BnF Gallica

Histoire d'Hérodote, traduite du grec, avec des remarques historiques et critiques, un essai sur la chronologie [...]

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

{BnF Gallica

Hérodote (0484?-0420? av. J.-C.). Auteur du texte. Histoire d'Hérodote, traduite du grec, avec des remarques historiques et critiques, un essai sur la chronologie d'Hérodote et une table géographique, par M. Larcher,.... T. 1. 1786.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

1939. a D=ble

H

698.

Tov

HISTOIRE
D'HÉRODOTE.

TOME PREMIER.

Le même Ouvrage a été tiré :

in-8°. gr. pap., 7 vol. . . 72 liv. en feuil.
in-4°. pap. Annonay . . 150 liv. *idem.*
in-4°. pap. Vélin . . . . . 240 liv. *idem.*

Nota. L'in-8°. gr. pap., & l'in-4°. papier Annonay, ont été tirés à 48 Exemplaires.

L'in-4°. pap. Vélin, à 12 Exemplaires seulement.

HISTOIRE D'HÉRODOTE,

TRADUITE DU GREC,

Avec des Remarques Hiſtoriques & Critiques, un Eſſai ſur la Chronologie d'Hérodote, & une Table Géographique;

PAR M. LARCHER,

De l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, Honoraire de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Dijon.

TOME PREMIER.

A PARIS,

CHEZ { MUSIER, Libraire, quai des Auguſtins.
NYON, l'aîné, Libraire, rue du Jardinet.

M. DCC. LXXXVI.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.

8° H. 2463 (1)

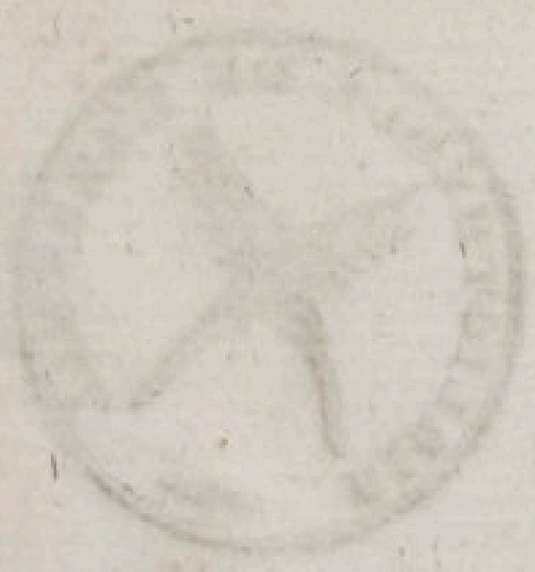

PRÉFACE.

TELLE eſt l'imperfection de la nature humaine que les propoſitions abſtraites, quelque vraies qu'elles ſoient, font peu d'impreſſion ſur nous. Sourds aux préceptes de la morale, nous écoutons volontiers les leçons de l'Hiſtoire, & cela ſeul ſuffiroit pour prouver ſon utilité, ſi elle n'étoit pas univerſellement ſentie. En nous inſtruiſant, elle nous plaît par la variété des objets qu'elle préſente; nous intéreſſe & nous remue par ces révolutions & par ces ſecouſſes qui ébranlent les Empires & changent ſouvent la face du Globe. Ces effets, qui ſont indépendants du ſtyle, ſe font mieux ſentir, quand l'Ecrivain unit avec la vérité, le rare talent de ſavoir la préſenter. La premiere qualité eſt eſſentielle, la ſeconde n'eſt qu'acceſſoire. Sans la vérité, l'Hiſtoire devient un Roman. Si l'on s'eſt d'abord laiſſé ſé-

duire par le charme du ſtyle, on revient peu-à-peu de ſon illuſion, l'ouvrage tombe & diſparoît pour jamais. Il ne ſuffit pas à l'Hiſtorien d'être vrai, il doit encore tâcher de plaire. Son ſtyle, toujours noble ſans enflure, ſe varie ſuivant les occaſions. Il eſt ſimple ſans baſſeſſe, grand & même ſublime ſans bouffiſſure, fleuri ſans affectation. La réunion de ces deux qualités compoſe l'Hiſtorien parfait.

Peu d'Ecrivains peuvent ſe flatter de les avoir réunies à un dégré auſſi éminent qu'Hérodote. Parlons d'abord de ſon amour pour le vrai. Quiconque lit avec attention ſon Hiſtoire, reconnoît ſans peine qu'il ne s'eſt propoſé d'autre but que la vérité, & que lorſqu'il doute d'un fait, il expoſe les deux opinions & laiſſe à ſes lecteurs le choix de celle qui leur plaira davantage. Si une particularité lui ſemble douteuſe, ou incroyable, il ne manque jamais d'ajouter qu'il ſe contente de raconter ce qu'on

lui a dit. Entre mille exemples je n'en citerai que deux. Lorſque Nécos eut fait creuſer le canal, qui conduiſoit les eaux du Nil dans le Golfe Arabique, il fit partir de ce Golfe des Phéniciens, avec ordre de faire le tour de l'Afrique & de retourner en Egypte par le Détroit de Gibraltar. Ces Phéniciens revinrent en Egypte la troiſieme année après leur départ & raconterent entr'autres choſes, qu'en naviguant (*a*) autour de l'Afrique, ils avoient eu le ſoleil à leur droite. Hérodote ne doutoit pas que les Phéniciens n'euſſent fait le tour de l'Afrique; mais comme l'Aſtronomie étoit alors dans ſon enfance, il ne pouvoit croire qu'ils euſſent eu le ſoleil à leur droite. » Ce fait, dit-il, ne me » paroît nullement croyable; mais peut-» être le paroîtra-t-il à quelqu'autre «.

Voici le ſecond exemple. Les Pſylles étoient un petit peuple de la Libye qui

---

(*a*) Herodot. lib. IV, §. XLII.

habitoit en dedans de la Syrte. Comme leur pays étoit abſolument ſans eau, ils conſervoient l'eau de pluie dans des citernes. Le vent du midi ayant deſſéché les citernes, ils réſolurent d'un conſentement unanime, de faire la guerre à ce vent. On ne peut pas concevoir qu'un projet ſi extravagant ait pu entrer dans des têtes humaines. Hérodote l'a ſenti; & de crainte que, parmi ſes lecteurs, il ne ſe trouvât quelqu'un qui le ſoupçonnât de croire de pareils contes, il (*a*) ajoute » je rapporte les » propos des Libyens «.

Une autre choſe à laquelle on n'a pas aſſez pris garde, c'eſt que très-ſouvent il commence ainſi ſa narration, les Perſes, les Phéniciens, les Prêtres d'Egypte m'ont raconté ceci ou cela. Ces narrations, quelquefois aſſez longues, ſont ſoutenues ſur le même ton dans l'original par ce mot *φασί dicunt*, ou exprimé ou

---

(*a*) Id. lib. IV, §. CLXXIII.

ſous-entendu. Le génie de nos langues modernes nous forçant à couper ces phraſes, il eſt ſouvent arrivé qu'on a fait parler Hérodote en ſon propre nom, quoiqu'il parlât en tiers, & qu'on lui a attribué des faits, dont il étoit très-éloigné de garantir l'authenticité.

Il a voyagé dans tous les pays dont il a eu occaſion de parler. Il a examiné avec la plus ſcrupuleuſe attention les fleuves & les rivieres dont ils ſont arroſés, les animaux qui leur ſont particuliers, les productions de la terre, les mœurs des habitans, leurs uſages tant religieux que civils; il a conſulté leurs archives, leurs inſcriptions, leurs monumens; & quand ces moyens de s'inſtruire lui ont manqué, ou lui ont paru inſuffiſans, il a eu recours à ceux d'entre les naturels du pays qui avoient la réputation d'être les plus habiles dans leur hiſtoire. Il pouſſa même le ſcrupule ſi loin, que, quoiqu'il n'eût aucun juſte ſujet de ſe défier de la véracité

des Prêtres de Memphis, il ſe tranſporta (*a*) cependant à Héliopolis & enſuite à Thebes, pour voir ſi les Prêtres de ces deux dernieres villes s'accorderoient avec ceux de Memphis.

On ne peut refuſer ſa confiance à un Hiſtorien, qui prend tant de peines pour s'aſſurer de la vérité. Si cependant, malgré toutes ces précautions, il lui eſt quelquefois arrivé de ſe tromper, je crois qu'il mérite plus notre indulgence que notre blâme.

Hérodote n'eſt pas moins exact ſur toutes les parties de l'Hiſtoire Naturelle que ſur les faits Hiſtoriques. Quelques anciens Ecrivains ont relégué au rang des fables des particularités, qui depuis ont été vérifiées par les Naturaliſtes modernes, beaucoup plus habiles que les anciens. Le célébre Boerhave n'a pas craint de dire en parlant d'Hérodote : *hodiernæ* (*b*) *obſervationes probant fere*

(*a*) Herodot. lib. II, §. III.
(*b*) Elementa Chymiæ, Tom. I, pag. 550.]

omnia MAGNI VIRI dicta. Le témoignage d'un Savant ſi diſtingué doit être, auprès des gens ſenſés, d'un plus grand poids que les frivoles déclamations de ces demi Savans, qui n'ont qu'une légere teinture des ſciences.

Je ne dois pas diſſimuler que Plutarque, qui n'étoit pas moins judicieux que ſavant, qui connoiſſoit tous les ouvrages de ſes devanciers, & qui étoit à portée de conſulter les monumens & les inſcriptions, accuſe Hérodote, non-ſeulement de menſonge & de fictions, mais encore d'altérer les faits par pure malignité, & de flétrir, par des impoſtures & des calomnies, la gloire de la Grece en général & celle de chaque Peuple en particulier. Ce ne ſont pas des traits qu'il lance en paſſant, &, pour ainſi dire, à la dérobée. C'eſt un traité complet, qu'il a intitulé *de la Malignité d'Hérodote*, où il tâche de prouver toutes ces aſſertions.

Si ces accuſations étoient fondées,

cet Hiſtorien, convaincu en pluſieurs occaſions de mauvaiſe foi, deviendroit ſuſpect dans le reſte, & l'on ne pourroit plus compter ſur ſon témoignage. C'eſt cependant dans ſes écrits que nous puiſons la plupart des connoiſſances que nous avons de l'antiquité, & ſes ouvrages ſont le fondement ordinaire & le principal objet des recherches des Savans. Il eſt donc très-important de ſavoir ſi Hérodote mérite les reproches odieux que lui fait Plutarque. Ce ſeroit ici le lieu de les examiner, de les diſcuter & de les réfuter. Mais Joachim Camérarius l'ayant fait en partie dans la Préface de l'Edition d'Hérodote qu'il donna à Bâle en 1557, & M. l'Abbé Geinoz, ſavant non moins diſtingué par l'étendue de ſes connoiſſances que par la droiture de ſon caractere, ayant vengé plus amplement cet Hiſtorien dans un (*a*)

(*a*) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres. Tome XIX, page 115 & ſuivantes.

Mémoire lu à l'Académie des Belles-Lettres, j'ai penſé qu'il étoit d'autant plus à propos de renvoyer à ces deux ouvrages, que j'ai répondu moi-même, dans la vie d'Hérodote & principalement dans mes notes, aux accuſations de Plutarque, qui avoient été négligées par ces deux Savans. Je me contente ſeulement d'ajouter un trait que j'emprunte de Denys d'Halicarnaſſe. » Hérodote, dit-il, eſt (*a*) doux; il ſe » réjouit du bien & s'afflige toujours » du mal «. Ce ſavant & judicieux critique étoit donc bien éloigné de penſer, comme Plutarque, que les écrits de cet Hiſtorien étoient pleins de malignité.

Convaincus de la bonne foi d'Hérodote, nous ſommes ſurpris de la haîne que lui a vouée Plutarque & de l'acharnement avec lequel il le pourſuit. Tant que le motif de cette haîne ne ſera pas

---

(*a*) Dionyſ. Halicarn. Epiſtolâ ad Cn. Pompeium Tom. II, pag. 209, lin. 12.

connu, il reſtera, malgré toutes les apologies, un nuage capable d'offuſquer en partie la gloire de notre Hiſtorien. Il eſt heureux pour nous que Plutarque n'ait pas déguiſé le motif qui l'animoit, & qu'en cherchant à colorer ſa haîne, il ne ſe ſoit pas apperçu qu'il diminuoit la confiance qu'il vouloit que l'on prît en ſes accuſations. Quel eſt-il donc ce motif? il nous l'apprend lui-même dès le (*a*) commencement de ſon ouvrage. » C'eſt principalement, dit-il, » ſur les Béotiens & les (*b*) Corin-» thiens qu'Hérodote lance les traits de » ſa malignité, ſans cependant épargner » les autres Grecs. J'ai donc penſé qu'il » étoit de mon devoir de venger l'hon-» neur de nos ancêtres, & de prendre » en main les intérêts de la vérité con-» tre la partie de ſon Hiſtoire où il les » attaque «.

(*a*) Plutarch. de Herodoti Malignitate, pag. 854

(*b*) J'ai répondu dans la vie d'Hérodote aux accuſations qui regardent les Corinthiens.

Hérodote avoit raconté que les Béotiens, non contens de trahir la cauſe commune de la Grece & de ſe ſoumettre à Xerxès, avoient encore combattu contre les Grecs à la bataille de Platées avec la même ardeur que les Perſes mêmes. Plutarque, qui étoit Béotien, ſe crut, en bon citoyen, obligé de venger ſes compatriotes. » Ce fait étoit ſi connu, » dit (*a*) M. l'Abbé Geinoz, qu'il n'oſa » s'engager dans une apologie directe » de leur conduite: mais voulant, à » quelque prix que ce fût, ſatisfaire ſon » reſſentiment contre Hérodote, & ren- » dre ſuſpect le récit de la défection » des Thébains & des Béotiens, il en- » treprit une critique générale de ſon » Hiſtoire, où il s'efforce de montrer » que cet Hiſtorien n'eſt pas digne de » foi, qu'il a altéré par pure malignité » la vérité de l'Hiſtoire; que ſa mé-

---

(*a*) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres. Tome XIX, page 117.

» chanceté paroît, non-ſeulement dans
» les horreurs qu'il a miſes ſur le compte
» des Béotiens, mais auſſi dans la ma-
» niere indigne dont il a traité les au-
» tres Peuples de la Grece «.

Après avoir prouvé qu'Hérodote étoit ami de la vérité & qu'il a pris tous les moyens de s'inſtruire, il ne me reſte plus qu'à parler de ſa maniere d'écrire. Comme des éloges paroîtroient ſuſpects de la part d'un Traducteur, je me contenterai de rapporter ce qu'en ont dit deux des plus habiles critiques, Hermogenes & Denys d'Halicarnaſſe, qui étoient d'autant plus en état d'en juger ſainement, qu'ils étoient les hommes les plus ſavans & les plus ſpirituels de la Grece.

» Sa diction, dit (*a*) Hermogenes,
» eſt pure, douce & claire; dans preſ-
» que tout ce qu'il emprunte de la fable,

(*a*) Hermogen. de Formis Orationum, lib. II, pag. 147, lin. 7, & ſeq.

» il employe le ſtyle poétique. Ses pen-
» ſées ont de la juſteſſe, ſes expreſſions
» de la grace & de la nobleſſe. La plu-
» part de ſes rhythmes, ſoit dans la
» compoſition, ſoit à la fin de ſes pé-
» riodes, ont de la dignité; ce ſont des
» dactyles, des anapœſtes, des ſpon-
» dées. Il réuſſit mieux que qui que ce
» ſoit à décrire, ſelon la plus belle ma-
» niere des Poëtes, les mœurs & les
» caracteres de ſes différens perſonna-
» ges. Auſſi a-t-il en pluſieurs endroits
» de la grandeur, & principalement
» dans les diſcours de Xerxès à (*a*)
» Artabane, & dans les réponſes de
» celui-ci «.

Ecoutons maintenant Denys d'Halicarnaſſe. » Perſonne, dit (*b*) ce criti-
» que, qui étoit en même-temps un

(*a*) Voyez Hérodote, liv. VII, §. XLVI & ſuivants. Il y a Artabaze dans l'édition d'Hermogenes, donnée par Alde, qui eſt celle dont je me ſers.

(*b*) Dionyſ. Halicarn. de veterum Scriptorum Cenſurâ, cap. III, page 124.

» grand Hiſtorien, perſonne, dis-je,
» n'a parmi les Hiſtoriens mieux traité
» qu'Hérodote la partie de l'Hiſtoire qui
» regarde les actions. Quant à l'exécu-
» tion, quelquefois Thucydides le ſur-
» paſſe, quelquefois il ne ſauroit l'at-
» teindre, & ſouvent ils vont de pair.
» Dans les diſcours, ils ont toujours
» le terme propre & conſervent leur
» caractere. Hérodote l'emporte par la
» clarté, Thucydides par la préciſion,
» & l'un & l'autre ſont également éner-
» giques. Hérodote a l'avantage dans
» les mœurs, Thucydides dans les affec-
» tions. Quant à la beauté & à la magni-
» ficence du ſtyle, ils ne different en
» rien l'un de l'autre, & tous deux ils
» excellent dans les qualités qui tou-
» chent à la diction. Dans la force, la
» vigueur, le nerf, la gravité & la va-
» riété des figures, Thucydides a la ſu-
» périorité; mais dans l'agréable, le per-
» ſuaſif, les graces & cette heureuſe
» ſimplicité, qui ne ſent point le travail

» & paroît naître du ſujet même, Hé-
» rodote le laiſſe bien loin derriere lui ;
» c'eſt cette ſorte de caractere qu'il con-
» ſerve toujours avec le plus de ſoins «.

» Mais s'il faut encore parler de ces deux
» Ecrivains, dit le même Denys d'Hali-
carnaſſe (*a*) dans ſa lettre à Cn. Pom-
pée, » voici ce que j'en penſe. Ceux
» qui veulent écrire l'Hiſtoire doivent
» faire choix d'un ſujet beau & propre
» à plaire à leurs lecteurs : c'eſt preſque
» le plus néceſſaire de leurs devoirs.
» Hérodote me paroît en cela avoir
» mieux réuſſi que Thucydides. Le pre-
» mier, en écrivant l'Hiſtoire des Grecs
» & des Barbares, s'eſt propoſé de pré-
» ſerver de l'oubli les actions des hom-
» mes, comme il le dit lui-même. Tel
» eſt ſon début, tel eſt le commence-
» ment & la fin de ſon Hiſtoire. Le
» ſecond a écrit l'Hiſtoire d'une ſeule

(*a*) Id. Epiſtolâ ad Cn. Pompeium. Cap. III, pag. 206.

» guerre, guerre qui n'a été ni honnête,
» ni heureuſe, & plût aux Dieux qu'elle
» ne fût jamais arrivée! ou, puiſqu'elle
» étoit arrivée, il auroit été à ſouhaiter,
» qu'enſevelie dans le plus profond ou-
» bli, on en eût dérobé la connoiſſance
» à la poſtérité. Que ce ſujet ſoit mau-
» vais, Thucydides en fournit lui-même
» la preuve dès le commencement : car
» en racontant que (*a*) dans cette guerre
» beaucoup de villes Grecques ont été
» dévaſtées par les Barbares & par les
» Grecs eux-mêmes, & que jamais on
» n'avoit vu, de mémoire d'homme,
» tant de proſcriptions & de maſſacres,
» ſans compter les tremblemens de terre,
» les ſéchereſſes, les maladies (*b*) peſ-
» tilentielles, & une multitude d'autres
» malheurs, il aliene dès le commence-
» ment l'eſprit de ſes lecteurs, qui ne
» doivent entendre parler que des mal-

(*a*) Thucydid. lib. I, §. XXIII.

(*b*) J'ai ajouté ce mot d'après le texte de Thucydides.

» heurs

» heurs de leur Patrie. Un ſujet, où
» l'on préſente les actions merveilleuſes
» des Grecs & des Barbares a un grand
» avantage ſur celui qui n'offre que des
» revers cruels & lamentables, & c'eſt
» en choiſiſſant un tel ſujet qu'Hérodote
» a montré plus de prudence & de talent
» que Thucydides. Que l'on ne diſe pas
» que celui-ci a été forcé de peindre les
» malheurs de ſa Patrie, quoiqu'il n'i-
» gnorât pas que l'autre ſujet ne fût plus
» beau, & qu'il ne l'a fait, que parce
» qu'il ne vouloit pas s'exercer (*a*) ſur
» une matiere, qui avoit déjà été traitée
» par d'autres. C'eſt tout le contraire.
» Car dans ſa Préface, il attaque & dé-
» chire les actions de ſes ancêtres & ne
» trouve de beau & d'admirable que ce
» qui s'eſt fait de ſon temps. Cela prouve
» manifeſtement qu'il n'a pas entrepris

(*a*) τἀυτὰ ἑτέροις. C'eſt ainſi qu'il faut lire, & c'eſt ainſi que cela ſe trouve dans toutes les éditions. Le Traducteur Latin paroît avoir lu ταῦτα, mais en admettant cette accentuation, ἑτέροις n'a plus rien qui le gouverne.

» cette Hiſtoire contre ſon gré. Héro-
» dote n'en a point agi de la ſorte. Quoi-
» que Hellanicus & Charon de Lampſa-
» que euſſent écrit avant lui ſur le même
» ſujet, loin de ſe rebuter, il ſe flatta de
» faire mieux, & il y parvint.

» Un Hiſtorien doit ſavoir par où il
» faut commencer & quand il doit finir;
» c'eſt ſon ſecond devoir. Hérodote a
» montré encore en cela plus de talent
» que Thucydides. Il fait voir d'abord
» que les Barbares ont été les aggreſ-
» ſeurs, & qu'ils ont les premiers in-
» ſulté les Grecs, & il finit par la pu-
» nition que ceux-ci en font, & par la
» vengeance qu'ils en tirent.

» Thucydides commence ſon Hiſtoire
» par le temps où les affaires des Grecs
» n'étoient (*a*) déjà plus ſi floriſſantes;
» ce que n'auroit pas dû faire un Grec,

(*b*) Il faut lire néteſſairement dans le texte ὀυ καλῶς ou bien κακῶς. C'eſt ce que paroît avoir ſenti le Traducteur Latin; une ligne plus bas, je conjecture qu'il faut lire ὀυ τῶν ἐῤῥιμμένων en la place de ὀυ τῶν ἔτι εἰρημένων.

„ & ſur-tout un Athénien, qui tenoit,
„ par ſa naiſſance, un rang diſtingué
„ dans ſa Patrie, qui commandoit les
„ armées & qui occupoit d'autres places
„ honorables; ou du moins, il auroit
„ dû le faire avec plus de retenue, &
„ ne point attribuer ouvertement à ſes
„ compatriotes la cauſe de cette guerre,
„ lorſqu'il avoit tant de raiſons de la
„ rejetter ſur d'autres. Il n'auroit pas dû
„ entrer en matiere par la guerre de
„ Corcyre, mais par les grandes actions
„ des Athéniens, auſſi-tôt après la guerre
„ de Perſe, dont cependant il a fait
„ mention dans un lieu convenable,
„ quoiqu'en courant & d'une maniere
„ aſſez meſquine. Après avoir raconté
„ ces belles actions avec beaucoup de
„ bienveillance, comme l'auroit dû faire
„ un bon citoyen, il auroit dû ajouter
„ que les Lacédémoniens, par crainte &
„ par jalouſie, entreprirent cette guerre
„ ſous de vains prétextes, & parler en-
„ ſuite des affaires de Corcyre, du décret

» contre les Mégariens & de tout ce qu'il
» auroit voulu. Il péche auſſi dans la
» maniere dont il termine ſon Hiſtoire.
» Car il la finit par le combat naval que
» ſe livrerent les Athéniens & les Lacé-
» démoniens près de Cynoſſéma, la vingt-
» deuxieme année de la guerre, quoi-
» qu'à l'entendre, il eût été préſent à la
» guerre entiere & qu'il eût promis d'en
» rapporter toutes les particularités. Il
» auroit mieux fait de ne rien omettre
» & de terminer ſon Hiſtoire par cet
» événement merveilleux & bien flatteur
» pour ſes lecteurs, je veux parler du
» retour des exilés de Phylé, qui eſt
» l'époque où les Athéniens recouvre-
» rent leur liberté.

» La troiſieme fonction d'un Hiſto-
» rien eſt de bien conſidérer quels ſont
» les faits qu'il doit faire entrer dans
» ſon ouvrage & quels ſont ceux qu'il
» doit paſſer ſous ſilence. Thucydides
» s'eſt encore laiſſé vaincre dans cette
» partie. Hérodote, perſuadé que toute

» narration d'une certaine étendue pro-
» cure beaucoup de plaiſir aux audi-
» teurs, ſi elle eſt coupée par quelques
» repos, & que ſi elle reſte toujours
» dans la même poſition, quand même
» ce ſeroit avec le plus grand ſuccès,
» elle ne manque jamais de cauſer de
» la ſatiété, Hérodote, dis-je, a cru
» devoir prendre Homere pour ſon mo-
» dele & varier à ſon exemple ſa nar-
» ration. Si nous prenons en effet ſon
» Hiſtoire, nous l'admirons juſqu'à la
» derniere ſyllabe & toujours elle nous
» laiſſe quelque choſe à deſirer. Thucy-
» dides, qui ne parle que d'une ſeule
» guerre, entaſſe combats ſur combats,
» préparatifs ſur préparatifs, harangues
» ſur harangues, & ne donnant point
» à ſes lecteurs le temps de reſpirer, il
» les fatigue & les excede. Car, comme
» le dit (*a*) Pindare, *le miel & les doux*

(*a*) Ce vers n'eſt pas exactement rapporté par Denys d'Halicarnaſſe. En voici la traduction littérale, avec celle

» *plaiſirs de Vénus cauſent de la ſatiété.*
» Je penſe auſſi que la variété répand
» de l'agrément dans l'Hiſtoire, & c'eſt
» ce qu'a ſenti Thucydides en deux ou
» trois endroits, lorſqu'en parlant des
» (*a*) Odryſes, il développe par quels
» moyens ce Peuple parvint à une grande
» puiſſance, & lorſqu'il fait mention de
» la (*b*) fondation des Villes de Sicile.

» Un autre devoir de l'Hiſtorien,
» c'eſt de bien diſtribuer ſa matiere, &
» de placer chaque choſe dans l'ordre
» qui lui convient. Quelle eſt donc la mé-
» thode de ces deux Ecrivains dans la
» diſtribution & l'arrangement de leur
» ſujet ? Thucydides a ſuivi l'ordre des
» temps, Hérodote celui des choſes.
» De-là il réſulte que Thucydides eſt
» obſcur & très-difficile à entendre.

---

du précédent. » En toute choſe, le repos eſt doux. Le » miel & les agréables fleurs de Vénus cauſent de la ſa- » tiété «. Pindar. Nem. Od. VII, verſ. 76 & ſeq.

(*a*) Thucydid. lib. II, §. XXIX & XCVII.

(*b*) Id. lib. VI, §. II, III, IV & V.

„ Comme il ſurvient beaucoup d'évé-
„ nemens dans le même été & dans le
„ même hiver, en différens lieux, ainſi
„ qu'il eſt naturel de l'imaginer, il laiſſe
„ les premiers imparfaits pour paſſer à
„ d'autres qui ſont arrivés dans le même
„ temps. Nous courons rapidement d'un
„ lieu dans un autre, comme cela doit
„ être, & ce déſordre, jettant de la
„ confuſion dans notre eſprit, eſt cauſe
„ que nous avons beaucoup de peine à
„ ſuivre ſa narration. Hérodote com-
„ mence par le royaume des Lydiens,
„ & lorſqu'il eſt venu à Créſus, il paſſe
„ rapidement à Cyrus qui l'a renverſé
„ du Trône. Il introduit après les Egyp-
„ tiens, les Scythes & les Lybiens, en
„ partie, parce que l'Hiſtoire de ces
„ Peuples eſt amenée par la ſuite des
„ événemens, & en partie, pour varier
„ ſa narration & la rendre plus agréa-
„ ble. Il raconte enſuite ce qui s'eſt
„ paſſé de plus remarquable ſur trois
„ Continents, entre les Grecs & les Bar-

» bares dans l'eſpace de deux cent » vingt ans, & termine ſon récit par » la fuite de Xerxès, ſans s'interrom- » pre dans ſa marche. Il eſt arrivé de-là » que Thucydides ayant pris un ſeul » ſujet, il a partagé ce corps unique en » beaucoup de parties, & qu'Hérodote » ayant embraſſé pluſieurs ſujets, diffé- » rens l'un de l'autre, il en a formé un » tout, dont les parties ſe correſpondent » avec un parfait accord «.

Je ne prolongerai point le parallele que fait Denys d'Halicarnaſſe entre ces deux Hiſtoriens, perſuadé que le morceau, que je viens de rapporter, ſuffit pour donner une juſte idée du ſtyle d'Hérodote & de la méthode qu'il a ſuivie.

Quelques Ecrivains ont cependant blâmé cette méthode, ou pour parler plus juſte, ils ont avancé qu'Hérodote n'en avoit aucune & qu'il avoit publié, ſans goût & ſans ordre, tout ce qu'il avoit appris ou vu dans ſes voyages.

Cette accuſation s'eſt renouvellée depuis peu dans une Compagnie reſpectable, inſtituée pour le maintien & la conſervation des Lettres. J'eus, il eſt vrai, la ſatisfaction d'entendre la plupart de ſes membres réclamer en faveur de la vérité & du bon goût. J'avois d'abord conçu le deſſein de répondre à cette accuſation & de prouver que le plan d'Hérodote n'étoit pas moins ſimple que grand, & que quoiqu'il fût immenſe, il en avoit ſi bien lié les différentes parties, qu'elles concouroient à former un tout parfait. Mais ayant fait depuis réflexion que cet ordre avoit été ſenti & admiré par (*a*) Denys d'Halicarnaſſe, j'ai penſé qu'il ſuffiſoit de renvoyer le lecteur au jugement qu'en porte ce ſavant & judicieux critique; & cela m'a paru d'autant plus néceſſaire,

(*a*) Dionyſ. Halicarn. Epiſt. ad Cn. Pompeium, §. III, pag. 208 & 209, & la traduction de ce morceau, page 24 & 24 de cette Préface.

que ſi j'avois entrepris cette réfutation, j'aurois été forcé, par la nature même du ſujet, d'entrer dans des détails longs & minutieux, qui auroient beaucoup plus fatigué le lecteur qu'ils ne l'auroient éclairé.

Il ne me reſte plus qu'à rendre compte de mon travail, & c'eſt ce que je vais faire le plus ſuccinctement qu'il me ſera poſſible.

M. l'Abbé Bellanger, connu avantageuſement par une Traduction de Denys d'Halicarnaſſe & par des Eſſais de critique ſur les Ecrits de M. Rollin & ſur les traductions d'Hérodote, avoit laiſſé en mourant une traduction de cet Auteur. Comme il n'avoit pas eu le temps d'y mettre la derniere main, les Libraires qui l'avoient en leur poſſeſſion, prierent M. Gibert, de l'Académie des Belles-Lettres, de la revoir. Ce Savant ne tarda pas à s'appercevoir qu'indépendamment du ſtyle, qui étoit très-lâche, c'étoit plutôt une paraphraſe

qu'une traduction, que le ſens n'avoit pas toujours été ſaiſi, qu'il n'y avoit point de notes ſur des paſſages qui méritoient d'être expliqués, & enfin qu'à l'exception d'un très-petit nombre de notes, les autres étoient ou puériles, ou n'alloient pas au but. Rebuté ſans doute par le travail immenſe qu'il lui auroit fallu faire, il remit aux Libraires l'Ouvrage qu'ils lui avoient confié. Les Libraires le firent paſſer ſucceſſivement entre les mains de pluſieurs perſonnes diſtinguées par leurs connoiſſances, qui en porterent le même jugement. Les Libraires qui étoient les Propriétaires de ce Manuſcrit, ne voulant pas perdre leurs avances, s'adreſſerent enfin à moi. Perſuadé, ſur la réputation de M. l'Abbé Bellanger, que j'aurois ſeulement à faire diſparoître quelques négligences, & tout au plus à ajouter quelques notes, je ne balançai pas à me charger d'en être l'Editeur. Je ne fus pas longtemps ſans reconnoître

les défauts de cette traduction, & ne pouvant plier mon ſtyle à celui de M. Bellanger, je réſolus d'en faire une nouvelle, du conſentement des Libraires qui ſeuls avoient le droit de diſpoſer de celle de ce Savant. Hérodote m'étoit déjà très-connu, & les notes, dont j'avois accompagné ma Traduction (*a*) des Amours de Chéréas & de Callirhoë, donnoient lieu de croire que j'avois contracté quelque familiarité avec la plupart des anciens Auteurs. Je n'avois pas cependant, à beaucoup près, les connoiſſances néceſſaires pour une telle entrepriſe. Mais j'étois jeune & le travail ne m'effrayoit pas. Je crus devoir commencer par lire avec ſoin Hérodote, afin de me le bien mettre dans la tête. Je lus enſuite la plus grande partie des Anciens, la plume à la main, afin de recueillir tout ce qui pouvoit ſervir à l'éclaircir. Si l'édition d'Héro-

(*a*) Cette traduction a paru en 1763, 2 vol. in-12.

dote, donnée par MM. Wesseling & Valckenaer, m'eût été connue, elle m'auroit épargné un travail immense. Je ne m'étois servi jusqu'alors que de celle de Gronovius. Je reconnus bientôt que ce Savant, trop prévenu en faveur du Manuscrit de la Bibliotheque des Médicis, avoit abandonné d'excellentes leçons pour y en substituer de mauvaises, & que les critiques qu'il s'étoit attirées de la part des Auteurs des *Acta Eruditorum*, n'étoient que trop bien fondées. Après avoir examiné les différentes éditions, je pris pour base de mon travail l'édition toute Grecque d'Henri Estienne, & je collationnai celle d'Alde, qui est la premiere de toutes. M. l'Abbé Geinoz avoit publié dans les Tomes XVI, XVIII & XXIII, des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, d'excellentes remarques sur les versions Latines d'Hérodote. Ces remarques, presque toutes fondées sur la plus saine critique, avoient encore

l'avantage d'être appuyées ſur les Manuſcrits de la Bibliotheque du Roi. Je penſai à me procurer le même avantage. M. Béjot, de l'Académie des Belles-Lettres, & Garde des Manuſcrits de cette Bibliotheque, plein de zele pour l'avancement des Lettres, n'eut pas plutôt connoiſſance de mon deſſein, qu'il me communiqua les Manuſcrits dont j'avois beſoin. Ils ſont au nombre de trois. Les voici avec les lettres par leſquelles je les indique dans mes notes, & le chiffre ſous lequel ils ſont connus dans le Catalogue de la Bibliotheque.

A. MDCXXXIII.
B. MDCXXXIV.
D. MMCMXXXIII.

Ces Manuſcrits m'ont fourni quelques leçons précieuſes; & le premier, qui eſt écrit ſur vélin, conſerve un nombre prodigieux d'ioniſmes.

Les Ouvrages des critiques anciens & modernes, ne m'ont pas été incon-

nus, & ceux ſur-tout de M. Ruhnken m'ont été de la plus grande utilité. J'ai cru devoir encore conſulter quelques Savans d'un rare mérite, tels que M. Toup en Angleterre, MM. Valckenaer & Wyttenbach en Hollande. Je ne dois pas oublier, parmi ces hommes illuſtres, M. Brunck, Commiſſaire des Guerres à Strasbourg, & de l'Académie des Belles-Lettres. Ce Savant, qui m'honore de ſon amitié, a bien voulu me ſoutenir par ſes conſeils dans le cours de ce travail. Je ne parlerai pas de l'étendue de ſes connoiſſances, de ſa ſagacité, de ſon goût exquis & de la ſolidité de ſon jugement. Ces rares qualités ſont univerſellement reconnues, & les Editions qu'il a publiées des (*a*) Analectes

---

(*a*) Analecta veterum Poetarum Græcorum. Argentorati, 1772 & 1776, 3 vol. in-8. Apollonii Rhodii Argonautica, 1780, in-8. Ariſtophanis Comœdiæ, 1783, 4 vol. in-8. Gnomici Poetæ Græci, 1784, in-8. Virgilii opera, 1785, in-8. Sophoclis opera, 1786, 2 vol. in-4 & 2 vol. in-8. Anacreontis Carmina; editio ſecunda, emendatior, 1786, in-12, &c.

des Poëtes Grecs, de quelques pieces d'Æſchyle, de Sophocles & d'Euripides, d'Apollonius de Rhodes, d'Ariſtophanes, de Sophocles, d'Anacréon, & des Poëtes Gnomiques, en ſont la preuve la plus complette.

Quoique j'aie parlé de quelques-uns des défauts de la traduction manuſcrite de M. Bellanger, je ne dois pas diſſimuler qu'elle m'a été quelquefois utile. Quand j'ai trouvé dans ſes papiers quelque note, qui alloit au but, je l'ai fait imprimer en entier avec ſon nom au bas en capitales, afin de ne point paroître m'approprier ce qui ne m'appartenoit pas. Je me ſuis contenté de corriger, dans ces notes, les citations qui n'étoient pas toujours exactes, & ce ſont les ſeuls changemens que je me ſois permis. J'en ai uſé de même à l'égard des notes que j'ai empruntées de MM. Weſſeling & Valckenaer.

Quant à la traduction de M. Bellanger, j'ai cru devoir la dépoſer à la Bibliotheque

Bibliotheque du Roi, afin que ceux qui déſireroient la comparer avec la mienne, puſſent le faire avec facilité. M. Béjot, qui a bien voulu, à ma priere, ſe charger de ce dépôt, en donnera communication à tous ceux qui le ſouhaiteront.

Je ne parlerai pas de mes notes, de ma Table Géographique, & de mon Eſſai ſur la Chronologie d'Hérodote; c'eſt au Public à apprécier mon travail.

J'ai penſé qu'on verroit avec plaiſir la vie de cet Hiſtorien. C'eſt dans cette vue que je l'ai écrite. La Préface de l'édition d'Hérodote par M. Weſſeling, & le premier Chapitre des Recherches & Diſſertations ſur Hérodote, par M. le Préſident Bouhier, m'ont été très-utiles pour remplir cet objet.

On trouvera après cette Vie, l'Index des Editions des Auteurs dont j'ai fait uſage. Je l'ai cru néceſſaire, afin de faciliter aux lecteurs la vérification des paſſages que je cite.

Je finis par une obſervation ſur la

maniere, dont j'écris les noms propres. Ceux qui ſe terminent en *es* chez les Grecs, je leur donne en François, avec Amyot, la même terminaiſon. Par exemple, je mets toujours Artayntès, Sophocles, Démoſthenes &c. 1°. Parce qu'en écrivant Artaynte, Sophocle &c, on auroit pu croire que ces noms ſe terminoient en Grec de même qu'Herodote. 2°. Parce qu'Artayntès, étant le nom d'un Général d'armée & Artaynte étant celui de la femme de Darius, fils de Xerxès, on auroit d'autant plus aiſément confondu ces deux noms, ſi on les eût écrit de la même maniere, qu'ils ſe trouvent très-près l'un de l'autre.

Si quid noviſti rectius iſtis,
Candidus imperti: ſi non, his utere mecum.

HORAT. Epiſt. I. VI.

VIE
D'HÉRODOTE.

HÉRODOTE d'Halicarnaſſe étoit Dorien d'extraction & d'une (*a*) naiſſance illuſtre. Il eut pour pere Lyxès & pour mere Dryo, qui tenoient un rang diſtingué parmi leurs concitoyens. Panyaſis, Poëte célébre, à qui quelques Ecrivains (*b*) adjugent le premier rang après Homere, quoique d'autres le placent après Héſiode & Antimachus, étoit ſon oncle de pere ou de mere; car il n'y a rien de certain là-deſſus. Panyaſis étoit connu par l'Héracléiade & les Ioniques. L'Héracléiade étoit un Poëme Héroïque en l'honneur d'Hercules; le Poëte y célébroit les exploits de ce Héros en quatorze Livres, qui contenoient neuf mille vers. Pluſieurs Ecrivains en parlent avec diſtinc-

(*a*) Suidas. voc. Ἡρόδοτος.
(*b*) Id. voc. Πανύασις.

tion, Iſaac Tzetzès dans ſes (*a*) Prolégomenes ſur la Caſſandre de Lycophron, Proclus dans ſa (*b*) Chreſtomathie, Suidas au mot Panyaſis, Pauſanias (*c*), qui même en cite (*d*) deux vers, & le Scholiaſte de Pindare, qui en (*e*) rapporte un du troiſieme Livre. Quinctilien, bon juge en ces matieres, nous apprend qu'il n'égaloit (*f*) pour l'élocution, ni Héſiode, ni Antimachus, mais qu'il ſurpaſſoit le premier par la richeſſe de ſon ſujet & le ſecond par la diſpoſition qu'il lui avoit donnée. Denys d'Halicarnaſſe, qui n'excelloit pas moins dans la Critique que dans l'Hiſtoire, en porte (*g*) auſſi le même jugement. Je m'en tiens à ces autorités, auxquelles je pourrois ajouter celles de pluſieurs autres Auteurs, tels qu'Apollodore, Clément d'Alexandrie, Athénée, &c.

Le même Panyaſis avoit écrit en vers penta-

(*a*) If. Tzetz. Prolegom. col. I. lin. 18.

(*b*) Photii Biblioth. Cod. CCXXXIX, pag. 981, lin. 40.

(*c*) Pauſan. Bœot. ſive lib. IX, cap. XI, pag. 731. Phoc. ſive lib. X, cap. XXIX, pag. 871.

(*d*) Id. Phoc. ſive lib. X, cap. VIII, pag. 817.

(*e*) Schol. Pindari ad Pyth. III, verſ. 177, pag. 207, col. I, lin. 9 & 10.

(*f*) Quinctil. Inſtit. Orator. lib. X, cap. I, §. LIV, pag. 496.

(*g*) Dionyſ. Halicarn. Cenſura de priſcis Scriptoribus, cap. II, pag. 123.

metres un Poëme ſur la Colonie Ioniene, que l'on appelloit les Ioniques. Ce Poëme curieux, & dont on ne ſauroit trop regretter la perte, parce qu'il entroit dans une infinité de détails hiſtoriques ſur cette Colonie, comprenoit (*a*) ſept mille vers.

Il ne reſte plus de ce Poëte que deux petites pieces de vers avec un fragment, où Panyaſis célébre le vin & les plaiſirs de la table pris avec modération. Stobée & Athénée nous les ont conſervés. On les trouve dans pluſieurs Recueils, & beaucoup plus correctement dans celui des (*b*) Poëtes Gnomiques donné en 1784 à Strasbourg par le Savant M. Brunck, critique plein de goût & de ſagacité.

Dans ces beaux ſiecles de la Grece, on prenoit un ſoin particulier de l'éducation de la jeuneſſe, & l'on ne s'appliquoit pas moins à lui former le cœur, qu'à cultiver ſon eſprit. Il eſt à préſumer que celle d'Hérodote ne fut pas négligée, quoique l'on ignore quels furent ſes maîtres. On n'en peut même douter, lorſqu'on le voit entreprendre dans un âge peu avancé de longs & pénibles voyages pour perfectionner ſes connoiſſances & en acquérir de nouvelles.

La deſcription de l'Aſie par Hécatée, l'Hiſ-

(*a*) Suidas voc. Παναύασις.
(*b*) Poetæ Gnomici Græci, pag. 130.

toire de Lydie de Xanthus, celles de Perſe par Hellanicus de Milet & Charon de Lampſaque jouiſſoient alors de la plus haute réputation. Ces Ouvrages agréables, intéreſſans, furent ſans doute dévorés par Hérodote, dans cet âge où l'on eſt avide de connoiſſances, & lui inſpirerent le vif déſir de parcourir les Pays dont les deſcriptions l'avoient enchanté. Ce n'étoit pas cependant une vaine curioſité qui le portoit à voyager; il ſe propoſoit un but plus noble, celui d'écrire l'Hiſtoire. Les ſuccès des Hiſtoriens qui l'avoient devancé ne l'effrayerent pas; ils ne ſervirent au contraire qu'à l'enflammer, & quoique (*a*) Hellanicus de Milet & Charon de Lampſaque euſſent traité en partie le même ſujet, loin d'en être découragé, il oſa lutter contr'eux, & ne ſe flatta pas envain de les ſurpaſſer. Il forma l'un des plus vaſtes plans que l'eſprit humain ait conçu, celui d'une Hiſtoire univerſelle. Il ſentit que pour l'exécuter, il falloit recueillir des matériaux & acquérir une exacte connoiſſance des Pays, dont il ſe propoſoit de faire la deſcription. Ce fut dans cette vue qu'il entreprit ſes voyages, qu'il parcourut la Grece entiere, l'Epire, la Macédoine, la Thrace, &, d'après ſon propre (*b*) témoi-

---

(*a*) Theophraſt. apud Ciceronem in Oratore, §. XII. Dionyſ. Halic. in Epiſtolâ ad Pompeium, pag. 207.

(*b*) Herodot. lib. IV, §. LXXXI, &c.

gnage, l'on ne peut douter qu'il n'ait passé de la Thrace chez les Scythes au-delà de l'Ister & du Borysthenes. Par-tout il observa d'un œil curieux les sites, les distances des lieux, les productions du pays, les usages, les mœurs, la religion des Peuples; il puisa dans leurs archives & dans leurs inscriptions les faits importans, les suites des Rois, les Généalogies des grands hommes, & par-tout il se lia avec les hommes les plus instruits, & se plut à les consulter dans toutes les occasions.

Peut-être se contenta-t-il dans ce premier voyage de visiter la Grece, & que s'étant ensuite rendu en Egypte, il passa delà en Asie, de l'Asie en Colchide, dans la Scythie, la Thrace, la Macédoine, & qu'il retourna en Grece par l'Epire. Quoi qu'il en soit, l'Egypte, qui même encore aujourd'hui fait l'étonnement & l'admiration des Voyageurs intelligens, ne pouvoit manquer d'entrer dans le plan d'Hérodote. Hécatée y avoit (*a*) voyagé avant lui, &, suivant toutes les apparences, il en avoit donné une description. Porphyre (*b*) prétend que cet Historien s'étoit approprié du Voyage de l'Asie de cet Ecrivain la description du Phœnix & de l'Hippopotame, avec la chasse du Crocodile, & qu'il n'y avoit fait que

---

(*a*) Herodot. lib. II, §. CXLIII.

(*b*) Porphyr. apud Eusеb. Præparat. Evangel. lib. X, cap. III, pag. 466. B.

de légers changemens : mais le témoignage de Porphyre eſt d'autant plus ſuſpect, que Callimaque (*a*) attribue ce Voyage de l'Aſie à un Ecrivain obſcur. J'ajoute, avec (*b*) M. Valckenaer, que ſi cet Hiſtorien ſe fût rendu coupable de ce plagiat, Plutarque, qui a fait un Traité contre lui, n'eût pas manqué de le relever.

Nous n'avons aucun Ecrivain, ſoit ancien, ſoit moderne, qui ait donné de ce Pays une deſcription auſſi exacte & auſſi curieuſe. Il nous en a fait connoître la Géographie, avec une exactitude que n'ont pas toujours eue les Géographes de profeſſion, les productions du Pays, les mœurs, les uſages & la religion de ſes Habitans, & l'Hiſtoire des derniers Princes avant la conquête des Perſes, avec des particularités intéreſſantes ſur cette conquête, qui euſſent été à jamais perdues, s'il ne les eût pas tranſmiſes à la poſtérité.

Si l'on croyoit que notre Auteur n'a fait que recueillir les bruits populaires, on ſe tromperoit groſſierement. On ne ſauroit imaginer les ſoins & les peines qu'il a pris pour s'inſtruire & pour ne préſenter à ſes lecteurs rien que de certain. Ses conférences avec les Prêtres de l'Egypte, la familiarité, dans laquelle il a vécu avec eux, les

---

(*a*) Callimach. apud Athen. lib. II, cap. XXVIII, pag. 70. B.

(*b*) In notis ad Herodotum, pag. 139, col. 2.

précautions qu'il a prises, pour qu'ils ne lui en imposâssent point, sont des garants sûrs de ce qu'il avance. Un Voyageur, moins circonspect, se seroit contenté du témoignage des Prêtres de Vulcain établis à Memphis. Ce témoignage respectable sans doute, ne lui parut pas suffisant. Il se (*a*) transporta à Héliopolis & delà à Thebes, pour s'assurer, par lui-même, de la vérité de ce que lui avoient dit les Prêtres de Memphis. Il consulta les Colléges des Prêtres établis dans ces deux grandes Villes, qui étoient les dépositaires de toutes les connoissances & les trouvant parfaitement d'accord avec les Prêtres de Memphis, il se crut alors autorisé à donner les résultats de ses entretiens.

Le Voyage qu'Hérodote fit à Tyr, nous offre un autre exemple non moins frappant de l'exactitude de ses recherches. Il avoit appris (*b*) en Egypte qu'Hercules étoit l'un des douze Dieux nés des huit plus anciens, & que ces douze Dieux avoient régné en Egypte dix sept mille ans avant le regne d'Amasis. Une pareille assertion étoit bien capable de confondre toutes les idées d'un Grec, qui ne connoissoit d'autre Hercules que celui de sa nation, dont la naissance ne remontoit qu'à l'an 1384 avant notre Ere, comme je l'ai prouvé

(*a*) Herodot. lib. II, §. III.
(*b*) Id. lib. II, §. XLIII.

dans mon Eſſai de Chronologie, chapitre XII. Comme cette aſſertion étoit autoriſée par les Livres Sacrés & par le témoignage unanime des Prêtres, il ne pouvoit la conteſter Cependant, comme il vouloit acquérir à cet égard une plus grande certitude, ſi cela étoit poſſible, il ſe tranſporta à Tyr pour y voir un Temple d'Hercules que l'on diſoit très-ancien. On lui apprit (*a*) dans cette Ville qu'il y avoit 2300 ans que ce Temple avoit été bâti. Il vit auſſi à Tyr un Temple d'Hercules, ſurnommé Thaſien. La curioſité l'ayant porté à ſe rendre à Thaſos, il y trouva un Temple de ce Dieu, conſtruit par ces Phéniciens, qui courant les mers ſous prétexte de chercher Europe, fonderent une Colonie dans cette Iſle, cinq générations avant la naiſſance du fils d'Alcmene. Il fut alors convaincu que l'Hercules Egyptien étoit très-différent du fils d'Amphitryon, & il reſta tellement perſuadé que le premier étoit un Dieu & l'autre un Héros, que ceux des (*b*) Grecs, qui offroient à un Hercules, qu'ils ſurnommoient Olympien, des ſacrifices, comme à un Immortel, & qui faiſoient à l'autre des offrandes, comme à un Héros, lui paroiſſoient en avoir agi très-ſagement.

(*a*) Herodot. lib. II, §. XLIV. Hérodote voyageoit à Tyr vers l'an 460 avant notre ere. Ainſi ce Temple d'Hercules avoit été bâti 2760 ans avant l'ere vulgaire.

(*b*) Id. ibid.

Ses excurſions en Libye & dans la Cyrénaïque précedent le Voyage de Tyr. La deſcription exacte de la Libye, depuis les frontieres d'Egypte (*a*) juſqu'au Promontoire Soloeis, aujourd'hui le Cap Cantin, conforme en tout à ce que nous en apprennent les Voyageurs les plus eſtimés & le Docteur Shaw en particulier, ne permettent pas de douter qu'il n'ait vu ce Pays par lui-même. On eſt encore tenté de croire qu'il a même été à Carthage; ſes entretiens (*b*) avec un aſſez grand nombre de Carthaginois autoriſent cette opinion. Il revint ſans doute par la même route en Egypte, & delà enfin il paſſa à Tyr, comme on l'a dit.

Après quelque ſéjour dans cette ſuperbe Ville, il viſita la Paleſtine, où il vit les (*c*) Colonnes qu'y avoit fait élever Séſoſtris, & ſur ces Colonnes il remarqua l'emblême, qui caractériſoit la lâcheté de ſes habitans. Delà il ſe rendit à Babylone, qui étoit alors la Ville la plus magnifique & la plus opulente qu'il y eût dans le monde. Je ſais que pluſieurs perſonnes éclairées & M. des Vignoles (*d*) entr'autres, doutent qu'Hérodote

---

(*a*) Id. lib. IV, §. CLXVIII, &c.

(*b*) Id. lib. IV, §. XLIII, CLXXXXV, CLXXXXVI.

(*c*) Id. lib. II, §. CVI.

(*d*) Chronologie de l'Hiſtoire Sainte, liv. IV, chap. IV, §. V, page 182. liv. VI, chap. III, §. X, page 646.

ait jamais voyagé en Assyrie. Je ne puis mieux répondre à ce Savant respectable qu'en me servant des propres termes d'un autre Savant, qui ne l'étoit pas moins, je veux dire M. le Président Bouhier. Voici comment il s'exprime : » Quoique » (*a*) les passages (*b*) d'Hérodote, qui ont fait » croire à beaucoup de gens qu'il avoit été réel- » lement à Babylone, ne soient pas bien clairs, » il n'est presque pas possible de douter qu'il ne » l'ait vue, si on veut prendre la peine d'exami- » ner la description exacte qu'il fait en ces en- » droits de toutes les singularités de cette grande » Ville & de ses habitans. Il n'y a gueres qu'un » témoin oculaire, qui en puisse parler avec au- » tant de précision ; sur-tout dans un temps, où » aucun autre Grec n'avoit encore rien écrit là- » dessus.

» De plus, qu'on fasse attention à la (*c*) ma- » niere dont il parle d'une statue d'or massif de » Jupiter Bélus, qui étoit dans Babylone, & qui » avoit douze coudées de hauteur. En avouant » qu'il ne l'a pas vue, parce que le Roi Xerxès » l'avoit fait enlever, n'est-ce pas insinuer tacite- » ment qu'il avoit vu toutes les autres choses,

---

(*a*) Recherches & Dissertat. sur Hérodote, chap. I, page 4.

(*b*) Herodot. lib. I, §, CLXXVIII, & CLXXXXIII.

(*c*) Id. lib. I, §. CLXXXIII.

„ qu'il dit être dans cette grande Ville? Il eſt
„ aiſé auſſi de reconnoître, par divers autres paſ-
„ ſages de ſon Ouvrage, qu'il avoit (*a*) con-
„ féré ſur les lieux avec des (*b*) Babyloniens &
„ des Perſes, ſur ce qui regardoit leur religion
„ & leur Hiſtoire. D'ailleurs il n'eſt gueres vrai-
„ ſemblable qu'un homme, qui avoit parcouru
„ tant de différens Pays, pour s'inſtruire de tout
„ ce qui pouvoit les concerner, eût négligé d'aller
„ voir une Ville, qui paſſoit alors pour la plus
„ belle du monde, & où il pouvoit recueillir les
„ Mémoires les plus sûrs pour l'Hiſtoire, qu'il
„ préparoit de la haute Aſie, ſur-tout en ayant
„ approché de ſi près ".

La Colchide fut le dernier Pays de l'Aſie qu'il parcourut. Il vouloit s'aſſurer par lui-même ſi les (*c*) Colchidiens étoient Egyptiens d'origine, comme on le lui avoit dit en Egypte, & s'ils étoient les deſcendans d'une partie de l'armée de Séſoſtris, qui s'étoit établie dans ce Pays. De la Colchide, il paſſa chez les Scythes

---

(*a*) Id. lib. I, §. XCV, CLXXXI, CLXXXII, CLXXXIII.

(*b*) M. le Préſident Bouhier auroit dû dire avec Hérodote *des Chaldéens*, & cela auroit donné une plus grande force à ſa preuve. Car les Chaldéens, qui étoient les Prêtres des Babyloniens, ne voyageoient pas en ce temps-là hors de la Babylonie.

(*c*) Herodot. lib. II, §. CIV & CV.

& chez les Getes, delà en Thrace, de la Thrace en Macédoine, & enfin il revint en Grece par l'Epire. S'il n'avoit pas bien connu tous ces différens Pays, comment auroit-il pu en donner une deſcription exacte & parler avec clarté de l'expédition de Darius chez les Scythes & de celle de Xerxès dans la Grece ?

De retour dans ſa Patrie, il n'y fit pas un long ſéjour. Lygdamis en étoit alors Tyran. Il étoit fils (*a*) de Piſindélis, & petit-fils d'Artémiſe, qui s'étoit diſtinguée à la journée de Salamine. Ce Tyran avoit fait mourir Panyaſis, oncle de notre Hiſtorien. Celui-ci ne croyant pas ſes jours en ſûreté ſous un Gouvernement ſoupçonneux & cruel, chercha un aſyle à Samos. Ce fut dans cette douce retraite qu'il mit en ordre les matériaux qu'il avoit apportés, qu'il fit le plan de ſon Hiſtoire & qu'il en compoſa les premiers livres. La tranquillité & les agrémens dont il y jouiſſoit n'éteignirent point en lui le goût de la liberté. Ce goût, inné, pour ainſi dire, chez les Grecs, joint au preſſant déſir de la vengeance, lui inſpira le deſſein de chaſſer Lygdamis. Dans cette vue il ſe ligua avec les mécontens, & ſurtout avec les amis de la liberté. Lorſqu'il crut la partie aſſez bien liée, il reparut tout-à-coup à Halicarnaſſe ; & s'étant mis à la tête des conjurés,

---

(*a*) Suidas voc. Ἡρόδοτος.

il chaſſa le Tyran. Cette action généreuſe n'eut d'autre récompenſe que la plus noire ingratitude. Il falloit établir une forme de Gouvernement qui conſervât à tous les Citoyens l'égalité, ce droit précieux que tous les hommes apportent en naiſſant. Mais cela n'étoit gueres poſſible dans une Ville partagée en factions, où des citoyens s'imaginoient avoir, par leur naiſſance & par leurs richeſſes, le privilége de gouverner, & d'exclure des honneurs la claſſe mitoyenne, ou même de la vexer. L'Ariſtocratie, la pire eſpece de tous les Gouvernemens, étoit leur idole favorite. Ce n'étoit pas l'amour de la liberté qui les avoit armés contre le Tyran, mais le déſir de s'attribuer ſon autorité & de régner avec le même deſpotiſme. La claſſe mitoyenne & le Peuple, qui avoient eu peu de choſe à redouter du Tyran, crurent perdre au change, en voyant le Gouvernement entre les mains d'un petit nombre de citoyens, dont il falloit aſſouvir l'avidité, redouter les caprices & même les ſoupçons. Hérodote devint odieux aux uns & aux autres : à ceux-ci, parce qu'ils le regardoient comme l'auteur d'une révolution qui avoit tourné à leur déſavantage ; à ceux-là, parce qu'ils le regardoient comme un ardent défenſeur de la démocratie.

En butte (*a*) aux deux factions qui partageoient

(*a*) Suidas voc. Ἡρόδοτος.

l'Etat, il dit un éternel adieu à ſa Patrie & partit pour la Grece. On célébroit alors la LXXXI^e Olympiade. Hérodote ſe rendit aux Jeux Olympiques : voulant s'immortaliſer & faire ſentir en même-temps à ſes concitoyens quel étoit l'homme qu'ils avoient forcé de s'expatrier, il (*a*) lut dans cette aſſemblée, la plus illuſtre de la Nation la plus éclairée qui fût jamais, le commencement de ſon Hiſtoire, ou peut-être les morceaux de cette même Hiſtoire les plus propres à flatter l'orgueil d'un Peuple, qui avoit tant de ſujets de ſe croire ſupérieur aux autres. Thucydides, qui n'avoit encore que quinze ans, mais en qui l'on remarquoit déjà des étincelles de ce beau génie, qui fut l'un des plus brillans ornemens du ſiecle de Périclès, ne put s'empêcher (*b*) de répandre des larmes à la lecture de cette Hiſtoire. Hérodote, qui s'en apperçut, dit au pere du jeune homme; Olorus, votre fils brûle du déſir des connoiſſances.

Je m'arrête un moment pour prouver que ce fut en la LXXXI^e Olympiade qu'Hérodote lut une partie de ſon Hiſtoire à la Grece aſſemblée. Il eſt certain qu'Hérodote, ayant abandonné Halicarnaſſe & voulant ſe faire un nom, ſe rendit

---

(*a*) Aul. Gell. Noct. Attic. lib. XV, §. XXIII. Dodwell, Apparat. ad Annal. Thucydid. ſect. XVIII.
(*b*) Marcellinus in vitâ Thucydidis, pag. 9, lin. 15.

à Olympie & qu'il y lut une partie de ſon Hiſtoire, qui fut tellement goûtée, qu'on donna aux neuf livres qui la compoſoient, le nom des Muſes. Lucien le dit de la maniere (*a*) la plus claire & la plus formelle. D'un autre côté, Marcellinus nous apprend (*b*) que Thucydides verſa des larmes en entendant cette lecture, & qu'Hérodote, témoin de ſes pleurs, adreſſa au pere de Thucydides le mot que je viens de rapporter. Thucydides (*c*) eſt né la premiere année de la LXXVII^e Olympiade, au printemps, & par conſéquent l'an 4243 de la Période Juliene, 471 ans avant notre Ere. Il avoit donc quinze ans & quelques mois, lorſqu'il aſſiſta à cette lecture. Il pouvoit déjà être ſenſible aux agrémens du ſtyle; mais cette ſenſibilité n'en étoit pas moins ſurprenante dans un âge ſi tendre, & faiſoit concevoir de grandes eſpérances. Si l'on ſuppoſe que cet événement appartient à l'Olympiade précédente, il devient plus merveilleux, pour ne pas dire incroyable. Si on le recule au contraire juſqu'à la LXXXII^e Olympiade, Thucydides ayant alors dix-neuf ans

---

(*a*) Lucian. in Herodoto, §. I, Tom. I, pag. 833.
Il n'eſt pas certain, quoiqu'en diſe Lucien, qu'on ait alors donné le nom des Muſes aux neuf livres de l'Hiſtoire d'Hérodote. Voyez dans ma traduction la premiere note ſur le III^e livre, Tome III, page 265.

(*b*) Marcellin. in vitâ Thucydidis, pag. 9.

(*c*) Aulu-Gell. Noct. Attic. lib. XV, cap. XXIII.

& quelques mois, ſa ſenſibilité n'auroit rien eu de ſurprenant & ne ſe ſeroit pas fait remarquer. Il faut donc regarder comme conſtant, avec (*a*) Dodwell, que cet Hiſtorien avoit alors quinze ans. Le Pere Corſini, Clerc Régulier des Ecoles Pies, eſt auſſi de cet avis dans ſes (*b*) Faſtes Attiques, & cite, pour le prouver, Lucien dans le Traité ſur la Maniere d'écrire l'Hiſtoire, quoiqu'il n'en ſoit pas queſtion dans cet Ouvrage. Ce Savant n'avoit pas cependant ſur ce fait des idées bien arrêtées, puiſque page 213 du même Ouvrage, il recule cette lecture juſqu'à la premiere année de la LXXXIV^e Olympiade, c'eſt-à-dire, de douze ans; ce qui me fait croire qu'il confond en cette occaſion la lecture aux Jeux Olympiques avec celle que fit le même Hiſtorien aux Panathénées, quoique celle-ci précede la quatre-vingt-quatrieme Olympiade de plus de quinze jours.

Revenons à notre ſujet. Encouragé par les applaudiſſemens qu'il avoit reçus, Hérodote employa les douze années ſuivantes à continuer ſon Hiſtoire & à la perfectionner. Ce fut alors qu'il voyagea dans toutes les parties de la Grece, qu'il n'avoit fait juſqu'à ce moment que parcou-

---

(*a*) Dodwelli Apparat. ad Annal. Thucydid. ſect. XVIII.

(*b*) Faſti Attici, Tom. III, pag. 203.

rir, qu'il examina avec la plus ſcrupuleuſe attention les archives des différens Peuples, & qu'il s'aſſura des principaux traits de leur Hiſtoire, ainſi que des généalogies des plus illuſtres Maiſons de la Grece, non-ſeulement en parcourant leurs archives, mais en liſant leurs inſcriptions. Car dans ces anciens temps on tranſmettoit à la poſtérité les événemens les moins intéreſſans, ainſi que les plus remarquables, par le moyen d'inſcriptions gravées ſur des monumens durables, ou ſur des trépieds qu'on conſervoit avec le plus grand ſoin dans les Temples. Ces inſcriptions contenoient les noms de ceux qui avoient eu part à ces événemens, avec ceux de leurs peres & de leurs tribus, enſorte que pluſieurs ſiecles après il étoit impoſſible de s'y méprendre, malgré l'identité des noms, qui ſe remarquoient quelquefois ſur ces monumens.

Ce fut dans une de ces excurſions qu'il alla à Corinthe & qu'il y récita, ſi l'on en croit (*a*) Dion Chryſoſtome, la deſcription de la bataille de Salamine, avec des circonſtances honorables pour les Corinthiens & ſur-tout pour Adimante qui les commandoit. » Mais, continue le Sophiſte dans le Diſcours qu'il adreſſe aux Corinthiens, » Hérodote vous ayant demandé une récompenſe,

(*a*) Dionis Chryſoſt. Corinthiaca Orat. XXXVII, Tom. II, pag. 103. ex Edit. Reiskii.

» & ne l'ayant pas obtenue, parce que vos ancê-
» tres dédaignoient de mettre la gloire à prix
» d'argent, il changea les circonſtances de cette
» bataille & les raconta d'une maniere qui vous
» étoit défavorable «.

Un fait de cette nature, s'il étoit prouvé, déceleroit une ame vile, &, loin de chercher à juſtifier Hérodote, content d'admirer l'Ecrivain, j'abandonnerois l'homme au juſte mépris qu'il mériteroit. Mais la réponſe me paroît très-facile. 1°. S'il n'y avoit pas eu deux opinions très-conſtantes ſur la conduite qu'avoient tenue les Corinthiens à la journée de Salamine, Hérodote ſe ſeroit expoſé en les rapportant au riſque d'être démenti par la majeure partie de la Grece, dont il cherchoit à capter la bienveillance & qui étoit alors alliée & amie des Corinthiens. 2°. Dion Chryſoſtome vivoit plus de cinq ſiecles après cette bataille, tandis que notre Hiſtorien étoit né quatre ans avant qu'elle ſe donnât. Le premier n'en pouvoit connoître les particularités que par l'Hiſtoire & les Monumens, tandis que l'autre en étoit inſtruit non-ſeulement par les Monumens, mais encore par le témoignage d'une infinité de perſonnes qui s'y étoient trouvées. 3°. L'autorité de ces Monumens n'eſt pas ſi grande dans cette occaſion qu'elle l'eſt dans la plupart des autres. Car Hérodote (*a*) raconte lui-même que pluſieurs

(*a*) Herodot. lib. IX, §. LXXXIV.

Peuples, dont on montroit la ſépulture à Platées, honteux de ne s'être pas trouvés au combat, avoient érigé des cénotaphes de terres amoncelées, afin de ſe faire honneur dans la poſtérité. Les Corinthiens peuvent en avoir fait autant après la journée de Salamine. 4°. Les vers que fit Simonides en l'honneur des Corinthiens & d'Adimante leur Général, ne paroîtront jamais une preuve concluante à ceux qui connoîtront la cupidité de ce Poëte & à quel point il proſtituoit ſa plume au plus offrant. 5°. Si le fait, rapporté par Dion Chryſoſtome, eût été vrai, Plutarque qui ne laiſſe échapper aucune occaſion de critiquer Hérodote, auroit d'autant moins manqué de lui faire à ce ſujet les plus cruels reproches, que de ſon (*a*) aveu il le déteſtoit, parce que cet Hiſtorien avoit dit de ſes compatriotes des vérités qui n'étoient pas à leur avantage. Il prétend, il eſt vrai, que les Corinthiens ſe comporterent vaillamment à la journée de Salamine & qu'Hérodote a ſupprimé leurs louanges par malignité. Cependant, loin de les ſupprimer, il a rapporté ce que les Grecs racontoient de plus flatteur pour ce Peuple; mais comme il faiſoit profeſſion d'impartialité, il n'a pas cru devoir paſſer ſous ſilence ce qu'en diſoient auſſi les Athéniens. Ce ſeroit ici le lieu de réfuter ce qu'avance Plutarque pour prouver que les

(*a*) Plutarch. de Herodoti Malignitate, pag. 854.

Corinthiens ſe couvrirent de gloire à cette bataille, mais comme cela me meneroit trop loin & que vraiſemblablement très-peu de lecteurs prendroient intérêt à cette diſcuſſion, je crois devoir d'autant moins l'entreprendre, que cette digreſſion n'eſt peut-être déjà que trop longue.

Douze ans après avoir lu une partie de ſon Hiſtoire aux Jeux Olympiques, Hérodote en lut une autre à Athenes à la fête des Panathénées qu'on célébroit au mois de Juin. Cette lecture eut donc (*a*) lieu l'an 444 avant notre Ere, & la quatrieme année de la LXXXIV^e Olympiade n'étoit pas encore tout-à-fait achevée. Les Athéniens ne ſe bornerent pas à des louanges ſtériles. Ils lui firent préſent de dix talens, par un décret, propoſé par Anytus & ratifié par le Peuple aſſemblé, comme l'atteſte (*b*) Diyllus, Hiſtorien très-eſtimé. C'eſt ſans doute de cette récompenſe qu'il faut entendre ce que dit Euſebe, à l'endroit que je viens de citer, qu'Hérodote fut honoré par les Athéniens.

Il ſemble que cet accueil auroit dû le fixer à Athenes. Cependant il ſe joignit à la Colonie que les Athéniens (*c*) envoyerent à Thurium au commencement de l'Olympiade ſuivante. Le goût qu'il

---

(*a*) Euſebii Chronic. Canon. pag. 169. Conf. Scaligeri animadverſiones, pag. 104.

(*b*) Plutarch. de Herod. Malignit. pag. 862. B.

(*c*) Plin. Hiſt. Nat. lib. XII, cap. IV, pag. 657.

avoit pour les voyages l'emporta peut-être ſur la reconnoiſſance qu'il devoit aux Athéniens ; mais peut-être auſſi ne crut-il pas quitter Athenes, en accompagnant un ſi grand nombre d'Athéniens, parmi leſquels il y en avoit de très-diſtingués. Lyſias, âgé (*a*) ſeulement de quinze ans, qui devint dans la ſuite un très-grand (*b*) Orateur, étoit du nombre des colons. Hérodote avoit alors quarante ans; car (*c*) il étoit né 484 ans avant notre Ere, & la premiere année de la LXXIV^e Olympiade.

Il fixa ſa demeure à Thurium, ou s'il en ſortit ce ne fut que pour faire quelques Voyages dans la grande Grece, je veux dire, dans cette partie de l'Italie, qui étoit peuplée par des Colonies Grecques, & qui fut ainſi nommée, non parce qu'elle étoit plus conſidérable que le reſte de la Grece, mais parce que Pythagore (*d*) & les Pythagoriciens lui acquirent une grande célébrité. Il y a beaucoup d'apparence qu'il paſſa le reſte de ſes jours dans cette Ville, quoiqu'il y ait des

---

(*a*) Dionyſ. Halicarnaſſ. in Lyſiâ, pag. 130.

(*b*) Tum fuit Lyſias, ipſe quidem in cauſis forenſibus non verſatus, ſed egregiè ſubtilis ſcriptor atque elegans : quem jam propè audeas oratorem perfectum dicere. Cicero de claris Oratoribus. §. IX.

(*c*) A. Gell. Noct. Attic. lib. XV, cap. XXIII.

(*d*) Jamblich. in vitâ Pythagoræ, cap. VI, pag. 23, cap. XXIX, pag. 141.

Ecrivains (*a*) qui assurent qu'il mourut à Pella en Macédoine, & il paroît certain que ce fut par cette raison qu'on lui donna quelquefois le surnom d'Hérodote de Thurium. Strabon le dit positivement. Voici comment s'exprime ce savant Géographe, en parlant de la Ville d'Halicar-» nasse. L'Historien (*b*) Hérodote étoit de cette » Ville. On l'a depuis appellé Thurien, parce » qu'il fut du nombre de ceux que l'on en-» voya en Colonie à Thurium «. L'Empereur Julien ne l'appelle pas autrement dans le fragment d'une lettre que nous a conservé Suidas. » Si (*c*) le Thurien paroît à quelqu'un un » Historien digne de foi «. La chose fut même poussée si loin qu'Hérodote ayant commencé son Histoire par ces mots : » en publiant ces Recher-» ches, Hérodote d'Halicarnasse &c «. Aristote, qui cite ce commencement, a changé cette expression en celle (*d*) d'Hérodote de Thurium. Ce Savant n'est pas le seul qui l'ait fait, car Plutarque (*e*) observe que beaucoup de personnes avoient fait aussi le même changement.

Le loisir, dont il jouit dans cette Ville, lui

(*a*) Suidas voc. Ἡρόδοτος.

(*b*) Strab. lib. XIV, pag. 970. A.

(*c*) Εἰ τῷ πιστὸς ὁ Θούριος εἶναι λογοποιὸς δοκεῖ. Suidas voc. Ἡρόδοτος.

(*d*) Aristot. Rhetoric. lib. III, cap. V, pag. 167.

(*e*) Plutarch. de Exsilio. pag. 604, F.

permit de retoucher ſon Hiſtoire & d'y faire quelques additions conſidérables. C'eſt ainſi qu'il faut entendre ce paſſage de Pline, *urbis* (*a*) *noſtræ trecenteſimo anno..... auctor ille* (*Herodotus*) *Hiſtoriam condidit Thuriis in Italiâ* : car il eſt certain qu'il avoit lu une partie de ſon Hiſtoire à Athenes, avant que de partir pour Thurium, & que douze ans auparavant il en avoit lu une autre aux Jeux Olympiques. Ce paſſage de Pline a induit en erreur le (*b*) ſavant M. des Vignoles. Je n'entreprendrai pas de le réfuter, M. le Préſident Bouhier l'ayant fait avec ſuccès dans le chapitre premier de ſes Recherches & Diſſertations ſur Hérodote.

On ne peut douter qu'il n'ait ajouté beaucoup de choſes pendant ſon ſéjour à Thurium, puiſqu'il rapporte des faits qui ſont poſtérieurs à ſon Voyage dans la grande Grece. Quelques Savans l'ont remarqué avant moi, & ſur-tout MM. Bouhier & Weſſeling. Il faut mettre de ce nombre 1°. l'invaſion que les (*c*) Lacédémoniens firent dans l'Attique la premiere année de la Guerre du Péloponneſe, invaſion dans laquelle ce Pays fut ravagé, excepté Décelée qu'ils épargnerent par reconnoiſſance pour un bienfait des Décéléens.

(*a*) Plin. Hiſt. Nat. lib. XII, cap. IV, pag. 657.

(*b*) Chronologie de l'Hiſtoire Sainte, liv. VI, chap. IV, §. XII, Tom. II, page 769 & 770.

(*c*) Herodot. lib. IX, §. LXXII.

2°. Le funeſte ſort des (*a*) Ambaſſadeurs que les Lacédémoniens envoyerent en Aſie, la ſeconde année de la guerre du Péloponneſe & l'an 430 avant notre Ere. 3°. La défection des Medes ſous Darius Nothus, que ce Prince remit peu après ſous le joug. Cet événement, que rapporte (*b*) Hérodote, & qui eſt certainement (*c*) de la XCIII^e Olympiade, de la vingt-quatrieme année de la guerre du Péloponneſe, & de l'an 408 ans avant notre Ere, prouve qu'Hérodote avoit ajouté ce fait dans un âge très-avancé.

M. le Préſident Bouhier (*d*) plaçoit auſſi après le Voyage d'Hérodote dans la grande Grece la retraite d'Amyrtée dans l'iſle d'Elbo, dont parle (*e*) Hérodote. Ce Savant, trompé par (*f*) le Syncelle, ſuppoſoit que ce Prince s'étoit réfugié dans cette iſle la quatorzieme année de la Guerre du Péloponneſe & l'an 417 avant notre Ere. Dodwell (*g*) & (*h*) M. Weſſeling avoient bien vu que la révolte d'Amyrtée ayant commencé la

---

(*a*) Id. lib. VII, §. CXXXVII.
(*b*) Id. lib. I, §. CXXX.
(*c*) Voyez ma Traduction, Tome I, page 382, note 294.
(*d*) Recherches & Diſſertations ſur Hérodote, pag. 6.
(*e*) Herodot. lib. II, §. CXL.
(*f*) Syncelli Chronogr. pag. 256.
(*g*) Dodwelli Annal. Thucyd. pag. 98 & 99.
(*h*) In Præfatione ad Herodotum.

ſeconde année de la LXXIX^e Olympiade, la fin de cette révolte étoit de la ſeconde année de l'Olympiade ſuivante & par conſéquent antérieure de quatorze ans au départ de notre Hiſtorien pour la grande Grece. Je n'en rapporterai point ici les preuves, l'ayant fait d'une maniere aſſez ample dans mon (*a*) Eſſai ſur la Chronologie.

Il paroît qu'Hérodote fixa ſa demeure à Thurium, & qu'il n'en ſortit que pour voyager dans la grande Grece & en Sicile. Ce fut dans ces Voyages qu'il apprit pluſieurs particularités ſur les Villes de Rhégium, de Géla, de Zancle & ſur leurs Tyrans, particularités qu'il a tranſmiſes à la poſtérité.

On vient de voir que notre Hiſtorien avoit ſoixante-dix-ſept ans, quand il ajouta à ſon Hiſtoire la révolte des Medes. On ignore juſqu'à quel âge il pouſſa ſa carriere & dans quel Pays il la termina. Il eſt vraiſemblable qu'il mourut à Thurium, & nous avons, pour appuyer cette préſomption, le témoignage poſitif de Suidas, qui nous apprend encore qu'il fut enterré ſur la Place publique de cette Ville. Ce qui peut en faire douter, c'eſt que le même Ecrivain ajoute que quelques Auteurs le font mourir à Pella en Macédoine. Mais comme on ignore le nom même

---

(*a*) Voyez ma Traduction, Tome VI, page 229 & 230.

de ces Auteurs, on ne ſait s'ils ont quelque autorité & quel dégré de confiance ils méritent.

Marcellin écrit, dans (*a*) la Vie de Thucydides, que l'on voyoit parmi les Monumens de Cimon à Cœlé près des Portes Mélitides, le Tombeau d'Hérodote. On pourroit conclure de ce paſſage qu'Hérodote mourut à Athenes, & c'étoit le ſentiment (*b*) de M. le Préſident Bouhier. Qui nous aſſurera cependant que ce fut un vrai tombeau & non pas un cénotaphe? Si on érigea à notre Hiſtorien un Monument dans le lieu deſtiné à la ſépulture de la Maiſon de Cimon, c'eſt qu'en partant pour Thurium, il obtint à Athenes le droit de Cité, & qu'il fut probablement adopté par quelqu'un de cette Maiſon, l'une des plus illuſtres de cette Ville. Car ſans cette adoption, on ne lui auroit pas élevé un Monument dans ce lieu, où il n'étoit pas permis d'inhumer perſonne (*c*) qui ne fût de la famille de Miltiades. C'eſt ce qu'a très-bien prouvé (*d*) Dodwell.

Il reſte cependant encore quelque incertitude, que l'Inſcription, rapportée (*e*) par Etienne de

---

(*a*) Marcellinus in vitâ Thucydidis, pag. 3.
(*b*) Recherches & Diſſert, ſur Hérodote, page 8.
(*c*) Marcellinus loco laudato.
(*d*) Apparat. ad Annal. Thucydid. §. XX, pag. 25.
(*e*) Stephan. Byzant. voc. Θούριοι.

Byzance, feroit disparoître, si l'on étoit assuré qu'elle a été trouvée à Thurium. Car le premier Vers de cette Inscription atteste que les cendres de notre Historien reposoient sous ce Tombeau. Je ne crois pouvoir mieux terminer sa Vie que par cette Epitaphe. » Cette terre recéle dans son » sein Hérodote, fils de Lyxès, le plus illustre » des Historiens Ioniens & Dorien d'origine. » Fuyant l'insatiable Momus, Thurium devint sa » Patrie «.

INDEX

Des Auteurs, & des Editions dont j'ai fait uſage dans mes Notes.

1 ABULFEDÆ deſcriptio Ægypti, Arabice & Latine, cum notis Jo. Dav. Michaëlis. *Goettingæ*, 1776, in-4.

2 Achillis Tatii Erotica, *ſive* de Clitophontis & Leucippes amoribus libri VIII, Gr. & Lat. cum notis Benj. Gottl. Boden. *Lipſiæ*, 1776, in-8.

3 Acta Eruditorum publicata Lipſiæ ab anno 1682, ad annum 1776. *Lipſiæ*, in-4.

4 Adagia, *ſive* Proverbia Græcorum ex Zenobio ſeu Zenodoto, Diogeniano & Suidâ, Gr. & Lat., *Antverpiæ*, 1612, in-4.

5 Æliani Hiſtoria varia, Gr. & Lat., cum notis Variorum; curâ Abrah. Gronovii. *Amſtelodami*, 1731, 2 vol. in-4.

6 Ejuſdem de naturâ Animalium libri XVII, Gr. & Lat., cum animadverſionibus Conr. Geſneri & Trilleri, curâ Abrah. Gronovii. *Londini*, 1744, 2 vol. in-4.

7 Æneæ Tactici Commentarius Poliorceticus. (*Voyez le N°.* 212).

8 Æſchyli Tragœdiæ VII, Gr. & Lat., cum Scholiis Græcis & notis Thom. Stanleii; curâ Jo. Corn. de Paw, qui ſuas adjecit. *Hagæ-Comitum*, 1745, 2 vol. in-4.

9 Æſchinis Orationes, Græce. (*Voyez le N°.* 184).

N. B. Je cite quelquefois auſſi l'Edition de Wolf, qui ſe trouve avec

ſon Démoſthene ; mais il eſt aiſé de le reconnoître, par ce que j'indique non-ſeulement la page, mais encore la lettre, qui étant entre la colonne Grecque & la Latine, ſert à déſigner les diviſions de la page.

10 Æſchinis Socratici Dialogi tres, Gr. & Lat., cum notis Horrei. *Leovardiæ*, 1718, in-8.

11 Agatharchides de Rubro mari, Gr. & Lat. (*Voyez le premier Volume du N°.* 115).

12 Agathiæ Scholaſtici de rebus geſtis Imperatoris Juſtiniani. *Pariſiis*, e Typogr. Reg., 1688, in-fol.

13 Alciphronis Epiſtolæ, Gr. & Lat., cum notis Steph. Bergleri. *Lipſiæ*, 1715, in-8.

14 Proſp. Alpini, de plantis Ægypti liber. *Patavii*, 1640, in-4.

15 Ejuſdem, de plantis exoticis libri duo. *Venetiis*, 1627, in-4.

16 Ammianus Marcellinus, cum notis Valeſii & Gronovii. *Lugd. Batav.* 1693, in-fol.

17 Ammonius de adfinium vocabulorum differentiâ. Accedunt opuſcula nondum edita : Eranius de differentiâ ſignificationis, Lesbonax de figuris grammaticis &c., curâ Lud. Caſp. Valckenaer. *Lugd. Batav.* 1734, in-4.

18 Anacreon Teius, Poeta Lyricus, Gr. & Lat., cum notis Joſuæ Barnes. *Cantabrigiæ*, 1705, in-12.

19 Analecta veterum Poetarum Græcorum, Græce, cum notis Rich. Franc. Phil. Brunck. *Argentorati*, 1772 & ſeq., 3 vol. in-4.

20 Andocidis Orationes, Græce. (*Voyez le N°.* 184).

21 Anthologia diverſorum Epigrammatum, Græce apud Henricum Stephanum. 1566, in-4.

22 Anthologiæ Græcæ à Conſtantino Cephala conditæ libri tres, Gr. & Lat. *Oxonii*, 1766, in-8.

23 Anthologia veterum Latinorum Epigrammatum & Poe-

matum : *sive*, Catalecta Poetarum Latinorum in sex libros digesta, cum notis Variorum; curâ Petri Burmanni Secundi, qui perpetuas adnotationes adjecit. *Amstelodami*, 1759-1773, 2 vol. in-4.

24 Antigoni Carystii Historiarum Mirabilium Collectanea, Gr. & Lat., cum notis Meursii. *Lugd. Batav.*, 1619, in-4.

25 Antiquitates Asiaticæ Christianam æram antecedentes, notis & commentariis illustratæ per Edm. Chishull. *Londini*, 1728, in-fol.

26 L'Antiquité expliquée & représentée en figures, par Dom de Montfaucon. *Paris*, 1719-1724, 15 vol. in-fol.

27 Antonini Liberalis transformationum congeries. Gr. & Lat., cum notis Henr. Verheyk. *Lugd. Batav.*, 1774, in-8.

28 Apollodori Athenienſis Bibliotheca. (*Voyez le N°.* 137).

29 Apollonii Dyscoli Historia commentitia, Gr. & Lat., cum notis Meursii. *Lugd. Batav.*, 1622, in-4.

30 Apollonii Rhodii Argonautica, antiquis unà & optimis cum commentariis, Græce. *Venetiis*, Aldus, 1521, in-8.

31 Apollonii Sophistæ Lexicon Græcum Iliadis & Odysseæ, curâ Villoison. *Parisiis*, 1773, in-fol.

32 Apuleii Madaurensis Platonici Philosophi opera, in usum Delphini. *Parisiis*, 1688, in-4.

33 Arati Phænomena, Theonis Scholia, Eratosthenis Catasterismi &c. Græce. *Oxonii*, 1672, in-8.

34 Aretæi Cappadocis de Causis & signis morborum acutorum libri IV, & de curatione eorumdem morborum libri IV, Gr. & Lat., cum notis. *Lugd. Batav.*, 1735, in-fol.

35 Aristidis Opera, Græce. *Florentiæ*, 1516, in-fol.

36 Aristophanis Comœdiæ, Gr. & Lat., cum Scholiis antiquis

tiquis Græcis. Accedunt notæ Is. Casauboni, Ezech. Spanhemii &c. ex recensione & cum notis Ludol. Kusteri. *Amstelodami*, 1710, in-fol.

N. B. J'ai revu depuis une partie des passages que je cite de cet Auteur sur l'Edition qu'en a donnée M. Brunck en 1783, à Strasbourg.

37 Aristotelis opera, Gr. & Lat., ex recensione Gul. Duval. *Parisiis*, e Typogr. Regiâ, 1619, 2 vol. in-fol.

N. B. Je me suis servi assez souvent de l'Edition d'Alde.

38 Ejusdem de Rhetoricâ libri tres, Græce, cum notis. *Oxonii*, 1759, in-8.

39 Arnobii adversùs gentes libri VII, cum integris omnium commentariis. *Lugd. Batav.*, 1651, in-4.

40 Arriani Expeditionis Alexandri libri VII, & Historia Indica, Gr. & Lat., cum notis & indice Raphelii. *Amstelodami*, 1757, in-8.

41 Ejusdem Periplus Ponti Euxini, Gr. & Lat. (*Voyez le premier Volume du N°.* 115).

42 Ejusdem Ars tactica, Acies cōntra Alanos &c., Gr. & Lat., cum notis variorum. *Amstelodami*, 1683, in-8.

43 Artemidori Daldiani & Achmetis Oneirocritice, Gr. & Lat., cum notis Rigaltii. *Lutetiæ*, 1603, in-4.

44 Athenæi Deipnosophistarum libri XV, Gr. & Lat., cum notis Isaaci Casauboni. *Lugduni*, 1612, in-fol.

45 Athenagoræ Athenienſis Philosophi Legatio pro Christianis &c., Gr. & Lat., cum notis Ed. Dechair. *Oxoniæ*, 1706, in 8.

46 Auctores Mythographi latini, Caius Julius Hyginus, Fab. Plan. Fulgentius, Lactantius Placidius, Albricus

Philoſophus, cum notis variorum; curâ Van Staveren. *Lugd. Batav.*, 1742, in-4.

47 Auli-Gellii Noctium Atticarum libri XX, cum notis Gronovii. *Lipſiæ*, 1762, 2 vol. in-8.

48 Auſonii Opera, cum notis & interpretatione Floridi, in uſum Delphini: Edidit & animadverſiones adjecit Jo. Bapt. Souchay. *Pariſiis*, 1730, in-4.

49 Rich. Bentleii Epiſtola ad Joannem Millium (*Voyez le N°.* 163).

50 Samuelis Bochart operâ omnia: hoc eſt, Phaleg. Chanaan & Hierozoicon. *Lugd. Batav.*, 1712, 3 vol. in-fol.

51 Briſſonii de Regio Perſarum principatu libri tres. *Argentorati*, 1710, in-8.

52 De Byſſo antiquorum liber ſingularis, quo ex Ægyptiâ linguâ res veſtiaria antiquorum explicatur &c. *Londini*, 1776, in-8.

53 Callimachi Hymni, Epigrammata & fragmenta, Gr. & Lat., cum notis variorum; curâ Jo. Aug. Erneſti, qui ſuas notas adjecit. *Lugd. Batav.* 1761, 2 vol. in-8.

54 Canones Iſagogici. (*Voyez le N°.* 105).

55 Chriſtoph. Cellarii notitia orbis antiqui &c. *Lipſiæ*, 1731, 2 vol. in-4.

56 M. T. Ciceronis opera, cum delectu commentariorum, curâ Joſ. d'Olivet. *Pariſiis*, 1740, 9 vol. in-4.

57 Charitonis Aphrodiſienſis de Chæreâ & Callirrhoë libri VIII, Gr. & Lat., cum notis d'Orville. *Amſtelodami*, 1750, in-4.

58 Chronicon Hiſtoriam Catholicam complectens ab exordio mundi ad Nativitatem Jeſu Chriſti, & exinde ad annum à Chriſto nato LXXI. auctore Edw. Simſon, cum animadverſionibus Pet. Weſſeling. *Amſtelodami*, 1752, in-fol.

59 Chronicon Paſchale à mundo condito ad Imperatorem Heraclium, Gr. & Lat., cum notis Car. Dufreſne du Cange. *Pariſiis*, è Typogr. Regiâ, 1688, in-fol.

60 Chronicus Canon Ægyptiacus, Hebraïcus, Græcus, & diſquiſitiones Jo. Marsham. *Londini*, 1672, in-fol.

61 Chronologie de l'Hiſtoire Sainte & des Hiſtoires étrangeres qui la concernent depuis la ſortie d'Egypte juſqu'à la Captivité de Babylone ; par Alph. Deſvignoles. *Berlin*, 1755, 2 vol. in-4.

62 Chronologie des Rois du grand Empire des Egyptiens, par M. d'Origny, *Paris*, 1765, 2 vol. in-12.

63 Clavis Ciceroniana, *ſive* Indices rerum & verborum Philologico-Critici in Opera Ciceronis, auctore Jo. Aug. Erneſti, editio 3ª., longe auctior. *Halæ*, 1768, in-8.

64 Clementis Alexandrini opera, Gr. & Lat., cum notis Potter. *Oxonii*, 1715, 2 vol. in-fol.

65 Commentarii Academiæ Scientiarum Petropolitanæ, &c. *Petropoli*, 1728 *& ſeq.*, in-4.

66 Commentarii Linguæ Græcæ, auctore Gul. Budæo. *Pariſiis*, 1548, in-fol.

67 Cononis Narrationes Gr. & Lat. (*Voyez le N°.* 137).

68 Cornelii Nepotis vitæ excellentium Imperatorum, cum notis variorum ; curâ Auguſtini Van Staveren. *Lugd. Batav.* 1734, in-8.

69 Cteſiæ Fragmenta. Gr. & Lat. (*Voyez le N°.* 197).

70 Gisb. Cuperi Harpocrates, *ſive* explicatio imagunculæ quæ in figuram Harpocratis formata repræſentat Solem. Ejuſdem monumenta antiqua inedita. Accedit Steph. le Moine Epiſtola, de Melanophoris. *Trajecti ad Rhenum*, 1694, in-4.

71 Ejuſdem Obſervationum libri IV, in quibus multi auctorum loci explicantur, emendantur. *Lipſiæ*, 1772 in-8.

72 Curæ noviſſimæ, *ſive* appendicula notarum & emendationum in Suidam, auctore Jo. Toup. *Londini*, 1775, in-8.

73 Demetrii Phalerei de Elocutione, Græcè, ex Edit. Aldi. (*Voyez le N°.* 233).

74 Demoſthenis opera omnia, Græcè, cum Scholiis Græcis. *Lutetiæ*, 1570, in-fol.

N. B. Je cite quelquefois auſſi l'Edition de Wolf; mais lorſque je le fais, j'indique toujours après le chiffre de la page la lettre de la colonne intermédiaire.

75 Demoſthenis, Æſchinis, Dinarchi & Demadis quæ ſuperſunt, Gr. & Lat., cum notis Jo. Taylor & Jer. Markland. *Cantabrigiæ*, tom. II & III, in-4.

76 Deſcription de l'Arabie d'après les Obſervations & les Recherches faites dans le Pays même, par M. Niebuhr. *Copenhague*, 1773, in-4.

77 A Deſcription of the Eaſt and ſome other Countries, by Rich. Pococke. *London*, 1743, 3 vol. in-fol.

78 Deſcription de l'Egypte, rédigée ſur les Mémoires de M. Maillet. *Paris*, 1735, in-4.

79 Deſcription of the Troad. (*Voyez le N°.* 99).

80 Dilucidationes Thucydideæ, auctore Lud. Fred. Abreſch. *Trajecti ad Rhenum*, 1755, in-8.

81 Dinarchi Orationes, Græcè. (*Voyez le N°* 184).

82 Diodori Siculi Bibliothecæ Hiſtoricæ libri qui ſuperſunt, Gr. & Lat., ex recenſione & cum notis Petri Weſſeling. *Amſtelodami*, 1746, 2 vol. in-fol.

83 Diogenes Laertius de vitis Philoſophorum, Gr. & Lat., cum notis variorum & Ægidii Menagii. *Amſtelodami*, 1692, 2 vol. in-4.

84 Dionis Caſſii Hiſtoriæ Romanæ quæ ſuperſunt, Gr. & Lat., cum notis Reimari. *Hamburgi*, 1750, 2 vol. in-fol.

85 Dionis Chryſoſtomi Orationes, Gr. & Lat., cum Iſ. Caſauboni diatribâ & Morellii Scholiis & animadverſionibus. *Lutetiæ Pariſiorum*, 1604, Typis Regiis. in-fol.

86 Dionyſii Halicarnaſſenſis Opera quæ ſuperſunt, Gr. & Lat., cum notis Jo. Hudſon. *Oxoniæ*, 1704, 2 vol. in-fol.

87 Dionyſii Periegetæ orbis deſcriptio, Gr. & Lat. (*Voyez le IV Volume du N°.* 115).

88 Dioſcoridis Anazarbæi opera quæ exſtant omnia, Gr. & Lat.; addita ſunt Scholia, ſive adnotationes. 1598, in-fol.

89 Diſſertatio de Priſcis Græcorum & Latinorum litteris. Ad calcem Palæographiæ Græcæ.

90 Henr. Dodwell de veteribus Græcorum, Romanorumque Cyclis, obiterque de Cyclo Judæorum ætate Chriſti, Diſſertationes. *Oxonii*, 1701, in-4.

91 Ejuſdem Annales Thucydidei, Xenophontei &c. *Oxonii*, 1702, in-4.

92 Emendationes in Suidam, auctore Jo. Toup. *Londini*, 1760 & ſeq., 3 vol. in-8.

93 Sexti Empirici opera, Gr. & Lat., cum notis Jo. Alberti Fabricii. *Lipſiæ*, 1718, in-fol.

94 Ennii fragmenta ab Hieron. Columnâ conquiſita, diſpoſita & explicata, cum notis variorum, curâ Franc. Heſſelii. *Amſtelodami*, 1707, in-4.

95 Epiſtola Critica ad Celeberrimum Virum Gul. Epiſcopum Gloceſtrienſem (le Docteur Warburton). *Londini*, 1767, in-8.

96 Eratoſthenis Cataſteriſmi, Gr. & Lat. (*Voyez le N°.* 33).

97 Erotiani, Galeni & Herodoti Gloſſaria in Hippocratem, Gr. & Lat. *Lipſiæ*, 1780, in-8.

98 Eſſais de Critique: 1°. ſur les Ecrits de M. Rollin; 2°. ſur les Traductions d'Hérodote; 3°. ſur le Dictionnaire Géographique de la Martiniere. *Amſterdam*, 1740, in-12.

99 An Eſſay on the original genius and Writings of Homer &c., by Rob. Wood: the Deſcription of the Troad, by the ſame. *London*, 1775, in-4.

100 Etymologicum magnum, Græcè, cum notis Friderici Sylburgii. 1594, in-fol.

101 Euripidis quæ exſtant, Gr. & Lat., cum Scholiis Græcis & notis Joſ. Barnes. *Cantabrigiæ*, 1694, in-fol.

102 Euripidis Phœniſſæ, Gr. & Lat., cum Scholiis Græcis & notis Lud. Caſp. Valckenaer. *Franequeræ*, 1755, in-4.

103 Euripidis Dramata Iphigenia in Aulide & Iphigenia in Tauris, Gr. & Lat., ex recenſione & cum notis Jer. Marklandi. *Londini*, 1771, in-8.

104 Euſebii Pamphili opera: ſcilicet, Præparatio & demonſtratio Evangelica, Gr. & Lat., ex verſione & cum notis Franc. Vigeri. *Pariſiis*, 1628, 2 vol. in-fol.

105 Euſebii Theſaurus temporum, Chronicorum Canonum omnimodæ Hiſtoriæ libri duo, Gr. & Lat., ex Editione & cum notis Joſephi Scaligeri. *Amſtelodami*, 1658, in-fol.

106 Euſtathii Commentaria ad Dionyſium Periegetem, Græcè. (*Voyez le Tome IV du N°.* 115).

107 Euſtathii Commentaria in Homerum, Græcè. (*Voyez le N°.* 139).

108 Jo. Alberti Fabricii Bibliotheca Græca. *Hamburgi*, 1705 & ſeq., 14 vol. in-4.

109 Fasti Attici, in quibus Archontum Athenienſium ſeries, Philoſophorum aliorumque illuſtrium virorum ætas, atque præcipuæ atticæ Hiſtoriæ capita per Olympicos annos diſpoſita deſcribuntur &c., auctore Edw. Corſini. *Florentiæ*, 1744, 4 vol. in-4.

110 L. Ann. Flori Epitome rerum Romanarum, cum notis variorum, ex Edit. Dukeri, Editio altera. *Lugd. Batav.*, 1744, in-8.

111 Foëſii Œconomia Hippocratis alphabeti ſerie diſtincta. *Francofurti*, 1588, in-fol.

112 Galeni Pergameni opera omnia, Græcè. *Baſileæ*, 1538, 5 vol. in-fol.

113 Galeni Gloſſarium. (*Voyez le N°.* 97).

114 Gemini Iſagoge, *ſive* Elementa Aſtronomiæ, Græcè. (Ce Traité ſe trouve Tome III de l'Ouvrage du P. Petau, *de Doctrinâ temporum. N°.* 191).

115 Geographiæ Veteris Scriptores Græci minores, Gr. & Lat., cum Diſſertationibus & notis Henr. Dodwell, & adnotationibus Jo. Hudſon. *Oxonii*, 1698 & ſeq., 4 vol. in-8.

116 Geoponicorum, *ſive* de Re Ruſticâ libri XX, Gr. & Lat., cum notis Needham. *Cantabrigiæ*, 1704, in-8.

117 Gregorius, Corinthi Metropolita, de Dialectis, Græcè, cum notis Gisberti Koen. *Lugd. Batav.* 1766, in-8.

118 Jo. Frid. Gronovii de Seſtertiis, *ſive* de pecuniâ vetere Græcorum & Romanorum libri IV. *Lugd. Batav.* 1691, in-4.

119 Val. Harpocrationis de Vocibus liber, Græcè, cum notis Jac. Gronovii: accedunt diatribe Henr. Stephani ad locos Iſocratis, item notæ & animadverſiones Henr. Valeſii. *Lugd. Batav.*, 1696, in-4.

120 Nic. Franc. Haym Theſaurus Britannicus, *ſeu* Mu-

ſeum numarium &c. *Vindobonæ*, 1763, 2 vol. in-4.
121 Heliodori Æthiopicorum libri X, Gr. & Lat., cum notis Bourdelotii. *Pariſiis*, 1619, in-8.
122 Heraclidæ Pontici de Politiis libellus, Gr. & Lat. Ad calcem Diſſertationis Cragii de Republicâ Lacedæmoniorum. *Lugd. Batav.*, 1670, in-8.
123 Adr. Heringa Obſervationum criticarum liber, in quo paſſim auctores veteres, Græci maximè, emendantur. *Leovardiæ*, 1749, in-8.
124 Hermogenis ars Rhetorica, Græcè. (*Voyez le N°.* 233).
125 Herodiani Hiſtoriarum libri VIII, Gr. & Lat. cum notis. *Oxonii*, 1704, in-8.
126 Heſychii Lexicon, Græce, cum notis variorum, edente Jo. Alberti. *Lugd. Batav.*, 1746-1766, 2 vol. in-fol.
127 Sancti Hieronymi opera, ſtudio Jo. Martiannay. *Pariſiis*, 1693 & ſeq., 5 vol. in-fol.
128 Hippocratis Coi opera, Gr. & Lat., curâ Jo. Ant. Van der Linden. *Lugd. Batav.*, 1665, 2 vol. in-8.
129 Hiſtoire Ancienne des Egyptiens, des Carthaginois, des Aſſyriens &c. par M. Rollin. *Paris*, 1740, 6 vol. in-4.
130 Hiſtoire de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, depuis ſon origine juſqu'à préſent, avec les Mémoires de Littérature. *Paris*, Imprimerie Royale, 1736 & années ſuivantes, 41 vol. in-4.
131 Hiſtoire des Celtes & particulierement des Gaulois & des Germains, depuis les tems fabuleux, juſqu'à la priſe de Rome par les Gaulois : par Pelloutier. *La Haye*, 1750, 2 vol. in-12.
132 Hiſtoire Civile & Naturelle du Royaume de Siam, par M. Turpin. *Paris*, 1771, 2 vol. in-12.
133 Hiſtoire de l'Empire de Conſtantinople ſous les Em-

pereurs François, par Geoffroy de Ville-Hardouin, *Paris*, 1657, in-fol.

134 Hiſtoire Générale des Voyages. *Paris*, 1748 & ſuiv., 19 vol. in-4.

135 Hiſtoire Philoſophique & Politique des Etabliſſemens & du Commerce des Européens dans les deux Indes. *La Haye*, 1774, 7 vol. in-8.

136 Hiſtoriæ Auguſtæ Scriptores ſex, cum notis Caſauboni, Salmaſii & Gruteri. *Lugd. Batav*, 1671, 2 vol. in-8.

137 Hiſtoriæ Poeticæ Scriptores antiqui, Gr. & Lat., curâ Thom. Gale. *Pariſiis*, 1675, in-8.

138 Lucæ Holſtenii notæ & caſtigationes in Stephani Byzantini Gentilia : Accedunt Scymni Chii Fragmenta & Theod. Ryckii Diſſertatio de primis Italiæ Colonis. *Lugd Batav.*, 1684, in-fol.

139 Homeri Ilias & Odyſſea, Græce, cum Commentariis Euſtathii. *Romæ*, Bladus, 1542-1550, 4 vol. in-fol.

140 Quint. Horatius Flaccus, ex recenſione & cum notis Rich. Bentleii. *Amſtelodami*, 1728, in-4.

141 Th. Hyde veterum Perſarum, Parthorum & Medorum Religionis Hiſtoria, ed. 2da. *Oxonii*, 1760, in-4.

142 Pauli Ern. Jablonski Pantheon Ægyptiorum. *Francofurti ad Viadrum*, 1752, 3 vol. in-8.

143 Jamblichi de vitâ Pythagoræ liber, Gr. & Lat., cum notis Kuſteri : accedit Malchus, ſive Porphyrius de vitâ Pythagoræ, Gr. & Lat., cum notis Holſtenii & Rittershuſii. *Amſtelodami*, 1707, in-4.

144 Introduction à l'Hiſtoire de Danemarck, où l'on traite de la Religion, des Loix, des Mœurs & des Uſages des anciens Danois, par M. Mallet. *Copenhague*, 1755, in-4.

145 Iſæi Orationes, Græce (*Voyez le N°.* 184).

146 Isocratis opera, Gr. & Lat., cum notis Battie. *Londini*, 1749, 2 vol. in-8.

147 Juliani Opera & Sancti Cyrilli contra Julianum libri X, Gr. & Lat., cum notis Petavii & Ez. Spanhemii. *Lipsiæ*, 1696, in-fol.

148 Justini Historiæ Philippicæ, cum notis variorum, curâ Gronovii. *Lugd. Batav.*, 1760, 2 vol. in-8.

149 Lampas, *sive* Fax artium liberalium &c. *Francofurti*, 1604, 5 vol. in-8.

150 Lectiones Lysiacæ, ad calcem Lysiæ, ex Edit. Jo. Taylor. *Londini*, 1739, in-4.

151 Pauli Leopardi Emendationum & Miscellaneorum libri XX. (*Voyez le 3^e Volume du N°.* 149).

152 Lettres sur l'Egypte, par M. Savary. *Paris*, 1785, & suiv. 3 vol. in-8.

153 Libanii Sophistæ opera, Gr. & Lat., cum notis Fred. Morell. *Parisiis*, 1606-1627, 2 vol. in-fol.

154 Titi Livii Historiæ, cum notis variorum, & animadversionibus Arn. Drakenborck. *Amstelodami*, 1738, 7 vol. in-4.

155 Longi Pastoralium de Daphnide & Chloë libri IV, Græce, *Parisiis*, 1776, in-12.

156 Longini de Sublimitate Commentarius, Gr. & Lat., cum notis Zach. Pearce. *Londini*, 1724, in-4.

157 Luciani opera, Gr. & Lat., cum notis variorum, ex Edit. Tib. Hemsterhusii & Reitzii. *Amstelodami*, 1743, 4 vol. in-4.

158 Jobi Ludolphi Historia Æthiopica. *Francofurti*, 1681, 2 vol. in-fol.

159 Lycophronis Cassandra, Gr. & Lat, cum notis Meursii & Joh. Potteri. *Oxonii*, 1697, in-fol.

160 Lycurgus contra Leocratem, Græce. (*Voyez le N°.* 184).

161 Lysiæ Orationes, Græce. (*Voyez le N°.* 184).

162 Aur. Theod. Macrobii opera, cum notis variorum; curâ Jac. Gronovii, qui suas animadversiones adjecit. *Londini*, 1694, in-8.

163 Jo. Antiocheni Malalæ Historia Chronica, Gr. & Lat., cum notis Chilmeadii: Rich. Bentleii Epistola ad Jo. Millium. *Oxonii*, 1691, in-8.

164 Marmora Oxoniensia. *Oxonii*, e Typographeo Clarendoniano, 1763, in-fol.

165 La Martiniere, le grand Dictionnaire Géographique, Historique & Critique. *Paris*, 1768, 6 vol. in-fol.

166 Maximi Tyrii Dissertationes, Gr. & Lat., ex recensione Davisii & cum notis Marklandi. *Londini*, 1740, in-4.

167 Val. Maximi libri IX factorum, Dictorumque memorabilium, cum notis integris variorum & Torrenii. *Leidæ*, 1726, in-4.

168 Pomponii Melæ de situ orbis libri tres, cum notis variorum; curâ Abr. Gronovii. *Lugd. Batav.*, 1748, 2 vol. in-8.

169 Mémoires de l'Académie Royale des Sciences. *Paris*, Imprimerie Royale, in-4.

170 Mémoires sur l'Egypte Ancienne & Moderne, par M. d'Anville. *Paris*, 1766, in-4.

171 Meursii Pisistratus, *sive* de ejus vitâ, liberis, Tyrannide liber singularis. *Lugd. Batav.*, 1623, in-4.

172 Miscellanea Lipsiensia nova ad incrementum litterarum Publicata. *Lipsiæ*, 1742 & seq., 10 vol. in-8.

173 Miscellaneæ observationes in auctores veteres & recentiores. *Amstelodami*, 1732 & seq., 14 vol. in-8.

174 Moschopulus περὶ Σχεδῶν, Græce. *Lutetiæ Parisiorum*, 1545, in-4.

175 Mosis Chorenensis Historiæ Armeniacæ libri tres &c.,

Armeniace & Lat., cum notis Gul. & Georg. Gul. Whiſton. *Londini*, 1736, in-4.

176 A new ſyſtem: or, an analyſis of ancient Mythology &c., by Jac. Bryant. *London*, 1774, 3 vol. in-4.

177 Nicetæ Acominati Choniatæ Hiſtoria, Gr. & Lat. *Pariſiis*, 1647, in-fol.

178 Nicolai Damaſceni excerpta, Gr. & Lat. (*Voyez le N°.* 213).

179 Obſervations Hiſtoriques & Géographiques ſur les Peuples Barbares qui ont habité les bords du Danube & du Pont Euxin &c., par M. Peyſſonnel. *Paris*, 1765, in-4.

180 Œuvres de Boileau Deſpreaux, avec des éclairciſſemens & les notes de Saint-Marc. *Amſterdam*, 1772, 5 vol. in-8.

181 Onoſandri Strategicus, *ſive* de Imperatoris inſtitutione, Gr. & Lat., cum notis Rigaltii. *Lutetiæ Pariſiorum*, 1599, in-4.

182 Oppiani Poetæ Cilicis de Venatione libri IV, & de Piſcatione libri V, Gr. & Lat., cum notis Jo. Gottlob. Schneider. *Argentorati*, 1776, in-8.

183 Opuſcula Mythologica, Phyſica & Æthica, Gr. & Lat., ex Edit. Th. Gale. *Amſtelodami*, 1688, in-8.

184 Oratorum veterum Orationes Æſchinis, Lyſiæ, Andocidis, Iſæi, Dinarchi, Antiphontis, Lycurgi, Herodis & aliorum, Græce, cum interpretatione Latinâ quarumdam. Henr. Stephanus, 1575, in-fol.

185 Origine des Dieux du Paganiſme: par M. l'Abbé Bergier. *Paris*, 1767, 2 vol. in-12.

186 Jac. Palmerii exercitationes in omnes fere auctores Græcos &c. *Lugd, Batav.*, 1668, in-4.

187 Ejuſdem Græciæ Antiquæ Deſcriptio. *Lugd. Batavorum*, 1678, in-4.

188 Parthenii Nicæenſis de Amatoriis affectionibus liber ; Gr. & Lat., (*Voyez le N°.* 137).

189 Pauli Silentiarii Deſcriptio Eccleſiæ Sanctæ Sophiæ. Gr. & Lat. Ad calcem Hiſtoriæ Jo. Cinnami. *Pariſiis*, 1670, in-fol.

190 Pauſaniæ Deſcriptio Græciæ, Gr. & Lat., cum notis Xylandri, Sylburgii & Kuhnii. *Lipſiæ*, 1696, in-fol.

191 Dionyſii Petavii Opus de Doctrinâ temporum &c. *Antuerpiæ*, (*Amſtelodami*) 1705, 3 vol. in-fol.

192 Sam. Petit Leges Atticæ, cum animadverſionibus Palmerii, Salvinii, Dukeri & Weſſelingii. *Lugd. Batav.*, 1742, in-fol.

193 Titi Petronii Arbitri Satyricon quæ ſuperſunt, cum notis variorum; curâ Pet. Burmanni. *Amſtelodami*, 1743, 2 vol. in-4.

194 Phalaridis Agrigentinorum Tyranni Epiſtolæ, Gr. & Lat., cum notis Car. Boyle. *Oxonii*, 1695, in-8.

195 Philonis Judæi opera, Gr. & Lat., cum notis Thom. Mangey. *Londini*, 1742, 2 vol. in-fol.

196 Philoſtratorum quæ ſuperſunt omnia, Gr. & Lat., cum notis Olearii. *Lipſiæ*, 1709, in-fol.

197 Photii Bibliotheca, Gr. & Lat., cum notis Hoeſchelii. *Rhotomagi*, 1653, in-fol.

198 Phrynichi Epitomæ Dictionum Atticarum libri tres, Gr. & Lat., cum notis Nunneſii &c. *Auguſtæ-Vindelicorum*, 1601, in-4.

199 Phurnutus de Naturâ Deorum, Gr. & Lat. (*Voyez le N°.* 183).

200 Pindari Olympia, Nemea, Pythia, Iſthmia, Gr. & Lat., cum Scholiis Græcis & notis, curâ Ric. Weſt & Rob. Welſted; unà cum verſione Lyrico carmine Nic. Sudorii. *Oxonii*, 1697, in-fol.

201 Pindaricorum Carminum Fragmenta, curavit Gottl. Schneider. *Argentorati*, 1776, in-4.

202 Platonis opera, Gr. & Lat., ex verſione Serrani & cum ejus annotationibus; edente Henr. Stephano, Typis ejuſdem Stephani, 1578, 3 vol. in-fol.

203 Georgii Gemiſti Plethonis de iis quæ poſt pugnam Mantinenſem apud Græcos geſta ſunt libri duo, Græce. *Lipſiæ*, 1770, in-8.

204 Plinii Secundi Hiſtoria Naturalis, cum interpretatione, notis & indice Jo. Harduini. *Pariſiis*, 1723, 3 vol. in-fol.

205 Plutarchi quæ exſtant opera, Gr. & Lat., ex recenſione Mauſſaci. *Pariſiis*, 1624, 2 vol. in-fol.

206 Plutarchus de Puerorum Educatione, Græce, ex recenſione & cum notis Schneider. *Argentorati*, 1775, in-8.

207 Vies des Hommes Illuſtres de Plutarque, traduites par Dacier, *Amſterdam*, 1724, 10 vol. in-12.

208 Poetæ Græci veteres Tragici, Comici, Lyrici, Epigrammatarii &c. Gr. & Lat, *Coloniæ Allobrogum*, 1614, 2 vol. in-fol.

209 Poetæ Minores Græci, Gr. & Lat., ex Edit. Wintertoni. *Cantabrigiæ*, 1684, in-8.

210 Julii Pollucis Onomaſticum, Gr. & Lat., cum notis variorum, ex Editione & cum notis Tib. Hemſterhuis. *Amſtelodami*, 1706, 2 vol. in-fol.

211 Polyæni Strategematum libri VIII, Gr. & Lat., cum notis Caſauboni &c. *Lugd. Batav.*, 1691, in-8.

212 Polybii Hiſtoriarum libri qui ſuperſunt, Gr. & Lat., cum notis variorum, ex recenſione Jacobi Gronovii. *Amſtelodami*, 1670, 3 vol. in-8.

213 Polybii, Diodori ſiculi, Nicolai Damaſceni, Dionyſii Halicarnaſſenſis, Dionis & Joh. Antiocheni excerpta,

ex collectaneis Constantini Augusti Porphyrogenetæ, Gr. & Lat. cum notis Henr. Valesii. *Parisiis*, 1634, in-4.

214 Julii Pontederæ antiquitatum Latinarum Græcarumque enarrationes atque emendationes &c. *Patavii*, 1740, in-4.

215 Ejusdem Anthologia, *sive* de Floris naturâ libri tres. *Patavii*, 1720, in-4.

216 Porphyrius de abstinentiâ ab esu animalium, Græce & Latine. *Trajecti ad Rhenum*, 1767, in-4.

217 Porphyrii Homericæ quæstiones, in primo volumine Homeri ex Edit. Barnes.

218 Porphyrius de vitâ Pythagoræ. (*Voyez le N°.* 143).

219 Procopius de Ædificiis, Gr. & Lat. *Parisiis*, e Typographiâ Regiâ, 1662, in-fol.

220 Cl. Ptolemæi Geographia, Gr. & Lat., operâ Petri Bertii. *Amstelodami*, 1619, in-fol.

221 Ptolemæus Hephæstionis filius, Gr. & Lat. (*Voyez le N°.* 137).

222 Quinti Calabri prætermissorum ab Homero libri XIV, Gr. & Lat, cum notis variorum. *Lugd. Batav.*, 1734, in-8.

223 Quinti Curtii Rufi de Rebus gestis Alexandri Magni libri superstites, cum omnibus supplementis, commentariis ac notis virorum doctorum, curâ Henr. Snakenburg. *Delphis*, 1724, 2 vol. in-4.

224 M. Fabii Quinctiliani de Institutione Oratoriâ libri XII, cum notis Jo. Mat. Gesneri *Gottingæ*, 1738, in-4.

225 Georg. Raphelii annotationes in Sacram scripturam. *Lugd. Batavorum*, 1747, 2 vol. in-8.

226 Recherches & Dissertations sur Hérodote, par M. le Président Bouhier. *Dijon*, 1746, in-4.

227 Recherches Philoſophiques ſur les Américains &c. par M. de Paw. *Berlin*, 1770, 2 vol. in-8.

228 Recherches Philoſophiques ſur les Egyptiens & les Chinois, par M. de Paw. *Berlin*, 1773, 2 vol. in-8.

229 Recueil d'Antiquités Egyptiennes, Etruſques, Grecques & Romaines; par M. le Comte de Caylus. *Paris*, 1761 & ſuiv., 7 vol. in-4.

230 Recueil de Médailles de Peuples & de Villes qui n'ont point encore été publiées, par M. Pellerin. *Paris*, 1763, 3 vol. in-4.

231 Relation d'un Voyage du Levant, par M. de Tournefort. *Paris*, 1717, 2 vol. in-4.

232 Remarques ſur Cicéron, par M. le Préſident Bouhier. *Paris*, 1746, in-4.

233 Rhetores Græci: Aphthonius, Sopater, Hermogenes, Syrianus &c., Græce. *Venetiis*, Aldus, 1508, 2 vol. in-fol.

234 Jo. Bapt. Riccioli Chronologia reformata, & ad certas concluſiones redacta. *Bononiæ*, 1669, 3 vol. in-fol.

235 Theod. Ryckii de primis Italiæ Colonis & Æneæ adventu. (*Voyez le N°.* 138).

236 C. Criſpi Salluſtii quæ exſtant, cum notis variorum, curâ Sigeb. Havercampi. *Amſtælodami*, 1742, 2 vol. in-4.

237 Frid. Sam. Schmidt Diſſertatio de Sacerdotibus & Sacrificiis Ægyptiorum. *Tubingæ*, 1768, in-8.

238 Ejuſdem Opuſcula, quibus res antiquæ, præcipuè Ægyptiacæ explanantur. *Carolſruhæ*, 1765, in-12.

239 Scylacis Caroſendenſis Periplus. (*Voyez le premier Volume du N°* 114).

240 Scymni Chii, vulgo, Marciani Heracleotæ Orbis Deſcriptio, Gr. & Lat. (*Voyez le ſecond Volume du N°.* 115).

241 Luc. Annæi Senecæ Opera, cum notis integris Juſti Lipſii,

Lipsii, Jo. Frid. Gronovii & selectis variorum. *Amstelodami*, 1672, 3 vol. in-8.

242 C. Jul. Solini Polyhistor ex veteribus libris emendatus. Item Cl. Salmasii exercitationes in Solini Polyhistora, &c. *Trajecti ad Rhenum*, 1689, in-fol.

243 Sophoclis Tragœdiæ, Gr. & Lat., cum Scholiis veteribus & notis Th. Johnson. *Londini*, 1746, 3 vol. in-8.

244 Publ. Papinii statii opera, cum notis variorum, edente Jo. Veenhusen. *Lugd. Batav.*, 1671, in-8.

245 Stephani Byzantini Gentilia per epitomen, antehac de Urbibus inscripta, Gr. & Lat., ex Versione & cum notis Th. de Pinedo. *Amstelodami*, 1725, in-fol.

246 Jo. Stobæi Sententiæ ex Thesauris Græcorum Selectæ &c., Gr. & Lat. *Aureliæ Allobrogum*, 1609, in-fol.

247 Strabonis Rerum Geographicarum libri XVII, Gr. & Lat. cum notis Xylandri, Casauboni &c. *Amstelodami*, 1707, 2 vol. in-fol.

248 Suidæ Lexicon, Gr. & Lat. notis perpetuis illustratum, studio Lud. Kusteri. *Cantabrigiæ*, 1705, 3 vol. in-fol.

249 Supplément à la Philosophie de l'Histoire de feu M. l'Abbé Bazin, seconde édition. *Amsterdam.* (*Paris*) 1769, in-8.

250 Georgii Syncelli Chronographia, Gr. & Lat., cum notis Goar. *Parisiis*, 1652, in-fol.

251 Synesii Cyrenæi Episcopi opera, Græce & Latine. *Parisiis*, 1612, in-fol.

252 Syriani Commentarius in Hermogenem, Græce, ex edit. Aldi. (*Voyez le N°.* 233).

253 Tatiani Oratio ad Græcos: Herminæ Philosophorum Gentilium irrisio, Gr. & Lat., cum notis variorum & Willh. Worth. *Oxonii*, 1700, in-8.

254 Terentii Comœdiæ, Phædri Fabulæ Æsopiæ, Publ.

Syri & aliorum Sententiæ, cum notis Rich. Bentleii, *Cantabrigiæ*, 1726, in-4.

255 Themistii Orationes, Gr. & Lat., cum notis Petavii & Harduini. *Parisiis*, 1684, in-fol.

256 Theocriti quæ supersunt, Græce, cum Scholiis Græcis, emendationibus & animadversionibus Jo. Toup, curâ Th. Warton, qui suas notas adjecit. *Oxonii*, 1770, 2 vol. in-4.

257 Theocriti decem Eidyllia, Gr. & Lat, cum notis Valckenaer. *Lugd. Batav.*, 1773, in-8.

258 Theognidis, Phocylidis, Simonidis &c. Poemata gnomica, Græcè & Latine. (*Voyez le N°.* 209).

259 Theophrasti opera, unà cum Aristotele &c., Græce. *Venetiis*, Aldus, 1495 & seq., 4 vol. in-fol.

260 Theophrasti de Historiâ Plantarum libri X, Gr. & Lat., cum notis Scaligeri & Bodæi à Stapel. *Amstelodami*, 1644, in-fol.

261 Theophrasti Characteres Ethici, Gr. & Lat. cum notis Casauboni, curâ Needham. *Cantabrigiæ*, 1712, in-8.

262 Theonis Commentarius in Ptolemæi προχείρου κανόνα. Ad calcem Dissertationum Cyprianicarum. *Oxoniæ*, 1684, in-8.

263 Thomæ Magistri Dictionum Atticarum Eclogæ, Græce, cum notis variorum. *Lugd. Batav.*, 1757, in-8.

264 Thucydidis de Bello Peloponnesiaco libri VIII, Gr. & Lat., cum notis Henrici Stephani, Hudsoni & Wasse, studio Car. And. Dukeri, qui suas adjecit. *Amstelodami*, 1731, in-fol.

265 Timæi Sophistæ Lexicon vocum Platonicarum, Græcè, ex codice San-Germanensi, nunc primùm edidit atque animadversionibus illustravit David Ruhnken. *Lugd. Batav.*, 1754, in-8.

266 Jo. Toup opera. (*Voyez les Numéros* 72, 92, 95 & 256).

267 Traité des Mesures Itinéraires anciennes & modernes, par M. d'Anville. *Paris*, 1769, in-8.

268 Travels in Ægypt and Nubia, by Fred. Lewis Norden *London*, 1757, 2 vol. in-fol.

269 Travels in Asia Minor: or an account of a tour made at the expense of the Society of Dilettanti, by Rich. Chandler. *Oxford*, 1775, in-4.

270 Travels in Greece: or an account of a tour made by Rich. Chandler. *Oxford*, 1776, in-4.

271 Jo. Tzetzæ variarum Historiarum liber versibus Politicis constans Græce & Latine. (*Voyez le N°.* 208).

272 C. Velleii Paterculi quæ supersunt ex Historiæ Romanæ voluminibus duobus, cum integris animadversionibus Doctorum, curante Dav. Ruhnken. *Lugd. Batav.*, 1779, 2 vol. in-8.

273 Vetera Romanorum Itinera, *sive* Antonini Itinerarium, Hieroclis Synecdemus, Græce, cum notis variorum & Pet. Wesseling. *Amstelodami*, 1735, in-4.

274 Sexti Aurelii Victoris Historia Romana, cum notis variorum, curâ Arntzenii. *Amstelodami*, 1733, in-4.

275 Franc. Vigeri de præcipuis Græcæ Dictionis idiotismis libellus, cum animadversionibus Henr. Hoogeveen. *Lugd. Batav.*, 1766, in-8.

276 Voyages de Chardin en Perse &c. *Amsterdam*, 1735, 4 vol. in-4.

277 Voyages d'Italie, de Dalmatie, de Grece & du Levant, par Spon & Wheler. *La Haye*, 1724, 2 vol. in-12.

278 Voyage à Magnésie, à Thyatire, à Sardes &c., par M. Peissonel. (*Voyez le N°.* 179).

279 Voyage de Th. Shaw en Barbarie & dans le Levant, traduit de l'Anglois. *La Haye*, 1743, 2 vol. in-4.

280 Petri Weſſelingii Diſſertatio Herodotea ad Tib. Hemſterhuis. *Trajecti ad Rhenum*, 1758, in-8.

281 Xenophontis opera, Gr. & Lat., curâ Edw. Wells. *Oxonii*, 1703, 5 vol. in-8.

282 Xenophontis Epheſii Epheſiacorum libri V de amoribus Anthiæ & Abrocomæ, Græce & Latine, curâ Anton. Cocchii. *Londini*, 1726, in-4.

283 Zenobii Proverbia. (*Voyez le N°. 4*).

284 Zozimi Hiſtoriæ novæ libri ſex, Græce & Latine. *Oxonii*, 1679, in-8.

HISTOIRE

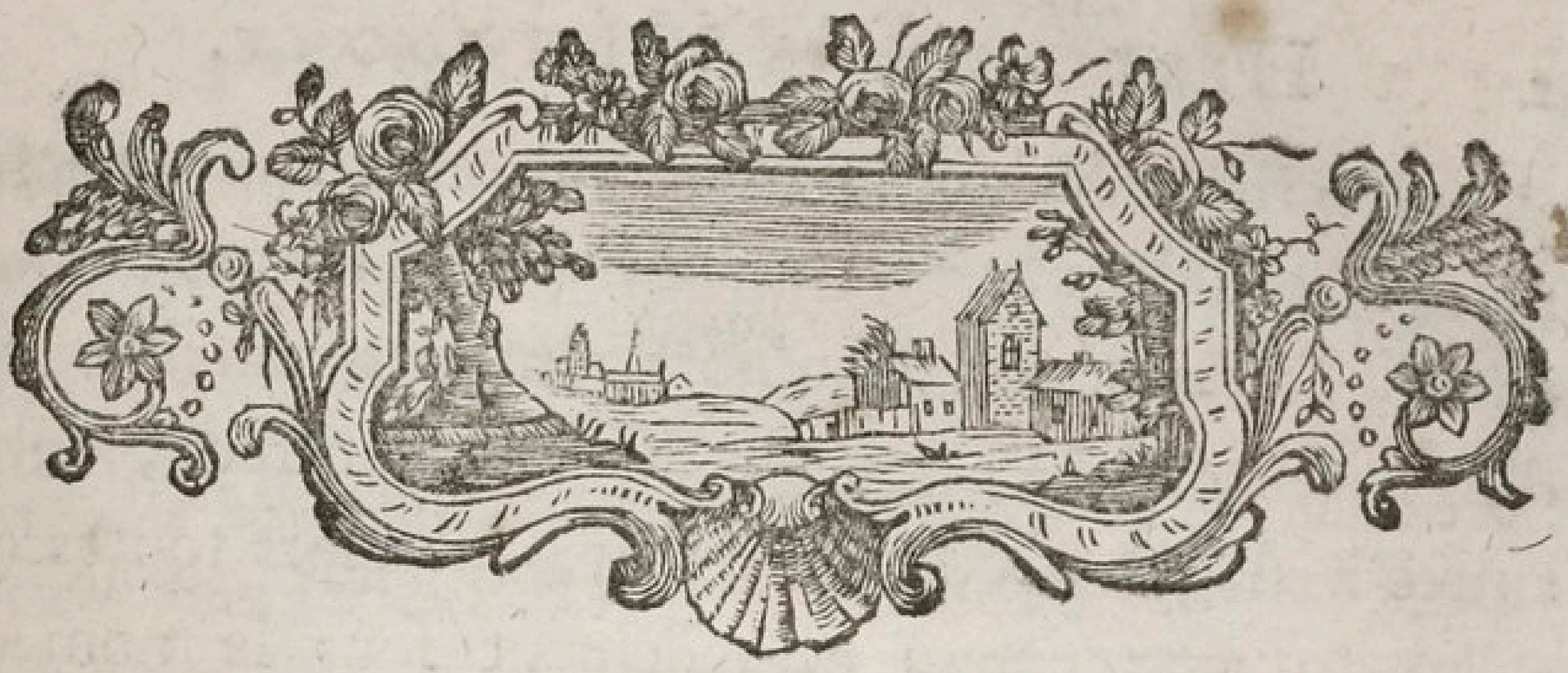

HISTOIRE

D'HERODOTE.

LIVRE PREMIER.

CLIO.

En publiant (1) ces recherches, Hérodote d'Halicarnasse se propose de préserver de l'oubli les actions des hommes, de célébrer les (*a*) exploits des Grecs & des Barbares, & entr'autres choses de développer les motifs qui les porterent à se faire la guerre.

I. Les (2) Perses les plus savans, dans l'Histoire de leur pays, attribuent aux Phéniciens la cause de cette inimitié. Ils disent que ceux-ci étant venus (3) des bords de la mer Erythrée sur les côtes de la nôtre (*b*),

(*a*) Le Grec porte : *Les grandes & merveilleuses actions.*

(*b*) Dans le Grec : *De celle-ci.* Voyez sur cette expression, §. CLXXXV, note 413.

ils entreprirent de longs voyages sur mer, aussitôt après s'être établis dans le pays qu'ils habitent encore aujourd'hui, & qu'ils (4) transporterent des marchandises d'Egypte & d'Assyrie, en diverses contrées, entre autres à Argos. Cette ville surpassoit alors toutes (5) celles du pays connu actuellement sous le nom de Grece. Ils ajoutent que les Phéniciens y étant abordés, se mirent à vendre leurs marchandises; que cinq ou six jours après leur arrivée, la vente étant presque finie, un grand nombre de femmes se rendit sur le rivage, & parmi elles la fille du Roi; que cette Princesse, fille (7) d'Inachus, s'appelloit Io, nom que lui donnent aussi les Grecs. Tandis que ces femmes, continuent (*a*) les mêmes Historiens, achetoient près (8) de la pouppe ce qui étoit le plus de leur goût; les Phéniciens, s'animant les uns les autres, se jetterent sur elles. La plupart prirent la fuite; mais Io fut enlevée, & d'autres (9) femmes avec elles. Les Phéniciens, les ayant fait embarquer, mirent à la voile, & firent route vers l'Egypte.

II. Voilà, selon les Perses, en cela peu d'accord (10) avec les (*b*) Phéniciens, comment Io passa en Egypte : voilà le principe des injustices réciproques qui éclaterent entr'eux & les Grecs (*c*). Ils ajoutent qu'ensuite quelques Grecs (ils ne peuvent les nommer,

---

(*a*) J'ai ajouté cela pour couper la phrase, qui n'est déjà que trop longue.

(*b*) Le texte dit : *Les Grecs*; mais voyez ma note.

(*c*) J'ai ajouté cela pour me rendre plus clair.

c'étoient peut-être des Crétois) abordés à Tyr en Phénicie, enleverent Europe, fille du Roi : c'étoit sans doute user du droit de représailles ; mais la seconde injustice ne doit, selon les mêmes Historiens, être imputée qu'aux Grecs. Ils disent que ceux-ci se rendirent sur un vaisseau (11) long, à Æa, dans la Colchide sur le Phase, & qu'après avoir terminé les affaires qui leur avoient fait entreprendre ce voyage, ils enlevérent Médée, fille du Roi : que ce Prince envoya un Ambassadeur en Grece pour redemander sa fille, & exiger réparation de cette injure ; mais que les Grecs lui répondirent que, puisque les Colchidiens n'avoient donné (12) aucune satisfaction de l'enlevement d'Io, ils ne lui en feroient point de l'enlevement de Médée.

III. Les mêmes Historiens disent aussi que la seconde génération après ce rapt, Alexandre (*a*), fils de de Priam, qui en avoit entendu parler, voulut par ce même moyen, se procurer une femme Grecque, bien persuadé que les autres n'ayant point été punis, il ne le feroit pas non plus. Il enleva donc Hélene ; mais les Grecs, continuent-ils, s'étant assemblés, furent d'avis d'envoyer d'abord des Ambassadeurs, pour demander cette Princesse, & la réparation de cette insulte. A cette proposition les Troyens opposerent aux Grecs l'enlevement de Médée, leur reprocherent de vouloir une satisfaction, quoiqu'ils n'en eussent fait aucune, & qu'ils n'eussent point rendu cette Princesse après en avoir été sommés.

(*a*) Paris.

IV. Juſque-là, diſent les Perſes, il n'y avoit eu de part & d'autre que des enlevemens ; mais depuis cette époque, les Grecs ſe mirent tout-à-fait dans leur tort, en portant la guerre en Aſie, avant que les Aſiatiques l'euſſent déclarée à l'Europe. Or s'il y a de l'injuſtice, ajoutent les mêmes Hiſtoriens, à enlever des femmes, il y a de la folie à ſe venger d'un rapt, & de la ſageſſe à ne s'en pas mettre en peine, puiſqu'il eſt (13) évident que, ſans leur (14) conſentement, on ne les eût pas enlevées. Les Perſes aſſurent que, quoiqu'ils faſſent (15) partie de l'Aſie, ils n'ont tenu aucun (16) compte des femmes enlevées dans cette partie du monde ; tandis que les Grecs, pour une femme de Lacédémone, équiperent une flotte nombreuſe, paſſerent en Aſie, & renverſerent le Royaume de Priam. Depuis cette époque les Perſes ont toujours regardé les Grecs comme leurs ennemis ; car ils s'arrogent l'Empire ſur l'Aſie & ſur les Nations Barbares qui l'habitent, & conſiderent l'Europe & la Grece comme un continent à part.

V. Telle eſt la maniere dont les Perſes rapportent ces événemens, & c'eſt à la priſe de Troie (*a*) qu'ils attribuent la cauſe de la haine qu'ils portent aux Grecs. A l'égard d'Io, les Phéniciens ne ſont pas d'accord avec les Perſes. Ils diſent que ce ne fut pas par un enlevement qu'ils la menerent en Egypte : qu'ayant eu

(*a*) Dans le Grec : *Ilion* ; mais, en notre langue, ce nom eſt réſervé à la Poéſie. Voyez notre Index Géographique, au mot *Ilion*.

commerce à Argos avec le Capitaine du navire ; quand elle se vit grosse, la crainte de ses parens la détermina à s'embarquer avec les Phéniciens, pour cacher son deshonneur. Tels sont les récits des Perses & des Phéniciens : pour moi, je ne prétends point décider si les choses se sont passées de cette maniere ou d'une autre : mais, après avoir indiqué celui que je connois pour le premier auteur des injures faites aux Grecs, je poursuivrai mon récit, qui embrassera les petits Etats, comme les grands ; car ceux qui fleurissoient autrefois sont la plupart réduits à rien, & ceux qui fleurissent de nos jours étoient jadis peu de chose. C'est la considération de cette instabilité dans la fortune humaine, qui me détermine à parler des uns & des autres.

VI. Crésus étoit Lydien de naissance, fils d'Alyattes, & (*a*) Tyran des Nations que renferme l'Halys dans son cours. Ce fleuve coule du Sud, passe entre le Pays des Syriens (*b*) & celui des Paphlagoniens, & se jette (18) au Nord dans le Pont-Euxin. Ce Prince est le premier Barbare, que je sache, qui ait forcé une partie des Grecs à lui payer tribut, & qui se soit allié avec l'autre. Il

---

(*a*) Les Grecs entendent par Tyran tout homme qui, changeant la constitution d'un Etat, s'en est rendu le maître absolu, soit qu'il gouverne selon les regles de la justice, ou qu'il ne suive que ses caprices. Ses descendans mêmes sont toujours regardés comme Tyrans, à moins que la Nation ne consente librement à les reconnoître comme ses Rois. Voyez aussi Liv. III, §. L, note 87

(*b*) Les Leuco-Syriens ou Cappadociens.

ſubjugua en effet les Ioniens, les Eoliens & les Doriens établis en Aſie, & fit alliance avec les Lacédémoniens. Avant ſon regne tous les Grecs étoient libres ; car l'expédition des (19) Cimmériens contre l'Ionie, antérieure à Créſus, n'alla pas juſqu'à ruiner des villes : ce ne fut qu'une incurſion, ſuivie de pillage.

VII. Voici comment la ſouveraine puiſſance, qui appartenoit aux Héraclides, paſſa en la maiſon des Mermnades, dont étoit Créſus (20). Candaules, que les Grecs appellent Myrſile, fut Tyran de Sardes. Il deſcendoit d'Hercules, par Alcée, fils de ce Héros ; car Agron, fils de Ninus, petit-fils de Bélus, arriere-petit-fils d'Alcée, fut le premier des Héraclides qui régna à Sardes ; & Candaules, fils de Myrſus, fut le dernier. Les Rois de ce pays antérieurs à Agron (21), deſcendoient de Lydus, fils d'Atys, qui (22) donna le nom de Lydiens à tous les peuples de cette contrée, qu'on appelloit auparavant Méoniens. Enfin les Héraclides, à qui ces Princes avoient (23) confié l'adminiſtration du Gouvernement, & qui tiroient leur origine d'Hercules (24), & d'une Eſclave de Jardanus, obtinrent la Royauté en vertu d'un Oracle. Ils régnerent de pere en fils (25) cinq cens cinq ans, en quinze (*a*) générations, juſqu'à Candaules, fils de Myrſus.

VIII. Ce Prince aimoit éperduement ſa femme,

(*a*) Il y a dans toutes les éditions en vingt-deux générations. Je lis en quinze, par les raiſons qu'on verra développées dans mon Eſſai de Chronologie, Chap. VII.

& la regardoit comme la plus belle des femmes. Obſédé par ſa paſſion, il ne ceſſoit d'en exagérer la beauté à Gygès, fils de Daſcylus, un de ſes gardes, qu'il aimoit beaucoup, & à qui il communiquoit ſes affaires les plus importantes. Peu de tems après, Candaules (il ne pouvoit éviter ſon malheur) tint à Gygès ce diſcours. « Il me (26) ſemble que tu ne m'en crois pas » ſur la beauté de ma femme. Les diſcours (27) font » moins d'impreſſion que la vue des objets: fais donc » ton poſſible pour la voir nue. Que (*a*) dites-vous, » Seigneur, s'écria Gygès? Y avez-vous réfléchi? » Ordonner à un Eſclave de voir nue ſa Souveraine! » Oubliez-vous qu'une femme dépoſe (28) ſa pudeur » avec ſes vêtemens. Les maximes de l'honnêteté ſont » connues depuis long-tems. Elles doivent nous ſervir » de regle. Or une des plus importantes eſt, que » chacun ne doit regarder que ce qui lui appartient. » Je ſuis perſuadé que vous avez la plus belle de toutes » les femmes; mais de grace ne m'ordonnez pas un » crime. »

IX. Ainſi Gygès ſe refuſoit à la propoſition du Roi, en craignant les ſuites pour lui-même. « Raſſure-toi, » Gygès, lui dit Candaules: ne crains ni ton Roi » (ce diſcours n'eſt point un piége pour t'éprouver) » ni la Reine, elle ne te fera aucun mal. Je m'y pren- » drai (*b*) de maniere qu'elle ne ſçaura pas même que

(*a*) Dans le Grec: *Quel langage inſenſé.*
(*b*) Dans le Grec: *Abſolument.*

» tu l'ayes vue. Je te placerai dans la chambre où nous
» couchons, derriere la porte qui reſtera ouverte :
» la Reine ne tardera pas à me ſuivre. A l'entrée eſt
» un ſiége, où elle poſe ſes vêtemens à meſure qu'elle
» s'en dépouille. Ainſi, tu auras tout le loiſir de la
» conſidérer. Lorſque de ce ſiége elle s'avancera vers
» le lit, comme elle te tournera le dos, ſaiſis ce
» moment pour t'eſquiver ſans qu'elle te voie. »

X. Gygès ne pouvoit plus échapper aux inſtances du Roi : il ſe tint prêt à obéir. Candaules à l'heure du coucher, le mena dans ſa chambre, où la Reine ne tarda pas à ſe rendre. Gygès la regarda ſe déshabiller; & lorſqu'elle tournoit le dos pour gagner le lit, il s'évada; mais la Reine le vit ſortir. Elle ne douta point que ſon mari (29) ne fût l'auteur de cet outrage; la pudeur l'empêcha de crier, & même elle ne fit pas ſemblant (29*) de s'en être apperçue, ayant déja conçu dans le fond du cœur le déſir de ſe venger de Candaules; car chez les Lydiens, comme chez preſque toutes (30) les autres Nations Barbares, c'eſt un opprobre, même à un homme, de paroître nud.

XI. La (31) Reine demeura donc tranquille, & ſans rien découvrir de ce qui ſe paſſoit dans ſon ame. Mais, dès que le jour parut, elle s'aſſure des diſpoſitions de ſes plus fideles Officiers, & mande Gygès. Bien éloigné de la croire inſtruite, il ſe rend à ſon ordre, comme il étoit dans l'habitude de le faire, toutes les fois qu'elle le mandoit. Lorſqu'il fut arrivé, cette Princeſſe lui dit : « Gygès voici deux routes dont je te laiſſe

„ le choix : décide - toi ſur - le - champ. Obtiens
„ par le meurtre de Candaules ma main & le trône
„ de Lydie, ou une prompte mort t'empêchera déſor-
„ mais de voir, par une aveugle déférence pour
„ Candaules, ce qui t'eſt interdit. Il faut que l'un des
„ deux périſſe, ou toi, qui bravant l'honnêteté m'as
„ vue ſans vêtemens, ou du moins celui qui t'a donné
„ ce conſeil. „ A ce diſcours Gygès demeura quelque-tems interdit ; puis il conjura la Reine de ne le point réduire à la néceſſité d'un tel choix. Voyant qu'il ne pouvoit la perſuader, & qu'il falloit abſolument ou tuer ſon maître ou ſe réſoudre lui-même à périr ; il préféra ſa propre conſervation. « Puiſque, malgré mes
„ réclamations, dit-il à la Reine, vous me forcez à
„ tuer mon Maître, je ſuis prêt à prendre les moyens
„ d'y réuſſir. Le lieu de l'embuſcade (*a*), répondit-
„ elle, ſera le même d'où il m'a expoſée nue à tes
„ regards, & le tems de l'attaque celui de ſon ſom-
„ meil. „

XII. Ces meſures priſes, elle retint Gygès : nul moyen pour lui de s'échapper. Il falloit qu'il périt lui ou Candaules. A l'entrée de la nuit elle l'introduit dans la chambre, l'arme d'un poignard, & le cache derriere la porte : à peine Candaules étoit endormi, Gygès (32) avance ſans bruit, le poignarde, s'empare de ſon épouſe & de ſon trône. Archiloque (33) de

---

(*a*) Dans le Grec : *L'attaque ſe fera du même endroit, d'où il m'a fait voir nue à toi.*

Paros, qui vivoit en ce tems-là, fait mention de ce Prince dans une Piece qu'il a composée en vers Iambes trimetres.

XIII. Gygès étant monté de la sorte sur le Trône, il y fut affermi par l'Oracle de Delphes. Les Lydiens, indignés de la mort de Candaules, avoient pris les armes; mais ils convinrent avec les Partisans de Gygès que, si l'Oracle le reconnoissoit pour Roi de Lydie, la couronne lui resteroit, qu'autrement elle retourneroit aux Héraclides. L'Oracle prononça, & le Trône fut, par ce moyen, assuré à Gygès. Mais la Pythie ajouta que les Héraclides seroient vengés sur le cinquieme descendant de ce Prince. Ni les Lydiens, ni leurs Rois ne tinrent aucun compte de cette réponse, avant qu'elle eût été justifiée par l'événement. Ce fut ainsi que les Mermnades s'emparerent de la couronne, & qu'ils l'enleverent aux Héraclides.

XIV. Gygès, maître de la Lydie, envoya beaucoup d'offrandes à Delphes, dont une très-grande (34) partie étoit en argent; il y ajouta quantité de vases d'or, & entr'autres six crateres d'or du (35) poids de trente talens, présent dont la mémoire mérite sur-tout d'être conservée. Ces offrandes sont dans le trésor des Corinthiens; quoi qu'à dire vrai, ce trésor ne soit point à la République de Corinthe, mais à (36) Cypsélus, fils d'Eétion. Gygès est après (37) Midas, fils de Gordius (38), Roi de Phrygie, le premier des (39) Barbares que nous connoissions qui ait envoyé des offrandes à Delphes. Midas avoit fait présent à ce temple du trône, sur

lequel il avoit coutume de rendre la justice : cet ouvrage mérite d'être vu ; il est placé dans le même endroit où sont les crateres de Gygès. Au reste, les habitans de Delphes, appellent ces offrandes en or & en argent, Gygadas, du nom de celui qui les a faites.

Lorsque ce Prince se vit maître du Royaume, il entreprit une expédition contre les villes de Milet & de Smyrne (40), & prit celle de Colophon. Mais, comme il ne fit rien autre chose de mémorable pendant un regne de trente-huit ans ; nous nous contenterons d'avoir rapporté ces faits, & n'en parlerons pas davantage.

XV. Passons à son fils Ardys. Ce Prince lui succéda ; il subjugua ceux de Priene, & entra avec une armée dans le territoire de Milet. Sous son regne les Cimmériens, (*a*) chassés de leur pays par les Scythes Nomades, vinrent en Asie, & prirent (41) Sardes, excepté la citadelle.

XVI. Ardys régna quarante-neuf ans, & eut pour successeur Sadyattes son fils, qui en régna douze. Alyattes succéda à Sadyattes. Il fit la guerre aux Medes & à (42) Cyaxares, petit-fils de Déjocès. Ce fut lui qui chassa les Cimmériens de l'Asie. Il prit la ville de Smyrne, Colonie de (43) Colophon. Il entreprit aussi une expédition contre Clazomenes, qu'il fut (44) contraint d'abandonner, après avoir reçu un échec considérable. Il fit encore durant son regne d'autres actions, dont je vais rapporter les plus mémorables.

(*a*) Voyez ci-dessous, §. CIII & suiv. Liv. IV, §. XII.

XVII. Son pere lui ayant laiſſé la guerre contre les Miléſiens, il la continua, & attaqua Milet de la maniere que je vais dire. Lorſque la terre étoit couverte de grains & de fruits il ſe mettoit en campagne. Son armée marchoit (45) au ſon du chalumeau, de la harpe & des flûtes (46) maſculines & féminines. Quand il étoit arrivé ſur les terres des Miléſiens, il défendoit d'abattre les métairies, d'y mettre le feu & d'en arracher les portes; il les laiſſoit ſubſiſter dans l'état où elles étoient; mais il faiſoit le dégât dans le pays, coupoit les arbres, ravageoit les bleds, après quoi il s'en retournoit ſans aſſiéger la Place; entrepriſe qui lui eût été inutile, les Miléſiens étant maîtres de la mer. Quant aux maiſons, Alyattes ne les faiſoit pas abattre, afin que les Miléſiens ayant toujours où ſe loger, continuaſſent à enſemencer & à cultiver leurs terres, & qu'il eût de quoi piller & ravager lorſqu'il entreroit dans leur pays.

XVIII. Il leur fit de cette maniere onze ans la guerre, pendant leſquels ils eſſuyerent deux pertes conſidérables; l'une, à la bataille qu'ils donnerent dans leur pays, en un endroit appellé Liménéion; l'autre, dans la plaine du Méandre. Des onze années qu'elle dura, les ſix premieres appartiennent au regne de Sadyattes, fils d'Ardys, qui, dans ce tems-là, régnoit encore en Lydie. Ce fut lui qui l'alluma, & qui entra alors, à la tête d'une armée, dans le pays de Milet. Alyattes pouſſa avec vigueur les cinq années ſuivantes la guerre que ſon pere lui avoit laiſſée, comme on l'a

rapporté un peu plus (*a*) haut. De tous les Ioniens il n'y eut que ceux de Chios qui ſecoururent les habitans de Milet. Ils leur envoyerent des troupes, (*b*) en reconnoiſſance des ſecours qu'ils en avoient reçu dans la guerre qu'ils avoient eue à ſoutenir contre les Erythréens (*c*).

XIX. Enfin, la douzieme année, l'armée d'Alyattes ayant mis le feu aux bleds (*d*), la flamme, pouſſée par un vent violent, ſe communiqua au temple de Minerve, ſurnommée (47) Aſſéſiene, & le réduiſit en cendres. On ne fit d'abord aucune attention à cet accident; mais Alyattes, de retour à Sardes avec ſon armée, étant tombé malade, & ſa maladie traînant en longueur, il eut (*e*) recours à l'Oracle de Delphes, ſoit qu'il eût pris cette réſolution de lui-même, ſoit qu'elle lui eût été ſuggérée. Ses Envoyés étant arrivés à Delphes, la Pythie leur dit qu'elle ne leur rendroit point de réponſe qu'ils n'euſſent relevé le temple de Minerve, qu'ils avoient brûlé à Aſſéſos, dans le pays des Miléſiens.

XX. J'ai oui dire aux habitans de Delphes que la choſe s'étoit paſſée de la ſorte. Mais les Miléſiens ajou-

---

(*a*) Au commencement du §. XVII.

(*b*) Dans le Grec : *Pour leur rendre la pareille.*

(*c*) Erythres, ville Ioniene, voyez ci-deſſous, §. CXLII.

(*d*) Hérodote ajoute : *Il arriva qu'une telle choſe ſe fit.*

(*e*) Dans le Grec : *Il envoya à Delphes des Députés pour conſulter le Dieu ſur ſa maladie.*

tent que (*a*) Périandre, fils de Cypſélus, intime ami de Thraſybule, Tyran (*b*) de Milet, ſur la nouvelle de l'Oracle rendu à Alyattes, envoya un courier à Thraſybule, afin qu'inſtruit (48) d'avance de la réponſe du Dieu, il prît des meſures relatives aux conjonctures (49).

XXI. *Alyattes* n'eut pas plutôt reçu cet Oracle, qu'il envoya un Héraut à Milet, pour conclure une treve avec Thraſybule & les Miléſiens, juſqu'à ce qu'on eût rebâti le temple. Pendant que le Héraut (50) étoit en chemin pour ſe rendre à Milet, Thraſybule, bien informé de tout, & qui n'ignoroit point les deſſeins d'Alyattes, s'aviſa de cette ruſe. Tout le bled qu'on put trouver à Milet, tant dans ſes greniers que dans ceux des particuliers, il le fit apporter dans la place publique. Il commanda enſuite aux Miléſiens de ſe livrer aux plaiſirs de la table au ſignal qu'il leur feroit.

XXII. Thraſybule donna ces ordres, afin que le Héraut, voyant un ſi grand amas de bled, & que les habitans ne ſongeoient qu'à leurs plaiſirs, en rendît compte à Alyattes; ce qui ne manqua pas d'arriver. Le Héraut, témoin de l'abondance qui régnoit à Milet, s'en retourna à Sardes auſſi-tôt qu'il eut communiqué à Thraſybule les ordres qu'il avoit reçus du Roi de

---

(*a*) Voyez ſur Périandre, Liv. III, §. XLVIII & ſuiv.

(*b*) Voyez ſur la vraie ſignification de ce mot, Liv. III, §. L, note 87.

Lydie ; & ce fut là, comme je l'ai appris, la ſeule cauſe qui rétablit la paix entre ces deux Princes. Alyattes s'étoit perſuadé que la diſette étoit très-grande à Milet, & que le peuple y étoit réduit à la derniere extrémité. Il fut bien ſurpris, au retour du Héraut, d'apprendre le contraire. Quelques-tems après ces deux Princes firent enſemble un traité, dont les conditions furent qu'ils vivroient comme amis & alliés. Au-lieu d'un temple, Alyattes en fit bâtir deux à Minerve dans Aſſéſos, & il recouvra la ſanté. C'eſt ainſi que les choſes ſe paſſerent dans la guerre qu'Alyattes fit à Thraſybule & aux Miléſiens.

XXIII. Ce Périandre, qui donna avis à Thraſybule de la réponſe de l'Oracle, étoit fils de Cypſélus ; il régnoit à Corinthe. Les habitans de cette ville racontent qu'il arriva de ſon tems une aventure très-merveilleuſe, dont il fut témoin, & les Leſbiens (51) en conviennent auſſi. Ils diſent qu'Arion de Methymne, le plus habile joueur de (51*) cithare qui fût alors, & le premier, que je ſache, qui ait fait (52) & nommé le dithyrambe, & l'ait exécuté (53) à Corinthe, fut porté ſur le dos d'un dauphin juſqu'au Promontoire de Ténare.

XXIV. Ils aſſurent qu'Arion ayant paſſé un tems conſidérable à la Cour de Périandre, eut envie d'aller (*a*) en Sicile & en Italie. Ayant amaſſé dans ces pays de grands biens, il voulut retourner à Corinthe. Prêt à partir de

---

(*a*) Dans le Grec : *De naviguer.*

Tarente, il loua un vaiſſeau corinthien ; parce qu'il ſe fioit plus à ce peuple qu'à tout autre. Lorſqu'il fut ſur le (54) vaiſſeau, les Corinthiens tramerent ſa perte, & réſolurent de le jetter à la mer pour s'emparer de ſes richeſſes. Arion s'étant apperçu de leur deſſein, les leur offrit, les conjurant de lui laiſſer la vie. Mais bien loin d'être touchés de ſes prieres, ils lui ordonnerent de ſe tuer lui-même s'il vouloit être enterré, ou de ſe jetter ſur-le-champ dans la mer. Arion réduit à une ſi fâcheuſe extrémité, les ſupplia, puiſqu'ils avoient réſolu ſa perte, de lui permettre de ſe revêtir de ſes plus beaux habits & de chanter ſur le tillac, & leur promit de ſe tuer après qu'il auroit chanté. Ils préſumerent qu'ils auroient du plaiſir à entendre le plus habile muſicien qui exiſtât, & dès-lors il ſe retirerent de la pouppe au milieu du vaiſſeau. Arion ſe para de ſes plus riches habits, prit ſa cithare, & monta ſur le tillac, exécuta (55) l'air Orthien, & dès qu'il l'eut fini, il ſe jetta à la mer avec ſes habits & dans l'état où il ſe trouvoit. Pendant que le vaiſſeau partoit pour (a) Corinthe, un dauphin reçut, à ce qu'on (56) dit, Arion ſur ſon dos, & le porta à Ténare, où ayant mis pied à terre, il s'en alla à Corinthe, vêtu comme il l'étoit, & y raconta ſon aventure. Périandre ne pouvant ajouter foi à ſon récit, le fit étroitement garder, & porta ſon attention ſur les matelots. Ils ne furent pas plutôt arrivés, que les ayant

(a) Voyez la note 54, où j'ai expliqué le mot Grec ἀποπλέειν.

envoyé

envoyé chercher, il leur demanda s'ils pouvoient lui donner des nouvelles d'Arion. Ils lui répondirent qu'ils l'avoient laissé en bonne santé à Tarente en Italie, où la fortune lui étoit favorable. Arion parut tout-à-coup devant eux, tel qu'ils l'avoient vu se précipiter à la mer. Déconcertés, convaincus, ils n'oserent plus nier leur crime. Les Corinthiens & les Lesbiens racontent cette histoire de la sorte, & l'on voit à Ténare une petite (57) statue de bronze, qui représente un homme sur un dauphin : c'est une offrande d'Arion.

XXV. Alyattes, Roi de Lydie, mourut long-tems après avoir terminé la guerre de Milet. Il régna cinquante-sept ans. Il fut le second Prince de la (*a*) maison des Mermnades, qui envoya des présens à Delphes. C'étoit en action de grace du recouvrement de sa santé. Ils consistoient en un grand cratere d'argent, & une soucoupe (58) damasquinée, l'une des plus curieuses de toutes les offrandes qu'on voie à Delphes. C'est un ouvrage de Glaucus de Chios, qui seul a inventé l'art de la damasquinure.

XXVI. Alyattes étant mort, Crésus son fils lui succéda à l'âge de trente-cinq ans. Ephese fut (59) la premiere ville grecque que ce Prince attaqua. Ses habitans se voyant assiégés consacrerent leur ville à (60) Diane, en joignant (61) avec une corde leurs

(*a*) Dans le Grec : *De cette maison.* Cela se rapporte à ce qui a été dit §. VII & XIV ; pour me rendre plus clair, j'ai cru devoir énoncer le nom de la maison.

murailles au temple de la Déeſſe. Ce temple eſt éloigné de ſept ſtades de la vieille ville, dont Créſus formoit alors le ſiége. Après avoir fait la guerre aux Ephéſiens, il la fit aux Ioniens & aux Eoliens, mais ſucceſſivement ; employant des raiſons légitimes, quand il en pouvoit trouver, ou des prétextes frivoles au défaut de raiſons.

XXVII. Lorſqu'il eut ſubjugué les Grecs de l'Aſie, & qu'il les eut forcés à lui payer tribut, il penſa à équiperune flotte pour attaquer les Grecs inſulaires. Tout étoit prêt pour la conſtruction des vaiſſeaux, lorſque Bias (62) de Priene, ou, ſelon d'autres, Pittacus (63) de Mytilene vint à Sardes. Créſus lui ayant demandé s'il y avoit en Grece quelque choſe de nouveau, ſa réponſe fit ceſſer les préparatifs. « Prince, lui » dit-il, les Inſulaires achetent une grande quantité » de chevaux, dans le deſſein de venir attaquer Sardes, » & de vous faire la guerre. » Créſus croyant qu'il diſoit la vérité, repartit : « Puiſſent les Dieux inſpirer » aux Inſulaires le deſſein de venir attaquer les » Lydiens avec de la cavalerie ! Il me ſemble, Sei- » gneur, repliqua Bias, que vous déſirez ardemment » de les rencontrer à cheval dans le continent, & vos » eſpérances (64) ſont fondées ; mais depuis qu'ils ont » appris que vous faiſiez équiper une flotte pour les » attaquer, penſez-vous qu'ils ſouhaitent autre choſe » que de ſurprendre les Lydiens (65) en mer, & de » venger ſur vous les Grecs du continent que vous

» avez réduits en eſclavage. » Créſus, charmé de cette réponſe, qui lui parut très-juſte, abandonna ſon projet, & fit alliance avec les Ioniens des Iſles.

XXVIII. Quelques-tems après Créſus ſubjugua (66) preſque toutes les Nations en-deçà du fleuve Halys, excepté les Ciliciens & les Lyciens; ſçavoir les (67) Lydiens, les Phrygiens, les Myſiens, les Mariandyniens, les Chalybes, les Paphlagoniens, les (68) Thraces de l'Aſie, c'eſt-à-dire les Thyniens & les Bithyniens, les Cariens, les Ioniens, les Doriens, les Eoliens & les Pamphyliens.

XXIX. Tant de conquêtes ajoutées au Royaume de Lydie, avoient rendu la ville de Sardes très-floriſſante. Tous les Sages (69) qui étoient alors en Grece, s'y rendirent (70) chacun de ſon côté. On y vit entr'autres arriver Solon. Ce Philoſophe ayant fait, à la priere des Athéniens ſes compatriotes, un corps de loix, voyagea pendant dix ans. Il s'embarqua ſous prétexte d'examiner les mœurs & les uſages des différentes nations; mais en effet, pour n'être point contraint d'abroger quelqu'une des loix qu'il avoit (71) établies. Car les Athéniens n'en avoient pas le pouvoir, s'étant engagés, par des ſermens ſolemnels, à obſerver pendant dix ans les réglemens qu'il leur donneroit.

XXX. Solon étant donc ſorti d'Athenes par ce motif, & pour s'inſtruire des coutumes des peuples étrangers, alla d'abord en Egypte, à la Cour d'Amaſis, & de-là à Sardes, à celle de (72) Créſus, qui le reçut

avec honneur, & le logea dans ſon palais. Trois ou quatre jours après ſon arrivée on (*a*) le conduiſit, par ordre du Prince, dans les tréſors, dont on lui montra toutes les richeſſes. Quand Solon les eut vues & conſidérées à loiſir, ce Roi lui parla en ces termes : « Le » bruit de votre ſageſſe & de vos voyages eſt venu » juſqu'à nous, & je n'ignore point qu'en parcourant » tant de pays, vous n'avez eu d'autre but que de » vous inſtruire de leurs loix & de leurs uſages, & » de perfectionner vos connoiſſances. Je voudrois » ſçavoir quel eſt l'homme le plus heureux que vous » ayiez vu. » Il lui faiſoit cette queſtion, parce qu'il ſe croyoit lui-même le plus heureux de tous les hommes. C'eſt Tellus d'Athenes, lui dit Solon, ſans le flatter & ſans lui déguiſer la vérité. Créſus étonné de cette réponſe ; « Sur quoi donc, lui demanda-t-il » avec (73) vivacité, eſtimez-vous Tellus ſi heureux? » Parce qu'il a vécu dans une ville floriſſante, reprit » Solon, qu'il a eu des enfans beaux & vertueux ; » que chacun d'eux lui a donné des petits-fils, qui » tous lui ont ſurvécu ; & (*b*) qu'enfin, après avoir joui

---

(*a*) Περιῆγον indique qu'on le conduiſit de côté & d'autre pour lui montrer ce qu'il y avoit de curieux, de rare. Περιηγητὴς chez les Grecs eſt ſouvent ce que les Italiens appellent *Cicerone*. Nous en trouverons un exemple dans Hérodote.

(*b*) Il y a dans le Grec : *Parce que d'un côté . . . . . & que d'un autre*, τοῦτο μὲν. . . . . τοῦτο δὲ.

» d'une (74) fortune considérable, relativement à celles
» de notre pays, il a terminé ses jours d'une maniere
» éclatante. Car dans un combat des Athéniens contre
» leurs voisins à Eleusis, il secourut les premiers, mit
» en fuite les ennemis, & mourut glorieusement. Les
» Athéniens lui érigerent un monument aux frais du
» public, dans l'endroit même où il étoit tombé mort,
» & lui rendirent de grands honneurs. »

XXXI. Tout ce que Solon venoit de dire sur la félicité de Tellus excita Cresus à lui demander quel étoit celui qu'il estimoit après cet Athénien le plus heureux des hommes, ne doutant point que la seconde place ne lui appartînt. « Cléobis & Biton, répondit
» Solon : ils étoient Argiens, & jouissoient d'un bien
» honnête : ils étoient outre cela si forts, qu'ils avoient
» tous deux également remporté des prix aux jeux
» publics. On raconte d'eux aussi le trait suivant. Les
» Argiens célébroient une fête en l'honneur de Junon.
» Il falloit absolument que leur mere (75) se rendît
» au temple sur un char, traîné par une couple de
» bœufs. Comme le tems de la cérémonie pressoit, &
» qu'il ne permettoit pas (76) à ces jeunes-gens d'aller
» chercher leurs bœufs, qui n'étoient point encore
» revenus des champs, il se mirent eux-mêmes sous
» le joug, & tirant le char sur lequel leur mere étoit
» montée ; ils le conduisirent ainsi quarante-cinq
» stades, jusqu'au temple de la Déesse. Après cette
» action, dont toute l'assemblée fut témoin, ils ter-
» minerent leurs jours de la maniere la plus heureuse.

» & la Divinité fit voir, par cet événement, qu'il eſt
» plus avantageux à l'homme de mourir que de vivre.
» Les Argiens aſſemblés autour de ces deux jeunes-
» gens louoient leur (77) bon naturel, & les Argie-
» nes félicitoient la Prêtreſſe d'avoir de tels enfans.
» Celle-ci comblée de joie, & de l'action & des
» louanges qui en étoient le fruit, debout aux pieds
» de la ſtatue, pria la Déeſſe d'accorder à ſes deux
» fils, Cléobis & Biton, le plus grand bonheur que
» pût obtenir un mortel. Cette priere finie, après le
» ſacrifice & le feſtin ordinaire dans ces ſortes de
» fêtes, les deux jeunes-gens s'étant endormis dans
» le temple même, ne ſe réveillerent plus, & ter-
» minerent ainſi leur vie. Les Argiens les regardant
» comme deux perſonnages diſtingués, firent faire
» leurs (78) ſtatues, & les envoyerent au temple de
» Delphes (79). »

XXXII. Solon accordoit par ce diſcours le ſecond rang à Cléobis & Biton. « Athénien, repliqua Créſus
» en colere, faites-vous donc ſi peu de cas de ma
» félicité, que vous me jugiez indigne d'être comparé
» avec des hommes privés? Seigneur, reprit Solon,
» vous me demandez ce que je penſe de la vie hu-
» maine. Ai-je donc pu vous répondre autrement?
» moi qui ſais que la Divinité eſt jalouſe du (79) bon-
» heur des humains, & qu'elle ſe plaît à le troubler.
» Car dans une longue carriere on voit & l'on ſouffre
» bien des (80) choſes fâcheuſes. Je donne à un homme
» ſoixante-dix ans pour le terme de ſa vie. Ces ſoixante-

„ dix ans (81) font vingt-cinq mille deux cens jours,
„ en omettant les mois intercalaires. mais ſi de deux
„ années (*a*) l'une, on ajoute un mois, afin que
„ les ſaiſons ſe retrouvent préciſément au tems
„ où elles doivent arriver, dans les ſoixante-dix
„ ans vous aurez trente-cinq mois intercalaires,
„ qui feront mille cinquante jours, leſquels ajoutés
„ à vingt-cinq mille deux cens, donneront vingt-
„ ſix mille deux cens cinquante jours. Or de ces
„ vingt-ſix mille deux cens cinquante jours, qui font
„ ſoixante-dix ans, vous n'en trouverez pas un qui
„ produiſe un événement abſolument ſemblable. Il
„ faut donc convenir, Seigneur, que l'homme eſt
„ ſujet à mille accidens. Vous me paroiſſez avoir des
„ richeſſes conſidérables & régner ſur un peuple nom-
„ breux. Quant à votre demande, je ne puis y ré-
„ pondre, avant de ſçavoir que vous ayiez fini vos
„ jours dans la proſpérité. Car l'homme comblé de
„ richeſſes, n'eſt pas plus heureux que celui qui n'a
„ que le ſimple néceſſaire, à moins que la fortune ne
„ l'accompagne, & que jouiſſant de toutes ſortes de
„ biens, il ne termine heureuſement ſa carriere. Rien
„ de plus commun que le malheur dans l'opulence,
„ & le bonheur dans la médiocrité. Un homme puiſ-
„ ſamment riche, mais malheureux, n'a que deux
„ avantages ſur celui qui n'a que du bonheur. Mais

(*a*) Dans le Grec: *Mais ſi de deux années, on veut en rendre une plus longue que l'autre d'un mois.....*

» celui-ci en a un grand nombre ſur le riche mal-
» heureux. L'homme riche eſt plus en état de contenter
» ſes déſirs, & de ſupporter de grandes pertes; mais
» ſi l'autre ne peut ſoutenir de grandes pertes, ni
» ſatisfaire ſes paſſions, ſon bonheur le met à couvert
» des uns & des autres, & en cela il l'emporte ſur le
» riche. D'ailleurs il a l'uſage de tous ſes membres,
» il jouit d'une bonne ſanté, il n'éprouve aucun mal-
» heur, il eſt (82) beau & heureux en enfans. Si, à
» tous ces avantages vous ajoutez celui d'une belle
» mort, c'eſt cet homme là que vous cherchez; c'eſt
» lui qui mérite d'être appellé (83) heureux. Mais
» avant ſa (84) mort, ſuſpendez votre jugement, ne
» lui donnez point ce nom, dites ſeulement qu'il eſt
» fortuné.

» Il eſt impoſſible qu'un homme réuniſſe tous ces avan-
» tages, de même qu'il n'y a point de pays qui ſe ſuffiſe
» & renferme tous les biens: car ſi un pays en a quelques-
» uns, il eſt privé de quelques autres; le meilleur eſt
» celui qui en a le plus. Il en eſt ainſi de l'homme. Il
» n'y en a pas un qui ſe ſuffiſe à lui-même. s'il poſſede
» quelques avantages, d'autres lui manquent. Celui qui
» en a un plus grand nombre, qui les conſerve juſqu'à
» la fin de ſes jours, & ſort enſuite tranquillement de
» cette vie; celui-là, Seigneur, mérite, à mon avis,
» d'être appellé heureux. Il faut conſidérer la fin de
» toutes choſes, & voir quelle en ſera l'iſſue. Car il
» arrive que Dieu, après avoir fait entrevoir la félicité à
» quelques hommes, la détruit ſouvent radicalement. »

XXXIII. Ainſi parla Solon. Il n'avoit rien dit d'agréable à Créſus, & ne lui avoit pas témoigné la moindre eſtime; auſſi fut-il renvoyé de la Cour. Il eſt probable qu'on traita de groſſier (84*) un homme qui, ſans égards aux biens préſens, vouloit qu'en tout on enviſageât la fin.

XXXIV. Après le départ de Solon, la vengeance des Dieux éclata d'une maniere terrible ſur Créſus, en punition, comme on peut le conjecturer, de ce qu'il s'eſtimoit le plus heureux de tous les hommes. Un ſonge qu'il eut auſſi-tôt après, lui annonça (*a*) les malheurs dont un de ſes fils étoit menacé. Il en avoit deux; l'un, affligé d'une diſgrace naturelle; il étoit (85) muet: l'autre, ſurpaſſoit en tout les jeunes-gens de ſon âge; il ſe nommoit Atys. C'eſt donc cet Atys que le ſonge indiqua à Créſus, comme devant périr d'une arme de fer. Le Roi réfléchit à ſon réveil ſur ce ſonge; tremblant pour ſon fils, il lui choiſit une épouſe, & l'éloigne des armées, à la tête deſquelles il avoit coutume de l'envoyer. Il fit auſſi ôter les dards, les piques & toutes ſortes d'armes offenſives (*b*) des appartemens des hommes où elles étoient ſuſpendues, & les fit (*c*) porter dans des maga-

---

(*a*) Dans le Grec: *Lui montra la vérité des maux qui devoient arriver à ſon fils.* Il ne parle ainſi, que parce que l'incommodité de l'autre le faiſoit en quelque ſorte regarder comme nul.

(*b*) Dans le Grec: *Dont les hommes font uſage à la guerre.*

(*c*) Dans le Grec: *Entaſſer.*

ſins, de peur qu'il n'en tombât quelqu'une ſur ſon Fils.

XXXV. Pendant que Créſus étoit occupé des noces de ce jeune Prince, arrive à Sardes un malheureux dont les mains étoient impures : cet homme étoit Phrygien, & iſſu du Sang Royal. Arrivé au palais, il pria Créſus de le purifier ſuivant les loix du pays. Ce Prince le purifia. Les expiations (86) chez les Lydiens, reſſemblent beaucoup à celles qui ſont uſitées en Grece. Après la cérémonie, Créſus voulut ſçavoir d'où il venoit, & qui il étoit. « Etranger, lui dit-il, qui » êtes-vous ? De quel canton de Phrygie êtes-vous » venu à ma Cour comme (87) ſuppliant ? Quel » homme avez-vous tué, ou quelle femme ? Seigneur, » je ſuis Fils de (88) Gordius, & Petit-Fils de Midas : » je m'appelle Adraſte : j'ai tué mon Frere, ſans le » vouloir. Chaſſé par mon Pere & dépouillé de tout, » je ſuis venu chercher ici un aſyle. Vous ſortez, » reprit Créſus, d'une maiſon que j'aime. Vous êtes » chez des Amis ; rien ne vous manquera dans mon » palais, tant que vous jugerez à propos d'y reſter. » Supportez *(a)* votre malheur avec patience ; c'eſt » le moyen de l'adoucir. Adraſte demeura donc à la » Cour *(b)* de Créſus. »

(*a*) Dans le Grec : *En ſupportant très-légerement ce malheur, vous ferez un gain conſidérable.*

(*b*) Dans le Grec : *Vécut dans le Palais de Créſus.* Si on lit ἐκ Κροίσου, comme on trouve dans le Manuſcrit *B.* de la

XXXVI. Dans ce même tems il parut en Myſie, un ſanglier d'une groſſeur énorme, qui, deſcendant du mont Olympe, faiſoit un grand dégât dans les campagnes. Les Myſiens l'avoient attaqué à diverſes repriſes; mais ils ne lui avoient fait aucun mal, & il leur en avoit fait beaucoup. Enfin ils s'adreſſerent à Créſus : « Seigneur, lui dirent leurs Députés, il a » paru ſur nos terres un effroyable ſanglier, qui ra- » vage nos (89) campagnes; malgré nos efforts nous » n'avons pu nous en défaire. Nous vous ſupplions » donc d'envoyer avec nous le Prince votre Fils, à » la tête d'une troupe de jeunes-gens choiſis, & votre » meute, afin d'en purger le pays. » Créſus ſe rappellant le ſonge qu'il avoit eu, leur répondit : « Ne » me parlez pas davantage de mon Fils, je ne puis » l'envoyer avec vous. Nouvellement marié, il n'eſt » maintenant occupé que (90) de ſes amours; mais » je vous donnerai mon équipage de chaſſe, avec » l'élite de la jeuneſſe Lydiene, à qui je recommande- » derai de s'employer avec ardeur pour vous délivrer » de ce ſanglier. »

XXXVII. Les Myſiens (91) furent très-contents de cette réponſe; mais Atys, qui avoit entendu leur demande & le refus qu'avoit fait Créſus de l'envoyer avec eux, entra ſur ces entrefaites, & s'adreſſant à ce Prince : « Mon Pere, lui dit-il, les actions les plus

---

Bibliotheque du Roi, cela ſignifiera qu'Adraſte tiroit ſa ſubſiſtance de Créſus, ce qui revient au même.

» nobles & les plus généreuſes m'étoient autrefois
» permiſes, je pouvois m'illuſtrer à la guerre & à la
» chaſſe ; mais vous m'éloignez aujourd'hui de l'une
» & de l'autre, quoique vous n'ayez remarqué en
» moi ni lâcheté ni foibleſſe. De quel œil me verra-
» t-on (92) aller à la place publique, ou en revenir ?
» Quelle opinion auront de moi nos Citoyens ?
» Quelle idée en aura la jeune Princeſſe que je viens
» d'épouſer ? A quel homme ſe croira-t-elle unie ?
» Permettez-moi donc, Seigneur, d'aller à cette
» chaſſe avec les Myſiens ; ou, tâchez *(a)* de me
» convaincre de la ſolidité des raiſons qui vous ont
» déterminé à en agir de la ſorte.

XXXVIII. » Mon Fils, reprit Créſus, ſi je vous
» empêche d'aller à cette chaſſe, ce n'eſt pas que j'ai
» remarqué dans votre conduite la moindre lâcheté,
» ou quelqu'autre choſe qui m'ait déplû ; mais un *(b)*
» ſonge m'a fait connoître que vous aviez peu de
» tems à vivre, & que vous deviez périr d'une arme
» de fer. C'eſt uniquement à cauſe de ce ſonge que
» je me ſuis preſſé de vous marier ; c'eſt pour cela
» que je ne vous envoie pas à cette expédition, &
» que je prends toutes ſortes de précautions pour
» vous dérober, du moins, pendant ma vie, au

(*a*) Dans le Grec : *Ou perſuadez-moi par vos diſcours, que ces choſes faites ainſi, ſont mieux.*

(*b*) Dans le Grec : *Une viſion que j'ai eue en ſonge, pendant mon ſommeil.*

„ malheur qui vous menace. Je n'ai que vous d'enfant,
„ car mon autre Fils, disgracié de la (93) nature,
„ n'existe plus pour moi.

XXXIX. „ Mon Pere, repliqua le jeune Prince,
„ après un pareil songe, le soin avec lequel vous
„ me gardez est bien excusable : mais il me semble
„ que vous ne saisissez pas le sens de cette vision ;
„ puisque vous vous y êtes trompé, je dois vous
„ l'expliquer. Ce songe, dites-vous, vous a fait con-
„ noître que je devois périr d'une arme de fer. Mais
„ un sanglier a-t-il des mains ? Est-il armé de ce fer
„ aigu que vous craignez ? Si votre songe vous eût
„ appris que je dusse mourir d'une défense de san-
„ glier, ou de quelqu'autre maniere semblable, on
„ approuveroit *(a)* vos précautions ; mais il n'est
„ question que d'une pointe de fer. Puis donc que
„ ce ne sont pas des hommes que j'ai à combattre,
„ laissez-moi partir.

XL. „ Mon Fils, répond Crésus *(b)*, votre inter-
„ prétation est plus juste que la mienne. Je cède à
„ vos raisons, ma défense est révoquée, la chasse que
„ vous désirez vous est permise.

XLI. „ En même-tems il mande le Phrygien
„ Adraste, & lui dit : Vous êtiez sous les *(94)* coups
„ du malheur, Adraste, (me préserve le Ciel de

(*a*) Dans le Grec : *Il vous faudroit faire ce que vous faites.*

(*b*) Dans le Grec : *Vous l'emportez sur moi, en développant le sens de mon songe, & puis donc que vous m'avez vaincu, je change de sentiment.*

» vous le reprocher) je vous ai purifié, je vous ai reçu
» dans mon palais, où je pourvois à tous vos besoins:
» prévenu par mes bienfaits, vous me devez quelque
» retour. Mon Fils part pour la chasse : je vous confie
» la garde de sa personne : préservez-le des brigands
» qui pourroient vous attaquer sur la route. D'ail-
» leurs (95) il vous importe de rechercher les occa-
» sions de vous signaler : vos Peres vous l'ont ensei-
» gné, la vigueur de votre âge vous le permet.

XLII. » Seigneur, répondit Adraste, sans un pareil
» motif je n'irois point à ce combat. Au comble du
» malheur, me mêler à des hommes de mon âge &
» plus heureux, je n'en ai pas le *(a)* droit ; je n'en
» ai pas la volonté : souvent je m'en suis abstenu.
» Mais vous le désirez : il faut vous obliger, il faut
» reconnoître vos bienfaits : je suis prêt à obéir. Soyez
» sûr que votre Fils, confié à ma garde, reviendra
» sain & sauf, autant qu'il dépendra de son gar-
» dien. »

XLIII. Le Prince Atys & lui partirent après cette réponse avec une troupe de jeunes-gens d'élite & la meute du Roi. Arrivés au mont Olympe, on cherche le sanglier, on le trouve, on l'environne, on lance sur lui des traits. Alors cet étranger, cet Adraste, purifié d'un meurtre, lance un javelot, manque le sanglier, & frappe le fils (96) de Crésus. Ainsi le jeune Prince fut percé d'un fer aigu ; ainsi fut accompli le

---

(*a*) Dans le Grec : *Cela n'est pas juste.*

ſonge du Roi. Auſſi-tôt un courier dépêché à Sardes, apprit au Roi la nouvelle du combat, & le ſort de ſon fils.

XLIV. Créſus, troublé de ſa mort, la reſſentit d'autant plus vivement qu'il avoit lui-même purifié d'un homicide celui qui en étoit l'auteur. S'abandonnant à toute ſa douleur, il invoquoit Jupiter Expiateur, le prenoit à témoin du mal que lui avoit fait cet étranger; il l'invoquoit encore comme Protecteur de (97) l'hoſpitalité & de l'amitié; comme protecteur de l'hoſpitalité, parce qu'en donnant à cet étranger une retraite dans ſon palais, il y avoit *(a)* reçu ſans le ſavoir le meurtrier de ſon fils; comme Dieu de l'amitié, parce qu'ayant chargé Adraſte de la garde de ſon fils, il avoit trouvé en lui ſon plus cruel ennemi.

XLV. Quelques tems après, les Lydiens arriverent avec le corps d'Atys, ſuivi du meurtrier. Adraſte debout devant le cadavre, les mains étendues vers Créſus, le conjure de l'immoler ſur ſon fils, la vie lui étant devenue odieuſe, depuis qu'à ſon premier crime il en a ajouté un ſecond, en tuant celui qui (98) l'avoit purifié. Quoi qu'accablé de douleur, Créſus ne put entendre le diſcours de cet étranger ſans être ému de compaſſion. « Adraſte, lui dit-il, en vous condam-
» nant (99) vous-même à la mort, vous ſatisfaites
» pleinement ma vengeance. Vous (100) n'êtes pas
» l'auteur de ce meurtre, puiſqu'il eſt involontaire;

(*a*) Dans le Grec : *Il avoit nourri.*

» je n'en accuſe que celui des Dieux qui me l'a prédit. » Créſus rendit les derniers devoirs à ſon fils, & ordonna qu'on lui fît des funérailles convenables à (101) ſon rang. La cérémonie achevée & le ſilence régnant autour du monument, cet *(a)* Adraſte, qui avoit été le meurtrier de ſon propre frere, le (102) meurtrier de celui qui l'avoit purifié, ſentant qu'il étoit le plus malheureux de tous les hommes, ſe tua ſur le tombeau d'Atys.

XLVI. Créſus pleura deux ans la mort de ſon fils. Mais l'empire d'Aſtyages, fils de Cyaxares, détruit par Cyrus, fils de Cambyſes, & celui des Perſes, qui prenoit de jour en jour de nouveaux accroiſſements, lui firent mettre un terme à ſa douleur. Il ne penſa plus qu'aux moyens de réprimer cette puiſſance, avant qu'elle devînt plus formidable. Tout occupé de cette penſée, il réſolut ſur-le-champ d'éprouver les Oracles de la Grece & l'Oracle de la Libye. Il envoya des Députés en divers endroits, les (103) uns à Delphes, les autres à Abes en Phocide, les autres à Dodone, quelques-uns à l'Oracle d'Amphiaraüs, à l'Antre de Trophonius, & aux Branchides dans la Miléſie : voilà les Oracles de Grece que Créſus fit conſulter. Il en dépêcha auſſi en Libye, au Temple de Jupiter Ammon. Ce Prince n'envoya ces Députés que pour éprouver ces Oracles, & au cas qu'ils rendiſſent des réponſes

(*a*) Dans le Grec : *Mais Adraſte, fils de Gordius, petit-fils de Midas.*

conformes

conformes à la vérité, il ſe propoſoit de les conſulter une ſeconde fois, pour ſçavoir s'il devoit faire la guerre aux Perſes.

XLVII. Il donna ordre aux Députés qu'il envoyoit pour ſonder les Oracles, de les conſulter le centieme (104) jour, à compter de leur départ de Sardes, de leur demander ce que Créſus, fils d'Alyattes, Roi de Lydie, faiſoit ce jour-là, & de lui rapporter par écrit la réponſe de chaque Oracle. On ne connoît que la réponſe de l'Oracle de Delphes, & l'on ignore quelle fut celle des autres Oracles. Auſſi-tôt que les Lydiens furent entrés dans le temple de Delphes pour conſulter le Dieu, & qu'ils eurent interrogé la Pythie ſur ce qui leur avoit été preſcrit, elle leur répondit (*a*) ainſi : « Je connois le nombre des grains de ſable, & » les bornes de la mer. je comprends le langage du » muet ; j'entends la voix de celui qui ne parle point. » Mes (105) ſens ſont frappés de l'odeur d'une tortue » qu'on fait cuire avec de la chair d'agneau, dans » une chaudiere d'airain, dont le couvercle eſt auſſi » d'airain. »

XLVIII. Les Lydiens ayant mis par écrit cette réponſe de la Pythie, partirent de Delphes, & revinrent à Sardes. Quand les autres Députés envoyés en divers pays, furent auſſi de retour avec les réponſes des Oracles ; Créſus les ouvrit, & les examina chacune en particulier. Il y en eut ſans doute qu'il n'approuva

(*a*) Le Grec ajoute : *En vers hexametres.*

point ; mais dès qu'il eut (*a*) entendu celle de l'Oracle de Delphes, il la reconnut pour vraie, & (106) l'adora, persuadé que cet Oracle étoit le seul véritable, comme étant le seul qui eût découvert ce qu'il faisoit. En effet, après le départ des Députés, qui alloient consulter les Oracles, au jour convenu, voici ce dont il s'étoit avisé. Il avoit imaginé la chose la plus impossible à deviner & à connoître. Ayant lui-même coupé par morceaux une tortue & un agneau, il les avoit fait cuire ensemble dans un vase d'airain, dont le couvercle étoit de même métal. Telle fut la réponse de Delphes.

XLIX. Quant à celle que reçurent les Lydiens dans le temple d'Amphiaraüs, après les cérémonies & les sacrifices prescrits par les loix, je n'en puis rien dire. On sçait uniquement que Crésus reconnut aussi la véracité de cet Oracle.

L. Ce Prince tâcha ensuite de se rendre propice le Dieu de Delphes, par de somptueux sacrifices, dans lesquels on immola trois mille victimes de toutes les (107) espéces d'animaux qu'il est permis d'offrir aux Dieux. Il fit ensuite brûler sur un grand bucher des lits dorés & argentés, des vases d'or, des robes de pourpre & autres vêtements ; s'imaginant par cette profusion se rendre le Dieu plus favorable. Il enjoignit aussi aux Lydiens d'immoler au Dieu toutes les victimes que chacun auroit en sa puissance. Ayant fait fondre,

(*a*) Il se les faisoit sans doute lire.

après ce ſacrifice, une prodigieuſe quantité d'or, il en fit faire cent dix-ſept demi-plinthes, dont les plus longues avoient ſix palmes, & les plus petites trois, ſur une d'épaiſſeur. Il y en avoit quatre d'or affiné, & du poids (108) d'un talent & demi; les autres étoient d'un or pâle, & peſoient deux talents. Il fit faire auſſi un (109) lion d'or fin, du poids de dix talents. On le plaça ſur ces demi-plinthes; mais il tomba lorſque le temple de Delphes fut brûlé. Il eſt maintenant dans le (110) tréſor des Corinthiens, & il ne peſe plus que ſix talents & demi, parce que dans l'incendie du temple il s'en fondit trois talents & demi.

LI. Ces ouvrages achevés, Créſus les envoya à Delphes, avec beaucoup d'autres préſens; deux *(a)* crateres extrémement grands, l'un d'or, & l'autre d'argent. Le premier étoit à droite en entrant dans le temple, & le ſecond à gauche. On les tranſporta auſſi ailleurs lors de l'incendie du temple. Le cratere d'or eſt aujourd'hui dans le tréſor des Clazoméniens: il peſe huit talents & demi, & douze mines. Celui d'argent eſt dans l'angle du veſtibule du Temple: il tient ſix cents amphores. Les Delphiens y mêlent l'eau avec le vin aux fêtes (111) appellées Théophanies. Ils diſent que c'eſt un ouvrage de Théodore (112) de Samos, & je le crois d'autant plus volontiers, que cette piece me paroît d'un travail exquis. Le même Prince y en-

(*a*) Cratere, ſorte de grand vaſe qui ne ſervoit point à boire, mais ſeulement à mêler l'eau avec le vin.

voya auſſi quatre muids d'argent, qui ſont dans le tréſor des Corinthiens, deux baſſins (113) pour l'eau luſtrale, dont l'un eſt d'or, & l'autre d'argent. Sur celui d'or eſt gravé le nom des Lacédémoniens, & ils prétendent avoir fait cette offrande, mais à tort; il eſt certain que c'eſt auſſi un préſent de Créſus. Un habitant de Delphes y a mis cette inſcription pour flatter les Lacédémoniens. J'en tairai (114) le nom, quoique je le ſache fort-bien. Il eſt vrai qu'ils ont donné l'enfant, à travers la main duquel l'eau coule & ſe répand; mais ils n'ont fait préſent ni de l'un ni de l'autre de ces deux baſſins. A ces dons Créſus en ajouta pluſieurs autres de moindre prix, par exemple, des (115) plats d'argent de forme ronde, & une ſtatue d'or de trois coudées de haut, repréſentant une femme. Les Delphiens diſent que c'eſt celle de ſa (116) Pannetiere. Il y fit auſſi porter les colliers & les ceintures de la Reine ſa femme; tels ſont les préſens qu'il fit à Delphes.

LII. Quant à Amphiaraüs, ſur ce qu'il apprit de ſon mérite & de ſes malheurs, il lui dédia un bouclier d'or maſſif, avec une pique d'or maſſif, c'eſt-à-dire, dont la hampe étoit d'or, ainſi que (117) le fer. De mon tems on voyoit encore l'un & l'autre à Thebes, dans le temple d'Apollon (118) Iſménien.

LIII. Les Lydiens, chargés de porter ces préſens aux Oracles de Delphes & d'Amphiaraüs, avoient ordre de demander ſi Créſus devoit faire la guerre aux Perſes, & joindre à ſon armée des troupes auxiliaires.

A leur arrivée les Lydiens préſenterent les offrandes, & conſulterent les Oracles en ces termes. « Créſus, Roi des » Lydiens & autres Nations, perſuadé que vous êtes les » ſeuls véritables Oracles qu'il y ait dans le monde, vous » envoye ces préſens, qu'il croit dignes de votre (*a*) » habileté. Maintenant il vous demande s'il doit mar- » cher contre les Perſes, & s'il doit joindre à ſon » armée des troupes auxiliaires (*b*). » Les réponſes des deux Oracles furent les mêmes. Ils prédirent l'un & l'autre à ce Prince, que s'il entreprenoit la guerre contre les Perſes, il (119) détruiroit un grand Empire, & lui conſeillerent de rechercher l'amitié des Etats de la Grece, qu'il auroit reconnu pour les plus puiſſants.

LIV. Créſus, charmé de ces réponſes, & concevant l'eſpoir de renverſer l'Empire de Cyrus, envoya de nouveau des Députés à (120) Pytho, pour diſtribuer à chacun des habitans (il en ſçavoit le nombre) deux ſtateres d'or par tête. Les Delphiens accorderent, par reconnoiſſance, à Créſus & aux Lydiens, la préroga- tive de conſulter les premiers l'Oracle, l'immunité (121), la préſéance & le privilége perpétuel de deve- nir Citoyens de Delphes quand ils le déſireroient.

LV. Créſus ayant envoyé ces préſens aux Delphiens; interrogea le Dieu pour la troiſieme fois; car depuis

---

(*a*) Le Dieu avoit découvert & expliqué ce que faiſoit Créſus. Voyez ci-deſſus §. XLVIII.

(*b*) Il y a dans le Grec après cela : *Ce furent là les demandes des Députés.*

qu'il en eut reconnu la véracité, il ne *(a)* ceſſa plus d'y avoir recours. Il lui demanda donc ſi ſa Monarchie ſeroit de longue durée; la Pythie lui répondit en ces termes : « Quand un Mulet ſera Roi des Medes, fuis » alors, Lydien efféminé, ſur les bords de l'Hermus : » garde-toi de réſiſter, & ne rougis point de ta lâ- » cheté. »

LVI. Cette réponſe fit encore plus de plaiſir à Créſus que toutes les autres. Perſuadé qu'on ne verroit jamais ſur le trône des Medes un mulet (*b*), il conclut que, ni lui ni ſes deſcendans ne ſeroient jamais privés de la Puiſſance Souveraine. Ce Prince ayant recherché avec ſoin quels étoient les Peuples les plus puiſſants de la Grece, dans le deſſein de s'en faire des amis; il trouva que les Lacédémoniens & les Athéniens tenoient le premier rang, les uns parmi les Doriens, les autres parmi les Ioniens. Ces Nations autrefois étoient en effet les plus diſtinguées, l'une étant Pélaſgique, & l'autre Hellénique. La premiere (122) n'eſt jamais ſortie de ſon pays, & l'autre a ſouvent changé de demeure. Les Hellenes habitoient en effet la Phthiotide ſous le regne de Deucalion, & ſous celui de Dorus, fils d'Hellen, le pays appellé Hiſtiæotide, au pied des monts Oſſa & Olympe. Chaſſés de l'Hiſtiæotide par les Cadméens, ils allerent s'établir dans le Pinde, & furent appellés Macédnes. De-là ils paſſerent dans la

---

(*a*) Dans le Grec : *Il s'en raſſaſia.*

(*b*) Le Grec ajoute : *Au lieu d'un homme.*

Dryopide, & de la Dryopide (*a*) dans le Péloponnese, où ils ont été appellés Doriens.

LVII. Quelle langue parloient alors les Pélasges, c'est un article sur lequel je ne puis rien affirmer. S'il est permis de fonder des conjectures sur quelques restes de ces Pélasges, qui existent encore aujourd'hui à Crestone (123), au-dessus des Tyrrhéniens, & qui jadis, voisins des Doriens d'aujourd'hui, habitoient la terre appellée maintenant Thessaliotide; si à ces Pélasges on ajoute ceux (124) qui ont fondé Placie & Scylacé (*b*) sur l'Hellespont & qui ont demeuré autrefois avec (125) les Athéniens, & les habitans d'autres villes Pélasgiques dont le nom s'est changé : il résulte de ces conjectures, si l'on peut s'en autoriser, que les Pélasges parloient une langue (126) barbare. Or, si tel étoit l'idiôme de toute la Nation, il s'ensuit que les Athéniens, Pélasges d'origine, oublierent leur langue en devenant Hellenes, & qu'ils apprirent celle de ce dernier peuple; car le langage des (127) Crestoniates & des (128) Placiens, qui est le même, n'a rien de commun avec celui d'aucuns de leurs voisins : preuve évidente que ces deux Peuplades de Pélasges conservent encore de nos jours, l'idiôme qu'elles porterent dans ces pays en venant s'y établir.

LVIII. Quant à la Nation Hellénique, depuis son

(*a*) Voyez Livre VIII, §. XXXI.

(*b*) Placie & Scylacé sont sur la Propontide; mais voyez notre Index Géographique, art. Hellespont.

origine, elle a toujours parlé la même langue ; du moins cela me paroît ainſi. Foible, ſéparée des Pélaſges & tout-à-fait petite dans ſon commencement, elle eſt devenue auſſi conſidérable que pluſieurs autres Nations, principalement depuis qu'un grand nombre de Peuples Barbares ſe ſont incorporés avec elle ; & c'eſt indépendamment (129) des autres raiſons, ce qui, à mon avis, a empêché l'agrandiſſement des Pélaſges, qui étoient Barbares.

LIX. Créſus apprit que les Athéniens, l'un de ces peuples, partagés en diverſes (130) factions, étoient ſous le joug de Piſiſtrate, fils d'Hippocrates, alors Tyran d'Athenes. Hippocrates étoit (*a*) un ſimple particulier ; il lui arriva aux jeux Olympiques un prodige mémorable. Il avoit offert un ſacrifice ; les chaudieres, près de l'Autel, remplies des victimes & d'eau, bouillirent & déborderent ſans feu. Chilon de Lacédémone qui, par hazard étoit préſent, témoin de ce prodige, conſeilla à Hippocrates de ne point prendre de femme féconde, ou s'il en avoit une, de la répudier ; & s'il lui étoit né un fils, de ne le point reconnoître. Hippocrates ne voulut point déférer aux conſeils de Chilon. Quelques-tems après nâquit le Piſiſtrate dont nous parlons, qui, dans la querelle entre les habitans des

(*a*) C'eſt-à-dire qu'il n'occupoit alors aucune place dans l'Etat. Il étoit de la naiſſance la plus diſtinguée, & deſcendoit de Pélée, ainſi que Neſtor. Codrus, qui régna à Athenes, étoit de la même Maiſon. Voyez Hérod. Liv. V, §. LXV.

côtes maritimes, commandés par Mégaclès, Fils d'Alcméon, & ceux de la plaine, ayant à leur tête Lycurgue, fils d'Ariſtolaïdes, pour ſe frayer une route (*a*) à la Tyrannie, ſuſcita un troiſieme parti. Il aſſembla donc ce parti, ſous prétexe de défendre les (131) montagnards voici la ruſe qu'il imagina. S'étant fait (132) des bleſſures à lui & à ſes mulets, il pouſſa ſon char vers la place publique, comme s'il ſe fût échappé des mains de ſes ennemis, qui avoient voulu le tuer lorſqu'il alloit à la campagne. Il conjura les Athéniens de lui accorder une garde : il leur rappella la gloire dont il s'étoit couvert à la tête de leur armée (133) contre les Mégariens, la priſe de (134) Niſée, & leur cita pluſieurs autres traits de valeur. Le peuple trompé lui donna pour garde (135) un certain nombre de Citoyens choiſis, qui le ſuivoient, armés de bâtons, au lieu de piques. Piſiſtrate les fit ſoulever, & s'empara, par leur moyen, (136) de la citadelle. Dès ce moment il fut maître d'Athenes, mais ſans troubler l'exercice des Magiſtratures, ſans altérer les loix ; il mit le bon ordre dans la ville, & la gouverna ſagement (137) ſuivant ſes uſages. Peu de tems après les Factions réunies de Mégaclès & de Lycurgue chaſſerent l'Uſurpateur.

LX. Ce fut ainſi que Piſiſtrate, pour la premiere fois, ſe rendit maître d'Athenes, & qu'il fut dépouillé de la Tyrannie, qui n'avoit pas encore eu le tems de

---

(*a*) Dans le Grec : *Affectant la Tyrannie.*

jetter de profondes racines. Ceux qui l'avoient chaſſé renouvellerent bientôt après leurs anciennes querelles. Mégaclès, aſſailli de toutes parts par la Faction contraire, fit propoſer par un Héraut, à Piſiſtrate, de le rétablir s'il vouloit épouſer (138) ſa fille. Piſiſtrate accepta ſes offres, & s'étant engagé à remplir cette condition, il imagina, de concert avec Mégaclès, pour ſon rétabliſſement, un moyen d'autant plus ridicule à mon avis, que dès la plus haute antiquité les Hellenes ont été diſtingués des Barbares, comme plus adroits & plus (*a*) ingénieux, & que les auteurs de cette trame avoient affaire aux Athéniens, peuple qui a la réputation d'être le plus ſpirituel de la Grece.

Il y avoit à Pæania, bourgade de l'Attique, une certaine femme nommée (139) Phya, qui avoit quatre (*b*) coudées de haut moins trois doigts, & d'ailleurs d'une grande beauté. Ils armerent cette femme de pied en cap, & l'ayant fait monter ſur un char, parée de tout ce qui pouvoit relever ſa beauté, ils lui firent prendre le chemin d'Athenes. Ils étoient précédés de Hérauts qui, à leur arrivée dans la ville, ſe mirent à crier ſuivant les ordres qu'ils avoient reçus: « Athéniens recevez favorablement Piſiſtrate, que

---

(*a*) Dans le Grec : *Et plus éloignés de la ſotte bonhomie.*

(*b*) C'eſt-à-dire cinq pieds près de deux pouces, ſuivant l'évaluation de M. d'Anville, dans ſon traité des Meſures Itinéraires.

» Minerve (*a*), touchée de ſon mérite, ramene elle-
» même dans ſa citadelle. » Les Hérauts alloient ainſi de côté & d'autre, répétant la même injonction. auſſi-tôt le bruit ſe répand que Minerve ramenoit Piſiſtrate. Les bourgades en ſont imbues : la ville ne doute pas que cette femme ne ſoit la Déeſſe. On lui adreſſe des vœux, on reçoit le Tyran (140) de ſa main.

LXI. Piſiſtrate ayant ainſi recouvré la Puiſſance Souveraine, épouſa la fille de Mégaclès, ſuivant l'accord fait entr'eux. Mais, comme il avoit des fils déjà grands, & que les Alcméonides paſſoient pour être ſous (141) l'anathême, ne voulant point d'enfans de ſa nouvelle femme, il n'avoit avec elle qu'un commerce contre nature. La jeune femme tint dans les commencemens cet outrage ſecret ; mais dans la ſuite elle le révéla de ſon propre mouvement à ſa mere, ou ſur les queſtions que celle-ci lui fit. Sa mere en fit part à Mégaclès ſon mari, qui, indigné de l'affront que lui faiſoit ſon gendre, ſe reconcilia dans ſa colere avec la Faction oppoſée.

Piſiſtrate, informé de ce qui ſe tramoit contre lui, abandonna l'Attique, & ſe retira à (142) Erétrie, où il tint conſeil avec ſes fils. Hippias lui conſeilla de recouvrer la Tyrannie. Son avis (143) prévalut. Alors les Piſiſtratides ramaſſerent les préſens des villes qu'ils avoient (144) en quelque ſorte prévenues par leurs bienfaits. Pluſieurs donnerent des ſommes conſidé-

(*a*) Dans le Grec : *L'honorant plus que tous les hommes.*

rables ; mais les Thébains ſe diſtinguerent par leur libéralité. Quelques-tems après, pour le dire en peu de mots, tout ſe trouva prêt pour leur retour. Il leur vint du Péloponneſe des troupes Argienes, qu'ils prirent à leur ſolde, & un Naxien, nommé Lygdamis, redoubla leur ardeur par un ſecours volontaire de troupes & d'argent.

LXII. Ils partirent donc d'Erétrie, & revinrent dans l'Attique au commencement de la onzieme (145) année. D'abord ils s'emparerent de Marathon, & ayant aſſis leur camp dans cet endroit, ceux de leur parti s'y rendirent en foule, les uns d'Athenes, les autres des bourgades voiſines, tous préférant la Tyrannie à la Liberté (*a*).

Les habitans de la ville ne firent aucune attention à Piſiſtrate, tant qu'il fut occupé à lever de l'argent, & même après qu'il ſe fût rendu maître de Marathon. Mais ſur la nouvelle qu'il s'avançoit de Marathon droit à Athenes, ils allerent avec toutes leurs forces à ſa rencontre. Cependant Piſiſtrate & les ſiens étant partis de Marathon, tous réunis en un même corps, approchoient de la ville. Ils arriverent près du temple de Minerve (*b*) Pallénide, & ce fut en face de ce temple qu'ils aſſirent leur camp. Là un Devin d'Acharnes (146), nommé Amphilyte, inſpiré (147) par les

---

(*a*) Le Grec ajoute : *Ils ſe raſſemblerent donc.*

(*b*) Cette Minerve étoit ainſi nommée, parce qu'elle avoit un Temple dans le Bourg de Pallene.

Dieux, vint ſe préſenter à Piſiſtrate (*a*). « Le filet » eſt jetté, lui dit-il, les rets ſont tendus : la nuit, » au clair de la lune, les thons s'y jetteront en » foule. »

LXIII. Ainſi parla le Devin, inſpiré par le Dieu. Piſiſtrate ſaiſit le ſens de l'Oracle, l'accepta, & fit incontinent marcher ſon armée. Les (148) citoyens d'Athenes avoient déjà pris leur repas, & ſe livroient, les uns au jeu de dez, les autres au ſommeil. Piſiſtrate, tombant ſur eux avec ſes troupes, les mit (149) en déroute. Pendant la fuite, il s'aviſa d'un moyen très-ſage pour les tenir diſperſés & les empêcher de ſe rallier. Il fit monter à cheval (150) ſes fils, & leur ordonna de prendre les devans. Ils atteignirent les fuyards, & les exhorterent de la part de Piſiſtrate à prendre courage, & à retourner chacun chez ſoi.

LXIV. Les Athéniens obéirent, & Piſiſtrate (151) s'étant ainſi rendu maître d'Athenes pour la troiſieme fois, affermit ſa Tyrannie par le moyen de ſes troupes auxiliaires, & des grandes ſommes d'argent qu'il tiroit en partie (152) de l'Attique, & en partie du fleuve Strymon. Il l'affermit encore par ſa conduite avec les Athéniens qui avoient tenu ferme (153) dans la derniere action, & qui n'avoient pas ſur le champ pris la fuite : il s'aſſura de leurs (154) enfans, qu'il envoya à Naxos ; car il avoit conquis cette île, & en avoit

---

(*a*) Dans le Grec : *Lequel l'abordant, lui dit cet Oracle en vers hexametres.*

donné le gouvernement à Lygdamis. Il l'affermit enfin en purifiant (155) l'île de Délos, ſuivant l'ordre des Oracles. Voici comment (156) ſe fit cette purification. De tous les lieux d'où l'on voyoit le temple, il fit exhumer (157) les cadavres, & les fit tranſporter dans un autre canton de l'île. Piſiſtrate eut d'autant moins de peine a établir ſa Tyrannie ſur les Athéniens, que les uns avoient été tués dans le combat, & que les autres avoient abandonné leur patrie, & s'étoient ſauvés avec Mégaclès (158).

LXV. Tels étoient les embarras où Créſus apprit que ſe trouvoient alors les Athéniens. Quant aux Lacédémoniens, on lui dit qu'échappés à des pertes conſidérables, ils prenoient enfin le deſſus dans la guerre contre les Tégéates. En effet, ſous le regne de Léon & (158*) d'Agaſiclès, les Lacédémoniens, vainqueurs dans leurs autres guerres, avoient échoué contre les ſeuls Tégéates. Long-tems auparavant ils étoient les plus mal policés de preſque tous les Grecs, & n'avoient aucun commerce avec les étrangers, ni même entr'eux ; mais dans la ſuite ils paſſerent, de la maniere que je vais dire, à une meilleure légiſlation. Lycurgue (159) jouiſſoit à Sparte de la plus haute eſtime. Arrivé à Delphes pour conſulter l'Oracle, à peine fut-il entré dans le temple, qu'il entendit ces mots de la Pythie : « Te voilà dans mon temple *(a)*

(*a*) Dans le Grec : *Dans mon temple gras*, épithéte ordinaire aux temples où l'on immole beaucoup de victimes.

» célebre, Ami de Jupiter & des habitans de l'Olympe,
» mon Oracle incertain balance s'il te déclarera un
» Dieu ou un homme ; je te crois plutôt un Dieu ».
Quelques-uns ajoutent (160) que la Pythie lui dicta les loix qui s'obfervent maintenant à Sparte. Mais les Lacédémoniens conviennent eux-mêmes que Lycurgue apporta ces loix de Crete, après avoir été tuteur de fon neveu (161), fous le regne (162) de Léobotas. En effet, auffi-tôt après la tutelle, il réforma les loix anciennes, & prit des meſures (163) contre la tranſgreſſion des nouvelles. Il régla enſuite ce qui concernoit la guerre : les (164) Enomoties, les Triacades & les (*a*) Syſſities. Outre cela, il inſtitua les (165) Ephores & les (166) Sénateurs.

LXVI. Ce fut ainſi que les Lacédémoniens ſubſtituerent des loix ſages à leurs anciennes coutumes. Ils éleverent à ce Légiſlateur un temple (167) après ſa mort, & lui rendent encore aujourd'hui de grands honneurs. Comme ils habitoient un pays fertile & très-peuplé, leur République ne tarda pas à s'accroître & à devenir floriſſante. Mais ennuyés du repos, & ſe croyant (167*) ſupérieurs aux Arcadiens, ils conſulterent l'Oracle de Delphes, ſur la conquête de l'Arcadie. La Pythie répondit : » Tu me demandes l'Arcadie :
» ta demande eſt exceſſive, je la refuſe : l'Arcadie a
» des guerriers nourris de gland, qui repouſſeront ton
» attaque : je ne te porte pas cependant envie : je te

(*a*) Les repas communs.

» donne Tégée pour y danſer, & ſes belles plaines » pour les meſurer au cordeau ».

Sur cette réponſe les Lacédémoniens renoncerent au reſte de l'Arcadie, & munis de chaînes, ils marcherent contre les Tégéates, qu'ils regardoient déjà comme leurs eſclaves, ſur la foi d'un oracle équivoque; mais ayant eu (168) du deſſous dans la bataille, tous ceux qui tomberent vifs entre les mains de l'ennemi, furent (*a*) chargés des chaînes qu'ils avoient apportées, & travaillant en cet état aux terres des Tégéates, ils les meſurerent au cordeau. Ces chaînes ſubſiſtent encore à préſent (169) à Tégée; elles ſont appendues autour du temple de Minerve Alea (170).

LXVII. Les Lacédémoniens avoient été continuellement malheureux dans leur premiere guerre contre les Tégéates; mais du tems de Créſus, & ſous le regne d'Anaxandrides & d'Ariſton, à Sparte, ils acquirent de la ſupériorité, par les moyens que je vais dire. Comme ils avoient toujours eu du deſſous contre les Tégéates, ils envoyerent demander à l'Oracle de Delphes, quel Dieu ils devoient ſe rendre propice pour avoir l'avantage ſur leurs ennemis. La Pythie leur répondit qu'ils en triompheroient, s'ils emportoient chez eux les oſſemens d'Oreſtes, fils d'Agamemnon. Comme ils ne pouvoient découvrir ſon monument, ils envoyerent de nouveau demander à l'Oracle en quel endroit repoſoit ce Héros. Voici la réponſe

(*a*) Il y a dans le grec: *Furent mis aux ceps*; & plus bas, *ces ceps*.

de la Pythie,

de la Pythie : « Dans les plaines de l'Arcadie, eſt une
» ville (on la nomme Tégée) où la puiſſante néceſ-
» ſité fait ſouffler deux vents. L'on y voit le (171)
» type & l'antitype, le mal ſur le mal. C'eſt-là que
» le ſein fécond de la terre enferme le fils d'Aga-
» memnon. Si tu fais apporter ſes oſſemens à Sparte,
» tu ſeras vainqueur de Tégée. »

Là-deſſus les Lacédémoniens ne ſe livrerent pas avec moins d'ardeur aux recherches les plus exactes, juſqu'à ce que (172) Lichas, un des Spartiates, appellés (173) Agathoerges, en fit la découverte. Les Agathoerges ſont toujours les plus anciens Chevaliers à qui on a donné leur congé. Tous les ans on le donne à cinq, & l'année de leur ſortie ils vont par-tout où les envoye la République, ſans s'arrêter autre part.

LXVIII. De cet Ordre étoit Lichas, qui fit la découverte à Tégée, autant par hazard, que par adreſſe. Le commerce étant alors rétabli avec les Tégéates, il entra chez (174) un Forgeron, où il regarda battre le fer. Comme cela lui cauſoit de l'admiration, le Forgeron, qui s'en apperçut, interrompt ſon travail, & lui dit : « Lacédémonien vous auriez été bien étonné ſi
» vous aviez vu la même merveille que moi ; vous,
» pour qui le travail d'une forge eſt un ſujet de ſur-
» priſe. Creuſant un puits dans cette cour, je trou-
» vai un cercueil de ſept coudées de long. Comme
» je ne pouvois me perſuader qu'il eût jamais exiſté
» des hommes plus grands que ceux d'aujourd'hui, je
» l'ouvris. Le cadavre (175) que j'y trouvai égaloit la

» longueur du cercueil. Je l'ai mesuré, puis recouvert » de terre. » Lichas faisant réflexion sur ce récit du Forgeron, qui lui racontoit ce qu'il avoit vu, se douta que ce devoit être le corps d'Orestes, indiqué par l'Oracle. Ses conjectures lui montrerent dans les deux soufflets les deux vents; dans le marteau & l'enclume, le type (*a*) & l'antitype; & le fer battu sur l'enclume, le mal ajouté sur le mal, parce que le fer n'avoit été découvert, suivant lui, que pour le malheur des hommes.

L'esprit occupé de ces conjectures, Lichas revient à Sparte, & raconte son aventure à ses compatriotes. On lui intente une accusation simulée, il est banni. Lichas retourne à Tégée, conte sa disgrace au Forgeron, & fait ses efforts (176) pour l'engager à lui louer sa cour. Le Forgeron refuse d'abord, mais s'étant ensuite laissé persuader, Lichas s'y loge, ouvre le (177) tombeau, & en tire les ossemens d'Orestes, qu'il porte à Sparte. Les Lacédémoniens acquirent depuis ce tems une grande supériorité dans les combats, toutes les fois qu'ils s'essayerent contre les Tégéates. D'ailleurs la plus grande partie du Péloponnese leur étoit déjà soumise.

LXIX. Crésus, informé de l'état (*b*) floriſſant des

(*a*) Τύπος *type* venant de Τύπτω *verbero* exprime assez bien le marteau, dans le langage énigmatique de la Pythie, & *antitype* l'enclume, parce qu'elle repousse le coup.

(*b*) Dans le Grec : *De toutes ces choses.*

Lacédémoniens, envoya des Ambaſſadeurs (178) à Sparte avec des préſens, pour les prier de s'allier avec lui. Lorſqu'ils furent arrivés ils parlerent en ces termes, qui leur avoient été preſcrits : « Créſus, Roi des » Lydiens & de pluſieurs autres Nations, nous a en- » voyés ici, & vous dit par notre bouche : ô Lacédé- » moniens, le Dieu de Delphes, m'ayant ordonné » de m'allier (179) à un peuple Grec, je m'adreſſe » à vous, conformément à l'Oracle, & ſur le bruit » de votre renomée. Je déſire votre amitié & votre » alliance, ſans fraude ni tromperie. » Tel fut le diſcours des Ambaſſadeurs. Les Lacédémoniens, qui avoient auſſi entendu la réponſe faite à Créſus par l'Oracle, ſe réjouirent de l'arrivée des Lydiens, & firent avec eux un Traité d'amitié & d'alliance défenſive & offenſive. Ils avoient reçu auparavant quelques bienfaits de Créſus ; car les Lacédémoniens ayant envoyé à Sardes pour (*a*) y acheter de l'or, dans l'intention de l'employer (180) à cette ſtatue d'Apollon, qu'on voit aujourd'hui au mont Thornax en Laconie, Créſus leur avoit fait préſent de cet or.

LXX. Tant de généroſité, & la préférence qu'il leur donnoit ſur tous les Grecs, les déterminerent à cette alliance. D'un côté, ils ſe tinrent prêts à lui donner du ſecours au premier avis ; d'un autre, ils lui firent faire un cratere de bronze, pour reconnoître les dons qu'ils en avoient reçus. Ce cratere tenoit trois

(*a*) Voyez la note 176.

cents amphores ; il étoit orné extérieurement, & juſqu'au bord, d'un grand nombre d'animaux en relief. Mais il ne parvint point à Sardes, pour l'une (*a*) de ces deux raiſons. Les Lacédémoniens aſſurent qu'il fut enlevé ſur les côtes de Samos, par des Samiens, qui, ayant eu connoiſſance de leur voyage, les attaquerent avec des vaiſſeaux de guerre. Mais les Samiens ſoutiennent que les Lacédémoniens, chargés de ce cratere, n'ayant point fait aſſez de diligence, furent informés en route de la priſe de Créſus & de celle de Sardes, & qu'ils le vendirent à Samos à des particuliers, qui en firent une (181) offrande au Temple de Junon. Peut-être auſſi ceux qui l'avoient vendu, dirent-ils, à leur retour à Sparte, que les Samiens le leur avoient enlevé (*b*).

LXXI. Créſus n'ayant pas ſaiſi le ſens de l'Oracle, ſe diſpoſoit à marcher en Cappadoce, dans l'eſpérance de renverſer la puiſſance de Cyrus & des Perſes. Tandis qu'il faiſoit les préparatifs néceſſaires pour cette expédition, un Lydien, nommé Sandanis, qui s'étoit déjà acquis la réputation d'homme ſage, & qui ſe rendit encore plus célébre parmi les Lydiens, par le conſeil qu'il donna à Créſus, parla ainſi à ce Prince : « Seigneur, vous vous diſpoſez à faire la guerre à des » Peuples qui ne ſont vêtus (182) que de peaux, qui

---

(*a*) Dans le Grec : *Pour des raiſons dites de deux manieres, & que voici.*

(*b*) Le Grec ajoute: *Voilà comme les choſes ſe ſont paſſées au ſujet du cratere.*

„ mangent ce qu'ils peuvent, la ſtérilité de (*a*) leur
„ pays ne leur permettant pas de manger ce qu'ils
„ veulent : à des Peuples qui, faute de vin, ne s'abreu-
„ vent (183) que d'eau, qui ne connoiſſent ni (184)
„ les figues, ni aucune autre choſe d'agréable. Vain-
„ queur, qu'enleverez-vous à des gens qui n'ont rien ?
„ Vaincu, conſidérez que de biens vous allez perdre !
„ S'ils goûtent une fois les douceurs de notre pays,
„ ils ne voudront plus y renoncer ; nul moyen pour
„ nous de les chaſſer. Quant à moi, je rends graces
„ aux Dieux de ce qu'ils n'inſpirent pas aux Perſes le
„ deſſein d'attaquer les Lydiens. „ Sandanis ne per-
ſuada pas Créſus. Il (*b*) diſoit pourtant vrai : les Perſes, avant la conquête de la Lydie, ne connoiſſoient ni le luxe, ni même les commodités de la vie.

LXXII. Les Grecs donnent aux Cappadociens le nom de (*c*) Syriens. Avant la domination des Perſes ces Syriens étoient ſujets des Medes ; mais alors ils étoient ſous l'obéiſſance de Cyrus. Car l'Halys ſépa-roit (185) les Etats des Medes de ceux des Lydiens. L'Halys coule d'une montagne d'Arménie, traverſe la Cilicie, de là continuant ſon cours, il a les Matié-niens à droite, & les Phrygiens à gauche. Après avoir

---

(*a*) Le terme Grec indique que la Perſe étoit un pays de montagnes.

(*b*) Cela n'eſt pas dans le Grec ; je l'ai ajouté, afin de lier davantage les idées.

(*c*) Les Leuco-Syriens *ou* Syriens blancs.

passé entre ces deux peuples, il coule (186) vers le nord, renfermant d'un côté les Syriens-Cappadociens, & à gauche les Paphlagoniens. Ainsi le fleuve Halys sépare presque toute l'Asie mineure, de la haute Asie, depuis la mer, qui est vis-à-vis l'île de Cypre, jusqu'au pont Euxin. C'est là la gorge de tout ce pays, qui n'a dans cet endroit que cinq journées (187) de chemin, pour un bon marcheur.

LXXIII. Crésus partit donc avec son armée pour la Cappadoce, afin d'ajouter ce pays à ses Etats, animé sur-tout, & par sa confiance en l'Oracle, & par le désir de venger Astyages son beau-frere. Astyages, fils de Cyaxares, Roi des Medes, avoit été vaincu & fait prisonnier par Cyrus, fils de Cambyses; voici comment il étoit devenu beau-frere de Crésus. Une sédition avoit obligé une troupe de Scythes Nomades à se retirer secrétement sur les terres de Médie. Cyaxares, fils de Phraortes, & petit-fils de Déjocès, qui régnoit alors sur les Medes, les reçut d'abord avec humanité, comme suppliants, & même il conçut tant d'estime pour eux, qu'il leur confia des enfants pour leur apprendre la langue Scythe, & à tirer (188) de l'arc. Au bout de quelque tems les Scythes, accoutumés à chasser & à rapporter tous les jours du gibier, revinrent une fois sans avoir rien pris. Revenus ainsi les mains vuides, Cyaxares, qui étoit d'un caractere (189) violent, comme il le montra, les traita de la maniere la plus dure. Les Scythes, indignés d'un pareil traitement, qu'ils ne croyoient pas avoir mérité, résolurent entr'eux de

couper par morceaux un des enfans dont on leur avoit confié l'éducation, de le préparer de la maniere qu'ils avoient coutume d'apprêter le gibier, de le ſervir à Cyaxares, comme leur chaſſe, & de ſe retirer auſſi-tôt à Sardes, auprès d'Alyattes, fils de Sadyattes. Ce projet fut exécuté. Cyaxares & ſes convives mangerent de ce qu'on leur avoit ſervi, & les Scythes, après cette vengeance, (*a*) ſe retirerent auprès d'Alyattes, dont ils implorerent la protection.

LXXIV. Cyaxares les redemanda. Sur ſon refus, la guerre s'alluma entre ces deux Princes. Pendant cinq ans qu'elle dura, les Medes & les Lydiens eurent alternativement de fréquents avantages, & il y eut auſſi un combat pendant la nuit : mais après une fortune égale de part & d'autre, s'étant livrés bataille la ſixieme année, (*b*) tandis que les deux armées étoient aux mains, le jour ſe changea tout-à-coup (190) en nuit. Thalès de Milet avoit prédit aux Ioniens ce changement, & il en avoit fixé le tems en l'année où il s'opéra. Les Lydiens & les Medes, voyant que la nuit avoit pris la place du jour, ceſſerent le combat, & n'en furent que plus empreſſés à faire la paix. Syennéſis, (191) Roi de Cilicie, & Labynete, Roi de Babylone, en furent les médiateurs ; ils hâterent le Traité, & l'aſsûrerent par un mariage. Perſuadés que les Traités ne peuvent avoir de ſolidité ſans un puiſſant lien, ils

(*a*) Dans le Grec : *Devinrent les ſupplians d'Alyattes.*

(*b*) Le Grec ajoute : *Il arriva que.*

engagerent Alyattes à donner ſa fille Aryénis à Aſtyages, fils de Cyaxares. Ces Nations obſervent dans leurs Traités les mêmes cérémonies que les Grecs ; mais ils ſe font encore de légeres (192) inciſions aux bras, & léchent (193) réciproquement le ſang qui en découle.

LXXV. Cyrus tenoit donc priſonnier Aſtyages, ſon ayeul maternel, qu'il avoit détrôné pour les raiſons que j'expoſerai dans la ſuite de (*a*) cette hiſtoire. Créſus, irrité à ce ſujet contre Cyrus, avoit envoyé conſulter les Oracles, pour ſçavoir s'il devoit faire la guerre aux Perſes. Il lui étoit venu de celui de Delphes une réponſe ambigue, qu'il croyoit favorable, & là deſſus il s'étoit déterminé à entrer ſur les terres des Perſes. Quand il fut arrivé ſur les bords de l'Halys, il le fit, à ce que je crois, paſſer à ſon armée ſur les ponts qu'il y trouva; mais s'il faut en croire la plupart des Grecs, Thalès de (194) Milet lui en ouvrit le paſſage. Créſus, diſent-ils, étant embarraſſé pour faire traverſer l'Halys à ſon armée, parce que dans ce tems-là il n'y avoit pas encore de ponts ſur cette riviere, Thalès, qui étoit alors au camp, fit paſſer (196) à la droite de l'armée le fleuve, qui couloit à la gauche. Voici de quelle maniere il s'y prit. Il fit (190) creuſer, en commençant au-deſſus du camp, un canal profond, en forme de croiſſant, afin que l'armée pût l'avoir à dos, dans la poſition où elle étoit. Le fleuve ayant été détourné de l'ancien canal dans le nouveau, longea de rechef

(*a*) Voyez ci-deſſous, §. CXXI & ſuivants.

l'armée, & rentra au-deſſous dans ſon ancien lit. il ne fut pas plutôt (197) partagé en deux bras, qu'il devint également guéable dans l'un & dans l'autre. Quelques-uns diſent même que l'ancien canal fut mis entiérement à ſec; mais je ne puis approuver ce ſentiment. Comment en effet Créſus & les Lydiens auroient-ils pu traverſer le fleuve à leur retour?

LXXVI. Après le paſſage de l'Halys, Créſus avec ſon armée arriva dans la partie de la Cappadoce, appellée la Ptérie. La Ptérie, le plus fort canton de ce pays, eſt près de Sinope, ville preſque ſituée ſur le pont Euxin. Il aſſit ſon camp en cet endroit, & ravagea les terres des (*a*) Syriens. Il prit la ville des Ptériens, dont il réduiſit les habitans en eſclavage. Il s'empara auſſi de toutes les Bourgades voiſines, en chaſſa les Syriens, & les tranſporta ailleurs, quoiqu'ils ne lui euſſent donné aucun ſujet de plainte. Cependant (198) Cyrus aſſembla ſon armée, prit avec lui tout ce qu'il put trouver d'hommes ſur ſa route, & vint à ſa rencontre. Mais avant que de mettre ſes troupes en campagne, il envoya des Hérauts aux Ioniens, pour les engager à ſe révolter contre Créſus. N'ayant pu les perſuader, il ſe mit en marche, & vint camper à la vue de l'ennemi. Les deux armées s'eſſayerent mutuellement dans la Ptérie, par de violentes eſcarmouches. On en vint enſuite à une action générale, qui fut vive, & où il périt beaucoup de

(*b*) Les Leuco-Syriens, les Cappadociens.

monde des deux côtés : enfin la nuit ſépara les combattans, ſans que la victoire ſe fût déclarée en faveur de l'un (199) ou de l'autre parti (*a*).

LXXVII. Créſus ſe reprochant la diſproportion de ſes troupes, qui étoient beaucoup moins nombreuſes que celles de Cyrus, & voyant que le lendemain ce Prince ne tentoit pas de l'attaquer, il retourna à Sardes, dans le deſſein d'appeller à ſon ſecours les Egyptiens, conformément au Traité conclu avec Amaſis leur Roi, antérieurement à celui qu'il avoit fait avec les Lacédémoniens. Il ſe propoſoit auſſi de mander les Babyloniens, avec qui il s'étoit pareillement allié, & qui avoient alors pour Roi (200) Labynete, & de faire dire aux Lacédémoniens de ſe trouver à Sardes à un tems marqué. Il comptoit paſſer l'hiver tranquillement, & marcher à l'entrée du printems contre les Perſes avec les forces de ces Peuples réunies aux ſiennes. D'après ces diſpoſitions, auſſi-tôt qu'il fut de retour à Sardes, il envoya ſommer ſes alliés par des Hérauts, de ſe rendre à ſa Capitale le cinquieme mois. Enſuite il congédia les troupes étrangeres qu'il avoit actuellement à ſa ſolde, & qui s'étoient déjà meſurées contre les Perſes, & les diſperſa de tous côtés ; ne s'imaginant pas que Cyrus, qui n'avoit remporté aucun avantage ſur lui, dût faire avancer ſon Armée contre Sardes.

(*a*) Le Grec ajoute : *Les deux armées combattirent dē la ſorte.*

LXXVIII. Pendant que Créſus étoit occupé de ces projets, tous les dehors de la ville ſe remplirent de ſerpens, & les chevaux abandonnant les paturages, coururent les dévorer. Ce ſpectacle, dont fut témoin Créſus, parut à ſes yeux un prodige ; &, en effet c'en étoit un. Auſſi-tôt il envoya aux Devins de (201) Telmeſſe, pour en avoir l'interprétation. Ses Députés l'apprirent, mais ils ne purent pas la lui communiquer ; car avant leur retour (*a*) (202) à Sardes, il avoit été fait priſonnier. La réponſe fut que Créſus devoit s'attendre à voir une armée d'étrangers ſur ſes terres, & qu'elle ſubjugeroit les Naturels du pays ; le ſerpent étant fils de la terre, & le cheval un ennemi & un étranger. Créſus étoit déjà pris, lorſqu'ils firent cette réponſe ; mais ils ignoroient alors le ſort de Sardes & du Roi.

LXXIX. Lorſque Créſus, après la bataille de Ptérie, ſe fut retiré, Cyrus inſtruit du deſſein où il étoit de congédier ſes troupes à ſon retour, crut (*b*), de l'avis de ſon Conſeil, devoir marcher avec la plus grande diligence vers Sardes, pour ne pas laiſſer à Créſus le tems d'aſſembler de nouveau les forces des Lydiens. Cette réſolution priſe, il l'exécuta ſans délai, & faiſant paſſer ſon armée dans la Lydie, il porta lui-même à Créſus la nouvelle de ſa marche. Ce Prince,

---

(*a*) Le Grec ajoute : *Par mer.*

(*b*) Le Grec : *Trouva, après en avoir délibéré, qu'il lui étoit avantageux.*

quoique fort inquiet de voir ſes meſures déconcertées; & ſon attente déçue, ne laiſſa pas de faire ſortir les Lydiens, & de les mener au combat. Il n'y avoit point alors en Aſie de Nation plus brave ni plus belliqueuſe que les Lydiens. Ils combattoient à cheval avec de longues piques, & étoient excellens cavaliers.

LXXX. Les deux armées ſe rendirent dans la plaine ſituée ſous les murs de Sardes, plaine ſpatieuſe, & (203) découverte, traverſée par l'Hyllus & par d'autres rivieres qui ſe jettent dans (204) l'Hermus, la plus grande de toutes. L'Hermus coule d'une montagne conſacrée (205) à (*a*) Cybele, & va ſe perdre dans la mer, près de la ville de Phocée.

A la vue de l'armée Lydiene, rangée en bataille dans cette plaine, Cyrus craignant la cavalerie, ſuivit le conſeil du Mede Harpage. Il raſſembla tous les chameaux qui portoient à la ſuite de ſon armée les vivres & le bagage, & leur ayant ôté leur charge, il les fit monter par des hommes vêtus en cavaliers, avec ordre de marcher en cet équipage à la tête des troupes, contre la cavalerie de Créſus. Il commanda en même-tems à l'infanterie de ſuivre les chameaux, & poſta toute la cavalerie derriere l'infanterie. Les troupes ainſi rangées, il leur ordonna de tuer tous les Lydiens qui ſe préſenteroient devant eux, & de n'épargner que Créſus, quand même il ſe défendroit encore après avoir été pris. Tels furent les ordres de Cyrus. Il oppoſa les chameaux à

(*a*) Dans le Grec : *A la Mere Dindymene.*

la cavalerie ennemie, parce que le cheval craint le chameau, & qu'il n'en peut ſoutenir ni la vue ni l'odeur. Ce fut pour cela même qu'il imagina cette ruſe dans la diſpoſition de ſes troupes, afin de rendre inutile la cavalerie, ſur laquelle Créſus fondoit l'eſpérance d'une victoire éclatante. Les deux armées s'étant avancées pour combattre, les chevaux n'eurent pas plutôt apperçu & ſenti les chameaux, qu'ils ſe détournerent en arriere, & les eſpérances de Créſus furent perdues. Les Lydiens cependant ne prirent pas pour cela l'épouvante. Ayant reconnu le ſtratageme, ils deſcendirent de cheval, & combattirent à pied contre les Perſes: mais enfin, après une perte conſidérable de part & d'autre, ils prirent la fuite, & ſe renfermerent dans leurs murailles, où les Perſes les aſſiégerent (*a*).

LXXXI. Créſus croyant que ce ſiége traîneroit en longueur, fit partir de la citadelle de nouveaux Ambaſſadeurs vers ſes Alliés. Les premiers n'avoient fixé le rendez-vous à Sardes qu'au cinquieme mois; mais le Prince étant aſſiégé, la commiſſion de ceux-ci étoit de demander le plus prompt ſecours.

LXXXII. Il envoya vers différentes villes alliées, & particuliérement à Lacédémone. Dans ce même tems il étoit auſſi ſurvenu une querelle entre les Spartiates & les Argiens, au ſujet du lieu (206) nommé Thyrée. Ce canton faiſoit partie de l'Argolide; mais les Lacédémoniens l'en avoient retranché, & ſe l'étoient appro-

(*a*) Le Grec ajoute: *Le ſiége fut donc établi pour eux.*

prié. Tout le pays vers (207) l'Occident jusqu'à Malées, appartenoit aussi aux Argiens, tant ce qui est en terre ferme, que l'île de Cythere, & les autres îles. Les Argiens étant venus au secours du territoire qu'on leur avoit enlevé, on convint dans un Pourparler, qu'on feroit combattre trois cens hommes de chaque côté; que ce territoire demeureroit au vainqueur; que les deux armées n'assisteroient (208) point au combat, mais se retireroient chacune dans son pays, de peur que le parti qui auroit le dessous, ne fût secouru par les siens.

Les deux armées se retirerent après cet accord, & il ne resta que les guerriers choisis de part & d'autre. Ils combattirent des deux côtés avec tant d'égalité, que de six cens hommes, il n'en resta que trois; Alcénor & Chromius du côté des Argiens, & Othryades de celui des Lacédémoniens; & encore fallut-il que la nuit les séparât. Les deux Argiens coururent à Argos annoncer (*a*) leur victoire. Pendant ce tems-là Othryades, guerrier des Lacédémoniens, dépouilla les Argiens tués dans le combat, porta leurs armes à son camp, & se tint dans son poste. Le lendemain les deux armées arrivent; instruites de l'événement, elles s'attribuent quelque tems la victoire; les Argiens, parce qu'ils avoient l'avantage du nombre; les Lacédémoniens (*b*), parce que les combattans d'Argos

---

(*a*) Dans le Grec : *Coururent à Argos comme victorieux.*

(*b*) Dans le Grec : *Parce qu'ils prouvoient que.....*

avoient pris la fuite, tandis que leur guerrier étoit resté dans son poste, & qu'il avoit dépouillé leurs morts. Enfin la dispute s'étant échauffée, on en vint aux (209) mains; &, après une perte considérable de part & d'autre, les Lacédémoniens furent vainqueurs.

Depuis ce tems-là les Argiens qui, jusqu'alors avoient été obligés de porter leurs cheveux, se raserent la tête, & par une loi, accompagnée d'imprécations contre les infracteurs, ils défendirent aux hommes de laisser croître leurs cheveux, & aux femmes de porter des ornemens d'or, avant qu'on eût recouvré Thyrée. Les Lacédémoniens, qui auparavant avoient (210) des cheveux courts, s'imposerent la loi contraire de les porter fort longs. Quant à (211) Othryades, resté seul des trois cens Lacédémoniens, on dit que, honteux de retourner à Sparte après la perte de ses compagnons, il se (212) tua sur le champ de bataille, dans le territoire de Thyrée.

LXXXIII. Malgré les occupations que ces affaires donnoient aux Spartiates, à l'arrivée du Héraut de Sardes, sur la priere qu'il fit de secourir Crésus assiégé, on ne balança pas à tenir parole. Déjà les troupes étoient prêtes, & les vaisseaux équipés : une autre nouvelle annonça la prise de Sardes & la captivité de Crésus. Ils regarderent cet événement comme un grand malheur, & se tinrent en repos.

LXXXIV. Voici la maniere dont la ville de Sardes fut prise. Le quatorzieme jour du siége Cyrus fit publier, par des cavaliers envoyés par-tout le camp,

qu'il donneroit une récompenſe à celui qui monteroit le premier ſur la muraille. Animée par ces promeſſes, l'armée fit des tentatives, mais ſans ſuccès : on ceſſa de ſe hazarder, le ſeul Hyrœadès (213), Marde de nation, entreprit de monter à un certain endroit de la citadelle, où il n'y avoit point de ſentinelles. On ne craignoit pas que la ville fût jamais priſe de ce côté. Eſcarpée, inexpugnable, cette partie de la citadelle étoit (214) la ſeule par où Mélès, autrefois Roi de Sardes, n'avoit point fait porter le lion (215) qu'il avoit eu d'une concubine. Les Devins de Telmiſſe lui (216) avoient prédit que Sardes ſeroit imprénable ſi l'on portoit le lion autour des murailles. Sur cette prédiction Mélès l'avoit fait porter par-tout où l'on pouvoit attaquer & forcer la citadelle. Mais il avoit négligé le côté (*a*) qui regarde le mont (217) Tmolus, comme imprénable & inacceſſible. Hyrœadès avoit apperçu la veille un Lydien deſcendre de la citadelle par cet endroit, pour ramaſſer ſon caſque, qui étoit roulé du haut en bas, & l'avoit vu remonter enſuite par le même chemin. Cette obſervation le frappa, & lui fit faire des réflexions. Il y monta lui-même, & d'autres Perſes après lui, qui furent ſuivis d'une grande multitude. Ainſi fut priſe (218) Sardes, & la ville entiere livrée au pillage.

LXXXV. Quant à Créſus, voici quel fut ſon ſort. Il avoit un fils, dont j'ai déjà fait mention. Ce fils étoit propre à tout, mais (*b*) il étoit muet. Dans

(*a*) Dans le Grec : *L'endroit de la citadelle qui, &c.*
(*b*) Voyez notes 85 & 221.

le tems

le tems de sa prospérité, Crésus avoit mis tout en usage pour le guérir, & entr'autres (*a*) moyens, il avoit eu recours à l'Oracle de Delphes. La Pythie avoit répondu : « Lydien, Roi de plusieurs Peuples, insensé Crésus » ne souhaite pas d'entendre en ton Palais la (219) voix » tant désirée de ton fils. Il te seroit plus avantageux » de ne jamais l'entendre ; il commencera de parler le » jour où commenceront tes malheurs. »

Après la prise de la ville, un Perse alloit tuer Crésus sans le connoître. Ce Prince le voyoit fondre sur lui ; mais accablé du poids de ses malheurs, il négligeoit de l'éviter, & peu lui (220) importoit de périr sous ses coups. Le jeune Prince muet, à la vue du Perse qui se jettoit sur son pere, saisi d'effroi, fit un effort qui lui rendit la voix : « Soldat, s'écria-t-il (221), ne » tue pas Crésus. » Tels furent ses premiers mots, & il conserva la faculté de parler le reste de sa vie.

LXXXVI. A la prise de Sardes, les Perses ajouterent celle de Crésus, qui tomba vif entre leurs mains. Il avoit régné quatorze ans, soutenu un siége d'autant de jours, & conformément à l'Oracle détruit son grand Empire. Les Perses, qui l'avoient fait prisonnier, le menerent à Cyrus. Celui-ci le fit monter, chargé de fers, & entouré de quatorze jeunes Lydiens, sur un grand bûcher (222), dressé exprès, soit pour sacrifier à quelque Dieu ces prémices de la victoire, soit pour accomplir un vœu, soit enfin pour éprouver si Crésus,

(*a*) Le Grec ajoute : *Qu'il imagina.*

dont on vantoit la piété, ſeroit garanti des flammes par quelque Divinité. Ce fut ainſi, dit-on, qu'il le traita. Créſus, ſur le bûcher, malgré ſon accablement & l'excès de ſa douleur, ſe rappella ces paroles de Solon : que nul homme ne peut ſe dire heureux tant qu'il reſpire encore ; & il lui vint à l'eſprit, que ce n'étoit pas ſans la permiſſion des Dieux que ce Sage les avoit proférées. On aſſure qu'à (223) cette penſée, revenu à lui-même, il ſortit par un profond ſoupir du long ſilence (224) qu'il avoit gardé, & nomma trois fois Solon ; que Cyrus, frappé de ce nom, lui fit demander par ſes Interpretes, quel étoit celui qu'il invoquoit. Ils s'approchent, & l'interrogent. Créſus d'abord ne répondit pas ; forcé de parler, il dit : « c'eſt un homme » dont je préférerois l'entretien (225) aux richeſſes de » tous les Rois. » Ce diſcours leur paroiſſant obſcur, ils l'interrogerent de nouveau. Vaincu par l'importunité de leurs prieres, il répondit qu'autrefois Solon d'Athenes étoit venu à ſa Cour ; qu'ayant contemplé toutes ſes richeſſes, il n'en avoit point fait de cas, que (226) tout ce qu'il lui avoit dit ſe trouvoit confirmé par l'événement ; &, que les avertiſſemens de ce Philoſophe ne le regardoient pas plus lui en particulier, que tous les hommes en général, & principalement ceux qui ſe croyoient heureux. Ainſi parla Créſus. Le feu étoit déjà allumé, & le bûcher s'enflammoit par les extrémités. Cyrus apprenant de ſes Interpretes la réponſe de ce Prince, ſe répent ; il ſonge qu'il eſt homme, & que cependant il fait brûler un homme qui n'avoit pas été

moins heureux que lui. D'ailleurs il redoute la vengeance des Dieux, & réfléchissant sur l'instabilité des choses humaines, il ordonne d'éteindre promptement le bûcher, & d'en faire descendre Crésus, ainsi que ses compagnons d'infortune; mais les plus grands efforts ne purent surmonter la violence des flammes.

LXXXVII. Alors Crésus, comme le disent les Lydiens, instruit du changement de Cyrus à la vue de cette foule empressée à éteindre le feu, sans pouvoir y réussir, implore à grands cris Apollon, le conjure, si ses offrandes (227) lui ont été agréables, de le secourir, de le sauver d'un péril si pressant. Ces prieres étoient accompagnées de larmes. Soudain au milieu d'un ciel pur & serein, des nuages se rassemblent, un orage creve, une pluie abondante éteint le bûcher. Ce prodige apprit à Cyrus combien Crésus étoit cher aux Dieux par sa vertu. Il le fait descendre du bûcher, & lui dit : O Crésus ! „ quel homme vous „ a conseillé d'entrer sur mes terres avec une armée, „ & de vous déclarer mon ennemi, au lieu d'être mon „ Ami?—Votre heureux destin & mon infortune m'ont „ jetté, Seigneur, dans cette malheureuse entreprise. „ Le Dieu des Grecs en est la cause; lui seul m'a excité „ aux combats. Eh ! quel est l'homme assez insensé, „ pour préférer la guerre à la paix? Dans la paix les „ enfans ferment les yeux à leurs péres, dans la guerre „ les peres enterrent leurs enfans; mais les Dieux l'ont „ ainsi voulu. „

LXXXVIII. Après ce discours, Cyrus le fit dégager

de ſes fers, & aſſeoir près de lui. Il le traitoit avec beaucoup d'égards, & ne pouvoit lui & toute ſa Cour, l'enviſager ſans étonnement. Créſus, livré à ſes penſées, gardoit le ſilence. Bientôt, en retournant la tête, il voit les Perſes empreſſés au pillage de Sardes. « Sei-» gneur, s'adreſſant à Cyrus, dois-je vous dire ce que » je penſe, ou mon état actuel me condamne-t-il à » me taire ? » Cyrus lui ordonne de parler avec aſſu-rance. « Eh bien, lui demande Créſus, cette multitude » déchaînée que fait-elle ?—Elle pille votre Capitale, elle » enleve vos richeſſes.—Non, Seigneur, ce n'eſt point » ma ville, ce ne ſont pas mes tréſors qu'on pille. Rien » de tout cela ne m'appartient plus ; c'eſt votre bien » qu'on ruine & qu'on emporte. »

LXXXIX. Cyrus, frappé de cette réponſe, écarte tout le monde, & demande à Créſus le parti qu'il faut prendre dans cette conjoncture. « Seigneur, répondit-» il, puiſque les Dieux m'ont rendu votre Eſclave, » je me crois (228) obligé de vous avertir de ce qui » peut vous être le plus avantageux, lorſque je l'apper-» çois mieux que vous. Les Perſes naturellement inſo-» lents, ſont pauvres ; ſi vous ſouffrez qu'ils pillent » cette ville, & qu'ils en retiennent le butin, il eſt » probable, & vous devez vous y attendre, que celui » qui en aura fait le plus grand, n'en ſera que plus » diſpoſé à la révolte. Si donc vous goûtez mes conſeils, » ordonnez à quelques-uns de vos Gardes de ſe tenir » aux portes de la ville, & d'ôter le butin à vos » Troupes, parce qu'il faut, leur diront-ils, en conſa-

» crer la dixieme partie à Jupiter. Par ce moyen vous
» ne vous attirerez point la haine de vos ſoldats ;
» quoique vous le leur enleviez de force ; & lorſqu'ils
» viendront à connoître que vous ne leur demandez
» rien que de juſte, ils obéiront volontiers. »

XC. Ce diſcours fit à Cyrus le plus grand plaiſir : il trouva le conſeil très-ſage, il en combla l'auteur de louanges ; &, après avoir donné à ſes gardes les ordres que lui avoit ſuggérés Créſus, il s'adreſſe à lui. « Créſus,
» dit-il, puiſque vos diſcours & vos actions me prouvent
» que vous êtes diſpoſé à vous conduire en Roi (229)
» ſage, demandez-moi ce qu'il vous plaira, vous l'ob-
» tiendrez ſur le champ. » Seigneur, répondit Créſus,
« la plus grande faveur ſeroit de me permettre d'envoyer
» au Dieu des Grecs, celui de tous les Dieux que j'ai
» le plus honoré, les fers que voici, avec un ordre de
» lui demander ſi ſa coutume eſt de tromper ceux qui
» ont bien mérité de lui. » Le Roi l'interroge pour ſavoir quel ſujet il avoit de s'en plaindre, & quel étoit le motif de ſa demande. Créſus répéta les projets qu'il avoit eus, & l'entretint des réponſes des Oracles, de ſes offrandes ſur-tout, & des prédictions qui l'avoient animé à la guerre contre les Perſes. Il finit en lui demandant de nouveau la permiſſion d'envoyer faire au Dieu des reproches. « Non-ſeulement cette
» permiſſion, dit en riant Cyrus ; mais ce que vous
» ſouhaiterez déſormais, je vous l'accorde. » A ces mots Créſus envoye des Lydiens à Delphes, avec ordre de placer ſes fers au ſeuil du Temple ; de de-

mander au Dieu s'il ne rougiſſoit pas d'avoir, par ſes Oracles, excité Créſus à la guerre contre les Perſes, dans l'eſpoir de ruiner l'Empire de Cyrus ; de lui montrer les chaînes, ſeules prémices qu'il pût lui offrir de cette expédition ; & de lui demander ſi les Dieux des Grecs étoient dans l'uſage d'être ingrats.

XCI. Les Lydiens ayant exécuté, à leur arrivée à Delphes, les ordres de Créſus ; on aſſure que la Pythie leur fit cette réponſe : « Il eſt impoſſible, » même à un Dieu, d'éviter le ſort marqué par les » Deſtins. Créſus eſt puni (231) du crime de (232) ſon » cinquieme ancêtre, qui, ſimple Garde d'un Roi de » la race des Héraclides, ſe laiſſa entraîner (*a*) aux » artifices d'une femme, tua ſon Maître, & s'empara » de la Couronne, à laquelle il n'avoit aucun droit. » Apollon a tout mis en uſage pour détourner de » Créſus le malheur de Sardes, & ne le faire tomber » que ſur ſes enfans ; mais il ne lui a pas été poſſible » de fléchir les Parques. Tout ce qu'elles ont accordé » à ſes prieres, il en a gratifié ce Prince. Il a reculé » de trois ans la priſe de Sardes. Que Créſus ſache » donc qu'il a été fait priſonnier trois ans plus tard qu'il » n'étoit porté par les Deſtins. En ſecond lieu, il l'a » ſecouru, lorſqu'il alloit devenir la proie des flammes. » Quant à l'Oracle rendu, Créſus à tort de ſe plaindre.

(*a*) Voyez les Mémoires de l'Académie des Inſcriptions, Tome XVIII, page 115. Il me ſemble que je ſuis encore plus exact que M. l'Abbé Geinoz.

„ Apollon lui avoit prédit qu'en faisant la guerre aux „ Perses, il détruiroit un grand Empire. S'il eût voulu „ prendre sur cette réponse un parti salutaire, il auroit „ dû envoyer demander au Dieu s'il entendoit l'Em- „ pire des Lydiens ou celui de Cyrus? N'ayant ni saisi „ le sens de l'oracle, ni fait interroger de nouveau „ le Dieu, qu'il ne s'en prenne qu'à lui même. Il n'a „ pas non plus, en dernier lieu, compris la réponse „ d'Apollon, relativement au Mulet. Cyrus étoit ce „ Mulet; les Auteurs de ses jours étant de deux Na- „ tions différentes; son pere étoit d'une origine moins „ illustre que sa mere; celle-ci étoit Mede, & fille „ d'Astyages, Roi des Medes, l'autre Perse, & sujet „ de la Médie; &, quoiqu'inférieur en tout, il avoit „ cependant épousé sa Souveraine ». Les Lydiens s'en retournerent à Sardes avec cette réponse de la Pythie, & la communiquerent à Crésus. Alors il reconnut que c'étoit sa faute, & non (233) celle du Dieu. (*a*) Ainsi fut détruit l'Empire de Crésus, & l'Ionie subjuguée pour la premiere fois.

XCII. Les offrandes dont j'ai parlé ne sont pas les seules que Crésus fit aux Dieux; on en voit encore plusieurs autres en Grece. Il fit présent à Thebes en Béotie d'un trépied (234) d'or, qu'il consacra à Apollon Ismémien; à Ephese, des génisses d'or, & de la plupart (234*) des colonnes du temple; & il envoya

(*a*) Dans le grec : *Quant à l'Empire de Crésus, & au premier asservissement de l'Ionie, les choses sont de la sorte.*

à celui de Minerve (235) Pronæa, à Delphes, un grand bouclier d'or. Ces dons ſubſiſtoient encore de mon tems; il s'en eſt perdu pluſieurs autres. Quant à ceux qu'il donna aux Branchides dans (236) le pays des Miléſiens, ils étoient, autant que j'ai pu le ſavoir, ſemblables à ceux qu'il fit à Delphes & de même poids. Les préſens qu'il envoya à Delphes & au temple d'Amphiaraüs venoient de ſon propre bien; c'étoient les prémices de ſon patrimoine. Les autres au contraire provenoient des biens d'un ennemi, qui avoit formé un parti contre lui avant ſon avénement à la Couronne, & qui avoit pris avec chaleur les intérêts de Pantaléon, qu'il vouloit placer ſur le trône de Lydie. Pantaléon étoit (237) fils d'Alyattes, & frere de Créſus, mais d'une autre mere; car Créſus étoit né d'une Cariene, & Pantaléon d'une Ioniene. Créſus ne ſe vit pas plutôt en poſſeſſion de la Couronne que ſon pere lui avoit donnée, qu'il fit périr (238) cruellement celui qui avoit formé un parti contre lui. Quant aux biens de ce conſpirateur, qu'il avoit deſtinés auparavant à être offerts aux Dieux, il les envoya alors, comme nous l'avons dit, aux temples que nous venons de nommer; mais en voilà aſſez ſur les offrandes de Créſus.

XCIII. La Lydie n'offre pas, comme certains autres pays, des merveilles qui méritent place dans l'hiſtoire, ſinon les paillettes d'or détachées du Tmolus, par les eaux du Pactole. On y voit cependant un (239) ouvrage bien ſupérieur à ceux que l'on admire ailleurs, pourvu

que l'on excepte les monumens des Egyptiens & ceux de Babylone ; c'eſt le tombeau d'Alyattes, pere de Créſus. Le pourtour eſt compoſé de grandes pierres, & le reſte de terre amoncelée. Il a été conſtruit aux frais des Marchands (*a*), des Artiſans & des Courtiſannes. Cinq termes, placés au haut du monument, ſubſiſtoient encore de mon tems, & marquoient par des inſcriptions la portion que chacune de ces trois claſſes avoit fait bâtir : d'après les meſures, la portion des Courtiſannes étoit viſiblement la plus conſidérable ; car toutes les (240) filles, dans le pays des Lydiens, ſe livrent à la proſtitution. Elles y gagnent leur dot, & continuent ce commerce juſqu'à ce qu'elles ſe marient : elles ont le (241) droit de choiſir leurs époux. Ce monument a ſix (*b*) ſtades deux plethres de tour, & treize plethres de largeur. Tout auprès eſt un grand Lac, qui ne tarit jamais, à ce que diſent les Lydiens. On l'appelle le Lac Gygée (*c*).

XCIV. Si l'on excepte la proſtitution des filles, les loix des Lydiens ont de grandes conformités avec celles qui s'obſervent chez les Grecs. De tous les Peuples que nous connoiſſions, ce ſont les premiers qui aient

---

(*a*) Le Grec : *Des Marchands qui vendent ſur la Place.*

(*b*) C'eſt-à-dire cinq cens quatre-vingt dix-huit toiſes deux pieds dix pouces de tour, ſur deux cens quatre toiſes trois pieds neuf pouces de largeur ; ainſi la largeur de chacun des deux autres côtés devoit être de quatre-vingt-quatorze toiſes trois pieds huit pouces.

(*c*) Il y a après cela, dans le Grec : *Cela eſt tel.*

frappé, pour leur uſage, des monoies (242) d'or & d'argent; & les premiers auſſi qui aient fait le métier de (243) revendeur. A les en croire, ils ſont les Inventeurs des différents jeux, actuellement en uſage, tant chez eux que chez les Grecs; & ils ajoutent que vers le tems où ces jeux furent inventés, ils envoyerent une Colonie dans la Tyrrhénie. Voici comment ils racontent ce fait.

Sous le regne d'Atys, fils de Manès, toute la Lydie fut affligée d'une grande famine, que les Lydiens ſupporterent quelques-tems avec patience. Mais voyant que le mal ne ceſſoit point, ils y chercherent remede, & chacun en imagina à ſa maniere. Ce fut à cette occaſion qu'ils inventerent les dés, les oſſelets, la balle & toutes les autres (244) ſortes de jeux, excepté celui des (245) jettons, dont (246) ils ne s'attribuent pas la découverte. Or voici l'uſage qu'ils firent de cette invention, pour tromper la faim qui les preſſoit. On jouoit alternativement pendant un jour entier, afin de ſe diſtraire (247) du beſoin de manger; & le jour ſuivant on mangeoit, au lieu de jouer. Ils menerent cette vie pendant dix-huit ans; mais enfin le mal, au lieu de diminuer, prenant de nouvelles forces, le Roi diviſa tous les Lydiens en deux claſſes, & les fit tirer au ſort, l'une pour reſter, l'autre pour quitter le pays. Celle que le ſort deſtinoit à reſter, eut pour Chef le Roi même, & la claſſe des Emigrants eut ſon fils, nommé Tyrrhénus.

Les Lydiens, que le ſort banniſſoit de leur patrie,

allerent d'abord à Smyrne, où ils conſtruiſirent des vaiſſeaux, les chargerent de tous les meubles & inſtrumens utiles, & s'embarquerent pour aller chercher des vivres & d'autres terres. Après avoir côtoyé différens pays, ils aborderent en Ombrie, où ils ſe bâtirent des villes, qu'ils habitent encore à préſent. Mais ils quitterent le nom de Lydiens, & prirent celui de Tyrrhéniens (248), de Tyrrhénus, fils de leur Roi, qui étoit le Chef de la Colonie.

XCV. On a vu les Lydiens ſubjugués par les Perſes; mais quel étoit ce Cyrus, qui détruiſit l'Empire de Créſus? Comment les Perſes obtinrent-ils la ſouveraineté de l'Aſie? Ce ſont des détails qu'exige l'intelligence de cette hiſtoire. Je prendrai pour modeles quelques Perſes qui ont moins cherché à relever (249) les actions de Cyrus, qu'à écrire la vérité; quoique (250) je n'ignore point qu'il y ait ſur ce Prince trois autres ſentimens.

Il y avoit cinq cens vingt ans que les (251) Aſſyriens étoient les maîtres de la haute Aſie, lorſque les Medes commencerent les premiers à ſe révolter. En combattant pour la liberté contre les Aſſyriens, les Medes s'aguerrirent, & parvinrent à ſecouer le joug & à ſe rendre indépendans : les autres (*a*) Nations les imiterent.

XCVI. Tous les Peuples de ce continent ne ſe gouvernerent que par leurs propres loix; mais voici

---

(*a*) Ce ſont les autres Nations ſoumiſes aux Aſſyriens.

comment ils retomberent ſous la Tyrranie. Il y avoit chez les Medes un ſage, nommé Déjocès ; il étoit fils de Phraortes. Ce Déjocès, épris de la Royauté, s'y prit ainſi pour y parvenir. Les Medes vivoient diſperſés en bourgades. Déjocès, conſidéré dès long-tems dans la ſienne, y rendoit la juſtice avec d'autant plus d'ardeur & d'application, que dans toute la Médie les loix étoient (*a*) mépriſées, & qu'il ſçavoit que ceux (252) qui ſont injuſtement opprimés déteſtent l'injuſtice. Les Habitans de ſa bourgade, témoins de ſes mœurs, le choiſirent pour Juge. Déjocès, qui aſpiroit à la Royauté, faiſoit paroître dans toutes ſes actions de la droiture & de la juſtice. Cette conduite lui attira de grands éloges de la part de ſes Concitoyens. Les Habitans des autres bourgades, juſqu'alors opprimés par d'injuſtes ſentences, apprenant que Déjocès jugeoit ſeul conformément aux regles de l'équité, accoururent avec plaiſir devant ſon tribunal pour y plaider, & ne voulurent plus enfin être jugés par d'autres que par lui.

XCVII. La foule des Cliens augmentoit tous les jours, par la perſuaſion où l'on étoit de l'équité de ſes jugemens. Quand Déjocès vit qu'il ſupportoit ſeul tout le poids des affaires, il refuſa de monter ſur le tribunal, ſur lequel il avoit juſqu'alors rendu la

---

(*a*) Hérodote dit, dans le même paragraphe, que les Habitans des autres bourgades étoient opprimés par d'injuſtes ſentences.

juſtice, & renonça formellement à ſes fonctions. Il prétexta le tort qu'il ſe faiſoit à lui-même, en négligeant ſes propres affaires, tandis qu'il paſſoit les jours entiers à terminer les différents d'autrui. Les brigandages & l'anarchie régnerent donc dans les bourgades avec plus de violence que jamais. Les Medes s'aſſemblerent, & tinrent conſeil ſur leur état (253) actuel. Les amis de Déjocès y parlerent, comme je le penſe, à-peu-près en ces termes : « Puiſque la vie que nous » menons ne nous permet plus d'habiter ce pays, » choiſiſſons un Roi ; alors la Médie ſera gouvernée par » de bonnes loix, & nous pourrons (254) cultiver en » paix nos campagnes, ſans craindre d'en être chaſſés » par l'injuſtice & la violence. » Ce diſcours perſuada les Medes de ſe donner un Roi.

XCVIII. Auſſi-tôt on délibéra ſur le choix : toutes les louanges, tous les ſuffrages ſe réunirent en faveur de Déjocès : il fut élu Roi d'un conſentement unanime. Il commanda qu'on lui bâtit un Palais conforme à ſa dignité, & qu'on lui donnât des gardes pour la sûreté de ſa perſonne. Les Medes obéirent. On lui conſtruiſit, à l'endroit qu'il déſigna, un édifice vaſte & bien fortifié, & on lui permit de choiſir dans toute la Nation des gardes à ſon gré.

Ce Prince ne ſe vit pas plutôt ſur le Trône, qu'il obligea ſes Sujets à ſe bâtir une ville, à l'orner & à la fortifier, ſans s'inquiéter des autres places. Les Medes dociles à cet ordre éleverent cette ville forte & immenſe, connue aujourd'hui ſous le nom d'Agba-

tanes, dont les murs concentriques ſont renfermés l'un dans l'autre, & conſtruits de maniere que chaque enceinte ne ſurpaſſe l'enceinte voiſine que de la hauteur des créneaux. L'aſſiette du lieu, qui s'éleve en colline, (255) en facilita les moyens. On fit encore quelque choſe de plus. Il y avoit en tout ſept enceintes, & dans la derniere le Palais (256) & le tréſor du Roi. Le circuit de la plus grande égale à-peu-près celui (257) d'Athenes. Les créneaux de la premiere enceinte ſont peints en blanc; ceux de la ſeconde, en noir; ceux de la troiſieme en pourpre; ceux de la quatrieme, en bleu; ceux de la cinquieme ſont d'un rouge orangé: c'eſt ainſi que les créneaux de toutes les enceintes ſont ornés de différentes (258) couleurs. Quant aux deux dernieres, les créneaux de l'une ſont argentés, & ceux de l'autre dorés.

XCIX. Tels furent & le palais que ſe fit conſtruire Déjocès, & les fortifications dont il l'environna. Le reſte du peuple eut ordre de ſe loger au-tour de la muraille. Tous ces édifices achevés, il fut le premier qui établit pour regle que perſonne n'entreroit chez le Roi; que toutes les affaires s'expédiéroient par l'entremiſe de certains (*a*) Officiers, qui lui en feroient leur rapport; que perſonne ne regarderoit le Roi; il ordonna, outre cela, qu'on ne riroit ni ne cracheroit (259) en ſa préſence, & qu'il ſeroit honteux à tout le

(*a*) C'étoient ſes Miniſtres, ſes Viſirs.

monde de faire ces choſes en préſence les uns des autres.

Déjocès inſtitua ce cérémonial impoſant, afin que les perſonnes de même âge que lui, & avec qui il avoit été élevé, & que ceux dont la naiſſance n'étoit pas moins diſtinguée que la ſienne, & qui ne lui étoient inférieurs ni en bravoure ni en merite, ne lui portaſſent point envie, & ne conſpiraſſent point contre ſa perſonne. Il croyoit qu'en ſe rendant inviſible à ſes Sujets, il paſſeroit pour un être d'une eſpece différente.

C. Ces réglemens faits, & ſon autorité affermie, il rendit ſévérement la juſtice. Les procès lui étoient envoyés par écrit : il les jugeoit & les renvoyoit avec ſa déciſion. Telle étoit ſa méthode pour les procès. Quant à la police, s'il apprenoit que quelqu'un eût fait une injure, il le mandoit, & lui infligeoit une peine proportionnée au délit, & pour cet effet il avoit dans tous ſes Etats des Emiſſaires qui veilloient ſur les actions & les diſcours de ſes Sujets.

CI. Déjocès (260) raſſembla tous les Medes en un ſeul corps, & ne régna que ſur eux. Cette Nation comprend pluſieurs Peuples, les Buſes, les Parétacéniens, les Struchates, les Arizantes, les Budiens, les Mages (*a*).

CII. Déjocès mourut, après un régne de cinquante-trois ans. Son fils Phraortes lui ſuccéda. Le Royaume

---

(*a*) Le Grec ajoute : *Ce ſont là les Peuples des Medes.*

de Médie ne ſuffit pas à ſon ambition. Il attaqua d'abord les Perſes, & ce fut le premier peuple qu'il aſſujettit. Avec ces deux Nations, l'une & l'autre très-puiſſantes, il ſubjugua enſuite l'Aſie, & marcha de conquêtes en conquêtes, juſqu'à ſon expédition contre les Aſſyriens, & contre la partie de cette même Nation qui habitoit Ninive. Quoique les Aſſyriens, autrefois maîtres de l'Aſie, fuſſent alors ſeuls & abandonnés de leurs alliés, qui avoient ſecoué le joug, ils ſe trouvoient cependant encore dans un état floriſſant. Phraortes périt dans cette expédition, avec la plus grande partie de ſon Armée, après avoir régné vingt-deux ans.

CIII. Ce Prince étant mort, Cyaxares ſon fils, & petit-fils de Déjocès, lui ſuccéda. On dit qu'il fut encore plus belliqueux que ſes peres. Il ſépara le premier les Peuples d'Aſie en différents corps de troupes, & aſſigna aux piquiers, à la cavalerie, aux archers, chacun un rang à part : avant lui tous les ordres étoient confondus. Ce fut lui qui fit la guerre aux Lydiens, & qui leur livra une bataille, pendant laquelle le jour (*a*) ſe changea en nuit. Ce fut encore lui qui, après avoir ſoumis toute l'Aſie au-deſſus du fleuve Halys, raſſembla toutes les forces de ſon Empire, & marcha contre Ninive, réſolu de venger ſon pere, par la deſtruction de cette ville. Déjà il avoit vaincu les Aſſyriens en bataille rangée ; déjà il aſſiégeoit

(*a*) Voyez ci-deſſus, §. LXXIV, page 55.

Ninive,

Ninive, lorſqu'il fut aſſailli par une nombreuſe armée de Scythes, ayant à leur tête Madyas leur Roi, fils de Protothyès. C'étoit en chaſſant d'Europe les (261) Cimmériens, qu'ils s'étoient jettés ſur (*a*) l'Aſie : la pourſuite des fuyards les avoit conduits juſqu'au pays des (*b*) Medes.

CIV. Du Palus Méotis au Phaſe & à la Colchide, on compte trente journées pour quelqu'un qui marche bien. Pour ſe rendre de la Colchide en Médie, on paſſe (262) des montagnes, & le trajet n'eſt pas long; car il ne ſe trouve entre ces deux pays que celui des (*c*) Sapires. Lorſqu'on l'a traverſé, on eſt ſur les terres des Medes. Les Scythes néanmoins n'y entrerent pas de ce côté; mais ils paſſerent plus haut, & par une route beaucoup plus longue, laiſſant (263) le Mont-Caucaſe ſur leur droite. Les Medes ayant livré bataille aux Scythes, la perdirent avec l'Empire de l'Aſie.

CV. Les Scythes, maîtres de toute l'Aſie, marcherent de là en Egypte; mais quand ils furent dans la Syrie de (*d*) Paleſtine, Pſammitichus (264), Roi d'Egypte, vint au-devant d'eux, & à force de préſens & de prieres, il les détourna d'aller plus avant. Ils revinrent donc ſur leurs pas, & paſſerent par Aſcalon,

---

(*a*) Voyez Livre IV, §. XI.

(*b*) Voyez Livre IV, §. XI, XII & ſuivants.

(*c*) Voyez Livre III, §. XCXIV, note 147**.

(*d*) Cette Syrie eſt appellée Syrie de Paleſtine, pour la diſtinguer de la Syrie de Cappadoce.

en Syrie, d'où ils sortirent la plupart sans y faire aucun dégât, à l'exception de quelques-uns d'entr'eux qui, ayant été laissés en arriere, pillerent le temple de Vénus Uranie. Ce temple, autant que je l'ai pu sçavoir par mes informations, est le plus ancien (265) de tous les temples de cette Déesse. Celui de Cypre lui doit son origine, de l'aveu même des Cypriens. Celui de Cythere a été aussi bâti par des Phéniciens, originaires de cette (*a*) Syrie. La Déesse envoya (266) une maladie de femme à ceux d'entre les Scythes qui avoient pillé le Temple d'Ascalon, & ce châtiment s'étendit à jamais sur leur postérité. Les Scythes disent que cette maladie est une punition de ce sacrilege, & que les Etrangers qui voyagent dans leur pays, s'apperçoivent de l'état de ceux que les Scythes appellent Enarées.

CVI. Les Scythes conserverent vingt-huit ans (267) l'Empire de l'Asie. Ils ruinerent tout par leur violence & leur négligence. Outre les tributs ordinaires, ils exigeoient encore de chaque particulier un impôt arbitraire; & indépendamment de ces contributions, ils parcouroient tout le pays, pillant & enlevant à chacun ce qui lui appartenoit. Cyaxares & les Medes en ayant invité chez eux la plus grande partie, les tuerent après les avoir enivrés. Les Medes recouvrerent par ce moyen & leurs Etats & l'Empire sur les pays qu'ils avoient auparavant possédés. Ils prirent ensuite

(*a*) De la Syrie de Palestine.

la ville de Ninive : quant à la maniere dont ils s'en rendirent maître, j'en parlerai dans (268) un autre ouvrage. Enfin ils subjuguerent les Assyriens, excepté le pays de Babylone. Ces conquêtes achevées Cyaxares mourut : il avoit régné quarante ans, y compris le tems que dura la domination des Scythes.

CVII. Astyages, son fils, lui succéda. Il nâquit à ce Prince une fille, qu'il nomma Mandane. Il s'imagina en dormant, qu'elle (269) urinoit en si grande abondance, que sa Capitale & l'Asie entiere en étoient inondées. Ayant communiqué ce songe à ceux d'entre les Mages qui faisoient profession de les interpréter, il fut effrayé des détails de leur explication, & il le fut au point que lorsque sa fille fut nubile, il ne voulut pas lui donner pour époux un Mede (*a*) distingué par sa naissance ; mais il lui fit épouser un Perse, nommé Cambyses, qu'il connoissoit pour un homme de (270) bonne maison, & de mœurs douces & tranquilles ; parce qu'il le regardoit comme bien inférieur à un Mede de médiocre condition.

CVIII. La premiere année du mariage de Cambyses avec Mandane, Astyages eut un autre songe. Il lui sembla voir sortir du sein de sa fille une vigne qui couvroit toute l'Asie. Ayant communiqué ce songe aux Interpretes, il fit venir de Perse Mandane sa fille, qui étoit enceinte & proche de son terme. Aussi-tôt après son arrivée, il la fit garder dans le dessein de

(*a*) Dans le Grec : *Digne de lui.*

faire périr l'enfant dont elle seroit mere ; les Mages, Interpretes des songes, lui ayant prédit, d'après cette vision, que l'enfant qui naîtroit de cette Princesse, régneroit un jour à sa place. Comme Astyages se tenoit en garde contre cet événement, Cyrus fut à peine né, qu'il manda Harpage, son (271) parent, celui de tous les Medes qui lui étoit le plus attaché, & sur lequel il se reposoit du soin de toutes ses affaires. « Harpage, » lui dit-il, exécute fidélement l'ordre que je vais te » donner, sans chercher à me tromper, de crainte » qu'en t'attachant à d'autres Maîtres que moi, tu ne » travailles à ta propre perte. Prens l'enfant qui » vient de naître de Mandane, porte-le dans ta maison, » fais le mourir, & l'inhume ensuite comme il te » plaira. Seigneur, répondit Harpage, j'ai toujours » cherché à vous plaire, & je ferai mon possible pour » ne jamais vous offenser. Si vous voulez que l'enfant » meure, j'obéirai exactement à vos ordres, du moins » autant qu'il dépendra de moi. »

CIX. Après cette réponse, on remit l'enfant couvert de riches ornemens entre les mains d'Harpage, afin qu'il le fît mourir. Il s'en retourna chez lui les larmes aux yeux, & en abordant sa femme, il lui raconta tout ce qu'Astyages lui avoit dit. « Quelle est votre réso- » lution, reprit-elle? Je n'exécuterai point les ordres » d'Astyages, répondit-il, dût-il devenir encore plus » emporté & plus furieux qu'il ne l'est maintenant; je » n'obéirai point à ses volontés; je ne me prêterai » point à ce meurtre : non, je ne le ferai point par

„ plusieurs raisons. Premierement, je suis parent de
„ l'enfant. Secondement, Astyages est avancé en âge,
„ & n'a point d'enfans mâles. Si, après sa mort, la
„ Couronne passe (272) à la Princesse sa Fille, dont il
„ veut aujourd'hui que je fasse mourir le fils, que
„ me (273) reste-t-il, sinon la perspective du plus
„ grand danger ? Pour ma sûreté, il faut que l'enfant
„ périsse ; mais que ce soit (274) par les mains de
„ quelqu'un des gens d'Astyages, & non par le ministere
„ des miens. „

CX. Il dit, & sur le champ, il envoya un exprès à celui des bouviers d'Astyages, qu'il sçavoit mener ses troupeaux dans les meilleurs pâturages, & sur les montagnes les plus fréquentées par les bêtes sauvages. Il s'appelloit Mitradates ; sa femme, esclave d'Astyages, ainsi que lui, se nommoit Spaco, nom qui, dans la langue des Medes, signifie la même chose que Cyno dans celle des Grecs ; car les Medes appellent (275) une chienne spaco. Les pâturages où il gardoit les bœufs du Roi, étoient au pied des (276) montagnes, au nord d'Agbatanes, & vers le pont Euxin. De ce côté-là, vers les (*a*) Sapires, la Medie est un pays élevé, rempli de montagnes, & couvert de forêts ; au lieu que le reste du Royaume est plat & uni. Le bouvier, que l'on avoit mandé en diligence, étant arrivé, Harpage lui parla ainsi : « Astyages te com-
„ mande de prendre cet enfant, & de l'exposer sur la

(*a*) Voyez Liv. III, §. XCXIV, note 147**.

» montagne la plus déſerte, afin qu'il périſſe prom-
» ptement. Il m'a ordonné auſſi de te dire que, ſi tu
» ne le fais pas mourir, & que tu lui ſauves la vie de
» quelque maniere que ce ſoit, il te fera périr par le
» ſupplice le plus cruel. Ce n'eſt pas tout : il veut
» encore que je ſache par moi-même ſi tu as expoſé
» cet enfant. »

CXI. Auſſi-tôt Mitradates prit l'enfant, & retourna dans ſa cabane, par le même chemin. Tandis qu'il alloit à la ville, ſa femme, qui n'attendoit de jour en jour que le moment d'accoucher, mit au monde un fils, par une permiſſion particuliere des Dieux. Ils étoient inquiets l'un de l'autre : le mari craignant pour ſa femme, prête à accoucher, la femme pour ſon mari, parce que Harpage n'avoit pas coutume de le mander. Dès qu'il fut de retour, ſa femme, ſurpriſe de le voir au moment qu'elle s'y attendoit le moins, lui parla la premiere, & voulut ſçavoir pourquoi Harpage l'avoit envoyé chercher avec tant d'empreſſement. « Ma
» Femme, lui dit-il, je n'ai pas plutôt été dans la ville
» que j'ai vu & entendu des choſes que je voudrois
» bien n'avoir ni vues ni entendues, & plut aux Dieux
» qu'elles ne fuſſent jamais arrivées à nos Maîtres ! toute
» la maiſon d'Harpage étoit en pleurs ; frappé d'effroi,
» je pénétre dans l'intérieur, je vois à terre un enfant
» qui pleuroit, qui palpitoit. Il étoit couvert de drap
» d'or & de langes de diverſes couleurs. Harpage ne
» m'eut pas plutôt apperçu qu'il me commanda d'empor-
» ter promptement cet enfant, & de l'expoſer ſur la

„ montagne la plus fréquentées par les bêtes féroces: il m'a
„ assuré que c'étoit Astyages lui-même qui me donnoit
„ cet ordre, & m'a fait de grandes menaces si je man-
„ quois à l'exécuter. J'ai donc pris cet enfant & l'ai
„ emporté, croyant qu'il étoit à quelqu'un de sa
„ maison; car je n'aurois jamais imaginé quel étoit son
„ véritable pere. J'étois cependant étonné de le voir
„ couvert d'or (276) & de langes si précieux. Je ne
„ l'étois pas moins de voir toute la maison d'Harpage
„ en pleurs. Enfin, chemin faisant, j'ai bientôt appris
„ du domestique qui m'a accompagné hors de la ville,
„ & qui m'a remis l'enfant, qu'il est à Mandane, fille
„ d'Astyages, & à Cambyses, fils de Cyrus, &
„ qu'Astyages ordonne qu'on le fasse mourir (277).
„ Le voici cet enfant. „

CXII. En achevant ces mots Mitradates découvre l'enfant, & le montre à sa femme. Charmée de sa (278) grandeur & de sa beauté, elle embrasse les genoux de son mari, & le supplie, les larmes aux yeux, de ne point exposer cet enfant. « Il lui dit qu'il ne
„ pouvoit s'en dispenser, qu'il devoit venir des sur-
„ veillans de la part d'Harpage, & que s'il n'obéissoit
„ pas, il périroit de la maniere la plus cruelle. „ Spaco voyant que ses discours ne faisoient aucune impression sur son mari, reprit la parole : « puisque je ne
„ sçaurois, dit-elle, te persuader, & qu'il faut abso-
„ lument qu'on voye un enfant exposé, fais du moins
„ ce que je vais te dire. Je suis accouchée d'un enfant
„ mort, va le porter sur la montagne, & nourrissons

» celui de la fille d'Aſtyages, comme s'il étoit à nous. » Par ce moyen on ne pourra te convaincre d'avoir » offenſé tes Maîtres, & nous aurons pris un bon » parti : notre enfant mort aura une ſépulture » royale, & celui qui reſte ne perdra point la vie. »

CXIII. Le bouvier ſentit que, dans cette conjoncture, ſa femme avoit raiſon, & ſur le champ il ſuivit ſon conſeil. Il lui remet *l'*enfant qu'il avoit porté pour le faire mourir, prend le ſien qui étoit mort, le met dans le berceau du jeune Prince, avec tous ſes ornemens, & va l'expoſer ſur la montagne la plus déſerte. Le troiſieme jour après, ayant laiſſé pour garder le corps un de ceux (279) qui avoient ſoin des troupeaux ſous ſes ordres, il alla à la ville, & s'étant rendu chez Harpage, il lui dit qu'il étoit prêt à lui montrer le corps mort de l'enfant. Harpage ayant envoyé avec lui ſes gardes les plus affidés, fit ſur leur *(a)* rapport, donner la ſépulture au fils de Mitradates. A l'égard du jeune Prince, Spaco en prit ſoin & l'éleva. Il fut dans la ſuite connu ſous le nom de Cyrus ; mais Spaco lui donna quelqu'autre nom.

CXIV. Cet enfant étant âgé de dix ans, eut une aventure que je vais rapporter, & qui le fit reconnoître. Un jour que dans le village où étoient les troupeaux du Roi, il jouoit dans la rue avec d'autres enfans de ſon âge, ceux-ci l'élurent pour leur Roi, lui qui étoit connu ſous le nom de fils du bouvier. Il

---

(a) Il y a dans le Grec : *Vit par eux, & fit donner.*

distribuoit aux uns les places d'Intendans de ses Bâtimens, aux autres celles de Gardes-du-Corps; celui-ci étoit (280) l'Œil du Roi, celui-là devoit lui présenter les requêtes des particuliers : chacun avoit son emploi. Le fils d'Artembarès, homme de distinction chez les Medes, jouoit avec lui. Ayant refusé d'exécuter les ordres de Cyrus, celui-ci le fit saisir par les autres enfans, & maltraiter à coups de verges. On ne l'eut pas plutôt relâché, qu'outré d'un traitement si indigne de sa naissance, il alla à la ville porter ses plaintes à son pere contre Cyrus. Ce n'est pas qu'il lui donnât ce nom; Cyrus, ne le portoit point encore; mais il l'appelloit le fils du bouvier d'Astyages. Dans la colere où étoit Artembarès, il alla trouver le Roi avec son fils, & se plaignit du traitement odieux qu'il avoit reçu. « Seigneur, dit-il, en découvrant les épaules » de son fils, c'est ainsi que nous a outragé un de vos » esclaves, le fils de votre bouvier. »

CXV. A ce discours, à cette vue, Astyages voulant venger le fils d'Artembarès, par égard pour le pere, envoya chercher Mitradates & son fils. Lorsqu'ils furent arrivés : « Comment, dit le Prince à Cyrus, en le » regardant, étant ce que tu es, as-tu eu l'audace de » traiter d'une maniere si indigne le fils d'un des pre- » miers de ma Cour? Je l'ai fait, Seigneur, avec justice, » répondit Cyrus. Les enfans du village, du nombre » desquels il étoit, m'avoient choisi, en jouant, pour » être leur Roi; je leur en paroissois le plus digne: » tous exécutoient mes ordres. Le fils d'Artembarès

» n'y eut aucun égard, & refuſa de m'obéir. *(a)* Je » l'en ai puni; ſi cette action mérite quelque châ- » timent, *(b)* me voici prêt à le ſubir. »

CXVI. La reſſemblance des traits de cet enfant avec les ſiens, ſa réponſe noble, ſon âge qui s'accordoit avec le tems de l'expoſition de ſon petit-fils, tout concouroit en un mot à le faire reconnoître d'Aſtyages. Frappé de ces circonſtances, ce Prince demeura quelque-tems ſans pouvoir parler; mais enfin revenu à lui, & voulant renvoyer Artembarès afin de ſonder Mitradates en particulier, Artembarès, lui dit-il, vous n'aurez aucun ſujet de vous plaindre de moi, ni vous, ni votre fils. Enſuite il ordonna à ſes Officiers de conduire Cyrus dans l'intérieur du Palais. Reſté ſeul avec Mitradates, il lui demanda où il avoit pris cet enfant, & de qui il le tenoit. Celui-ci répondit qu'il en étoit le pere, que ſa mere vivoit encore & demeuroit avec lui. Aſtyages répliqua qu'il ne prenoit pas un bon parti, & qu'il vouloit ſe rendre malheureux. En diſant cela il fit ſigne à ſes Gardes de le ſaiſir. Mitradates voyant qu'on le menoit à la queſtion, avoua enfin la vérité. Il reprit l'hiſtoire dès ſon commencement, découvrit tout, ſans rien diſſimuler, & deſcendant aux plus humbles ſupplications, il pria le Roi de lui pardonner.

CXVII. Mitradates ayant découvert la vérité, Aſtya-

(a) Le Grec ajoute : *C'eſt pourquoi.*

(b) Il y a ſeulement dans le Grec : *Me voici.*

ges s'occupa beaucoup moins de lui ; mais violemment irrité contre Harpage, il commanda à ſes Gardes de le faire venir ; & lorſqu'il parut devant lui, il lui parla en ces termes : « Harpage, de quel genre de mort » as-tu fait périr l'enfant de ma Fille, que je t'ai remis? » Harpage appercevant Mitradates dans l'appartement du Roi, avoua tout ſans détour, de crainte d'être convaincu par des preuves ſans répliques. « Seigneur, dit-» il, quand j'eus reçu l'enfant, j'examinai comment je » pourrois, en me conformant à vos volontés, & ſans » m'écarter de ce que je vous dois, n'être coupable » d'un meurtre, ni à l'égard de la Princeſſe votre Fille, » ni même au vôtre. Je mandai en conſéquence Mitra-» dates : je lui remis l'enfant entre les mains, & lui » dis que c'étoit vous-même qui ordonniez ſa mort. » Je ne me ſuis point écarté en cela de la vérité, » puiſque vous m'aviez commandé de le faire mourir. » En lui livrant cet enfant, je lui enjoignis de l'expoſer » ſur une montagne déſerte, & de reſter auprès de lui » juſqu'à ce qu'il fût mort. Enfin je le menaçai des » plus rigoureux tourmens, s'il n'accompliſſoit tout de » point en point. Ces ordres exécutés, & l'enfant étant » mort, je lui rendis les derniers devoirs, ſur le rap-» port de mes Eunuques les plus fideles que j'en-» voyai *(a)* ſur les lieux. Les choſes, Seigneur, ſe ſont » paſſées de cette maniere, & tel eſt le ſort qu'a » éprouvé cet enfant. »

(*a*) Dans le Grec : *Ayant envoyé les plus fideles de mes Eunuques, je vis par eux & je l'enterrai.*

CXVIII. Harpage parla ſans détour, mais Aſtyages diſſimulant ſon reſſentiment, lui répéta d'abord toute l'hiſtoire, comme il l'avoit appriſe de Mitradates; après (*a*) quoi il ajouta que l'enfant vivoit, & qu'il en étoit content. « Car enfin, dit-il, la maniere dont » on l'avoit traité me faiſoit beaucoup de peine, & » j'étois très-ſenſible aux reproches de ma Fille. Mais » puiſque la fortune nous a été favorable, envoyez-moi » votre fils pour tenir compagnie au jeune Prince » nouvellement arrivé, & ne manquez-pas de venir » ſouper avec moi; je veux offrir pour le recouvre- » ment de mon petit-fils, des ſacrifices aux Dieux, à » qui cet honneur eſt réſervé. »

CXIX. Harpage s'étant, à ces paroles, proſterné devant le Roi, s'en retourna chez lui, également charmé de l'heureuſe iſſue de ſa faute, & de ce que le Roi l'avoit invité au feſtin qu'il donnoit en réjouiſſance des bienfaits de la fortune. Il ne fut pas plutôt entré chez lui qu'il appella ſon fils unique, âgé d'environ treize ans; l'envoya au Palais d'Aſtyages, avec ordre de faire tout ce que ce Prince lui commanderoit, & tranſporté de joie, il raconta cette aventure à ſa femme.

Dès que le fils d'Harpage fut arrivé au Palais, Aſtyages le fit égorger; on le coupa enſuite par morceaux, dont les uns furent rôtis & bouillis. On les apprêta de diverſes manieres, & on tint le tout prêt

(*a*) Dans le Grec: *Et après qu'il l'eut répété.*

à être servi. L'heure du repas venue, les convives s'y rendirent, & Harpage avec eux. On servit à Astyages & aux autres Seigneurs du mouton, & à Harpage le corps de son fils, excepté la tête & les extrémités des mains & des pieds, que le Roi avoit fait mettre à part dans une corbeille couverte. Lorsqu'il parut avoir assez mangé, Astyages lui demanda s'il étoit content de ce repas. Très-content, répondit Harpage. Aussi-tôt ceux qui en avoient reçu l'ordre apportant dans une corbeille couverte (281) la tête, les mains & les pieds de son fils, (*a*) la lui présenterent, en lui disant de la découvrir, & d'en prendre ce qu'il voudroit. Harpage obéit, & découvrant la corbeille, il apperçut les restes de son fils. Il ne se troubla point, & sçut se posséder. Astyages lui demanda s'il sçavoit de quel gibier il avoit mangé. Il répondit qu'il le sçavoit ; mais que tout ce que faisoit un (282) Roi lui étoit agréable. Après cette réponse, il s'en retourna chez lui avec les restes de son fils, qu'il n'avoit, à ce que je pense, rassemblés que pour leur donner la sépulture.

CXX. Le Roi s'étant ainsi vengé d'Harpage, manda les mêmes Mages, qui avoient interprété son songe de la maniere que nous avons dit, afin de délibérer avec eux sur ce qui concernoit Cyrus. Les Mages arrivés, il leur demanda quelle explication ils avoient autrefois donnée du songe qu'il avoit eu. Ils lui firent la même réponse : « Si l'enfant, dirent-ils, n'est pas

---

(*a*) Dans le Grec : *Se tenant devant lui, lui dirent de, &c.*

» mort, en un mot s'il vit encore, il faut qu'il régne.
» L'enfant vit, & ſe porte bien, leur dit Aſtyages. Il a
» été élevé à la campagne : les enfans de ſon village
» l'ont élu pour leur Roi. Il a fait tout ce que font
» les véritables Rois ; il s'eſt donné des Gardes-du-
» Corps, des Gardes de la porte, des Officiers pour
» (282*) lui faire le rapport des affaires ; en un mot,
» il a créé (283) toutes les autres charges : que penſez-
» vous que cela puiſſe préſager?

» Puiſque l'enfant vit, répondirent les Mages, &
» qu'il a régné ſans aucun deſſein prémédité, raſſurez-
» vous, Seigneur, vous n'avez plus rien à craindre, il
» ne régnera pas une ſeconde fois. Il y a des Oracles
» dont l'accompliſſement s'eſt réduit à un événement
» frivole, & des ſonges qui ont abouti à bien peu de
» choſes. Je ſuis moi-même d'avis, reprit Aſtyages,
» que l'enfant ayant déjà porté le nom de Roi, le
» ſonge eſt accompli, & que je n'en ai plus rien à
» craindre. Cependant réfléchiſſez-y mûrement, &
» donnez-moi le conſeil que vous croirez le plus
» avantageux à votre ſûreté & à la mienne. Seigneur,
» dirent les Mages, la ſtabilité & la proſpérité de votre
» régne nous importent beaucoup. Car enfin la puiſ-
» ſance ſouveraine venant à tomber entre les mains
» de cet enfant, qui eſt Perſe, paſſeroit à une autre
» Nation, & les Perſes nous regardant comme des
» étrangers, n'auroient pour nous aucune conſidération,
» & nous traiteroient en eſclaves. Mais vous, Seigneur,
» qui êtes notre compatriote, tant que vous occuperez

» le Trône, vous nous comblerez de faveurs, & nous
» régnerons en partie avec vous. Ainſi notre intérêt
» nous oblige à tous égards à pourvoir à votre sûreté
» & à celle de votre Empire. Si nous preſſentions
» maintenant quelque danger, nous aurions grand ſoin
» de vous en avertir ; mais puiſque l'iſſue de votre
» ſonge eſt frivole, nous nous croyons nous-mêmes
» en sûreté, & nous vous exhortons à éloigner de vous
» cet enfant, & à l'envoyer en Perſe à ceux dont
» il tient le jour. »

CXXI. Aſtyages, charmé de cette réponſe, manda Cyrus. « Mon Fils, lui dit-il, je vous ai traité avec
» injuſtice ſur la foi d'un vain (284) ſonge ; mais enfin
» votre heureux deſtin vous a conſervé, & vous vivez :
» Soyez tranquille ; partez pour la Perſe, eſcorté par
» ceux que je vous donnerai pour vous accompagner.
» Vous y verrez votre Pere & votre Mere, qui ſont
» bien différents de Mitradates & de ſa femme. »

CXXII. Aſtyages ayant ainſi parlé, renvoya Cyrus en Perſe. Cambyſes & Mandane ayant appris ce qu'il étoit, le reçurent & l'embraſſerent, comme un enfant qu'ils avoient cru mort en naiſſant. Ils lui demanderent comment il pouvoit ſe faire qu'il vécût encore : Cyrus leur répondit, que juſqu'alors il l'avoit ignoré, & qu'à cet égard il avoit été dans une très-grande erreur ; qu'en chemin il avoit été inſtruit de ſes malheurs : qu'il s'étoit cru fils du bouvier d'Aſtyages, mais que depuis ſon départ, il avoit tout appris de ſes conducteurs. Il leur conta comment il avoit été nourri par Cyno, la femme

du bouvier, dont il ne ceſſoit de ſe louer, & de répéter le nom. Son pere & ſa mere, ſe ſervant de ce nom pour perſuader aux Perſes que leur fils avoit été conſervé par une permiſſion particuliere des Dieux, publierent par-tout que, Cyrus ayant été expoſé dans un lieu déſert, une chienne l'avoit nourri : voilà ce qui donna lieu au bruit qui courut.

CXXIII. Cyrus étant parvenu à l'âge viril, comme il étoit le plus brave & le plus aimable des jeunes-gens de ſon âge, Harpage, qui déſiroit ardemment ſe venger d'Aſtyages, lui envoyoit des préſens, & le preſſoit de le ſeconder. Etant d'une condition privée, il ne voyoit pas qu'il lui fût poſſible de ſe venger par lui-même de ce Prince ; mais ayant remarqué que Cyrus étoit (285) dans la vigueur de l'âge, & venant à comparer les aventures de ce Prince & ſes malheurs avec les ſiens, il s'attacha à lui, & ſe l'aſſocia. Il avoit déjà pris quelques meſures, & il avoit ſçu profiter des traitemens trop rigoureux que le Roi faiſoit aux Médes, pour s'inſinuer dans l'eſprit des grands, & leur perſuader d'ôter la Couronne à Aſtyages, & de la mettre ſur la tête de Cyrus.

Cette trame ourdie, & tout étant prêt, Harpage voulut découvrir à Cyrus ſon projet ; mais, comme ce Prince étoit en Perſe, & que les chemins étoient gardés, il ne put trouver, pour lui en faire part, d'autre expédient que celui-ci. S'étant fait apporter un lievre, il ouvrit le ventre de cet animal d'une maniere adroite, & ſans en arracher le poil, &, dans l'état où il étoit

il étoit, il y mit une lettre, où il avoit écrit ce qu'il avoit jugé à propos. L'ayant enſuite recouſu, il le remit à celui de ſes domeſtiques en qui il avoit le plus de confiance, avec un filet, comme s'il eût été un chaſſeur, & lui ordonna de vive voix (*a*) de le porter en Perſe, à Cyrus, & de lui dire, en le lui préſentant, de l'ouvrir lui-même, & ſans témoins.

CXXIV. Le domeſtique ayant exécuté ſes ordres, Cyrus ouvrit le lievre, & y ayant trouvé une lettre, il la lut. Elle étoit conçue en ces termes : « Fils de » Cambyſes, les Dieux veillent ſur vous, autrement » vous ne ſeriez jamais parvenu à un ſi haut degré de » fortune : vengez-vous d'Aſtyages, votre meurtrier : » il a tout fait pour vous ôter la vie : ſi vous vivez, » c'eſt aux Dieux & à moi que vous le devez. Vous » avez ſans doute appris, il y a long-tems, tout ce » qu'il a fait pour vous perdre, & ce que j'ai ſouffert » moi-même pour vous avoir remis à Mitradates, au » lieu de vous faire mourir. Si vous voulez ſuivre » aujourd'hui mes conſeils, tous les Etats d'Aſtyages » ſeront à vous. Portez les Perſes à ſecouer le joug, » venez à leur tête attaquer les Medes ; l'entrepriſe » vous réuſſira, ſoit qu'Aſtyages me donne le com- » mandement des troupes qu'il enverra contre vous, » ſoit qu'il le confie à quelqu'autre des plus diſtingués » d'entre les Medes. Les principaux de la Nation ſeront

(*a*) Portus fait accorder ἀπὸ γλώσσης avec ἐπιστεῖν. Il faudra alors traduire, *& de lui dire de bouche.*

» les premiers à l'abandonner ; ils se joindront à vous, » & feront les plus grands efforts pour détruire sa » puissance. Tout est ici disposé pour l'exécution. Faites » donc ce que je vous mande, & faites-le sans » différer. »

CXXV. Cyrus ayant lu cette lettre, ne songea plus qu'à chercher les moyens les plus sages pour engager les Perses à se révolter. Après y avoir bien réfléchi, voici ce qu'il imagina de plus expédient, & il s'y tint. Il écrivit une lettre conforme à ses vues, l'ouvrit dans l'Assemblée des Perses, & leur en fit lecture. Elle portoit qu'Astyages le déclaroit leur Général. « Main- » tenant donc, leur dit-il, je vous commande de vous » rendre tous ici chacun avec une faux. » Tels furent les ordres de Cyrus. Les Tribus qui composent la Nation Perse sont en grand nombre. Cyrus en convoqua quelques-unes, & les porta à se soulever contre les Medes. Ce sont celles qui ont le plus d'influence (286) sur tous les autres Perses ; sçavoir, les Pasargades, les Maraphiens & les Maspiens. Les Pasargades sont les plus illustres ; les Achéménides, d'où descendent les Rois de Perse, en sont une branche. Les Panthialéens, les Dérusiéens, les (287) Germaniens sont tous laboureurs. Les autres, sçavoir les Daens, les Mardes, les Dropiques & les Sagartiens sont Nomades, & ne s'occupent que de leurs troupeaux.

CXXVI. Lorsqu'ils se furent tous présentés armés de faux, Cyrus leur montra un certain canton de la Perse, d'environ dix-huit à vingt stades, entiérement

couvert de ronces & d'épines, leur commanda de l'eſſarter tout entier en un jour. Ce travail achevé, il leur ordonna de ſe baigner le lendemain, & de ſe rendre enſuite auprès de lui. Cependant ayant fait mener au même endroit tout le bétail (288) de ſon pere, il le fit tuer & apprêter. Outre cela il fit apporter du vin, & les mets les plus exquis pour régaler l'armée. Le lendemain les Perſes étant arrivés, il les fit aſſeoir ſur l'herbe, & leur donna un grand feſtin. Le repas fini, Cyrus leur demanda laquelle de ces deux conditions leur paroiſſoit préférable, la préſente ou celle de la veille. Ils s'écrierent qu'il y avoit (289) une grande différence entre l'une & l'autre : que le jour précédent ils avoient éprouvé mille peines, au lieu qu'actuellement ils goûtoient toutes ſortes de biens & de douceurs. Cyrus ſaiſit cette réponſe pour leur découvrir ſes projets. « Perſes, leur dit-il, tel eſt » maintenant l'état de vos affaires ; ſi vous voulez » m'obéir, vous jouirez de ces biens, & d'une infinité » d'autres encore, ſans être expoſés à des travaux ſerviles. » Si, au contraire, vous ne voulez pas ſuivre mes conſeils, » vous ne devez attendre que des peines ſans nombre, » & pareilles à celles que vous ſouffrites hier. Devenez » donc libres en m'obéiſſant ; car il ſemble que je ſois » né, par un effet particulier de la bonté des Dieux, » pour vous faire jouir de ces avantages : & d'ailleurs » je ne vous crois nullement inférieurs aux Medes, » ſoit dans ce qui concerne la guerre, ſoit en toute

» autre choſe. Secouez donc au plutôt le joug ſous » lequel Aſtyages vous tient aſſervis. »

CXXVII. Les Perſes, qui depuis long-tems étoient indignés de ſe voir aſſujettis aux Medes, ayant trouvé un Chef, ſaiſirent avec plaiſir l'occaſion de ſe mettre en liberté. Aſtyages ayant eu connoiſſance des menées de Cyrus, le manda auprès de lui par un exprès. Cyrus commanda au porteur de cet ordre de lui dire qu'il iroit le trouver plutôt qu'il ne ſouhaitoit. Sur cette réponſe Aſtyages fit prendre les armes à tous les Medes; &, comme ſi les Dieux lui euſſent ôté le jugement, il donna le commandement de ſon armée à Harpage, ne ſe ſouvenant plus de la maniere dont il l'avoit traité. Les Medes s'étant mis en campagne, en vinrent aux mains avec les Perſes. Tous ceux à qui Harpage n'avoit point fait part de ſes projets ſe battirent avec courage. Quant aux autres, il y en eut une partie qui paſſa d'elle-même du côté des Perſes; mais le plus grand nombre ſe comporta lachement de deſſein prémédité.

CXXVIII. Aſtyages n'eut pas plutôt appris la déroute honteuſe des Medes, & que ſon armée étoit entiérement diſſipée, qu'il s'emporta en menaces contre Cyrus. « Non, dit-il, Cyrus n'aura pas ſujet de s'en » réjouir. » Il n'en dit pas davantage; mais il commença par faire mettre en croix (290) les Mages, Interpretes des ſonges, qui lui avoient conſeillé de laiſſer partir Cyrus. Il fit enſuite prendre les armes à ce qui reſtoit de Medes dans la ville, jeunes & vieux,

les mena contre les Perſes, & leur (291) livra bataille. Il la perdit avec la plus grande partie des ſes troupes, & tomba lui-même entre les mains des ennemis.

CXXIX. Harpage, charmé de le voir dans les fers, ſe préſenta devant lui, l'inſulta, &, entr'autres reproches, il lui parla de ce repas où il lui avoit fait ſervir la chair de ſon fils, & lui demanda quel goût (292) il trouvoit à l'eſclavage, & s'il le préféroit à une Couronne. Aſtyages lui demanda à ſon tour s'il s'attribuoit l'entrepriſe de Cyrus. Harpage reprit, qu'il le pouvoit avec juſtice, puiſque c'étoit lui qui l'avoit préparée, en écrivant à ce Prince. Aſtyages lui fit voir qu'il étoit le plus inconſéquent & le plus injuſte de tous les hommes; le plus inconſéquent, puiſque pouvant ſe faire Roi, ſi du moins il étoit l'auteur de la révolte actuelle, il avoit mis la Couronne ſur la tête d'un autre; & le plus injuſte, puiſque, pour le repas dont il s'agiſſoit, il avoit réduit les Medes en ſervitude: en effet, s'il eût été abſolument néceſſaire de donner la Couronne à un autre, & de ne la point garder pour lui-même, il auroit été plus juſte de la mettre plutôt ſur la tête d'un Mede, que ſur celle d'un Perſe: qu'enfin il avoit donné des fers à ſa patrie, quoiqu'elle ne fût point coupable, & qu'il avoit rendu les Perſes maîtres des Medes, eux qui en avoient été les eſclaves.

CXXX. Aſtyages perdit ainſi ſa Couronne, après un regne de trente-cinq ans. Les Medes, qui avoient poſſédé cent vingt-huit ans l'Empire de la haute Aſie, juſqu'au fleuve Halys, ſans cependant y comprendre

le tems (293) qu'y régnerent les Scythes, passerent sous le joug des Perses, à cause de l'inhumanité de ce Prince. Il est vrai que, s'en étant repentis par la suite, ils le secouerent sous Darius *(a)*; mais ayant été vaincus dans un combat, ils furent de (294) nouveau subjugués. Cyrus & les Perses s'étant alors soulevés contre les Medes, sous le regne d'Astyages, furent dès-lors maîtres de l'Asie. Quant à Astyages, Cyrus le retint près de lui jusqu'à sa mort, & ne lui fit point (294*) d'autre mal.

Telles furent la naissance, l'éducation de Cyrus, & la maniere dont il monta sur le Trône. Il battit dans la suite Crésus, qui lui avoit fait le premier une guerre injuste, comme je l'ai déjà dit, & par la défaite de ce Prince, il devint maître de toute l'Asie.

CXXXI. Les Perses observent les coutumes suivantes, j'en ai une preuve certaine. Ils ne sont point dans l'usage d'élever (295), ni Statues, ni Temples, ni Autels; ils traitent au contraire d'insensés ceux qui le font; c'est à mon avis, parce qu'ils ne croient pas, comme les Grecs, que les Dieux soient nés (296) des hommes. Ils ont coutume de sacrifier à (297) Jupiter sur le sommet des plus hautes montagnes, & donnent le nom de Jupiter à toute la circonférence du Ciel. Ils font encore des sacrifices au Soleil, à la Lune, à la Terre, au Feu, à l'Eau & aux Vents; & n'en offrent

---

(*a*) Sous Darius Nothus, l'an 4306 de la Pér. Jul. 408 ans avant notre Ere.

de tout tems qu'à ces Divinités. Mais ils y ont joint dans la ſuite le culte de Vénus Céleſte ou Uranie, qu'ils ont emprunté des Aſſyriens & des Arabes. Les Aſſyriens donnent à Vénus le nom de Mylitta, les Arabes celui d'Alitta, & les Perſes l'appellent (298) Mitra.

CXXXII. Voici les Rits qu'obſervent les Perſes en ſacrifiant aux Dieux dont je viens de parler. Quand ils veulent leur immoler des victimes, ils ne dreſſent point d'autel, n'allument point de feu, ne font pas de libations, & ne ſe ſervent ni de flûtes ni de bandelettes ſacrées, ni d'orge mêlé avec du ſel. Un Perſe veut-il offrir un ſacrifice à quelqu'un de ces Dieux? il conduit la victime dans un lieu pur, & la tête couverte d'une tiare couronnée (299), le plus ordinairement de myrte, il invoque le Dieu. Il n'eſt pas permis à celui qui offre le ſacrifice de faire des vœux pour lui ſeul en particulier: il faut qu'il prie pour le Roi, & pour la proſpérité de tous les Perſes en général; car il eſt compris ſous cette dénomination. Après qu'il a coupé (300) la victime par morceaux, & qu'il en a fait (301) bouillir la chair, il étend de l'herbe la plus tendre, & principalement du treffle. Il poſe ſur cette herbe les morceaux de la victime, & les y arrange. Quand il les a ainſi placés, un Mage, qui eſt là préſent; (car ſans Mage il ne leur eſt pas permis d'offrir un ſacrifice) un Mage, dis-je, entonne une Théogonie (302), qu'ils regardent comme (303) une incantation. Quelques-tems après celui qui a offert le ſacrifice

emporte les chairs de la victime, & en dispose comme il juge à propos.

CXXXIII. Les Perses pensent devoir célébrer plus particuliérement le jour de leur naissance, que tout autre, & qu'alors leur table *(a)* doit être garnie d'un plus grand nombre de mets. Ce jour là les riches (304) se font servir un cheval, un chameau, un âne & un bœuf entier, rôtis aux fourneaux. Les pauvres se contentent de (305) menu bétail. Les Perses mangent peu de viande, mais beaucoup de (306) dessert, qu'on apporte en petite (307) quantité à la fois. C'est ce qui leur fait dire que les Grecs en mangeant cessent seulement d'avoir faim; parce qu'après le repas on ne leur sert rien de bon, & que si on leur en servoit, ils ne cesseroient pas de manger. Ils sont (308) fort adonnés au vin; & il ne leur est pas permis de vomir, ni d'uriner devant le monde. Ils observent encore aujourd'hui ces usages. Ils ont coutume de délibérer sur les affaires les plus sérieuses, après avoir bu avec excès. Mais le lendemain le maître de la maison, où ils ont tenu conseil, remet la même affaire sur le tapis avant que de boire. Si on l'approuve à jeun, elle passe, sinon on l'abandonne. Il en est de même des délibérations faites à jeun, on les examine de nouveau lorsqu'on a bu avec excès.

CXXXIV. Quand deux Perses se rencontrent dans les rues, on distingue s'ils sont de même condition;

(a) Voyez Liv. IX, §. CX.

car ils se saluent en se baisant à la bouche : si l'un est d'une naissance un peu inférieure à l'autre, ils se baisent seulement à la joue : & si la condition de l'un est fort au-dessous de celle de l'autre, l'inférieur se prosterne devant le supérieur. Les Nations voisines sont celles qu'ils estiment le plus, toutefois après eux-mêmes. Celles qui les suivent occupent le second rang dans leur esprit, & réglant ainsi leur estime proportionellement au dégré d'éloignement, ils font le moins de cas des plus éloignées. Cela vient de ce que se croyant en tout d'un mérite supérieur, ils pensent que le reste des hommes ne s'attache à la vertu que dans la proportion dont on vient de parler, & que ceux qui sont les plus éloignés d'eux sont les plus méchants. Sous l'empire des Medes il y avoit de la subordination entre les divers peuples. Les Medes les gouvernoient tous ensemble, aussi bien que leur plus proches voisins. Ceux-ci commandoient à ceux qui étoient dans leur proximité, & ces derniers à ceux qui les touchoient. Les Perses, dont l'empire & l'administration s'étendent au loin, ont aussi dans la même proportion des égards pour *(a)* les Peuples qui leur sont soumis.

CXXXV. Les Perses sont les hommes les plus curieux des usages étrangers. Ils ont pris en effet l'habillement des Medes, s'imaginant qu'il est plus beau que

---

(a) Les Peuples qui leur sont soumis. Cela n'est pas dans le grec ; je l'ai ajouté, pour rendre plus sensible la pensée d'Hérodote.

le leur ; & dans la guerre ils ſe ſervent de cuiraſſes à l'Egyptiene. Ils ſe portent avec ardeur aux plaiſirs de tout genre dont ils entendent parler, & ils ont emprunté des Grecs l'amour (309) des garçons. Ils épouſent chacun pluſieurs jeunes vierges ; mais ils ont encore un plus grand nombre de concubines.

CXXXVI. Après les vertus guerrieres, ils regardent comme un grand mérite d'avoir beaucoup d'enfans. Le Roi gratifie tous les ans ceux qui en ont le plus. C'eſt dans le grand nombre qu'ils font conſiſter la force. Ils commencent à cinq ans à les inſtruire, & depuis cet âge juſqu'à vingt, ils ne leur apprennent que trois choſes, à (310) monter à cheval, à tirer de l'arc & à dire la vérité. Avant cinq ans un enfant ne ſe préſente pas devant ſon pere : il reſte entre les mains des femmes Cela s'obſerve, afin que, s'il meurt dans ce premier âge, ſa perte ne cauſe aucun chagrin au pere.

CXXXVII. Cette coutume me paroît louable ; j'approuve auſſi la loi, qui ne permet à perſonne, pas même au Roi, de faire mourir un homme pour un ſeul crime, ni à aucun autre Perſe de punir un de ſes eſclaves d'une maniere trop atroce pour une ſeule faute. Mais, ſi après un examen réfléchi il ſe trouve que les fautes du domeſtique ſoient en plus grand nombre & plus conſidérables que ſes ſervices, ſon maître peut alors ſuivre les mouvemens de ſa colere. Ils aſſurent que jamais perſonne n'a tué ni ſon pere ni ſa mere ; mais que toutes les fois que de pareils crimes ſont arri-

vés, il faut néceſſairement qu'on découvre, après d'exactes recherches, que ces enfans étoient ſuppoſés ou adultérins Car il eſt, continuent-ils, contre toute vraiſemblance qu'un enfant tue les véritables auteurs de ſes jours.

CXXXVIII. Il ne leur eſt pas permis de parler des choſes qu'il n'eſt pas permis de faire. Ils ne trouvent rien de ſi honteux que (311) de mentir, & après le menſonge, que de contracter des dettes, & cela pour pluſieurs raiſons; mais ſur-tout, parce que, diſent-ils, celui qui a des dettes ment néceſſairement. Un Citoyen infecté de la lepre proprement dite, ou de l'eſpece de lepre appellée (312) leucé, ne peut (313) entrer dans la ville, ni avoir aucune communication avec le reſte des Perſes: c'eſt, ſelon eux, une preuve qu'il a péché contre (314) le Soleil. Tout étranger, attaqué de ces maladies, eſt chaſſé du (315) pays; & par la même raiſon, ils n'y veulent point ſouffrir de pigeons blancs. Ils n'urinent ni ne crachent dans les rivieres; ils n'y lavent pas même leurs mains, & ne permettent pas que perſonne y faſſe rien de ſemblable; car ils rendent un culte (316) aux fleuves.

CXXXIX. Ils ont auſſi quelque choſe de ſingulier, qu'ils ne connoiſſent pas eux-mêmes; mais qui ne nous à point échappé. Leurs noms, qui ſont empruntés, ou des qualités du corps, ou de la dignité des perſonnes, ſe terminent par cette même lettre, que les Doriens appellent San, & les Ioniens Sigma; &, ſi vous y faites attention, vous trouverez que (317) les noms des

Perſes finiſſent tous de la même maniere, ſans en excepter un ſeul.

CXL. Ces uſages (318) m'étant connus, je puis en parler d'une maniere affirmative; mais ceux qui ſe pratiquent relativement aux morts, étant cachés, on n'en peut rien dire de certain. Ils prétendent qu'on n'enterre point le corps d'un Perſe qu'il n'ait été auparavant déchiré par un oiſeau (319) ou par un chien. Quant aux Mages, j'ai la certitude qu'ils obſervent cette coutume; car ils la pratiquent à la vue de tout le monde. Une autre choſe que je puis aſſurer, c'eſt que les Perſes enduiſent (320) de cire les corps morts, & qu'enſuite ils les mettent en terre.

Les Mages different beaucoup des autres hommes, & particuliérement des Prêtres d'Egypte. Ceux-ci ont toujours les mains pures du ſang des animaux, & ne tuent que ceux qu'ils immolent aux Dieux. Les Mages, au contraire, tuent de leurs propres mains toutes ſortes d'animaux, à la réſerve de l'homme & du chien: Ils ſe font même gloire de tuer également les (321) fourmis, les ſerpens & autres animaux, tant reptiles que volatiles. Mais quant à cet uſage, laiſſons-le tel qu'il a été originairement établi, & reprenons le fil de notre narration.

CXLI. Les Lydiens n'eurent pas plutôt été ſubjugués par les Perſes, que les Ioniens & les Eoliens envoyerent à Sardes des Ambaſſadeurs à Cyrus, pour le prier de les recevoir au nombre de ſes Sujets, aux mêmes conditions qu'ils l'avoient été de Créſus. Ce

Prince répondit à leur propoſition par cet (322) apologue. Il leur dit qu'un joueur de flûte ayant apperçu des poiſſons dans la mer, joua de la flûte, s'imaginant qu'ils viendroient à terre : mais que, ſe voyant trompé dans ſon attente, il prit un filet, enveloppa une grande quantité de poiſſons, qu'il tira ſur le bord; &, comme il les vit ſauter : « Ceſſez, leur dit-il, ceſſez mainte-» nant de danſer, puiſque (323) vous n'avez pas voulu » le faire au ſon de la flûte. »

Il tint ce diſcours aux Ioniens & aux Eoliens, parce qu'ayant fait auparavant ſolliciter les Ioniens par ſes *(a)* Envoyés, d'abandonner le parti de Créſus, il n'avoit pu les y engager, & qu'il ne les voyoit diſpoſés à lui obéir, que parce qu'il étoit venu à bout de toutes ſes entrepriſes. Telle fut la réponſe qu'il leur fit dans ſa colere. Sur le rapport des Députés, les Ioniens fortifierent chacun leur villes, & s'aſſemblerent tous au Panionium, à la réſerve des Miléſiens, les ſeuls avec qui Cyrus fit un traité, aux mêmes conditions que celles qui leur avoient été accordées par Créſus. Dans ce Conſeil il fut unanimement réſolu d'envoyer demander du ſecours à Sparte.

CXLII. Ces Ioniens *(b)*, à qui appartient auſſi le Panionium, ont bâti leurs villes dans la contrée la plus agréable que je connoiſſe, ſoit pour la beauté du ciel,

---

(*a*) Voyez ci-deſſus, §. LXXVI.

(*b*) Il s'exprime ainſi pour les diſtinguer des autres Ioniens, & entr'autres des Athéniens.

ſoit pour la température (324) des ſaiſons. En effet les pays qui environnent l'Ionie, ſoit au-deſſus, ſoit au-deſſous, à l'Eſt ou à l'Oueſt, ne peuvent entrer en comparaiſon avec elle, les uns étant expoſés aux pluies & au froid, les autres aux chaleurs & à la ſéchereſſe. Ces Ioniens n'ont pas le même dialecte; leurs mots ont quatre ſortes (325) de terminaiſons. Milet eſt la premiere de leurs villes du côté du Midi; & enſuite Myonte & Priene: elles ſont en Carie, & leur langage eſt le même. Epheſe, Colophon, Lébédos, Téos, Clazomenes, Phocée ſont en Lydie. Elles parlent entr'elles une même langue, mais qui ne s'accorde en aucune maniere avec celle des villes que je viens de nommer. Il y a encore trois autres villes Ioniennes, dont deux ſont dans les îles de Samos & de Chios, & la troiſieme, qu'on appelle Erythres, eſt en terre ferme. Le langage de ceux de Chios & d'Erythres eſt le même; mais les Samiens ont eux ſeuls une langue particuliere: tels ſont les quatre Idiômes qui caractériſent l'Ionien.

CXLIII. Parmi ces Ioniens il n'y eut que les Habitans de Milet qui, pour ſe mettre à couvert de (326) tout danger, firent un traité avec Cyrus. Quant aux Inſulaires, ils n'avoient pour lors rien à craindre; les Phéniciens n'étant pas encore ſoumis aux Perſes, & ceux-ci n'ayant pas de marine. Les Miléſiens au reſte s'étoient ſéparés des autres Ioniens, parce que ſi tous les Grecs réunis étoient alors très-foibles, les Ioniens l'étoient encore plus, & qu'ils ne jouiſſoient d'aucune

sorte de considération. En effet, si l'on excepte Athenes, ils n'avoient pas une seule ville qui eût de la célébrité. Le reste des Ioniens & des Athéniens ne vouloient pas qu'on les appellât Ioniens; ce nom leur déplaisoit, & même encore aujourd'hui la plupart (327) rougissent de le porter. Les douze villes dont je viens de parler s'en faisoient honneur. Elles firent construire un Temple, qu'elles appellerent de leur nom Panionium, & prirent la résolution d'en exclure les autres villes Ionienes : les Smyrnéens furent les seuls qui demanderent à y être reçus.

CXLIV. Il en est de même des Doriens de la Pentapole, pays qui s'appelloit auparavant Hexapole. Ils se gardent bien d'admettre au (328) Temple Triopique aucuns Doriens de leur voisinage; & même s'il est arrivé à quelques-uns d'entr'eux de violer les loix de ce Temple, ils l'en ont exclu. En voici (329) un exemple. Dans les jeux qui se célébrent en l'honneur d'Apollon Triopien, on proposoit autrefois des trépieds d'airain pour les vainqueurs. Mais il ne leur étoit pas permis de les emporter (330) du Temple; il falloit les y consacrer au Dieu. Un habitant d'Halicarnasse, nommé Agasiclès, ayant obtenu le prix à ces jeux, viola cette loi : il emporta le trépied dans sa maison, & l'y appendit. Les cinq villes Dorienes, Linde, Ialyssos, Camiros, Cos & Cnide punirent Halicarnasse, qui étoit la sixieme, en l'excluant de leur société.

CXLV. Les Ioniens (331) se sont, je crois, partagés en douze Cantons, & n'en veulent pas admettre

un plus grand nombre dans leur confédération, parce que dans le tems qu'ils habitoient le Peloponneſe, ils étoient diviſés en douze parties, de même que le ſont encore maintenant les Achæens, qui les en ont chaſſés. Pellene eſt la premiere ville des Achæens du côté (332) de Sicyone ; l'on trouve enſuite Ægire, Æges, que traverſe le Crathis, qui n'eſt jamais à ſec, & qui a donné ſon nom à une riviere d'Italie. On voit, après Bure, Hélice, où les Ioniens ſe réfugierent après avoir été défaits par les Achæens. Viennent enſuite (333) Ægium, Rhypes, Patres, Phares & Olenus qu'arroſe le Pirus, riviere conſidérable. Les deux dernieres enfin ſont Dyme & la ville des Tritéens, la ſeule qui ſoit ſituée au milieu des terres.

CXLVI. Ces douze cantons, qui ſont aujourd'hui aux Achæens, appartenoient alors aux Ioniens, & ce fut cette raiſon qui engagea ceux-ci à ſe bâtir douze villes en Aſie. Ce ſeroit une inſigne folie de dire que ces Ioniens ſont plus diſtingués, ou d'une naiſſance (334) plus illuſtre que le reſte des Ioniens ; car les (335) Abantes de l'Eubée en font une partie aſſez conſidérable, & cependant ces peuples n'ont rien de commun avec les Habitans de l'Ionie, pas même le nom. Ces Ioniens ſont un mêlange de (336) Minyens-Orchoméniens, de Cadméens, de Dryopes, d'une portion (337) de *(a)* Phocidiens, de Moloſſes, d'Arcadiens-Pélaſges,

(a) Les Phocidiens étoient des peuples de la Phocide ; les Phocéens, les Habitans de Phocée en Ionie.

de Doriens-Epidauriens,

de Doriens-Epidauriens, & de pluſieurs autres Nations. Ceux d'entre ces peuples, qui ſortirent autrefois du Prytanée (338) des Athéniens, s'eſtiment les plus nobles & les plus illuſtres des Ioniens. Lorſqu'ils allerent fonder cette Colonie, ils ne menerent point de femmes avec eux; mais ils épouſerent des Carienes, dont ils avoient tué les peres. Ces femmes, furieuſes du maſſacre de leurs peres, de leurs maris & de leurs enfans, & de ce qu'après (339) une telle action, ils les avoient épouſées, s'impoſerent la loi de ne jamais prendre leurs repas avec leurs maris, & de ne jamais leur donner ce nom; loi qu'elles firent ſerment d'obſerver, & qu'elles tranſmirent à leurs filles: ce fut à Milet que cela ſe paſſa.

CXLVII. Ces Ioniens élurent pour Roi, les uns des Lyciens, iſſus de Glaucus (340), fils d'Hippolochus; les autres, de Caucons-Pyliens, qui deſcendoient de Codrus, fils de Mélanthus; d'autres enfin en prirent de l'une & de l'autre de ces deux Maiſons. Mais on me dira, ſans doute, que ces Ioniens ſont plus attachés à ce *(a)* nom que le reſte de la Nation. Qu'ils ſoient auſſi les purs, les véritables Ioniens, j'y conſens. Cependant tous ceux qui ſont originaires d'Athenes, & qui célébrent la Fête des Apaturiés (341) ſont auſſi Ioniens. Or ils la célébrent tous, excepté les Ephéſiens & les Colophoniens, qui en ont été exclus à cauſe d'un meurtre.

(*a*) Celui d'Ioniens.

CXLVIII. Le Panionium eſt un lieu ſacré du Mont Mycale, que les Ioniens ont dédié en commun à Neptune (342) Héliconien. Il regarde le ſeptentrion. Mycale eſt un promontoire du continent, lequel s'étend à l'Oueſt vers Samos. Les Ioniens s'y aſſembloient de toutes leurs villes, pour célébrer une Fête qu'ils appelloient (343) Panionies. Les fêtes des Ioniens ne ſont pas les ſeules qui ſe terminent *(a)* par la même lettre; elles ont cela de cominun avec celles de tous les Grecs, & avec les noms *(b)* propres des Perſes.

CXLIX. Voilà ce que j'avois à dire concernant les villes des Ioniens. Celles des Eoliens ſont Cyme, qu'on appelle auſſi Phriconis, Lariſſes, Neon-Tichos, Temnos, Cilla, Notium, Ægirouſa, Pitane, Ægées, Myrine, Grynia. Ce ſont là les onze anciennes villes des Eoliens. Ils en avoient douze auſſi ſur le continent; mais les Ioniens leur enleverent Smyrne. Le pays de ces Eoliens eſt meilleur que celui des Ioniens; mais quant à la température des ſaiſons, il n'en approche pas.

CL. Voici à quelle occaſion les Eoliens perdirent Smyrne. Des Colophoniens ayant eu du deſſous dans une ſédition, avoient été obligés de s'expatrier. Les habitans de Smyrne leur donnerent un aſyle parmi

---

(*a*) Le nom des fêtes chez les Grecs ſe terminoient par un *A*, comme Apaturia, Panionia, &c.

(*b*) Les noms des Perſes finiſſent par la lettre *S*, voyez ci-deſſus, §. CXXXIX.

eux. Quelque-tems après ces fugitifs ayant obſervé que les Smyrnéens célébroient hors de leur ville une fête en l'honneur de Bacchus, ils en fermerent les portes & (344) s'en emparerent. Les Eoliens vinrent tous au ſecours; mais enfin il fut arrêté d'un commun accord qu'ils laiſſeroient les Ioniens en poſſeſſion de la ville, & que ceux-ci leur rendroient tous leurs effets mobiliers. Les Smyrnéens ayant accepté cette condition, on les diſtribua dans les onze autres villes Eolienes, qui leur accorderent le droit de Cité.

CLI. Telles ſont les villes que les Eoliens poſſédent actuellement en terre ferme, ſans y compter celles qu'ils ont au Mont Ida, parce qu'elles ne font point corps avec elles. Ils ont auſſi cinq villes dans l'île de Leſbos. Quant à la ſixieme, nommée Ariſba, les Méthymnéens en ont réduit les Habitans en eſclavage, quoiqu'ils leur fuſſent unis par les liens du ſang. Ils ont auſſi une ville dans l'île de Ténédos, & une autre dans les îles qu'on appelle Hécatonneſes. Les Leſbiens & les Ténédiens n'avoient alors rien à craindre, non plus que ceux d'entre les Ioniens qui habitoient dans les îles; mais les autres villes réſolurent dans leur Conſeil de ſuivre les Ioniens par-tout où ils voudroient les mener.

CLII. Les Ambaſſadeurs (*a*) des Ioniens & des Eoliens s'étant rendus à Sparte en diligence, choiſirent auſſi-tôt après leur arrivée un Phocéen, nommé Pyther-

(*a*) Voyez la fin du §. CXLI.

mus, pour porter la parole au nom de tous les autres. Pythermus ſe revêtit d'une robe (345) de pourpre, afin que ſur cette nouvelle les Spartiates ſe trouvaſſent à l'Aſſemblée en plus grand nombre. S'étant avancé au milieu d'eux, il les exhorta, par un long diſcours, à prendre leur défenſe; mais les Lacédémoniens, ſans aucun égard pour cette demande, réſolurent entr'eux de n'accorder aucun ſecours. Les Ioniens ſe retirerent. Quoique les Lacédémoniens euſſent rejettés leur demande, ils ne laiſſerent pas de faire partir ſur un vaiſſeau à cinquante rames, des gens qui, à ce qu'il me ſemble, devoient obſerver l'état où ſe trouvoient les affaires de Cyrus & de l'Ionie. Lorſque ce vaiſſeau fut arrivé à Phocée, ces Députés envoyerent à Sardes Lacrinès, le plus conſidérable d'entr'eux, pour faire part à Cyrus du décret des Lacédémoniens, qui portoit qu'il ſe gardât bien de faire tort à aucune ville de la Grece, qu'autrement Sparte ne le ſouffriroit pas.

CLIII. Lacrinès ayant exécuté ſes ordres, on dit que Cyrus demanda aux Grecs, qui étoient préſens, quelle ſorte d'hommes c'étoit que les Lacédémoniens, & quelles étoient leurs forces, pour oſer lui faire de pareilles défenſes. Sur la réponſe qu'ils lui firent, il parla ainſi au Héraut des Spartiates : « Je n'ai jamais » redouté cette eſpece de Gens qui ont au milieu de » leur ville une place, où ils s'aſſemblent pour ſe trom- » per les uns les autres par des ſermens réciproques ; » ſi les Dieux me conſervent la ſanté, ils auront plus » ſujet de s'entretenir de leurs malheurs que de

» ceux des Ioniens. » Cyrus lança ces paroles menaçantes contre tous les Grecs, parce qu'ils ont dans leurs villes des places ou marchés où l'on vend & où l'on achete, & que les Perſes n'ont pas coutume d'acheter, ni de vendre ainſi dans des places, & que l'on ne voit point chez eux (346) de marchés. Ce Prince donna enſuite le Gouvernement de Sardes à un Perſe, nommé Tabalus, & ayant chargé Pactyas, Lydien, de (347) tranſporter en Perſe les tréſors de Créſus & des autres Lydiens, il retourna à Agbatanes, & emmena Créſus avec lui, ne faiſant point (348) aſſez de cas des Ioniens, pour aller d'abord contre eux. Babylone, les Bactriens, les Saces & les Egyptiens, étoient autant d'obſtacles à ſes deſſeins. Il réſolut de marcher en perſonne contre ces Peuples, & d'envoyer un autre Général contre les Ioniens.

CLIV. Cyrus ne fut pas plutôt parti de Sardes que Pactyas fit ſoulever les Lydiens contre ce Prince & contre Tabalus. Comme il avoit entre les mains toutes les richeſſes de cette ville, il *(a)* ſe rendit ſur le bord de la mer, prit des troupes à ſa ſolde, engagea les Habitans de la côte à s'armer en ſa faveur, & marchant contre Sardes, il aſſiégea Tabalus, qui ſe renferma dans la citadelle.

CLV. Sur cette nouvelle, que Cyrus apprit en chemin, Ce Prince dit à Créſus : « Quand verrai-je » donc la fin de ces troubles? Les Lydiens ne ceſſe-

(*a*) Dans le Grec : *Il deſcendit.*

„ront point, ſuivant toutes les apparences, de me „donner de la peine & de s'en faire à eux-mêmes. „Que ſçais-je, s'il ne ſeroit pas plus avantageux de les „réduire en ſervitude. J'en ai agi, du moins (349) à „ce qu'il me ſemble, comme quelqu'un qui auroit „épargné les enfans de celui qu'il auroit fait mourir. „Vous étiez pour les Lydiens quelque choſe de plus „qu'un Pere, je vous emmene priſonnier; je leur ai „remis leur ville, & je m'étonne enſuite qu'ils ſe „révoltent. „ Ce diſcours exprimoit la maniere de penſer de ce Prince: auſſi Créſus, qui craignoit qu'il ne détruisît entiérement la ville de Sardes, & qu'il n'en tranſplantât ailleurs les Habitans, reprit la parole. « Ce „que vous venez de dire, Seigneur, eſt ſpécieux; „mais ne vous abandonnez-pas entiérement aux mouve- „mens de votre colere, & ne détruiſez point une „ville ancienne, qui n'eſt coupable ni des troubles „précédens ni de ceux qui arrivent aujourd'hui. J'ai „été la cauſe des premiers, & j'en porte (350) la „peine. Pactyas a offenſé celui (351) à qui vous avez „confié le Gouvernement de Sardes; qu'il en ſoit puni. „Pardonnez aux Lydiens; mais de crainte qu'à l'avenir „ils ne ſe ſoulevent, & qu'ils ne ſe rendent redou- „tables, envoyez leur défendre d'avoir des armes chez „eux, & ordonnez-leur de mettre des tuniques (352) „ſous leurs manteaux, de porter des brodequins, de „faire apprendre à leurs enfans a jouer de la cithare, „à chanter, & les arts (353) propres à les rendre „efféminés. Par ce moyen, Seigneur, vous verrez

„bientôt des hommes changés en femmes, & il n'y „aura plus à craindre de révolte de leur part. „

CLVI. Créſus lui donna ce conſeil, qu'il croyoit plus avantageux pour les Lydiens, que d'être vendus comme de vils eſclaves. Il ſentoit, qu'à moins de lui alléguer de bonnes raiſons, il ne réuſſiroit pas à le faire changer de réſolution : & d'ailleurs il appréhendoit que ſi les Lydiens échappoient au danger préſent, ils ne ſe ſoulevaſſent dans la ſuite contre les Perſes, & n'attiraſſent ſur eux une ruine totale. Ce conſeil cauſa beaucoup de joie à Cyrus, qui, étant revenu de ſa colere, témoigna à Créſus qu'il le ſuivroit. En même-tems il manda un Mede, nommé Mazarès : lui ordonna de déclarer aux Lydiens l'avis que Créſus lui avoit ſuggéré, & de plus il lui commanda de réduire en ſervitude tous ceux qui s'étoient ligués avec eux pour aſſiéger Sardes ; mais ſur-tout de lui amener Pactyas vivant. Ces ordres donnés en chemin, il continua ſa route vers la Perſe.

CLVII. Pactyas apprenant que l'Armée, qui marchoit contre lui, approchoit de Sardes, prit l'épouvante, & ſe ſauva à Cyme. Cependant Mazarès arriva à Sardes avec une très-petite partie de l'armée de Cyrus ; mais n'y ayant pas trouvé Pactyas, il fit d'abord exécuter les ordres du Roi : les Lydiens ſe ſoumirent, & changerent leur ancienne maniere de vivre. Il envoya enſuite à Cyme ſommer les Habitans de lui livrer Pactyas. Il fut réſolu dans l'Aſſemblée

des Cyméens qu'on enverroit consulter l'Oracle des *(a)* Branchides, sur le parti qu'il falloit prendre; car il y avoit là un ancien Oracle auquel les Ioniens & les Eoliens avoient tous coutume de recourir. Ce lieu est dans le territoire de Milet, au-dessus du port de Panorme.

CLVIII. Les Cyméens ayant envoyé des *(b)* Députés aux Branchides, demanderent à l'Oracle de quelle maniere ils devoient se conduire à l'égard de Pactyas, pour se rendre agréables aux Dieux. L'oracle répondit qu'il falloit le livrer aux Perses. Sur le rapport des Députés, les Cyméens se disposerent à rendre Pactyas; mais quoique le Peuple se mît en devoir de le faire, Aristodicus, fils d'Héraclides, homme de distinction parmi les Citoyens de Cyme, s'opposa à cette résolution, & empêcha qu'on ne la suivît, jusqu'à ce qu'on eût fait au sujet de Pactyas une seconde députation, dans laquelle il fut admis, soit qu'il se défiât de l'Oracle, soit qu'il soupçonnât d'infidélité le rapport des Députés.

CLIX. Les Députés étant arrivés aux Branchides, Aristodicus portant la parole pour eux, consulta le Dieu en ces termes : " Grand Dieu, le Lydien Pactyas " est venu chercher un asyle parmi nous, pour éviter

---

(*a*) Voyez Liv. V, §. XXXVI.

(*b*) Θεοπρόποι sont ici des Députés qu'on envoie consulter les Oracles. Les Grecs les appelloient aussi Θεωροί. Il est en ce sens dans l'Œdipe Roi, de Sophocles *vers* 114, & en cent autres endroits.

„la mort dont le menacent les Perſes. Ils le rede-
„mandent, & nous ordonnent de le livrer ; mais
„quoique nous redoutions leur puiſſance, nous n'avons
„pas oſé, juſqu'ici, leur remettre ce ſuppliant entre
„les mains, que nous n'ayions appris de vous avec
„certitude ce que nous devons faire. „ Le Dieu lui fit la même réponſe, & lui commanda de rendre Pactyas aux Perſes. Sur cela Ariſtodicus alla (354), de deſſein prémédité, autour du temple, & enleva de leurs nids les moineaux & les oiſeaux des autres eſpeces. On raconte que, tandis qu'il exécutoit ſon deſſein, il ſortit du Sanctuaire une voix qui s'adreſſoit à lui, & lui diſoit : “ O le plus ſcélerat de tous les hommes !
„as-tu bien la hardieſſe d'arracher de mon temple
„mes ſuppliants ? „ Et qu'Ariſtodicus, ſans ſe déconcerter, lui répondit : “ Quoi, grand Dieu, vous *(a)*
„protégez vous-même vos (355) ſuppliants, & vous
„ordonnez aux Cyméens de livrer le leur ? Oui, je le veux, reprit la même voix ; &, c'eſt afin qu'ayant
„commis une impiété, vous en périſſiez plutôt, &
„que vous ne veniez plus conſulter l'Oracle pour
„ſçavoir ſi vous devez livrer des ſuppliants. „

CLX. Sur le rapport des Députés, les Cyméens envoyerent Pactyas à Mytilene, ne voulant ni s'expoſer à périr (356) en le livrant, ni ſe faire aſſiéger en continuant de lui donner un aſyle. Mazarès ayant fait redemander Pactyas aux Mytiléniens, ils ſe diſpoſoient à

(*a*) Dans le Grec : *Vous ſecourez.*

le lui remettre moyenant une certaine récompenſe, ce que je n'oſe cependant aſſurer; parce que la convention n'eut pas lieu. Les Cyméens ayant eu connoiſſance des deſſeins des Mytiléniens, envoyerent à Leſbos un vaiſſeau qui tranſporta Pactyas à Chios.

Les Habitans de cette île (357) l'arracherent du temple de Minerve (358) Poliouchos, & le livrerent à Mazarès, à condition qu'on leur donneroit l'Atarnée, pays de la Myſie, vis-à-vis de Leſbos. Lorſque les Perſes eurent Pactyas en leur puiſſance, ils le garderent étroitement à deſſein de le préſenter à Cyrus. Depuis cet événement il ſe paſſa beaucoup de tems, ſans que les Habitans de Chios oſaſſent, dans les ſacrifices, répandre ſur la (359) tête de la victime, de l'orge d'Atarnée, ni offrir à aucun Dieu des gâteaux faits avec de la farine de ce canton, & qu'on (360) excluoit des temples tout ce qui en provenoit.

CLXI. Les Habitans de Chios n'eurent pas plutôt livré Pactyas, que Mazarès marcha contre ceux qui s'étoient joints à ce rébelle pour aſſiéger Tabalus. Il réduiſit les Priéniens en ſervitude, fit une incurſion dans la plaine du Méandre, & permit à ſes Soldats de tout piller. Il traita de même la (a) Magnéſie; après quoi étant tombé malade, il mourut.

CLXII. Harpage lui ſuccéda dans le commandement de l'armée. Il étoit Mede de nation, auſſi bien

---

(a) C'eſt le territoire de Magnéſie, ville ſituée près du Méandre.

que Mazarès, & c'eſt celui à qui Aſtyages avoit donné un repas abominable *(a)*, & qui avoit aidé Cyrus à s'emparer du Trône de Médie. Dès que Cyrus l'eut nommé Général, il paſſa en Ionie, & ayant forcé les Habitans à ſe renfermer dans les villes, il s'en rendit enſuite maître par le moyen de cavaliers ou terraſſes, qu'il fit élever près des murs. Phocée fut la premiere ville d'Ionie qu'il attaqua de la ſorte.

CLXIII. Les Phocéens ſont les premiers chez les Grecs qui aient entrepris de longs voyages ſur mer, & qui aient fait connoître la mer (361) Adriatique, la Tyrrhénie, l'Iberie & Tarteſſus. Ils ne ſe ſervoient point de vaiſſeaux ronds, mais de (362) vaiſſeaux à cinquante rames. Etant arrivés à Tarteſſus, il ſe rendirent agréables à Arganthonius (363), Roi des Tarteſſiens, dont le regne fut de quatre-vingt ans, & qui en vécut en tout cent vingt. Les Phocéens ſçurent tellement ſe faire aimer de ce Prince, qu'il voulut d'abord les porter à quitter l'Ionie, pour venir s'établir dans l'endroit de ſon pays qui leur plairoit le plus; mais enſuite ne pouvant les y engager, & ayant appris d'eux que les (364) forces de *(b)* Créſus alloient toujours en augmentant, il leur donna une ſomme d'argent pour entourer leur ville de murailles. Cette ſomme devoit être conſidérable, puiſque l'enceinte

---

(*a*) Voyez ci-deſſus, §. CXIX.

(*b*) Il y a dans le texte *les forces de Cyrus*, voyez la note.

de leurs murs eſt d'une vaſte étendue, toute de grandes pierres jointes avec art *(a)*.

CLXIV. Harpage n'eut pas plutôt fait approcher ſes troupes, qu'il mit le ſiége devant la ville, faiſant dire en même-tems aux Phocéens qu'il ſeroit content s'ils vouloient ſeulement abatre une (365) tour de la ville, & conſacrer une (366) maiſon. Comme ils ne pouvoient ſouffrir (367) l'eſclavage, ils demanderent un jour pour délibérer ſur ſa propoſition, promettant, après cela, de lui faire réponſe. Ils le prierent auſſi de retirer ſes troupes de devant leurs murailles pendant qu'on ſeroit au Conſeil. Harpage répondit que, quoiqu'il n'ignorât pas leurs projets, il ne laiſſoit pas cependant de leur permettre de délibérer. Pendant qu'Harpage retiroit ſes troupes de devant la ville, les Phocéens lancerent leurs vaiſſeaux en mer, y mirent leurs femmes, leurs enfans & leurs meubles; & de plus, les ſtatues & les offrandes qui ſe trouverent dans les temples, excepté les peintures & les ſtatues de bronze & de pierre. Lorſqu'ils eurent porté tous leurs effets à bord de ces vaiſſeaux, ils s'embarquerent & firent voile à Chios: les Perſes ayant trouvé la ville abandonnée, s'en emparerent.

CLXV. Les Phocéens demanderent à acheter les îles Œnuſſes; mais voyant que les Habitans de Chios ne vouloient pas les leur vendre, dans la crainte qu'ils

---

(*a*) Il y a après cela, dans le Grec: *C'eſt ainſi que le mur des Phocéens fut bâti.*

n'y attiraſſent le commerce au *(a)* préjudice de leur île, ils mirent à la voile pour ſe rendre en Cyrne *(b)*, où vingt ans auparavant ils avoient bâti la ville d'Alalie pour obéir à un Oracle. D'ailleurs Arganthonius étoit mort dans cet intervalle. Ayant donc mis à la voile pour s'y rendre, ils allerent d'abord à Phocée, & égorgerent la Garniſon qu'Harpage y avoit laiſſée. Faiſant enſuite les plus terribles imprécations contre ceux qui ſe ſépareroient de la flotte, ils jetterent dans la mer une (368) maſſe de fer ardente, & firent ſerment (369) de ne retourner jamais à Phocée, que cette maſſe ne revînt ſur l'eau. Tandis qu'ils étoient en route pour aller en Cyrne, plus de la moitié, touchés de compaſſion, & regretant leur patrie & leurs anciennes demeures, violerent leur ſerment, & retournerent à Phocée. Les autres, plus religieux, partirent des îles Œnuſſes, & continuerent leur route.

CLXVI. Lorſqu'ils furent arrivés en Cyrne ils éleverent des temples, & demeurerent cinq ans avec les Colons qui les avoient précédés; mais, comme ils ravageoient & pilloient tous leurs voiſins, les Tyrrhéniens & les Carthaginois mirent les uns (370) & les autres en mer d'un commun accord ſoixante vaiſſeaux. Les Phocéens ayant auſſi équippés de leur côté pareil nombre de vaiſſeaux, allerent à leur rencontre ſur la mer de Sardaigne. Ils (371) remporterent la victoire,

---

(*a*) Dans le Grec : *Et que leur île n'en fût exclue.*
(*b*) Corſe.

mais elle leur (372) fut pernicieuſe ; car ils perdirent quarante vaiſſeaux, & les vingt autres ne purent ſervir dans la ſuite, les éperons ayant été fauſſés. Ils retournerent à Alalie, & prenant avec eux leurs femmes, leurs enfans & tout ce qu'ils purent emporter du reſte de leurs biens, ils abandonnerent l'île de Cyrne, & firent voile vers (373) Rhégium.

CLXVII. Les Carthaginois & les Tyrrhéniens ayant tiré au ſort les Phocéens qui avoient été fait priſonniers ſur les vaiſſeaux détruits, ceux-ci en eurent (374) un beaucoup plus grand nombre. Les uns & les autres les ayant menés à terre, les aſſommerent à coups de pierres. Depuis ce tems-là, ni le bétail, ni les bêtes de charge, ni les hommes mêmes, en un mot rien de ce qui appartenoit aux Agylléens ne pouvoit traverſer le champ où les Phocéens avoient été lapidés, ſans avoir les membres diſloqués, ſans devenir perclus ou ſans tomber dans une eſpece d'apoplexie. Les Agylléens envoyerent à Delphes pour expier leur crime. La Pythie leur ordonna de faire aux Phocéens de magnifiques ſacrifices funébres, & d'inſtituer en leur honneur des jeux gymniques & des courſes de chars. Les Agylléens obſervent encore maintenant ces cérémonies. Tel fut donc le ſort de ces Phocéens. Ceux qui s'étoient réfugiés à Rhégium, en étant partis, bâtirent (375) dans les campagnes d'Œnotrie la ville qu'on appelle aujourd'hui Hyele. Ce fut par le conſeil d'un Habitant de Poſidonia, qui leur dit que la Pythie ne leur avoit pas ordonné, par ſa réponſe, d'établir une colonie dans

l'île de Cyrne, mais d'élever un monument au (376) Héros Cyrnus *(a)*.

CLXVIII. Les Téiens se conduisirent à-peu-près comme les Phocéens. En effet Harpage ne se fut pas plutôt rendu maître de leurs murs, par le moyen d'une terrasse, qu'ils s'embarquerent & passerent en Thrace, où ils bâtirent la ville d'Abderes. Timésias de Clazomenes (376*) l'avoit fondée auparavant ; mais les Thraces l'ayant chassé, il n'en jouit pas. Les Téiens d'Abderes lui rendent maintenant des honneurs comme à un Héros.

CLXIX. Ces Peuples furent les seuls parmi les Ioniens qui aimerent mieux abandonner leur patrie, que de porter le joug. Il est vrai que les autres Ioniens, si l'on excepte ceux de Milet, se battirent contre Harpage, comme ceux qui avoient quitté l'Ionie, & qu'ils donnerent des preuves de leur valeur en défendant chacun sa patrie ; mais ayant été vaincus & étant tombés en la puissance de l'ennemi, ils furent contraints de rester dans le pays, & de se soumettre au vainqueur. Quant aux Miléſiens, ils avoient, comme

---

(*a*) Il y a dans le Grec : *Ce qui regarde Phocée en Ionie se passa de la sorte.* Hérodote finit presque toujours sa narration par ces mots : Voilà ce qui arriva, &c. ou bien il termine un discours par ceux-ci : Ainsi parla un tel. . . . . Homere s'exprime toujours de même. Ces répétitions, bien loin d'avoir de la grace en François, rendent la narration froide & languissante ; & c'est ce qui m'a fait prendre le parti de les supprimer.

je l'ai dit plus haut *(a)*, prêté ſerment de fidélité à Cyrus, & jouiſſoient d'une parfaite tranquillité. L'Ionie fut donc ainſi réduite en eſclavage pour la ſeconde *(b)* fois. Les Ioniens qui habitoient les îles, craignant un ſort pareil à celui qu'Harpage avoit fait éprouver à ceux du continent, ſe rendirent d'eux-mêmes à Cyrus.

CLXX. Quoi qu'accablés de maux, les Ioniens ne s'en aſſembloient pas moins au Panionium. Bias de Priene leur donna, comme je l'ai appris, un conſeil très-utile, qui les eût rendu les plus riches de tous les Grecs, s'ils euſſent voulu le ſuivre. Il les exhorta à s'embarquer tous enſemble ſur une même flotte, à ſe rendre en Sardaigne, & à y fonder une ſeule ville pour tous les Ioniens. Il leur fit voir que ; par ce moyen ils ſortiroient d'eſclavage, qu'ils s'enrichiroient, & qu'habitant la plus grande de toutes les îles, les autres tomberoient en leur puiſſance ; au lieu que s'ils reſtoient en Ionie, il ne voyoit pour eux aucune eſpérance de recouvrer la liberté. Tel fut le conſeil que donna Bias aux Ioniens, après qu'ils eurent été réduits en eſclavages ; mais avant que leur pays eût été ſubjugé, Thalès de Milet, dont les ancêtres (377) étoient originaires de Phénicie, leur en donna auſſi un qui étoit excellent. Ce fut d'établir à Téos, au

(*a*) Voyez ci-deſſus, §. CXLI.

(*b*) Elle avoit été ſubjuguée pour la premiere fois par Créſus. Voyez ci-deſſus, §. VI, XXVIII & XC.

centre de l'Ionie,

centre de l'Ionie, un Conseil Général pour toute la nation, sans préjudicier au Gouvernement des autres villes, qui n'en suivroient pas moins leurs usages particuliers, comme si elles étoient autant de Cantons différents.

CLXXI. Harpage ayant subjugué l'Ionie, marcha contre les Cariens, les *(a)* Cauniens & les Lyciens, avec un renfort de troupes que lui avoient fourni les Ioniens & les Eoliens. Les Cariens avoient passé des îles dans le continent; ils avoient été anciennement sujets de Minos; on les appelloit Léleges: ils habitoient (378) alors les îles, & ne payoient aucune sorte de tribut, autant qu'ont pû me l'apprendre les plus anciennes traditions; mais ils fournissoient à Minos des hommes de mer, toutes les fois qu'il en avoit besoin. Pendant que ce Prince, heureux à la guerre, étendoit au loin ses conquêtes, les Cariens acquéroient de la célébrité, & se distinguoient plus que tous les peuples connus jusqu'alors. On leur doit trois inventions, dont les Grecs ont fait depuis usage. Ce sont en effet les Cariens qui, les premiers, ont enseigné à mettre des panaches (379) sur les casques, qui ont orné de figures leurs boucliers, & qui ont ajouté une (380) anse de cuir à cette arme défensive; car jusqu'alors tous ceux qui avoient coutume de se servir du bouclier le gouvernoient par le moyen d'un baudrier de cuir

---

(a) Dans l'édition de Gronovius il y a les Cauconiens; mais voyez la note de M. Wesseling.

qui le tenoit ſuſpendu au col & ſur l'épaule gauche; Long-tems après (381) les Doriens & les Ioniens chaſſerent les Cariens des îles, & c'eſt ainſi que les Cariens paſſerent ſur le continent. Voilà ce que les Crétois racontent des Cariens ; mais ceux-ci penſent différemment ſur leur origine. Ils ſe diſent *(a)* nés dans le continent même, & croient qu'ils n'ont jamais porté d'autre (381*) nom que celui qu'ils ont préſentement. Ils montrent auſſi à Mylaſſes un ancien temple de (382) Jupiter Carien, où ils n'admettent que les Myſiens & les Lydiens, à cauſe de l'affinité qu'ils ont avec ces peuples. Ils diſent en effet que Lydus & Myſus étoient freres de Car, & ce motif les leur a fait admettre dans ce temple, d'où ſont exclus ceux de toute autre nation, quoiqu'ils parlent la même langue.

CLXXII. Quant aux Cauniens, il me ſemble qu'ils ſont Autochthones, quoiqu'ils ſe diſent originaires de Crete. S'ils ont formé leur langue ſur celle des Cariens, ou les Cariens ſur celle des Cauniens ; je ne puis en juger avec certitude. Ils ont cependant des coutumes bien différentes de celles des Cariens & du reſte des hommes. Il eſt chez eux très-honnête de s'aſſembler pour boire, hommes, femmes & enfans, ſuivant les liaiſons que forment entr'eux, l'âge & l'amitié. Ils avoient des Dieux étrangers ; mais ayant changé de ſentiment, il fut réſolu qu'on n'adreſſeroit à l'avenir

---

(*a*) Dans le Grec : *Autochthones.*

ſes vœux qu'à ceux du pays. Toute la jeuneſſe (383) Cauniene ſe revêtit donc de ſes armes, & frappant l'air de ſes piques, elle les accompagna juſqu'aux frontieres des Calyndiens, en criant qu'elle chaſſoit les Dieux étrangers.

CLXXIII. Les Lyciens ſont dans la plus haute antiquité originaires de Crete; car dès les tems les plus reculés cette iſle toute entiere n'étoit occupée que par des (384) barbares. Sarpédon & Minos, tous deux fils d'Europe, s'en diſputerent la Souveraineté. Minos eut l'avantage, & Sarpédon fut chaſſé avec tous ceux de ſon parti. Ceux-ci paſſerent dans la Milyade, canton de l'Aſie; car le pays qu'habitent aujourd'hui les Lyciens s'appelloit autrefois Milyade, & les Milyens portoient alors le nom de Solymes. Tant que Sarpédon régna ſur eux, on les appella Termiles, nom qu'ils avoient apportés dans le pays, & que leurs voiſins leur donnent encore maintenant. Mais Lycus, fils de Pandion, ayant été auſſi chaſſé d'Athenes par ſon frere Egée, & s'étant réfugié chez les Termiles auprès de Sarpédon, ces peuples s'appellerent avec le tems Lyciens, du nom de ce Prince. Ils ſuivent en partie les loix de Crete, & en partie celles de Carie. Ils en ont cependant une qui leur eſt tout-à-fait particuliere, & qui ne s'accorde avec aucune de celles des autres hommes; ils prenent en effet le nom de leurs (385) meres, au lieu de celui de leurs peres. Si l'on demande à un Lycien de quelle famille il eſt, il fait la généalogie de ſa mere, & des ayeules de ſa mere.

Si une femme du pays épouſe un eſclave, ſes enfans ſont réputés nobles. Si au contraire un citoyen, celui même du rang le plus diſtingué, ſe marie à une étrangere ou prend une concubine, ſes enfans ſont exclus des honneurs.

CLXXIV. Les Cariens furent réduits en ſervitude par Harpage, ſans avoir rien fait de mémorable. Ils ne furent pas les ſeuls. Tous les Grecs qui habitent ce pays ne ſe diſtinguerent pas davantage. On compte parmi eux les Cnidiens, Colonie de Lacédémone. Leur pays, qu'on appelle Triopium, regarde la mer. La Bybaſſie (386) commence à la péninſule, & toute la Cnidie, ſi l'on en excepte un petit eſpace, eſt environné par la mer; au nord, par le golfe Céramique; au midi, par la mer qui eſt dans le voiſinage de Syme & de Rhodes. C'eſt ce petit eſpace, qui n'a environ que cinq ſtades d'étendue, que les Cnidiens voulant faire de leur pays une île, entreprirent de creuſer pendant qu'Harpage étoit occupé à la conquête de l'Ionie; car tout leur territoire étoit en dedans de (387) l'Iſthme, & ne tenoit au continent que par cette langue de terre qu'ils vouloient couper. Ils employerent un grand nombre de travailleurs; mais les éclats de pierre les bleſſant en différents endroits, & principalement aux yeux, d'une maniere ſi extraordinaire, qu'il paroiſſoit bien qu'il y avoit là quelque choſe de divin, ils envoyerent demander à Delphes quelle étoit la puiſſance qui s'oppoſoit à leurs efforts. La Pythie, comme les Cnidiens

le disent eux-mêmes, leur répondit en ces (*a*) termes: « Ne fortifiez pas l'Isthme, & ne le creusez pas. » Jupiter auroit (388) fait une île de votre pays, si » c'eût été sa volonté. » Sur cette réponse de la Pythie les Cnidiens cessèrent de creuser, & lorsqu'Harpage se présenta avec son armée, ils se rendirent sans combattre.

CLXXV. Les Pédasiens habitent le milieu des terres au-dessus d'Halicarnasse. Toutes les fois que ces peuples & que leurs voisins sont menacés de quelque malheur, une longue barbe (389) pousse à la Prêtresse de Minerve. Ce prodige est arrivé trois fois. Les Pédasiens furent les seuls peuples de Carie qui résistèrent (389*) long-tems à Harpage, & qui lui causèrent beaucoup d'embarras, en fortifiant la montagne de Lida; mais enfin ils furent subjugués.

CLXXVI. Les Lyciens allerent au-devant d'Harpage, dès qu'il parut avec son armée dans les plaines de Xanthus. Quoiqu'ils ne fussent qu'une poignée de monde en comparaison des ennemis, ils se battirent, & firent des prodiges de valeur. Mais ayant perdu la bataille, & se voyant forcés de se renfermer dans leurs murs, ils porterent dans la citadelle leurs richesses, & y ayant rassemblé leurs femmes, leurs enfans & leurs esclaves, ils y mirent le feu, & la réduisirent en cendres avec tout ce qui étoit (390) dedans. S'étant, après cette action, réciproquement engagés par les sermens

(*a*) Dans le Grec : *En vers trimetres.*

les plus terribles, ils firent ſecrétement une ſortie contre les Perſes, & périrent tous en combattant généreuſement. Ainſi la plupart des Lyciens d'aujourd'hui, qui ſe diſent Xanthiens, ſont étrangers, ſi l'on en excepte quatre-vingt familles, qui étant alors éloignées de leur patrie, échapperent à la ruine commune. Ainſi fut priſe la ville de Xanthus. Harpage s'empara de celle de Caune, à-peu-près de la même maniere; car les Cauniens ſuivirent en grande partie l'exemple des Lyciens.

CLXXVII. Pendant qu'Harpage ravageoit l'Aſie mineure, Cyrus ſubjuguoit en perſonne toutes les nations de l'Aſie ſupérieure, ſans en omettre aucune. Je les paſſerai la plupart ſous ſilence, me contentant de parler de celles qui lui donnerent le plus de peine, & qui méritent le plus de trouver place dans l'Hiſtoire. Lorſque ce Prince eut réduit ſous ſa puiſſance tout le continent, il ſongea à attaquer les Aſſyriens.

CLXXVIII. L'Aſſyrie contient pluſieurs grandes villes; mais Babylone eſt la plus célébre & la plus forte. C'étoit là que les Rois du pays faiſoient leur réſidence depuis la deſtruction de Ninive. Cette ville, ſituée dans une grande plaine, eſt de forme quarrée; chacun de ſes côtés a (391) ſix-vingt ſtades de long, ce qui fait pour l'enceinte de la Place quatre cent quatre-vingt ſtades. Elle eſt ſi magnifique, que nous n'en connoiſſons pas une qu'on puiſſe lui comparer. Un foſſé large, profond & plein d'eau régne tout autour; on trouve

enſuite un mur de cinquante coudées de roi d'épaiſſeur, ſur deux cens (392) en hauteur. La coudée de roi eſt de trois doigts plus grande que la moyenne.

CLXXIX. Il eſt à propos d'ajouter à ce que je viens de dire, l'emploi qu'on fit de la terre des foſſés, & de quelle façon la muraille fut bâtie. A meſure qu'on creuſoit les foſſés, on en convertiſſoit la terre en briques, & lorſqu'il y en eut une quantité ſuffiſante, on les fit cuire dans des fourneaux. Enſuite pour ſervir de liaiſon on ſe ſervit de (393) bitume chaud, & de trente couches (394) en trente couches de briques ont mit des lits de roſeaux entrelaſſés enſemble. On bâtit d'abord de cette maniere les bords du foſſé. On paſſa enſuite aux murs, qu'on conſtruiſit de même. Au haut & ſur le bord de cette muraille on éleva des (395) tours d'un ſeul étage, les unes vis-à-vis des autres, entre leſquelles on laiſſa autant d'eſpace qu'il en falloit pour faire tourner un char à quatre chevaux. Il y avoit à cette muraille cent portes (396) d'airain maſſif, comme les (397) jambages & les linteaux. A huit journées de Babylone eſt la ville d'Is, ſituée ſur une petite riviere de même nom, qui ſe jette dans l'Euphrates. Cette riviere roule avec ſes eaux une grande quantité de bitume : on en tira celui dont furent cimentés les murs de Babylone.

CLXXX. L'Euphrates traverſe cette ville par le (a)

(a) Du nord au ſud, Diodor. Sicul. Liv. II, §. VIII, p. 121.

milieu, & la partage en deux quartiers *(a)*. Ce fleuve eſt grand, profond & rapide; il vient (398) de l'Arménie, & ſe jette dans la mer Erythrée *(b)*. L'une & l'autre (399) muraille forme un coude (400) ſur le fleuve. A cet endroit commence un mur de briques cuites, dont ſont bordés les deux côtés de l'Euphrates. Les maiſons ſont à (401) trois & quatre étages. Les rues ſont *(c)* droites, & coupées par d'autres qui aboutiſſent au fleuve. En face de celles-ci on a pratiqué dans le mur, conſtruit le long du fleuve, de petites portes pareillement d'airain, par où l'on deſcend ſur ſes bords. Il y en a autant que de rues de traverſe.

CLXXXI. Le mur (401*) extérieur ſert de (402) défenſe. L'intérieur n'eſt pas moins fort; mais il eſt plus étroit. Le centre de chacun de ces deux quartiers de la ville eſt remarquable; l'un, par le Palais du Roi, dont l'enceinte eſt grande & bien fortifiée; l'autre, par le (403) lieu conſacré à Jupiter Bélus, dont les portes ſont d'airain, & qui ſubſiſte encore actuellement. C'eſt un quarré régulier, qui a deux ſtades en tous ſens. On voit au milieu une tour maſſive, qui a un ſtade tant en longueur qu'en largeur; ſur cette tour s'en éleve une autre, & ſur cette ſeconde encore une autre, & ainſi de ſuite; de ſorte que l'on en compte juſqu'à huit. On a pratiqué en dehors des degrés qui

---

(*a*) L'un eſt à l'eſt, l'autre à l'oueſt, id. ibid.
(*b*) Le golphe Perſique.
(*c*) Ces rues ſont paralleles au fleuve.

vont en tournant, & par lesquels on monte à chaque tour. Au milieu de cet escalier on trouve une loge & des siéges, où se reposent ceux qui montent. Dans la derniere tour est une grande Chapelle, dans cette Chapelle un grand lit *(a)* magnifique, & près de ce lit une table d'or. On n'y voit point de statues. Personne n'y passe la nuit, à moins que ce ne soit une femme du pays, dont le Dieu a fait choix, comme le disent les Chaldéens (404), qui sont les Prêtres de ce Dieu.

CLXXXII. Ces mêmes Prêtres ajoutent que le Dieu vient lui-même dans la Chapelle, & qu'il se repose sur le lit. Cela ne me paroît pas (405) croyable. La même chose arrive à Thebes (406) en Egypte, s'il faut en croire les Egyptiens ; car il y couche une femme dans le temple de Jupiter Thébéen, & l'on dit que ces deux *(b)* femmes n'ont commerce avec aucun homme. La même chose s'observe aussi à Patares en Lycie, lorsque le Dieu honore cette ville de sa présence. Alors on enferme la grande Prêtresse la nuit dans le temple ; car il ne rend (407) point en ce lieu d'Oracles en tout tems.

CLXXXIII. Dans ce Temple de Babylone, il y a une autre Chapelle en bas, où l'on voit une grande

---

(*a*) Dans le Grec : *Bien garni.*

(*b*) Les femmes qu'on enfermoit dans la Chapelle du Temple de Jupiter Bélus, à Babylone, & dans le Temple de Jupiter Thébéen, à Thebes en Egypte.

ſtatue d'or, qui repréſente Jupiter aſſis. Près de cette ſtatue eſt une grande table d'or. Le trône & le marchepied ſont du même métail. Le tout, au rapport des Chaldéens, vaut huit cens talens d'or. On voit hors de cette Chapelle un Autel d'or, & outre cela un autre Autel très-grand, ſur lequel on immole des (a) victimes d'un âge fait; car il n'eſt permis de ſacrifier ſur l'Autel d'or que des animaux encore à la mamelle. Les Chaldéens brûlent auſſi ſur ce grand Autel, tous les ans, à la Fête de ce Dieu, mille talens peſants d'encens. Il y avoit encore en ce tems-là, dans l'enceinte ſacrée, une ſtatue d'or maſſif de douze coudées de haut. Je ne l'ai point vue; je me contente de rapporter ce qu'en diſent les Chaldéens. Darius, fils d'Hyſtaſpes, forma le projet de l'enlever; mais il n'oſa l'exécuter. Xerxès, fils de Darius, fit tuer le Prêtre qui s'oppoſoit à ſon entrepriſe, & s'en (408) empara. Telles ſont les richeſſes de ce (b) temple. On y voit auſſi beaucoup d'autres offrandes particulieres.

CLXXXIV. Babylone a eu un grand nombre de Rois, dont je ferai mention dans mon (409) Hiſtoire d'Aſſyrie. Ce ſont eux qui ont environné cette ville de murailles, & qui l'ont embellie par les temples qu'ils y ont élevés. Parmi ces Princes on compte deux Reines. La premiere précéda l'autre de cinq généra-

(a) Dans le Grec: *Du bétail.*

(b) Ce n'eſt point le temple proprement dit, mais l'enceinte ſacrée.

tions ; elle s'appelloit (410) Sémiramis. Elle fit faire ces digues remarquables, qui retiennent l'Euphrates dans son lit, & l'empêchent d'inonder les campagnes, comme il le faiſoit auparavant.

CLXXXV. La ſeconde Reine, nommée Nitocris, étoit plus prudente que la premiere. Parmi pluſieurs ouvrages dignes de mémoire, dont je vais parler, elle fit celui-ci. Ayant remarqué que les Medes, devenus puiſſants, ne pouvoient reſter (411) en repos, qu'ils (412) s'étoient rendus maîtres de pluſieurs villes, & entr'autres de Ninive ; elle ſe fortifia d'avance contre eux, autant qu'elle le put. Premiérement, elle fit creuſer des canaux au-deſſus de Babylone. Par ce moyen l'Euphrates, qui traverſe la ville par le milieu, de droit qu'il étoit auparavant, devint oblique & tortueux, au point qu'il paſſe trois fois par Ardéricca (413), bourgade d'Aſſyrie ; & encore maintenant ceux qui ſe tranſportent de *(a)* cette mer-ci à Babylone, rencontrent en deſcendant l'Euphrates, ce bourg trois fois en trois jours.

Elle fit faire enſuite de chaque côté une levée digne d'admiration, tant pour ſa largeur que pour ſa hauteur. Bien loin au-deſſus de Babylone & à une petite diſtance du fleuve, elle fit creuſer (414) un lac, deſtiné à recevoir les eaux du fleuve quand il viendroit à ſe déborder. Il avoit quatre cens vingt ſtades (415) de tour ; quant à la profondeur, on le creuſa juſqu'à ce

(*a*) La Méditerannée ; mais voyez la note 413.

qu'on trouvât l'eau. La terre qu'on en tira ſervit à relever les bords de la riviere. Ce lac achevé, on en revêtit les bords de pierres. Ces deux ouvrages, ſçavoir l'Euphrates rendu tortueux & le lac, avoient pour but de ralentir le cours de ce fleuve, en briſant ſon impétuoſité par un grand nombre de ſinuoſités, & d'obliger ceux qui ſe rendroient par eau à Babylone, d'y aller en faiſant pluſieurs détours, & de les forcer, au ſortir (416) de ces détours, à entrer dans un lac immenſe. Elle fit faire ces travaux dans la partie de ſes Etats la plus expoſée aux irruptions des Medes, & du côté où ils ont moins de chemin à faire pour entrer ſur ſes terres, afin que, n'ayant point de commerce avec les Aſſyriens, ils ne puſſent prendre aucune connoiſſance de ſes affaires.

CLXXXVI. Ce fut ainſi que cette Princeſſe (417) fortifia ſon pays. Quand ces ouvrages furent achevés, voici ceux qu'elle y ajouta : Babylone eſt diviſée en deux parties, & l'Euphrates la traverſe par le milieu. Sous les Rois précédens, quand on vouloit aller d'un côté de la ville à l'autre, il falloit néceſſairement paſſer le fleuve en bateau ; ce qui étoit, à mon avis, fort incommode. Nitocris y pourvut ; le lac qu'elle creuſa pour obvier (418) aux débordemens du fleuve, lui permit d'ajouter à ce travail un autre ouvrage qui a éterniſé ſa mémoire.

Elle fit tailler de grandes pierres, & lorſqu'elles furent prêtes à être miſes en œuvre, & que le lac eut été creuſé, elle détourna les eaux de l'Euphrates dans

ce lac (419.) Pendant qu'il ſe rempliſſoit, l'ancien lit du fleuve demeura à ſec. Ce fut alors qu'on en (420) revêtit les bords de briques cuites en-dedans de la ville, ainſi que les deſcentes qui conduiſent des petites portes à la riviere, & l'on s'y prit, comme l'on avoit fait pour conſtruire le mur : on bâtit auſſi au milieu de la ville (421) un pont, avec les pierres qu'on avoit tirées des carrieres, & on les lia enſemble avec du fer & du plomb. Pendant le jour on y paſſoit ſur des pieces de bois quarrées, qu'on retiroit le ſoir, de crainte que les habitans n'allaſſent de l'un & de l'autre côté du fleuve, pour ſe voler réciproquement. Lorſqu'on eut fait paſſer (422) dans le lac les eaux du fleuve, on travailla au pont. Le pont achevé, on fit rentrer l'Euphrates dans ſon ancien lit, & ce fut alors que les Babyloniens s'appercurent de l'utilité du lac, & qu'ils reconnurent la commodité du pont.

CLXXXVII. Voici la ruſe qu'imagina auſſi cette même Reine. Elle ſe fit ériger un tombeau ſur la terraſſe d'une des portes de la ville les plus fréquentées, avec l'Inſcription ſuivante, qu'on y grava par ſon ordre. « Si quelqu'un » des Rois qui me ſuccéderont à Babylone (423) vient » à manquer d'argent, qu'il ouvre ce ſépulchre, & qu'il » en prenne autant qu'il voudra ; mais qu'il ſe garde » bien de l'ouvrir par d'autres motifs, & s'il n'en a du » moins un grand beſoin : cette infraction lui ſeroit (424) » pernicieuſe. »

Ce tombeau demeura fermé juſqu'au regne de Darius ; mais ce Prince, s'indignant de ne pas faire

uſage de cette porte, parce qu'il n'auroit pu y paſſer ſans avoir un corps mort ſur ſa tête, & de ne point ſe ſervir de l'argent qui y étoit en dépôt, & qui ſembloit l'inviter à le prendre, le fit ouvrir. Mais il n'y trouva que le corps de Nitocris, avec cette Inſcription : « Si » tu n'avois pas été inſatiable d'argent & avide d'un gain » honteux, tu n'aurois pas ouvert les tombeaux (425) » des morts. »

CLXXXVIII. Ce fut contre le Fils de cette Reine que Cyrus fit marcher ſes troupes. Il étoit Roi d'Aſſyrie, & s'appelloit Labynete, de même que ſon Pere. Le Grand Roi (426) ne ſe met point en campagne qu'il n'ait avec lui beaucoup de vivres & de bétail, qu'il tire de ſon pays. On porte auſſi à ſa ſuite de l'eau du Choaſpes, fleuve qui paſſe à Suſes. Le Roi n'en boit (427) point d'autre. On la renferme dans des vaſes d'argent, après l'avoir fait bouillir, & on la tranſporte par-tout où va ce Prince, ſur des chariots à quatre roues, traînés par des mulets.

CLXXXIX. Cyrus marchant contre Babylone, arriva ſur les bords du (428) Gyndes. Ce fleuve a ſes ſources dans les monts Matiéniens, & après avoir traverſé le pays des (429) Darnéens, il ſe perd dans le Tigre, qui paſſe le long de la ville d'Opis, & ſe jette dans la mer *(a)* Erythrée. Pendant que Cyrus eſſayoit de traverſer le Gyndes, quoiqu'on ne pût le faire qu'en bateau, un de ces chevaux blancs, qu'on appelle

---

(a) Le golfe Perſique.

Sacrés ; emporté par ſon ardeur, ſauta dans l'eau & s'efforça de gagner l'autre rive ; mais la rapidité du courant l'enleva, le ſubmergea & le fit entiérement (430) diſparoître. Cyrus indigné (430*) de l'inſulte du fleuve, le menaça de le rendre ſi petit & ſi foible, que dans la ſuite les femmes même pourroient le traverſer ſans ſe mouiller les genoux. Ces menaces faites, il ſuſpend l'expédition contre Babylone, partage ſon armée en deux corps, trace au cordeau, de chaque côté de la (431) riviere, cent quatre-vingt *(a)* canaux, qui venoient y aboutir en tout ſens, & les fait enſuite creuſer par ſes troupes. On en vint à bout, parce qu'on y employa un grand nombre de travailleurs ; mais cette entrepriſe les occupa pendant tout l'été.

CXC. Cyrus s'étant vengé du Gyndes, en le coupant en trois cens *(b)* ſoixante canaux, continua ſa marche vers Babylone, dès que le ſecond printems eut commencé à paroître. Les Babyloniens ayant mis leurs troupes en campagne, l'attendirent de pied ferme. Il ne parut pas plutôt près de la ville qu'ils lui livrerent bataille ; mais ayant été vaincus, ils ſe renfermerent dans leurs murailles.

Comme ils ſçavoient depuis long-tems que ce Prince ne pouvoit reſter tranquille, & qu'il attaquoit également toutes les nations, ils avoient fait un amas de proviſions, pour beaucoup d'années. Auſſi le ſiége

(*a*) Voyez ci-deſſous, §. CXC & CCII, & Liv. V. §. LII.
(*b*) Voyez §. CLXXXIX & CCII, & Liv. V, §. LII.

ne les inquiétoit-il en aucune maniere. Cyrus ſe trouvoit dans un grand embarras. Il aſſiégoit la place depuis long-tems & n'étoit pas plus avancé que le premier jour.

CXCI. Enfin, ſoit que de lui-même il eût connu ce qu'il falloit faire, ſoit que quelqu'un le voyant embarraſſé, lui eût donné un bon conſeil, voici le moyen qu'il employa. Il plaça ſon armée, partie à l'endroit où le fleuve entre dans Babylone, partie à l'endroit d'où il en ſort; avec ordre de s'introduire dans la ville par le lit du fleuve, dès qu'il ſeroit guéable. Son armée ainſi poſtée, & cet ordre donné, il ſe rendit au lac avec ſes plus (432) mauvaiſes troupes. Lorſqu'il y fut arrivé, il détourna, à l'exemple de la Reine de Babylone, par le canal de communication, le fleuve dans le lac, qui étoit un grand marais. Les eaux s'y écoulerent, & l'ancien lit de l'Euphrates devint guéable. Cela fait, les Perſes qui avoient été placés exprès ſur les bords du fleuve entrerent dans Babylone, par le lit de la riviere, dont les eaux s'étoient (433) tellement retirées, qu'ils n'en avoient gueres que juſqu'au milieu de la cuiſſe. Si les Babyloniens euſſent été inſtruits d'avance du deſſein de Cyrus, ou s'ils s'en fuſſent apperçus au moment de l'exécution, ils auroient fait périr l'armée entiere, loin de la laiſſer entrer. Ils n'auroient eu qu'à fermer toutes les petites portes qui conduiſoient au fleuve, & qu'à monter ſur le mur dont il eſt bordé: ils l'auroient priſe comme dans (434) un filet. Mais les

Perſes

Perſes ſurvinrent lorſqu'ils s'y attendoient le moins. Si l'on en croit les Babyloniens, les extrémités de la ville étoient déjà au pouvoir de l'ennemi, que ceux qui demeuroient au milieu n'en avoient (435) aucune connoiſſance, tant elle étoit grande. Comme ſes habitans célébroient par haſard en ce jour (436) une fête, ils ne s'occupoient alors que de danſes & de plaiſirs, qu'ils continuerent juſqu'au moment où ils apprirent le malheur qui venoit d'arriver : C'eſt ainſi que Babylone fut priſe pour la premiere fois (437).

CXCII. Entr'autres preuves que je vais rapporter de la puiſſance des Babyloniens, j'inſiſte ſur celle-ci. Indépendament des tributs ordinaires, tous les Etats du grand Roi entretiennent ſa table & nourriſſent ſon armée. Or, de douze mois dont l'année eſt compoſée, la Babylonie (438) fait cette dépenſe pendant quatre mois, & celle des huit autres ſe répartit ſur le reſte de l'Aſie. Ce pays égale donc en richeſſes & en puiſſance le tiers de l'Aſie. Le Gouvernement de cette province (les Perſes donnent le nom de Satrapies à ces Gouvernemens) eſt le meilleur de tous. Il rapportoit par jour une artabe d'argent à (439) Tritantæchmès, Fils d'Artabaze, à qui le Roi l'avoit donné. L'artabe (440) eſt une meſure de Perſe, plus grande de trois chénices attiques que la médimne attique. Cette province entretenoit encore au Roi, en particulier, ſans compter les chevaux de guerre, un haras de huit cens étalons, & de ſeize mille cavalles, de ſorte qu'on comptoit vingt jumens pour chaque étalon. On y nourriſſoit auſſi une grande quan-

tité de chiens (441) indiens. Quatre grands bourgs, ſitués dans la plaine, étoient chargés de les nourrir & exempts de tout autre tribut.

CXCIII. Les pluies ne ſont pas fréquentes en Aſſyrie; l'eau du fleuve y nourrit la racine du grain, & fait croître les moiſſons, non point comme (442) le Nil, en ſe répandant dans les campagnes; mais à force de bras & par le moyen de machines propres à élever l'eau. Car la Babylonie eſt, comme l'Egypte, entiérement coupée de canaux, dont le plus grand porte des navires. Il regarde le lever d'hiver, & communique de l'Euphrates au Tigre, ſur lequel étoit ſituée Ninive. De tous les pays que nous connoiſſons, c'eſt, ſans contredit, le meilleur & le plus fertile *(a)* en bled. Il n'y vient point du tout *(b)* de figuiers, de vignes, ni d'oliviers; mais en récompenſe la terre y eſt ſi propre à toutes ſortes de grains, qu'elle rapporte toujours deux cens fois autant (443) qu'on y a ſemé, & que dans les années où elle ſe ſurpaſſe elle-même, elle rend trois cens fois autant qu'elle a reçu. Les feuilles du froment & de l'orge y ont bien quatre doigts de large. Quoique je n'ignore pas à quelle hauteur y viennent les tiges de millet & de ſéſame (444), je n'en ferai point mention; perſuadé que ceux qui n'ont point été dans la Babylonie, ne pourroient ajouter foi à ce que j'ai rapporté des grains de ce

---

(*a*) Dans le texte : *Grains de Cérès.*

(*b*) Dans le Grec : *La terre n'eſſaye pas du tout d'y porter, &c.*

pays. Les Babyloniens ne ſe ſervent que de l'huile qu'ils expriment du ſéſame. La plaine eſt couverte de palmiers. La plupart portent du fruit; on en mange une partie, & de l'autre on en tire du vin & du miel. Ils les cultivent de la même maniere (445) que nous cultivons les figuiers. On lie & on attache le fruit des palmiers, que les Grecs appellent palmiers mâles, aux palmiers qui portent des dattes, afin que le moucheron s'introduiſant dans la datte, la faſſe mûrir & l'empêche de tomber; car il ſe(446) forme un (447) moucheron dans le fruit des palmiers mâles, comme dans celui des figuiers (448) ſauvages.

CXCIV. Je vais parler d'une autre merveille, qui du moins après la ville eſt la plus grande de toutes celles qu'on voye en ce pays. Les bateaux, dont on ſe ſert pour ſe rendre à Babylone, ſont faits avec des peaux, & de forme ronde. On les fabrique dans la partie de l'Arménie, qui eſt au-deſſus de l'Aſſyrie, avec des ſaules, dont on forme la carêne, & les varangues qu'on revêt par dehors (449) de peaux, à qui on donne la figure d'un plancher. On les arrondit comme un bouclier, ſans aucune diſtinction de poupe ni de proue, & on en remplit le fond de paille. On les abandonne au courant de la riviere, chargés de marchandiſes, & principalement de vin (450) de palmier. Deux hommes debout les gouvernent chacun avec un pieu, que l'un tire en-dedans & l'autre en-dehors. Ces bateaux ne ſont point égaux; il y en a de grands & de petits. Les plus grands portent juſqu'à cinq mille

talents pesant. On transporte un âne dans chaque bateau; les plus grands en ont plusieurs. Lorsqu'on est arrivé à Babylone, & qu'on a vendu les marchandises, on met aussi en vente les varangues & la paille. Ils chargent ensuite les peaux sur leurs ânes, & retournent en Arménie, en les chassant devant eux; car le fleuve est si rapide, qu'il n'est pas possible de le remonter, & c'est par cette raison qu'ils ne font pas leurs bateaux de bois, mais de peaux. Ils en construisent d'autres de même maniere, lorsqu'ils sont de retour en Arménie avec leurs ânes. Voilà ce que j'avois à dire de leurs bateaux.

CXCV. Quant à leur habillement, ils portent d'abord une tunique de lin, qui leur descend jusqu'aux pieds, & par-dessus une autre tunique de laine; ils (451) s'enveloppent ensuite d'un petit manteau blanc. La chaussure, qui est à la mode de leur pays, ressemble presque à celle des (452) Béotiens. Ils laissent croître (453) leurs cheveux, se couvrent la tête d'une mitre, & se frotent tout le corps de parfums. Ils ont chacun un cachet, & une canne travaillée à la main, au haut de laquelle est, ou une pomme, ou une rose, ou un lys, ou un (453*) aigle, ou toute autre figure; car il ne leur est pas permis de porter de canne sans un ornement caractéristique. C'est ainsi qu'ils se parent: passons maintenant à leurs loix.

CXCVI. La plus sage de toutes, à mon avis, est celle-ci: J'apprens qu'on la retrouve aussi chez les (a)

(a) Voyez Liv. V, note 15.

Vénetes, peuple d'Illyrie. Dans chaque bourgade, ceux (454) qui avoient de filles nubiles les amenoient tous les ans dans un endroit où s'assembloient autour d'elles une grande quantité d'hommes. Un (455) Crieur public les faisoit lever, & les vendoit toutes l'une après l'autre. Il commençoit d'abord par la plus belle, & après en avoir trouvé une somme considérable, il crioit celles qui en approchoient davantage; mais il ne les vendoit qu'à condition que les acheteurs les épouseroient. Tous les riches Babyloniens qui étoient en âge nubile, enchérissant les uns sur les autres, achetoient les plus belles. Quant aux jeunes-gens du peuple, comme ils avoient moins besoin d'épouser de belles personnes, que d'avoir une femme (456) qui leur apportât une dot, ils prenoient les plus laides, avec l'argent qu'on leur donnoit. En effet, le Crieur n'avoit pas plutôt fini la vente des belles, qu'il faisoit lever la plus laide, ou celle qui étoit estropiée, s'il s'en trouvoit, la crioit au plus bas prix, demandant qui vouloit l'épouser à cette condition, & l'adjugeoit à celui qui en faisoit la promesse. Ainsi l'argent qui provenoit de la vente des belles servoit à marier les laides & les estropiées. Il n'étoit point permis à un pere de choisir un époux à sa fille, & celui qui avoit acheté une fille ne pouvoit l'emmener chez lui qu'il n'eût donné caution de l'épouser. Lorsqu'il avoit trouvé des répondans, il la conduisoit à sa maison. Si l'on ne pouvoit s'accorder, la loi portoit qu'on rendroit l'argent. Il étoit aussi permis, indistinctement à tous

ceux d'un autre bourg de venir à cette vente, & d'y acheter des filles.

Cette loi, ſi ſagement (457) établie, ne ſubſiſte (458) plus ; ils ont depuis peu imaginé un autre moyen pour prévenir les mauvais traitemens qu'on pourroit faire à leurs filles, & pour empêcher qu'on ne les menât dans une autre ville. Depuis que Babylone a été priſe, & que maltraités par leurs ennemis, les Babyloniens ont perdu leurs biens, il n'y a perſonne parmi le peuple, qui ſe voyant dans l'indigence, ne proſtitue (459) ſes filles pour de l'argent.

CXCVII. Après la coutume concernant les mariages, la plus ſage eſt celle qui regarde les malades. Comme ils n'ont point de Médecins, ils tranſportent (460) les malades à la place publique, chacun s'en approche, & s'il a eu la même maladie, ou s'il a vu quelqu'un qui l'ait eue, il aide le malade de ſes conſeils, & l'exhorte à faire ce qu'il a fait lui-même, ou ce qu'il a vu pratiquer à d'autres pour ſe tirer d'une ſemblable maladie. Il n'eſt pas permis de paſſer auprès d'un malade, ſans lui demander quel eſt ſon mal.

CXCVIII. Ils mettent les morts dans du miel ; mais leur deuil & leurs cérémonies funebres reſſemblent beaucoup à ceux des Egyptiens. Toutes les fois qu'un Babylonien a eu commerce avec ſa femme, il brûle des parfums, & s'aſſied auprès pour ſe (461) purifier. Sa femme fait la même choſe d'un autre côté. Ils ſe lavent enſuite l'un & l'autre à la pointe du jour ; car il ne leur eſt pas permis de toucher à aucun vaſe

qu'ils ne ſe ſoient lavés : les Arabes obſervent le même uſage.

CXCIX. Les (462) Babyloniens ont une loi bien honteuſe. Toute femme née dans le pays eſt obligée, une fois en ſa vie, de ſe rendre au temple (*a*) de Vénus, pour s'y livrer à un étranger. Pluſieurs d'entre elles dédaignant de ſe voir confondues avec les autres, à cauſe de l'orgueil que leur inſpirent leurs richeſſes, ſe font porter devant le temple dans des chars couverts. Là elles ſe tiennent aſſiſes, ayant derriere elles un grand nombre de domeſtiques qui les ont accompagnées ; mais la plupart des autres s'aſſeyent dans la piece de terre dépendante du temple de Vénus, avec une couronne de ficelles autour de la tête. Les unes arrivent, les autres ſe retirent. On voit en tous ſens des allées ſéparées par des cordages tendus : les étrangers ſe promenent dans ces allées, & choiſiſſent les femmes qui leur plaiſent le plus. Quand une femme a pris place en ce lieu, elle ne peut retourner chez elle que quelque étranger ne lui ait jetté de l'argent ſur les genoux, & n'ait eu commerce avec elle hors du lieu ſacré. Il faut que l'étranger, en lui jettant de l'argent, lui diſe : J'invoque la Déeſſe (462*) Mylitta. Or les Aſſyriens donnent à Vénus le nom de Mylitta. Quelque (463) modique que ſoit la ſomme, il n'éprouvera point de refus, la loi le défend ; car cet argent devient

---

(*a*) Ce n'eſt point le temple proprement dit, mais l'enceinte du lieu ſacré.

ſacré. Elle ſuit le premier qui lui jette de l'argent, & il ne lui eſt pas permis de repouſſer perſonne. Enfin quand elle s'eſt conſacrée à la Déeſſe, en s'abandonnant à un étranger, elle retourne chez elle. Après cela il n'y a pas de ſomme aſſez conſidérable pour la ſéduire. Celles qui ont de la taille & de la beauté ne font pas un long ſéjour dans le temple; mais les laides y reſtent davantage, parce qu'elles ne peuvent ſatisfaire à la loi : il y en a même qui y demeurent trois ou quatre ans. Une coutume à-peu-près ſemblable s'obſerve en quelques endroits (464) de l'île de Cypre.

CC. Telles ſont les loix & les coutumes des Babyloniens. Il y a parmi eux trois Tribus qui ne vivent que de poiſſons. Quand ils les ont pêchés, ils les font ſécher au (465) ſoleil, les broyent dans un mortier, & les paſſent enſuite à travers un linge. Ceux qui en veulent manger en font des gâteaux, ou les font cuire comme du pain.

CCI. Lorſque Cyrus eut ſubjugué cette Nation, il lui prit envie de réduire les Maſſagetes ſous ſa puiſſance. On dit que ces peuples forment une Nation conſidérable, & qu'ils ſont braves & courageux. Leur pays eſt à l'eſt, au-delà de l'Araxes, vis-à-vis des Iſſédons. Il en eſt qui prétendent qu'ils ſont (466) auſſi Scythes de nation.

CCII. *(a)* L'Araxes, ſelon quelques-uns, eſt plus

(*a*) C'eſt le Rha ou Volga, comme je le prouverai ailleurs.

grand que l'Ister *(a)* ; selon d'autres, il est plus petit. On dit qu'il y a dans ce fleuve beaucoup d'îles, dont la grandeur approche de celle de Lesbos : que les peuples qui les habitent se nourrissent l'été de diverses sortes de racines, & qu'ils réservent pour l'hiver les fruits mûrs qu'ils trouvent aux arbres. On dit aussi qu'ils ont découvert un arbre, dont ils jettent le fruit dans un feu, autour duquel ils s'assemblent par troupes; qu'ils en aspirent la vapeur par le nez, & que cette odeur les enivre, comme le vin enivre les Grecs ; que plus ils jettent de ce fruit dans le feu, plus ils s'enivrent, jusqu'à ce qu'enfin ils se levent & se mettent tous à chanter & à danser. Quant à l'Araxes, il vient du pays des Matiéniens, d'où coule aussi le Gyndes, que Cyrus coupa en trois *(b)* cens soixante canaux. Il a (467) quarante embouchures qui, si l'on en excepte une, se jettent toutes dans des lieux marécageux & pleins de fange, où l'on prétend qu'habitent des hommes qui vivent de poissons cruds, & sont dans l'usage de s'habiller de peaux de *(c)* veaux marins. Cette bouche unique, dont je viens de parler, se rend dans la mer Caspiene, par un canal (468) propre & net.

Cette mer est une mer par elle-même, & n'a aucune communication avec (469) l'autre ; car toute la mer

---

(*a*) Le Danube. Les Grecs disent : *Istros ;* mais j'ai préféré la terminaison latine, parce qu'elle est plus connue.

(*b*) Voyez ci-dessus, §. CLXXXIX & CXC, & Liv. V. §. LII.

(*c*) Les Naturalistes se servent du mot Phoques.

où naviguent les Grecs, celle qui eſt au-delà des colonnes d'Hercules qu'on appelle mer Atlantide & la mer Erythrée, ne font enſemble qu'une même mer.

CCIII. La mer Caſpiene eſt une mer par elle-même & bien différente. Elle a autant de (470) longueur qu'un vaiſſeau, qui va à la rame, peut faire de chemin en quinze jours, & dans ſa plus grande largeur, autant qu'il en peut faire en huit. Le Caucaſe borne cette mer à l'occident. C'eſt la plus grande de toutes les montagnes, tant par ſon étendue, que par ſa hauteur. Elle eſt habitée par pluſieurs Nations différentes, dont la plupart ne vivent que de fruits ſauvages. On aſſure que ces peuples ont chez eux une ſorte d'arbres, dont les feuilles broyées & mêlées avec de l'eau, leur fourniſſent une couleur, avec laquelle ils peignent ſur leurs habits des figures d'animaux. L'eau n'efface point ces figures; &, comme ſi elles avoient été tiſſues, elles ne s'uſent qu'avec l'étoffe. On aſſure auſſi que ces peuples s'accouplent en public comme les *(a)* bêtes.

CCIV. La mer Caſpiene eſt donc bornée à l'oueſt par le Caucaſe, & à l'eſt par une plaine immenſe & à perte de vue. Les Maſſagetes, à qui Cyrus vouloit faire la guerre, occupent la plus grande partie de cette plaine ſpatieuſe. Pluſieurs conſidérations importantes engageoient ce Prince dans cette guerre, & l'y animoient. La premiere étoit ſa naiſſance, qui lui paroiſſoit

---

(*a*) Dans le Grec : *Le bétail.*

avoir quelque chose de plus qu'humain; la seconde, le bonheur qui l'avoit toujours accompagné dans ses guerres. Toutes les Nations, en effet, contre qui Cyrus tourna ses armes, furent subjuguées, aucune ne put l'éviter.

CCV. Tomyris, veuve du dernier Roi, régnoit alors sur les Massagetes. Cyrus lui envoya des Ambassadeurs, sous prétexte de la rechercher en mariage. Mais cette Princesse, comprenant qu'il étoit plus épris de la couronne des Massagetes que de sa personne, lui interdit l'entrée de ses Etats. Cyrus voyant que ses artifices n'avoient point réussi, marcha ouvertement contre les Massagetes, & s'avança jusqu'à l'Araxes. Il jetta un pont sur ce fleuve, pour en faciliter le passage, & fit élever de tours sur des bateaux destinés à passer ses troupes.

CCVI. Pendant qu'il étoit occupé de ces travaux, Tomyris lui envoya un Ambassadeur, qu'elle chargea de lui parler ainsi: « Roi des Medes cesses de hâter »une entreprise dont tu ignores si l'événement tour- »nera à ton avantage, & content de régner sur tes »propres sujets, regarde (471) nous tranquillement »régner sur les nôtres. Si tu ne veux pas suivre »mes conseils, si tu préféres tout autre parti au repos, »enfin si tu as tant d'envie d'éprouver tes forces contre »celles des Massagetes, discontinues le pont que tu as »commencé. Nous nous retirerons à trois journées du »fleuve, pour te donner le tems de passer dans notre »pays, ou si tu aimes mieux nous recevoir dans le »tien, fais comme nous. »

Cyrus convoqua là-deſſus les principaux d'entre les Perſes, & leur ayant propoſé l'affaire, il voulut avoir leur avis. Ils s'accorderent tous à recevoir Tomyris & ſon armée ſur leurs terres.

CCVII. Créſus, qui étoit préſent aux délibérations, déſapprouva cet avis, & en propoſa un tout oppoſé. « Seigneur, dit-il à Cyrus, je vous ai toujours aſſuré » que, puiſque Jupiter m'avoit livré en votre puiſ- » ſance, je ne ceſſerois de faire tous mes efforts pour » tâcher de détourner de deſſus votre tête les mal- » heurs qui vous menacent. Mes adverſités me tiennent » lieu d'inſtructions. Si vous vous croyez immortel, ſi » vous penſez commander une armée d'immortels, peu » vous importe ma maniere de penſer. Mais ſi vous » reconnoiſſez que vous êtes auſſi un homme, & que » vous ne commandez qu'à des hommes, conſidérez » d'abord les viciſſitudes humaines : figurez-vous une » roue qui tourne ſans ceſſe, & ne nous permet pas » d'être toujours heureux. Pour moi, ſur l'affaire qui » vient d'être propoſée, je ſuis d'un avis totalement » contraire à celui de votre conſeil. Si nous recevons » l'ennemi dans notre pays, & qu'il nous batte, n'eſt- » il pas à craindre que vous ne perdiez votre Empire; » car ſi les Maſſagetes ont l'avantage, il eſt certain » qu'au lieu de retourner en arriere, ils attaqueront » vos provinces. Je veux que vous remportiez la vic- » toire, ſera-t-elle jamais auſſi complete que ſi, après » avoir défait vos ennemis ſur leur propre terrain, » vous n'aviez plus qu'à les pourſuivre. J'oppoſerai

„ toujours à ceux qui ne ſont pas de cet avis, que ſi
„ vous obtenez la victoire, rien ne pourra plus vous
„ empêcher de pénétrer ſur le champ juſqu'au centre
„ des Etats de Tomyris. Indépendemment de ces
„ motifs, ne ſeroit-ce pas une choſe auſſi inſuportable
„ que honteuſe, pour Cyrus, Fils de Cambyſes, de
„ reculer devant une femme ?

„ J'opine donc que vos troupes paſſent le fleuve ;
„ que vous avanciez à meſure que l'ennemi s'éloignera,
„ & qu'enſuite vous cherchiez tous les moyens de le
„ vaincre. Je ſçais que les Maſſagetes ne connoiſſent
„ pas les délices des Perſes, & qu'ils manquent des
„ commodités de la vie. Qu'on égorge donc une grande
„ quantité de bétail, qu'on l'apprête, & qu'on le ſerve
„ dans le camp ; on y joindra du vin pur en abondance
„ dans des crateres, & toutes ſortes de mets. Ces pré-
„ paratifs achevés, nous laiſſerons au camp *(a)* nos
„ plus mauvaiſes troupes, & nous nous retirerons vers
„ le fleuve avec le reſte de l'armée. Les Maſſagetes, ſi
„ je ne me trompe, voyant tant d'abondance y
„ courront, & c'eſt alors que nous trouverons l'occa-
„ ſion de nous ſignaler. „

CCVIII. De ces deux (472) avis oppoſés, Cyrus rejetta le premier, & préféra celui de Créſus. Il fit dire en conſéquence à Tomyris de ſe retirer, parce qu'il avoit deſſein de traverſer la riviere. La Reine ſe retira ſuivant la (473) convention. Cyrus (474) déclara

---

(a) Voyez §. CXCI, note 432.

ſon Fils Cambyſes pour ſon ſucceſſeur, & lui ayant remis Créſus entre les mains, il lui recommanda d'honorer ce Prince, & de le combler de bienfaits, ſi cette expédition ne réuſſiſſoit pas. Ces ordres donnés, il les envoya en Perſe, & traverſa le fleuve avec ſon armée.

CCIX. Cyrus ayant paſſé l'Araxes & la nuit étant venue, il s'endormit dans le pays des Maſſagetes, & eut une viſion. Il lui ſembla voir en ſonge l'aîné des Fils d'Hyſtaſpes, ayant deux ailes aux épaules, dont l'une couvroit l'Aſie de ſon ombre, & l'autre couvroit l'Europe. Cet aîné des enfans d'Hyſtaſpes, nommé Darius, avoit alors environ vingt ans. Son Pere, Fils d'Arſames & de la race des Achéménides, l'avoit laiſſé en Perſe, parce qu'il n'étoit pas encore en âge d'aller à la guerre.

Cyrus ayant, à ſon réveil, réfléchi ſur cette viſion & la croyant importante, il manda Hyſtaſpes, le prit en particulier, & lui dit : « Hyſtaſpes, votre Fils eſt » convaincu d'avoir conſpiré contre moi & contre mon » Royaume. Je vais vous apprendre comment je le » ſais, à n'en pouvoir douter. Les Dieux prennent ſoin » de moi, & me découvrent ce qui doit m'arriver. La » nuit derniere, pendant que je dormois, j'ai vu l'aîné » de vos enfans avec des ailes aux épaules, dont l'une » couvroit l'Aſie de ſon ombre, & l'autre couvroit » l'Europe. Je ne puis douter, après cela, qu'il n'ait » formé quelque trame contre moi. Partez donc » promptement pour la Perſe, & ne manquez pas, à

„ mon retour, après la conquête de ce pays-ci, de me „ représenter votre Fils, afin que je l'examine. „

CCX. Ainsi parla Cyrus, persuadé que Darius conspiroit contre lui. Mais le Dieu lui présageoit par ce songe, qu'il devoit mourir dans le pays des Massagetes, & que sa couronne passeroit sur la tête de Darius. Hystaspes répondit: " Seigneur, aux Dieux ne plaise „ qu'il se trouve parmi les Perses un homme qui veuille „ attenter à vos jours; s'il s'en trouvoit quelqu'un, qu'il „ périsse au plutôt. D'esclaves qu'ils étoient, vous en „ avez fait des hommes libres; & au lieu de recevoir „ l'ordre d'un Maître, ils commandent à toutes les „ Nations. Au reste, Seigneur, si quelque vision vous „ a fait connoître que mon fils conspire contre votre „ Personne, je vous le livre moi-même, pour le „ traiter comme il vous plaira. „ Hystaspes traversa l'Araxes après cette réponse, & retourna en Perse pour s'assurer de Darius son fils, & le représenter à Cyrus.

CCXI. Cyrus s'étant avancé à une journée de l'Araxes, laissa dans son camp, suivant le conseil de Crésus, ses plus mauvaises *(a)* troupes, & retourna vers le fleuve avec ses meilleures. Les Massagetes vinrent attaquer avec la troisieme partie de leurs forces les troupes que Cyrus avoit laissées à la garde du camp, & les passerent au fil de l'épée, après quelque résistance. Voyant ensuite tout prêt pour le repas, ils se mirent à table, & après avoir mangé & bu avec excès, ils s'endormirent. Mais les Perses (475) survinrent, en tuerent beaucoup,

---

Voyez le §. CXCI, note 432.

& firent encore plus de prisonniers, parmi lesquels se trouva Spargapisès leur Général, fils de la Reine Tomyris.

CCXII. Cette Princesse ayant appris le malheur arrivé à ses troupes & à son fils, envoya un Héraut à Cyrus : « Prince altéré de sang, lui dit-elle par » la bouche du Héraut, que ce succès ne t'enfle » point, tu ne le dois qu'au jus de la vigne ; » qu'à cette liqueur qui vous rend insensés, & ne » descend dans vos corps, que pour faire remonter » sur vos lévres des paroles insolentes. Tu as remporté » la victoire sur mon fils, non dans une bataille & par » tes propres forces, mais par l'appas (476) de ce poison » séducteur. Ecoutes & suis un bon conseil : rends-moi » mon fils ; &, après avoir défait le tiers (477) de mon » armée, je veux bien encore que tu te retires impu- » nément de mes Etats, sinon j'en jure par le Soleil, » le souverain (478) Maître des Massagetes ; oui, je » t'assouvirai de sang, quelqu'altéré que tu en sois. »

CCXIII. Cyrus ne tint aucun compte de ce discours. Quant à Spargapisès, étant revenu de son ivresse, & apprenant le fâcheux état où il se trouvoit, il pria Cyrus de lui faire ôter ses chaînes : il ne se vit pas plutôt en liberté, qu'il se tua. Telle fut la triste fin de ce jeune Prince.

CCXIV. Tomyris, voyant que Cyrus n'étoit pas disposé à suivre son conseil, rassembla toutes ses forces & lui livra bataille. Ce combat fut, je crois, le plus furieux qui se soit jamais donné entre des peuples barbares. Voici, autant que je l'ai pu sçavoir, comment

les choses

les choſes ſe paſſerent : Les deux armées étant à quelque diſtance l'une de l'autre, on ſe tira d'abord une multitude de fleches. Les fleches épuiſées, on fondit les uns ſur les autres à coups de lances, & l'on ſe mêla l'épée à la main. On combattit long-tems de pied ferme avec un avantage égal & ſans reculer. Enfin la victoire ſe déclara pour les Maſſagetes : la plus grande partie de l'armée des Perſes périt en cet endroit, & Cyrus lui-même fut tué dans le combat, après un regne de vingt-neuf ans complets. Tomyris ayant fait chercher ce Prince parmi les morts, maltraita ſon cadavre, & lui fit plonger la tête dans une outre pleine de ſang humain. « Quoique vivante & victorieuſe, dit-elle, » tu m'as perdue en faiſant périr mon fils, qui s'eſt » laiſſé prendre à tes piéges ; mais je t'aſſouvirai de » ſang, comme je t'en ai menacé ». On raconte (479) diverſement la mort de Cyrus ; pour moi, je me ſuis borné à ce qui m'a paru le plus vraiſemblable.

CCXV. Les Maſſagetes s'habillent (480) comme les Scythes, & leur maniere de vivre eſt la même. Ils combattent à pied & à cheval, & y réuſſiſſent également. Ils ſont gens de traits & bons piquiers, & portent des (481) ſagares, ſuivant l'uſage du pays. Ils emploient à toutes ſortes d'uſages l'or & le cuivre. Ils ſe ſervent du cuivre pour les piques, les pointes des fleches, & les ſagares, & réſervent l'or pour orner les caſques, les baudriers & les larges ceintures qu'ils portent ſous les aiſſelles. Les

plaſtrons, dont eſt garni le poitrail de leurs chevaux, ſont auſſi de cuivre ; quant aux brides, aux mords & aux boſſetes, ils les embelliſſent avec de l'or. Le fer & l'argent ne ſont point en uſage parmi eux ; on n'en trouve point dans leur pays, mais l'or & le cuivre y ſont fort communs.

CCXVI. Paſſons à leurs uſages. Ils épouſent chacun une femme ; mais elles ſont (482) communes entr'eux. C'eſt chez les Maſſagetes que s'obſerve cette coutume & non chez les Scythes, comme le prétendent les Grecs. Lorſqu'un Maſſagete devient amoureux d'une femme, il ſuſpend ſon carquois à ſon chariot, & en jouit ſans honte & ſans crainte.

Ils ne preſcrivent point de bornes à la vie ; mais lorſqu'un homme eſt caſſé de vieilleſſe, ſes parens s'aſſemblent & l'immolent (483) avec du bétail. Ils en font cuire la chair, & s'en régalent. Ce genre de mort paſſe chez ces Peuples pour le plus heureux. Ils ne mangent point celui qui eſt mort de maladie ; mais ils (484) l'enterrent, & regardent comme un malheur de ce qu'il n'a pas été immolé.

Ils n'enſemencent point la terre, & vivent de leurs troupeaux & des poiſſons que l'Araxes leur fournit en abondance. Le lait eſt leur boiſſon ordinaire. De tous les Dieux, ils n'adorent que le Soleil ; ils lui ſacrifient (485) des chevaux, parce qu'ils croient juſte d'immoler au plus vîte des Dieux, le plus vîte des mortels.

FIN du premier Livre.

NOTES

SUR LE PREMIER LIVRE

D'HÉRODOTE.

(1) *EN publiant ces recherches.* Ἀποδείκνυμι dit plus que *συγγράφειν* ; il ſe prend dans le ſens de préſenter au Public, de donner au Public. Ἱστορίη, dans Hérodote, ne ſignifie point une hiſtoire, mais des recherches faites avec ſoin. Ce commencement d'Hérodote ſe trouve dans la Rhétorique (*a*) d'Ariſtote ; mais il a été mal rendu par le Traducteur latin & par Caſſandre, qui a mis ce Traité en françois. Au reſte le début d'Hérodote eſt extrêmement ſimple ; c'eſt ainſi que commençoient les plus anciens Auteurs. (*b*) Hécatée de Milet, Hiſtorien antérieur à Hérodote, commence de la ſorte ſon hiſtoire : » J'écris ces » choſes comme elles me paroiſſent vraies ; car les propos » des Grecs different beaucoup les uns des autres, & ſont, » à mon avis, ridicules ».

(2) §. I. *Les Perſes les plus ſavans dans l'Hiſtoire.* Λόγος ſignifie ſouvent dans Hérodote & ailleurs, une hiſtoire ; λογοποιός, un hiſtorien, λόγιος, un homme ſavant dans l'hiſtoire & les antiquités de ſa patrie. Ce mot n'a point été entendu dans Joſeph. Καίτοιγε (*c*) ἐπιτιμήσαιμι ἂν αὐτὸς δικαίως τοῖς Ἑλλήνων λογίοις. » Je pourrois faire

---

(*a*) Ariſtot. Rhetor. Lib. III, cap. IX, pag. 592. A. vel cap. V, ex edit. Oxon. 1759, in-octavo.

(*b*) Demetrius Phaler. pag. 546, lin. 5, à fine.

(*c*) Joſeph. de Bello Judaico, Lib. I. Prœm. §. V, pag. 49.

» un juſte reproche aux hiſtoriens Grecs ». Le Traducteur latin a mal rendu *Græcorum* diſertos *merito increpaverim*, & le P. Gillet après lui : » Je (*a*) pourrois, ce me ſemble, » faire quelques juſtes reproches à ceux des Grecs *qui ſe* » *piquent d'éloquence* ». Il n'eſt point queſtion en cet endroit d'éloquence, mais d'hiſtoire. Héſychius dit auſſi (*b*) λόγιος, ὁ τῆς ἱστορίας ἔμπειρος : « λόγιος, celui qui eſt habile dans » l'hiſtoire ». On peut conſulter la note de Gronovius ſur le Livre II d'Hérodote, §. III, page 88, & principalement celle de feu M. Weſſeling ſur Diodore de Sicile, Livre II, §. IV, page 116, note 35.

(3) §. I. *Etant venus des bords de la mer Erythrée* &c. Quand Hérodote parle pour la premiere fois d'un peuple, il remonte preſque toujours à ſon origine. Il nous apprend ici que les Phéniciens habitoient les côtes de la Mer Rouge avant leur établiſſement dans le pays appellé de leur nom Phénicie. Cette mer étant fort étendue, en quel endroit de ſes côtes faut-il les placer ? Je ne vois rien de bien certain ; mais voici ce qui m'a paru le plus vraiſemblable : Les Homérites, peuple d'Arabie, dont le nom en arabe ſignifie la même choſe que Phénicien en grec, habitoient ſur les bords de la mer à laquelle ils donnerent leur nom. Cette nation s'étant accrue, peupla les côtes de proche en proche, & l'on voit près de Hippos, port du golfe d'Ailath ou Ælana, une ville qui avoit nom *Phœnicum oppidum*, ville des Phéniciens. Les Grecs l'avoient ainſi appellée, par la même raiſon qui leur avoit fait donner le nom de Phéniciens aux Homérites tranſportés ſur les bords de la Méditerranée. De cette ville aux côtes de Phénicie, il y a deux à trois cens lieues, diſtance qui ne choque en aucune maniere la vraiſemblance.

(*a*) Nouvelle Traduct. de l'Hiſtorien Joſeph, tom. IV. pag. 4.

(*b*) Heſych. voc. λόγιος, tom. II. pag. 493.

Quelques Auteurs font venir les Phéniciens du golfe Perſique, & Strabon (*a*) rapporte ce ſentiment ſans y ajouter foi. Cependant après avoir cité dans un autre endroit un vers d'Homere où il eſt queſtion des Sidoniens, il (*b*) ajoute: » on ne ſait pas, s'il faut entendre par ces Sidoniens, » ceux qui habitoient ſur le golfe Perſique, dont les » nôtres ſont une Colonie ». Mais quand même on les y placeroit, la diſtance de ce golfe aux côtes de la Méditerranée n'eſt pas aſſez grande pour qu'ils n'aient pu y aller par terre. Denys le Périégete eſt de même avis qu'Hérodote. » Les Syriens, (*c*) dit-il, qui habitent près » de la mer, & qui ſont ſurnommés Phéniciens, tirent » leur origine des Erythréens. Ils eſſayerent les premiers » de traverſer la mer ſur des vaiſſeaux ». On trouve pareillement dans Héſychius (*d*), qu'il y avoit des Phéniciens ſur la Mer Rouge. Voyez auſſi Euſtathe (*e*) dans ſon Commentaire ſur Homere.

Ce fait, qui paroît ſi bien atteſté, n'en a pas moins paru fabuleux à M. de Voltaire. » Que (*f*) veut dire, ſe demande-» t-il, le Pere de l'Hiſtoire, dès le commencement de ſon » Ouvrage: *les hiſtoriens Perſes rapportent que les Phéniciens* » *furent les auteurs de toutes les guerres. De la Mer Rouge ils* » *entrerent dans la nôtre?* Il ſembleroit que les Phéniciens » ſe fuſſent embarqués au golfe de Suez; qu'arrivés au » détroit de Babel Mandel, ils euſſent côtoyé l'Ethiopie, » paſſé la Ligne, doublé le Cap des Tempêtes, appellé

(*a*) Strab. Lib. I. pag. 73. A.

(*b*) Id. Lib. XVI. pag. 1131. A. B.

(*c*) Dionyſii Perieg. Orbis Deſcript. verſ. 905. Voyez auſſi le Commentaire d'Euſtathe ſur ce vers, page 158, col. 2. note 2.

(*d*) Heſychius, voc. Σιδόνιοι.

(*e*) Euſtath. ad Homeri Odyſſ. Lib. IV, tom. III. pag. 1484, lin. 33 & ſeq.

(*f*) Volt. Queſt. ſur l'Encyclopédie, part. IV. pag. 310.

» depuis le Cap de Bonne-Eſpérance, remonté au loin
» entre l'Afrique & l'Amérique, qui eſt le ſeul chemin,
» repaſſé la Ligne, entré de l'Océan dans la Méditerranée,
» par les colonnes d'Hercules, ce qui auroit été un voyage
» de plus de quatre mille de nos grandes lieues marines,
» dans un tems où la navigation étoit dans ſon enfance ».

M. de Voltaire ſe ſeroit épargné cette critique avec une connoiſſance, même médiocre, de la langue grecque. Si Hérodote eût fait aller les Phéniciens par mer, il auroit dit : *Απιχομένυς εἰς τήνδε τὴν θάλασσαν* au-lieu de *ἐπὶ*. D'ailleurs il n'auroit pas remarqué qu'après s'être établis ſur les bords de la Méditerranée, ils s'étoient adonnés auſſi-tôt à de longs voyages ſur mer, puiſqu'ils en auroient fait un auparavant d'une longueur bien plus effrayante que tous ceux qu'ils entreprirent dans la ſuite. Mais s'il pouvoit reſter quelque doute, le même Hiſtorien, encore plus précis autre part, ſuffiroit pour le lever. » Ces (*a*) Phéniciens, dit-il, habitoient autrefois ſur les bords de la » Mer Rouge, comme ils le diſent eux-mêmes ; mais » étant paſſés de-là dans les pays maritimes de la Syrie, » ils s'y ſont établis ». *Ἐνθεῦτεν ὑπερβάντες*, que j'ai rendu *étant paſſés de-là*, s'entend d'un pays qu'on traverſe, ou de montagnes qu'on paſſe, qu'on franchit, & jamais de la mer, du moins n'en ai-je trouvé aucun exemple ni dans Hérodote, ni ailleurs. *Ἐκ δὲ τῆς Κολχίδος οὐ πολλὸν ὑπερβῆναι ἐς τὴν Μηδικὴν, ἀλλά ἓν τὸ μεταξὺ ἔθνος αὐτῶν ἐστὶ, Σάπειρες* (*b*). » De la Colchide en Médie il n'y a pas loin. » Il ne ſe trouve entre deux que le pays des Sapires ; » lorſqu'on l'a traverſé, l'on eſt ſur les terres de Médie ». Strabon (*c*) l'emploie toujours en parlant d'un pays monta-

(*a*) Herodot. Lib. VII, §. LXXXIX.
(*b*) Herodot. Lib. I, §. CIV.
(*c*) Strab. Lib. II, pag. 122. A.

gneux. H' ἐπὶ τὴν Κασπίαν ὑπέρβασις, » c'eſt le paſſage de la » Colchide à la mer Caſpiene ». Dion Caſſius dit pareillement, ἐπεὶ (a) δὲ τόν τε Αἷμον ὑπερέβησαν, *lorſqu'ils eurent paſſé le mont Hœmus.* Il eſt donc clair, par ce paſſage du Livre VII, qu'Hérodote faiſoit aller les Phéniciens par terre & non par mer. Ce voyage n'a rien en effet qui choque la vraiſemblance, puiſqu'il n'y a que deux à trois cens lieues de *Phœnicum oppidum* ſur la Mer Rouge, aux côtes de Phénicie, comme je l'ai déjà dit.

(4) §. I. *Et qu'ils tranſporterent.* Lycophron prétend que ces Phéniciens étoient de la ville de Carné. » Puiſſent (b) » périr, dit-il, les chiens de Carnites, ces premiers Nau- » tonniers, ces loups marchands, qui enlevant des bords » de Lerne la Fille au viſage de geniſſe, & la menant » au Prince de Memphis, pour lui ſervir d'épouſe, allu- » merent le flambeau de la diſcorde entre deux continens! » Le grec dit : *éleverent le flambeau de la haine entre deux continens.* Tout le monde ſait qu'avant l'invention des trompettes, des gens conſacrés à Mars, dans l'une & l'autre armée, s'avançoient au-delà des rangs, un flambeau à la main, & donnoient le ſignal du combat en le laiſſant tomber. On leur laiſſoit enſuite de part & d'autre la liberté de ſe retirer derriere les rangs. Les deux continens dont il eſt ici queſtion, ſont l'Aſie & l'Europe.

(5) §. I. *Toutes celles du pays.* Je n'ai point deſſein de charger ces Remarques de notes grammaticales ; la plupart des lecteurs y prendroient trop peu d'intérêt. Je ne puis cependant m'empêcher d'obſerver que dans cette phraſe, προεῖχεν ἅπασι τῶν ἐν τῇ Ἑλλάδι : τῶν eſt néceſſairement régi par ἅπασι. Πολέων étant ſous-entendu avec τῶν,

(a) Dio Caſſius, Lib. LI, §. XXIII, tom. I, pag. 657.

(b) Lycophr. Caſſandr. verſ. 1291.

comme le prouve Euſtathe (*a*) ſur le quatre cens dix-neuvieme vers de Denys le Périégete, le même mot doit par conſéquent l'être avec ἅπασι. Si aucun Editeur n'en a averti, c'eſt qu'une pareille minutie pouvoit à peine arrêter un Commençant ; & je me ſerois bien gardé de le faire, ſi un Savant, que je ne dois pas nommer, n'eût pas ſoupçonné Gronovius de peu d'exactitude, parce qu'il avoit traduit : *omnibus civitatibus.... antecellebat.*

(6) §. I. *De Grece.* Il y a dans le grec, *Hellade.* Thucydides dit de même, Livre I, §. II, *le pays appellé aujourd'hui Hellade.* Tout le pays, appellé du tems d'Hérodote Hellade ou Grece, n'étoit connu avant la guerre de Troie, & même long-tems après, que ſous le nom des différens peuples qui l'habitoient. Homere parle des Danaens, des Argiens, des Achéens &c., mais jamais il ne donne de nom général à tous les Grecs. Quelques petits peuples de Theſſalie s'appellerent Hellenes, d'Hellen, fils de Deucalion. D'autres petits Etats de ce pays l'ayant appellé à leur ſecours, prirent ſon nom, qui venant à ſe communiquer de proche en proche, s'eſt à la longue étendu à toute la nation. Voyez Thucydides, Liv. I, §. III.

(7) §. I. *Fille d'Inachus.* Cela paroît ajouté par un copiſte. Peu importoit qu'Io fût fille d'Inachus ou d'Iaſus. Tout ce qu'en ſavoient les Hiſtoriens de Perſe, c'eſt qu'elle étoit fille du Roi d'Argos. Hérodote s'exprime de la même maniere un peu plus bas ; il ne nomme pas le pere d'Europe, ni celui de Médée.

VALCKENAER. WESSELING.

Voyez mon Eſſai de Chronologie, chap. IX, §. II.

(*a*) Voici le paſſage d'Euſtathe : τὸ Ἄργος τοῦτο προεῖχέ ποτε τῶν ἐν τῇ Ἑλλάδι χώρᾳ πολέων. Euſtath. ad Dionyſ. Perieget. pag. 76, col. 1, lin. ult.

(8) §. I. *Près de la pouppe.* Κατὰ πρύμνην τῆς νηὸς ne veut pas dire ſur la pouppe, mais vers la pouppe, près de la pouppe. Si ces femmes euſſent été ſur le vaiſſeau, comment auroient-elles pu s'enfuir. Le Traducteur latin s'y eſt trompé.

(9) §. I. *Et d'autres femmes avec elles.* Il y a dans le grec: σὺν ἄλλῃσιν, *avec d'autres.* Il eſt utile de remarquer la propriété de l'article. Si Hérodote l'eût mis, il auroit dit alors que toutes les femmes qui étoient venues acheter des marchandiſes, qui accompagnoient Io, avoient été enlevées. L'article rend le grec auſſi clair que nos langues modernes, & lui donne un grand avantage ſur le latin.

(10) §. II. *Les Perſes, en cela peu d'accord avec les Phéniciens.* J'ai ſuivi la leçon d'Alde, qui ſe trouve auſſi à la marge de l'édition toute grecque d'Henri Etienne 1570, dans un manuſcrit de la Bibliotheque de St. Marc, & dans ceux d'Angleterre : dans toutes les autres éditions il y a οὐκ ὡς Ἕλληνες, *en cela peu d'accord avec les Grecs ;* mais il paroît qu'Hérodote ne rapporte que deux ſentimens ſur l'enlevement d'Io, celui des Perſes & celui des Phéniciens. Il dit, §. V, *les Perſes & les Phéniciens racontent les choſes de la ſorte*, ſans faire aucune mention des Grecs. Au commencement du même paragraphe on lit : *telle eſt la maniere dont les Perſes racontent cet événement ;.... mais à l'égard d'Io, les Phéniciens ne ſont pas d'accord avec eux.* Il n'eſt point non plus parlé des Grecs en cet endroit, & cela n'étoit pas néceſſaire ; la maniere dont Io avoit été enlevée, étoit une choſe ſi connue en Grece, qu'il étoit fort inutile de la rapporter. Thomas Gale prétend que la leçon ordinaire ſe trouve appuyée d'un paſſage de Pauſanias ; mais en examinant ce paſſage de près, on verra que cet Auteur ſe contente de dire qu'Io paſſa en Egypte de la maniere dont le rapporte Hérodote, ou de

celle dont le racontent les Grecs. Ἰὼ μὲν (a) δὴ Ἰάσου θυγάτηρ, εἴτε ὡς Ἡρόδοτος ἔγραψεν, εἴτε κατ' ὃ λέγουσιν Ἕλληνες, ἐς Αἴγυπτον ἀφικνεῖται.

WESSELING.

(11) §. II. *Sur un vaiſſeau long.* Les vaiſſeaux longs étoient des vaiſſeaux de guerre, & les ronds, des vaiſſeaux marchands, des vaiſſeaux de charge. Πλοίῳ (b) στρογγύλῳ, φορτηγῷ δηλονότι· μακρὰ γὰρ τὰ πολεμικὰ ὀνομάζουσιν. Le navire des Argonautes fut le premier vaiſſeau long. *Longâ* (c) *nave Jaſonem primum navigaſſe, Philoſtephanus auctor eſt.* Ce n'étoit point cependant un vaiſſeau de guerre, comme l'a cru M. l'Abbé Banier (d). Du tems des Argonautes, & long-tems après, les vaiſſeaux longs ſervoient au commerce. On voit en effet que les Phocéens, qui, du tems de Cyrus, c'eſt-à-dire, plus de huit ſiecles après l'expédition des Argonautes, alloient négocier à Tarteſſus, y naviguoient (e) ſur des vaiſſeaux longs. Si dans le ſiecle des Argonautes, les vaiſſeaux longs euſſent été des vaiſſeaux de guerre, le navire Argo auroit été ſuſpect aux Colchidiens, & ſuivant toutes les apparences, ils s'en ſeroient emparés. Voyez ci-deſſous §. CLXIII, note 362.

(12) §. II. *Les Colchidiens n'avoient donné aucune ſatisfaction*, &c. On pourroit dire que les Phéniciens ayant enlevé Io, ce n'étoit pas au Roi de la Colchide à donner ſatisfaction de cet enlevement ; mais tous les peuples de l'Aſie ne compoſant qu'un ſeul corps, ſuivant l'opinion

---

(a) Pauſan. Corinthiac. ſive Lib. II, cap. XVI, pag. 145.

(b) Ulpian. in Orat. Demoſth. contra Leptinem, pag. 599. E.

(c) Plin. Hiſt. Nat. VII, cap. LVI, tom. I, pag. 417, lin. 16.

(d) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tome IX, Mém. page 69.

(e) Herodot. Lib. I, §. CLXIII.

des Perſes, qui s'en croyoient (*a*) les maîtres, une injure faite par une des nations qui l'habitoient, étoit cenſée celle du corps entier des Aſiatiques ; de même que ce corps reſſentoit les inſultes faites à un de ſes membres : auſſi verrons-nous, paragraphe IV, que les Perſes regardoient les Grecs comme leurs ennemis, depuis la priſe de Troie.

(13) §. IV. *Puiſqu'il eſt évident que ſans leur conſentement on ne les eût pas enlevées.* C'eſt une de ces Maximes générales qui ne ſont vraies que moralement parlant, & qui ne trompent perſonne. Plutarque, cet écrivain plein de ſens, mais qui ne pouvoit digérer les vérités dures qu'Hérodote avoit dites des Béotiens ſes compatriotes, a voulu ſe venger de notre Hiſtorien, par un Ouvrage intitulé : De la Malignité d'Hérodote. Cette Maxime eſt une des accuſations qu'il lui intente. Il la prend à la rigueur, & de-là il conclud comme il lui plaît. » Les Dieux, » dit-il (*b*), ont donc eu tort de punir les Lacédémoniens, » pour avoir outragé les filles de Leuctre ;..... car, » ſuivant Hérodote, ces filles ne l'ont été que parce qu'elles » l'ont bien voulu. De braves guerriers, comme Ariſtomenes, Philopœmen, Régulus, ont été enlevés par leurs » ennemis. On prend en vie les tigres & les léopards, & » cependant Hérodote fait l'apologie des raviſſeurs, & jette » la faute ſur les femmes enlevées ». Qui peut s'empêcher de rire en voyant avec quel ſérieux ce grave Philoſophe réfute cette Maxime ? A-t-il pu croire, dit M. l'Abbé Geinoz, qu'Hérodote fût aſſez ſimple pour penſer qu'il n'étoit pas poſſible d'enlever une femme malgré elle ?

Plutarque a fait bien d'autres reproches à Hérodote, mais M. l'Abbé Geinoz l'a réfuté dans de ſavantes Diſ-

---

(*a*) Herodot. Lib. I, §. IV. Lib. IX, §. CXV.

(*b*) Plutarch. de Malig. Herodoti, pag. 856. F. 857. A.

ſertations, que ceux qui ſouhaiteront tirer quelque fruit de cette hiſtoire, feront bien de lire. Elles ſe trouvent dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tome XIX, Mém. page 115; tome XXI, Mém. page 120; & tome XXIII, Mém. page 101.

(14) §. IV. *Leur conſentement.* Je lis ἀυτὰι avec le manuſcrit *A* de la Bibliotheque du Roi.

(15) §. IV. *Quoiqu'ils faſſent partie de l'Aſie.* Οἱ ἐκ τῆς Ἀσίης; *ſont les peuples de l'Aſie.* Il paroît que le Traducteur latin s'y eſt mépris.

(16) §. IV. *Ils n'ont tenu aucun compte des femmes enlevées dans cette partie du monde.* Comment les Perſes pouvoient-ils dire que les Grecs avoient commis des hoſtilités en Aſie, avant que les Aſiatiques euſſent porté la guerre en Europe? Les Thraces Strymoniens (*a*), depuis appellés Bithyniens, avoient été tranſportés d'Europe en Aſie, par les Teucriens & les Myſiens. Cadmus (*b*) étoit venu de Phénicie s'établir en Béotie, & Pélops (*c*) de Phrygie dans le Péloponneſe. Les Perſes ignoroient-ils ces uſurpations, & bien d'autres, qu'il ſeroit trop long de rapporter.

(17) §. IV. *S'arrogent.* Laurent Valle avoit traduit: *ſibi neceſſitudine conjunctas putant*: Gronovius, *ſibi junctas tenent*; mais M. Weſſeling prouve très-bien dans ſa note, que οἰκειῶμαι ſignifie *mihi vindico, meum eſſe contendo.* Les Perſes s'attribuoient l'empire ſur toute l'Aſie, comme on le voit très-clairement, Liv. IX, §. CXV. Ils regardoient par conſéquent comme faite à eux-mêmes toute inſulte faite à un peuple Aſiatique quelconque.

(*a*) Herodot. Lib. VII. §. LXXV.

(*b*) Id. Lib. II. §. XLIX, &c.

(*c*) Id. Lib. VII, §. XI.

(18) §. VI. *Se jette au Nord.* Les ſentimens ſont partagés ſur le cours de ce fleuve. Arrien (*a*) prétend qu'il ne coule pas du Midi, mais du ſoleil levant. En entendant le lever d'hiver, cela rapproche cet Auteur d'Hérodote, & c'eſt le ſentiment de M. Weſſeling. Je ne crois pas cependant que ce Savant ait touché la difficulté. Il y avoit un double Halys; l'un prenoit ſa ſource au Midi, l'autre à l'Eſt. Hérodote parle du premier, Arrien parle du ſecond; mais cela exigeroit une diſſertation particuliere. M. D'Anville eſt auſſi de même avis. Voyez ſa Géographie Ancienne abrégée, vol. II, page 7; & de l'édition in-folio, col. 92.

(19) §. VI. *Des Cimmériens*, &c. Strabon place (*b*) l'incurſion des Cimmériens du tems d'Homere, ou un peu avant la naiſſance de ce Poëte. M. Weſſeling penſe avec raiſon, que l'autorité de ce Géographe eſt d'un moindre poids que celle de notre Hiſtorien, qui la met ſous (*c*) Ardys. Pour moi, je croirois que ce ſont deux expéditions très-différentes: qu'Hérodote n'a parlé que de la ſeconde, parce qu'il n'y avoit point encore de villes Grecques dans l'Aſie Mineure lors de la premiere, & qu'il vouloit faire voir que cette ſeconde expédition ne donna aucune atteinte à la liberté des Grecs. A l'égard de la premiere, on pourroit la croire antérieure au tems que lui aſſigne Strabon, & qu'elle a précédé de peu le ſiége de Troie. Il en eſt fait mention dans Euripides. En effet, dans quelle autre expédition ces femmes captives, qui compoſent le chœur de l'Iphigénie en Tauride, auroient-elles été enlevées? elles

---

(*a*) Arrian. Peripl. Ponti Euxini, pag. 16.

(*b*) Strab. Geograph. Lib. I, pag. 12. B. Lib. III. pag. 222. C.

(*c*) Herodot. Lib. I, §. XV. Lib. §. IV, XII. Voyez auſſi feu M. le Préſident Bouhier, Diſſertations ſur Hérodote, page 54.

parlent de villes (*a*) prises, de tours renverſées, & de leur captivité en Tauride, de maniere à faire penſer que cela arriva dans l'incurſion des Cimmériens, qui habitoient, comme on le ſait, la Cherſoneſe Taurique avant que les Scythes les en euſſent chaſſés ; mais il y a grande apparence que ce Poëte a lié ſa fable ſur cette invaſion, & qu'il ſuppoſe des Grecs en Aſie, dans un tems où il n'y en avoit point encore.

(20) §. VII. *Candaules*, &c. La peinture étoit déjà en honneur avant ce Prince. Il acheta au poids de l'or (*b*) un tableau de Bularque, repréſentant une bataille des Magnetes; c'eſt, je penſe, le plus ancien tableau dont il ſoit parlé dans l'Hiſtoire.

WESSELING.

(21) §. VII. *Agron*. C'eſt ainſi qu'on trouve ce nom écrit dans les meilleurs manuſcrits ; ce qui eſt appuyé par Julius Pollux qui dit : » Ninus (*c*), fils de Bélus, donna » le nom d'Agron à ſon fils, parce qu'il étoit né à la cam- » pagne ».

(22) §. VII. *Qui donna*. Il y a dans toutes les éditions, ἀπό τευ ; mais τεῦ ſe prend pour σοῦ, ou pour τινός, ce qui ne peut convenir en cet endroit. Il étoit très-facile de corriger ἀπ' ὅτευ ; cette correction eſt appuyée du mſſt *A* de la Bibliotheque du Roi.

(23) §. VII. *A qui ces Princes avoient confié les affaires du Gouvernement*. Il y a dans le grec : παρὰ τούτων Ἡρακλεῖδαι ἐπιτραφθέντες, εἶχον τὴν ἀρχήν &c. La plupart des Traducteurs latins ont rendu ce paſſage : *ab his ſuccedentes* ; la note de l'édition de Thomas Gale, *ab his educati* ;

(*a*) Euripid. Iphigen. in Tauris, verſ. 1106 & ſeq. vel 1113 & ſeq. ſecundum alias editiones.

(*b*) Plin. Hiſt. Natural. Lib. VII, cap XXXVIII, tom. I, pag. 396. Lib. XXXV, cap. VIII, tom. II, pag. 690.

(*c*) Julii Pollucis Onomaſt. Lib. IX, Segm. XII, pag. 983.

Gronovius, *ab his præfecti ;* & c'eſt ce dernier ſens que j'ai ſuivi. Επιτραφθείς eſt l'aoriſte premier du paſſif ἐπιτρέπομαι, *mea curæ traditur, mihi committitur :* ᾧ λαοὶ ἐπιτετράφαται, dit (*a*) Homere, *cui populi commiſſi ſunt.* Hérodote ſe ſert ſouvent de cette expreſſion. On en peut voir des exemples, Liv. II, §. CXXI, Liv. III, §. CLV & CLVII, &c.

(24) §. VII. *D'Hercules & d'une Eſclave de Jardanus.* Quelques Auteurs, & entr'autres Scaliger, prétendent que cette famille d'Héraclides ne deſcendoit point d'une Eſclave de Jardanus, mais d'Omphale, femme, ou plutôt fille de Jardanus. Des Auteurs anciens, & par conſéquent plus croyables que les Modernes, appuient le ſentiment d'Hérodote. Hellanicus (*b*) aſſure que cette perſonne s'appelloit Malis, & qu'elle étoit Eſclave d'Omphale, Reine de Lydie. Diodore de Sicile (*c*) prétend que pendant qu'Hercules ſervoit Omphale, il eut d'une Eſclave un fils avant que d'en avoir de cette Reine. Il s'appelloit Acellus, au rapport d'Hellanicus (*d*), ou Cléolaus, ſuivant Diodore de Sicile. » Hercules, dit Dion (*e*) Chryſoſtôme, n'a pas » dédaigné la couche d'une Eſclave de Jardanus, de laquelle » ſont nés les Rois de Sardes ». A l'égard de l'objection de Scaliger (*f*), on peut conſulter la note de Gronovius.

Sophocles rapporte qu'Hercules (*g*) fut eſclave d'Omphale pendant un an. L'ancien Scholiaſte dit ſur ce vers, qu'il

---

(*a*) Homeri Ilias, Lib. II, verſ. 25.

(*b*) Stephanus Byzant. voc. Ἀχέλη.

(*c*) Diodor. de Sicul. Lib. IV, §. XXXI, tom. I, pag. 276.

(*d*) Stephan. Byzant. voc. Ἀχέλη.

(*e*) Dio Chryſoſtom. Orat. XV, pag. 236. B.

(*f*) Scalig. Iſagogicor. Lib. III, pag. 327.

(*g*) Sophocl. Trachin. verſ. 253, ex Edit. Brunckii.

ſervit cette Reine trois ans, & il s'appuie du témoignage d'Hérodote. Comme cet Hiſtorien ne fait aucune mention de cette particularité, je penſe qu'il faut corriger le Scholiaſte, & lire Hérodore. Voyez ci-deſſous, §. XCIII, note 240.

(25) §. VII. *Ils régnerent de pere en fils, cinq cens cinq ans en quinze générations.* M. l'Abbé Sévin trouve des difficultés inſurmontables dans la Chronologie d'Hérodote. Cet Hiſtorien fait régner les Héraclides cinq cens cinq ans, en vingt-deux générations ; mais à moins, dit-il (*a*), d'y comprendre Alcée, Bélus & Ninus, ancêtres d'Agron, il eſt impoſſible de trouver ces cinq cens cinq ans. Or, ſuivant Hérodote lui-même, ils étoient ſujets des Atyades. On ne peut donc les admettre, & cela d'autant moins que notre Hiſtorien dit poſitivement qu'Agron, fils de Ninus, eſt le premier des Héraclides qui ait régné en Lydie, & que c'eſt à lui que doivent commencer les cinq cens cinq ans ; auſſi M. Sévin ne balance-t-il point à corriger le texte d'Hérodote, qu'il croit manifeſtement défectueux, & il lit quatre cens cinq ans au-lieu de cinq cens cinq.

Il me paroît que M. l'Abbé Sévin (*b*) n'eſt tombé dans cette mépriſe, que parce qu'il a voulu faire accorder la Chronologie d'Hérodote avec celle des Chronologiſtes poſtérieurs. Il faut expliquer notre Auteur par lui-même,

---

(*a*) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. V, Mém. page 258.

(*b*) M. Fréret reproche (Mém. de l'Acad. des Inſcript. tom V, pag. 285.) à M. Sévin, de n'avoir rejetté cette Chronologie que parce qu'elle ne s'accordoit pas avec celle d'Eratoſthenes, & il cite en marge Diodore de Sicile, Liv. I, Préface ; mais cet Auteur ne parle point d'Eratoſthenes ni dans la Préface de ſon premier Livre, ni, je crois, en aucun autre endroit de ſes Ouvrages. Clément d'Alexandrie en fait mention, Stromat. Liv. I, pag. 402, ainſi que Denis d'Halicarnaſſe.

ſans

ſans vouloir l'aſſujettir aux hypotheſes d'Ecrivains qui ſont venus pluſieurs ſiecles après lui. M. Sévin s'appuie principalement ſur Eratoſthenes & Apollodore, qui ont ſuivi une route bien différente de celle de notre Hiſtorien. Par exemple, ils ne comptent que (*a*) 704 ans entre la priſe de Troie & le paſſage de Xerxès en Grece ; Hérodote en met 790. Le calcul de ce dernier paroît beaucoup plus juſte ; mais les bornes d'une (*b*) note ne me permettent pas d'en rapporter les preuves. D'ailleurs, cet Auteur étant plus près des événemens, a dû être mieux inſtruit.

Gygès (*c*) commença à régner l'an 715 avant l'ere Chrétienne. La Maiſon des Héraclides ayant occupé le Trône pendant 505 ans, Agron, le premier Roi de cette famille, a dû commencer ſon regne l'an 1220, & ſuivant (*d*) Euphorion, l'an 1213 ; ce qui ne s'éloigne pas beaucoup du calcul d'Hérodote, car cet Auteur prétend que Gygès régna en la dix-huitieme olympiade, qui eſt de l'an 708 avant notre ere. Si vous ajoutez 505, vous aurez 1213. Ajoutez maintenant à ce nombre, 133 ans pour les quatre générations, en remontant d'Agron à Hercules, vous aurez

---

(*a*) Apollodore (Diodor. Sicul. Lib. I. §. V, pag. 9.) compte 80 ans entre la fin de la guerre de Troie & le retour des Héraclides dans le Péloponneſe, & 28 depuis le retour des Héraclides juſqu'à la premiere olympiade. Xerxès paſſa en Grece, au rapport d'Hérodote (Liv. VIII, §. LI) ſous l'Archontat de Calliades, qui tombe la quatrieme année de la ſoixante quatorzieme olympiade ; ce qui fait 296 ans. Ces trois nombres réunis font la ſomme de 704 ans.

(*b*) On peut conſulter la ſavante Diſſertation de M Fréret, Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. V, Mém. page 286.

(*c*) J'ai diſcuté cela dans le Supplément à la Philoſophie de l'Hiſtoire, page 72 & ſuivantes, de la premiere édition ; & page 80 & ſuivantes, de la ſeconde. Cependant après de mûres réflexions, j'ai cru devoir avancer le regne de Gygès de quatre ans. Cet Ouvrage ne me permet pas d'expoſer mes raiſons ; je le ferai ailleurs.

(*d*) Clem. Alexandr. Strom. Lib. I, tom. I, pag. 389.

1346. Or, nous avons prouvé dans notre Eſſai de Chronologie, que ce héros étoit né vers l'an 1384 avant l'ere vulgaire ; donc, s'il y a une erreur, elle ne peut être dans le nombre de 505, comme le penſoit M. l'Abbé Sévin. Cette erreur doit ſe rencontrer dans le nombre des générations. J'ai ſubſtitué par cette raiſon quinze générations aux vingt-deux qui ſe trouvent dans le texte. Voyez ſur ce changement qui m'a paru néceſſaire, mon Eſſai ſur la Chronologie d'Hérodote, chap. VII, des Rois de Lydie, page 313 & ſuivantes.

(26) §. VIII. *Il me ſemble*, &c. Denys d'Halicarnaſſe (*a*) cite le reſte de ce paragraphe avec le ſuivant, pour prouver que l'arrangement des mots donne plus de grace au diſcours que le choix même des expreſſions, & de crainte qu'on ne s'imagine que le Dialecte Ionien contribue à cet agrément, il lui ſubſtitue par-tout le langage Attique.

(27) §. VIII. *Les diſcours*, &c. Il a dans le grec : *les oreilles ſont moins crédules que les yeux*. Denys d'Halicarnaſſe remarque (*b*) qu'Hérodote, en introduiſant ici un Barbare, s'eſt ſervi d'une expreſſion figurée propre aux Barbares, lorſqu'il attribue aux oreilles & aux yeux ce qui convient aux diſcours & à la vue des objets.

> Segnius irritant animos demiſſa per aurem,
> Quam quæ ſunt oculis ſubjecta fidelibus.
>
> *HORAT. Ars Poetic.* 180.

Polybe eſt auſſi d'accord avec notre Hiſtorien, lorſqu'il avance que la nature (*c*) nous ayant pourvus de deux inſtrumens, s'il oſe ainſi parler, de nos connoiſſances, l'ouïe & la vue, le dernier eſt beaucoup plus ſûr, ſelon Héraclite;

(*a*) Dionyſii Halicarnaſſ. de compoſitione Verborum, pag. 3, lin. 36, pag. 5, lin. 37, & pag. 6.

(*b*) Id. Ars Rhetorica, cap. XI, §. IV, pag. 117.

(*c*) Polyb. Excerpta e Libro XII, §. XV.

car les yeux ſont des témoins plus exacts que les oreilles. Cela eſt vrai en beaucoup d'occaſions ; mais Théophraſte a ſagement obſervé, au rapport de (*a*) Plutarque, que de tous les ſens, l'ouïe étoit le plus propre à exciter les paſſions.

(28) §. VIII. *Une femme dépoſe ſa pudeur avec ſes vêtemens.* Maxime vraie, que Plutarque, qui a pris à tâche de critiquer Hérodote, ne craint point de blâmer. » Héro-» dote a tort, dit-il (*b*), en ſoutenant qu'une femme qui » quitte ſes habits, met bas toute pudeur ; la pudeur au » contraire tient lieu d'habit à une femme chaſte ».

La maxime d'Hérodote, toute générale qu'elle paroît, ne peut ſe rapporter qu'à ce qui précéde, & par conſéquent elle eſt vraie. Cette maxime eſt fauſſe dans Plutarque, parce que cet Auteur l'applique à une femme à l'égard de ſon mari. Il dit très-bien : » Une perſonne chaſte ſe » revêt au-lieu d'habits, de ſa pudeur ; & le reſpect que » le mari & la femme ont réciproquement l'un pour » l'autre, eſt la plus grande marque de leur amour mutuel. » (*c*) Ἡ σώφρων ἀντενδύεται τὴν αἰδῶ, ᾗ τῷ μάλιστα φιλεῖν, » τῷ μάλιστα αἰδεῖσθαι συμβόλῳ χρῶνται πρὸς ἀλλήλους ». C'eſt ainſi qu'il faut lire, & non τῷ μάλιστα φιλεῖν, τὸ μάλιστα &c. comme il y a dans toutes les éditions ; ce qui ne fait aucun ſens. Il m'a paru que feu M. Reiske liſoit ainſi. Voyez ſon Plutarque, tome VI, page 527, note 17.

Quoi qu'il en ſoit de cette maxime, Ennius me paroît bien ſage, lorſqu'en parlant des hommes, il dit :

Flagiti principium eſt nudare inter civis corpora.

ENNII Fragm. pag. 300.

(*a*) Plutarch. de Auditione, tom. II, pag. 37 & 38.
(*b*) Præcepta Conjugalia, tom. II, pag. 139. C.
(*c*) Id. ibid. C.

Timée (*a*) raconte que les Tyrrhéniens se faisoient servir par des femmes nues, & Théopompe (*b*) ajoute que dans cette nation il n'étoit point honteux aux femmes de paroître en cet état parmi les hommes.

(29) §. X. *Elle ne douta point que son mari ne fût l'auteur.* Il y a dans le grec : *μαθοῦσα τὸ πoιηθὲν ἐκ τοῦ ἀνδρὸς ; ayant appris ce qui avoit été fait par son mari.* Valla avoit traduit : *hæc ut didicit à viro quid actum esset.* L'Abbé Sévin n'a pas saisi le véritable sens de l'interprétation de Valla, qui est amphibologique. » La Reine, » dit-il (*c*), ayant appris de la bouche de son mari ce » qui venoit d'arriver ».

Ce sens est insoutenable. Il est évident, par le récit d'Hérodote, que Gygès & Candaules vouloient tenir la chose secrette. Il n'est donc pas vraisemblable que la Reine l'eût apprise de la bouche de son mari. D'ailleurs Hérodote venoit de dire que cette Princesse apperçut Gygès dans le moment qu'il sortoit de la chambre. Elle avoit donc vu & appris par elle même, & non par un autre, ce qu'avoient fait Gygès & Candaules.

On trouve dans Hérodote & ailleurs plusieurs exemples de la prépositon ἐκ (pour *à* ou *ab*) après un verbe passif. Je me borne à ces trois-ci : τὰ (*d*) γενόμενα ἐξ ἀνθρώπων, *quæ facta sunt ab hominibus.* Τὰ (*e*) ἐκ τοῦ πατρὸς προσταχθέντα ; *ce qui lui avoit été ordonné par son pere.* Δεινῶς γὰρ (*f*) ἐκ γυναικὸς ὄιχεται σφαγείς ; *il est péri misérablement égorgé par une femme.*

(*a*) Athen. Deipnosoph. Lib. XII, cap. III, pag. 517. D.

(*b*) Id. ibid. E.

(*c*) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. V, Mém. pag. 255.

(*d*) Herodot. Lib. I, Præfat.

(*e*) Id. Lib. II, §. CXXI.

(*f*) Euripid. Iphig. in Tauris, vers. 552.

(29*) §. X. *Elle ne fit pas ſemblant.* Οὔτε ἔδοξε μαθέειν. Δοκεῖν ſignifie faire ſemblant, *ſimulare.* Voyez la note de M. Valckenaer ſur le vers 462 de l'Hippolyte d'Euripides, page 217.

(30) §. X. *Chez preſque toutes les autres nations Barbares.* Platon (*a*) nous apprend qu'il n'y avoit pas bien long-tems que les Grecs regardoient comme honteux & ridicule à un homme de ſe laiſſer voir nud, ce qui ſubſiſte encore maintenant, ajoute-t-il, parmi la plupart des Barbares.

(31) §. XI. *La Reine.* » La femme de Candaules, » dont Hérodote tait le nom, s'appelloit Nyſſia, ſelon (*b*) » Héphæſtion. On prétend qu'elle avoit une double pru- » nelle, & que, par le moyen d'une pierre de dragon, » ſa vue étoit très-perçante, en ſorte qu'elle apperçut » Gygès dans le tems (*c*) qu'il ſortoit. Quelques-uns diſent » qu'elle s'appelloit Tudous, quelques autres Clytia, & » Abas la nomme Abro. Ils racontent qu'Hérodote cacha » ſon nom, parce que Pléſirrhous, qu'il aimoit, étoit » amoureux d'une perſonne d'Halicarnaſſe de ce nom. Ce » jeune homme, déſeſpéré de n'avoir pu toucher ſa maî- » treſſe, ſe pendit. Hérodote regarda le nom de Nyſſia » comme un nom odieux, & s'abſtint par cette raiſon » de le prononcer ».

(*a*) Plato Politic Lib. V, tom. II, pag. 452. C.

(*b*) Photii Biblioth. pag. 484. lin. 30 & ſeq.

(*c*) Je retranche avec Henri Etienne, εἰς ζήτησιν, qui ne fait qu'embrouiller le ſens, & je fais accorder διὰ τῶν θυρῶν avec ἐξιόντα & non avec ἀισθάνεσθαι, commme le fait le Traducteur latin, qui fait dire à ſon Auteur, que Nyſſia avoit la vue ſi perçante, qu'elle vit Gygès à travers la porte; abſurdité qu'il eſt inutile d'imputer, à ce qu'il me ſemble, à un Auteur qui n'en a que trop à ſe reprocher.

(32) §. XII. *Gygès avance ſans* &c. Les ſentimens ſont partagés ſur Gygès & ſur la maniere dont il tua Candaules. Platon (*a*) en fait un Berger du Roi de Lydie, qui ſe mit en poſſeſſion d'un anneau qu'il trouva au doigt d'un homme mort & enfermé dans les flancs d'un cheval de bronze. Ce Berger s'étant apperçu de la propriété qu'avoit cet anneau de rendre inviſible, lorſque le chaton ſe trouvoit dans le dedans de la main, il ſe fit députer par les Bergers, ſéduiſit la Reine, & aſſaſſina Candaules. Xénophon dit (*b*) qu'il étoit Eſclave. Cela ne détruit point le ſentiment de Platon ; les Anciens ne ſe ſervant que d'Eſclaves. Plutarque prétend que Gygès (*c*) prit les armes contre Candaules, & qu'avec un ſecours de Mylaſiens conduits par Arſélis, il défit ce Prince, qui demeura ſur le champ de bataille.

Le ſentiment d'Hérodote paroît préférable aux autres. Né dans une ville voiſine de la Lydie, il étoit plus à portée que perſonne de s'inſtruire des faits qui concernoient ce royaume. Voyez les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, vol. V, Mém. pag. 254, *&c.*

(33) §. XII. *Archiloque de Paros*, &c. Hérodote n'appuie jamais ſon récit du témoignage de pareils Ecrivains. Ce paſſage peut d'ailleurs ſe retrancher ſans que la narration en ſouffre ; elle en devient au contraire plus coulante. Ces raiſons ont fait ſoupçonner à M. Weſſeling qu'il avoit été ajouté par quelque Copiſte. Mais quand même ce paſſage ſeroit d'Hérodote, Scaliger n'en auroit pas moins tort de prêter gratuitement à cet Hiſtorien un

---

(*a*) Plato de Republicâ, tom. II, Lib. II, pag. 359 & 360.

(*b*) Le premier de mes ancêtres qui régna, dit Créſus, devint Roi & *libre* en même tems. Xenoph. Cyri Inſtitut. Lib. VII, cap. II, §. VII, pag. 419.

(*c*) Plutarch. Quæſt. Græc. pag. 302. A.

raiſonnement qu'il n'a point fait. » La raiſon (*a*), dit-il, » qu'apporte Hérodote eſt futile. Parce qu'un Auteur fait » mention de tel ou tel Roi, il ne s'enſuit pas qu'il ſoit » contemporain de ce Roi. Homere parle de la guerre de » Troie, mais il ne vivoit pas du tems de cette guerre &c. ». Hérodote ne prouve point qu'Archiloque fût contemporain de Gygès, parce que ce Poëte a parlé de ce Prince dans ſes Iambes ; mais il affirme ce fait, & il ajoute qu'Archiloque a fait mention de Gygès dans ſes Trimetres.

Tatien (*b*) place Archiloque vers la vingt-troiſieme olympiade, dans le tems que Gygès régnoit en Lydie, cinq cens ans après la deſtruction de Troie, parce qu'il ſuppoſoit avec Eratoſthenes & Apollodore, que cette ville avoit été détruite 1184 ans avant notre ere. Clément d'Alexandrie aſſure (*c*) qu'il fleuriſſoit après la vingtieme olympiade, ce qui s'accorde aſſez bien avec le témoignage de Tatien. Cicéron rapporte (*d*) qu'il vivoit dans le tems que Romulus régnoit à Rome. Suivant cette autorité, on doit le reculer à la quinzieme olympiade. Ce ſentiment eſt confirmé par l'époque de l'envoi de la colonie Pariene à Thaſos. Archiloque étoit à la tête de cette colonie, comme le dit Œnomaus (*e*), ou du moins il fut du nombre des colons que la pauvreté engagea à paſſer (*f*) dans cette iſle. Ce fut lui qui expliqua aux Pariens le ſens de l'oracle rendu

---

(*a*) Animadverſ. ad Euſebii Chronic. pag. 57 & 58.

(*b*) Tatian. Orat. adverſus Græcos, pag. 109.

(*c*) Clement. Alexandr. Stromat. pag. 398. Voyez ſur cet endroit la note de Potter. Mais on pourroit lui répondre qu'Archiloque accompagna encore jeune ſon pere Téléſiclès, & qu'il y a grande apparence, par la réputation qu'il ſe fit, qu'il ſurvécut bien des années à la fondation de Thaſos.

(*d*) Cic. Tuſcul. Quæſt. Lib. I, §. I.

(*e*) Euſebii Præparat. Evangel. Lib. VI, cap. VII, pag. 256,

(*f*) Æliani Hiſt. Var. Lib. X, cap. XIII, tom. II, pag. 663.

à ſon pere (*a*) Téléſiclès. Etienne de Byzance rapporte cet oracle au mot (*b*) Θάσσος. Il peut très-bien ſe faire qu'il ne fût point alors connu, & qu'il n'acquît de la célébrité que la premiere année de la vingt-deuxieme olympiade, 692 ans avant notre ere, qui eſt un terme moyen entre les dates rapportées par Clément d'Alexandrie & Tatien. Cette iſle avoit d'abord été peuplée vers l'an 1550 avant l'ere vulgaire, par une colonie de Phéniciens, ſous la conduite de (*c*) Thaſus, fils d'Agénor (*d*), & frere de Cadmus, qui lui donna ſon nom, cinq générations (*e*) avant la naiſſance d'Hercules. S'étant enſuite dépeuplée, les Pariens y envoyerent une colonie (*f*) dans la quinzieme olympiade. Ceux qui voudront s'inſtruire plus particuliérement d'Archiloque, n'ont qu'à conſulter la Bibliotheque Grecque de Fabricius, tom. I, pag. 547 & 548.

Ses poëſies (*g*) parurent aux Lacédémoniens ſi dangereuſes pour les mœurs, qu'ils les proſcrivirent de leur ville, & les

---

(*a*) Euſeb. Præparat. Evang. Lib. VI, cap. VII, pag. 256.

(*b*) Œnomaus dit en termes très-exprès (loco laudato) qu'Archiloque étoit fils de Téléſiclès. Suivant Etienne de Byzance, Téléſiclès étoit au contraire fils d'Archiloque, mais il y a grande apparence que le texte eſt altéré, & qu'il faut lire: λῆλον ἐκ τῆς χρησμῆς, τοῦ λοθέντος τῷ πατρὶ τῆς Αρχιλόχης, au-lieu de τῷ τῆς Αρχιλόχης. Le mot πατρὶ aura été oublié par les Copiſtes, ou il doit être ſous-entendu. Pinédo, qui a donné une édition de cet Auteur dont je me ſers, bien loin de corriger cette faute, traduit: *patet ex oraculo reddito Archilochi filio*. Cela a fait croire à Potter, que Téléſiclès étoit réellement fils d'Archiloque; voyez les notes de ce ſavant Archevêque ſur Clément d'Alexandrie, tom. I, pag. 398.

(*c*) Herodot. Lib. II, §. XLIV, Lib. VI, §. XLVII.

(*d*) Pauſan. Eliacor. prior. ſive Lib. V, cap. XXV, pag. 445. Conon. Narrat. XXXVII apud Photium, Cod. CLXXXVI, pag. 444 & 445.

(*e*) Herodot. Lib. II, §. XLIV

(*f*) Clemens Alexandr. Stromat. Lib. I, tom. I, pag. 398.

(*g*) Valerius Maxim. Lib. VI, cap. III, Extern. I, pag. 561.

vers qu'il compoſa ſur la perte de ſon bouclier le firent chaſſer de Sparte. Les voici, non tels qu'ils ſe trouvent dans Ariſtophanes, Strabon, Plutarque & Sextus Empiricus, mais tels que les a fait imprimer M. Brunck dans ſes (*a*) Analectes :

Ἀσπίδι μὲν Σαΐων τις ἀγάλλεται, ἣν παρὰ θάμνῳ
Ἔντος ἀμώμητον κάλλιπον οὐκ ἐθέλων.
Αὐτὸς δ' ἐξέφυγον θανάτου τέλος. Ἀσπὶς ἐκείνη
Ἐρρέτω· ἐξαῦθις κτήσομαι οὐ κακίω.

» Un Saïen ſe glorifie de l'irréprochable bouclier que je » laiſſai malgré moi près d'un buiſſon ; mais j'échappai à » la mort. Serviteur à ce bouclier ; j'en acquerrai dans la » ſuite un autre qui ne ſera pas moins bon ».

Les Poëtes ne paſſent pas pour braves : on ſait le mot d'Horace, *relictâ non bene parmulâ ;* mais Horace fut plus ſage qu'Archiloque : il n'alla plus à la guerre, au-lieu qu'Archiloque y retourna, & qu'il fut tué dans un combat. On avoit tant d'eſtime pour ſes talens, que la Pythie (*b*) ne permit point à Calandès, ſurnommé Corax, (Corbeau) qui l'avoit tué, d'entrer dans le temple, qu'il n'eût appaiſé les mânes de ce Poëte.

On peut voir auſſi ce que j'ai dit de lui, Livre V, §. XCV, note 230.

On ne trouve nulle part ce qui nous reſte de ce Poëte, recueilli avec autant de ſoin que dans les Analectes de M. Brunck, ouvrage qui fait honneur à la France, &

(*a*) Analecta veterum Poetarum Græcorum, tom. I, pag. 40. III. tom. III, pag. 6, Lection. & Emendation.

(*b*) Plutarch. de Serâ Numinis Vindictâ, pag. 560. E. Ariſtid. pag. 156. lin. penult. Dio Chryſoſtomus, Orat. XXXIII, pag. 397. C. Suidas, voc Ἀρχίλοχος.

auquel ont préſidé la connoiſſance la plus intime de la Langue Grecque, le goût le plus exquis, & la critique la plus fine & la plus judicieuſe.

(34) § XIV. *Une très-grande partie.* Valla & Henri Etienne n'ont point entendu ce paſſage. Du Ryer ſuit perpétuellement la verſion de Valla. Ὅσα doit ſe joindre avec πλεῖσα; cette façon de parler eſt très-commune parmi les Grecs. Ils diſent πλεῖσον ὅσον, ἀμήχανον ὅσον, ἀμύθητον ὅσον, θαυμαστὸν ὅσον, &c. Les Latins les ont imité. Cicéron, (*a*) *Sales in dicendo* mirum quantum *valent.* Ammien Marcellin en parlant des Hyrcaniens (*b*) : *veſcuntur venatibus, quorum varietate* immane quantum *exuberant.* Voyez la note de Gronovius, & les Idiotiſmes du P. Vigier, chap. III, ſect. VII. Il pourroit ſe faire cependant que la conſtruction fût : ἀλλ' ὅσα μέν ἐστιν ἀναθήματα ἀργύρεα ἐν Δελφοῖς, τούτων τὰ πλεῖστα ἐστὶν οἱ ; » la plus grande partie des dons en » argent, qui ſont à Delphes, viennent de Gygès ».

(35) §. XIV. *Du poids de trente talens.* Hérodote étoit ami des Athéniens. Il emploie toujours, ou preſque toujours dans ſon Hiſtoire, les poids communs & les meſures communes de la Grece, & particuliérement de l'Attique. Le talent Attique étoit, à quelques grains près, du poids de cinquante-deux livres de Paris, avec ſix onces & deux gros de plus, ſelon M. de la Barre dans ſon Traité des Meſures, chap. VII. Les crateres que Gygès conſacra dans le temple d'Apollon à Delphes, peſoient donc trois mille cent quarante-trois à quarante-quatre marcs d'or.

BELLANGER.

Gygès (*c*), Alyattes & Créſus tiroient leurs richeſſes de certaines mines de Lydie, qui étoient entre l'Atarnée &

(*a*) Cicer. Orat. §. XXVI.
(*b*) Ammian. Marcellin. Lib. XXIII, cap. VI, pag. 295.
(*c*) Strab. Lib. XIV, pag. 999. A.

Pergame. Les richeſſes de Gygès avoient paſſé en proverbe, témoin ce vers d'Archiloque (*a*) :

Οὐ μοι τὰ Γύγεω τοῦ πολυχρύσου μέλει.

» Les richeſſes de Gygès ne me touchent pas ».

Celles de Créſus les effacerent, & dans la ſuite on ne parla plus gueres que de celles de ce Prince :

Divitis audita eſt cui non opulentia Crœſi.

Ovid. Epiſt. ex Ponto, Lib. IV, Epiſt. III. verſ. 37.

(36) §. XIV. *Mais à Cypſélus, fils d'Eétion.* Cypſélus, fils d'Eétion, eſt le fondateur de la derniere Dynaſtie des Rois de Corinthe ; j'en parle plus bas, Livre V, §. XCII, note 209 & ſuivantes.

Hérodote dit ici que les crateres d'or que Gygès envoya à Delphes, étoient dans le tréſor des Corinthiens, quoiqu'à dire vrai, ce tréſor ne fût point à la République de Corinthe, mais à Cypſélus, fils d'Eétion.

Il y avoit dans le temple de Delphes des eſpeces de chapelles qui appartenoient à différentes villes, à des Rois, ou même à de riches Particuliers. Les offrandes qu'ils faiſoient au Dieu ſe dépoſoient dans ces chapelles. On voit alors ce que c'eſt que ce tréſor des Corinthiens & de Cypſélus. Ce que dit Plutarque (*b*) de la maiſon que ce Prince fit bâtir à Delphes, doit s'entendre de cette chapelle. Le même Auteur en parle encore plus (*c*) bas. On trouve mille exemples pareils dans les Anciens. Je me contente de celui-ci : τὸ (*d*) τοῦ Ἀπόλλωνος ἀνάθημα ποιη-

---

(*a*) Analecta veter. Poetarum Græcor. tom. I, pag. 42, &c. X.

(*b*) Plutarch. ſeptem Sapient. Conviv. pag. 164. A.

(*c*) Id. de Pythiæ Oraculis, pag. 400. D.

(*d*) Xenoph. de Cyri Expedit. Lib. V, pag. 373. Oxonii 1735. in-4°.

σάμενος ἀνατίθησιν εἰς τὸν ἐν Δελφοῖς τῶν Αθηναίων θησαυρὸν, καὶ ἐπέγραψε τὸ ἑαυτῦ ὄνομα. » Ayant fait un don à Apollon, » il l'offrit au Dieu, le plaça dans le tréſor que les Athé- » niens ont à Delphes, & y mit ſon nom ».

Je n'ignore point que M. Hutchinſon penſe, avec quelques Savans qu'il cite dans ſa note ſur ce paſſage, que les Grecs, de même que les Romains, mettoient leurs tréſors dans les temples; mais quand cela ſeroit auſſi certain des premiers qu'il l'eſt des derniers, il eſt hors de doute qu'ils ne le plaçoient point dans le temple de Delphes. Les Athéniens avoient le leur dans leur citadelle, auſſi-bien que le tribut qu'ils tiroient des Grecs pour la défenſe du pays contre les Perſes. Cet argent étoit auparavant en dépôt à Délos; mais les Athéniens le firent dans la ſuite tranſporter à Athenes.

(38) §, XIV. *Après Midas, fils de Gordius.* Il y a eu en Phrygie pluſieurs Rois du nom de Midas & de Gordius. Dodwell (*a*) l'avoit ſoupçonné, mais feu M. le Préſident Bouhier (*b*) l'a prouvé. Le Midas dont il eſt ici queſtion, pourroit bien être celui qu'Euſebe aſſure avoir commencé à régner en Phrygie la quatrieme année de la dixieme olympiade; ce qui reviendroit à l'an 3977 de la période Juliene, 737 ans avant notre ere.

(38) §. XIV. *Fils de Gordius.* Τὸν Γορδίεω. Ce génitif vient de Γορδίας, ioniquement Γορδίης, de même qu'Ἀτρείδης fait au génitif ionien Ἀτρείδεω. Le génitif commun Γορδίου peut venir auſſi du nominatif Γορδίας. Il faudroit dire en françois Gordias, mais Gordius a prévalu.

(39) *Le premier des Barbares.* Notre Hiſtorien ne dit pas le premier abſolument, mais le premier des Barbares

(*a*) Dodwell de Cyclis in addend. pag. 909.
(*b*) Recherches ſur Hérodote, pag. 78, &c.

depuis Midas. M. de (*a*) Valois & M. l'Abbé (*b*) Anſelme, n'ont donc pas ſaiſi le ſens d'Hérodote, lorſqu'ils ont dit ſans reſtriction, que Gygès fut *le premier* qui fit à ce temple des offrandes de vaſes d'or & d'argent.

(40) §. XIV. *Smyrne.* Doſithée (*c*) raconte, au troiſieme Livre de ſon Hiſtoire de Lydie, que les habitans de Sardes étant en guerre avec les Smyrnéens, firent le ſiége de Smyrne, & déclarerent qu'ils ne le leveroient point que les Smyrnéens ne leur euſſent abandonné leurs femmes. Ils étoient ſur le point de ſouſcrire par néceſſité à cette demande, lorſqu'une Eſclave, d'une figure agréable, dit à ſon maître qu'il falloit habiller proprement les femmes eſclaves, & les envoyer aux aſſiégeans en la place de leurs maîtreſſes. L'avis fut ſuivi. Les Sardiens ſe fatiguerent tant avec ces Eſclaves, que les Smyrnéens les firent priſonniers. En mémoire de cet événement, on célébroit encore du tems de Plutarque, une fête à Smyrne, qu'on appelloit *Eleutheria*, ou la fête de la Liberté. En ce jour les Eſclaves étoient vêtues comme les femmes libres.

Si ce fait eſt vrai, il arriva probablement dans la guerre que Gygès fit aux Smyrnéens. On ne peut pas le rapporter à celle que leur fit Alyattes; ce Prince ayant pris Smyrne ſelon Hérodote, ci-deſſous §. XVI, au-lieu que, ſuivant Plutarque, ce furent les Smyrnéens qui prirent ceux de Sardes.

Mimnermus avoit fait (*d*) des vers élégiaques ſur la bataille des Smyrnéens contre Gygès; le ſort nous les a enviés.

(*a*) Mémoires de l'Académie des Inſcriptions, tome III, Hiſt. page 75.

(*b*) Ibid. tom. VI, pag. 6.

(*c*) Plutarch. Parallel. pag. 312. E. F. pag. 313. A.

(*d*) Pauſan. Bœot. ſive Lib. IX, cap. XXIX, pag. 766.

(41) §. XV. *Prirent Sardes, excepté la citadelle.* Suivant Strabon (*a*), l'expédition des Cimmériens en Asie est fort antérieure à ce que nous en dit Hérodote ; mais je crois qu'il s'agit de deux invasions très-différentes. J'en ai parlé plus haut, §. VI, note 19. Le même Strabon (*b*) appuie ailleurs le fait rapporté par Hérodote, & qu'il a tiré d'Archiloque & de (*c*) Callinus. Ces Poëtes étant contemporains de Gygès ont pu voir dans un âge avancé la seconde expédition des Cimmériens.

Lygdamis, qui étoit à leur tête (*d*), poussa jusqu'en Lydie & en Ionie. Il prit la ville de Sardes, & périt en Cilicie. Il menaça (*e*) dans sa fureur, de brûler le temple d'Ephese, & même, si l'on en croit Hésychius, (*f*) il effectua ses menaces.

(42) §. XVI. *Et à Cyaxares.* Cela s'accorde parfaitement. Phraortes, pere de Cyaxares, régnoit en Médie, dans le tems qu'Ardys, grand-pere d'Alyattes, étoit sur le trône de Sardes.

(43) §. XVI. *Colonie de Colophon.* Les habitans (*g*) de Colophon envoyerent une colonie à Smyrne, après en avoir chassé les Eoliens. Paulmier de Grentemesnil est peut-être le premier qui ait entendu ce passage. Voici comme il s'explique : *intellexit* (*h*), *credo*, *Herodotus*, *Colophonem fuisse Smyrnæ metropolim, & urbem ipsam pro incolis posuit synecdochice.*

(*a*) Strab. Geograph Lib I, pag. 12, B. Lib. III, pag. 222, C.

(*b*) Id. Lib. XIV, pag. 958, C. D pag. 959. A.

(*c*) Clement. Alexandr. Stromat. Lib. I, pag. 398, Conf. Not. Potteri.

(*d*) Strab. Lib. I, pag. 106, B

(*e*) Callimach. Hymn. in Dian. vers. 251.

(*f*) Hesych. voc. Λύγδαμις, tom. II, pag. 502.

(*g*) Herodot. Lib. I, §. CL, Pausan. Lib. VII, cap. V, pag. 532.

(*h*) Exercitation. in optimos Auctores Græcos, pag. 3.

(44) §. XVI. *Qu'il fut contraint d'abandonner.* Il y a dans le grec : *de devant laquelle il ſe retira, non comme il le vouloit, mais après avoir reçu un échec conſidérable.* Telle eſt la maniere dont les Grecs s'expriment pour adoucir en quelque ſorte ce qu'il peut y avoir de trop dur dans un récit. Le chœur, dans l'Andromaque d'Euripides, s'adreſſant à Pélée, à qui l'on amenoit le corps mort de ſon petit-fils, lui dit (*a*) : » infortuné vieillard, vous » recevez dans votre palais le fils d'Achilles, *non comme* » *vous le voulez* ».

(45) §. XVII. *Au ſon du chalumeau.* Ὑπὸ σύριγγων. C'eſt ainſi que parlent les Grecs. Ils mettent la prépoſition ὑπὸ avec les inſtrumens de muſique pour μετὰ. Sur ces mots du vers 3 de la quatrieme Olympique de Pindare, ὑπὸ ποικιλοφόρμιγγος ἀοιδᾶς, le Scholiaſte dit : τῇ ὑπὸ, ἀντι τῆς μετὰ κέχρηται, ἰν' ᾖ, μετὰ ποικιλοφορμίγγων ᾠδῶν. Héſychius, ὑπ' αὐλῷ, μετ' αὐλῷ. Proclus *in Chreſtomathiâ*, *pag.* 9, ὑπόρχημα δὲ, τὸ μετ' ὀρχήσεως ᾀδόμενον μέλος ἐλέγετο. Καὶ γὰρ οἱ παλαιοὶ τὴν ὑπὸ ἀντὶ τῆς μετὰ πολλάκις ἐλάμβανον. » Ὑπόρχημα eſt une chanſon accompagnée de » danſes ; car les Anciens prenoient ſouvent la prépoſition » ὑπό pour μετὰ ». (*b*) Μέλπετε τὸν Διόνυσον βαρυβρόμων ὑπὸ τυμπάνων ; *célébrez Bacchus au ſon du tambour bruyant.*

(46) §. XVII. *Et des flûtes maſculines & féminines.* Aulugelle dit (*c*) qu'Alyattes, au rapport d'Hérodote, avoit dans ſon armée des femmes qui jouoient de la flûte. *Halyattes autem Rex terræ Lydiæ, more atque luxu barbarico præditus, quum bellum Mileſiis faceret, ut Herodotus in hiſtoriis tradit, concinentes fiſtulatores & fidicines,*

(*a*) Euripid. Andromach. verſ. 1168.

(*b*) Euripid. Bacch. 155.

(*c*) A. Gell. Noct. Attic. Lib. I, cap. XI, tom. I, pag. 88.

atque feminas etiam tibicinas, *in exercitu atque in procinctu habuit, lascivientium delicias conviviorum.* Hérodote ne dit pas qu'il y ait eu à l'armée d'Alyattes des femmes qui jouassent de la flûte, il parle seulement de flûtes masculines & féminines. Je crois que notre Auteur entend par cette expression les flûtes égales & inégales dont il est fait mention dans les Didascalies des comédies de Térence, ou bien les flûtes Lydienes dont le son étoit grave, & les Phrygienes, qui avoient le son aigu. Voyez la note de madame Dacier sur le titre de l'Andriene de Térence.

(47) §. XIX. *De Minerve surnommée Assésiene.* Asséses (*a*) étoit une petite ville de la dépendance de Milet. Minerve y avoit un temple, & de-là elle avoit pris le nom de Minerve Assésiene. On disoit alors Minerve d'Asséses, comme on dit aujourd'hui Notre-Dame de Lorette, &c.

(48) §. XX. *Afin qu'instruit d'avance.* Ὅκως ἄν τι προειδὼς πρὸς τὸ παρεὸν βουλεύηται. Cela me paroît avoir été mal rendu par l'Interprete latin : *ut aliquid prospiciendo sibi consuleret in præsens.* Προειδὼς signifie, étant instruit d'avance, *præmonitus, præscius.* Τι n'est pas régi par προειδὼς, mais par Βουλεύηται. Χρηστήριον est sous-entendu avec προειδὼς. Voyez les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tome XXIII, Hist. page 111.

(49) §. XX. *Aux conjonctures.* Après ces mots, il y a dans le grec : *c'est ainsi que les Milésiens racontent cette histoire.* Ceci est une répétition, après avoir dit un peu plus haut : *mais les Milésiens ajoutent que* &c. D'ailleurs cette phrase, si familiere à notre Historien, n'apprenant rien de nouveau, & rendant en françois le style diffus & languissant, j'ai cru devoir la supprimer, & je me flatte que les admirateurs d'Hérodote ne m'en sauront pas mauvais gré.

(*a*) Steph. Byzant. voc. Ἄσσησός.

(50) §. XXI. *Pendant que le Héraut étoit en chemin.* Il y a dans le grec, ἀπόστολος ; ce mot signifie un vaisseau propre à transporter des voyageurs, des marchandises &c. On y joint communément ναῦς, ou πλοῖον en mettant ἀπόστολον ; ou bien l'on sous-entend l'un ou l'autre ; car ἀπόστολος en ce sens est toujours adjectif. L'Auteur de la vie d'Homere attribuée à Hérodote, l'a employé de même, page 562 de l'édition de Gronovius, & 753 de celle de M. Wesseling ; mais il signifie plus communément une expédition maritime, une flotte, comme dans ce passage de (*a*) Plutarque : Οἱ σύμμαχοι καὶ οἱ νησιῶται τοὺς Αθήνηθεν ἀποστόλους.....πολεμίους νομίζοντες ; » les alliés & les insulaires regardant comme ennemies les flottes d'Athenes ». Cela a engagé Gronovius à faire aller par mer le Héraut à Milet, quoiqu'il fût bien simple de l'y envoyer par terre. Ce qui appuie le sentiment que j'ai embrassé, & qui est aussi celui (*b*) de M. Wesseling, c'est que ce mot signifie aussi quelqu'un (*c*) qu'on envoie quelque part avec des ordres. Στόλος se dit d'une troupe de gens qui vont par terre ou par mer exécuter une entreprise : Στόλος (*d*) δέ ἐστιν ἐπὶ πρᾶξιν τινὰ πορευόμενον πλῆθος, εἴτε, ἐπὶ νεῶν, εἴτε καὶ πεζῇ. Comme il est inutile d'accumuler les exemples dans une chose aussi claire, je me contente de ces deux-ci : ἐλέγετο (*e*) δὲ ὁ στόλος εἶναι εἰς Πεισίδας ; *on disoit que l'expédition regardoit les Pisidiens.* Χρόνῳ (*f*) δ' ἔβα Πυθίαις ἀποστολαῖσιν Οἰδίπους ὁ τλάμων ; *enfin le malheureux*

(*a*) Plutarch. in Phocion. pag. 746. F.

(*b*) C'étoit aussi celui de M. Bellanger.

(*c*) Timæi Lexic. Vocum Platonicarum, voc. Ἀπόστολα.

(*d*) Scholiast. Apollonii Rhod. ad Lib. I, vers. 704, pag. 116, in aversâ parte, lin. 27.

(*e*) Xenoph. Ἀνάβ. Lib. III, cap. I, §. VII, pag. 132.

(*f*) Euripid. Phœniss. vers. 1072.

Œdipe eſt arrivé par l'ordre (par l'envoi) d'Apollon Pythius. Remarquez auſſi qu'Hérodote ſe ſert en cent occaſions du verbe ἀποστέλλω, pour des voyages de terre. Voyez entr'autres, Liv. I, §. CCVIII ; Liv. III, §. XXVI, CXXXV ; Liv. IV, §. CCIII ; Liv. IX, §. L. D'ailleurs, qui eſt-ce qui ignore qu'on donna le nom d'ἀπόστολος, *Apôtre*, à ces hommes que Jéſus-Chriſt envoya prêcher l'évangile par toute la terre ?

A l'égard de la ruſe de Thraſybule, Polyen en parle Livre VI de ſes Stratagêmes, chap. XLVII, page 593.

(51) §. XXIII. *Les Lesbiens en conviennent auſſi.* Hermogenes (*a*) voulant faire voir que les Anciens ſe ſervoient d'un double moyen dans leurs récits, l'un pour leur propre ſûreté, qui conſiſte à mettre la narration dans la bouche d'un tiers, l'autre, pour s'attirer la confiance du public, en appuyant ce récit d'un autre témoignage, apporte ce paſſage d'Hérodote pour ſervir de preuve de ce qu'il avance : *les Corinthiens le diſent ainſi, & les Lesbiens en conviennent.*

(51*) §. XXIII. *Joueur de cithare.* Il y a dans le texte, κιθαρῳδός. Le κιθαρῳδός differe du κιθαριστής. Le premier, en touchant la cithare, l'accompagnoit de la voix ; le ſecond touchoit de cet inſtrument ſans chanter.

(52) §. XXIII. *Qui ait fait..... le Dythyrambe.* Le Dithyrambe étoit une ſorte de poëſie, ou d'hymne en l'honneur de Bacchus & du vin ; poëſie hardie & déréglée, d'un ſtyle figuré, ampoulé & fort obſcur. » Les faiſeurs » de (*b*) Dithyrambe, dit Suidas, ne parloient que de » choſes relevées, comme des nuées, des météores, &c. ».

(*a*) Hermogenes περὶ Μέθοδος δεινότητος, pag. 157, lin. 28 & 33.

(*b*) Suidas, voc. Διθυραμβοδιδάσκαλοι.

Il y a beaucoup d'apparence que la poëſie Dithyrambique devoit ſon origine à des aſſemblées de buveurs, dont le vin échauffoit le génie, & développoit cet enthouſiaſme ou fureur poëtique qui fait l'ame du Dithyrambe. Philochore nous apprend (*a*) que les Dithyrambes ne ſe chantoient que lorſqu'on faiſoit des libations à Bacchus, & dans la débauche. De-là cette compoſition licentieuſe de pluſieurs mots joints enſemble ; de-là ces métaphores dures, hardies & compliquées, ces renverſemens de conſtructions, ce déſordre dans la diſpoſition ou l'arrangement des penſées, cette verſification affranchie de la plupart des regles, &c. Auſſi Epicharme (*b*) a-t-il dit qu'un buveur d'eau ne fut jamais bon Poëte Dithyrambique.

BELLANGER.

Clément d'Alexandrie (*c*) attribue l'invention du Dithyrambe à Laſſus d'Hermione. Ce Laſſus eſt le même qu'Hérodote (*d*) & Suidas appellent Laſus. Il fleuriſſoit dans la cinquante-huitieme olympiade, & ſous le regne de Darius, fils d'Hyſtaſpes, ſelon (*e*) Suidas; mais il ſe trompe, puiſque Darius ne régna que vers la fin de la troiſieme année de la ſoixante-quatrieme olympiade. Kuſter auroit dû en faire la remarque dans ſes notes. Quoi qu'il en ſoit, ce tems eſt poſtérieur à celui d'Arion de Méthymne, qui vivoit vers la (*f*) trente-huitieme olympiade ; cependant il paroît

---

(*a*) Athen. Deipnoſoph. Lib. XIV, pag. 628. A.

(*b*) Id. ibid. B.

(*c*) Clement. Alexandr. Stromat. Lib. I, tom. I, pag. 355, lin. 3.

Suidas, voc. Λάσος. J'ai parlé amplement de Laſus, Liv. VII. §. VI. note 14.

(*d*) Herodot. Lib. VII, §. VI. Suidas, voc. Λάσος.

(*e*) Suidas ibid.

(*f*) Id. voc. Ἀρίων.

par Pindare & par ſon Scholiaſte (*a*), que cette ſorte de poëſie étoit ſi ancienne, qu'on n'en connoiſſoit par le véritable Auteur. Il nous apprend en effet que Pindare, dans les (*b*) chanſons qu'il avoit faites pour être accompagnées de danſes, ἐν τοῖς Ὑπορχήμασιν, diſoit que le Dithyrambe avoit été inventé à Naxos, & qu'au premier Livre de ſes Dithyrambes il prétendoit qu'il l'avoit été à Thebes; mais au vingt-cinquieme vers de l'Olympique treizieme, il penſoit avec Hérodote, que ce genre de poëſie avoit été connu pour la premiere fois à Corinthe. Archiloque, antérieur à (*c*) Laſus & à Arion, ſe ſert du mot Dithyrambe dans ces vers vraiment Dithyrambiques, que nous a conſervé Athénée (*d*), & qui ſe trouvent beaucoup plus correctement au tome premier des Analectes du ſavant M. Brunck, page 46:

Διωνύσοιο ἄνακτος
Καλὸν ἐξάρξαι μέλος οἶδα, διθύραμβον, οἴνῳ
Συγκεραυνωθεὶς φρένας.

» Je ſais commencer le Dithyrambe, ce bel Hymne en » l'honneur de Bacchus, l'eſprit frappé de la foudre du » vin ».

Le Poëte Ion, qui a fait des comédies, des épigrammes, des pœans, des hymnes, des chanſons & des élégies, s'étoit rendu célébre (*e*) dans ce genre de poëſie, auſſi-bien que Ménalippides, qui vivoit vers la ſoixante-cinquieme olympiade: ἐπὶ δὲ Διθυράμβῳ Μελανιππίδην

(*a*) Scholiaſt. Pindari, ad Olympic. XIII, verſ. 25.

(*b*) Id. ad Olympic XIII, verſ. 25, pag. 145, col. 1 lin. 6, &c.

(*c*) Il vivoit après la vingtieme olympiade. Clement. Alexandr. Stromat. Lib. I, tom. I, pag. 398 Voyez ci-deſſus, note XXXIII.

(*d*) Athen Deipnoſop. Lib. XIV, cap. VI, pag. 628. A. B.

(*e*) Scholiaſt. Ariſtophanis, ad Pacem, verſ. 835.

(τιθαύμαχα) (*a*). Ariſtophanes plaiſante Ion ſur ſes poëſies Dithyrambiques, dans la piece intitulée, la Paix. On peut conſulter ſur ce Poëte la Lettre de Bentley à Mill, page 50 & ſuivantes.

Le Dithyrambe (*b*) eſt écrit en l'honneur de Bacchus, & tire ſon nom de ce Dieu, parce qu'il fut élevé auprès de Nyſe, dans un antre à deux portes, ou parce qu'il ſortit de la cuiſſe de Jupiter, les coutures qui l'y tenoient renfermé étant découſues, ou parce qu'il paroiſſoit né deux fois, l'une de Sémélé, & l'autre, de la cuiſſe de Jupiter. C'eſt ce que fait entendre auſſi Euripides, lorſqu'il dit : (*c*) » Son pere Jupiter l'arracha du » milieu du feu immortel, & le plaça dans ſa cuiſſe, en » s'écriant : entrez, ô Dithyrambe, entrez dans mon ſein; » par mes ſoins Thebes vous célébrera ſous ce nom ». Il paroît par ces vers, que Bacchus portoit auſſi le nom de Dithyrambe.

Celui qui remportoit la victoire au Dithyrambe avoit pour prix un bœuf, comme nous l'apprenons de (*d*) Pindare, qui appelle également le Dithyrambe Βοηλάτης, *Boves-agens*, & du Lexique d'Apollonius, que nous devons aux ſoins de M. Villoiſon, où l'on voit qu'une géniſſe étoit le prix du Dithyrambe, τοῖς (*e*) διθυράμβοις ἆθλον ἦν ἡ βοῦς.

(53) §. XXIII. *L'ait exécuté à Corinthe.* Il y a dans le grec : διδάξαντα ἐν Κορίνθῳ, que le Traducteur latin a bien rendu : *docuit Corinthi Dithyrambum.* Tout le monde ſait que *docere fabulam* ſe dit du Poëte qui donne ſa piece au Public, qui la fait repréſenter. Les Poëtes Di-

---

(*a*) Xenoph. Socratis Memorabil. Lib. 1, cap. IV, §. III, pag. 43. Conf. Suidas in hac voc. & ibi Kuſter.

(*b*) Procli Chreſtomath. apud Photium, pag. 985.

(*c*) Euripid. in Bacch. verſ. 515, ex edit. Brunckii.

(*d*) Pindari Olympic. Od. XIII, verſ. 25.

(*e*) Apollonii Lexicon Homeri, pag. 796, voc. ταύρους.

thyrambiques, les Tragiques & les Comiques s'appelloient particuliérement (a) διδάσκαλοι, *maîtres*. Ce terme n'eſt pas cependant tellement affecté aux Poëtes, qu'il ne ſe diſe auſſi des Muſiciens, comme on le voit par pluſieurs inſcriptions rapportées par Spon, dans ſon Voyage. M. de Valois en apporte un exemple de Démoſthenes dans ſes notes ſur le paſſage cité d'Harpocration.

(54) §. XXIV. *Lorſqu'il fut ſur le vaiſſeau.* Cet endroit eſt embarraſſant. Il y a dans le grec: τοὺς δὲ ἐν τῷ πελάγει, que tous les Interpretes expliquent : *quum igitur altum tenerent*, lorſqu'ils étoient en pleine mer.

Quelques lignes plus bas, les Corinthiens ordonnent à Arion de ſe tuer lui-même, s'il veut jouir des honneurs de la ſépulture. M. Weſſeling dit à ce ſujet: » ce paſſage » a paru difficile à un Savant, (ce Savant eſt M. (b) Reiske) » pour moi, ajoute M. Weſſeling, il me ſemble qu'il eſt » aſſez clair. Les matelots font eſpérer à Arion qu'ils » l'enterreront, s'il ſe tue lui-même ».

Cette réponſe ne leve point, à mon avis, la difficulté. En effet, où pourront-ils l'enterrer, s'ils ſont en pleine mer, comme le prétendent tous les Interpretes? S'ils euſſent jetté le corps à la mer, ce n'eût point été lui donner la ſépulture. On ſait que le Peuple d'Athenes condamna à mort quelques-uns de ſes Généraux qui n'avoient point enlevé les corps morts après une bataille navale, & qu'aucun n'allégua pour ſa juſtification, qu'en laiſſant ces corps à la merci des flots, c'étoit leur donner la ſépulture. Si les matelots euſſent au contraire gardé le corps d'Arion juſqu'à leur retour à Corinthe, ils auroient couru riſque d'être découverts.

Il me paroît clair, par le récit d'Hérodote, que cette

(a) Hapocrat. voc. διδάσκαλος, pag. 51.

(b) Miſcell. Lipſienſia Nov. vol. VII, pag. 612.

hiſtoire n'a pu ſe paſſer que dans le port de Tarente, ou plutôt à une rade près de ce port. Ce fut là que les Corinthiens tramerent la perte d'Arion, & ce fut ſur ce rivage qu'ils lui promirent de l'enterrer. Cela ſe trouve confirmé par ces mots qu'on lit quelques lignes plus bas: *καὶ τοὺς μὲν ἀποπλέειν ἐς Κόρινθον.* *Ἀποπλεῖν* ſignifie clairement faire voile d'un certain endroit pour ſe rendre à un autre, & non *curſum tenere*, comme le traduiſent les Interpretes. Ammonius le dit (*a*) poſitivement : *Ἀποπλεῖν δὲ, τὸ ἐκ τόπου τινὸς ἀπαρεῖν.* Or, je demande, ſi le vaiſſeau eût été en pleine mer, comme le prétendent les Interpretes, Hérodote auroit-il pu ſe ſervir de cette expreſſion?

M. Toup, dont l'autorité eſt d'un grand poids, eſt auſſi de cet avis, dans une Lettre qu'il m'a écrit à ce ſujet. On pourroit m'objecter qu'Aulugelle a rendu cet endroit de même que les Traducteurs: *navique* (*b*) *in altum provectâ*; mais l'on ſait que cet Auteur a beaucoup ajouté au récit d'Hérodote.

(55) §. XXIV. *Exécuta l'air Orthien.* Il y a dans le grec: *le Nome Orthien.* Ce Nome étoit affecté à de certains inſtrumens, par exemple, à la cithare, ſur laquelle, au rapport de (*c*) Plutarque, » il n'étoit pas permis autre-» fois, comme il l'eſt aujourd'hui, de compoſer des airs » à diſcrétion. . . . . Les Muſiciens conſervoient avec » ſoin à chacun de ces airs, le ton qui lui étoit propre. » De-là vient qu'ils ont été appellés Nomes, c'eſt-à-dire » loix, modeles, parce qu'il n'étoit pas permis de s'écarter » de l'eſpece de ton *attribué par la loi* (*νενομισμένον*) à

(*a*) Ammon. *περὶ ὁμοίων καὶ διαφόρων λέξεων.* voc. Πλεῖν. pag. 113.

(*b*) A. Gell. Noct. Attic. Lib. XVI, §. XIX.

(*c*) Plutarch, de Muſicâ, pag. 1133. B. C.

» chacun ». Ariſtote (*a*) ſe fait cette queſtion : » Pourquoi » appelle-t-on Νόμοι les airs que l'on chante ? ſeroit-ce » parce qu'avant l'uſage des Lettres on chantoit les loix » τοὺς νόμους, pour ne pas les oublier, comme cela ſe » pratique encore actuellement chez les Agathyrſes, ce » qui fait que les premieres des chanſons poſtérieures (*b*) » ont retenu le nom des premieres (*c*) ».

Le Nome Orthien étoit un air (*d*) de flûte ou de cithare. Il en eſt parlé dans pluſieurs Auteurs. La modulation (*e*) en étoit élevée, le rhythme plein de vivacité ; auſſi étoit-il propre à encourager les combattans. Dion Chryſoſtôme remarque que (*f*) Timothée ne jouoit pas devant Alexandre des airs de flûte mous, efféminés, & qui pouvoient le porter au relâchement & à la molleſſe. Ce Rhéteur ajoute qu'il penſe que Timothée jouoit l'air ou nome Orthien. Cet air (*g*) ſe nommoit auſſi, ſelon le même Rhéteur, l'air de Minerve. Polymneſte introduiſit à Sparte le Nome (*h*) Orthien.

(56) §. XXIV. *A ce qu'on dit.* Hérodote ne garantit pas ce conte. Il ſe contente de rapporter la traditon populaire des Corinthiens & des Lesbiens. M. de Voltaire (*i*) étoit ſans doute diſtrait lorſqu'il le lui attribuoit.

Il y grande apparence, comme je crois l'avoir prouvé note 54, qu'Arion ſe jetta à la mer dans le port de Tarente,

---

(*a*) Ariſtot. Problem. ſect. XIX, Probl. XXVIII, pag. 766. C.
(*b*) Ce ſont les véritables chanſons.
(*c*) C'eſt-à-dire des Loix.
(*d*) Scholiaſt. Ariſtoph. ad Acharn. verſ. 16.
(*e*) Id. ibid.
(*f*) Dio Chryſoſtom. de Regno, pag. 1. A.
(*g*) Id. ibid. B.
(*h*) Plutarch. de Muſicâ, tom. II, pag. 1134. B. C.
(*i*) Queſtions ſur l'Encyclopédie, quatrieme Partie, page 311.

ou à une rade proche de ce port, qu'il gagna le rivage, & que les Corinthiens, ſans s'en inquiéter davantage, mirent à la voile. S'il y a quelque choſe de vrai dans le reſte de ſon hiſtoire, il eſt probable qu'il trouva peu après un vaiſſeau prêt à partir, & meilleur voilier que celui des Corinthiens. Il y avoit à la proue des vaiſſeaux une figure qu'on appelloit παράσημον τῆς νεώς, de laquelle les vaiſſeaux empruntoient ſouvent leurs noms. Tels étoient le Centaure & le Piſtris de Virgile. Le vaiſſeau que monta en ſecond lieu Arion, avoit ſans doute un dauphin à la proue, & l'on ſent aſſez, ſans que j'en avertiſſe, que cette circonſtance peut avoir occaſionné la fable d'Arion ſauvé par un dauphin.

Je croirois de même, qu'Hellé s'embarqua ſur un vaiſſeau qui avoit à la proue la figure d'un bélier, & que cela donna occaſion de dire qu'elle avoit traverſé ſur un bélier la mer qui porte ſon nom.

Pline (*a*) le Naturaliſte, après avoir rapporté pluſieurs faits pour prouver l'amitié du dauphin pour l'homme, en conclut que l'hiſtoire d'Arion eſt croyable; ce n'eſt point le ſeul exemple de ſa crédulité.

(57) §. XXIV. *Une petite ſtatue de bronze.* Si cette ſtatue eſt réellement une offrande d'Arion, ce dauphin déſignoit d'une maniere emblématique le vaiſſeau ſur lequel il s'étoit embarqué, & qui avoit à ſa proue la figure d'un dauphin. Sur la baſe de cette ſtatue il y avoit une inſcription, ou comme s'expriment les Anciens, une épigramme que voici: » Cette voiture a ſauvé de la Mer de » Sicile, ſous la conduite des Immortels, Arion fils de » Cylon ». Elien nous (*b*) l'a conſervée. Cet Auteur y a

---

(*a*) Plin. Hiſt. Nat. Lib. IX, cap. VIII, tom. I, pag. 502, lin. 28, & pag. 503.

(*b*) Ælian. de Natur. Animal. Lib. XII, cap. XLV, pag. 715.

joint un hymne d'action de graces par le même Arion, en l'honneur de Neptune, où, plein de reconnoiſſance pour le dauphin qui lui a ſauvé la vie, il fait mention du goût de ce poiſſon pour la muſique. Cet hymne, qui me paroît d'un tems fort poſtérieur, ſe trouve plus correctement dans les Analectes de M. Brunck (*a*).

(58) §. XXV. *Une ſoucoupe damaſquinée.* Il y a dans le grec : κὴ ὑποκρητηρίδιον σιδήρεον κολλητόν. Tous les Interpretes entendent par ces paroles, que la ſoucoupe étoit ſoudée avec le cratere, ce qui ne paroît guere commode. Pauſanias, ou plutôt ſon Traducteur latin, les aura ſans doute induits en erreur. Après avoir dit que de ſon tems l'on voyoit encore la baſe de fer de ce cratere, il ajoute τοῦτο (*b*) Γλαύκου μὲν ἐστὶν ἔργον τοῦ Χίου, σιδήρου κόλλησιν ἀνδρὸς ἐυρόντος. Ce paſſage ſignifie ici, de même que dans Hérodote, l'art de damaſquiner inventé par Glaucus ; du moins me paroît-il certain que l'expreſſion eſt douteuſe, & qu'on peut la prendre en ce ſens.

St. Jérôme a rendu (*c*) ce même paſſage où il s'agit de Glaucus : *Glaucus Chius primus ferri inter ſe glutinum excogitavit.* Mais il pourroit ſe faire que cela n'exprimât que la damaſquinure encore groſſiere, & telle qu'elle devoit l'être dans ſon enfance.

La damaſquinure eſt un art qui conſiſte à tailler ou graver le fer ou l'acier, & à en remplir les raies d'un fil d'un autre métal. C'eſt l'application de ce fil qu'Hérodote paroît appeller κόλλησις. L'or ſervoit, ainſi que l'argent, à cet uſage, comme on le voit dans ces vers des Lariſſéens, tragédie de Sophocles, dont il ne nous reſte plus que quelques fragmens :

(*a*) Analecta veter. Poetar. Græcorum, tom. III, pag. 327.
(*b*) Pauſan. Phocic. ſive Lib. X, cap. XVI, pag. 834.
(*c*) Euſeb. Chronic. Olymp. XXV. 4. pag. 120.

(a) Πολὺν δ' ἀγῶνα πανξένοις κηρύσσεται,
Χαλκηλάτους λέβητας ἐκτιθεὶς φέρειν,
Καὶ κοῖλα χρυσόκολλα, καὶ πανάργυρα
Ἑκπώματ', εἰς ἀριθμὸν ἑξήκοντα δίς.

» Acrisius fait proclamer des jeux où tous les étrangers » seront admis, & leur propose pour prix des chaudieres » d'airain, des vases à boire incrustés d'or, & d'autres » d'argent massif, le tout au nombre de cent vingt ».

La maniere de monter les pierres précieuses s'appelloit λιθοκόλλησις. Eratosthenes (b) dit dans une Lettre au Lacédémonien Hagétor : » on n'offroit point aux Dieux des » crateres d'argent, ni garnis de pierreries, mais l'argille » du promontoire Colias ». Κρατῆρα γὰρ ἔστησαν τοῖς θεοῖς, οὐκ ἀργύρεον, οὔτε λιθοκόλλητον, ἀλλὰ τῆς Κωλιάδος. Théopompe (c) se sert du même mot dans sa description des préparatifs que fit le Roi de Perse pour entrer en Egypte: ἐκπώματα καὶ κρατῆρες ὧν τοὺς μὲν λιθοκολλήτους, τοὺς δ' ἄλλους καὶ πολυτελῶς εἰδὲς ἂν ἐκπεπονημένους. » Vous y auriez vu des » vases à boire, & des crateres, dont les uns étoient » garnis de pierreries, & les autres richement & artiste- » ment travaillés ». Ces Auteurs ne vouloient point dire que ces pierres précieuses fussent soudées; ils entendoient la maniere dont elles étoient montées, & qui étoit assez grossiere, comme il paroît par ce qui nous reste des Anciens en ce genre.

Cette soucoupe avoit sans doute donné lieu au proverbe Γλαύκου τέχνη, *l'art de Glaucus*, dont Marcellus,

---

(a) Athen. Deipnosoph. Lib. XI, cap. III, pag. 466. B.

(b) Macrob. Saturnal. Lib. V, cap. XXI, pag. 449.

(c) Longin. de Subl. sect. XLII. pag. 224 ex edit. Tollii, sect. XLIII, pag. 138, ex edit. Zach. Pearce.

Evêque d'Ancyre (*a*), a donné plusieurs explications.

L'art de souder est très-utile, & son inventeur, quel qu'il soit, mérite certainement des louanges ; mais peut-on s'imaginer que cet art ait été nommé l'art par excellence, & qu'une soucoupe de fer, qui n'auroit eu d'autre mérite que d'être soudée, eût paru une des plus curieuses de toutes les offrandes qui se trouvoient à Delphes.

D'ailleurs, je trouve que les Latins ont quelquefois exprimé l'art de la damasquinure par *ferruminare*, à cause de la maniere encore grossiere dont s'exerçoit ce bel art, quoique ce mot signifiât en général *souder*. *Habebat* (*b*) *in minimo digito sinistræ manûs annulum grandem subauratum ; extremo vero articuli digiti sequentis minorem, ut mihi videbatur, totum aureum, sed plane* ferreis veluti stellis ferruminatum.

Ces raisons me paroissent devoir faire pencher la balance en faveur de la damasquinure ; mais s'il y avoit encore quelque difficulté, le passage suivant d'Athénée la leveroit. Εἴδομεν (*c*) δ' αὐτὸ κὴ ἡμεῖς ἀναχείμενον ἐν Δελφοῖς ὡς ἀληθῶς θέας ἄξιον διὰ τὰ ἐν αὐτῷ ἐντετορευμένα ζωδάρια, κὴ ἄλλα τινὰ ζωΰφια. » Nous avons vu nous-mêmes cette soucoupe » dans le trésor de Delphes. Elle mérite véritablement » d'être vue, à cause des petits animaux, des insectes & » des plantes qui y sont représentés ». C'étoit donc à raison des animaux, des insectes & des plantes représentés sur cette soucoupe, qu'elle attiroit les regards des curieux.

Les Anciens étoient dans l'usage de mettre le cratere sur une soucoupe ; mais cette soucoupe ne tenoit point au

---

(*a*) Eusebius contrà Marcellum, Lib. I, cap. III, pag. 15 & 16. *Nota.* Cet Ouvrage se trouve dans le second volume après la Démonstration Evangélique & la Réfutation d'Hiéroclès.

(*b*) Petronii Satyric. cap. XXXII, pag. 172.

(*c*) Athen. Deipnosoph. Lib. V, cap. XIII, pag 210, C.

cratere. Les Grecs appelloient auſſi cette baſe ἐπίστατον (*a*).

Feu M. le Comte de Caylus (*b*) avoit adopté le ſentiment des Interpretes d'Hérodote, & il rapportoit le paſſage où Pauſanias fait mention de ce cratere. Je m'arrêterai d'autant moins à le réfuter, qu'il ne diſoit rien de plus que ce que l'on vient de voir ; mais comme il ſe ſervoit de cette hypotheſe pour prouver la rareté du fer & le cas que l'on en faiſoit du tems d'Alyattes, je vais examiner en peu de mots ſi en effet le fer étoit auſſi rare & auſſi eſtimé ſous ce Prince, que le prétendoit cet illuſtre Auteur.

La découverte du fer & la maniere de le travailler ſont très-anciennes. Le lit d'Og, Roi de Baſan, étoit (*c*) de fer. Ce Prince fut vaincu, ſuivant le P. Petau, l'an 3222 de la période Juliene, 1492 ans avant notre ere. Il eſt parlé dans l'Ecriture, d'ouvrages de ce métal long-tems avant cette époque.

Mais bornons-nous aux Ecrivains profanes. L'Auteur du poëme intitulé Phoronis (*d*), dit que Celmis, Damnaménée & Acmon, Phrygiens de nation & habitans du mont Ida, trouverent les premiers l'art de l'ingénieux Vulcain, travaillerent le fer par le moyen du feu, & en firent de beaux ouvrages. Or Phoronée, en l'honneur de qui avoit été écrit ce Poëme, étoit, au rapport d'Acuſilaüs, le premier

---

(*a*) Antiquit. Aſiatic. pag. 33.

(*b*) Recueil d'Antiquités Egyptienes, Etruſques, &c. vol. I, pag. 240 & 241.

(*c*) Deuteronom. cap. III, ℣. 11.

(*d*) Le Scholiaſte d'Apollonius Rhodius nous a conſervé, ſur les vers 1129 du premier Livre des Argonautiques, le fragment de ce Poëme, dont je viens de rapporter la ſubſtance. Strabon fait auſſi mention de ces Dactyles Idéens (Geograp. Lib. X, pag. 725 & 726) & Clément d'Alexandrie (Stromat. Lib. I, pag. 362.)

des hommes (*a*). Il eſt vrai qu'on ne doit pas prendre cela à la lettre, & qu'il eût cette épithete à cauſe qu'il fut le premier qui changea les mœurs ſauvages (*b*) des Argiens, & qu'il les raſſembla dans un lieu commun, qu'on appella de ſon nom la ville (*c*) Phoronique. Ce Phoronée étoit très-ancien. Il étoit fils d'Inachus, & il régnoit environ l'an 2788 de la période Juliene, 1926 ans avant notre ere. Voyez mon Eſſai ſur la Chronologie d'Hérodote, chapitre IX, §. I, page 347.

Thraſyllus place (*d*) la découverte du fer 114 ans avant la fondation de Troie, & 247 ans avant l'enlevement d'Hélene. Troie fut bâtie l'an 3291 de la période Juliene, & Hélene enlevée l'an 3424 de la même période, 1290 ans avant notre ere. Le fer fut donc trouvé l'an 3177, 1537 ans avant notre ere.

Les Marbres d'Oxford (*e*) mettent Celmis, Damnaménée & la découverte du fer l'an 3282, ce qui paroît fort différent du calcul de Thraſyllus rapporté par Clément d'Alexandrie ; mais peut-être que Thraſyllus ſuppoſoit la priſe de Troie en 1209 avant notre ere, de même que les Marbres d'Oxford. Dans ce cas-là ils s'accordent à-peu-près. Quoi qu'il en ſoit, il ne s'enſuit pas moins que la découverte du fer eſt très-ancienne. Mais ce métal étoit-il encore précieux ſous Alyattes, Roi de Lydie ? Alyattes commença à régner en 4098 ; Oreſtes mourut en 3521,

---

(*a*) Clement. Alexandr. Stromat. Lib. I, pag. 380.

(*b*) Tatiani Orat. ad Græcos, cap. LX, pag. 131.

(*c*) Pauſan. Lib. II, cap. XV, pag. 145. Cette ville & les pays des environs prirent enſuite le nom d'Argos, d'Argos, petit-fils de ce Prince par ſa fille.

(*d*) Clement. Alexandr. Stromat. Lib. I, pag. 401.

(*e*) Marmora Oxon. Epoch. XI, pag. 21. La date de cette époque porte 1168, mais elle revient à l'an 1432 avant notre ere, & par conſéquent à l'an 3282 de la période Juliene.

c'eſt-à-dire, 577 ans avant le regne d'Alyattes. Son cercueil étoit (*a*) de fer; or, certainement on n'employoit pas plus alors qu'aujourd'hui ce qu'il y avoit de plus précieux pour y dépoſer des corps morts.

Du tems de Lycurgue, le fer étoit regardé comme un métal vil; or, ce légiſlateur fleuriſſoit, au rapport d'Eratoſthenes (*b*), cent huit ans avant la premiére olympiade, c'eſt-à-dire, 268 ans avant Alyattes. Il avoit proſcrit de Lacédémone l'uſage de l'or & de l'argent, & en leur place il avoit introduit le fer. Ce métal avoit alors ſi peu de valeur, que Plutarque (*c*) fait obſerver qu'il falloit une voiture attelée de deux bœufs pour porter la valeur de dix mines.

Peut-être trouvera-t-on cette digreſſion un peu longue; mais ſi les erreurs des hommes ordinaires ne tirent point à conſéquence, celles des perſonnes de mérite peuvent avoir des ſuites fâcheuſes. Les ouvrages des premiers meurent bientôt, ceux des ſeconds paſſent à la poſtérité; on les cite, on les copie, & les erreurs ſe perpétuent. C'eſt le ſeul motif qui m'a engagé à réfuter le Comte de Caylus.

Glaucus, l'inventeur de la damaſquinure, étoit de Chios & non de Samos, comme le prétend Etienne de Byzance, au mot Αἰθάλη, où il fait dire à Hérodote des choſes auxquelles cet Auteur n'a jamais penſé. Ceux qui voudront connoître plus particuliérement cet Artiſte, n'ont qu'à conſulter François Junius *de Picturâ Veterum, in Catalogo Artificum, pag.* 92.

(*a*) Herodot. Lib. I, §. LXVIII.

(*b*) Clementis Alexandr. Stromat. Lib. I, pag. 402.

(*c*) Plutarch. in Lycurg. vol. I, pag. 44.

Le cratere de Glaucus avoit acquis beaucoup de célébrité. Dans le Roman d'Achilles Tatius, lorſque le pere de Clitophon donne un repas magnifique, il fait ſervir (*a*) un cratere conſacré à Bacchus, qui étoit le plus beau qu'il y eût après celui de Glaucus de Chios, μετὰ τὸ Γλάυκε τοῦ Χίε δεύτερον. M. de Saumaiſe entend cela d'un troiſieme cratere, & M. Bergerus, d'un ſecond, qui étoient l'ouvrage de cet Artiſte. Ces Savans n'ont point entendu ce paſſage.

Hérodote ajoute : Θέης ἄξιον διὰ πάντων τῶν ἐν Δελφοῖσι ἀναθημάτων. J'ai traduit : *l'une des plus curieuſes de toutes les offrandes qu'on voie à Delphes.* J'aurois dû rendre ce paſſage : *la plus précieuſe de toutes les offrandes qui ſe voient à Delphes ;* car la prépoſition διὰ eſt ici pour περὶ, & marque l'excellence. Dion Caſſius a dit en parlant de Pompée (*b*) : ὃ δὲ..... θαυμάσαι διὰ πάντων ἄξιόν ἐστι ; *ce qui mérite le plus notre admiration.* Je joins à cet exemple celui-ci d'Ariſtides (*c*) : εἰ δὲ δεῖ καὶ ποιητῶν παρασχέσθαι μαρτυρίας, ἔστι μὲν ἔργον ἢ τὰς ἁπάντων ἢ τὰς τῶν προκριθέντων διὰ πάντων παρασχέσθαι ; *s'il faut apporter des témoignages des poëtes, il eſt difficile d'en apporter de tous les poëtes, ou même de tous ceux qui ont excellé.*

(59) §. XXVI. *Epheſe fut la premiere ville* &c. Elien (*d*) raconte que Créſus ayant envoyé ordre à Pindare ſon neveu de ſe ſoumettre à ſon autorité, & que celui-ci n'en ayant rien voulu faire, ce Prince aſſiégea la ville. Une tour, à qui par la ſuite on donna le nom de traîtreſſe, étant venue à tomber, Pindare conſeilla aux Ephéſiens

---

(*a*) Achilles Tatius, de Amor. Leucipp. & Clitophont. Lib. II, cap. III, pag. 110.

(*b*) Dio Caſſ. Lib. XXXVII, §. XX, pag. 125.

(*c*) Ariſtid. Orat. Plat. I, pro Rhetoricâ, pag. 109, lin. 30.

(*d*) Æliani Hiſt. Varia, tom. I, Lib. III, cap. XXVI.

de joindre avec une corde les portes & les murs de la ville aux colonnes du temple de Diane, comme s'ils faiſoient don de leur ville à cette Déeſſe, s'imaginant par-là mettre Epheſe en sûreté & à couvert du pillage, & d'aller enſuite trouver Créſus, qui ſe mettant à rire de leur ruſe, ne laiſſa pas de les recevoir favorablement. Il leur accorda la permiſſion de reſter dans leur ville, & joignit à cette faveur celle de la liberté ; mais il ordonna à Pindare de ſortir d'Epheſe.

(60) §. XXVI. *Diane.* Cette Déeſſe s'appelloit en grec Ἄρτεμις, & c'étoit la Lune ; on lui avoit donné ce nom, parce qu'elle contribuoit à la ſanté des hommes : Ἄρτεμις ἀπὸ τῆς ἀρτεμέας ποιεῖν (*a*).

(61) §. XXVI. *En joignant avec une corde.* Le but des Anciens, en conſacrant de la ſorte leurs villes, étoit de retenir les Dieux par force & de les empêcher d'en ſortir ; car c'étoit l'opinion, que lorſqu'une ville étoit ſur le point d'être priſe, les Dieux l'abandonnoient. Æſchyle (*b*) fait dire à Etéocles : » on dit que les Dieux quittent une ville » qui eſt priſe ».

(62) §. XXVII. *Bias.* Bias ſurpaſſoit tous les hommes de ſon ſiecle par la force de ſes diſcours. Il faiſoit de ſon éloquence un uſage différent de celui des autres Orateurs, ne l'employant qu'à défendre les indigens opprimés. *Diodor. Sicul. in Excerpt. Valeſ. pag* 237.

BELLANGER.

Pittacus de Mytilene étoit Philoſophe & bon Politique, l'iſle de Lesbos n'en a point produit de ſemblable. Ce fut un ſage Légiſlateur. Il délivra ſa patrie de trois grands

---

(*a*) Strab. Lib. XIV, pag. 942. A.

(*b*) Æſchyl. Septem adverſ. Thebas, verſ. 219 & 220.

maux, la Tyrannie, les séditions & la guerre. *Diodor. Sicul. Lib. VI, in Excerpt. Vales. pag.* 234 & 237.

BELLANGER.

(63) §. XXVII. *Pittacus de Mytilene.* Pittacus n'étoit pas encore mort lorsque Créſus monta ſur le trône, & il eſt vraiſemblable que ce Prince avoit déjà fait une partie de ſes conquêtes du vivant de ſon pere; autrement Hérodote auroit réfuté ces Hiſtoriens, en diſant que l'on avoit tort d'attribuer ce conſeil à Pittacus, puiſque Pittacus n'étoit plus lorſque Créſus parvint à la Couronne. Hérodote croyoit donc que Pittacus étoit alors vivant. Ce ſentiment eſt encore confirmé par Diogenes de Laerte. Ce Biographe fait ſouvent mention dans la vie de ce Philoſophe, des offres que lui fit Créſus, & même il rapporte une lettre de Pittacus à ce Prince. Plutarque étoit auſſi de même avis; car il (*a*) raconte que le Roi de Lydie ayant demandé à ce Philoſophe s'il étoit riche, celui-ci répondit qu'il l'étoit deux fois plus qu'il ne le voudroit, ſon frere étant mort. Il eſt vrai que Plutarque ne nomme pas ce Roi de Lydie, mais, après avoir vu quelle étoit l'opinion d'Hérodote & de Diogenes de Laerte, il eſt à préſumer qu'il vouloit parler de Créſus. Quoi qu'il en ſoit, le texte de Plutarque eſt altéré, &, je préfere la correction de (*b*) Caſaubon à celle de M. Reiske, qui ajoute au texte. Il reſte cependant encore dans ce texte un léger défaut qu'on peut faire diſparoître en le ponctuant ainſi : ὅιόν ἐστι καὶ τὸ τοῦ Πιττακῆ πρὸς τὸν βασιλέα Λυδῶν πυνθανόμενον, εἰ χρήματά ἐστιν αὐτῷ· ἁπλάσια, ἔιπεν, ἢ ἐβουλόμην τοῦ ἀδελφῆ τεθνηκότος. Les éditions de Rualdus, d'Henri Etienne & de Reiske portent : εἰ χρήματά ἐστιν αὐτῷ ἁπλάσια, ἔιπεν κ. τ. λ.

(*a*) Plutarch. de Fraterno Amore, pag. 484. C.

(*b*) In Notis ad Diog. Laert. tom. I, Lib. I, Segm. LXXV. pag. 47.

Il paroît donc conſtant que Pittacus vivoit encore lorſque Créſus parvint à la Couronne. Il y a deux ſentimens ſur l'année où ce Philoſophe mourut ; l'un eſt poſitif, l'autre ſe tire par induction. Diogenes de Laerte (*a*) raconte qu'il mourut la troiſieme année de la cinquante-deuxieme olympiade, c'eſt-à-dire, l'an 4144 de la période Juliene, 570 ans avant l'ere vulgaire. Il eſt certain que Créſus ne monta ſur le trône que la ſeconde année de la cinquante-cinquieme olympiade, l'an 4155 de la période Juliene, 559 ans avant l'ere vulgaire, comme je l'ai prouvé dans mon Eſſai de Chronologie, chapitre VII. M. Gibert (*b*) ſuppoſoit que le regne de ce Prince avoit été de quarante à quarante-cinq ans, ou même de cinquante-ſept ans ; mais par malheur pour cette hypotheſe, tous ceux qui ont parlé de ce Prince ne lui donnent que quatorze ans de regne, excepté Euſebe, qui lui en accorde (*c*) quinze, ſans doute parce qu'il commençoit la quinzieme année de ſon regne, lorſqu'il fut fait priſonnier.

On ſait que la plupart des Princes de l'Orient aſſocioient au trône leur fils aîné. Quoique nous n'ayons aucune preuve directe qu'Alyattes ait aſſocié Créſus, on doit cependant le préſumer, ſi on ſuppoſe, avec Diogenes de Laerte, que Pittacus eſt mort la troiſieme année de la cinquante-deuxieme olympiade, & c'eſt ſur le paſſage de cet Auteur que je me ſuis appuyé pour avancer dans mon Canon Chronologique, que Créſus avoit été aſſocié au trône en 4140 de la période Juliene, 574 avant l'ere vulgaire.

(*a*) Diogen. Laert. in Pittaco, Lib. I, Segm. LXXIX, pag. 49.

(*b*) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XXI. Mém. pag. 144.

(*c*) Euſebii Chronic. Canon. pag. 162.

Mais il y a ſur la mort de Pittacus un autre ſentiment, qui ne nous oblige point à recourir à cette ſuppoſition. Suidas (*a*) fixe la naiſſance de ce Philoſophe à la trente-deuxieme olympiade, l'an 4062 de la période Juliene, 652 ans avant notre ere. Lucien (*b*) lui donne cent ans de vie. Si ce dernier ſentiment eſt vrai, Pittacus eſt mort la premiere année de la cinquante-ſeptieme olympiade, l'an 4162 de la période Juliene, 552 ans avant l'ere vulgaire, & ſept ans après l'avénement de Créſus au trône.

Quoi qu'il en ſoit, Pittacus de Mytilene (*c*) tua Mélanchrus, Tyran de Lesbos. Quelque tems après les Mytiléniens lui donnerent la conduite de la guerre qu'ils eurent à ſoutenir contre les Athéniens au ſujet de la contrée Achillitide. Il tua par ruſe Phrynon, qui étoit le Général ennemi. Les Mytiléniens par reconnoiſſance, lui donnerent la principauté de leur ville. Il la gouverna dix ans, & s'étant démis, il vécut encore dix ans. Ce Prince avoit conſervé, malgré ſon élévation, la ſimplicité des mœurs anciennes, & mouloit lui-même ſon grain; témoin cette chanſon que Thalès entendit (*d*) chanter à Lesbos, à une femme en tournant la meule : » Mouds, ô meule, mouds le grain; » Pittacus, Roi de la grande Mytilene, tourne lui-même » la meule ». Clément d'Alexandrie, remarque (*e*) que Pittacus, uſant d'un violent exercice, mouloit lui-même ſon grain.

(*a*) Suidas, voc. Πιττακός.

(*b*) Lucian. de Macrob. §. XVIII, tom. III, pag. 221.

(*c*) Diog. Laert. Lib. I, Segm. LXXIV, LXXV, pag. 46 & 47.

(*d*) Plutarch. ſeptem Sapientum Conviv. pag. 157. E.

(*e*) Clement. Alexandr. Pædag. Lib. III, cap. X, pag. 284. Voyez auſſi les notes ſur le paſſage de cet Auteur.

(64) §. XXVII. *Vos eſpérances ſont fondées.* Je lis ὁικότα avec les manuſcrits *A*, *B* & *D* de la Bibliotheque du Roi. Ὁ'ικότα ἐλπίζων, *eſpérant des choſes vraiſemblables.* On trouve en cent endroits d'Hérodote, ὁικὸς pour ἐοικὸς.

(65) §. XXVII. *En mer.* Les Lydiens étoient d'excellens cavaliers & de mauvais hommes de mer. Ils devoient être d'autant plus faciles à vaincre ſur cet élément, qu'ils n'entendoient rien à la manœuvre des vaiſſeaux, & qu'ils auroient eu affaire à des marins expérimentés.

Il y a dans le grec : λαβεῖν ἀρώμενοι Λυδοὺς ἐν θαλάσσῃ. Ce mot ἀρώμενοι a exercé MM. Weſſeling, Valckenaer & Reiske. On peut voir leurs conjectures dans les notes de la nouvelle édition. On trouve ἀρᾶσθαι en trois manuſcrits de la Bibliotheque du Roi, & dans l'édition toute Grecque de Henri Etienne, mais le ſens n'en eſt pas meilleur. M. Toup (*a*) lit ἀιωρέομενους, qui pourroit être la véritable leçon, & qu'on devroit rendre par *ballottés*, ſi cette expreſſion n'étoit point ignoble. Νησιώτας ἱππευομένους λαβεῖν ἐν ἠπείρῳ..... λαβεῖν ἀιωρέομενους Λυδοὺς ἐν θαλάσσῃ. Ces deux membres ſe correſpondent aſſez bien, & ce Savant appuie ſa conjecture par des paſſages de différens Auteurs qui lui donnent un grand degré de probabilité ; mais je ſuis perſuadé que notre Hiſtorien n'a pas compaſſé ſes paroles avec le même ſoin qu'Iſocrates, & qu'ἀρᾶσθαι a été ajouté par un copiſte, qui, voyant λαβεῖν fort éloigné d'ἔυχεσθαι, aura ajouté ce mot en marge, afin qu'on vit à quoi il ſe rapportoit, & de la marge il aura paſſé dans le texte, comme cela n'eſt que trop ordinaire.

(66) §. XXVIII. *Créſus ſubjugua preſque toutes les nations en-deçà du fleuve Halys, excepté &c.* Il y a dans le

(*a*) Epiſtola Critica ad Gulielm. Epiſcop. Gloceſtrienſem, pag. 79 & 80.

grec : *Créſus ſubjugua* preſque *toutes les nations qui ſont en-deçà du fleuve Halys ; car excepté les Ciliciens, les Lyciens*, &c. La Martiniere a traduit : *Créſus ſoumit tous les peuples qui ſont en-deçà du fleuve Halys ; car* outre *les Ciliciens & les Lyciens*, &c. Dictionn. Géographique, au mot *Chalybes* 2.

Expreſſion ridicule, contraire à ce que dit Hérodote, & qui n'a point été corrigée dans la nouvelle édition.

(67) §. XXVIII. *Savoir les Lydiens.* Il y a eu un tems où ce paſſage d'Hérodote m'a paru altéré. Créſus n'avoit pas conquis la Lydie ; ce royaume lui appartenoit, & il le tenoit de ſes peres. Je ne faiſois pas alors attention que dans les tems antérieurs la Lydie étoit un Etat ſéparé de la (*a*) Méonie. Philoſtrate (*b*) diſtingue les Méoniens des Lydiens. Ce qu'on a depuis nommé la partie ſupérieure de la Lydie s'appelloit Méonie. Elle comprenoit le mont Tmolus, la ville de Sardes, &c. C'eſt le nom que lui donnent (*c*) Homere & Denys le Périégete (*d*). Callimaque appelle (*e*) le Pactole Méonien, parce qu'il tiroit ſa ſource du mont Tmolus. La partie inférieure, ou Lydie proprement dite, s'étendoit juſqu'à la mer, & comprenoit Epheſe, Colophon, Lébédos, Téos, Clazomenes & Phocée (*f*) ; car l'Ionie étoit en partie un démembrement de la Lydie. Or, c'eſt cette partie ſupérieure que Créſus hérita de ſes peres, avec quelque peu de l'inférieure ; il fit la conquête du reſte. On reconnoît ici l'exactitude ordinaire d'Hérodote.

(*a*) Voyez la fin de la note 248 ſur le §. XCIV du premier Livre.

(*b*) Philoſtrat. in Vitâ Apollonii Tyan. Lib. III, cap. V, pag. 98. & in Vitis Sophiſt. Lib. I, cap. XXI, §. V, pag. 518.

(*c*) Homeri Iliad. Lib. II, verſ. 866.

(*d*) Dionyſ. Perieget. verſ. 830.

(*e*) Callimachi Hymn. in Delum, verſ. 250.

(*f*) Herodot. Lib. I, §. CXLII.

M. Wesseling s'étoit bien apperçu de la difficulté, mais il s'étoit contenté de la faire sentir, & même il paroissoit disposé à croire que le texte d'Hérodote étoit corrompu.

Il se trouve des Auteurs qui ne donnent à la Lydie d'autres bornes que le fleuve Halys (*a*), sans doute parce que tous les pays qu'il renferme appartenoient au Roi de Lydie.

Quant aux Chalybes, voyez notre Index Géographique.

(68) §. XXVIII. *Les Thraces de l'Asie, c'est-à-dire, les Bithyniens & les Thyniens.* J'ai ajouté ce mot de l'*Asie*, pour me rendre plus clair. Ces peuples étoient originaires d'Europe, dont ils furent chassés par les (*b*) Teucriens & les Mysiens On les appelloit (*c*) alors Strymoniens. Ils passerent en Asie, où ils prirent le nom de Bithyniens. Eustathe assure (*d*) qu'il y avoit des Thraces en Asie, & qu'ils y étoient passés sous la conduite d'un certain Patarus. Strabon nous apprend (*e*) » qu'on convient généralement » que les Bithyniens, qui étoient auparavant des Mysiens, » prirent leur nom des Thraces Bithyniens & Thyniens » qui passerent en Bithynie. On en apporte pour preuve à » l'égard des Thyniens qu'il y a encore actuellement en » Thrace quelques Bithyniens, & à l'égard des Thyniens, » qu'on voit encore le rivage Thynias près d'Apol- » lonie & de Salmydesse ». On peut joindre à cette autorité celle de Xénophon. Il appelle dans ses (*f*) Helléniques la Bithynie, Thrace Bithyniene, & ailleurs il

---

(*a*) Imperio tuo destinabat Halyn amnem qui Lydiam terminat. Quint. Curt. Lib. IV, cap. XI, pag. 250.

(*b*) Herodot. Lib. VII, §. LXXV.

(*c*) Id. ibid. Steph. Byzant. voc. Στρυμών. Eustath. ad Dionys. Perieget. vers. 793, pag. 141, col. 2.

(*d*) Eustath. ad Dionys. Perieget. vers. 322, pag. 57 & 58.

(*e*) Strab. Lib. XII, pag. 816, B & C.

(*f*) Xenoph. Hellenic. Lib. III, cap. II, §. II, pag. 140.

donne à ce pays tout simplement le nom de Thrace. » Les Arcadiens (*a*), dit-il, ayant obtenu des vaisseaux » des habitans d'Héraclée, s'embarquerent les premiers, » afin de tomber à l'improviste sur les Bithyniens, & de » faire un butin plus considérable. Ils aborderent à Calpé, » port situé vers le milieu de la Thrace. Chirisophe, au » sortir d'Héraclée, coupa à travers les terres, mais » lorsqu'il fut arrivé en *Thrace*, il marcha le long de la » mer, parce qu'il étoit déjà malade. Quant à Xénophon, » il aborda avec ses vaisseaux sur les confins de l'Héra- » cléotide & de la Thrace, & s'avança par le milieu des » terres. Le port (*b*) de Calpé, dit ailleurs le même Auteur, » est dans *la Thrace Asiatique*. Cette *Thrace* commence » à l'embouchure du Pont-Euxin, & s'étend jusqu'à Hé- » raclée; ceux qui naviguent vers le Pont l'ont à droite ». Arrien lui donne les mêmes bornes dans son Périple du Pont-Euxin. » Les Bithyniens, dit-il (*c*), peuple de Thrace, » s'étendent jusqu'au fleuve Parthénius ».

On ne peut douter après cela de l'existence de la Thrace Asiatique. Hésychius met le territoire de (*d*) Placia près de la Thrace. M. le Président Bouhier, qui ne connoissoit probablement que la Thrace d'Europe, prétendoit (*e*) que ce passage du Grammairien Grec étoit altéré, & qu'il falloit lire παρὰ τὴν Σκυλάκην au-lieu de τὴν Θράκην.

Ce que je viens de rapporter suffit, à ce qu'il me semble, pour faire voir l'inutilité de la correction du savant Président. La note de Paulmier de Grentemesnil n'est point

---

(*a*) Xenoph Anabas, Lib. VI, cap. II, §. XI, pag. 336.

(*b*) Id. ibid. cap. IV, §. I, pag. 345.

(*c*) Arrian. Peripl. Ponti Eux. pag. 14.

(*d*) Hesych. voc. Πλακία.

(*e*) Recherches & Dissertations sur Hérodote, pag. 117 & 118.

juſte, & le dernier Editeur d'Héſychius, M. Alberti, me paroît s'être trompé.

(69) §. XXIX. *Tous les Sages.* Σοφισαί, *Sophiſtes.* Cette appellation honorable dans les commencemens, devint par la ſuite odieuſe. Plutarque (*a*) en a pris occaſion de reprocher à Hérodote d'avoir donné un pareil nom aux ſept Sages de la Grece. Iſocrates & d'autres Auteurs appellent cependant Solon de la ſorte. On lit dans Ariſtides (*b*) : » Hérodote n'a-t-il point appellé Solon & » Pythagore *Sophiſtes ?* Androtion n'a-t-il point dit, les » ſept *Sophiſtes*, en parlant de ceux à qui je donne le » nom de Sages ». Que dis-je, Plutarque lui-même (*c*) appelle ainſi Chilon, l'un des ſept Sages. Τὸ δὲ τοῦ Σοφιστοῦ Χίλωνος, ἀληθὲς. Ce mot du *Sophiſte* Chilon eſt vrai. Ce terme ſe prenoit encore en bonne part dans le ſiecle d'Alexandre. Eſchines s'adreſſant aux Athéniens, leur dit : vous avez fait (*d*) mourir Socrates le Sophiſte. Σωκράτην τὸν Σοφιστὴν ἀπεκτείνατε. Platon l'emploie (*e*) auſſi dans ce ſens. » Si, dit-il, ni les Philoſophes, (les Sophiſtes) ni les gens » vertueux ne peuvent enſeigner la vertu, n'eſt-il pas » évident que d'autres ne pourroient jamais en donner des » leçons ? » Il commençoit cependant à ſe prendre en mauvaiſe part, comme on le voit par quelques paſſages du même Orateur, pages 42 & 51, édition de Henri Etienne. Tant que les Sages ou Philoſophes diſcoururent ſur la vertu, ſans intérêt, le nom de Sophiſte fut honorable, mais lorſqu'ils commencerent à proſtituer la philoſophie

---

(*a*) Plutarch. de Malign. Herodoti, pag. 857. F.

(*b*) Ariſt. Orat. pro Quatuor Viris, fol. 159, lin 32.

(*c*) Plutarch. de Amicorum Multitudine, tom. II, pag 96. A.

(*d*) Æſch. in Timarch. pag. 287. A.

(*e*) Plato in Menone, tom. II, pag. 96. B.

en recevant de l'argent de leurs leçons, ce terme devint un terme de mépris. » Celui, dit Xénophon (*a*), qui vend » au premier venu la ſageſſe pour de l'argent, nous » l'appellons Sophiſte ».

(70) §. XXIX. *S'y rendirent chacun de ſon côté.* La ponctuation des mſſts & des éditions m'a toujours paru vicieuſe. Je mets un point après ἑόντες. Après quoi je lis : ὡς ἕκαστος ἀυτέων ἀπικνέοιτο, ϗ ὁκὴ ϗ Σόλων, ἀνὴρ κ. τ. λ. *comme chacun d'eux arrivoit à Sardes, Solon y arriva auſſi* &c. Sans cette ponctuation, la phraſe eſt embarraſſée.

(71) §. XXIX. *Loix qu'il avoit établies.* Kuſter prétend dans ſon Traité ſur le Verbe Moyen (*b*), que θεῖναι νόμον ſe dit toujours du Légiſlateur qui fait la Loi & la propoſe au peuple, & θέσθαι νόμον, du peuple qui ſe fait faire une Loi par le Légiſlateur, ou qui accepte la Loi qui lui eſt propoſée. Moſchopule (*c*) s'exprime ainſi : Θέσθαι, τὸ δέξασθαι ϗ κυρῶσαι. Θεῖναι γὰρ λέγεσι τὸν νομοθέτην τὸν νόμον· θέσθαι δὲ τὸν δῆμον, ἤγουν δέξασθαι ϗ κυρῶσαι. Cela eſt vrai en général, ſur-tout parmi les Attiques (*d*) : ὁ θεὶς τὸν περὶ τῶν δοκιμασιῶν νόμον : *celui qui a fait la Loi concernant les enquêtes de vie & de mœurs.* Mais l'exemple que nous avons ſous les yeux prouve que les Anciens ne s'aſtreignoient point rigoureuſement à cette regle. Le même Hiſtorien ſe ſert encore du Moyen trois lignes plus bas, en parlant du Légiſlateur. Τοὺς (νόμους) ἂν σφίσι Σόλων θῆται, & Livre II, §. LXXVII.

(*a*) Xenoph. Socrat. Memorabil. Lib. I, cap. VI, §. XIII, pag. 59.

(*b*) Kuſter de Verbis Græcorum mediis, pag. 131; Lipſiæ 1752, Edit. altera.

(*c*) Moſchopul. περὶ Σχεδῶν, pag. 10.

(*d*) Lyſias adverſ. Evandri petitionem Sacerdotii, pag. 176. init.

(73) § XXX. *A celle de Créſus.* Quelques Auteurs (*a*) ont rejetté l'entrevue de Solon & de Créſus, comme une fable imaginée par Hérodote. M. Fréret (*b*) met dans la bouche de Plutarque, que la ſucceſſion des Archontes n'eſt pas exempte de difficultés, & que ce qui lui fait préférer la tradition au témoignage des Chronologiſtes, c'eſt que cette hiſtoire convient aux mœurs de Solon, & qu'elle eſt digne de ſa magnanimité & de ſa ſageſſe.

Plutarque ne dit pas tout-à-fait cela. On lit dans l'endroit que je viens de citer, » qu'il ne peut point rejetter une » hiſtoire appuyée de tant de témoignages (*c*), &c. pour » quelques regles des Chronologiſtes que mille perſonnes » ont cherché à corriger, ſans pouvoir rien ſtatuer de » certain ».

On voit par ce paſſage, que Plutarque raiſonne d'une maniere ſenſée, & qu'il tient un langage bien différent de celui que lui met à la bouche M. Fréret. Il ſeroit aiſé de réfuter ce qu'allegue ce Savant, pour prouver que cette converſation de Solon n'eſt qu'imaginaire, & qu'elle eſt plutôt digne d'un Cynique, que d'un Philoſophe enjoué, courtiſan, débauché même ; traits ſous leſquels il a plû à M. Fréret de nous repreſenter un Philoſophe que l'antiquité a placé parmi les ſept Sages de la Grece ; mais la nature de cet Ouvrage ne le permet pas. Je ne puis cependant m'empêcher de témoigner ma ſurpriſe en voyant M. Fréret répandre le ridicule ſur Solon, afin de

---

(*a*) Plutarch. Vit. Parallel. tom. I, pag. 93. B.

(*b*) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. V, Mém. pag. 277, 278.

(*c*) Ces témoignages ſont, ſuivant toutes les apparences, des écrits d'Auteurs anciens. Μάρτυρ ſignifie *témoin*, & ne peut ſe rendre par *tradition*.

décréditer l'entrevue qu'il eut avec Créſus. » On voit (*a*), » dit-il, un grand Prince qui s'attache à faire tous les » honneurs imaginables à un ſimple *Bourgeois* Athénien ». Ne croiroit-on pas que M. Fréret parle d'un Bourgeois de Paris qu'accueilleroit un Prince ? Ce Savant ignoroit-il combien la qualité de Citoyen d'Athenes étoit eſtimée ? ne ſavoit-il point que Solon avoit paſſé par les premieres charges de l'Etat ? qu'il avoit eu l'honneur de donner des loix à ſa patrie ? qu'il n'étoit pas moins renommé par ſa ſageſſe dans les pays étrangers que dans le ſien ? enfin, qu'il étoit de la naiſſance la plus illuſtre, deſcendant de de ce Codrus, qui ſe dévoua pour le ſalut de ſa patrie, & qui fut le dernier Roi d'Athenes.

Mais que le diſcours de Solon ſoit digne de lui, ou qu'il ne s'accorde point avec ſon caractere, cela ne prouve ni ne détruit l'entrevue qu'il eut avec Créſus.

M. Fréret place cette entrevue, ſuppoſé qu'elle ait exiſté, à la fin de la vie de Solon. Il ſe fonde ſur le calcul de Phanias d'Epheſe, qui prétend (*b*) que ce Philoſophe eſt mort un peu moins de deux ans après le commencement de la Tyrannie de Piſiſtrate. Mais pourquoi s'en rapporte-t-il plutôt au témoignage de cet Auteur qu'à celui d'Hérodore de Pont, qui, ſuivant le même (*c*) Plutarque, aſſure que Solon vécut bien des années après que Piſiſtrate ſe fut emparé de l'autorité ſouveraine.

Solon a vu les repréſentations au moins des premieres pieces de Theſphis ; Plutarque le dit formellement. L'Alceſte de Theſpis fut jouée l'an 272 de l'ere Attique, comme on le

---

(*a*) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. V, Mém. pag. 278.

(*b*) Plutarch. Vit. Parallel. in Solone, pag. 96. F.

(*c*) Id. ibid. Diogen. Laert. in Solone, paſſim.

voit dans les Marbres d'Oxford (*a*), page 27, ce qui revient à la premiere année de l'olympiade LXI, ou l'an 536 avant l'ere vulgaire. Il eſt très-vraiſemblable (*b*) que ce Poëte n'avoit pas débuté par cette tragédie, & c'eſt le ſentiment du P. (*c*) Corſini ; mais lorſque ce Savant avance que Plutarque prouve que les premieres pieces de Theſpis avoient paru avant la Tyrannie de Piſiſtrate, parce que, fait-il dire à cet Auteur, Solon penſoit que ces pieces avoient excité l'audace criminelle de Piſiſtrate à s'emparer de l'autorité ſouveraine, je crois qu'il ſe (*d*) trompe ; du moins je n'apperçois rien dans le texte de cet Auteur, qui puiſſe juſtifier cette opinion. Seulement ſur la fin de la page 95, tom. I, ce ſage Légiſlateur reprochant à Theſpis d'amuſer le peuple par des menſonges & des fictions, ce Poëte lui répondit qu'il étoit bien permis de s'en ſervir dans des jeux : ſur quoi Solon, frappant la terre de ſon bâton, repartit avec indignation ; mais nous qui goûtons & qui approuvons ces fictions dans nos divertiſſemens, nous les verrons bientôt paſſer dans nos contrats. Le P. Corſini aura lu trop rapidement ce paſſage, & c'eſt ſans doute par cette raiſon qu'il lui a donné un ſens ſi différent de celui qu'il doit avoir.

(*a*) Les chiffres ſont en partie effacés ; l'Editeur des Marbres a mis 273, je ne ſais ſur quelle autorité. Je crois, d'après Suidas, qu'il faut lire 272.

(*b*) J'ignore dans quelle édition des Marbres d'Oxford M. Geinoz (Mémoires de l'Académie des Inſcriptions, tom. XXI, Mémoires, pag. 141) a vu que Theſpis avoit commencé à faire paroître ſes pieces la ſeconde année du regne de Créſus. La derniere édition marque poſitivement que ce fut après la priſe de Sardes.

(*c*) Faſt. Attic. tom. III, pag. 116.

(*d*) Le P. Corſini s'eſt mépris ; ce n'eſt point Plutarque qui dit cela, mais Diogenes de Laerte, Lib. I, Segm. LX, pag. 37 & 38.

Les Marbres d'Oxford placent, page 27, la prise de Sardes l'an 278, c'est-à-dire, la troisieme année de la cinquante-neuvieme olympiade, ou l'an 542 avant l'ere vulgaire, & le commencement du regne de Créſus, l'an 292, ce qui revient à la premiere année de la cinquante-ſixieme olympiade, ou l'an 556 avant l'ere vulgaire; ce qui fait quatorze ans, comme Hérodote le dit clairement, Livre I, §. LXXXVI.

Piſiſtrate s'empara de l'autorité ſouveraine ſous l'Archontat de Comias, vers le mois de Janvier de l'an 4154 de la période Juliene, 560 ans avant notre ere, & la quatrieme année de la cinquante-quatrieme olympiade, comme on en verra la preuve dans mon Eſſai ſur la Chronologie d'Hérodote, chapitre XVI. On ne voit pas comment, ſuivant ces calculs appuyés ſur l'autorité d'Héraclides de Pont, de Diogenes de Laerte, des Marbres d'Oxford, on peut encore former quelques doutes ſur l'entrevue de Solon & de Créſus.

Je ne puis cependant diſconvenir que ces calculs ne ſoient fondés que ſur des conjectures, vraiſemblables à la vérité, mais que je ſerois fâché d'être ſoupçonné de vouloir faire paſſer pour des vérités inconteſtables.

L'époque de la mort de Solon reſtera toujours enveloppée d'obſcurité, les Auteurs qui en ont parlé étant ſi peu d'accord entr'eux.

On eſt preſque auſſi incertain ſur la fin du regne de Créſus, & par conſéquent ſur l'année où il eſt monté ſur le trône. La Chronique de Paros, dont on a cherché à s'autoriſer pour déterminer l'année où ce Prince fut fait priſonnier, ne peut répandre aucun jour ſur ce point, les chiffres étant en partie effacés, & les Editeurs n'ayant rempli la lacune qu'en ſuivant leurs conjectures. Quant au commencement du regne de ce Prince, cette Chro-

nique n'en dit pas un mot. M. Chandler, à qui nous avons obligation de la derniere édition, a retranché ces mots : τῆς Ἀσίας ἐβασίλευσε, qui ne peuvent s'accorder avec l'ambaſſade qu'envoya Créſus à Delphes, puiſqu'il eſt conſtant qu'il ne l'envoya pas la premiere année de ſon regne.

Mais quand même les chiffres ne ſeroient point altérés dans cette Epoque, & qu'on ſauroit certainement de quelle ambaſſade auroit voulu parler l'Auteur de la Chronique, on n'en ſeroit pas plus avancé, tant qu'on ignoreroit le rapport de cette ambaſſade avec quelque autre fait connu. Car, à l'égard du ſentiment de M. Fréret, je m'y arrêterai d'autant moins, qu'il n'eſt fondé que ſur des conjectures qui ne m'ont point paru avoir un certain degré de probabilité. Voyez cependant les Mémoires de l'Académie des Inſcriptions, tome V, Mém. page 275, où il eſt expoſé fort au long.

L'éclipſe de ſoleil, qui mit fin à la guerre que ſe faiſoient Alyattes, Roi de Lydie, & Cyaxares, Roi de Médie, n'eſt pas non plus une époque ſûre. Les Auteurs ſont partagés ſur l'année où elle eſt arrivée, & conſéquemment ſur le commencement de cette guerre. On ſait ſeulement que cette éclipſe arriva la ſixieme année de la guerre. J'en parlerai plus particuliérement dans peu, §. LXXIV.

La Chronique de Paros (Epoque 36) fait mention de l'année où Alyattes eſt monté ſur le trône ; mais le commencement de la date eſt effacé, & les Editeurs l'ont rétabli d'après leurs conjectures, qui me paroiſſent dénuées de tout fondement. En plaçant en effet le commencement du regne d'Alyattes l'an 341, cela revient à l'année 605 avant notre ere. Si l'on retranche de ce dernier nombre 71, ſomme des regnes d'Alyattes & de Créſus, on aura l'an

534, c'eſt-à-dire, la troiſieme année de l'olympiade LXI pour la priſe de Sardes ; ce qui eſt démenti par tous les Ecrivains, & ne peut s'accorder ni avec les événemens poſtérieurs, ni avec les précédens. Le ſavant P. Petau place (*a*) le commencement de ce regne la ſeconde année de la quarante-unieme olympiade ; Euſebe ſuit une autre route, &c. Quel parti prendre dans une ſi grande diverſité de ſentimens ? J'ai fixé l'époque où Créſus eſt monté ſur le trône à l'an 4155 de la période Juliene ; ce qui revient à la ſeconde année de la cinquante-cinquieme olympiade, c'eſt-à-dire, 559 ans avant notre ere. Je l'ai fait d'après l'éclipſe de ſoleil, qui termina la guerre entre Alyattes & Cyaxares, & qui arriva l'an 597 avant l'ere vulgaire ; & d'après d'autres raiſons que j'ai expoſées dans mon Eſſai ſur la Chronologie d'Hérodote, chap. VII.

Il me reſte deux mots à dire ſur la Chronique de (*b*)

(*a*) Petav. de Doctrinâ Temporum, tom. II, pag. 304.

(*b*) J'ai été ſurpris en liſant l'Ouvrage de M. Dorigny ſur la Chronologie d'Egypte, qu'à l'occaſion des Marbres de Paros, il ait cherché à perpétuer un (*) ſoupçon odieux contre un homme de Lettres, Anglois de nation, qui certainement ne l'a point mérité. Voici le fait : M. Peireſc avoit acheté ces Marbres cinquante louis, par l'entremiſe d'un Voyageur François, nommé Samſon. Les Turcs, par avarice & par défiance, ſaiſirent les Marbres & mirent Samſon en priſon. Quelque tems après, M. Pettee, homme de Lettres que le Comte d'Arondel avoit envoyé en Grece pour y recueillir des monumens antiques, les acheta à un beaucoup plus haut prix, & fut aſſez heureux pour les faire tranſporter en Angleterre. Voilà tout ce qu'il y a de vrai dans cette hiſtoire. La différence de nation ne doit jamais influer ſur nos jugemens & nous faire perdre de vue l'équité naturelle. Les honnêtes gens, de quelque pays qu'ils ſoient, doivent s'aimer, quels que ſoient d'ailleurs les principes de ceux qui les gouvernent. Les gens de Lettres ayant un lien de plus, devroient vivre dans l'union la plus étroite, & ne point ſe laiſſer

(*) *Tom. I, pag. 101, Note.*

Paros,

Paros, dont j'ai parlé plusieurs fois dans cette note. Elle se trouve dans les Marbres d'Oxford, page 19, & suivantes. Cette petite digression ne sera point inutile aux personnes pour qui l'on a entrepris cette traduction & ces remarques. Elles pourroient être sans cela fort embarrassées pour faire rapporter l'année qui s'y trouve aux olympiades, ou aux années avant l'ere vulgaire.

L'Auteur de cette Chronique part d'un point fixe. Il date de l'Archontat d'Astyanax à Paros, & de Diognete à Athenes, tous les événemens qu'il raconte. Celui de Diognete tombe la premiere année de la cent vingt-neuvieme olympiade, ou 264 ans avant notre ere. Il n'est pas inutile non plus de savoir que l'année Athénienne commençoit alors au solstice d'été, de même que la Pariene, & que les Archontes entroient alors en exercice.

Avec cette clef, il est très-aisé de se tirer de l'embarras que pourroit occasionner la derniere édition des Marbres dont on a retranché les commentaires. Diognete fut Archonte l'année 264 avant l'ere chrétiene. On n'a donc qu'à ajouter 264 à la date exprimée dans la Chronique, & l'on aura l'année avant Jésus-Christ où l'événement se sera passé. Par *exemple*, l'Alceste de Thespis parut l'an 272; ajoutez 264, vous aurez 536, qui est l'année avant l'ere vulgaire où cette tragédie fut représentée.

Ceux qui souhaiteront s'instruire plus particuliérement de ce qui concerne la Chronique de Paros, n'auront qu'à consulter les savantes observations de M. Gibert, Mémoires

---

subjuguer par les préjugés dont ils font sur-tout profession de secouer le joug. Ces Marbres furent transportés en Angleterre, mais la guerre civile étant survenue peu après, ils furent négligés, au point qu'on en employa une partie à des réparations qu'on fit à l'hôtel du Comte. Mylord Duc de Norfolck, petit-fils du côté de sa mere de Mylord Arondel, en fit présent en 1667 à l'Université d'Oxford.

de l'Académie des Inſcriptions, tome XXIII, Mémoires, page 61.

(73) §. XXX. *Avec vivacité.* Ἐπισφρεφέως. Hérodote a dit, Liv. VIII, §. LXII : λέγων μᾶλλον ἐπεσφραμμένα ; *parlant avec plus de véhémence.* C'eſt en rapprochant les différens paſſages d'un Auteur, que l'on parvient à le bien entendre.

(74) §. XXX. *Après avoir joui d'une fortune conſidérable.* M. l'Abbé Geinoz (*a*) a très-bien prouvé que βίος ſignifie ici *les biens*, & que ὡς τὰ παρ' ἡμῖν ne veut pas dire *quantum in nobis eſt*, mais *pro modulo noſtratium facultatum.* On peut conſulter la Remarque de ce Savant, qu'il ſeroit trop long de rapporter. Gronovius a mal rendu ce paſſage, & M. Weſſeling a laiſſé ſubſiſter ſa verſion ; ce qui me ſurprend d'autant plus, que ce Savant a profité en pluſieurs occaſions des obſervations de M. Geinoz, & qu'il a coutume d'avertir toutes les fois qu'il n'eſt pas de ſon avis.

Les biens contribuent au bonheur, & je ne prétends point le conteſter ; je n'en ſuis pas moins étonné que les anciens Philoſophes cruſſent qu'on ne pouvoit être heureux ſans avoir de la fortune. C'eſt cependant ce qu'on trouve répété dans Théognis & en mille autres Auteurs. Sophocles dit dans la tragédie de Créuſe (*b*) : » les hommes n'ont » de conſidération que pour les richeſſes. Il y en a quel- » ques-uns qui trouvent heureux celui qui jouit d'une » bonne ſanté ; mais un homme pauvre ne ſe porte pas » bien, à mon avis, & ſon état eſt celui d'un homme » continuellement malade ».

(*a*) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XXIII Hiſt. pag. 111.

(*b*) Stobæi Sentent. Serm. LXXXIX, pag. 503.

Au reſte τοῦτο μὲν & τοῦτο δὲ, que M. Weſſeling a rétabli d'après un mſſt de l'Abbaye de Saint-Remi de Rheims, ſe trouvent auſſi dans le mſſt *A* de la Bibliotheque du Roi.

(75) §. XXXI. *Que leur mere. Cum* (*a*) *mos eſſet Sacerdotem Argivam junctis bobus ire ad Templa Junonis.... Duo Sacerdotis filii, Cleobis & Biton, matrem, ſubeuntes jugum, ad Templa duxêre.*

Philargyre (*b*) appelle cette Prêtreſſe Cydippe; mais Meurſius corrige Chryſis. Crit. Arnob. VI. 8.

(76) §. XXXI. *Ne permettoit pas à ces jeunes gens d'aller chercher.* Ce ſens eſt le plus naturel. Feu M. le Préſident Bouhier ne paroît pas l'avoir entendu. » Loin, » dit-il (*c*), d'être exclus par le tems, ils ſe trouverent, au » contraire, très à tems pour rendre ce ſervice à leur mere ». Cela eſt vrai, mais Hérodote veut dire qu'ils n'avoient pas le tems d'aller chercher les bœufs à la campagne & de les amener. Du reſte il veut qu'on liſe ici (*d*) ἐξελαυσάμενοι, parce que Cicéron, en rapportant cette hiſtoire, a dit: *corpora oleo perunxerunt*. M. Valckenaer, ſavant du premier mérite, eſt d'avis de lire ἐκδυόμενοι δὲ, *veſte poſitâ*. Cette conjecture eſt plus heureuſe. Mais s'il faut corriger le texte d'après Cicéron, où trouver dans la correction de M. le Préſident Bouhier, le *veſte poſitâ?* & dans celle du ſavant Hollandois, *corpora oleo perunxerunt*? Il eſt très-vraiſemblable que Cicéron s'eſt contenté de rapporter la ſubſtance de cette hiſtoire, ſans s'attacher à la lettre.

Servius (*e*) prétend qu'une maladie peſtilentielle, qui

(*a*) Serv. ad Virgil. Georg. Lib. III, verſ. 532.

(*b*) Philargyr. ibid.

(*c*) Bouhier, Remarques ſur les Tuſculanes de Cicéron, I, 47.

(*d*) Ibid.

(*e*) Servius ad Virgil. Georg. Lib. III, verſ. 532.

ravagea l'Attique, détruisit les bœufs dans l'Argolide, & que Cléobis & Biton ayant perdu les leurs, se mirent sous le joug, & traînerent eux-mêmes leur mere.

(77) §. XXXI. *Louoient leur bon naturel.* M. Wesseling lit ici γνώμην au-lieu de ῥώμην. Cela présente un meilleur sens, & d'ailleurs cette leçon est autorisée de la plupart des manuscrits. Il a déjà été fait mention de la force de ces jeunes gens ; leur bon naturel & leur respect pour leur mere étoient encore plus sensibles, & méritoient davantage les éloges des Argiens.

Stobée nous a (*a*) conservé une épigramme ancienne, qui ne dit rien de plus que ce qu'on a vu dans Hérodote. Elle mérite cependant d'être lue, parce qu'elle est du bon tems.

(78) §. XXXI. *Leurs statues.* Il y avoit à Argos, dans le temple d'Apollon Lycius, une statue de Biton (*b*), qui portoit un taureau sur ses épaules. On (*c*) voyoit aussi dans le même temple Cléobis & Biton en marbre, traînant eux-mêmes leur mere sur un char, & la conduisant au Temple de Junon.

(79) §. XXXI. *Au temple de Delphes.* Le verbe ἀναθίθημι, qui signifie *dedico*, *consecro*, indique que ces statues furent consacrées dans le temple de Delphes.

(79) §. XXXII. *La Divinité est jalouse du bonheur des humains.* Les hommes oublient communément dans la prospérité, qu'ils ne sont que des hommes semblables aux autres. Dieu le leur rappelle souvent par les disgraces qu'il leur envoie. Si Hérodote a voulu dire cela ici &

(*a*) Stob. in Florileg. Grotii, pag. 495. Analecta veter. Poetar. Græcor. in Lectionib. & Emendat. pag. 274.

(*b*) Pausan. Corinth. sive Lib. II, cap. XIX, pag. 153.

(*c*) Id. ibid. cap. XX, pag. 155.

dans les autres endroits où il s'exprime de même, c'eſt le langage de l'Ecriture, & Plutarque (*a*) a eu tort de le reprendre ; mais il s'eſt ſervi d'une expreſſion générale, & qui prête bien à la cenſure. Je n'ignore pas que M. l'Abbé Geinoz, qui l'a défendu avec ſuccès contre les attaques de Plutarque (*b*), a eſſayé de juſtifier ce paſſage ; je doute cependant qu'il ait été auſſi heureux que dans le reſte de ſa défenſe. On n'avoit point encore de notions juſtes de la Divinité ; de-là ces plaintes contre les Dieux dont Homere & les Tragiques ſont pleins. Hérodote a ſuivi les idées reçues de ſon tems ſur la Divinité. Les Philoſophes en ont donné de plus juſtes. » L'envie, dit Platon (*c*), ne ſe trouve point » parmi les Dieux ». Maxime qu'ont louée (*d*) Philon Juif & (*e*) Maxime de Tyr. Plutarque avoit de Dieu des idées beaucoup plus ſaines. » Il eſt (*f*) bon, dit-il, » & le bon n'a ni envie, ni crainte, ni colere, ni haine ».

(80) §. XXXII. *Bien des choſes fâcheuſes.* Il y a dans le grec : πολλὰ . . . . . μή τις ἐθέλει. Cette expreſſion eſt la même que πολλὰ ἀνεθέληται. Cette tournure eſt familiere à Hérodote, pour indiquer quelque choſe de triſte, de fâcheux, un malheur. Il dit ſouvent οὐχ ὡς ἤθελε, οὐχ ὡς βούλεται. Voyez l'Index du Tréſor de la Langue Grecque d'Henri Etienne, au mot Ἀνεθέλητος.

(*a*) Plutarch. de Malignit. Herodoti, pag. 857, F. 858. A.

(*b*) Mémoires de l'Académie des Inſcriptions, tom. XIX, Mém pag. 163, &c.

(*c*) Plato Phæd. tom. III, pag. 247. A.

(*d*) Philo, tom. II, pag. 447.

(*e*) Maxim. Tyr. Diſſert. XLI, §. III, pag. 485.

(*f*) Plutarch. Non poſſe ſuaviter vivi ſecundum Epicuri Decreta, pag. 1102. D.

(81) §. XXXII. *Ces ſoixante dix ans font vingt-cinq mille deux cens jours.* Ce paſſage eſt un des plus difficiles d'Hérodote. Tous les Commentateurs, tous les Chronologiſtes ſe ſont exercés deſſus à l'envi l'un de l'autre. Ce ſeroit m'engager dans de trop longues diſcuſſions, que d'entreprendre la réfutation de toutes leurs opinions. Auſſi n'ai-je deſſein de le faire qu'autant que cela pourra répandre du jour ſur ce paſſage & ſur le ſentiment de M. Weſſeling, que je me fais un plaiſir de ſuivre, juſqu'à ce qu'on ait propoſé quelque conjecture plus heureuſe que la ſienne.

Solon fixe la vie de l'homme à 70 ans, qui font, ſuivant lui, 25200 jours, en n'ajoutant point le mois intercalaire. Si tous les deux ans on intercale ce mois, on aura 35 mois pour les 70 années, qui, étant de 30 jours chacun, donneront 1050 jours. Ces deux nombres font la ſomme de 26250 jours.

Si le premier nombre eſt juſte, il s'enſuit que l'année étoit de 360 jours; mais ſi le ſecond ſe trouve également vrai, l'année ſera de 375 jours, c'eſt-à-dire, de dix jours plus grande qu'elle ne devroit l'être; les ſaiſons ſeront alors bientôt confondues; les mois d'été ſe trouveront en automne, & ceux d'hiver au printems; & cependant c'étoit pour régler les ſaiſons, à ce que dit Hérodote, & pour prévenir leur confuſion, que l'on faiſoit uſage de l'intercalation. Scaliger (*a*) ſe déchaîne à ce ſujet contre notre Hiſtorien. Le ſavant (*b*) P. Petau, qui ne laiſſe échapper aucune occaſion de reprendre Scaliger, prend avec chaleur la défenſe d'Hérodote; mais je ne ſais s'il a ſujet de s'applaudir de ſon triomphe. Il paroît qu'il retranche

(*a*) Scalig. de Emendat. Tempor. Lib. I, extremit.

(*b*) Petav. Doctrin. Temporum, Lib. I, cap. XXXVIII, pag. 45.

quelques jours intercalaires, quoique Solon s'exprime de la maniere la plus claire & la plus positive. Desvignoles, après avoir réfuté Scaliger & le P. Petau, prétend (*a*) qu'Hérodote ignoroit l'Astronomie & la Chronologie. Il croit qu'il aura entendu parler à Thurium, dans la grande Grece, du mois intercalaire des Romains, & qu'il en aura fait l'application à l'année des Grecs du tems de Solon. Je suis persuadé avec M. Desvignoles, qu'Hérodote n'étoit pas fort habile astronome; mais s'ensuit-il de-là qu'il ignoroit la maniere d'intercaler en usage dans son pays? Qui ne sait parmi nous que les années bissextiles, on ajoute un jour au mois de Février? C'est un fait connu de ceux même qui n'ont pas la plus légere teinture d'astronomie.

Le texte d'Hérodote est sûrement altéré. Les copistes ayant remarqué que cet Historien (*b*) donnoit 360 jours à l'année, se seront probablement imaginé que celle dont parloit Solon, devoit pareillement avoir 360 jours, & ils auront adopté leur calcul en conséquence. Mais est-il vraisemblable que Solon, parlant à un Roi de Lydie, ait fait usage de l'année usitée parmi les Grecs, que ce Prince ne connoissoit probablement pas? Il est plus naturel de penser que ce Philosophe accommoda l'exemple qu'il présentoit à Crésus, à l'année Lydiene, qui est la même que la Chaldéene, suivant (*c*) M. Pontédera.

Ce Savant tâche de prouver (*d*) que cette année étoit de 350 jours. Si l'on ajoute maintenant tous les deux ans un mois de 30 jours, cela fera 365 jours pour l'année. Cela s'accorde bien, & le savant & judicieux M. Wesseling

---

(*a*) Chronologie, Liv. VI, chap. V, tom. II, page 838.

(*b*) Herodot. Liv. III, §. XC. Cela se tire par induction.

(*c*) Pontedera, Antiquit. Latinæ & Græcæ, pag. 176.

(*d*) Ibid. pag. 175 & seq.

panche fort vers ce ſentiment. Je l'adopterois auſſi avec plaiſir, s'il ne reſtoit encore quelques difficultés, que des gens plus habiles que moi trouveront ſans doute moyen de lever. 1°. Hérodote fait ici les mois de 30 jours; or, l'année Lydiene étant, ſuivant la conjecture de M. Pontédera, de 350 jours, le mois ne peut être de 30 jours, ou l'année n'aura que 11 mois 20 jours. 2°. Il ſeroit à ſouhaiter qu'on eût prouvé clairement que cette année étoit en uſage en Lydie. Avec une pareille preuve, on s'inquiéteroit fort peu de l'accord qui ſe trouve entre les manuſcrits & les éditions d'Hérodote. Stobée (*a*) rapporte ce diſcours de Solon, mais il a omis, je ne ſais par quelle raiſon, l'endroit entier qui a donné occaſion à cette note.

(82) §. XXXII. *Il eſt beau.* Εὐδαίμων ſignifie *beau*; tous les Anciens l'ont pris dans ce ſens, & l'on en trouve mille exemples dans Homere & dans Hérodote. Je n'en fais la remarque que parce que j'ai vu un homme d'eſprit prétendre que c'étoit un terme philoſophique, qui ne pouvoit s'entendre que de l'ame.

(83) §. XXXII. *Heureux.* Ὄλβιος ſignifie *qui eſt heureux toute ſa vie, qui jouit d'un bonheur non interrompu.* Ὁ διὰ τοῦ ὅλου βίου μακαριστός, dit Héſychius au mot ὄλβιος. Heureux ne rend pas exactement le terme grec.

(84) §. XXXII. *Avant ſa mort.* Sophocles a paraphraſé cette ſentence de Solon dans ſon Œdipe Roi: il finit ſa piece par ces vers qu'il met dans la bouche du Chœur:

Ὥστε θνητὸν ὄντ', ἐκείνην τὴν τελευταίαν ἰδεῖν
Ἡμέραν ἐπισκοπεῖν, μηδὲν ὀλβίζειν, πρὶν ἂν
Τέρμα τοῦ βίου περάσῃ, μηδὲν ἀλγεινὸν παθών.

(*a*) Stob. Sermon. CIII, pag. 564.

» En jettant les yeux ſur ce dernier jour, ne regardez » perſonne comme heureux, qu'il n'ait paſſé les bornes » de la vie, ſans avoir éprouvé rien de fâcheux ».

Cette maxime étoit tellement du goût des Grecs, qu'on la retrouve dans tous les Auteurs. Voyez l'Andromaque d'Euripides, vers 99 & ſuivans, & mille autres endroits de ſes Tragédies.

(84*) §. XXXIII. *Groſſier.* Il y a dans le grec ἀμαθὴς, *ignorant ;* mais comme la groſſiereté eſt preſque toujours le fruit de l'ignorance, ce terme ſignifie auſſi *groſſier.*

(85) §. XXXIV. *L'un étoit muet.* Il y a dans le grec κωφός. Ce mot ſignifie proprement *muet*, κοφθεὶς καὶ ἀφαιρεθεὶς τὴν ὄπα. Les Anciens l'ont toujours employé en ce ſens. Homere ne s'en ſert qu'en parlant des choſes inanimées qui ne rendent aucun ſon. Pindare le prend auſſi pour muet :

Κωφὸς (a) ἀνήρ τις, ὃς Ἡρακλεῖ στόμα μὴ παραβάλλει.

» Celui-là eſt muet qui ne chante pas les louanges » d'Hercules ».

Lorſque la Pythie répond à Créſus, elle lui dit :

Καὶ (b) κωφῦ συνίημι, καὶ οὐ φωνεῦντος ἀκούω.

» Je comprends le langage du muet, & j'entends la » voix de celui qui ne parle point ».

Les Modernes ont ajouté à cette ſignification celle de ſourd, comme le dit (c) Euſtathe : παρὰ δέ γε τοῖς ὕστερον κωφὸς ὁ τὴν ἀκοὴν βεβλαμμένος.

(a) Pindar. Pythic. Od. IX, verſ. 151.

(b) Herodot. Lib. I, §. XLVII.

(c) Euſtath. ad Homeri Odyſſ. Lib. V, pag. 1539, lin. 58.

Mais Hérodote, qui eſt ancien, le prend toujours dans le premier ſens. On pourroit cependant croire qu'il lui donne le ſecond, parce qu'au paragraphe XXXVIII il ſemble expliquer κωφὸν par διεφθαρμένον τὴν ἀκοήν ; mais je penſerois plutôt que ces derniers mots τὴν ἀκοὴν ont été ajoutés par un copiſte qui ignoroit la vraie ſignification de κωφὸς. J'en ſuis d'autant plus perſuadé, qu'au paragraphe LXXXV il eſt fait mention trois fois, que le fils de Créſus étoit muet, ἄφωνος, que Créſus fit tout au monde pour le guérir, & qu'enfin il eut recours à l'Oracle de Delphes pour le prier de délier la langue de ſon fils. Si ce jeune Prince eût été pareillement ſourd, pourquoi Créſus n'en a-t-il rien dit en cet endroit, & pourquoi ne prie-t-il pas auſſi l'Oracle de rendre l'ouïe à ſon fils ? Libanius a pris auſſi ce mot dans le même ſens, dans la Déclamation intitulée : » Quelqu'un ayant » défendu à Socrates de diſcourir dans ſa priſon, on s'y » oppoſa ». Fabricius parle de cette Déclamation, qui n'a point encore été imprimée, tome VII, page 412 de ſa Bibliotheque Grecque ; & Macarius en a conſervé des fragmens dans ſa Rhodonie, dont M. de Villoiſon a donné de longs extraits dans ſes *Anecdota Græca*. Le paſſage en queſtion eſt page 13 du ſecond volume. Πάντες ἄνθρωποι ἀτυχοῦντές εἰσι λαλίστεροι· καὶ τόν γε Κροίσου τοῦ Λυδοῦ παῖδα φασι κωφὸν ὄντα πρότερον, ῥῆξαι τὴν φωνὴν ἐν τῇ τοῦ πατρὸς συμφορᾷ. » Tous les hommes aiment à parler dans le » malheur, & l'on dit que le fils de Créſus le Lydien, » qui étoit auparavant muet, ſe récria dans le malheur de » ſon pere ». Aulugelle, qui traduit Hérodote, ſe contente de dire qu'il étoit muet, ſans parler de ſa ſurdité (a). *Filius Cræſi Regis, quum jam per ætatem fari poſſet,*

(a) A. Gellii, Noct. Attic., Lib. V, cap. IX, tom. I, pag. 394.

infans erat, & quum jam multum adoleviſſet, item nihil fari quibat. Mutus adeo & elinguis diu habitus eſt.

Il y a d'ailleurs une autre raiſon fondée ſur ce qu'un muet, ſourd de naiſſance, ne peut parler, ſi on ne l'a point inſtruit auparavant. J'ai développé plus amplement cette derniere raiſon, §. LXXXV, note 221.

Je ne diſſimulerai pas cependant que Maxime de Tyr (*a*) parle de la ſurdité de ce Prince, ſans dire qu'il fût muet; mais ſans doute qu'il interprétoit le terme κωφὸς d'Hérodote ſuivant l'uſage de ſon ſiecle.

Notre Hiſtorien ne dit point le nom de ce jeune Prince; le même Maxime de Tyr (*b*) l'appelle Atys, mais il y a grande apparence que c'eſt une faute qui lui aura échappé. Heinſius & Davies l'ont relevée. Atys étoit un jeune Prince, de grande eſpérance, qu'Adraſte tua ſans le vouloir, ou par une raiſon qu'on peut voir plus bas, §. XLIII, note 96.

(86) §. XXXV. *Les expiations.* Le Scholiaſte d'Homere dit, ſur le vers 480 du dernier Livre de l'Iliade, que la coutume parmi les Anciens étoit que celui qui avoit commis un meurtre involontaire, ſe ſauvoit de ſa patrie & ſe retiroit dans la maiſon d'un homme riche; que là, couvert & aſſis, il le prioit de le purifier.

Voyez auſſi Euripides, dans ſon Oreſtes, vers 511, & ſuiv.; & ma Traduction de la Retraite des Dix-Mille, Liv. V, note 73.

Perſonne n'a décrit avec plus d'étendue & avec plus d'exactitude les cérémonies qui s'obſervoient dans les expiations, qu'Apollonius de Rhodes. On s'aſſeyoit en ſilence

---

(*a*) Maxim. Tyr. Diſſert. XL, pag. 479; vel ex Edit. Varior. Diſſertat. XXIV, pag. 250.

(*b*) Id. ibid.

(*a*) ſur le foyer, les yeux baiſſés, & l'on enfonçoit en terre l'inſtrument du meurtre. Celui dont on imploroit la protection, reconnoiſſoit à ces ſignes, qu'on demandoit à être expié d'un meurtre. Alors il prenoit le petit d'une truie, qui tettoit encore, l'égorgeoit & frottoit de ſon ſang les mains du ſuppliant. Il employoit enſuite des eaux luſtrales, en invoquant Jupiter Expiateur. On emportoit hors de la maiſon tout ce qui avoit ſervi à l'expiation. Il brûloit enſuite des gâteaux en verſant de l'eau & en invoquant les Dieux, afin d'appaiſer la colere des Furies, & pour ſe rendre propice Jupiter.

(87) §. XXXV. *Comme ſuppliant.* Il y a dans le grec ἐπίστιος, qui eſt un ioniſme, pour ἑφέστιος. Le Scholiaſte d'Apollonius de Rhodes l'explique très-bien (*b*) : ἐπὶ τῇ ἑστίᾳ ὤν : *qui ſe tient au foyer*, c'eſt-à-dire, *un ſuppliant.*

Nous voyons dans Homere un exemple bien ſenſible de cette coutume. Ulyſſes, après avoir imploré le ſecours d'Alcinoüs & d'Arété, s'aſſied (*c*) ſur la cendre auprès du foyer. Thémiſtocles (*d*) déſarme de la même maniere la colere d'Admete, Roi des Moloſſes. Mais voyez la note précédente.

(88) §. XXXV. *Je ſuis fils de Gordius & petit-fils de Midas.* Il paroît, dit M. Weſſeling, que Midas, pere de Gordius, eſt le même dont Hérodote a fait mention, §. XIV de ce Livre. La chronologie s'y oppoſe. Ce dernier régnoit en Phrygie, quelque tems avant que Gygès occupât le trône de Lydie.

(*a*) Apollon. Rhod. Lib. IV, fol. 85, in averſâ parte, & fol. 86, initio.

(*b*) Scholiaſt. Apollonii Rhodii, Lib. IV, verſ. 747.

(*c*) Homer. Odyſſ. Lib. VII, verſ. 153.

(*d*) Plutarch. in Themiſtocl. pag. 124. A.

L'illuſtre & ſavant Préſident Bouhier a parfaitement (*a*) bien prouvé qu'il y avoit eu en Phrygie pluſieurs Rois du nom de Midas & de Gordius. Cette conformité de nom n'avoit pas peu contribué à embrouiller la chronologie de ces Rois.

Le Gordius, dont il eſt parlé en ce paſſage, étoit tributaire de Créſus; ce Prince ayant ſoumis les Phrygiens à ſon Empire, comme on l'a vu ci-deſſus, §. XXVIII.

(89) §. XXXVI. *Nos campagnes.* Ἔργα ſignifie non-ſeulement les moiſſons, mais encore les vignes, les arbres, en un mot tout ce qui fait l'objet des travaux de la campagne. Xénophon dit (*b*) ἔργων ἐπίστασις, *le ſoin, l'inſpection de l'agriculture;* ce qui a été mal rendu par *operum cognitio.* Ἐργάται (*c*) & (*d*) ἐργαστῆρες, ſont *des agriculteurs, des cultivateurs,* & ne doivent pas ſe traduire par *operarii,* ou *operas facientes,* comme a fait le Traducteur latin.

(90) §. XXXVI. *Il n'eſt maintenant occupé que de ſes amours.* Ταῦτα οἱ νῦν μέλει. Ταῦτα eſt ici la même choſe que τὰ τῆς γάμου.

(91) §. XXXVII. *Les Myſiens furent très-contens.* Valla, Henri Etienne, Gronovius ont traduit: *quum non eſſent contenti,* comme s'il y avoit une négation dans le grec. M. l'Abbé Geinoz a bien vu qu'il falloit retrancher la particule négative de la Traduction Latine. Voyez les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tome XXIII, page 113. Il a été ſuivi par M. Weſſeling, dans les Variantes, page 18 de ſon excellente Edition d'Hérodote.

(*a*) Recherches & Diſſertations ſur Hérodote, pag. 78 &c.

(*b*) Xenoph. Socratis Memorabil. Lib. I, cap. V, §. II, pag. 520.

(*c*) Xenoph. Œconomic. cap. IV, §. IX, pag. 26.

(*d*) Id. ibid, cap. XIII, §. X, pag. 95.

(92) §. XXXVII. *De quel œil me verra-t-on ?* Il y a dans le grec : *de quels yeux faut-il que je ſois vu ?* &c. Les Grecs ſe ſervent encore d'une autre tournure en pareil cas. Τίσι (a) δ' ὀφθαλμοῖς, πρὸς Διὸς, ἐωρῶμεν ἂν τοὺς εἰς τὴν πόλιν ἀνθρώπους ἀφικνουμένους, &c. » Si nous euſſions » abandonné, ſans livrer de combat, les choſes pour » leſquelles il n'y a ſorte de danger que n'euſſent couru » nos ancêtres, *de quel œil, de par Jupiter*, pourrions-nous » voir les étrangers qui arrivent dans notre ville ? &c. ».

(93) §. XXXVIII. *Diſgracié de la Nature.* Hérodote avoit ſûrement écrit τὸν γὰρ δὴ ἕτερον δι[ε]φθαρμένον οὐκ εἶναί μοι λογίζομαι, de même qu'il avoit mis ci-deſſus, §. XXXIV, τῶν οὗτερος μὲν διέφθαρτο. Pourquoi Hérodote feroit-il ici mention de la ſurdité de ce Prince, ſans ajouter qu'il étoit muet. Τὴν ἀκοὴν eſt certainement une gloſe d'un copiſte qui vouloit indiquer l'eſpece d'incommodité du fils de Créſus, & qui ignoroit l'ancienne ſignification de κωφὸς. La gloſe aura paſſé, comme cela eſt ordinaire, de la marge dans le texte. Voyez ci-deſſus, §. XXXIV, note 85.

(94) §. XLI. *Sous les coups du malheur.* Dans l'édition de Gronovius il y a ἐγώ σε συμφορῇ πεπληγμένον, ἀχαριτην τοι οὐκ ὀνειδίζω. M. l'Abbé Geinoz (b) s'eſt bien apperçu que ce paſſage étoit altéré ; il lit avec quelques manuſcrits de la Bibliotheque du Roi, συμφορῇ ... ἄχαρι τὴν. Il eſt bien dommage que ἄχαρις ne faſſe pas ἄχαρι au datif. Le célebre M. Weſſeling corrige συμφορῇ ἀχαριτι, τήν τοι ; .... & il ſuit en cela l'édition d'Alde, où on lit : ἐγώ σε συμφορῇ πεπληγμένον ἄχαρι τί τοι οὐκ ὀνειδίζων, & en partie les manuſcrits : cela me paroît plus juſte.

(a) Demoſth. Orat. pro Coronâ, pag. 174.

(b) Mémoires de l'Académie des Inſcriptions, tom. XVI, Hiſt. pag. 60.

Συμφορὴ ἄχαρις, *malheur déſagréable ;* expreſſion familiere à notre Hiſtorien, & dont il ſe ſert pour indiquer un très-grand malheur. C'eſt par une figure que les Grammairiens appellent Μείωσις, *Diminution*, figure fort du goût des Grecs ainſi que de celui des Latins. Hermogenes nous apprend (*a*) » qu'une négation a tantôt la même valeur » qu'une affirmation, tantôt une moindre, & tantôt une » plus grande ». Ἡ ἀπόφασις τῇ καταφάσει μὲν τὸ ἴσον δύναται, ποτὲ δὲ τὸ ἔλαττον, ποτὲ δὲ τὸ πλέον. Ce Rhéteur ajoute enſuite ces deux exemples tirés d'Homere, qui feront mieux connoître cette figure que tout ce que je pourrois dire. Le premier eſt du quinzieme Livre de l'Iliade, vers 11 :

ἐπεὶ ὅ γε μιν ἀφαυρότατος βάλ' Ἀχαιῶν.

» Car ce n'étoit pas le plus foible des Grecs qui l'eût » bleſſé ».

» Homere vouloit dire *le plus fort*, τὸν πάνυ ἰσχυρὸν ». L'autre exemple ſe trouve dans le premier Livre de l'Iliade, vers 330 :

ὣδ' ἄρα τώγε ἰδὼν γήθησεν Ἀχιλλεύς.

» Achilles ne ſe réjouit pas à la vue des deux hérauts ».

» Homere a montré par la négation, qu'Achilles fut très-» affligé à la vue des deux hérauts ». Je pourrois citer mille autres exemples ; je me contenterai de ceux-ci. On voit dans le même Poëte, Iliade, Liv. XX, vers 265 :

οὐ ῥηΐδι' ἐστὶ Θεῶν ἐριδουπία δῶρα
Ἀνδράσι γε θνητοῖσι δαμήμεναι.

» *Il n'eſt pas facile aux hommes*, pour *il eſt impoſſible* » aux hommes de briſer les préſens des Dieux ».

(*a*) Hermog. περὶ Μεθόδου δεινότητος, pag. 160, lin. 18.

On lit dans Démoſthenes : ἵνα γνῶτε (a) .... τὸ προίεσθαι καθ' ἕκαστον ἀιεί τι τῶν πραγμάτων ὡς ἀλυσιτελές : » afin que » vous ſachiez combien *il eſt pernicieux* d'abandonner tou- » jours par votre négligence chaque affaire en particulier ». Tout le monde connoît l'*Illaudatus* de Virgile en parlant de Buſiris, que Bayle a critiqué, faute d'avoir fait attention à cette maniere de parler des Grecs & des Latins. Voyez auſſi Liv. IV, §. XCV, note 175 ; & Liv. VIII, §. XIII, note 16.

(95) §. XLI. *D'ailleurs.* On trouve dans toutes les éditions πρὸς δὲ τοῦτο, & dans la derniere, il n'y a point de Variante ſur cet endroit ; mais on lit dans le manuſcrit *A* ſur vélin de la Bibliotheque du Roi, πρὸς δὲ τούτῳ, ϗ σέ τοι, &c. qui eſt la véritable leçon.

(96) §. XLIII. *Le fils de Créſus.* Ptolémée (*b*), fils d'Héphæſtion, nomme ce Prince Agathon : de plus, il raconte, au premier Livre de ſes Recherches Hiſtoriques, qu'il eut une diſpute avec Adraſte, au ſujet d'une caille, & que celui-ci le tua pour un ſujet auſſi frivole.

(97) §. XLIV. *Comme protecteur de l'hoſpitalité & de l'amitié.* Jupiter étoit adoré ſous différens noms, ſuivant les lieux & les circonſtances de ceux qui avoient recours à lui. De-là ces expreſſions Ἀγοραῖος Ζεύς, Μειλίχιος, Ἱκέσιος, Ἑφέστιος, Φίλιος &c. Voyez le Scholiaſte d'Ariſtophanes ſur le vers 498 des Chevaliers, & celui d'Euripides ſur Hécube, vers 345.

(98) §. XLV. *Qui l'avoit purifié.* Hérodote répete encore la même choſe dans ce même paragraphe. On a vu cependant §. XXXV, que c'étoit Créſus qui avoit

---

(*a*) Demoſth. Olynth. I, pag. 5, lin. antepenul.

(*b*) Photii Biblioth. pag. 472, lin. 50 &c.

expié Adraſte. Ce Prince avoit ſûrement lui ſeul droit d'expier à ſa Cour, mais il pouvoit l'avoir confié à ſon fils, à l'occaſion de ſon mariage, & ſi Hérodote dit, §. XXXV, que ce fut Créſus qui purifia Adraſte, c'eſt ſans doute parce qu'il en avoit ſeul le droit, & par la même raiſon qu'on attribuoit à un Général d'armée la victoire remportée par ſes Lieutenans & ſous ſes auſpices.

(99) §. XLV. *En vous condamnant vous-même.* » Créſus (*a*), irrité du meurtre de ſon fils, menaca » d'abord Adraſte de le faire brûler vif; mais voyant ce » jeune homme s'offrir de lui-même à la mort, il s'ap- » paiſa & lui remit la peine de ſon crime. Néanmoins » Adraſte ſe rendit ſeul au tombeau d'Atys & ſe tua » deſſus ».

(100) XLV. *Vous n'êtes pas l'auteur de ce meurtre.* » L'aveu des fautes, dit (*b*) Hermogenes, appaiſe la colere, » & eſt une bonne défenſe. Homere l'a enſeigné & » Hérodote l'a imité. Hélene, par exemple, étoit la cauſe » des maux des Grecs & des Troyens, & ſur-tout de » ceux qu'éprouvoient ces derniers. Que fait-elle lorſ- » qu'elle s'entretient avec un Troyen? elle avoue ſa faute » & s'accuſe elle-même. Cet aveu lui tient lieu de défenſe, » appaiſe la colere, & excite la commiſération. Le vieux » Priam, qui la haïſſoit, forcé de changer de ſentiment, » & touché lui-même de compaſſion, lui répond: vous » (*c*) n'êtes point la cauſe de ces maux, les Dieux ſeuls » en ſont les auteurs. Dans Hérodote, Créſus comble

---

(*a*) Diodor. Sicul. Excerpt. de Virtutibus & Vitiis, tom. II, pag. 553.

(*b*) Hermogen. περὶ Μέθοδ. δεινότητος, pag. 158, lin. 33 & ſeq.

(*c*) Homer. Iliad. Lib. III, verſ. 164.

» de bienfaits Adraſte, le purifie & l'envoie à la chaſſe » avec ſon fils, pour veiller à ſa ſûreté. Adraſte tue Atys. » Créſus en eſt indigné. Le meurtrier ſe livre lui-même, » s'accuſe, & prie ce pere infortuné de le faire mourir. » Créſus, ému de compaſſion, lui répond de même que » Priam dans Homere : vous n'êtes pas l'auteur de ce » meurtre ; je n'en accuſe que celui des Dieux qui me » l'a prédit ».

Telle eſt la maniere dont Hérodote a imité Homere ; maniere bien différente de celle qu'a imaginé un Auteur moderne, qui penſe, contre toute raiſon, que cette imitation conſiſte dans le choix des faits & des maximes par leſquels il vouloit à la fois gagner le cœur & l'eſprit de ſa nation.

(101) §. XLV. *Convenables à ſon rang.* Ὡς εἰκὸς ἦν τὸν ἐωϋτῆ παῖδα. Il faut lire avec les manuſcrits *A* & *B* de la Bibliotheque du Roi : ὡς οἰκὸς ἦν τὸν ἐωϋτῆ παῖδα. C'eſt un ioniſme dont on trouve beaucoup d'exemples dans Hérodote.

(102) §. XLV. *Le meurtrier.* Hermogenes (*a*) ayant avancé que les répétitions donnoient beaucoup de force au diſcours, entr'autres exemples qu'il préſente pour prouver cette aſſertion, rapporte celui-ci d'Hérodote.

(103) §. XLVI. *Les uns à Delphes*, &c. L'Oracle de Delphes eſt très-connu. Je parlerai de ceux d'Abes & de Trophonius, Liv. VIII, §. CXXXIV, notes 171 & 172. On peut conſulter ſur celui de Dodone, Hérodote, Liv. II, §. LII, LIV, LV &c. & la note 191. Sur les Branchides, voyez Liv. V, §. XXXVI, note 61.

Amphiaraüs étoit fils d'Oiclès (*b*), & arriere-petit-fils de Mélampus. Il ne ſe doutoit pas qu'il fût devin ; mais

---

(*a*) Hermogen. περὶ Μέθοδε δεινότητος, pag. 152, lin. 12.

(*b*) Pauſan. Eliac. poſter. ſive Lib. VI, cap. XVII, pag. 494.

étant un jour (*a*) entré à Phliunte, dans une maiſon derriere la place, & y ayant paſſé la nuit, il commença auſſi-tôt à être devin. Cette maiſon reſta fermée depuis ce tems-là. On ſait qu'il fut trahi par ſa femme Eriphyle, & qu'étant pourſuivi par les Thébains (*b*), il fut englouti avec ſon char, environ à douze ſtades de la ville d'Orope, quoiqu'il y ait des Auteurs qui aſſurent que cet accident lui arriva ſur la route de Thebes à Chalcis, en un lieu qui en a pris le nom, de Ἅρμα, *char*. Strabon (*c*) raconte la même hiſtoire ; mais Etienne (*d*) de Byzance & (*e*) Euſtathe rapportent une autre tradition ; ſavoir, qu'Amphiaraüs s'étant réfugié avec ſon char, en un certain endroit de la Béotie, les habitans ne voulurent pas le remettre aux Thébains, & que de-là ce lieu prit le nom de Harma, *char*.

Les Oropiens (*f*) lui éleverent un temple, dans lequel ils placerent ſa ſtatue en marbre blanc. On lui ſacrifioit un bélier (*g*), après quoi on ſe couchoit ſur la peau de la victime, & l'on attendoit en cet état les ſonges qu'il plaiſoit au Héros d'envoyer.

Son fils Amphilochus lui étoit aſſocié. Une partie de l'autel d'Amphiaraüs lui étoit conſacrée, comme on le voit dans Pauſanias à l'endroit cité. Tite-Live parle du temple de ce Héros ſans nommer Amphiaraüs : *inde* (*h*)

(*a*) Id. Corinth. ſive Lib. II, cap. XIII, pag. 141.

(*b*) Id. Attic. ſive Lib. I, cap. XXXIV, pag. 83, 84.

(*c*) Strab. Geograph. Lib. IX, pag. 619. B.

(*d*) Stephan. Byzant. voc. Ἅρμα.

(*e*) Euſtath. ad Iliad. B. pag. 266, lin. 9, à fine.

(*f*) Pauſan. Attic. ſive Lib. I, cap. XXIV, pag. 83.

(*g*) Id. ibid. pag. 84, ſub finem.

(*h*) Tit. Liv. Lib. XLV. §. XXVII.

Oropum Attica ventum est ; ubi pro Deo Vates Amphilochus colitur, templumque vetustum est, fontibus rivisque circa amœnum. Sur Amphilochus, voyez ci-dessous, Liv. III, §. XCI, note 146. Indépendamment des autorités citées au-bas de la page, on peut consulter Hérodote, Liv. VIII, §. CXXXIV.

(104) §. XLVII. *Le centieme jour.* Ce passage, altéré dans toutes les éditions d'Hérodote, avoit donné occasion à mille conjectures. Etienne Bergler avoit (*a*) bien vu que dans ces mots ἕκαστος τῇ étoit caché le jour où il falloit consulter le Dieu, & l'avoit rétabli de la maniere la plus heureuse, en lisant en un seul mot & en supprimant une lettre, ἑκαλοστῇ. MM. Geinoz & Wesseling approuvent ce léger changement ; le premier, dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. XXIII, Hist. pag. 114. Le second, dans ses Notes sur Hérodote. M. l'Abbé Bellanger avoit fait aussi la même correction, quoiqu'il ne l'eût pas suivie dans sa Traduction ; mais je pense qu'il l'avoit puisée dans les *Acta Eruditorum*, dont certainement il avoit connoissance.

(105) §. XLVII. *Mes sens sont frappés.* Je ne puis croire avec M. Rollin, que (*b*) » Dieu, pour punir » l'aveuglement des Païens, permît quelquefois que les » Démons leur rendissent des réponses conformes à la » vérité ». Le Démon, qui rendoit les oracles à Delphes, avoit-il donc plus de sagacité, ou l'odorat plus fin que ceux d'Ammon, de Dodone, d'Abes en Phocide, & des Branchides ? Cicéron me paroît plus sage, lorsqu'il dit : *cur* (*c*) *autem hoc credam unquam editum Crœso ? aut*

(*a*) Acta Eruditor. ann. 1716, pag. 421.

(*b*) Histoire Ancienne, vol. I, pag. 387.

(*c*) Cic. de Divinat. Lib. II, §. LVI.

Herodotum cur veraciorem ducam Ennio ? num minus potuit ille de Crœso, quam de Pyrrho fingere Ennius ? Je ne penſe point cependant qu'Hérodote ait inventé ce conte. Il le trouva établi & le crut, parce qu'il étoit analogue à la ſuperſtition de ſon pays. On voit à regret ce ſavant & judicieux Hiſtorien, infecté de ce mal, payer en quelque ſorte ce tribut à ſa nation encore plus qu'à ſon ſiecle. Cette maladie fut dans tous les tems épidémique chez les Grecs, & s'étendit preſque avec le même empire ſur les hommes d'Etat, comme ſur les particuliers ; ſur les philoſophes, comme ſur les gens peu inſtruits. Xénophon, philoſophe & grand capitaine, conſultoit les entrailles des victimes, non point en public, pour ſe conformer ſagement aux uſages reçus, mais ſeul, afin de ſavoir la maniere dont il devoit ſe conduire : & Plutarque, le judicieux Plutarque, ne paroît-il pas en cent occaſions auſſi crédule qu'une vieille femme.

S'il m'étoit permis de haſarder une conjecture, je croirois que les Grecs n'ont été autrefois ſi ſuperſtitieux, que parce qu'ils n'ont jamais été de bons phyſiciens.

Mais pour revenir à Créſus, cette hiſtoire eſt abſolument fauſſe, ou elle eſt vraie, quant au fonds, & l'on y aura ajouté quelques circonſtances pour la rendre plus merveilleuſe, ou ce Prince avoit, quoi qu'en diſe Hérodote, confié ſon ſecret à quelqu'un de qui les Prêtres ſurent le tirer par adreſſe.

Lucien raille agréablement le Dieu de Delphes. » Bien » (*a*) en prit, dit-il à Apollon, d'avoir eu l'odorat fin ; » ſans cela Créſus ſe ſeroit moqué de lui ». Remarquez que dans les notes ſur ce paſſage, on a mal expliqué ὁ Λυδὸς par *Midas ;* il s'agit de Créſus.

(*a*) Lucian. in bis Accuſat. §. I, tom. II, pag. 793.

(106) §. XLVIII. *Et l'adora.* Il eſt ici queſtion d'une véritable adoration que ce Prince ſuperſtitieux rendit à la réponſe de l'Oracle, auſſi-tôt qu'il en eût reconnu la vérité. » Un (*a*) Gouverneur incrédule de Cilicie, ſurpris » de la réponſe d'un Oracle, l'adora ».

WESSELING.

(107) §. L. *De toutes les eſpeces d'animaux* &c. Κτήνεά τε γὰρ τὰ θύσιμα πάντα. Il faut expliquer πάντα par ἕκαστα γένεα, *de chaque eſpece.* On trouve une phraſe pareille, Livre IX, §. LXXX : Παυσανίῃ δὲ πάντα δέκα ἐξαιρέθη ; *on choiſit à Pauſanias une dixaine de tout.* Thys, Roi des Paphlagoniens, faiſoit (*b*) ſervir à ſon repas *une centaine de tout*, ἑκατὸν πάντα παρατίθεσθαι ; ce qu'il faut traduire, *omnia centena*, & non *omnia centum*, comme a fait Daléchamps. Voyez la note de Gronovius. L'expreſſion (*c*) d'Homere : οἱ δ' ἐννέα πάντες ἀνέσταν, eſt bien différente ; elle ſignifie : *ils ſe leverent neuf en tout, novem ipſi*, c'eſt-à-dire, *non pauciores quam novem.* Cicéron a dit en ce ſens : *decem ipſos dies & annis octoginta ipſis.* Voyez le *Clavis Ciceroniana* du ſavant M. Erneſti, au mot *ipſe.*

Cette étonnante profuſion étoit dans le génie de ces Peuples ſuperſtitieux. Théodoret (*d*) reprochoit aux Grecs leurs hécatombes & leurs chiliombes, c'eſt-à-dire, leurs ſacrifices de cent bœufs & de mille bœufs. Il ne ſe rappelloit pas ſans doute qu'à la fête de la dédicace du temple de Jéruſalem, Salomon (*e*) immola vingt mille bœufs & cent vingt mille

---

(*a*) Plutarch. de Defectu Oraculor. pag. 434. E.

(*b*) Athen. Deipnoſoph. Lib. IV, cap. X, pag. 144. F.

(*c*) Homeri Iliad. Lib. VII, verſ. 161.

(*d*) Theodoret. Orat. VII, ad Græcos, pag. 104.

(*e*) Reg. Lib. III, cap. VIII, ℣. 63.

brebis ; nombre qui paroîtroit incroyable, s'il n'étoit point consigné dans un livre que nous devons respecter.

(108) §. L. *Du poids d'un talent & demi.* Il y a dans le grec : τρία ἡμιτάλαντα ἕκαστον ἕλκοντα. Laurent Valla, Henri Etienne & Gronovius, ont traduit : *singuli ponda duorum & dimidii talenti*, ce qui fait un singulier contresens. Il est vrai que Gronovius s'est apperçu du véritable sens de ce passage, mais par une indulgence d'autant plus incompréhensible, qu'elle ne lui est pas ordinaire, il se contente de dire dans une note : *donavi Vallæ suam interpretationem, etsi haud dubiè factam non ex arte.* M. l'Abbé Geinoz (*a*) a fort bien prouvé que τρία ἡμιτάλαντα sont *trois demi talens*, ou en d'autres termes, *un talent & demi ; & ἕβδομον ἡμιτάλαντον, six talens & demi.* Là-dessus il rapporte un passage du neuvieme Livre de Julius Pollux, où cet Auteur explique cette maniere de compter. Mais on fera fort bien de lire les Segmens LIV & LV du même Livre, avec les notes 78 & 88 de M. Hemsterhuis, pages 1018 & 1019.

Il y a une grande différence entre τρία ἡμιτάλαντα & τρίτον ἡμιτάλαντον : le premier veut dire *un talent & demi*, & le second, *deux talens & demi.*

Cette façon de parler n'est point parriculiere à Hérodote ; on en trouve ailleurs des exemples, & même chez les Latins. En voici un de Xénophon : προσαιτοῦσι δὲ (*b*) μισθὸν ὁ κῦρος ὑπισχνεῖται ἡμιόλιον πᾶσι δώσειν οὗ πρότερον ἔφερον, ἀντὶ δαρεικοῦ τρία ἡμιδαρεικὰ τοῦ μηνὸς τῷ στρατιώτῃ. » Les Grecs demandant à Cyrus une augmentation de » paye, ce Prince leur promet un demi en sus de celle

(*a*) Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. XXIII, Hist. pag. 114 & 115.

(*b*) Xenoph. Ἀνάβασ. Lib. I, cap. III, §. XXI, pag. 24 & 25.

» qu'ils avoient auparavant, c'eſt-à-dire, un darique & » demi à chaque ſoldat par mois, au-lieu d'un darique ». Feſtus dit pareillement : *ſeſtertium, id eſt* (a), *duos aſſes & ſemiſſem tertium.*

M. Weſſeling a laiſſé ſubſiſter la verſion de Laurent Valla, ſans la corriger.

(109) §. L. *Un lion d'or fin.* Ces (b) plinthes, ce lion & la ſtatue de la pannetiere de Créſus, dont il eſt parlé à la fin du paragraphe ſuivant, furent pillés dans la ſuite par les Phocidiens, qui ſe ſervirent, pour ſoutenir la guerre ſacrée, des richeſſes que la ſuperſtition avoit accumulées depuis bien des ſiecles dans le temple de Delphes.

(110) §. L. *Dans le tréſor des Corinthiens.* Les Corinthiens avoient, ainſi que pluſieurs autres Peuples, leur tréſor dans une chapelle du temple de Delphes. Cypſélus (c), Tyran de Corinthe, l'avoit fait conſtruire. Après la deſtruction de la Tyrannie, les Corinthiens s'emparerent, avec la permiſſion des Delphiens, de la chapelle & du tréſor, & ils y mirent une inſcription au nom de leur ville.

(111) §. LI. *Aux fêtes appellées Théophanies.* Il eſt fait mention des Théophanies dans Suidas (d) ; mais il y a grande apparence que cet Auteur n'a eu en vue que la fête de la Nativité de Jéſus-Chriſt, que les Chrétiens déſignoient ſous ce nom.

M. Valckenaer (e) ſoupçonne que cette fête étant plus familiere aux copiſtes d'Hérodote que les Théoxénies, ils auront pris l'une pour l'autre. Ce qui acheve de le per-

---

(a) Sextus Pomp. Feſtus de Verborum ſignificat. voc. *Trientem.*

(b) Diodor. Sicul. Lib. XVI, §. LVI, tom. II, pag. 125 & 126.

(c) Plutarch. de Pythiæ Oraculis, pag. 400. D. E.

(d) Suidas, voc. Θεοφάνεια.

(e) Valckenaer, dans ſes Notes ſur Hérodote, Liv. I, §. LI, pag. 24, note 77.

ſuader à ce Savant, c'eſt qu'on célébroit à Delphes les Théoxénies (*a*) en l'honneur d'Apollon (*b*); & ſans doute que le mois que les Delphiens appelloient Théoxénius (*c*), tiroit ſon nom de cette fête.

Le ſentiment de M. Valckenaer me paroît vraiſemblable. Cependant, comme Julius Pollux (*d*) fait mention des Théophanies & des Théoxénies, ſon autorité m'empêche de me ranger du côté de ce Savant.

D'ailleurs, le mot de ce Corinthien (*e*), qui demanda aux Lacédémoniens s'ils ne célébreroient pas des Théophanies, lorſqu'Apollonius de Tyane viendroit dans leur ville, me perſuade qu'il y avoit anciennement des fêtes de ce nom.

(112) §. LI. *Théodore de Samos.* (*f*) *Sunt qui in Samo primos omnium plaſticen inveniſſe Rhœcum & Theodorum tradant, multo antè Bacchiadas Corintho pulſos.*

L'édifice nommé Σκιάς, où le Peuple tenoit à Sparte ſes aſſemblées, étoit l'ouvrage de Théodore de Samos (*g*). Il trouva le premier l'art de fondre le fer & d'en faire des ſtatues. Mais comme Pauſanias, de qui j'emprunte ces particularités, dit (*h*) autre part, que ce Théodore inventa le premier avec Rhœcus l'art de jetter en fonte le bronze, & d'en faire des ſtatues, je croirois qu'il faudroit lire dans la phraſe précédente, *l'art de fondre le*

(*a*) Athen. Deipnoſoph. Lib. IX, cap. III, pag. 372. A.

(*b*) Pauſan Achaic. ſive Lib. VII, cap. XXVII, pag. 595.

(*c*) Cyriaci Inſcript. pag. 31, n°. 207; & Faſti Attic. tom. II, pag. 441.

(*d*) Pollucis Onomaſt. Lib I, cap. I, Segment. XXXIV, pag. 24.

(*e*) Philoſtrat. Vit. Apollonii, Lib. IV, cap. XXXI, pag. 171.

(*f*) Plin. Hiſt. Natural. Lib. XXXV, cap. XII, tom. II, pag. 710, lin. 5.

(*g*) Pauſan. Laconic. ſive Lib. III, cap. XII, pag. 237.

(*h*) Id. Arcadic. ſive Lib. VIII, cap. XIV, pag. 629.

bronze. Il n'existoit plus (*a*) du tems de Pausanias aucun ouvrage en bronze de sa façon.

Voyez Livre III, §. XLI, note 68.

(113) §. LI. *Deux bassins pour l'eau lustrale.* Il y a dans le grec περιῤῥαντήρια. On plaçoit (*b*) ces vases à l'entrée du temple, du lieu sacré où les profanes ne pouvoient entrer. Le vaisseau de cuivre que fit faire Moyse, & où les Prêtres se lavoient les mains & les pieds, s'appelloit (*c*) περιῤῥαντήριον. Il y avoit de ces sortes de vases à Athenes à l'entrée de la place publique. De-là ces expressions ἄν τις (*d*) Ἀθηναῖος ἑταιρήσῃ .... μηδ' ἐντὸς τῶν τῆς ἀγορᾶς περιῤῥαντηρίων πορευέσθω. » Si un Athénien » s'est prostitué .... que l'entrée de la place lui soit interdite ». Ὁ μὲν (*e*) νομοθέτης .... τὸν λιπόντα τὴν τάξιν ἔξω τῶν περιῤῥαντηρίων τῆς ἀγορᾶς ἐξείργει. » Le Législateur exclud » de la place celui qui a quitté son poste à la guerre ».

(114) §. LI. *J'en tairai le nom.* Il s'appelloit Æthus, s'il faut en croire Ptolémée (*f*), fils d'Héphæstion. Ce même Æthus communiqua à Néoptoleme, surnommé Maciotès, l'oracle de Phémonoë, qui rendit (*g*) la premiere à Delphes les oracles d'Apollon.

(115) §. LI. *Des plats d'argent.* Χεύματα ἀργύρεα. Il n'est pas bien sûr que ce soient des plats ; cependant ils

---

(*a*) Id. Phocic. sive Lib. X, cap. XXXVIII, pag. 896.

(*b*) Pollucis Onomast. Lib. I, Segment. VIII, pag. 8.

(*c*) Joseph Antiquit. Judaic. Lib. III, cap. VI, §. II, tom. I, pag. 132.

(*d*) Æschin. in Timarch. pag. 263. D. E.

(*e*) Id. contrà Ctesiphont. pag. 456. E.

(*f*) Photii Biblioth. Cod. 190, pag. 481, lin. 28 &c.

(*g*) Pausan. Phocic. sive Lib. X, cap. V, pag. 809 & cap. VI, pag. 812.

faiſoient partie (*a*) des vaſes qui ſe mettoient ſur la table.

(116) §. LI. *Sa Pannetiere.* Il y a dans le grec, *ſa Boulangere.* J'ai ſubſtitué l'autre terme comme étant plus noble, quoiqu'il ne préſente pas la même idée. On eſt ſans doute étonné que Créſus faſſe élever une ſtatue d'or à ſa Boulangere, & qu'il la conſacre à Delphes, mais la ſurpriſe ceſſe en apprenant que ce fut en reconnoiſſance d'un ſervice eſſentiel. L'orgueil n'eſt plus alors bleſſé, & ſi l'action de la Boulangere mérite nos éloges, on ne ſauroit trop louer la juſte reconnoiſſance du Prince. Plutarque nous a conſervé ce trait d'hiſtoire. » Créſus (*b*), » dit-il, fit élever une ſtatue d'or à ſa Boulangere, & » l'offrit au Dieu, non pour l'inſulter, mais pour un » ſujet juſte & honnête. On dit qu'Alyattes, pere de » Créſus, eut des enfans d'une ſeconde femme; que » cette marâtre voulant faire périr Créſus, donna du » poiſon à la Boulangere, avec ordre de le mettre dans » le pain qu'elle feroit ſervir à ce Prince; que la Bou- » langere en avertit ſecrettement Créſus, & qu'elle donna » le pain (*c*) empoiſonné aux enfans de la belle-mere; » que Créſus étant monté ſur le trône, en témoigna ſa » reconnoiſſance à cette femme par une action louable, » dont il rendit le Dieu en quelque ſorte témoin ».

Cette ſtatue fut dans la ſuite convertie en monnoie, & ſervit (*d*) aux Phocidiens avec les autres richeſſes du temple à ſoutenir la guerre ſacrée.

(*a*) Julii Pollucis Onomaſtic. Lib. VI, Segment. LXXXIV, tom. I, pag. 616, Lib. X, Segm. LXXXII, tom. II, pag. 1252.

(*b*) Plutarch. de Pythiæ Oraculis, pag. 401. E.

(*c*) Si cette Boulangere mérite des louanges pour n'avoir pas voulu empoiſonner Créſus, elle doit être blâmée d'avoir empoiſonné les freres de ce Prince.

(*d*) Diodor. Sicul. Lib. XVI, §. LVI, tom. II, pag. 126.

(117) §. LII. *Ainſi que le fer.* Il y a dans le grec: *de même que les pointes.* Il eſt clair qu'Hérodote entend ce que nous appellons le fer de la pique, de la hallebarde. Le fer de cette pique avoit une pointe droite, au milieu de deux autres recourbées. Voyez Hérodote, Livre VII, §. LXIX & LXXVII. Le javelot des Francs, décrit par (*a*) Agathias, reſſemble beaucoup à cette pique. Ce javelot peut être lancé, & ſert aux combats de pied ferme. Il eſt preſque tout couvert de fer. A la partie ſupérieure, vers la pointe, ſortent deux autres fers, l'un d'un côté, l'autre de l'autre, recourbés comme des hameçons, & la pointe en eſt tournée vers le bas.

(118) §. LII. *Le temple d'Apollon Iſménien.* Amphiaraüs avoit-il une chapelle dans le temple d'Apollon Iſménien? je le croirois volontiers, à voir la maniere dont s'exprime notre Auteur. Il paroît cependant par le paragraphe CXXXIV du VIIIe Livre, que la chapelle d'Amphiaraüs étoit un lieu tout-à-fait diſtinct du temple d'Apollon Iſménien.

(119) §. LIII. *Il détruiroit un grand Empire.* Cette ambiguité (*b*), qui trompa Créſus, auroit induit Chryſippe en erreur; (ce Stoïcien avoit écrit un gros Livre ſur les (*c*) Oracles de Delphes) mais elle n'auroit point échappé à la ſagacité d'Epicure.

(120) §. LIV. *A Pytho.* Voyez la Table Géographique, au mot *Pytho*, vol. VII, pag. 314.

(*a*) Agathias, Lib. II, pag. 40. D.

(*b*) Cicer. de Divinat. Lib. II, §. LVI.

(*c*) Tuis (Apollo) oraculis Chryſippus totum volumen implevit, partim falſis, ut ego opinor, partim caſu veris, ut fit in omni oratione ſæpiſſimè, partim flexiloquis & obſcuris, ut interpres egeat interprete, & ſors ipſa ad ſortes referenda ſit, partim ambiguis, & quæ ad Dialecticam deferenda ſint. Id. ibid.

(121) §. LIV. *L'immunité.* M. Wesseling rapporte dans sa note une inscription où se trouve le mot ἀτέλεια. On en voit une autre parmi les Marbres d'Oxford, pag. 66. ΕΙΜΕΝ ΔΕ ΑΥΤΩΙ ΑΤΕΛΕΙΑΣ ΚΑΙ ΑΣΥΛΙΑΣ ΚΑΙ ΚΑΤΑ ΓΑΣ ΚΑΙ ΚΑΤΑ ΘΑΛΑΣΣΑΝ. » Qu'il jouira des immu-» nités, & sera exempt de toute déprédation par terre & » par mer ». Mais en quoi consistoit cette immunité qui a embarrassé plusieurs Savans, c'est ce qu'on ne dit pas. Je l'avois d'abord prise pour une exemption des charges onéreuses & du tribut que payoient à l'Etat les étrangers domiciliés à Delphes, & je m'appuyois de la Harangue de Démosthenes contre Leptines; mais ces charges & ce tribut ne pouvoient regarder que les étrangers établis à Delphes, & non ceux qui venoient consulter le Dieu. D'ailleurs je pense qu'Hérodote se seroit exprimé comme Xénophon : (*a*) οἰκεῖν ἀτέλειαν ἔδοσαν τῷ βουλομένῳ ἀεί. » Ils accorderent une immunité perpétuelle à ceux qui » voulurent s'établir chez eux ». Le Traducteur latin a mal rendu οἰκεῖν τῷ βουλομένῳ, par *si quis esse civis cuperet.* On n'étoit pas citoyen d'une ville, parce qu'on y étoit domicilié, & Xénophon distingue bien dans ce passage le citoyen de celui qui étoit établi dans la ville. » Les Sy-» racusains, dit-il, qui voudront s'établir à Ephese, » jouiront à perpétuité du droit d'immunité; mais les » Sélinusiens y auront le droit de citoyen, πολιτείαν ».

C'est aussi ce qu'on trouve exprimé d'une maniere bien claire dans le Décret des Byzantins que nous a conservé Démosthenes dans sa Harangue au sujet de la Couronne : δεδόχθω (*b*) τῷ Δάμῳ τῷ Βυζαντίων καὶ Περινθίων Αθηναίοις εἶναι ἐπιγαμίαν, πολιτείαν, κτᾶσιν γῆς καὶ οἰκιῶν.....καὶ τοῖς

(*a*) Xenoph. Hellenic. Lib. I, cap. II, §. VII, pag. 16.

(*b*) Demosthen. de Coronâ, pag. 487. E.

κατοικεῖν ἐθέλεσι τὰν πόλιν ἀλειτουργήτοις ἦμεν πᾶσαν πρὸς τὰν λειτουργίαν. » Il a plu au peuple de Byzance & à » celui de Périnthe d'accorder aux Athéniens le privilege » de ſe marier dans le pays, le droit de cité, & de » poſſéder des maiſons & des fonds de terre;.... & à » ceux d'entr'eux qui voudront s'établir dans leurs villes, » toutes ſortes d'exemptions ». M. l'Abbé Auger ne dit point en quoi conſiſtoient ces exemptions, & le terme de *municipales* qu'il ajoute, ne convient qu'aux Romains, & ne regarde point les Grecs.

Mais enfin je crois avoir trouvé la ſolution de cette difficulté dans Strabon. Il y avoit dans les villes voiſines de Delphes des bureaux, où ceux qui alloient conſulter le Dieu, payoient ce qui avoit été réglé par les Amphictyons, comme nous l'apprend ce Géographe. » Les » Criſſéens (*a*), dit-il, enrichis par la levée des droits que » payoient ceux qui venoient d'Italie & de Sicile au temple » de Delphes, pour conſulter l'Oracle, devinrent inſolens, » & oſerent exiger d'eux plus qu'il n'étoit réglé par les » Amphictyons. Les Amphiſſéens traiterent encore plus » durement les étrangers ; mais ils en furent punis par » les Amphictyons ». Ce ſont-là peut être les droits dont on exempta Créſus & les Lydiens. Des raiſons très-graves m'empêchent de l'aſſurer. Si ma ſanté me le permet, je reviendrai ſur ce ſujet, qui me donnera matiere à une diſſertation.

(122) §. LVI. *La premiere n'eſt jamais ſortie* &c. Ce paſſage a donné la torture à beaucoup de Savans. MM. de la Nauze, Geinoz & Gibert l'ont interprété diverſement. Voyez les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XIV, Mém. pag. 154; tom. XVI, Mém. pag. 106;

(*a*) Strab. Geograph. Lib. IX, pag. 641. A.

tom. XXIII, Mém. pag. 115 ; tom. XXV, Hiſt. pag. 11.

J'ai ſuivi M. Geinoz dans la premiere partie de cette phraſe, mais je m'en ſuis écarté depuis ce mot *la premiere*, juſqu'à la fin du paragraphe. Il attribue aux Pélaſges des migrations qui ne peuvent convenir qu'aux Doriens, avec qui ſe mêlerent les Lacédémoniens.

Il s'agit de l'origine des Lacédémoniens & des Athéniens. Τᾶυτα ſe rapporte néceſſairement à ces deux peuples, comme l'a fort bien prouvé ce Savant. Τὸ μὲν, Πελασγικὸν, τὸ δὲ, Ἑλληνικὸν ἔθνος. De ces deux membres, le premier ne peut convenir qu'aux Athéniens; le ſecond, qu'aux Lacédémoniens, & M. Geinoz eſt juſqu'ici d'accord avec moi ; mais immédiatement il y a ϰῇ τὸ μὲν, οὐδαμῇ ϰα ἐξεχώρησε · τὸ δὲ, πολυπλάνητον ϰάρτα.

Ce ſavant Académicien attribue le premier membre de cette phraſe aux Hellenes, & le ſecond aux Pélaſges ; & il ſe fonde ſur les fréquentes migrations de ce dernier Peuple. Mais, 1°. le génie de la langue grecque ne permet pas de faire rapporter le τὸ μὲν à d'autres qu'aux Pélaſges, & le τὸ δὲ, qu'aux Hellenes. 2°. Ce qui a induit M. l'Abbé Geinoz en erreur, c'eſt qu'il n'a point fait attention qu'Hérodote ne parloit pas en cet endroit des Pélaſges en général, mais de ceux d'entr'eux qui fixerent leur demeure dans l'Attique, & qui n'en ſont en effet jamais ſortis, au-lieu que les Doriens ont ſouvent changé d'habitation.

Etienne de Byzance (*a*) donne le même ſens à ce paſſage : Ἡρόδοτος ἐν τῇ Α περὶ τᾶ Δωριϰᾶ γένους φησὶ, πολυπλάνητον ἀυτὸ ϰαλῶν, ϰὴ ἀσθενὲς ὕυτω. » Hérodote dit dans ſon » premier Livre, au ſujet de la race Doriene, qu'elle a

(*a*) Stephan. Byzant. in Fragment. voc. Δώριον, pag. 746.

» beaucoup erré, & il le prouve ainſi ». Cet Auteur rapporte enſuite le paſſage de notre Hiſtorien.

Gronovius a mal rendu cet endroit. M. Weſſeling l'a fort bien relevé. On verra aiſément ici & ailleurs, que j'ai beaucoup profité des notes de ce Savant.

Les Hellenes habiterent d'abord, ſelon Hérodote, l'Hiſtiæotide, au pied de l'Oſſa & de l'Olympe. En ayant été chaſſés, ils s'établirent près du Pinde, où ils furent appellés Macednes, & ils fonderent (*a*) les villes de Bœum, de Ctinium & d'Erinée. De-là ils paſſerent dans la Dryopide, & de la Dryopide dans le Péloponneſe. Il me ſemble que ces diverſes migrations autoriſoient Hérodote à dire que les Hellenes avoient ſouvent changé de demeure.

(123) §. LVII. *Creſtone.* Ceux qui voudront s'inſtruire à fond de ce qui regarde cette ville & les Tyrrhéniens, n'ont qu'à conſulter les Mémoires de MM. de la Nauze & Geinoz, & en particulier l'extrait d'une Diſſertation de ces Savans concernant la ville de Creſtone, dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XXV, Hiſt. pag. 28.

Toute la difficulté conſiſte à ſavoir s'il y avoit en Thrace une ville de Creſtone, & ſi l'on doit s'en rapporter à Denys d'Halicarnaſſe, qui place cette ville en Umbrie, & la confond avec Cortone, plutôt qu'à Etienne de Byzance, qui la met en Thrace. Il eſt certain qu'il y avoit en Thrace des Tyrrhéniens. Ils habiterent Lemnos & divers endroits de la Cherſoneſe & de l'Helleſpont, juſqu'au mont Athos. Thucydides dit poſitivement » que » le (*b*) pays nommé Acté commence au canal que fit » faire le Roi de Perſe, & que le mont Athos, qui en

(*a*) Conon. Narrat. cap. XXVII.
(*b*) Thucydid. Lib. IV, §. CIX.

» fait

» fait partie, aboutit à la mer Egée. Ce pays, ſuivant » le même Thucydides, renferme la ville de Sané, colonie » des Andriens ſituée ſur la partie du bord du canal vers » la mer, qui regarde l'Eubée; il y a auſſi les villes de » Thyſſos, de Cléones, d'Acrothoon, d'Olophyxos & de » Dium. Elles ſont habitées par des nations Barbares » mêlées enſemble, & qui parlent deux langues; il y a » des Chalcidiens, mais le plus grand nombre eſt des » Pélaſges, c'eſt-à-dire, de ces *Tyrrhéniens* qui ont habité » autrefois Lemnos & (*a*) Athenes. Il y a auſſi des Biſaltes, » des *Creſtoniens* & des Edoniens ».

Ce paſſage prouve deux choſes; la premiere, qu'il y avoit des Tyrrhéniens en Thrace, & qu'ils étoient Pélaſges; la ſeconde, qu'il y avoit auſſi des Creſtoniens. Mais s'il y avoit un Peuple de ce nom, pourquoi n'y auroit-il point eu une ville qui s'appellât Creſtone, du nom de ſes habitans? Les Tyrrhéniens occupoient les bords de la mer de Thrace, la ville de Creſtone devoit être ſituée un peu plus avant dans les terres. Par conſéquent les Tyrrhéniens, quoique Pélaſges, n'étoient pas les mêmes que ceux qui habitoient Creſtone.

Il paroît que feu M. le Comte (*b*) de Caylus confondoit la ville de Creſtone en Thrace, avec celle de Crotone, dans la grande Grece. Mais comme il n'apporte aucune preuve de ſon ſentiment, je ne m'y arrêterai pas.

(124) §. LVII. *Ceux qui ont fondé Placie*, &c. Gronovius n'a rien compris ici. On diroit, en liſant ſa traduction, que les Pélaſges qui ſe ſont établis à Creſtone, étoient les mêmes que ceux qui ont bâti les villes de Placie & Scylacé, au-lieu que, ſuivant Hérodote, c'étoient

---

(*a*) Voyez ci-deſſous, note 125.

(*b*) Caylus, Antiquités Etruſques, tom. II, pag. 198.

deux peuplades différentes. M. Geinoz a éclairci ce paſſage (*a*) avec ſa ſagacité ordinaire. J'ai préféré *οἰκισάντων* avec M. Weſſeling. Cette correction eſt appuyée de Pomponius Méla : *Placia & Scylace* (*b*), *parvæ Pelaſgorum coloniæ.*

(125) §. LVII. *Qui ont demeuré autrefois avec les Athéniens.* Les Pélaſges qui ſe ſont établis dans l'Attique, y ſont toujours demeurés. Auſſi s'agit-il ici d'une ſeconde colonie du même peuple. Les Pélaſges, qui s'étoient retirés en Italie, étant obligés de quitter ce pays, retournerent en partie en Grece, & paſſerent dans l'Attique. Les Athéniens leur firent accueil & leur donnerent le terrein ſitué au bas du mont Hymette, à condition qu'ils bâtiroient la muraille qui fait l'enceinte de la citadelle. Les Athéniens les chaſſerent dans la ſuite, parce qu'ils enlevoient les jeunes garçons & les jeunes filles d'Athenes (*c*) qui alloient puiſer de l'eau à la fontaine Enneacrounos. Thucydides dit auſſi que les Pélaſges, qui habitoient le pays nommé Acté, avoient demeuré auparavant à Athenes. Voyez ci-deſſus, note 123.

(126) §. LVII. *Les Pélaſges parloient une langue Barbare.* Les Pélaſges n'étoient point une nation Hellénique, comme le penſoit Denys (*d*) d'Halicarnaſſe. Hérodote & la plupart de ceux qui ont parlé de ces peuples, le diſent poſitivement. Ceux qui ont fait la filiation des anciennes Maiſons & des Peuples à qui elles ont donné leurs noms, tels qu'Apollodore, font venir les Pélaſges

---

(*a*) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XVI, Hiſt. pag. 62 & 63.

(*b*) Pompon. Mela, Lib. I, cap. XIX, pag. 102.

(*c*) Herodot. Lib. VI, §. CXXXVII.

(*d*) Dionyſ. Halicarnaſſ. Antiquit. Roman. Lib. I, §. XVII, pag. 14.

de Pélasgus (*a*), qui remontoit à Inachus, & les Hellenes, d'Hellen, qui reconnoissoit Prométhée pour un de ses aïeux. Ces peuples habiterent, il est vrai, la Thessalie, mais ils n'en occupoient qu'une partie, & n'en étoient pas moins deux peuples très-distincts.

Denys d'Halicarnasse dit, à l'endroit ci-dessus cité, que cette nation étoit originaire du Péloponnese, & qu'elle demeuroit autour d'Argos. Pélasgus, fils de Jupiter & de Niobé, fille de Phoronée, lui donna son nom. La sixieme génération après, les Pélasges quitterent le Péloponnese, & se fixerent dans l'Hæmonie, qui fut depuis appellée Thessalie.

Si l'on s'en rapporte à un Auteur cité par Athénée, Pélasgus passa lui-même dans la Thessalie, aussi-tôt qu'elle fut desséchée. Ce récit ne détruit pas le premier. Pélasgus n'emmena avec lui qu'une petite partie des Pélasges; les autres passerent dans le même pays à la sixieme génération. Voyez un Mémoire lu à l'Académie, sur les Fêtes des Grecs omises par Castellanus & Meursius, article *Pélories*.

Les Pélasges étoient certainement établis depuis très-long-tems dans le Péloponnese, quoique je ne pense point qu'ils descendent de Pélasgus. Je les crois plutôt Phéniciens d'origine, & c'est ce qui a fait dire à Hérodote, qu'ils parloient anciennement une langue Barbare. Les Hellenes ayant chassé les Pélasges de la plus grande partie de la Grece, proscrivirent l'ancien langage, & y introduisirent le leur; les Athéniens, qui étoient Pélasges, le prirent aussi. Les Hellenes & tous ceux qui parloient leur langue, formant un seul corps, donnerent le nom de Barbares à tous ceux qui ne faisoient pas partie de leur

---

(*a*) Apollodor. Biblioth, Lib. II, cap. I, pag. 68, Lib. I, cap. VII, pag. 22 & 24. Voyez aussi Denys d'Halicarnasse, loco laudato.

association, & nommerent langue Barbare celle que parloient les nations qui leur étoient étrangeres. Le langage des Pélasges subsista probablement parmi les Arcadiens qui ne purent être chassés par les Hellenes. Il y en avoit peut-être aussi des traces dans l'ancien Attique, & je croirois volontiers que le *Thêta* avec sa prononciation, si familiere aux Athéniens, & que ne pouvoient souffrir les Lacédémoniens & autres peuples Doriens, venoit des Pélasges.

(127) §. LVII. *Car le langage des Crestoniens.* Il y a dans le grec, *les Crestoniates.* J'avois d'abord mis, *les Crestoniens*, de crainte que le Lecteur, trompé par la diversité des noms, ne crût qu'il s'agissoit ici d'un peuple différent. Voyez le Dictionnaire Géographique, à la fin de notre Hérodote.

(128) §. LVII. *Et des Placiens.* Placie étoit une colonie d'Athenes, ou plutôt de ces Pélasges à qui les Athéniens donnerent une retraite chez eux, & qu'ils chasserent ensuite. Ce paragraphe en est la preuve. Feu M. le Président Bouhier cherchoit encore à s'appuyer de l'inscription de Cyzique qu'il croyoit avoir été trouvée (*a*) à Placie, parce qu'il y est fait mention de la mere Placiene (Cybele), & je pense qu'il se trompe. Cette inscription regarde la ville de Cyzique. Cybele y étoit particuliérement honorée. Elle avoit un temple sur le sommet du mont Dindyme qui dominoit cette ville. Placie étoit située entre Cyzique & l'embouchure du fleuve Rhyndacus. La Déesse y étoit aussi en grande vénération ; & comme ces deux villes n'étoient pas éloignées l'une de l'autre, les Cyzicéniens l'adoroient sous le nom de Mere Placia.

(*a*) Recherches & Dissertations sur Hérodote, par M. le Président Bouhier, pag. 116 & suiv.

Voyez les Antiquités Egyptienes, Etruſques &c. de M. le Comte de Caylus, tom. II, pag. 193 & ſuiv. où M. l'Abbé Barthelemy explique cette inſcription d'une maniere plus ſatisfaiſante que M. le Préſident Bouhier.

(129) §. LVIII. *Et c'eſt indépendamment des*, &c. Du Ryer a traduit : *mais au contraire, il ſemble que les Pélaſgiens, comme peuples groſſiers & barbares, ne firent pas de grands progrès.*

On diroit que cette traduction a induit en erreur M. Bellanger. Il traduit : *il n'en eſt pas de même de la nation Pélaſgiene ; c'étoient des peuples barbares & groſſiers, & je crois que c'eſt pour cela qu'ils ne firent pas de grands progrès, & que jamais cette nation ne devint fort nombreuſe.*

Ce n'eſt pas le ſens de ce paſſage. Hérodote veut dire que les Pélaſges étant reſtés iſolés, & ne s'étant point incorporés avec les autres nations, n'ont pu s'aggrandir de même que les Hellenes. D'ailleurs, le nom de Barbare n'eſt que par oppoſition à celui d'Hellene, & ne ſignifie pas groſſier. Les Hellenes devoient être dans les commencemens auſſi groſſiers que les Pélaſges. Ce n'eſt qu'avec le tems & la culture des Lettres, que les nations ſe civiliſent, & que leurs mœurs s'adouciſſent.

(130) §. LIX. *Partagés en diverſes factions.* Ceux qui ont lu δεσποσύνομενον, *tenu dans l'oppreſſion, gouverné par un maître abſolu, un deſpote*, au-lieu de διεσπασμένον, *partagé en factions*, n'ont pas ſaiſi le ſens d'Hérodote. Un peuple n'eſt ſouvent que plus fort, lorſqu'il obéit à un ſeul maître, & Créſus auroit, ſuivant toutes les apparences, préféré par cette raiſon l'alliance des Athéniens à celle des Lacédémoniens. Mais ce qui l'en détourna, c'eſt qu'il ſentit que ce peuple devoit être affoibli par ſes diviſions inteſtines, & que Piſiſtrate n'oſeroit envoyer des troupes à ſon ſecours, de crainte que la faction oppoſée ne vînt à le chaſſer.

(131) §. LIX. *Les Montagnards.* Hérodote les appelle Hypéracriens, & ce ſont les mêmes que Plutarque nomme Diacriens. Ils étoient (*a*) attachés au gouvernement démocratique. Les (*b*) Mercenaires, tourbe vile qui déteſtoit les riches, en faiſoient auſſi partie. Piſiſtrate gagna ceux de ce parti que leur indigence ne portoit déjà que trop à toute ſorte de crimes.

(132) §. LIX. *S'étant fait des bleſſures à lui & à ſes mulets.* (*c*) Ulyſſes, Zopyre (*d*) & quelques autres ſe ſont ſervis d'une ruſe pareille pour le bien de leur patrie, au-lieu que Piſiſtrate n'en fit uſage que pour aſſujettir la ſienne. Auſſi Solon lui dit : » fils (*e*) d'Hippocrates, tu joues mal le » rôle de l'Ulyſſes d'Homere. Il ſe déchira le corps pour » tromper les ennemis, & tu t'es fait la même choſe pour » tromper tes compatriotes ».

Denys renouvella cette ruſe environ 155 ans après, avec le même ſuccès. La ville des Léontins (*f*) étoit la place d'armes des Syracuſains, & ſe trouvoit alors pleine d'exilés & de toutes ſortes d'étrangers. Denys campoit pendant la nuit à la campagne. Il feignit qu'on lui avoit tendu des embûches ; il jetta de grands cris, fit beaucoup de tumulte par le moyen de ſes domeſtiques, & ſe ſauva dans la citadelle, où il paſſa le reſte de la nuit, allumant des feux, & faiſant venir les ſoldats en qui il avoit le plus de confiance. Le peuple s'étant aſſemblé au point du jour dans la ville des Léontins, il lui parla des embûches

---

(*a*) Plutarch. in Solone, pag. 85, A.

(*b*) Id. ibid. pag 94. F.

(*c*) Homeri Odyſſ. Lib. IV, verſ. 244.

(*d*) Herodot. Lib. III, §. CLIV, &c.

(*e*) Plutarch. in Solone, pag. 95, D.

(*f*) Diodor. Sicul. Lib. XXI, §. XCV, tom. I, pag. 618.

qu'on lui avoit dressées, de maniere à se faire croire, & le persuada de lui donner six cens hommes qu'il choisiroit dans l'armée, pour lui servir de gardes. On dit que Denys, par cette conduite, imita Pisistrate l'Athénien.

(133) §. LIX. *A la tête de leur armée contre les Mégariens.* Pisistrate (*a*) ayant appris que les Mégariens devoient venir par mer attaquer pendant la nuit les femmes d'Athenes, qui célébroient les Thesmophories à Eleusis, mit ses gens en embuscade. Les Mégariens étant descendus de leurs vaisseaux, & s'étant éloignés de la mer, Pisistrate les attaqua, en tua la plus grande partie, & se rendit maître des vaisseaux qui les avoient amenés. Il y fit monter ses troupes avec des femmes d'Athenes, & ayant pris la route de Mégares, l'on aborda sur le soir un peu loin de la ville. Les Mégariens voyant revenir leurs vaisseaux, allerent au devant d'eux en grand nombre, les Magistrats aussi-bien que le Peuple, pour voir les prisonnieres ; mais les Athéniens étant descendus à terre, en tuerent un grand nombre, & enleverent tous ceux d'entre les plus illustres citoyens qu'ils purent.

Plutarque rapporte cette histoire de deux manieres & avec quelque différence. » Solon (*b*), dit-il, étant abordé » au promontoire Colias avec Pisistrate, s'apperçut que » toutes les femmes d'Athenes célébroient en ce lieu une » fête en l'honneur de Cérès. Il dépêcha sur le champ à » Salamine un homme de confiance, qui faisant semblant » de passer du côté des Mégariens, les avertit de se rendre » au promontoire Colias, s'ils vouloient se rendre maîtres » des femmes les plus distinguées d'Athenes. Les Méga- » riens persuadés, envoyerent des troupes par mer. Solon

(*a*) Æneas Poliorcet. cap. IV, pag. 1649 & 1650.

(*b*) Plutarch. in Solone, pag. 82, D. E. F. pag. 83. A.

» fit à l'instant retirer les femmes, & mit en leur place » de jeunes hommes sans barbe, habillés de même que » les femmes, & portant des poignards sous leurs habits. » il leur ordonna de s'approcher du rivage & de s'amuser » à danser jusqu'à ce que les ennemis fussent à terre. » Les Mégariens, trompés par ces apparences, descendirent » sur le rivage & se jetterent sur ces femmes, dans » l'intention de les enlever ; mais ces jeunes gens les » tuerent sans qu'il en échappât un seul. Les Athéniens » mirent ensuite à la voile, & se rendirent sans peine » maîtres de Salamine ».

D'autres disent » que Solon passa de nuit dans l'isle, » & immola des victimes aux héros Périphémus & Cichreus, » pour obéir à l'Oracle de Delphes, qui lui avoit dit de se » rendre propices par des sacrifices les héros qui avoient » été les chefs du pays, & que la terre Asopiene renferme » dans son sein : qu'il demanda ensuite aux Athéniens cinq » cens Volontaires, qui seroient les maîtres de régler le » Gouvernement de l'isle, s'ils s'en rendoient les maîtres. » Solon partit sur un vaisseau à trente rames, accompagné » de grand nombre de bateaux de pêcheurs, & aborda à » une pointe de terre, près de Salamine, vis-à-vis de » l'Eubée. Un bruit sourd de son arrivée s'étant répandu, » les Mégariens prirent les armes en tumulte, & envoye- » rent un vaisseau à la découverte de l'ennemi. Solon » s'empara de ce vaisseau, mit aux fers les Mégariens, » & fit monter en leur place les plus braves de ceux qui » l'avoient accompagné, à qui il ordonna de faire voile » droit à la ville, & sur-tout de se cacher le mieux qu'ils » pourroient. Prenant ensuite avec lui le reste des Athé- » niens, il livra bataille par terre aux Mégariens. Ils » étoient encore aux mains, lorsque le vaisseau, qui s'étoit » hâté, se rendit maître de la ville ». Plutarque ajoute que cette derniere maniere de raconter cette histoire lui

paroît plus vraiſemblable, à cauſe d'un uſage qui s'obſervoit, & qui y avoit beaucoup de rapport.

(134) §. LIX. *A la priſe de Niſée.* Niſée étoit (*a*) le port des Mégariens, environ à deux milles de Mégares, ſuivant la remarque de (*b*) Spon ; j'en parlerai plus amplement dans mon Index Géographique.

(135) §. LIX. *Lui donna pour garde.* Le Peuple s'étant aſſemblé, au ſujet des embûches que Piſiſtrate feignoit lui avoir été dreſſées, lui accorda (*c*) cinquante gardes pour la ſûreté de ſa perſonne. Ariſton en propoſa le Décret..... Ce Décret (*d*) paſſé, le Peuple dans la ſuite ne chicana pas Piſiſtrate ſur le nombre de ces gardes, & lui en laiſſa prendre autant qu'il voulut. Solon, dans une Lettre (*e*) à Epiménides, que rapporte Diogenes Laerce, mais qui paroît ſuppoſée, écrit que Piſiſtrate demandoit quatre cens gardes, & qu'on les lui accorda malgré ſes repréſentations. Polyæen (*f*) dit qu'on lui en donna trois cens.

(136) §. LIX. *Et s'empara, par leur moyen, de la citadelle.* Piſiſtrate s'empara de l'autorité ſouveraine au commencement des ſix derniers mois de la quatrieme année de la cinquante-quatrieme olympiade, ſous l'Archontat de Comias. Cela eſt clairement exprimé dans la (*g*) Chronique de Paros. Ἀφ' οὗ Πεισίστρατος Ἀθηνῶν ἐτυράννευσε ἔτη ΗΗ[Δ]ΔΔΔΔΠΙΙ. Ἄρχοντος Ἀθήνησι Κωμίου. Depuis le tems que Piſiſtrate s'eſt emparé de la Tyrannie, Comias

---

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. XII, §. LXVI, tom. I, pag. 524.
(*b*) Voyage de Spon, tome II, page 170.
(*c*) Plutarch in Solone, pag. 95. E.
(*d*) Id. ibid. F.
(*e*) Diogen. Laert. in Solone, Lib. I, Segm. LXVI, pag. 41.
(*f*) Polyæn. Strategem. Lib. I, cap. XXI, §. III, pag. 46.
(*g*) Marmor. Oxonienſ. pag. 26.

étant Archonte, il y a 297 ans. Ce calcul de l'Auteur de la Chronique répond au commencement de Janvier de l'an 4153 de la période Juliene, 561 ans avant notre ere. Voyez, sur cette maniere de compter, la fin de la note 72. Plutarque dit de même dans la Vie de (*a*) Solon, que Pisistrate commença sa Tyrannie sous l'Archonte Comias. Il mourut (*b*) la premiere année de la soixante-troisieme olympiade. Ainsi il gouvernoit les Athéniens, lorsque Crésus s'informa quels étoient les plus puissans peuples de la Grece.

Je n'ignore point que Meursius (*c*) place le commencement de la Tyrannie de Pisistrate à la cinquantieme olympiade; mais ce Savant ne s'appuie que du témoignage de Clément d'Alexandrie (*d*), qui a copié Tatien, & de l'Anonyme qui a donné en grec une description des olympiades qui se trouve à la suite de la Chronologie d'Eusebe. L'autorité de ces deux Peres de l'Eglise pouvoit être de quelque poids avant la découverte de la Chronique de Paros; mais cette autorité doit céder à celle de ce précieux monument. Quant à l'Anonyme, qui a donné en grec une description des olympiades, Meursius l'a cru un Ancien, mais personne n'ignore actuellement que c'étoit Scaliger. Le sentiment de Meursius a été très-bien réfuté par le P. Corsini, (*e*) Clerc Régulier des Ecoles Pies.

Hipparque son fils lui succéda. Thucydides (*f*) prétend qu'Hippias étoit l'aîné, & qu'il succéda à son pere.

(*a*) Plutarch. in Solone, pag. 97. A.

(*b*) Corsini Fasti Attic. vol. III, pag. 94.

(*c*) Meursius, de Archont. Athen. Lib. I, cap. XIV, & in Pisistr. cap. III.

(*d*) Clement. Alexandr. Stromat. Lib. I, vol. I, pag. 397, lin. 3.

(*e*) Fasti Attici, tom. III, pag. 87.

(*f*) Thucydid. Lib. I, §. XX, Lib. VIII. §. LIV & LV.

Mais voyez la note d'Hudſon, où ce Savant réfute cette opinion.

(137) §. LIX. *Et la gouverna ſagement.* Voici un autre exemple de la modération de Piſiſtrate. Il garda (*a*), dit Plutarque, la plupart des loix de Solon, les obſerva le premier, & força ſes amis à le faire. Il étoit déjà Tyran, lorſqu'il fut conduit devant l'Aréopage pour cauſe de meurtre. Il ſe préſenta modeſtement pour plaider ſa cauſe; mais l'accuſateur ſe déſiſta de ſon accuſation. Ariſtote (*b*) dit auſſi la même choſe.

(138) §. LX. *Epouſer ſa fille.* Meurſius (*c*) nomme Cœſyra cette fille de Mégaclès, & s'appuie du témoignage de Suidas, qui dit au mot Εγχειοισυρωμένην, que Cœſyra fut mariée à Piſiſtrate, mais cet Auteur n'ajoute point qu'elle fût fille de Mégaclès. Le même Suidas rapporte à la fin de cet article, que Cœſyra étoit fille d'Alcméon; ce qui eſt d'autant plus vraiſemblable, qu'Ariſtophanes appelle Mégaclès dans les Acharnes, vers 614, ὁ Κοισύρας.

(139) §. LX. *Nommée Phya.* Cette Phya (*d*) étoit fille de Socrates, & vendoit des couronnes. Piſiſtrate la maria à ſon fils Hipparque, comme le raconte Clidémus, au huitieme Livre des Retours. Elle fut accuſée (*e*) de crime d'Etat, après qu'on eût chaſſé Piſiſtrate. J'aurois pu, dit le dénonciateur, l'accuſer auſſi d'impiété, pour avoir repréſenté Minerve d'une maniere impie.

(140) §. LX. *On reçoit le Tyran.* De tout tems les ambitieux ont fait ſervir la Religion à leurs deſſeins, &

(*a*) Plutarch. in Solone, pag. 96. C.

(*b*) Ariſtot. de Republ. Lib. V, cap. XII, pag. 417. B.

(*c*) Meurſius in Piſiſtrat. cap. IV.

(*d*) Athen. Deipnoſoph. Lib. XIII, cap. IX, pag. 609. C. D.

(*e*) Hermogen. de Invent. Lib. I, pag. 42, lin. 26.

le peuple naturellement ſuperſtitieux & imbécille, en a toujours été la dupe.

(141) §. LXI. *Paſſoient pour être ſous l'anathéme.* Mégaclès, qui étoit Archonte (*a*) dans le tems de la conjuration de Cylon, en fit égorger les complices au pied des autels où ils s'étoient réfugiés. Voyez, Livre V, §. LXX, où cela eſt expliqué plus au long. On peut auſſi conſulter les notes.

Tous ceux qui avoient eu part à ces meurtres furent regardés comme des gens abominables. Les Partiſans de Cylon ayant repris des forces, étoient (*b*) perpétuellement en guerre avec la famille de Mégaclès. Au fort de la ſédition, & le Peuple étant partagé, Solon s'avanca au milieu, & perſuada à ceux qu'on appella *les abominables*, de ſe ſoumettre au jugement de trois cens des principaux citoyens. Ils furent condamnés. On bannit ceux qui étoient encore en vie; on déterra les morts, & on jetta leurs cadavres hors des frontieres de l'Attique.

Mégaclès étoit ſans doute revenu de ſon exil, ainſi que ceux de ſon parti.

(142) §. LXI. *A Erétrie.* Il y avoit deux villes de ce nom, l'une en Theſſalie, l'autre en Eubée. Piſiſtrate ſe retira dans la derniere, puiſqu'il partit (*c*) de l'Eubée pour revenir dans l'Attique, & que ſon port étoit le plus commode pour faire une deſcente dans ce pays.

(143) §. LXI. *Son avis prévalut.* On lit dans le manuſcrit *B* de la Bibliotheque du Roi, γνώμη, leçon qui eſt aſſez bonne, & un peu plus haut στρατιώτησι, qui ne vaut rien. M. Weſſeling ſoupçonnoit que les leçons

---

(*a*) Plutarch. in Solone, pag. 84. A.
(*b*) Id. ibid. pag. 84. B. C.
(*c*) Polyæn. Strategem. Lib. I, cap. XXI, §. I, pag. 43.

qu'on remarque à la marge de l'édition toute grecque de Henri Etienne, venoient d'un manuſcrit de la Bibliotheque de St. Remi de Rheims. Je les ai toutes retrouvées dans les mſſts de la Bibliotheque du Roi.

(144) §. LXI. *Qu'ils avoient prévenues par leurs bienfaits.* M. l'Abbé Geinoz (*a*) lit προηδέατο avec un iota ſouſcrit, qu'il fait venir de la troiſieme perſonne du pluſque parfait paſſif de προαγδέομαι, ſuivant le dialecte Ionien, & l'interprete : *ils demanderent des préſens aux villes qui avoient du reſpect & de la reconnoiſſance pour les bienfaits dont ils* (*les Piſiſtratides*) *les avoient prévenues.* M. Weſſeling eſt de même avis, & je l'ai ſuivi dans ma Traduction. En ne mettant point l'iota ſouſcrit, προηδέατο peut venir de προειδέναι. Alors il faudra traduire : *ils tirerent des préſens des villes dont ils avoient en quelque ſorte connu auparavant la maniere de penſer à leur égard.*

(145) §. LXII. *Au commencement de la onzieme année.* Διὰ ἐνδεκάτου ἔτεος a été mal rendu par le Traducteur latin, *anno undecimo vertente.* Voyez ci-deſſous, Livre II, §. IV, note 8, page 154.

(146) §. LXII. *Un Devin d'Acharnes, nommé Amphilyte.* Il y a dans toutes les éditions, *un Devin d'Acarnanie*, ὁ Ἀκαρνὰν χρησμολόγος. Qu'il y ait eu des Devins en Acarnanie, perſonne n'en doute. Hérodote lui-même en fait mention en deux endroits de ſon Hiſtoire. Je n'en ſuis pas moins ſurpris de voir un Devin de ce pays ſe préſenter à Piſiſtrate ſur la route de Marathon à Athenes, pour l'encourager à ſon expédition. Il n'y avoit aucun intérêt pour venir de ſi loin, & cependant c'eſt le grand mobile qui fait agir les miniſtres des Dieux de même que le reſte des hommes.

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. tom. XVI, Hiſt. pag. 64.

D'un autre côté, il eſt très-ſûr qu'il y avoit des Devins dans l'Attique, & qu'ils y étoient en beaucoup plus grand nombre que dans l'Acarnanie ; mais ce qui me paroît décider la queſtion en faveur d'Acharnes, c'eſt que Platon fait appeller Amphilyte par (*a*) Socrates, notre compatriote, ὁ ἡμεδαπὸς Ἀμφίλυτος, & une ligne plus bas, Théagès répond que c'étoit un Devin, Χρησμῳδὸς. Clément d'Alexandrie (*b*) dit poſitivement qu'Amphilyte, par le conſeil de qui Piſiſtrate s'empara de la ſouveraineté, étoit Athénien. Il eſt vrai que toutes les éditions de ce Pere de l'Egliſe portent Amphilete, mais c'eſt une faute des copiſtes. Hérodote aura probablement écrit Ἀχαρνεὺς, ſuivant le dialecte Ionien ; le copiſte ignorant y aura ſubſtitué Ἀχαρνάν. M. Valckenaer rapporte pluſieurs exemples où les copiſtes ont pris l'un pour l'autre. Il eſt bien étonnant que le dernier traducteur de Démoſthenes ait traduit ces (*c*) mots d'Eſchines ὁ Γλαύκου τοῦ Ἀχαρνέως υἱὸς, par ceux-ci (*d*) : *fils de Glaucus d'Acarnanie* ; Glaucus étoit d'Acharnes.

Le nom de cette bourgade me rappelle celui d'Achradus, qu'Etienne de (*e*) Byzance a mis au nombre des bourgs (δῆμοι) de l'Attique. Ce Géographe s'appuie ſur le 362^e^ vers des Concionatrices d'Ariſtophanes. Il ne s'eſt point apperçu que c'eſt une plaiſanterie de ce Poëte comique. Blépyrus (*f*) étoit conſtipé pour avoir mangé des poires ſauvages, ἀχράς. Il joue ſur ce mot, dont il fait un nom de peuple qui n'a jamais exiſté, νῦν μὲν γὰρ οὗτος βεβα-

(*a*) Plat. in Theage. vol. I, pag. 124.

(*b*) Clement. Alexandr. Stromat. Lib. I, vol I., pag. 398.

(*c*) Æſch. περὶ Παραπρεσβ. pag. 38, lin. 22.

(*d*) Œuvres de Démoſthenes, ſeconde édition, tom. III, pag. 568.

(*e*) Steph. Byzant. voc. Ἀχραδοῦς.

(*f*) Ariſtophan. Eccleſiazuſ. verſ. 355.

λάνωκε τὴν θύρην, ὅστις ποτ' ἔστ' ἄνθρωπος Αχραδούσιος.

C'eſt d'après cette autorité que (*a*) Meurſius, Corſini (*b*), & le Dictionnaire (*c*) Géographique de la Martiniere, ont parlé de cette prétendue bourgade. La Martiniere enchérit ſur les autres en changeant cette bourgade imaginaire en tribu.

(147) §. LXII. *Inſpiré par les Dieux.* Θείῃ πομπῇ χρεώμενος ſignifie, *accompagné par le Dieu, mû par le Dieu*, &c. M. Bryant (*d*) prétend que cet Amphilyte avoit une révélation divine, une commiſſion particuliere des Dieux, & pour le prouver, il dérive πομπὴ, qui vient de πέμπω, des langues Orientales, où Pomphi ſignifie *les oracles*. Ainſi, ſelon ce Savant, πομπὴ n'eſt autre choſe que la proceſſion des oracles. Voilà, il faut en convenir, un étrange abus de l'érudition. Il vient de ce qu'on s'eſt perſuadé qu'il n'y a eu originairement qu'une ſeule langue, & que toutes les autres en ſont des dialectes.

Πομπὴ vient de πέμπω, *mitto*, *deduco*. De-là il ſignifie *miſſio*, ou l'action d'envoyer; *impulſus*, ou l'impulſion; *deductio*, ou l'action d'accompagner. Cette derniere ſignification a donné occaſion de prendre ce mot dans le ſens de proceſſion, parce que ces proceſſions accompagnoient les châſſes de Dieux qu'on promenoit autour des temples, ou ailleurs.

(148) §. LXIII. *Les citoyens d'Athenes.* Le grec dit: *les Athéniens de la ville*, afin de les diſtinguer de ceux des autres bourgades de l'Attique; c'eſt par cette raiſon que j'ai traduit, *les citoyens d'Athenes*.

(*a*) Meurſius de Populis Attic.

(*b*) Faſti Attici, tom. I, pag. 226.

(*c*) La Martiniere, Dictionn. Géograph. au mot *Achradus*.

(*d*) A new Syſtem, or an Analyſis of ancient Mythology. vol. I, pag. 259.

(149) §. LXIII. *Les mit en déroute.* Cette défaite des Athéniens arriva près du bourg de Pallene. Andocides parle au contraire d'une victoire remportée à Pallénium, par les Athéniens, contre les Pisistratides. Mais voyez Liv. V, §. LXV, note 136.

(150) §. LXIII. *Ses fils.* L'expression latine est équivoque : *pueros impositos equis. Pueri* sont-ils des enfans ? de qui sont-ils enfans ? à quoi bon envoyer des enfans ? Si l'on doit entendre par ce mot des esclaves, on ne voit pas quelle confiance les Athéniens pouvoient prendre en leurs discours. La phrase grecque n'est point équivoque, Πεισίστρατος ἀναβιβάσας τοὺς παῖδας ἐπὶ ἵππους, sur-tout si on la compare à celle-ci du paragraphe LXI, ἐβουλεύετο ἅμα τοῖσι παισίν, *il délibéra avec ses fils.*

(151) §. LXIV. *Pisistrate s'étant ainsi rendu maître.* Pisistrate, tout Tyran qu'il étoit, aimoit les Lettres & favorisoit ceux qui les cultivoient. Ce fut lui qui rassembla toutes les œuvres d'Homere dans un volume, & qui donna au public l'Iliade & l'Odyssée en l'état où nous les avons.

Tyran signifie trois choses : 1°. Celui qui gouverne souverainement, mais légitimement (*a*) & avec justice un Etat qui lui appartient. C'est en ce sens que doit s'entendre le mot de Tyran dans presque tous les endroits où Hérodote l'emploie. 2°. Celui qui a usurpé sur un peuple libre l'autorité souveraine, soit qu'il gouverne avec modération & équité, ou d'une maniere injuste & cruelle. Tel étoit Pisistrate, qui cependant gouvernoit les Athéniens selon leurs loix. 3°. Celui qui gouverne d'une

(*a*) Je suis persuadé que M. Bellanger se trompe, & que ce mot n'est pris en ce sens que par les Poëtes. Voyez Liv. III, §. L, note 87.

maniere

maniere injuſte & cruelle, ſoit que l'Etat lui appartienne légitimement, ſoit qu'il l'ait uſurpé. Telle eſt en françois la ſignification de ce mot. Piſiſtrate fut le premier qui ouvrit à Athenes une Bibliotheque publique. Les Athéniens après lui l'entretinrent & l'augmenterent conſidérablement ; mais Xerxès ayant pris & brûlé la ville d'Athenes, enleva tous ces livres, & les tranſporta en Perſe. Longtems après le Roi Séleucus, ſurnommé Nicanor, les fit rapporter à Athenes. Voyez Aulugelle, *Noct. Attic. Lib. VI, cap. XVII.*

BELLANGER.

On avoit gravé ſur la baſe de la ſtatue de Piſiſtrate à Athenes, cette Inſcription :

» (*a*) J'ai été deux fois Tyran, deux fois le peuple » d'Erechthée m'a chaſſé, & deux fois il m'a rappellé, » moi Piſiſtrate, grand dans les conſeils, qui ai raſſemblé » Homere, dont les livres épars ne ſe chantoient aupa- » ravant que par parties. Car ce Poëte excellent étoit » notre concitoyen, puiſque nous autres Athéniens nous » avons fondé Smyrne ».

(152) §. LXIV. *En partie de l'Attique & en partie du fleuve Stymon.* Il y avoit des mines d'argent dans l'Attique, à Laurium (*b*) & à Thorique (*c*).

Le pays entre le Strymon & le (*d*) Neſtus étoit célebre par ſes mines. Philippe s'en étant emparé, en tiroit de grands revenus. Il y avoit au mont Pangée (*e*) des mines d'or & d'argent, auſſi-bien que dans le pays en-deçà &

(*a*) Analecta veter. Poetar. Græcor. tom. III, pag. 216. CCCVIII.

(*b*) Thucydid. Lib. II, §. LV, pag. 133 ; & Lib. VI, §. XCI, pag. 437.

(*c*) Xenoph. de Reditibus, cap. III, §. XLIII, pag. 271.

(*d*) Strab. Lib. VII, pag. 498. B.

(*e*) Id. Excerpt. ex Lib. VII, fin. pag. 511, col. I, B.

au-delà du Strymon. On ſait que les Athéniens avoient des places ſur ce fleuve, & entr'autres Amphipolis.

(153) §. LXIV. *Qui avoient tenu ferme dans la derniere action.* Quelques perſonnes rendent ce paſſage : *qui étoient reſtés dans la ville.* Je crois qu'elles ſe trompent. Il y a grande apparence que les Athéniens qui n'avoient pas voulu marcher contre Piſiſtrate, lui étoient favorables ; il n'avoit donc aucun ſujet de s'aſſurer de leur fidélité ; mais il avoit tout à craindre de ceux qui avoient montré de la fermeté dans la derniere action. Il devoit en bon politique prendre leurs enfans en ôtages, afin de les tenir en bride & de les empêcher de remuer.

(154) §. LXIV. *Il s'aſſura de leurs enfans*, &c. Ὁμήρους..... λαβὼν ſe rapporte à ἐῤῥίζωσε τὴν Τυραννίδα, & c'eſt ce qui m'a engagé à traduire de la ſorte. C'eſt, je penſe, de ces ôtages que veut parler Solon, lorſqu'il dit aux Athéniens :

(a) Αὐτοὶ γὰρ τούτους ἠυξήσατε, ῥύσια δόντες,
Καὶ διὰ ταῦτα κακὴν ἔσχετε δουλοσύνην.

» Vous avez aggrandi vos Tyrans, en leur donnant » des gages, & c'eſt à cauſe de ces gages que vous êtes » eſclaves ».

Τούτους ſe rapporte, je crois, à Piſiſtrate & à ſes enfans. Si on avoit l'élégie entiere, dont ces vers ne ſont qu'un fragment, nous ſaurions à quoi nous en tenir.

Piſiſtrate, non content de prendre pour ôtages ces enfans des Athéniens, déſarma encore le Peuple, & ce moyen ne fut pas moins efficace pour s'aſſurer de ſes ennemis.

(a) Analecta veter. Poetar. Græcor. tom. I, pag. 71. XVIII. 3. Plutarch. in Solone, pag. 96. B. M. Brunck a préféré avec raiſon ῥύσια, qui eſt la leçon d'Henri Etienne.

Voici la maniere dont il s'y prit. Il ordonna (*a*) aux Athéniens de ſe rendre avec leurs armes au temple de Caſtor & Pollux. Ils obéirent. Il ſe mit à les haranguer d'une voix baſſe ; & comme ils ne pouvoient l'entendre, ils le prierent de ſe placer dans le veſtibule du temple, afin que tout le monde pût l'ouïr commodément. Il eut cette complaiſance, mais il n'en parla pas moins bas. Tandis qu'ils prêtoient une oreille attentive à ſon diſcours, ſes troupes s'avancerent, enleverent les armes des Athéniens, & les porterent dans le temple d'Aglauros, qui étoit près de la citadelle ; car il faut lire dans Polyæn, Αγλαύρᾳ & non point Αγραύλῳ. Cette Aglauros étoit fille de Cécrops. Mais pour en revenir aux Athéniens, lorſqu'ils ſe virent ſans armes, ils reconnurent alors que la foibleſſe de la voix de Piſiſtrate étoit un artifice qu'il avoit imaginé pour les leur enlever.

Maxime de Tyr fait auſſi alluſion à cette ruſe : » Quand » (*b*) les Athéniens, dit-il, ont-ils été eſclaves ? quand » les Piſiſtratides les forcerent à cultiver la terre après » leur avoir enlevé leurs armes ».

Voici encore un autre moyen dont il ſe ſervit. Comme il craignoit une révolte de la part d'un peuple auſſi nombreux que celui d'Athenes, il le diſperſa en le forçant d'aller habiter la campagne. » Que ferons-nous, dit (*c*) » Dion Chryſoſtome, à tous ces gens-ci ? les forcerons-nous à habiter les campagnes, comme le faiſoient anciennement les Athéniens, & comme ils le firent depuis, lorſque Piſiſtrate eut l'autorité ſouveraine? » Le même Orateur en parle encore ; Oraiſon XXV, page 281. D.

(*a*) Polyæni Strategem. Lib. I, cap. XXI, §. II.

(*b*) Maximi Tyrii Diſſertat. XXIX, vulgo XIII, §. III, pag. 349.

(*c*) Dio Chryſoſtom. Orat VII, pag. 120. B.

Pour empêcher les gens de la campagne de rentrer dans la ville, le même Pisistrate leur ordonna de porter le catonacé, sorte d'habillement d'une étoffe grossiere, qui n'alloit qu'aux genoux, & qui étoit bordé par bas d'une peau de mouton avec la toison. Voyez Héſychius, au mot Κατωνάκη, & Julius Pollux, Liv. VII, chap. XIV, Segment. LXVIII, tom. II, pag. 735.

Aristophanes en parle aussi. » Avez-vous (*a*) donc » oublié, Athéniens, que lorsque vous portiez le catonacé, » les Lacédémoniens vinrent en armes, tuerent un grand » nombre de Thessaliens, d'amis & d'alliés d'Hippias, » qu'en cette occasion ils furent les seuls qui vous secou- » rurent, & que vous ayant remis en liberté, ils revê- » tirent votre peuple de l'habillement des hommes libres » en la place du catonacé ».

(155) §. LXIV. *Il l'affermit enfin en purifiant.* J'ai suivi l'explication de M. l'Abbé Geinoz, qui prouve très-bien (*b*) que ces paroles : *Pisistrate l'avoit conquise & en avoit confié la garde à Lygdamis*, doivent être mises entre parentheses, & que la » particule conjonctive πρός » γε ἔτι τούτοισι joint le participe καθήρας à ceux qui » précédent la parenthese, & le fait dépendre de ἐρρίζωσε » τὴν Τυραννίδα, qui est le verbe principal de la phrase » auquel se rapportent tous ces participes.

» On apprend, dit M. Geinoz (*c*), par cet arrangement » grammatical, la raison pour laquelle Pisistrate purifia » Délos, & nous voyons clairement que ce Tyran n'en- » treprit cette purification que comme un moyen d'affermir » sa Tyrannie. Il falloit qu'il y eût un Oracle qui eût

---

(*a*) Aristoph. Lysistrat. vers. 1150 & seq.

(*b*) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XXIII, Hist. pag. 116.

(*c*) Id. ibid.

» promis une grande puiſſance, & beaucoup de proſpérité,
» à quiconque entreprendroit de purifier cette iſle. Héro-
» dote ne rapporte point l'oracle, & je ne crois pas même
» qu'on puiſſe le trouver ailleurs ; mais il n'eſt pas moins
» certain, par ce qu'en dit Hérodote, que Piſiſtrate a
» cru devoir l'accomplir, perſuadé que de-là dépendoit
» l'affermiſſement de ſa puiſſance, & la tranquille poſ-
» ſeſſion de ſes Etats ».

(156) §. LXIV. *Voici comment* &c. Thucydides s'accorde parfaitement bien avec notre Auteur. » Le Tyran
» Piſiſtrate, dit-il (*a*), purifia autrefois l'iſle de Délos,
» non toute entiere, mais l'eſpace entier qu'on pouvoit
» découvrir du temple ».

(157) §. LXIV. *Il fit exhumer les cadavres.* Les Athéniens (*b*) acheverent ce qu'avoit commencé Piſiſtrate ; ils tranſporterent ailleurs tous les tombeaux qui ſe trouverent dans l'iſle de Délos, & défendirent aux femmes d'y faire leurs couches, & à qui que ce fût d'y mourir, mais d'aller pour cet effet à l'iſle de Rhénée.

Ce peuple ſuperſtitieux attribua à la négligence de cette défenſe (*c*) la peſte qui ravagea l'Attique vers le commencement de la guerre du Péloponneſe.

Lorſqu'Eſchines, allant (*d*) à Rhodes, toucha à Délos, les Déliens étoient affligés d'une eſpece de lepre, leurs cheveux étoient blancs, ils avoient le col & la poitrine couverts de boutons, mais ils étoient ſans fievre, & ſentoient peu de douleurs. Ils regardoient cette maladie comme un effet de la colere d'Apollon, parce qu'on avoit enterré dans cette iſle un de ſes principaux habitans.

(*a*) Thucydid. Lib. III, §. CIV, pag. 230.
(*b*) Id. ibid. Plutarch. Apophthegm. Laconic. pag. 59. edit. Maittar.
(*c*) Diodor Sicul. Lib. XII, §. LVIII, tom. I, pag. 518.
(*d*) Æſch. Epiſt. pag. 205. B.

(158) §. LXIV. *Avec Mégaclès.* Il y a dans le grec : *avec l'Alcméonides.* Laurent Valla paroît avoir lu Ἀλκμαιωνιδέων. Plutarque, dans la Vie de Solon (*a*), dit : Mégaclès s'enfuit auſſi-tôt avec le reſte des Alcméonides.

(158*) §. LXV. *Agaſiclès.* Hérodote a écrit Hégéſiclès, ſelon le dialecte Ionien. Pauſanias (*b*) & les Auteurs qui ont ſuivi celui des Athéniens, mettent Agaſiclès.

(159) §. LXV. *Lycurgue.* » Lycurgue, par les loix qu'il » donna aux Lacédémoniens, forma dans le ſein de la » Grece un peuple nouveau, qui n'avoit rien de commun » avec le reſte des Grecs, que le langage. Les Lacédé- » moniens devinrent par ſon moyen des hommes uniques » dans leur eſpece, différens de tous les autres par leurs » manieres comme par leurs idées & par leurs ſentimens, » par la façon même de s'habiller & de ſe nourrir, comme » par le caractere de l'eſprit & du cœur. Mais rien ne » contribua davantage à en faire une nation tout-à-fait » iſolée, que la loi (*c*) qu'ils ſe preſcrivoient d'écarter » les étrangers de leur pays. Il ſemble qu'Hérodote rap- » porte l'établiſſement de cet uſage aux ſiecles qui pré- » céderent Lycurgue, & qu'il en attribue l'abolition à » Lycurgue même. S'il a véritablement prétendu que la » loi, qui défendoit de recevoir les étrangers, étoit plus » anciene que Lycurgue, & que depuis ce Légiſlateur elle n'a » pas même ſubſiſté, il eſt contredit & par le témoignage

---

(*a*) Plutarch. in Solone, pag. 95. F.

(*b*) Pauſan. Laconic. ſive Lib. III, cap. VII, pag. 220.

(*c*) Les Lacédémoniens ne lioient aucun commerce entr'eux ni avec leurs voiſins, plutôt ſans doute par un effet de leur caractere barbare, qu'en vertu de quelque loi. Lycurgue ne changea pas tous leurs uſages ; celui-ci fut du nombre de ceux qu'il conſerva, parce qu'il en ſentit l'utilité pour les mœurs. Ce fut auſſi le motif qui lui fit chaſſer les étrangers. Voyez Xénophon, tom. V, pag. 96.

» exprès d'une foule d'Ecrivains, & par un grand nombre
» de faits hiſtoriques, & par des faits qu'il rapporte lui-
» même. Les droits de l'hoſpitalité étoient ſacrés à Lacé-
» démone, comme dans le reſte de la Grece. Ménélas y
» reçut Télémaque & Piſiſtrate; Odyſſ. IV. Les Lacédé-
» moniens firent un bon accueil aux Minyens & leur
» accorderent les droits de citoyens, ci-deſſous, Liv. IV,
» §. CXLV. Ariſtote rend témoignage à la facilité qu'on
» avoit dans ces premiers tems à devenir citoyen de
» Sparte, *Politic. Lib. II;* & Strabon aſſure, Liv. VIII,
» que les premiers Rois Héraclides de cette ville, c'eſt-
» à-dire, les ancêtres de Lycurgue, accordoient ſans peine
» le droit de citoyen à tout étranger qui ſe préſentoit.
» Cette loi, la Xénélaſie Lacédémoniene, Ξενηλασία Λα-
» κωνική, ne ſubſiſtoit donc pas avant Lycurgue. Ainſi,
» quand Hérodote repréſente les Lacédémoniens comme
» inſociables entr'eux & à l'égard des étrangers, juſqu'au
» tems de la réforme de Lycurgue, il prétend parler ſans
» doute, ou de leurs diviſions inteſtines, arrivées, de
» l'aveu des Hiſtoriens, ſous leurs premiers Princes Héra-
» clides, ou de la coutume barbare d'immoler des hommes,
» qui leur a été ſi ſouvent reprochée. (*Plutarch. in Parallel.*
» *Porphyr.* de Abſtinentiâ, *Lib. II.*) Quant à la Xéné-
» laſie, Lycurgue, bien loin de l'avoir abolie, en a été
» certainement l'auteur. Xénophon, tom. V, pag. 96,
» compte cette loi à la ſuite des autres loix établies par
» Lycurgue (*a*). Voyez auſſi Plutarque *in Lycurgo*, Phi-

(*a*) Cela ne détruit point ce que je viens de dire en note. Lycurgue, en habile homme & en ſage Légiſlateur, ſut tirer de la barbarie de ſes compatriotes un parti avantageux pour les mœurs. Les exemples qu'apporte M. Bellanger pour prouver que les étrangers étoient reçus à Lacédémone, ſont des cas particuliers, qui ne prouvent pas qu'ils fuſſent admis généralement, comme ils l'étoient parmi tous les autres peuples de la Grece.

» loſtrate *Epiſtol.* &c. Sans toutes ces autorités, la » Xénélaſie Lacédémoniene porte aſſez d'elle-même le » caractere du Légiſlateur, par ſa liaiſon avec ſes autres » loix ; leur ſingularité & leur rigidité rendoient celle-ci » néceſſaire, & il ne faut chercher ailleurs ni ſon auteur, » ni les raiſons de ſon établiſſement. Le motif de cet » établiſſement fut d'empêcher les citoyens de Sparte de » recevoir de mauvaiſes impreſſions de la part des étran- » gers. Xénophon ibid. Plutarch. *in Lycurgo & in Agide.* » Thucydides, Liv. II, en apporte une autre raiſon ; c'eſt, » dit-il, que Lycurgue craignoit que l'étranger ne profitât » de la politique des Lacédémoniens, & qu'il n'établît » chez lui des maximes de gouvernement & des regles » de vertu pareilles aux leurs ; mais Plutarque détruit cette » raiſon, & s'attache à juſtifier les Lacédémoniens, en » aſſurant que Lycurgue éloigna les étrangers, non pas, » comme l'avoit cru Thucydides, dans la crainte qu'ils » n'imitaſſent la ſageſſe de ſes loix, & qu'ils ne fiſſent » par ce moyen des progrès dans la vertu, mais plutôt » de peur qu'ils ne donnaſſent des leçons pernicieuſes pour » les mœurs. Il fait même entendre que l'excluſion n'étoit » que pour les étrangers qui auroient pu ſe gliſſer dans » la ville ſans aucune bonne raiſon. En effet, l'entrée n'en » étoit point fermée à tous ſans exception. Lycurgue fit » venir Thalès de l'iſle de Crete, ſelon Strabon, Liv. X. » Plutarch. *in Lycurgo & in Agide.* Quelque tems après » les Lacédémoniens manderent de Lesbos le Poëte Ter- » pandre : Phérécydes y vint auſſi, Plutarch. *in Agide.* » Tyrtée y fut reçu, naturaliſé & fait citoyen. Quelques » Ecrivains, au rapport de Plutarque, *Apophth. Laconic.*, » ont même prétendu que Lycurgue avoit ordonné d'ad- » mettre au nombre des citoyens & dans le partage des » terres, les étrangers qui voudroient embraſſer les loix » du pays ; mais cette opinion, à la prendre dans ſa

» généralité, n'eſt appuyée ni d'autorités, ni d'exemples.
» Il y avoit une autre eſpece d'étrangers que Lacédémone
» ſe trouvoit trop heureuſe de recevoir, ſans craindre
» d'aller contre les intentions de ſon Légiſlateur. Je parle
» des alliés qui avec des troupes venoient à ſon ſecours.
» C'eſt ainſi qu'à la naiſſance preſque de la République,
» ſous le regne de Téléclus, les Egides, qui compoſoient
» une famille Thébaine, vinrent de la Béotie à Sparte &c.
» Voyez Pindare *Iſthm.* Ode VII, & *Pyth.* Od. V, &
» ſon Scholiaſte. Pauſan. *Laconic.* & Conon *Narrat.*
» XXXVII. M. de la Nauze, tom. XII des Mémoires
» de l'Acad. des Inſcript. pag. 159 &c. Stobée, Serm. XLII,
» pag. 293, dit en général (d'après Nicolaos dans ſon
» Hiſtoire *des Mœurs des Nations*) qu'il n'eſt pas permis
» aux étrangers de demeurer à Sparte, ni aux Spartiates
» de demeurer dans un pays étranger. Voyez auſſi Suidas
» au mot Λυκοῦργος ».

BELLANGER.

(160) §. LXV. *Quelques-uns ajoutent* &c. » Lycurgue (*a*)
» ſe conduiſit comme Minos, dont il étoit l'imitateur ; car
» il apprit de la Pythie, dans ſes fréquens voyages, les
» loix qu'il devoit donner aux Lacédémoniens. Je ne dirai
» pas que cela ſe paſſa de la ſorte ; mais c'étoit l'idée
» commune ».

(161) §. LXV. *Ayant été tuteur de ſon neveu.* Il y a dans le grec : *ayant été tuteur de Léobotas, fils de ſon frere.* Mais Léobotas ne pouvoit être neveu de Lycurgue, puiſqu'il deſcendoit de la branche des Euryſthénides, & Lycurgue, de celle des Proclides. Si l'on ſuppoſe avec Paulmier de Grentemeſnil (*b*), que ce Prince étoit fils de ſa ſœur, cela ne pourra s'accorder avec ce que tous les

(*a*) Strab. Geograph. Lib. XVI, pag. 1105. C. D.
(*b*) Exercitat. in optimos fere Auctores Græcos, pag. 330.

Hiſtoriens nous diſent de la naiſſance de Léobotas & de celle de Lycurgue. D'ailleurs la plupart des Auteurs conviennent unanimement que Charillus ou Charilas étoit le pupille & le neveu de Lycurgue. Auſſi feu M. le Préſident Bouhier vouloit-il qu'on ſubſtituât (*a*) Charillus à Léobotas? Il eſt vrai qu'avec ce changement on remédieroit à tout, mais il me paroît trop conſidérable. J'ai mieux aimé ſuivre le Chevalier Marsham (*b*), qui ſe contente d'une légere tranſpoſition, quoiqu'elle ne ſoit point du goût du ſavant Préſident. *Λύκυργον ἐπιτροπεύσαντα ἀδελφιδέος μὲν ἑαυτῦ, βασιλεύοντος δὲ Σπαρτιητέων Λεωβώτεω* &c. Rien alors n'eſt ſi ſimple. La diſtance entre Lycurgue & Léobotas n'eſt pas ſi grande que le fait M. le Préſident Bouhier (*c*). Eunomus & Polydectes, l'un pere, l'autre frere aîné de notre Légiſlateur, & de la race des Proclides, n'occuperent le trône que fort peu de tems. Léobotas, de celle des Euryſthénides, vécut très-long-tems; Doryſſus (*d*) & Agéſilas, l'un ſon fils, l'autre ſon petit-fils, lui ſuccéderent aſſez rapidement. Ce fut ſous cet Agéſilas (*e*) que Lycurgue publia ſes Loix.

(*a*) Recherches & Diſſertations ſur Hérodote, pag. 150.

(*b*) Canon Chronicus &c. pag. 428.

(*c*) Recherches & Diſſertations ſur Hérodote, pag. 150. Lycurgue publia ſes Loix, ſuivant ce Savant, 108 ans avant la mort de Léobotas; mais il ſuit en cela Meurſius, dont l'opinion eſt deſtituée de fondement.

(*d*) Euſebe donne 29 ans de regne à Doryſſus, & 44 à Agéſilaüs. J'ai préféré le ſentiment de Pauſanias, dont l'autorité eſt d'un plus grand poids. Voyez cet Auteur, Laconic. cap. II, pag. 207.

(*e*) Pauſanias, (Laconic. ſive Lib. III, cap. II, pag. 207). Quelques Savans, & entr'autres Simſon (Chronic. Cathol. pag. 429) prétendent qu'il y a faute au texte de Pauſanias, & qu'il y manque *γεγονὼς*: ce qui ſignifieroit alors que Lycurgue ſeroit né ſous Agéſilaüs. Mais il étoit antérieur à Doryſſus & à Agéſilaüs, qui,

Il n'eſt pas néceſſaire, pour appuyer ce ſentiment, qu'Hérodote s'accorde avec le calcul d'Apollodore, & qu'on lui faſſe dire que Lycurgue travailla à ſes Loix ſous le regne de Léobotas. Il ſuffit que la tutelle de ſon neveu appartienne à ce regne, & qu'il alla enſuite en Crete, d'où il rapporta ſes Loix. Strabon place ce voyage (*a*) de Crete après la tutelle.

Ce qui pourroit faire croire qu'on ne doit point admettre le changement que j'ai propoſé ſur le texte d'Hérodote, c'eſt que Pauſanias, au même endroit, rapporte ce paſſage tel qu'il ſe trouve dans les éditions de cet Auteur. Mais Philémon (*b*), antérieur à Pauſanias, ſe plaint que les exemplaires d'Hérodote étoient déjà altérés de ſon tems. Ces raiſons m'ont déterminé à ſuivre le ſentiment de feu M. Weſſeling préférablement à celui de l'Abbé Gédoyn ſur Pauſanias.

L'aoriſte ἐπιτροπεύσαντα prouve néceſſairement que Lycurgue n'étoit plus tuteur de ſon neveu, & qu'il n'y avoit pas long-tems qu'il ne l'étoit plus, lorſqu'il paſſa

---

ſuivant Pauſanias (loco laudato) ne régnerent que peu de tems. Lycurgue doit êrre né ſous le regne de Léobotas, comme on peut le conjecturer en examinant avec ſoin les généalogies des Euryſthénides & des Proclides, telles qu'elles ſont rapportées par Hérodote, Liv. VII, §. CCIV & Liv. VIII, §. CXXXI.

La généalogie des Proclides eſt ſujette à de grandes difficultés. Je les diſcuterai peut-être, Liv. VIII, §. CXXXI.

Pauſanias, page 208, & Plutarque in Lycurgo, pag. 42. D. regardent Archélaüs comme collégue de Charilaüs. On pourroit en conclure que ce fut ſous ce Prince que Lycurgue publia ſes Loix; mais il peut ſe faire que les dernieres années d'Agéſilaüs correſpondent aux premieres années du regne de Charilaüs.

(*a*) Strab. Geograph. Lib. X, pag. 739. A.

(*b*) Apud Porphyr. Quæſtion. Homeric. VIII. apud Homerum Barneſii, pag. XCI.

en Crete. Cela contredit les Traducteurs Latins & François; mais cette obſervation eſt fondée ſur la nature de l'aoriſte premier. Voyez la Grammaire Grecque de Voſſius.

(162) §. LXV. *De Léobotas.* Léobotas ou Labotas étoit le huitieme deſcendant d'Hercules, de la branche des Euryſthénides, ſi l'on en croit le texte (*a*) actuel d'Hérodote; mais je le crois altéré. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que Lycurgue, qui devroit être également le huitieme deſcendant d'Hercules de la branche des Proclides, en eſt le onzieme, tandis que, ſuivant le cours ordinaire des choſes, il doit y avoir quinze générations. Les lacunes manifeſtes qui ſe trouvent dans la généalogie des Proclides, telle qu'elle a été donnée par Hérodote & Pauſanias, prouvent que celle des Euryſthénides n'en eſt pas exempte. Quoi qu'il en ſoit, il étoit fils d'Echéſtratus, & il fut pere de Doryſſus. Cela eſt confirmé par une Inſcription trouvée par M. l'Abbé Fourmont, dans le temple d'Apollon Amycléen :

ΤΑΛΕΚΛΟΣ (*b*) ΤΟ ΑΡΧΕΛΑΟ ΤΟ ΑΓΕΣΙΛΑΟ ΤΟ ΔΟΡΥΣΣΟ ΤΟ ΛΑΒΟΤΑΣ ΤΟ ΕΧΕΣΤΡΑΤΟ ΒΑΓΟΣ.

» Taléclus Roi, fils d'Archélaüs, fils d'Agéſilaüs, fils » de Doryſſus, fils de Labotas, fils d'Echéſtratus ».

M. Fourmont obſerve avec raiſon, qu'il y a une faute dans le mot Λαβότας, mais il a tort d'y ſubſtituer Λαβότεω; le génitif Dorique des noms en ἀς & en ής dans les déclinaiſons pariſyllabiques, ſe terminant en ά long. Τὰ (*c*) εἰς ἀς καὶ εἰς ής ὀνόματα ἰσοσυλλάβως κλινόμενα, κοινῶς μὲν καὶ Αττικῶς εἰς οὐ ἔχει τὴν γενικήν. Οἷον Αἰνείας, Αἰνείου· Δωρικῶς δὲ εἰς ά μακρὸν περαίνει τὴν γενικήν· οἷον τοῦ Αἰνεία.

(*a*) Herodot. Lib. VII, §. CCIV.

(*b*) Mémoires de l'Académie des Inſcriptions, tom. XVI, Hiſt. pag. 103.

(*b*) Euſtath. ad Homer. Iliad. Lib. I, pag. 12, lin. 4, à fine.

Ἰωνικῶς δὲ διὰ τοῦ έω. » Les noms en ᾶς & en ῆς dans les » déclinaiſons pariſyllabiques, font ου au génitif dans le » dialecte commun & dans l'Attique; comme Αινείας, Αινείᾳ: » dans le Dorique ils terminent le génitif en ᾶ long; » comme Αινείας, τῷ Αινεία, & dans l'Ionique en έω ». Il n'y a donc qu'à retrancher le *ſigma* que l'ouvrier aura ajouté par mépriſe ou par ignorance.

A l'égard du mot Βαγός, que M. Fourmont interprete trop vaguement par *Dux*, il faut ſavoir que ce terme déſignoit le Roi chez les Lacédémoniens. On trouve dans Héſychius, Βάγος, Βασιλεύς, Λάκωνες. D'après cette autorité, je corrigerois τῷ Βαγῷ μνᾶμα Λεωνίδεω au-lieu de τῷ ταϝῷ κ. τ. λ. dans l'épigramme (*a*) de Lollius Baſſus ſur les trois cens Lacédémoniens qui périrent au paſſage des Thermopyles. Βάγος étoit, comme on le voit, le terme propre à Lacédémone pour ſignifier un Roi.

(163) §. LXV. *Prit des meſures contre la tranſgreſſion* &c. Il y eut (*b*) des Lacédémoniens qui, trouvant trop dures les loix de Lycurgue, aimerent mieux s'expatrier que de s'y ſoumettre. Ils paſſerent en Italie chez les Sabins, & lorſque ceux-ci s'incorporerent avec les Romains, ils leur communiquerent une partie des uſages de Lacédémone qu'ils avoient adoptés.

(164) §. LXV. *Les Enomoties, les Triacades.* Le Gloſſaire de l'Abbaye de St.-Germain-des-Prés expliquant ce que c'eſt que l'Enomotie, dit: τάξις παρὰ τοῖς Αττικοῖς, *corps de troupes chez les Athéniens*; ce qui eſt abſolument faux. On trouve dans Suidas & dans l'*Etymologicum Magnum*, παρὰ τοῖς Λακεδαιμονίοις, ce qui eſt juſte; mais

---

(*a*) Antholog. Lib. III, cap. V, pag. 204, ex edit Henrici Stephani.

(*b*) Dionyſ. Halicarn. Antiquit. Roman. Lib. II, §. XLIX, pag. 109.

le ſavant M. Ruhnken (*a*) rejette cette faute ſur les copiſtes, & veut qu'on liſe dans ce Gloſſaire, παρὰ τοῖς τακτικοῖς, *chez les Auteurs qui ont écrit ſur la Tactique.*

L'Enomotie eſt, ſuivant quelques-uns, la même choſe que le Lochus; ſuivant d'autres, elle en eſt la moitié; & même il ſe trouve des Auteurs qui prétendent qu'elle n'en eſt que le quart. Voyez le Dictionnaire de Tactique parmi les mſſts de Coiſlin, page 506. Or le Lochus, ſuivant l'Auteur de ce Lexique, eſt de huit, de douze ou de ſeize hommes. Cette opinion ſur le Lochus n'eſt pas ſoutenable, & il ſuffit de la préſenter pour en faire ſentir l'abſurdité. Thucydides (*b*) aſſure qu'il y avoit quatre Enomoties dans le Pentécoſtys, & quatre Pentécoſtyes dans le Lochus. Le Pentécoſtys étant de cinquante hommes, le Lochus devoit être de deux cens hommes, & l'Enomotie de douze hommes, parce qu'il n'eſt pas poſſible de partager cinquante en quatre parties égales. D'un autre côté, Xénophon, qui a paſſé une partie de ſa vie parmi les Lacédémoniens, & qui a été à portée de connoître parfaitement leur gouvernement, Xénophon, dis-je, nous (*c*) apprend que la Mora comprenoit quatre Lochus, huit Pentécoſtyes, ſeize Enomoties. Si le Lochus étoit de deux cens hommes, la Mora devoit être de huit cens hommes, le Pentécoſtys de cent, & l'Enomotie de cinquante. Cela détruit abſolument l'idée qu'on doit ſe former du Pentécoſtys, d'après l'étymologie de ce mot. Si l'on ſuppoſe que le Lochus n'étoit que de cent hommes, la Mora ſera de quatre cens hommes, & il n'y aura que deux Pentécoſtyes dans le Lochus, & deux Enomoties de vingt-cinq hommes

---

(*a*) Timæi Lexic. vocum Platonicarum, voci Ἐναμοτία.

(*b*) Thucydid. Lib. V, §. LXVIII, pag. 359.

(*c*) Xenoph. Lacedæm. Polit. cap. XI, §. IV, pag. 87 & 88.

chacune, dans le Pentécoſtys. De quelque maniere qu'on enviſage ce paſſage, il ſe trouvera en contradiction avec celui de Thucydides.

Il peut ſe faire cependant que ces deux Auteurs ne ſe ſoient pas trompés. La Mora aura varié, à-peu-près de même que nos régimens, quant au nombre d'hommes dont elle étoit compoſée. Le Pentécoſtys n'aura jamais changé, je veux dire, qu'il aura été dans tous les tems de cinquante hommes, mais qu'il y aura eu plus ou moins de Pentécoſtyes, ſelon que la Mora aura été plus ou moins forte. L'Enomotie aura été tantôt de la moitié du Pentécoſtys, & tantôt du quart, comme le prouvent les paſſages de Xénophon & de Thucydides, ci-deſſus rapportés. Il me paroît certain que lorſque Lycurgue inſtitua ces différens corps, l'Enomotie n'étoit que de douze hommes; car s'il eût été porté à vingt-cinq, comme il le fut depuis, il n'eſt pas vraiſemblable que ce Légiſlateur ait formé dans le même corps des compagnies de trente hommes. Cela n'auroit pas manqué de mettre de la confuſion dans la Mora; car Triacas eſt le nombre de trente, & les Triacades ſont néceſſairement des compagnies de trente hommes. L'Enomotie étoit peut-être alors la moitié de la Triacade, & il devoit y avoir tant de Triacades dans chaque Lochus, & tant de Lochus dans chaque Mora. Dans le tems que la Triacade étoit admiſe, le Pentécoſtys ne pouvoit avoir lieu: car le Lochus & la Mora étant diviſés par trente, n'étoient pas ſuſceptibles de l'être par cinquante, à moins que la Mora ne fût alors de trois cens, de ſix cens ou de neuf cens hommes. De quelque maniere que j'enviſage ce paſſage, je n'y vois qu'obſcurité que je ne ſuis pas en état de diſſiper. Si quelqu'un eſt en état de le faire, c'eſt aſſurément M. l'Abbé Barthelemy de l'Académie des Belles-Lettres. Ce Savant aura certainement occaſion d'en parler dans l'Ouvrage qu'il prépare

ſur la Grece ; Ouvrage dont il m'a lu quelques morceaux, & qui m'a paru auſſi profond qu'agréablement écrit.

Il me vient une idée, qui ne concilie point, il eſt vrai, Thucydides avec Xénophon, mais qui peut expliquer juſqu'à un certain point le paſſage d'Hérodote. Les Triacades, dont parle cet Hiſtorien, n'étoient peut-être pas une portion du Lochus, un corps de troupes ſubſiſtant, mais ce que nous appellons dans nos troupes une chambrée, corps qui n'avoit d'exiſtence que lorſqu'il s'agiſſoit de prendre ſes repas. Ce qui me le perſuade, c'eſt que le Lexique mſſt d'Hérodote, qui eſt à la Bibliotheque de Saint-Germain-des-Prés, expliquant ce mot, dit : *δεῖπνα κατὰ δήμους καὶ ἀριθμὸς λ' ἀνδρῶν*, *repas par bourgades & nombre de trente hommes.* Il faut faire attention que chez les Anciens, les corps d'armée n'étoient pas compoſés comme chez nous, de ſoldats pris indiſtinctement de tous les pays de leur domination. Les tribus & les diviſions des tribus n'étoient pas confondues les unes avec les autres. Je ſais que (*a*) M. Koen prétend que la premiere explication, je veux dire, *δεῖπνα κατὰ δήμους*, ne regarde pas les Triacades, mais les Syſſities, dont parle enſuite Hérodote. Cela pourroit être. Cependant, plus je réfléchis ſur ce paſſage, & plus je me perſuade qu'Hérodote n'avoit pas en vue les Syſſities qui ſe faiſoient en tems de paix, mais celles qui étoient en uſage lorſque les troupes étoient en campagne. En effet, Hérodote dit : » Lycurgue régla ce » qui concernoit la guerre, les Enomoties, les Triacades » & les Syſſities ». Je crois que notre Hiſtorien a ajouté le terme de Syſſities pour expliquer celui de Triacades, & afin d'empêcher ſes Lecteurs de penſer que la Triacade fût un corps de troupes faiſant partie d'un corps plus conſidérable.

(*a*) Koenius in notis ad Gregorium, de Dialectis, pag. 239.

Quoi

Quoi qu'il en ſoit de cette idée, je la ſoumets au jugement des Lecteurs, & j'invite ceux qui ne l'approuveront pas, à me faire part de leurs obſervations; le Public ne pouvant que gagner à ces ſortes de diſcuſſions.

(165) §. LXV. *Il inſtitua les Ephores.* Les ſentimens ſont fort partagés ſur l'inſtitution des Ephores. Euſebe prétend (*a*) qu'on les créa la premiere année de la cinquieme olympiade. Plutarque rapporte dans la Vie de Lycurgue (*b*), qu'ils le furent environ cent trente ans après ce Légiſlateur, par le Roi Théopompe; & dans un autre Ouvrage (*c*), il aſſure la même choſe. Mais comme Lycurgue mourut vers l'an 856 avant notre ere, il s'enſuivroit que l'établiſſement des Ephores devroit être reculé à la troiſieme année de la treizieme olympiade, ou 726 ans avant notre ere. Il faut cependant convenir que les uns faiſant Lycurgue plus ancien, & d'autres moins, Plutarque peut avoir ſuivi le calcul des premiers, auſſi-bien qu'Euſebe. Ce qui le prouve, c'eſt que Théopompe, qui a établi ſuivant lui les Ephores, ſuccéda à ſon pere Nicandre la troiſieme année de la ſeconde olympiade, comme on peut l'inférer d'un paſſage (*d*) de Clément d'Alexandrie, où il eſt dit que les olympiades furent inſtituées la (*e*) trente-quatrieme année de Nicandre, & l'on ſait que ce Prince ſurvécut cinq ans à cet établiſſement.

(*a*) Euſeb. Chronic. Can. pag. 157.

(*b*) Plutarch. in Lycurgo, pag. 43. E.

(*c*) Id. ad Principem ineruditum, pag. 779. E.

(*d*) Clementis Alexandrin. Stromat. Lib. I, tom. I, pag. 389, lin. 23.

(*e*) La Traduction latine de Clément dit: la trentieme, mais le texte grec porte: τούτῳ κατὰ τὸ τριακοστὸν τέταρτον ἔτος.

Ariſtote (*a*) penſe de même que Plutarque, que Théopompe a inſtitué les Ephores. Cicéron paroît auſſi de ce ſentiment : *Quare* (*b*) *nec Ephori Lacedæmone ſine cauſâ à Theopompo oppoſiti Regibus.* On lit auſſi la même choſe dans Valere Maxime (*c*).

On peut cependant oppoſer à ces témoignages celui d'Hérodote, qui ayant fait beaucoup de recherches, & étant plus voiſin de ce tems-là, doit être d'un plus grand poids. Xénophon, qui s'étoit retiré ſur les terres des Lacédémoniens, & qui connoiſſoit à fond leur gouvernement, dont il avoit fait une étude particuliere, eſt de même avis (*d*) qu'Hérodote, auſſi-bien que Platon (*e*), Satyrus (*f*), philoſophe Péripatéticien, qui a écrit les vies des hommes illuſtres, & ſur qui on peut conſulter Voſſius *de Hiſtoricis Græcis* &c.

Cette note étoit faite depuis très-long-tems lorſque M. Zeunius, célébre Profeſſeur à Wittemberg, publia une nouvelle édition des Ouvrages Politiques de Xénophon. Je fus bien ſurpris de l'interprétation qu'il donnoit à ce paſſage, afin d'appuyer l'opinion de ceux qui ſoutiennent que Théopompe eſt l'inſtituteur des Ephores, & je ne fus pas moins étonné qu'il eût paſſé ſous ſilence les témoignages d'Hérodote, de Platon & de Satyrus, qui la contrediſoient formellement. Pour bien juger des raiſons de ce Savant, il eſt néceſſaire de mettre le paſſage entier de Xénophon

---

(*a*) Ariſtotel. Politic. Lib. V, cap. XI.

(*b*) Cicer. de Legibus, Lib. III, §. VII.

(*c*) Valer. Maxim. Lib. IV, cap. I, Extern. 8.

(*d*) Xenophont. Lacedæmoniot. Polit. cap. VIII, §. III, pag. 82.

(*e*) Plato, Epiſt. VII, pag. 354. B. Mais il ſe contredit, *de Legibus*, Lib. III, pag. 692. A, ou bien il attribue en cet endroit l'établiſſement du Sénat à un autre qu'à Lycurgue.

(*f*) Diogen. Laert. Lib. I, Segment. LXVIII, pag. 43.

ſous les yeux du Lecteur ; cela le mettra à portée de juger de leur ſolidité. Αλλὰ γὰρ, ὅτι μὲν ἐν Σπάρτῃ μάλιϛα πείθονται ταῖς ἀρχαῖς τε καὶ τοῖς νόμοις, ἴσμεν ἅπαντες. Ἐγὼ μέντοι οὐδ' ἐγχειρῆσαι ἂν οἶμαι πρότερον τὸν Λυκοῦργον ταύτην τὴν εὐεξίαν καθιστάναι, πρὶν ὁμογνώμονας ἐποιήσατο τοὺς κρατίστους τῶν ἐν τῇ πόλει. Τεκμαίρομαι δὲ ταῦτα, ὅτι ἐν μὲν ταῖς ἄλλαις πόλεσιν οἱ δυνατώτεροι οὔτε βούλονται δοκεῖν τὰς ἀρχὰς φοβεῖσθαι, ἀλλὰ νομίζουσι, τοῦτο ἀνελεύθερον εἶναι· ἐν δὲ τῇ Σπάρτῃ οἱ κράτιστοι καὶ ὑπέρχονται μάλιστα τὰς ἀρχὰς, καὶ τῷ ταπεινοὶ εἶναι μεγαλύνονται, καὶ τῷ, ὅταν καλῶνται, τρέχοντες, ἀλλὰ μὴ βαδίζοντες, ὑπακούειν· νομίζοντες, ἢν αὐτοὶ κατάρχωσι τοῦ σφόδρα πείθεσθαι, ἕψεσθαι καὶ τοὺς ἄλλους· ὅπερ καὶ γεγένηται. Εἰκὸς δὲ καὶ τὴν τῆς Ἐφορείας δύναμιν τοὺς αὐτοὺς τούτους συγκαθασκευάσαι, ἐπείπερ ἔγνωσαν, τὸ πείθεσθαι μέγιστον ἀγαθὸν εἶναι καὶ ἐν πόλει καὶ ἐν στρατιᾷ καὶ ἐν οἴκῳ. Ὅσῳ γὰρ μείζω δύναμιν ἔχει ἡ ἀρχὴ, τοσούτῳ μᾶλλον ἂν ἡγήσατο αὐτὴν καὶ καθαπλήξειν τοὺς πολίτας τοῦ ὑπακούειν. » Nous ſavons tous, il eſt vrai, qu'à Sparte les » Loix & les Magiſtrats ſont ponctuellement obéis. Mais » je crois que Lycurgue n'eût pas tenté d'établir cette forme » de gouvernement, s'il ne ſe fût point concilié auparavant » les plus puiſſans perſonnages de la République. Je ſuis » d'autant plus fondé à le croire, que dans tous les autres » Etats, les Grands, loin de vouloir paroître craindre les » Magiſtrats, penſent que cela eſt indigne d'un homme » libre ; tandis qu'à Sparte les premiers de la ville leur » témoignent les plus grands reſpects, & ſe glorifient non- » ſeulement de leur humilité, mais encore de voler à leurs » ordres lorſqu'ils ſont mandés, bien loin de les exécuter » avec lenteur : perſuadés qu'en donnant l'exemple d'une » obéiſſance ſans borne, le reſte des citoyens ne manquera » pas de les ſuivre ; ce qui eſt en effet arrivé. Il eſt à » préſumer que ce ſont ces mêmes Grands qui ont établi, » de concert avec Lycurgue, la magiſtrature des Ephores,

» lorſqu'ils eurent reconnu qu'il réſultoit de l'obéiſſance » les plus grands biens pour un Etat, pour une armée & » pour l'adminiſtration intérieure d'une maiſon. En effet, » Lycurgue penſoit que plus le gouvernement avoit de » force, & plus il avoit de moyens pour contraindre les » citoyens à l'obéiſſance ».

Il réſulte de cette traduction, qui eſt exacte & même littérale, que Lycurgue a établi les Ephores. Cependant M. Zeunius, Savant très-eſtimable, eſt d'un autre avis. Il penſe qu'il faut entendre par τοὺς ἀυτὲς τούτες, *les Grands de l'Etat*, τοὺς κρατίστες, *qui ſe trouvent précédemment*. Je ſuis juſqu'ici parfaitement d'accord avec ce Savant diſtingué, & j'ai ſuivi ce ſentiment dans ma traduction ; mais il donne à entendre que dans Xénophon il n'y a que les Grands qui aient contribué à l'établiſſement des Ephores, puiſqu'ils furent inſtitués, dit M. Zeunius, ſous Théopompe, 130 ans après Lycurgue, & il s'appuie de l'autorité d'Ariſtote & de Plutarque. Il auroit pu ajouter celle de Cicéron. Mais s'il faut interpréter de cette maniere le paſſage de Xénophon, il ſe trouvera en contradiction avec ces Auteurs qui ne parlent point des Grands de Lacédémone, mais ſeulement du Roi Théopompe : *Quare*, dit Cicéron, *nec Ephori Lacedæmone ſine cauſâ à Theopompo oppoſiti Regibus.*

Si M. Zeunius eût apporté un peu plus d'attention au texte de Xénophon, il ſe ſeroit apperçu que dans ce chapitre il n'étoit queſtion que de Lycurgue & que des loix qu'il établit, de concert avec les plus puiſſans citoyens de Sparte ; que τοὺς ἀυτοὺς τούτες ſont ces mêmes citoyens diſtingués, & que la prépoſition σὺν dans συγκαταςκευάσαι, indique qu'ils inſtituerent les Ephores, de concert avec quelqu'un. Xénophon ne pouvoit avoir en vue Théopompe, puiſqu'il ne l'a pas même nommé une ſeule fois dans ce Traité, mais Lycurgue, dont il n'avoit ceſſé de rapporter

les actions jusqu'à ce moment. Stobée avoit pris ce passage dans le même sens que je lui donne, & je suis étonné que M. Zeunius, qui rapporte les paroles de cet Auteur, ait rejetté son témoignage. Il est vrai que Stobée ne cite pas exactement Xénophon, & qu'il se contente, comme le font la plupart des Anciens, de présenter le sens de cet Auteur, sans s'asservir scrupuleusement à la lettre. Il est bon de mettre aussi sous les yeux du Lecteur le texte de cet Ecrivain, afin qu'il soit à portée de juger. (a) Ἐπεὶ δὲ ἔγνω τὸ πείθεσθαι μέγιστον ἀγαθὸν εἶναι καὶ ἐν πόλει, καὶ ἐν στρατιᾷ, καὶ ἐπ' οἴκῳ, τὴν τῆς Ἐφορείας δύναμιν κατεσκεύασε. Stobée rapporte, comme on le voit, les paroles mêmes de Xénophon, avec cette seule différence que celui-ci assure que ce furent les Grands de Sparte qui instituerent les Ephores, de concert avec Lycurgue, tandis que Stobée fait dire à cet Auteur que ce fut Lycurgue qui les institua, sans parler de la part qu'eurent les Grands à cet établissement.

Je conclus encore qu'il ne faut pas changer μᾶλλον ἂν ἡγήσατο en μᾶλλον ἂν ἡγήσαντο, ou en μᾶλλον ἡγήσαντο, avec Camérarius & M. Zeunius, ni en μᾶλλον ἄν τις ἡγήσαιτο, avec M. Morus, ni sous-entendre τίς dans μᾶλλον ἂν ἡγήσατο, qui est une autre explication de M. Zeunius; ἡγήσατο se rapportant manifestement à Lycurgue.

Les Ephores étoient au nombre de (b) cinq. On procédoit à leur élection tous les (c) ans, le huit (d) Octobre. Ils étoient pris (e) dans la classe du Peuple. Le premier

---

(a) Stob. Serm. XLII, pag. 288, lin. 47.

(b) Pausan. Laconic. sive Lib. III, cap. XI, pag. 231.

(c) Thucydid. Lib. V, §. XIX & XXXVI, pag. 330 & 339.

(d) Dodwell de Cyclis, Dissertat. VIII, Sect. V.

(e) Aristotel. Politic. Lib. II, cap. IX, pag. 330. A.

s'appelloit Ephore Eponyme (*a*) ; ſon nom ſervoit à déſigner l'année, de même qu'à Athenes celui d'Archonte Eponyme, & l'on diſoit à Lacédémone (*b*), Ἐφορεύοντος τοῦ δεῖνα, *un tel étant Ephore.* Ils avoient la même autorité que les Coſmes (*c*) de Crete, avec cette différence qu'ils n'étoient que cinq, comme je viens de le remarquer, & qu'il y avoit dix Coſmes. Ils ſervoient de (*d*) contre-poids à l'autorité des Rois, & même ils les jugeoient avec les (*e*) Sénateurs. Comme ils étoient en quelque ſorte ſupérieurs aux Rois, ils ne ſe levoient pas (*f*) quand ces Princes venoient dans un lieu où ils ſe trouvoient. Cléomenes (*g*) les maſſacra, & je crois que depuis il n'eſt plus queſtion d'eux dans l'Hiſtoire, ou du moins qu'ils n'ont eu aucune autorité.

(166) §. LXV. *Les Sénateurs.* Lycurgue ayant remarqué (*h*) que les Princes de ſa maiſon, qui régnoient à Argos & à Meſſene, étoient dégénérés en Tyrans, & qu'en détruiſant leurs Etats, ils ſe détruiſoient eux-mêmes, craignant le même ſort pour ſa ville & pour ſa famille, il établit le Sénat & les Ephores, comme un remede ſalutaire à l'autorité Royale.

Les Sénateurs étoient au nombre de vingt-huit (*i*). Outre cela il y avoit cinq Nomophylaques, ou gardiens

---

(*a*) Pauſan. Laconic. ſive Lib. III, cap. XI, pag. 232.

(*b*) Thucydid. Lib. VIII, §. VI, pag. 510

(*c*) Ariſtotel. Politic. Lib. II, cap. X, pag. 332. D.

(*d*) Plato de Legibus, Lib. III, tom. II, pag. 692. A.

(*e*) Pauſan. Laconic. ſive Lib. III, cap. V, pag. 215.

(*f*) Xénophon, de Republicâ Lacedæmon. cap. XV. §. VI, pag. 99. Nicolaus Damaſcen. de Moribus Gentium. Apud Stobæum, Serm. XLII, pag. 294, lin. 7.

(*g*) Plutarch. in Agide, & Cleomen. pag. 808. B. C.

(*h*) Plato, Epiſt. VIII, pag. 354. B.

(*i*) Herodot. Lib. VI, §. LVII.

des Loix, qui étoient appellés Bidiéens (*a*); mais j'ignore par qui ils furent établis. Cependant on pourroit conjecturer qu'ils le furent par Lycurgue. Ce Légiſlateur ayant établi les loix concernant (*b*) les exercices des jeunes gens, il eſt à préſumer qu'il créa auſſi les Magiſtrats qui préſidoient à ces exercices. Or, on ſait que ces Magiſtrats, qui étoient au nombre de cinq, de même que les Ephores, préſidoient (*c*) à ces jeux. Quoi qu'il en ſoit, cela ſert à éclaircir un paſſage de Xénophon : ὁ Κινάδων ἀγαγὼν αὐτὸν ἐπὶ τὸ ἔσχατον τῆς ἀγορᾶς, ἀριθμήσαι κελεύει ὁπόσοι εἶεν Σπαρτιάται ἐν τῇ ἀγορᾷ. Καὶ ἐγὼ, ἔφη, ἀριθμήσας Βασιλέα τε καὶ Ἐφόρους, καὶ Γέροντας, καὶ ἄλλους ὡς τετταράκοντα.....

» Il dit que (*d*) Cinadon l'ayant mené à l'extrêmité de » la place, lui ordonna de compter combien il y avoit de » Spartiates ſur la place. Moi, répondit-il, comptant le » Roi, les Ephores, les Sénateurs & *d'autres*, faiſant aux » environs de quarante, je.....». Les Sénateurs étoient au nombre de vingt-huit, les deux Rois, cinq Ephores; cela faiſoit trente-cinq : il paroît par conſéquent que par *les autres* il entendoit les cinq Bidiéens, le tout alors ſe montoit à quarante perſonnes. Le conſpirateur vouloit montrer à celui qu'il cherchoit à attirer dans ſon parti, la facilité qu'il y avoit à s'emparer du gouvernement, puiſque le tout dépendoit de quarante perſonnes, dont il étoit très-aiſé de ſe défaire.

Lycurgue inſtitua auſſi à Lacédémone l'Ordre Equeſtre (*e*) ſur le modele de celui qui étoit établi en Crete; mais

(*a*) Pauſan. Laconic. ſive Lib. III, cap. XI, pag. 231.

(*b*) Id. ibid. ſive Lib. III, cap. XIV, pag. 242.

(*c*) Id. ibid. cap. XI, pag. 231.

(*d*) Xenoph. Hellen. Lib. III, cap. III, §. V, pag. 157.

(*e*) Strab. Lib. X, pag. 738. A.

avec cette différence que les Chevaliers Crétois avoient des chevaux, & que les Chevaliers Lacédémoniens n'en avoient point.

Voyez ci-dessous, Liv. VIII, §. CXXIV, note 159.

(167) §. LXVI. *Un temple après sa mort.* Les (*a*) Lacédémoniens ayant fait serment de n'abroger aucune des loix de Lycurgue avant son retour à Sparte, ce Législateur alla consulter l'Oracle de Delphes, qui lui répondit que Sparte seroit heureuse tant qu'elle observeroit ses loix. Là-dessus il résolut de n'y plus retourner, afin d'assurer l'observation des loix à laquelle ils s'étoient engagés par serment. Il se rendit à Crisa, où il se (*b*) tua. Les Lacédémoniens ayant appris sa mort, & voulant reconnoître la vertu qu'il avoit montrée précédemment, & celle qu'il avoit fait voir en mourant, lui éleverent un temple avec un autel, où tous les ans on lui offroit des sacrifices, comme à un héros.

Pausanias & Plutarque racontent la même chose; le premier, *Laconic. sive Lib. III, cap. XVI, pag.* 248; le second, dans la Vie de Lycurgue, pag. 59. B.

(167*) §. LXVI. *Se croyant supérieurs.* Il y a dans le grec : καταφρονήσαντες. Voyez sur ce mot la note de M. Wesseling; celle de M. Valckenaer sur le §. LIX, & celle de M. Niclas sur le second Livre des Géoponiques, pag. 106.

(168) §. LXVI. *Ayant eu du dessous.* Cet échec leur arriva sous le regne de Charillus (*c*). Les femmes des Tégéates prirent les armes (*d*), & s'étant mises (*e*) en

---

(*a*) Excerpta ex Nicol. Damasc. pag. 449.

(*b*) Plutarque dit qu'il se laissa mourir de faim. Plutarchus in Lycurgo, pag. 57. F.

(*c*) Pausan. Laconic. sive Lib. III, cap. VII, pag. 219 & 220.

(*d*) Id. Arcad. sive Lib. VIII, cap. V, pag. 609.

(*e*) Id. ibid. cap. XLVIII, pag. 697.

embuſcade au pied du mont Phylactris, elles fondirent ſur les Lacédémoniens, tandis qu'ils étoient aux mains avec les Tégéates, & les mirent en déroute. Charillus fut pris, mais on le renvoya après qu'on lui eût fait promettre de ne plus porter les armes contr'eux. En mémoire de cette action des femmes, on éleva dans la place de Tégée une ſtatue de Mars, ſurnommé le Gynæcothoene. c'eſt-à-dire, *le Convive des femmes.*

Voici la maniere dont Polyæn raconte le même fait. » Les (*a*) Lacédémoniens ravageant le territoire de Tégée, » Alnès, Roi d'Arcadie, envoya tous ceux qui étoient en » âge de porter les armes, dans un lieu qui dominoit les » ennemis, avec ordre de les attaquer au milieu de la » nuit. Il commanda aux vieillards & aux enfans de ſe » tenir devant la ville, & d'y allumer à la même heure » un très-grand feu. Les ennemis, étonnés à la vue de » ce feu, avoient toujours les yeux deſſus. Pendant ce » tems-là, ceux qui étoient ſur la hauteur, fondirent ſur » les Lacédémoniens, en tuerent un très-grand nombre, » & ayant fait beaucoup de priſonniers, ils les lierent, » & l'oracle fut accompli.

» Je te donnerai Tégée pour y danſer ».

Ce récit, quoique différent de celui de Pauſanias, ne le contredit point cependant; car il peut ſe faire que les femmes aient attaqué de leur côté les Lacédémoniens, tandis qu'ils étoient aux priſes avec les Tégéates. Polyæn, qui n'avoit d'autre but que de rapporter les ruſes de guerre, n'a raconté de ce combat que la partie qui entroit dans ſon plan.

(169) §. LXVI. *Ces chaînes ſubſiſtent encore à préſent.* Du

(*a*) Polyæni Strategem. Lib. I, cap. VIII, pag. 26.

tems de Pauſanias on en voyoit encore une partie (*a*) dans le temple de Minerve Alea.

(170) §. LXVI. *Minerve Alea.* La ſtatue de cette (*b*) Minerve qu'on voyoit à Tégée du tems de Pauſanias, y avoit été apportée du bourg Manthyrée. On l'appelloit Minerve Hippias, parce que dans le combat contre les Géans elle avoit pouſſé ſon char contre Encélade. L'uſage prévalut parmi les différens peuples de la Grece, & ſurtout parmi les Péloponnéſiens, de l'appeller Minerve Alea. Ce fut ſans doute parce que le ſecours de cette Déeſſe fit éviter aux Dieux leur défaite, Ἀλέα ſignifiant *effugium.*

Il ne faut pas cependant confondre cette Minerve avec une autre ſurnommée Alea, parce qu'elle étoit adorée dans (*c*) la ville de ce nom, en Arcadie.

(171) §. LXVII. *Le type & l'antitype.* Cet endroit n'eſt pas aiſé à rendre. Si j'euſſe traduit : *le coup eſt repouſſé par le contre-coup*, je ne ſerois rendu plus clair, mais je me ſerois écarté de l'original, qui doit être obſcur tant qu'on ne ſait pas le mot de l'énigme. Pauſanias rapporte (*d*) le même oracle. L'Abbé Gédoyn (*e*) traduit : *les coups redoublés ;* ce qui fait un ſens bien différent. Hérodote expliquant cet oracle dans le paragraphe ſuivant, dit que le type eſt le marteau, l'antitype l'enclume, & le mal ſur mal, le fer qui eſt forgé ſur l'enclume.

(172) §. LXVII. *Juſqu'à ce que Lichas.* J'écris Lichas; Lichès de l'original étant un ioniſme, auquel n'a pas fait attention le Traducteur latin. Thucydides (*f*), Xénophon (*g*),

---

(*a*) Pauſan. Arcad. ſive Lib. VIII, cap. XLVII, pag. 695.
(*b*) Id. ibid.
(*c*) Id. Arcad. ſive Lib. VIII, cap. XXIII, pag. 642.
(*d*) Pauſan. Laconic. ſive Lib. III, cap. III, pag. 210.
(*e*) Pauſanias de l'Abbé Gédoyn, tom. I, pag. 251.
(*f*) Thucydid. Lib. V, §. L, pag. 349.
(*g*) Xenoph. Memorab. Socrat Dict. Lib. I, cap. II.

Plutarque (*a*) écrivent toujours Lichas. Ce ne peut être cependant le même dont parlent ces deux derniers Auteurs, puiſque Plutarque prétend qu'il ne ſe rendit (*b*) recommandable que par le repas qu'il donna aux étrangers qui avoient aſſiſté aux Gymnopédies.

Bayle (au mot *Anaxandride*) voulant relever le Supplément de Moréri, a étrangement défiguré ce paſſage. On pourra le rectifier à l'aide de ma Traduction.

Les Lacédémoniens frapperent par reconnoiſſance une médaille en l'honneur de Lichas. On (*c*) voit d'un côté la tête d'Hercules, & de l'autre, une tête avec une grande barbe & un ornement ſingulier. On lit autour Λιχο. Je croirois que l'alpha eſt en partie effacé. On ſait que les Doriens formoient le génitif en ά long (*d*). Cette médaille eſt d'argent, & d'un ouvrage aſſez médiocre. L'ornement de tête, qui reſſemble beaucoup à celui des Prêtres, a donné lieu à M. Haym de conjecturer que les habitans de Lacédémone ayant élevé un temple en l'honneur d'Oreſtes, établirent Lichas Prêtre de cette divinité. Mais peut-être cette médaille regarde-t-elle un autre Lichas.

(173) §. LXVII. *Agathoerges.* Ἀγαθοεργοί. On les tiroit du corps des Chevaliers. Suidas ſe trompe en diſant qu'on les prenoit parmi les Ephores. Hérodote eſt plus croyable. Il y auroit cependant moyen, ce me ſemble, de concilier ces deux Ecrivains. Xénophon nous apprend que les Ephores choiſiſſoient (*e*) trois Chevaliers parmi eux, & que ces trois Chevaliers en éliſoient chacun cent. Il peut par conſéquent très-bien ſe faire que quelques

---

(*a*) Plutarch. in Cimone, pag. 484. F.

(*b*) Ibid.

(*c*) Nicol. Franciſ. Haym. Theſaur. Britannic. tom. I, pag. 133.

(*d*) Voyez ci-deſſus, note 162.

(*e*) Xenophon Lacedæmonior. Republic. cap. IV, §. III, pag. 73.

Agathoerges aient été antérieurement Ephores. Timée parle des Agathoerges dans ſon Lexique des termes employés par Platon, quoique ce mot ne ſe trouve point dans cet Auteur ; mais, comme l'a très-bien prouvé le ſavant M. Ruhnken, il s'eſt gliſſé dans ce Lexique des gloſes qui appartiennent à d'autres Ecrivains.

Voyez ſur les Chevaliers Lacédémoniens, Livre VI, §. LVI, note 67 ; Liv. VII, §. CCV, note 289, & ſurtout Liv. VIII, §. CXXIV, note 159.

(174) §. LXVIII. *Il entra chez un Forgeron.* Il y a dans le grec : εἰς χαλκεῖον, *dans la boutique d'un Ouvrier en cuivre.* L'airain fut découvert & fabriqué avant le fer.

Prior æris erat quàm ferri cognitus uſus.

LUCRET. Lib. V, verſ. 1292.

» L'uſage (*a*) de l'airain précéda celui du fer ».

» On travailloit la terre avec l'airain, dit Héſiode (*b*), » n'y ayant point encore de fer ». Mais quoique ce dernier métal fût devenu commun, on continua à appeller χαλκεύς les Ouvriers en fer ; tant eſt forte l'habitude.

(175) §. LXVIII. *Le cadavre.....occupoit la longueur du cercueil.* Solin raconte (*c*) le même trait, & pour lui

---

(*a*) Je me ſers de l'excellente traduction de M. de la Grange.

(*b*) Heſiod. Oper. & Dies, verſ. 151, ex edit. Brunkii, verſ. 135.

(*c*) Solini Polyhiſt. cap. I, pag. 6 Gale (Hérodote de Gronov.) cite au ſujet d'Oreſtes le chapitre V de Solin. La même faute ſe retrouve dans la nouvelle édition d'Hérodote. M. Mahudel (Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. III, Hiſt. pag. 160) rapporte, au ſujet des Géans, le ſentiment de Solin, ſans citer. Cette méthode, ſi commode & ſi en uſage en ce pays-ci où toute ombre de citation effarouche nos beaux eſprits & ceux pour qui ils écrivent, auroit bien dû être bannie d'un recueil auſſi ſavant que les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres.

donner un air de vraiſemblance, il ajoute que ſous Auguſte, Puſion & Secondilla avoient plus de dix pieds (environ neuf pieds de Roi, ſuivant l'évaluation de M. d'Anville), c'eſt-à-dire qu'il cherche à appuyer un fait très-douteux par un autre qui ne l'eſt pas moins. Aulugelle a pris occaſion de ce paſſage de notre Hiſtorien pour le traiter (*a*) de conteur de fables. Mais quand même le fait concernant Oreſtes ſeroit faux, ce Critique n'en auroit pas moins tort de lui faire un pareil reproche. Hérodote ſe contente de rapporter le fait tel qu'il l'a trouvé dans les Annales de Lacédémone, ſans en garantir l'authenticité. En liſant l'Hiſtoire, on trouve des traditions ſur l'exiſtence d'une prétendue race Giganteſque, dans preſque tous les pays du monde, & même parmi les Sauvages du Canada. Des os d'une groſſeur prodigieuſe, découverts en différens pays, accréditerent ces opinions. On en montroit du tems d'Auguſte, à Caprées (*b*), qui avoient appartenu à des animaux monſtrueux, & l'on prétendit que c'étoient ceux des Géans qui avoient combattu contre les Dieux. On montroit par toute l'Europe, en 1613, les oſſemens du Géant Teutobochus. Un Naturaliſte prouva que c'étoient des os d'éléphant.

Ainſi, quand même Hérodote auroit ajouté foi à ce conte, qu'il avoit puiſé dans les Annales de Lacédémone, il n'en ſeroit pas moins excuſable, ayant vécu dans un ſiecle où l'hiſtoire naturelle n'étoit pas cultivée.

(176) §. LXVIII. *Fait ſes efforts pour l'engager à lui louer ſa cour.* Il faut ici remarquer la force de l'imparfait. Ἐμισθῶτο ne ſignifie pas, *il lui louoit*, mais *il tâchoit de lui louer*. Ce tour eſt très-ordinaire. Νέων (*c*) δὲ τῇ

(*a*) A. Gell. Noct. Atticar. Lib. III, cap. X.

(*b*) Sueton. Auguſt. §. LXXII.

(*c*) Xenoph. Cyri Anabaſ. Lib. VII, cap. III, §. III, pag. 401.

παρ' Αριςάρχυ ἄλλοι ἔπειθον ἀποτρέπεσθαι. » Néon & des » émiſſaires d'Ariſtarque faiſoient leurs efforts pour per- » ſuader aux ſoldats de ne point aller trouver Seuthès ». Voyez la note de M. Weſſeling, & ſur-tout celle de M. Valckenaer ſur le vers 1406 des Phéniciennes d'Euripides.

(177) §. LXVIII. *Ouvre le tombeau.* On pourroit demander comment Oreſtes, qui n'a ni régné, ni demeuré à Tégée, a pu être enterré dans cette ville. On ſait en général par Strabon, que ce Prince mourut (*a*) en Arcadie, en conduiſant la colonie Eolienne; mais Etienne de Byzance eſt plus précis. Il aſſure qu'Oreſtes ayant (*b*) été mordu d'une vipere, mourut au lieu nommé Oreſtium. On porta ſans doute ſon corps à Tégée, qui n'en étoit pas loin, parce qu'il deſcendoit, par ſa grand'mere Aërope, de Tégéatès, fondateur de Tégée.

Aërope (*c*), mere d'Agamemnon & de Ménélas, étoit fille de Cratéus, qui étoit paſſé (*d*) en Crete. Auſſi Ménélas eſt-il appellé ſémi-Crétois par Lycophron (*e*). Or ce Cratéus étoit fils (*f*) de Tégéatès, fondateur de Tégée.

(178) §. LXIX. *Envoya des Ambaſſadeurs à Sparte.* » Créſus, Roi de Lydie, faiſant ſemblant de (*g*) députer » à Delphes Eurybates d'Epheſe, l'envoya dans le Pélo- » ponneſe avec de l'or, pour y lever le plus grand nombre » de Grecs qu'il pourroit; mais ce traître ſe retira auprès » de Cyrus, & découvrit à ce Prince les choſes dont il

---

(*a*) Strab. Lib. XIII, pag. 872. C.

(*b*) Stephan Byzant. voc. Ὀρέσται.

(*c*) Tzetzes ad Lycophron. Alexandr. verſ. 149, pag. 19, col. 2.

(*d*) Pauſan. Arcadic. ſive Lib. VIII, cap. LIII, pag. 707.

(*e*) Lycophron. Alexandr. verſ. 150.

(*f*) Pauſan. Arcadic. ſive Lib. VIII, cap. III, pag. 603.

(*g*) Diodor. Sicul. tom. II, pag. 553.

» avoit été chargé. Auſſi la noirceur d'Eurybates ayant été » connue des Grecs, quand ils veulent reprocher à quel- » qu'un ſa méchanceté, ils l'appellent encore à préſent » un Eurybates ». Son nom étoit paſſé en proverbe pour déſigner un traître. Démoſthenes (*a*), Eſchines &c. en font ſouvent mention.

(179) §. LXIX. *De m'allier.* Φίλον προσθέσθαι. La prépoſition n'ajoute rien au ſens ici & en beaucoup d'autres endroits. Voyez la note de M. Erneſti ſur l'Iliade d'Homere, Liv. I, vers 3. On dit auſſi φίλον θέσθαι.

(*b*) Φίλουτε θέσθαι πάντ' Ερεχθειδῶν λεών. » Théſée vous » prie de contracter amitié avec tout le peuple d'Erechthée ».

(180) §. LXIX. *Dans l'intention de l'employer à cette ſtatue.* Hérodote ne dit pas qu'ils l'employerent véritablement. Pauſanias (*c*) nous apprend que tout l'or que Créſus envoya aux Lacédémoniens, ſervit à l'ornement de la ſtatue d'Apollon qu'on voyoit à Amycles.

J'étois d'abord tenté de croire que cette ſtatue étoit d'or; mais le paſſage ci-deſſus de Pauſanias, & un autre encore plus précis d'Athénée, m'ont décidé. » Les Lacé- » démoniens, dit ce dernier Ecrivain (*d*), voulant dorer » le viſage de la ſtatue d'Apollon qui eſt à Amycles, & » ne trouvant point d'or en Grece, envoyerent demander » à ce Dieu de qui ils pourroient acheter de l'or; de » Créſus, Roi de Lydie, leur répondit le Dieu. Ils allerent » trouver Créſus, & lui acheterent de l'or ».

(181) §. LXX. *En firent une offrande au temple de*

(*a*) Demoſthen. de Coronâ, pag. 476. C. Æſchin. contrà Cteſiphont. pag. 450. B.

(*b*) Euripid. Supplic. verſ. 387.

(*c*) Pauſan. Lacon. ſive Lib. III, cap. X. pag. 231.

(*d*) Athen. Deipnoſophiſt. Lib. VI, cap. IV, pag. 232. A.

Junon. Enimverò (a) *fanum Junonis antiquitùs famigeratum. Id fanum ſecundùm littora, ſi rectè recordor, viam viginti haud ampliùs ſtadiis oppido abeſt. Ibi donarium Deæ perquàm opulentum : plurima auri & argenti ratio* &c.

(182) §. LXXI. *Qui ne ſont vêtus que de peaux.* Dans le grec : *qui ont des hauts-de-chauſſes de peau, & le reſte de l'habillement auſſi de peau.* Les habits de peau ſont très-anciens. Sans remonter à ceux d'Adam & d'Eve, les Scythes & autres peuples Septentrionaux en portoient pour ſe garantir du froid ; & les habitans des climats chauds en portoient auſſi avant qu'ils fuſſent civiliſés. Voyez *Hieronymii Magii Miſcellan. Lib. III, cap. VII, Theſaur. Critic. ſeu Fax. Art. tom. II, pag.* 1377.

BELLANGER.

(183) §. LXXI. *Ne s'abreuvent que d'eau.* Xénophon (*b*) aſſure de même qu'Hérodote, que les Perſes ne buvoient que de l'eau. Cependant notre Hiſtorien dit ailleurs (*c*) que les Perſes étoient adonnés au vin. La contradiction n'eſt qu'apparente. Pauvres, ils ſe contentoient de peu ; devenus riches par les victoires de Cyrus & de ſes ſucceſſeurs, le luxe & tous les vices qu'il traîne à ſa ſuite s'introduiſirent parmi eux (*d*).

(184) §. LXXI. *Ne connoiſſent ni les figues.* » L'Hiſtorien Hérodote (*e*) voulant prouver qu'un pays eſt vraiment agreſte, ſe contente de dire qu'il n'y croît ni figues, ni rien autre choſe de bon, comme s'il n'y avoit aucun autre fruit qui l'emportât ſur les figues, ou, comme ſi

---

(*a*) Apul. Florid. XV. pag. 790.

(*b*) Xenophon Cyripæd. Lib. I, cap. II, §. VIII, pag. 10 ; & §. XI, pag. 13.

(*c*) Herodot. Lib. I, § CXXXIII.

(*d*) Xenophon. Cyripæd. Lib. VIII, cap. VIII, §. V & ſeq. pag. 554 & ſeq.

(*e*) Juliani Imperator. Epiſtol. XXIV, pag. 390. C. D. pag. 391. A.

les

» les peuples, chez qui venoit ce fruit, pouvoient abſo-
» lument manquer de quelque bien. Homere loue les fruits,
» les uns pour leur groſſeur, les autres pour leur couleur,
» & quelques-uns pour leur beauté. La figue eſt le ſeul
» fruit auquel il accorde la douceur. Il donne au miel
» l'épithete de verd, de crainte d'appeller doux par im-
» prudence, ce qui a coutume d'être ſouvent amer; mais il
» n'accorde cette épithete qu'à la figue, de même qu'au nectar,
» parce que c'eſt la ſeule choſe douce qu'il y ait dans
» la nature ».

(185) §. LXXII. *Séparoit.* M. Weſſeling a très-bien fait de rétablir l'ioniſme ὄυρος, mais il auroit dû écrire οὖρος avec l'accent circonflexe au-lieu de l'aigu, de même que l'édition d'Alde & le mſſt *B* de la Bibliotheque du Roi. Voyez auſſi les Commentaires d'Euſtathe ſur le premier Livre de l'Iliade, page 149, ligne 16.

(186) §. LXXII. *Il coule vers le Nord.* Il y a dans le grec: *coulant en-haut vers le Nord.* Je n'ai point cru devoir exprimer ce mot *en-haut*; il auroit été inintelligible. L'eau ſuit toujours une pente & ne remonte jamais; mais Hérodote appelle couler en-haut, couler vers le pôle Septentrional qui eſt élevé. L'Halys coule en-bas par rapport à la pente du pays qu'il parcourt, mais dans un autre ſens, *il coule en-haut* par rapport aux points cardinaux du monde; car il coule du Midi vers le pôle Arctique qui eſt plus élevé.

BELLANGER.

(187) §. LXXII. *Cinq journées de chemin.* Scymnus de Chios (*a*), ayant dit que le Pont-Euxin eſt éloigné de ſept journées de la côte maritime de la Cilicie, ajoute tout de ſuite qu'Hérodote paroît l'avoir ignoré, puiſqu'il

(*a*) Scymni Chii Fragment. verſ. 185 & ſeq. pag. 54.

prétend que de la Cilicie au Pont-Euxin il y a cinq journées de chemin. Ce Géographe n'évalue peut-être la journée qu'à 150 ſtades, comme cela ſe pratiquoit (*a*) quelquefois, & notre Hiſtorien à 200, comme on le voit (*b*) ailleurs. Suivant ce calcul, Scymnus donne à ce détroit 1050 ſtades, & Hérodote 1000. La différence devient alors ſi petite, qu'il faut être de bien mauvaiſe humeur pour intenter là-deſſus un procès à notre Hiſtorien.

(188) §. LXXIII. *A tirer de l'arc.* Les Scythes avoient la réputation d'être d'excellens tireurs d'arc. De-là l'épithete de Scythe qu'on donnoit ſouvent à l'arc ou au carquois ; témoin le commencement de cette jolie épigramme de Méléagre, qu'on trouve dans l'excellent Recueil des Poëſies Grecques donné par M. Brunck.

Ναὶ (*c*) τὰν Κύπριν, Ερως, φλέξω τὰ σὰ, πάντα πυρώσας,
Τόξα τε, κὴ Σκυθικὴν ἰοδόκον φαρέτρην.

» De par Vénus, Amour, je brûlerai tout-à-fait & votre » arc & votre carquois à la Scythe ».

Le Scholiaſte de (*d*) Théocrite rapporte que, ſelon Hérodote & Callimaque, Hercules apprit à tirer de l'arc du Scythe Teutarus. Il eſt très-ſûr qu'Hérodote n'en dit pas un mot. Il faut donc lire Hérodore, célébre Grammairien, dont il eſt ſouvent fait mention. Le témoignage de cet Ecrivain eſt contredit par Théocrite lui-même, qui dit qu'Hercules fut (*e*) inſtruit dans l'art de tirer de l'arc par Eurytus, l'un des Argonautes.

(*a*) Herodot. Lib. V, §. LIII.

(*b*) Id. Lib. IV, §. CI.

(*c*) Analecta Veter. Poetar. Græcor, tom. I, pag. 16. LII.

(*d*) Schol. Theocrit. Idyll. XIII, verſ. 56.

(*e*) Theocrit, Idyll. XXIV, verſ. 106.

Les Athéniens avoient des Scythes à leur ſolde, & peut-être les autres Grecs auſſi. » Nous ſoudoyons, dit Eſchines, » (*a*) trois cens archers Scythes ».

(189) §. LXXIII. *D'un caractere violent.* Il faut lire néceſſairement ὀργὴν ἄκρος avec M. l'Abbé (*b*) Geinoz & MM Weſſeling & Reiske. Ce n'eſt point une ſimple conjecture ; cette correction eſt fondée ſur le génie de la Langue, ſur le caractere emporté de Cyaxares, & principalement ſur le manuſcrit *B* de la Bibliotheque du Roi. Je ſuis ſurpris que feu M. Weſſeling, qui ſentoit la force des raiſons de M. l'Abbé Geinoz, & qui les a appuyées de nouvelles preuves, n'ait pas retranché la particule négative

(190) §. LXXIV. *Le jour ſe changea tout-à-coup en nuit.* Hérodote s'exprime toujours de cette maniere ; ce a qui fait croire à Dodwell que cet Hiſtorien étoit fort ignorant en aſtronomie. Il peut ſe faire que ce Savant eût raiſon ; mais lorſqu'il ajoute que Thalès n'étoit pas aſſez habile Aſtronome pour prédire cette éclipſe, je crois qu'il ſe trompe. *Nec enim* (*c*) *Thaleti*, dit-il, *peritiam illam aſtronomiæ facile conceſſero, quæ neceſſaria erat ad eclipſim prædicendam. Nondùm ſcilicet à Cleoſtrato diviſo per ſigna Zodiaco, nec conſtituto ſupputationis exordio ab Ariete. Nondùm vel ſpatio Lunaris Syzygiæ menſtruo ſatis accuratè conſtituto. Nondùm inventis illius cyclis aut epicyclis aut nodis. Nondùm vel illo ſatis confeſſo, corporum opacorum interpoſitionibus eclipſes eſſe tribuendas. His nondùm exploratis, quæ, quæſo, poterant eſſe cœleſtium Luminarium Tabulæ ? quæ accuratæ ſupputationes ?*

(*a*) Æſchin. de Falſâ Legatione, pag. 422. E.

(*b*) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XVI, Hiſt. page 67.

(*c*) Dodwell in addendis ad Diſſertat. de Cyclis, pag. 911.

Suivant le même Dodwell, l'obscurité subite, qui fit séparer les deux armées, provenoit de quelques exhalaisons épaisses qui obscurcirent le soleil. *Tenebras* (a) *ergò potiùs subitò obortas fuisse suspicor, quas Thales è regionis tempestatisque exhalationibus observatis prædixerit, quàm veram eclipsim.* Une telle prédiction seroit bien plus étonnante. En voulant diminuer les connoissances astronomiques de Thalès, on lui en suppose de bien supérieures en physique, & telles qu'il ne s'en est jamais vues.

Ce Savant préfere ce sentiment, quoique dénué de toute vraisemblance, au témoignage de (*b*) Cicéron, de Pline (*c*) & de plusieurs autres Auteurs. Eudémus de Rhodes, disciple d'Aristote, s'exprime, au rapport de Clément d'Alexandrie, de même que Cicéron & Pline. Voici ses paroles:

» Eudémus (*d*) dit dans son Histoire de l'Astrologie, » que Thalès prédit l'éclipse de soleil qui arriva dans le » tems que les Medes & les Lydiens étoient aux prises. » Cyaxares, pere d'Astyages, régnoit alors en Médie, & » Alyattes, pere de Crésus, en Lydie. Hérodote s'accorde » avec lui dans son premier Livre. Ces tems se rapportent » aux environs de la cinquantieme olympiade ».

Il s'agit maintenant de déterminer l'année de cette éclipse. Les sentimens sont fort partagés, & je doute fort qu'on

---

(a) Id. ibid. pag. 912.

(b) Cicer de Divinat. Lib. I, §. XLIX.

(c) Plin. Hist. Natural. Lib. II. cap. XII, tom. I, pag. 78.

(d) Θάλην δὲ Εὔδημος ἐν ταῖς Ἀστρολογικαῖς ἱστορίαις, τὴν γενομένην ἔκλειψιν τοῦ ἡλίου προειπεῖν φησὶ, καθ' οὓς χρόνους συνῆψαν μάχην πρὸς ἀλλήλους Μῆδοί τε καὶ Λυδοὶ, βασιλεύοντος Κυαξάρους μὲν τοῦ Ἀστυάγους πατρὸς, Μήδων· Ἀλυάττου δὲ τοῦ Κροίσου, Λυδῶν. Συνάδει δὲ αὐτῷ καὶ Ἡρόδοτος ἐν τῇ πρώτῃ. Εἰσὶ δὲ οἱ χρόνοι ἀμφὶ τὴν πεντηκοστὴν Ὀλυμπιάδα. Clement. Alexandr. Stromat. Lib. I, pag. 354.

ait dit à ce ſujet quelque choſe de bien ſatisfaiſant. S'il eſt aiſé de renverſer les ſyſtêmes des Chronologiſtes, il ne l'eſt pas d'en élever un qui ſe ſoutienne contre toutes les difficultés, & même je ne le crois gueres poſſible. Quoi qu'il en ſoit, après avoir expoſé en peu de mots les ſentimens de ceux qui m'ont précédé, je me déterminerai pour celui qui me paroît le plus juſte.

Eudémus s'exprime d'une maniere trop vague. Je ne m'arrêterai point par conſéquent à ſon opinion, qui doit néceſſairement coincider avec celle de Pline, ou avec celle de Scaliger; les éclipſes que rapportent ces deux Auteurs étant les plus près du terme qu'il aſſigne. Pline le Naturaliſte (*a*) place cette éclipſe la quatrieme année de la quarante-huitieme olympiade. Il a été ſuivi en cela par le P. Riccioli (*b*), M. Deſvignoles (*c*) & M. le Préſident de Broſſes (*d*). Il y eut, il eſt vrai, une éclipſe le 28 Mai de l'an de la période Juliene 4129; mais l'année Olympique commençant au ſolſtice d'été, le mois de Mai 4129 répond à la troiſieme année de la quarante-huitieme olympiade. Ce ne peut être l'éclipſe prédite par Thalès.

1°. Cyaxares, ſous qui elle arriva, mourut l'an 4120. Cicéron prétend (*e*), il eſt vrai, qu'Aſtyages régnoit alors.

(*a*) Plin. Hiſt. Natural. Lib. II, cap. XII, vol. I, pag. 78.

(*b*) Riccioli Chronolog. Reformat. vol. I, pag. 228.

(*c*) Deſvignol. Chronolog. Liv. IV, chap. V, §. VII & ſuiv.

(*d*) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XXI, Mém. pag. 33. Il y a dans ce Mémoire quelques légeres inexactitudes. Par exemple, page 31, M. de Broſſes fait dire à Hérodote que des Scythes chaſſés de Médie, allerent chercher un aſyle auprès d'Alyattes. Ces Scythes ne furent point chaſſés de Médie, ils ſe retirerent d'eux-mêmes, de crainte que Cyaxares ne les punît du meurtre qu'ils avoient commis.

(*e*) Cicer. de Divinat. Lib. I, §. XLIX. Voyez mon Eſſai de Chronologie, chapitre IV des Rois Medes.

J'ignore s'il avoit d'autres Mémoires que ceux que nous avons, mais Hérodote dit le contraire, & Eudémus, dont j'ai rapporté un peu plus haut le paſſage, s'accorde parfaitement bien avec cet Hiſtorien, excepté ſur le nombre des olympiades.

2°. L'éclipſe du 28 Mai 4129 ne fut viſible à Sardes que peu avant le coucher du ſoleil ; mais comme la bataille ne ſe donna pas près de cette ville, mais ſur les bords de l'Halys, bien loin que cette éclipſe ait été totale, elle n'a point dû y être remarquée à cauſe du coucher du ſoleil.

Scaliger s'eſt déclaré pour cette éclipſe dans ſes Remarques ſur (*a*) Euſebe, & dans l'Ouvrage intitulé Ολυμπιάδων ἀναγραφή (*b*) ; mais peu d'accord avec lui-même, il s'eſt déterminé dans un autre Ouvrage (*c*) pour celle qui arriva le premier Octobre 4131.

Il y eut, il eſt vrai, une éclipſe de ſoleil le premier Octobre 4131, mais elle dût arriver à Sardes à 6 heures 54 minutes du ſoir : or le ſoleil étoit alors couché ; à plus forte raiſon devoit-il l'être, lorſque l'éclipſe parvint ſur les bords de l'Halys.

Usher, Archevêque d'Armagh, la met le 20 Septembre 4113. Ce Savant n'a pas fait attention que cette année fut biſſextile : ainſi il auroit dû dire le 19 Septembre. Il y eut une éclipſe, mais elle ne fut viſible qu'au-delà du Pont-Euxin, vers le Nord.

Seth Calviſius fixe cette éclipſe au 2 Février 4107, mais la nuit devoit être alors bien avancée.

(*a*) Animadverſion. ad Euſebium, pag. 89.

(*b*) Ἔκλειψις ἡλίου ἣν Θαλῆς συμβησομένην προειρήκει. Euſeb. Pamphil. Theſaur. Tempor. pag. 316, col. 2.

(*c*) De Emendat. Temporum in Canonibus Iſagogicis, pag. 321.

M. Bayer (*a*) penſe que l'éclipſe de Thalès eſt celle qui arriva le 17 Mai 4111 entre neuf & dix heures du matin; mais Cyaxares n'étoit point encore en guerre avec Alyattes, & ce fut cette année que Ninive fut priſe, comme je l'ai prouvé (*b*) ailleurs.

Les PP. (*c*) Petau & (*d*) Hardouin, le Chevalier (*e*) Marsham, feu M. le Préſident Bouhier (*f*) & le P. Corſini (*g*), Clerc Régulier des Ecoles Pies, ſe ſont déterminés pour l'éclipſe qui parut le 9 Juin 4117. J'ai cru devoir l'adopter, parce qu'elle s'accorde mieux avec la Chronologie que toutes les autres. La ſeule objection qu'on y puiſſe former, c'eſt que l'ombre paſſa au-deſſus du Pont-Euxin par la Scythie & le Palus Mæotis. Il eſt vrai que cette éclipſe ne fut point centrale ſur les bords de l'Halys, cependant elle dût y être très-conſidérable (*h*), & il n'eſt point étonnant qu'elle ait cauſé de l'épouvante à des nations ſuperſtitieuſes & plongées dans les ténebres de l'ignorance. Des cometes, des aurores boréales ont répandu la conſternation parmi des peuples qui avoient fait de grands progrès dans les ſciences. Un phénomene auſſi étrange pour des nations qui en ignoroient la cauſe, dût être conſigné dans ſes Annales, avec les couleurs que lui prêterent la frayeur & l'amour du merveilleux. C'eſt vrai-

---

(*a*) Commentar. Acad. Petropolit. ann. 1728, pag. 332.

(*b*) Supplément à la Philoſophie de l'Hiſtoire, pag. 63, ſeconde édition, pag. 72.

(*c*) De Doctrinâ Temporum, Lib. X, cap. I, tom. II, pag. 86 col. 2, ſub finem.

(*d*) Diſſertat. de LXX Hebdomad. Danielis.

(*e*) Chronic. Canon. &c. pag 561.

(*f*) Recherches & Diſſertations ſur Herodote, pag. 42.

(*g*) Faſt. Attic. tom. III, pag. 68.

(*h*) Petav. de Doctrinâ Temporum, tom. II, Lib. X, cap. I, pag. 87, col. 1.

ſemblablement de ces Annales qu'Hérodote l'aura tirée, avec la circonſtance que le jour fut changé en nuit; circonſtance exagérée, qui ne prouve que l'effet de la ſuperſtition ſur des eſprits peu éclairés.

(191) §. LXXIV. *Syennéſis, Roi de Cilicie & Labynete* &c. Il paroît par l'Hiſtoire, que le nom de Syennéſis étoit commun aux Rois de Cilicie; du moins eſt-il ſûr que quatre Princes l'ont porté. Le premier vivoit en même tems que Cyaxares; le ſecond étoit contemporain (*a*) de Darius, Roi de Perſe; le troiſieme de Xerxès (*b*), & le quatrieme d'Artaxerxès (*c*). Le nom de Labynete ſe rencontre ſouvent parmi les Rois de Babylone. Celui qui rétablit la bonne intelligence entre les Medes & les Lydiens s'appelloit Nabuchodonoſor.

BELLANGER.

(192) §. LXXIV. *Se font encore de légeres inciſions.* La Traduction de Gronovius n'eſt pas ſoutenable en cet endroit. M. Weſſeling a très-bien prouvé qu'ὁμοχροϊὴ ſignifioit *la ſuperficie.* Horreus l'avoit prévenu dans ſes Notes ſur Eſchines le Socratique, Dialogue III, §. XV, page 152.

(193) §. LXXIV. *Et léchent réciproquement le ſang* &c. Les Scythes avoient une coutume à-peu-près pareille. Voyez Hérodote, Liv. IV, §. LXX. » Les Siamois (*d*) » veulent-ils ſe jurer une amitié éternelle, ... ils ſe » piquent une partie du corps pour en faire ſortir du ſang, » qu'ils boivent réciproquement. C'étoit ainſi que les anciens » Scythes & Babyloniens ſcelloient leurs alliances. Preſque

---

(*a*) Herodot. Lib. V, §. CXVIII.

(*b*) Id. Lib. VII, §. XCVIII.

(*c*) Xenoph. Cyri Expedit. Lib. I, cap. II, §. XXV, pag. 15.

(*d*) Hiſtoire Civile & Naturelle du royaume de Siam, tome I, page 63.

» tous les peuples modernes de l'Orient obſervent cet » uſage ».

(194) §. LXXV. *Thalès de Milet.* Thalès étoit de Milet, ville d'Ionie, mais ſes ancêtres étoient originaires de Phénicie (*a*). Il étoit, au rapport de Platon (*b*), de l'illuſtre Maiſon des Thélides, qui deſcendoit de Cadmus & d'Agénor. Clément d'Alexandrie aſſure auſſi qu'il étoit (*c*) de race Phéniciene, Θάλης δὲ Φοῖνιξ ὢν τὸ γένος. Diogenes de Laerte rapporte différens ſentimens (*d*); les uns le faiſant Phénicien d'origine, mais né à Milet; d'autres prétendant qu'il étoit né en Phénicie, & qu'il étoit venu s'établir à Milet. Hygin le fait Phénicien. *Thales* (*e*) *enim qui diligenter de his rebus exquiſivit..... natione fuit Phœnix, nec ut Herodotus dicit, Mileſius* (*f*). Hygin eſt un Auteur trop moderne pour faire prévaloir ſon autorité ſur celle d'Hérodote. Euſebe dit (*g*) qu'il étoit Phénicien, ſelon quelques Auteurs, & de Milet, ſelon d'autres.

A l'égard de la maniere dont Créſus paſſa l'Halys, ce qui n'étoit alors qu'un bruit fort répandu parmi les Grecs, ſuivant la remarque de notre Hiſtorien, a été adopté comme un fait indubitable par les Auteurs qui ſont venus après lui. Voyez le Scholiaſte d'Ariſtophanes ſur le vers 18 des Nuées; Lucien, Hippias, §. II, tome III, page 68; & Diogenes de Laerte, Liv. I, Segment XXXVIII, page 23.

(195) §. LXXV. *Fit auſſi paſſer à la droite de l'armée* &c. Il faut ſe repréſenter que Créſus vouloit entrer dans la

---

(*a*) Herodot. Lib. I, §. LXX.
(*b*) Diogen. Laert. Lib. I, Segment. XXII, pag. 15.
(*c*) Clement. Alexandrin. Stromat. Lib. I, pag. 354.
(*d*) Diogen. Laert. Lib. I, Segment. XXII, pag. 15.
(*e*) Hygin, Poetic. Aſtronom. Lib. II, §. II, pag. 424.
(*f*) J'ai ſuivi la correction de Scheffer.
(*g*) Euſebii Præparat. Evangel. Lib. X, cap. IV, pag. 471. B.

partie de la Cappadoce qu'on appelloit la Ptérie. Il remontoit l'Halys depuis ſon embouchure, pour y chercher un gué. Il avoit donc cette riviere à ſa gauche ; cela eſt important pour l'intelligence de notre Auteur. Mais comme ce paſſage n'en a pas moins paru obſcur à un homme d'eſprit, la figure ci-jointe en donnera l'intelligence.

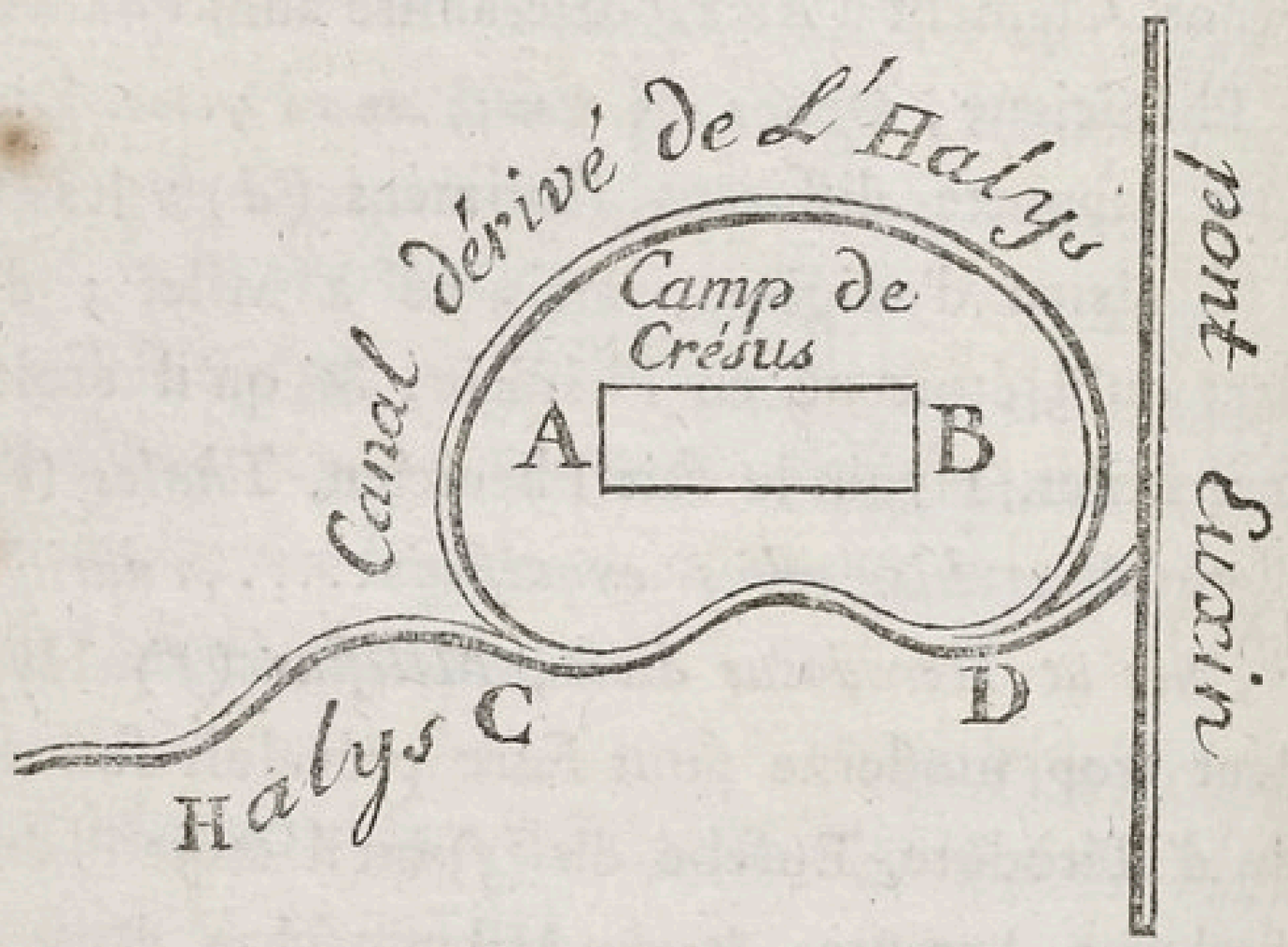

La tête du camp étant en A, on commença le canal en C ; ce canal longea l'armée à droite, paſſa derriere l'armée en B, & rejoignit l'Halys en D. Ainſi le fleuve qui couloit à la gauche du camp, paſſa auſſi à la droite.

(196) §. LXXV. *Il fit creuſer.* Un (*a*) homme d'eſprit & très-inſtruit, à qui je communiquai ce paſſage, me demanda pourquoi ce grand travail pour faire paſſer une riviere à une armée. Un pont n'auroit-il pas coûté mille fois moins de peine ? n'y avoit-il donc point de matériaux en ce pays pour le conſtruire ? Ce qui a paru difficile à un homme de ce mérite, peut en embarraſſer d'autres. Voici donc ce que j'y réponds : quand on vouloit conſtruire un pont dans ces tems anciens, on commençoit par creuſer un autre canal à la riviere, afin d'en détourner

(*a*) Feu M. de la Grange, connu dans la République des Lettres par une excellente traduction de Lucrece & de Seneque.

les eaux ; & lorſque l'ancien lit étoit à ſec, ou que du moins il y reſtoit bien peu d'eau, on conſtruiſoit alors le pont, comme on le voit plus bas, §. CLXXXVI. Il devoit par conſéquent coûter beaucoup moins de peine à Créſus de détourner la riviere, que d'y élever un pont ; ce n'étoit que la moitié du travail.

(197) §. LXXV. *Il ne fut pas plutôt.* Dans toutes les éditions la virgule eſt après ἐσχίσθη ; j'ai ſuivi dans ma traduction la ponctuation du mſſt *A* de la Bibliotheque du Roi, qui la met ſeulement après ὁ ποταμὸς.

(198) §. LXXVI. *Aſſembla ſon armée.* Cyrus, intimidé (*a*) par les menaces de Créſus, vouloit ſe retirer dans l'Inde. Sa femme Bardane le raſſura & l'engagea à conſulter Daniel, qui, en plus d'une occaſion lui avoit prédit l'avenir à elle & à Darius le Mede. Cyrus ayant conſulté le Prophete, celui-ci lui apprit qu'il ſeroit victorieux. Encouragé par cette réponſe, il fit ſes préparatifs.

Cela me paroît une de ces fables que les Juifs & les premiers Chrétiens ne ſe faiſoient aucun ſcrupule d'aſſurer comme autant de vérités inconteſtables.

(199) §. LXXVI. *En faveur de l'un ou de l'autre parti.* M. Peyſſonnel (*b*) prétend que Créſus fut d'abord battu par Cyrus, près de *Ptélia*, ville de la Cappadoce. Il a ſans doute voulu dire *Ptéria* ; mais où a-t-il puiſé cette anecdote ? Hérodote dit (*c*) poſitivement que la nuit ſépara les deux armées, & que ni l'une ni l'autre ne put s'attribuer la victoire. De plus, il n'eſt point dit dans Hérodote, que le combat ſe ſoit donné près de Ptérie, mais dans la Ptérie. Cet Hiſtorien raconte, il eſt vrai, que Créſus

---

(*a*) Suidas, voc. Κροῖσος.

(*b*) Peyſſonnel, Voyage à Magnéſie &c. pag. 301.

(*c*) Herodot. Lib. I, LXXVI.

prit la ville des Ptériens, mais il ne dit point quel étoit ſon nom, & à quelle diſtance de cette ville la bataille ſe donna. Si Etienne de Byzance la nomme Ptérie, il eſt clair que ce n'eſt de ſa part qu'une conjecture que lui a fait naître cet endroit d'Hérodote. Nul autre Auteur n'en parle; je ne ſais même s'il eſt fait ailleurs mention de la Ptérie.

(200) §. LXXVII. *Labynete.* Il fut le dernier Roi de Babylone. Il s'unit à Créſus pour réprimer la trop grande puiſſance de Cyrus. La même raiſon avoit engagé Amaſis à ſe liguer avec lui.

(201) §. LXXVIII. *Telmeſſe.* Voyez notre Index Géographique, à la fin d'Hérodote; & ſur ces Interpretes des ſonges & des prodiges, conſultez la ſavante note de M. Ruhnken, ſur le mot Ἐξηγηταί, dans le Lexique de Timée.

Telmiſus ou Telmiſſée (*a*) étoit fils d'Apollon (*b*) & d'une des filles d'Anténor. Ce Dieu eut commerce avec elle ſous la forme d'un petit chien, & pour la récompenſer il lui accorda le don d'interpréter les prodiges. Son fils Telmiſus eut la même prérogative. Il fut enterré ſous l'autel d'Apollon, dans la ville de ſon nom, dont probablement il étoit le fondateur. Clément d'Alexandrie (*c*) le fait exercer la divination en Carie. Mais voyez notre Index Géographique au mot *Telmeſſe.*

(202) §. LXXVIII. *Avant leur retour.* Il y a dans le grec: πρὶν ἢ ὀπίσω σφέα ἀναπλῶσαι ἐς τὰς Σάρδις, *priuſquàm retrò Sardes renavigarent.* Comme je ne vois point de riviere qui aille de Sardes à Telmeſſe, je conjecture que

---

(*a*) C'eſt ainſi que le nomme Clément d'Alexandrie, Cohortat. ad gentes, pag. 40, lin. 3.

(*b*) Suidas, voci Τελμισεῖς.

(*c*) Clementis Alexandrin. Stromat. Lib. I, pag. 400, lin. 6.

ces députés firent leur voyage par mer, & qu'ils s'embarquerent au port le plus prochain de Sardes. Il falloit, il eſt vrai, faire un long détour ; mais peut-être n'y avoit-il point alors de route qui conduisît par terre de Sardes à Telmeſſe ; peut-être auſſi les chemins qui y conduiſoient, étoient-ils occupés par les partis emnemis.

(203) §. LXXX. *Découverte.* Ψιλός, *nudus*, indique que cette plaine n'avoit ni arbres, ni buiſſons.

(204) §. LXXX. *Qui ſe jettent dans l'Hermus.* Je lis συῤῥηγνῦσι au plurier, avec le mſſt *A* de la Bibliotheque du Roi. L'Hermus, qui ſe décharge dans la mer, près de Phocée, & non près de Pergame, comme l'avance M. Peyſſonnel (*a*), coule d'une montagne conſacrée à Cybele : ὃς ἐξ ὄρεος ἱρῆ Μητρὸς Δινδυμήνης ῥέων. M. Peyſſonnel, qui n'a point entendu ce paſſage, en a pris occaſion d'appeller cette montagne (*b*) Hirus. Ἱρῆ eſt un ioniſme pour ἱερῆ, génitif de ἱερὸς, *ſacer*. Il répete la même faute un peu plus bas (*c*). Si M. Peyſſonnel eût pu lire Hérodote dans l'original, il n'auroit point fait une pareille mépriſe. On voit qu'il n'a conſulté que la traduction de Du Ryer, faite elle-même ſur le latin de Laurent Valla. Henri Etienne, un des hommes qui ont fait le plus d'honneur à la France, avoit corrigé cette faute de Valla.

(205) §. LXXX. *D'une montagne conſacrée.* Hérodote ne dit pas le nom de cette montagne ; mais ce ne peut être le mont Dindyme, qui étoit près de Cyzique.

(206) §. LXXXII. *Du lieu nommé Thyrée.* Thyrée & Anthéné étoient dans le Cynouric. La premiere de ces places étoit de la derniere importance pour les Argiens :

(*a*) Peyſſonnel, Voyage à Magnéſie &c. pag. 298.

(*b*) Ibid.

(*c*) Ibid. page 302.

elle leur ſervoit de communication pour ſe rendre par terre aux autres places qui leur appartenoient ſur la même côte; les Argiens redemanderent (*a*) ce pays dans la guerre du Péloponneſe.

(207) §. LXXXII. *Qui eſt vers l'Occident.* Thyrée & toute cette côte eſt à l'Oueſt, relativement à l'Argolide, qui eſt à l'Eſt.

(208) §. LXXXII. *N'aſſiſteroient pas.* Tel eſt le ſens que j'ai donné à ces mots de l'original : μηδὲ παραμένειν ἀγωνιζομένων, que le Traducteur latin a mal rendu, *nec permanerent dùm dimicaretur*, au-lieu qu'il falloit dire : *nec adſiderent dimicantibus.* Voyez M. Toup, *Emendat. in Suidam, part. III, pag.* 17.

Au reſte, παραμένειν ſe trouve non-ſeulement dans les mſſts de Médicis, de Sancroft & du Docteur Askew, mais encore dans le manuſcrit *A* de la Bibliotheque du Roi.

(209) §. LXXXII. *On en vint aux mains.* Plutarque dit au contraire, que les Amphictyons s'étant tranſportés ſur les lieux, & qu'ayant été témoins de l'action d'Othryades, ils adjugerent la victoire aux Lacédémoniens, ſans parler d'un ſecond combat. Il cite (*b*) pour garant Chryſermus dans ſon troiſieme Livre des Péloponnéſiaques. Pauſanias (*c*) aſſure que les Argiens s'attribuerent la victoire, quoique l'événement eût été douteux, ſuivant la prédiction de la Sibylle, & ils envoyerent à Delphes un cheval de bronze à l'imitation du cheval de bois (*d*). C'eſt un ouvrage d'Antiphanes d'Argos. Les Lacédémoniens prétendirent auſſi avoir eu l'avantage; & dans les Gymnopédies, fête deſtinée

---

(*a*) Thucydid. Lib. V, §. XLI, pag. 342.
(*b*) Plutarch. Parallel. pag. 306. A & B.
(*c*) Pauſan. Phocic. ſive Lib. X, cap. IX, pag. 821.
(*d*) Il veut parler du cheval de Troie.

à en perpétuer le ſouvenir, les chefs des chœurs Lacédémoniens (*a*) portoient des couronnes de branches de palmier, que l'on appelloit couronnes Thyréatiques. Soſibe dit que de ſon tems on les nommoit (*b*) Pſilines.

(210) §. LXXXII. *Qui auparavant avoient des cheveux courts.* Tous les Grecs portoient autrefois leurs cheveux fort longs. Homere les appelle par cette raiſon καρηκομόωντες. Les Lacédémoniens les avoient-ils alors longs ou courts? queſtion fort peu importante, & dont je ne parle que parce qu'elle tient aux uſages anciens. Il paroît par Hérodote, qu'ils ne commencerent à laiſſer croître leurs cheveux qu'après la bataille de Thyrée; mais ſi l'on croit Xénophon (*c*), cette coutume remonte plus haut, & fut établie par Lycurgue. Plutarque attaque notre Auteur ſans le nommer. » Il n'eſt pas vrai (*d*), dit-il, comme le prétendent quelques-uns, que les Argiens s'étant fait raſer la tête en ſigne de deuil, après la grande perte qu'ils venoient de faire contre les Lacédémoniens, ceux-ci au contraire euſſent laiſſé croître leurs cheveux, pour témoigner la joie qu'ils avoient de leur victoire ».

M. Dacier dit dans une note ſur ce paſſage: » Il eſt étonnant qu'Hérodote ait donné dans une fable de cette nature ſur une choſe ſi voiſine de ſon tems ». Et c'eſt juſtement cette proximité de tems qui auroit dû faire penſer à M. Dacier qu'Hérodote étoit mieux inſtruit que Plutarque. » Mais, inſiſte M. Dacier, Plutarque réfute fort bien ce conte par l'établiſſement de Lycurgue ». L'aſſertion de Plutarque n'eſt point une preuve. Si l'on avoit à

(*a*) Athen. Deipnoſoph. Lib. XV, pag. 678. B.

(*b*) Ibid. au ſujet de Soſibe, voyez Suidas, aux mots Δικηλισῶν & Σωσίβιος.

(*c*) Xenophont. Lacedæmon. Polit. cap. XI, §. III, pag. 87.

(*d*) Plutarch. in Lyſandro, pag. 433. F.

prendre parti, il ſeroit plus naturel de ſe décider en faveur d'Hérodote que de Plutarque, qui étoit jaloux de notre Hiſtorien, & qui d'ailleurs étoit trop éloigné de cet événement, auquel Hérodote touchoit pour ainſi dire.

Il y avoit auſſi (*a*) des gens qui penſoient que cet uſage avoit commencé au tems où les Bacchiades ſe ſauverent de Corinthe & ſe réfugierent à Lacédémone. Leurs têtes raſes les ayant fait paroître difformes, les Lacédémoniens laiſſerent croître dès ce moment leurs cheveux.

Les Lacédémoniens ſe raſoient la barbe de la levre ſupérieure, par une ordonnance des Ephores, à leur entrée (*b*) en charge. Le but de cette loi étoit de les accoutumer à obéir juſques dans les plus petites choſes. Je n'inſiſte ſur ces bagatelles que parce que nos Peintres n'obſervent pas aſſez le coſtume.

(211) §. LXXXII. *Quant à Othryades.* Sparte, célébre par le temple de Caſtor & Pollux, ne le fut pas moins par la valeur d'Othryades. *Sparta* (*c*) *inſignis cum Pollucis & Caſtoris templo, tùm etiam Othryadis illuſtris viri titulis.* Othryades, l'un des trois cens Lacédémoniens choiſis pour combattre à Thyrée, fut bleſſé. S'étant tenu caché parmi les morts, il dépouilla les Argiens, après qu'Alcénor & Chromius, qui étoient reſtés de l'autre côté, ſe furent retirés, & ayant élevé un trophée, il mourut ſur le champ de bataille, après y avoir tracé une inſcription avec le ſang qui ſortoit de ſes plaies. Cela fut cauſe que la guerre recommença au ſujet de Thyrée, mais elle fut favorable aux Lacédémoniens. Suidas, de qui j'ai emprunté cet ar-

---

(*a*) Plutarch. ibid.

(*b*) Plutarch. in Agide & Cleomene, pag. 808. D. de ſerâ Numinis Vindictâ, pag. 550. B.

(*c*) Solin Polyhiſt. cap. VII, pag. 16. F. Il faut faire attention que ce chapitre eſt marqué IX.

ticle

ticle (*a*), s'écarte un peu du récit d'Hérodote, comme on vient de le voir. Au reſte, je crois preſque inutile de faire obſerver que j'ai ſuivi M. Hemſterhuis, qui, après ἀναστήσας lit ἐπιγράψας τε τῷ τῶν τραυμάτων ἄιμαϛι.

Je ſuis étonné que Kuſter ne ſe ſoit point apperçu de la corruption du texte.

Quant à la mort de ce brave guerrier, les Auteurs ſont fort partagés. Nous venons de voir ce qu'en diſent Hérodote & Suidas. Pauſanias (*b*) rapporte qu'on voyoit à Argos, dans le Théâtre, la ſtatue de cet Othryades, que tuoit de ſa main Périlaüs, fils d'Alcénor. Si ce récit eſt vrai, il faut qu'il ait ſurvécu à la journée de Thyrée. Mais l'amour de la patrie, qui eſt ſi beau & ſi louable, dégenere quelquefois en eſprit de parti, & fait alors déguiſer la vérité. Quoi qu'il en ſoit, il y a dans l'Anthologie de (*c*) Conſtantin Céphalas une épigramme ſur ce combat. Les deux jeunes Argiens reviennent ſur le champ de bataille, & ſurpris du trophée élevé par Othryades, ils parlent ainſi dans une épigramme, ou plutôt dans une inſcription de Dioſcorides, que voici, avec les corrections de MM. Reiske & Toup (*d*), & ſur-tout avec celles du ſavant M. Brunck (*e*).

ΔΙΟΣΚΟΡΙΔΟΥ.

Τίς τὰ νεοσκύλευτα ποτὶ ὅρυϊ τᾷδε καθᾶψεν
Ἔντεα; τῷ πέλτα Δωρὶς ἀναγράφεται;

(*a*) Suidas, voc. Ὀθρυάδης.

(*b*) Pauſan. Corinthiac. ſive Lib. II, cap. XX, pag. 156.

(*c*) Anthолog. Græcæ à Conſtantino Cephalâ conditæ Libri tres, pag. 81.

(*d*) Epiſtola Critica ad celeb. virum Gulielmum, Epiſcopum Gloceſtrienſem, pag. 93.

(*e*) Analecta veter. Poetar. Græcor. tom. I, pag. 496.

Πλάθει γὰρ Θυρέατις ὑφ' ἅιματος ὧδε λοχίτας,
Χἄμες ἀπ' Αργείων τοι δύο λειπόμεθα.
Πάντα νέκυν μάστευε δεδουπότα, μή τις, ἔτ' ἔμπνυς
Λειπόμενος, Σπάρτᾳ κῦδος ἕλαμψε νόθον.
Ἴσχε βάσιν. Νίκα γὰρ ἐπ' ἀσπίδος ὧδε Λακώνων
Φωνεῖται θρόμβοις ἅιματος Οθρυάδα,
Χὠ τάδε μοχθήσας σπαίρει τέλας. Ὦ πρόπατορ Ζεῦ,
Στύξον ἀνικάτου σύμβολα φυλόπιδος.

» Qui a appendu à ce chêne ces armes nouvellement » enlevées à ces morts? de qui porte le nom ce bouclier » Dorien? car cette campagne de Thyrée regorge du ſang » de ces guerriers, & nous deux, nous reſtons les ſeuls » du côté des Argiens. Parcourez tous ces morts, & » prenez garde que quelqu'un en reſpirant encore, n'ait » acquis à Sparte une gloire furtive. Suſpendez vos pas. » Ces caracteres tracés ſur ce bouclier avec le ſang » d'Othryades, proclament à haute voix la victoire des » Lacédémoniens, & l'auteur de cette action reſpire encore » près d'ici. O Jupiter, témoignez votre indignation contre » les marques de ce combat ».

J'ignore pourquoi l'Editeur Anglois de l'Epigramme de Dioſcorides à mis en note trois fois les Athéniens, puiſqu'il n'y eſt queſtion que des Argiens. M. Reiske, qui a donné l'Edition originale à Leipſick, ne s'y eſt pas trompé. On ne ſera peut-être pas fâché de voir l'inſcription de Simonides faite pour être placée ſur le monument de ces guerriers. Ce ſont eux qui parlent en s'adreſſant à Sparte: » O Sparte (*a*), notre patrie, nous avons combattu trois » cens contre autant d'Argiens, pour Thyrée, ſans tourner » la tête, & nous ſommes morts où nous avions d'abord » poſé le pied. Cette arme couverte du ſang du brave

(*a*) Analect. veter. Poetar. Græcor. tom. I, pag. 130. XXVI.

» Othryades, proclame que Thyrée, Jupiter, eſt aux La-
» cedémoniens. Si quelqu'Argien a évité la Deſtinée, il
» tenoit d'Adraſte (*a*). Mourir n'eſt point une mort pour
» Sparte, mais la fuite ».

Je crois devoir joindre encore cette Inſcription. Elle eſt de Chærémon, que M. Reiske penſe (*b*) être contemporain d'Othryades, ou du moins plus ancien qu'Hérodote, & qui me paroît beaucoup plus récent. » Les (*c*) Argiens &
» nous, étions en forces égales; le combat fut égal, &
» Thyrée en étoit le prix. Abandonnant ſans balancer la
» penſée de revoir la patrie, nous laiſſâmes aux oiſeaux
» le ſoin d'annoncer notre mort ».

Ovide fait alluſion à l'action généreuſe d'Othryades, lorſqu'il dit en parlant du Terme :

(*d*) Si tu ſignaſſes olim Thyreatida terram,
Corpora non leto miſſa trecenta forent,
Nec foret Othryades conjeitis tectus in armis.
O quantum Patriæ ſanguinis ille dedit!

Le Docteur Potter, Archevêque de Cantorbéry, parle de cet Othryades dans ſon Archæologie, page 502.

(212) §. LXXXII. *Se tua.* Cette Epigramme de Nicandre de Colophon s'accorde bien avec le récit d'Hérodote. » Pere (*e*) Jupiter, avez-vous vu un homme plus
» excellent qu'Othryades, qui, après avoir mis une Inſ-
» cription aux dépouilles qu'il avoit enlevées aux Argiens,

(*a*) Roi d'Argos, qui, ayant vu tuer ſon gendre Polynices, abandonna le ſiége de Thebes, & s'enfuit honteuſement.

(*b*) Reiske in Notis ad Conſtant. Cephal. Anthолog. pag. 207 & 208.

(*c*) Anthologia Græca, pag. 205. Analecta veter. Poetar. Græcor. tom. II, pag. 55.

(*d*) Ovidii Faſtor. Lib. II, verſ. 663.

(*e*) Analecta veter. Poetar. Græcor. tom. II, pag. 2.

» a mieux aimé se passer son épée au travers du corps, » que de revenir seul à Sparte ».

Damagete nous a conservé le nom d'un autre Lacédémonien, qui s'étoit distingué dans la même action.

» (*a*) Lacédémoniens, ce tombeau renferme le brave » Gyllis, mort pour vous assurer Thyrée. Il tua trois » Argiens, & dit : puissai-je mourir, après avoir fait des » actions dignes de Sparte ».

Le nom de Cleuas est aussi parvenu jusqu'à nous dans une Inscription de Chærémon, qu'Holsténius (*b*) a publiée d'après le mss de l'Anthologie du Cardinal Barberin. Elle se trouve aussi dans les Notes de feu M. d'Orville sur Chariton d'Aphrodise, tome II, page 365. MM. Ruhnken & Brunck l'ont restituée très-heureusement ; le premier, *in Epistolâ Criticâ I*, page 73 de la premiere édition, & page 119 de la seconde. Le second, *in Analectis veterum Poetarum Græcorum*, tome II, page 55 ; en voici la traduction :

» Cleuas, fils de Timoclès, vous êtes mort en combattant » pour Thyrée, & vous avez été enterré dans cette cam- « pagne qui faisoit le sujet de la querelle ».

J'oubliois presque de dire que feu M. Reiske a étrangement défiguré cette Inscription dans son Anthologie de Constantin Céphalas, page 125 ; mais il y a grande apparence que ce Savant l'auroit donnée plus correctement s'il eût fait une seconde édition.

(213) §. LXXXIV. *Hyræadès, Marde de nation.* Xénophon ne le nomme pas. Suivant lui, un Perse qui (*c*) avoit été esclave d'un homme en garnison dans cette

---

(*a*) Analect. veter. Poetar. Græcor. tom. II, pag. 39.

(*b*) Holstenii Notæ in Stephani Byzantini Gentilia, voc. Θυρέα, pag. 141.

(*c*) Xenoph. Cyri Institut. Lib. VII, cap. II, §. I, pag. 413.

citadelle, ſervit de guide aux troupes de Cyrus. D'ailleurs il raconte la priſe de Sardes un peu autrement que notre Hiſtorien.

(214) §. LXXXIV. *La ſeule par où Mélès autrefois Roi de Sardes.* M. Peyſſonnel (*a*) prétend que l'Hiſtoire ne commence à faire mention de Sardes que depuis Ardys, fils de Gygès, ſecond Roi de Lydie, de la Maiſon des Mermnades. Il ne prévoyoit pas ſans doute que (*b*) deux pages plus loin il diroit que Mélès fit ceindre de murs la ville de Sardes. Or, ce Mélès étoit de la race des Héraclides, l'avant-dernier Prince de cette Maiſon, ſuivant (*c*) Euſebe, mais beaucoup plus ancien, ſelon (*d*) Nicolaos de Damas.

Au reſte, M. Peyſſonnel ſe trompe encore, lorſqu'il (*e*) attribue à Mélès la conſtruction des murs de Sardes. Hérodote n'en dit rien. Il ſe contente de raconter que, de l'avis des Devins de Telmiſſe, il fit porter autour des murs de la ville, le lion qu'il avoit eu d'une concubine. Ce mur exiſtoit donc alors. Cette concubine n'étoit point une courtiſane, comme l'avance le même M. Peyſſonnel.

(215) §. LXXXIV. *Le lion qu'il avoit eu d'une concubine.* L'abſurdité de faire accoucher une femme d'un lion m'a fait long-tems balancer ſi Hérodote n'avoit pas voulu dire que cet enfant avoit nom Léon. Mais après avoir fait réflexion que le texte diſoit deux fois le lion, qu'Hérodote étoit très-ſuperſtitieux & très-ignorant en hiſtoire naturelle, comme on l'étoit alors, & que s'il n'y eût point eu de prodige dans cet accouchement, on n'auroit pas conſulté

(*a*) Voyage à Magnéſie, pag. 300.

(*b*) Ibid. pag. 302.

(*c*) Χρονικῶν λόγος πρῶτος, pag. 50.

(*d*) Excerpta Valeſii ex Nicol. Damaſceno, pag. 442.

(*e*) Voyage à Magnéſie &c. pag. 302.

les Devins de Telmiſſe, comme le récit de notre Hiſtorien prouve manifeſtement qu'on le fit, je me ſuis déterminé pour ce ſentiment.

(216) §. LXXXIV. *Les Devins de Telmiſſe lui avoient prédit.* J'ai ſuivi la correction de M. Valckenaer, qui lit ἐιϰασάντων au-lieu de διϰασάντων. Il eſt très-ſûr que les Telmiſſiens n'étoient point des Juges, διϰασαὶ, mais des Devins, *conjectores & interpretes portentorum*, comme s'exprime Cicéron (*a*). Au reſte, on peut conſulter les notes de MM. Valckenaer & Weſſeling.

(217) §. LXXXIV. *Qui regarde le mont Tmolus.* M. Peyſſonnel ne paroît point avoir entendu ce paſſage; voici la maniere dont il l'interprete : » Sardes (*b*) étoit » imprenable du côté qui faiſoit face à la ville de Tmolus ». Après l'échantillon que j'ai donné de l'habileté du Conſul François dans la Langue grecque, je ne me ſerois point arrêté à relever cette mépriſe, ſi je ne m'étois point apperçu qu'il avoit été induit en erreur par Cellarius. L'Ouvrage du premier n'étant point lu, ne tire point à conſéquence; mais celui du Géographe Allemand étant recherché de ceux qui veulent lire avec fruit l'Hiſtoire ancienne, l'erreur ſe propage & s'accrédite, & c'eſt cette raiſon qui m'engage à la détruire.

Cellarius prouve par pluſieurs autorités (*c*), qu'il y avoit près de la montagne de Tmolus une ville de ce nom. M. Bellanger prétend que jamais elle n'exiſta. Il ne ſe rappelloit pas ſans doute que Tacite la compte parmi les douze villes d'Aſie (*d*) qui furent renverſées par un tremblement de terre, l'an 17 de notre ere. Hérodote ne parle

---

(*a*) Cicer. de Divinat. Lib. II, §. XXVIII.
(*b*) Voyage à Magnéſie &c. page 338.
(*c*) Notitia Orbis Antiqui, tom. II, pag. 112.
(*d*) Tacit. Annal. Lib. II, §. XLVII.

point de cette ville, comme l'a cru Cellarius, mais de la citadelle de Sardes ; πόλις ſe prenant ſouvent dans cette ſignification. On peut en voir des exemples ci-deſſous, §. CLX, note 358. Je voudrois cependant d'autant moins garantir que πόλις ſignifiât ici la citadelle, que Polybe, en parlant de ce même quartier de Sardes, remarque qu'il eſt extrêmement (*a*) eſcarpé à l'endroit où la citadelle ſe joint à *la ville*. Quoi qu'il en ſoit, le ſens eſt toujours le même, & il ne ſera pas pour cela queſtion de la ville de Tmolus. Mais voyons le paſſage entier de notre Hiſtorien : ὁ δὲ Μήλης κατὰ τὸ ἄλλο τεῖχος περιενείκας (*nempè* τὸν Λέοντα) τῇ ἦν ἐπίμαχον τὸ χωρίον τῆς ἀκροπόλιος, κατηλόγησε τούτου, ὡς ἐὸν ἄμαχόν τε καὶ ἀπότομον· ἔστι δὲ πρὸς τοῦ Τμώλου τετραμμένον τῆς πόλιος. Cellarius rend ainſi ce dernier membre : *eſt autem ea pars obverſa oppido Tmolo*. La conſtruction cependant n'a rien d'embarraſſant. Ἔστι δὲ τὸ τῆς πόλιος τετραμμένον πρὸς τοῦ Τμώλου : *c'eſt de ce côté de la citadelle*, ou *de la ville*, ſi on aime mieux, *qui eſt tourné vers le Tmolus*. Si Hérodote eût voulu déſigner la ville de Tmolus, il auroit écrit : ἔστι δὲ πρὸς τῆς τοῦ Τμώλου τετραμμένον πόλιος. Hérodote & les autres Auteurs s'expriment de même. Voici quelques phraſes paralleles, qui le feront mieux ſentir que tout ce que je pourrois dire. Ἡ δὲ (*b*) Καλὴ ἄυτη Ἀκτὴ καλεομένη, ἔστι μὲν Σικελῶν, πρὸς δὲ Τυρσενίην τετραμμένη τῆς Σικελίης : *cet endroit, appellé Calacté, eſt à la vérité du pays des Siciliens, mais de cette partie de la Sicile qui eſt tournée vers la Tyrrhénie*. Τὸ (*c*) δὲ πρὸς τὴν ἠῶ τῆς ὁδοῦ, *la partie du chemin qui regarde l'aurore*. Τὰ (*d*) μὲν πρὸς

(*a*) Polyb. Lib. VII, §. IV, tom. I, pag. 705.
(*b*) Herodot. Lib. VI, §. XXII.
(*c*) Herodot. Lib. VII, §. CLXXVI.
(*d*) Diodor. Sicul. Lib. V, §. VI, tom. I, pag. 335.

ἐὼ κεκλιμένα τῆς Σικελίας ἐξέλιπον : *ils abandonnerent la partie orientale de la Sicile.*

M. Reiske (*a*) voudroit qu'on lût πρὸς τὸν Τμῶλον. Cette conjecture me paroît inutile. Hérodote joint ſouvent dans le même ſens le génitif avec πρὸς. Ἐδίωκον (*b*) πρὸς ἠῶ τε καὶ τοῦ Ταναΐδος. Ce qu'il y a de remarquable en cet exemple, c'eſt que πρὸς eſt joint au génitif & à l'accuſatif. Mais il eſt inutile d'accumuler les exemples dans une choſe auſſi ſimple & auſſi claire.

(218) §. LXXXIV. *Ainſi fut priſe Sardes.* Polyæn raconte la priſe de cette ville d'une maniere différente. Suivant cet Auteur, Cyrus (*c*) profita d'une treve qu'il conclut avec Créſus, pour faire avancer ſon armée, & l'ayant fait approcher pendant la nuit, il prit la ville par eſcalade. Créſus étoit cependant encore maître de la citadelle, & attendoit le ſecours qui devoit lui venir de Grece ; mais Cyrus ayant fait mettre aux fers les parens & les amis de ceux qui défendoient la citadelle, il les montra aux aſſiégés en cet état, & leur fit dire par un héraut, que s'ils lui livroient la place, il leur rendroit leurs parens, & que s'ils perſiſtoient à ſe défendre, il les feroit pendre. Les aſſiégés aimerent mieux livrer la place que de cauſer la mort de leurs parens.

Cette ville (*d*) fut priſe du même côté & de la même maniere, par Lagoras de Crete, qui étoit au ſervice d'Antiochus le Grand, la troiſieme année de la cent quarante-unieme olympiade.

(219) §. LXXXV. *La voix.* Ἡ, *la voix*, eſt un mot

(*a*) Voyez les Variantes dans l'édition de M. Weſſeling.

(*b*) Herodot. Lib. IV, §. CXXII.

(*c*) Polyæni Strategem. Lib. VII, cap. VI, §. II & III, pag. 612.

(*d*) Polyb. Lib. VII §. IV, V, VI & VII, tom. I, pag. 704 &c.

très-rare, qu'on trouve dans les Perſes (*a*) d'Eſchyle. Κακομέλετον ἰὰν, *male-ominatam vocem*; & dans le Rhéſus, (*b*) tragédie attribuée à Euripides, σύριγγος ἰὰν κατακλύω, *fiſtulæ vocem audio.*

(220) §. LXXXV. *Et peu lui importoit.* Οὐδέ τι οἱ διέφερε, *il ne lui importoit en aucune maniere* (*c*). ᾧ τὸ ἐκείνυς σωθῆναι καὶ κατορθῶσαι μάλιστα διέφερεν, *celui à qui leur ſalut & leur ſuccès importoit le plus.* Le Scholiaſte a rendu διέφερεν par Κέρδος ἦν, *étoit avantageux, étoit un gain.* De-là τὸ διάφορον ſignifie l'*argent* dans Polybe & autres Auteurs récens, comme l'a remarqué Caſaubon dans ſon Commentaire ſur le dixieme chapitre des Caracteres de Théophraſte.

(221) §. LXXXV. *S'écria-t-il.* Les muets ne le ſont communément que parce qu'ils ſont ſourds. Si le fils de Créſus eût été ſourd, comme le prétendent les Traducteurs d'Hérodote, comment auroit-il pu prononcer des mots qu'il n'auroit pu entendre, & dont il n'auroit pu avoir aucune idée? Je ſais que dans ces derniers tems l'on a appris à parler à des muets, ſourds de naiſſance; mais le fils de Créſus n'étoit pas dans ce cas-là. Son pere avoit mis tout en uſage pour ſa guériſon. Cependant il demeura muet juſqu'au moment où le danger de ſon pere lui délia la langue. Si ce jeune homme n'eût été que muet, cela ſeroit concevable; mais qu'un ſourd & muet de naiſſance vienne tout-à-coup à parler, c'eſt ce qu'on ne pourra perſuader à perſonne. Remarquez qu'Hérodote ne parle point ici de l'intervention d'un Dieu. Une vive frayeur a pu occaſionner dans l'organe de la parole une commotion aſſez forte pour délier la langue de ce jeune homme,

---

(*a*) Æſchyl. Perſ. verſ. 940.

(*b*) Euripid. Rheſus, verſ. 554.

(*c*) Demoſthen. de Coronâ, pag. 520. A.

& lui faire articuler des ſons avec leſquels ſon oreille étoit très-familiere. Cet enfant de Créſus n'étoit point ſourd en effet. Voyez ci-deſſus, §. XXXIV, note 85.

(222) §. LXXXVI. *Sur un grand bûcher.* Ce trait ſeroit d'autant plus cruel, que Créſus étoit grand-oncle de Cyrus; Aryénis (*a*), ſœur de Créſus, ayant épouſé Aſtyages, grand-pere maternel de Cyrus. Ctéſias & Xénophon n'en parlent point. Hérodote ne l'aſſure pas lui-même, puiſqu'après l'avoir raconté, il ajoute tout de ſuite: τὸν μὲν δὴ ποιέειν ταῦτα, où il faut ſous-entendre λέγεται, *on dit*.

(223) §. LXXXVI. *Qu'à cette penſée.* Ὡς δὲ ἄρα μιν προστῆναι τοῦτο; *cum autem hoc ante ipſum ſtetiſſet, id eſt in mentem ei veniſſet.* Voyez Æmilius Portus dans ſon Lexique Ionien, au mot ὡς. J'aurois mieux aimé cependant παραστῆναι de l'édition de Thom. Gale, ſi cette leçon eût été appuyée de quelque manuſcrit.

(224) §. LXXXVI. *Du long ſilence.* On trouve λειποψυχίης dans le manuſcrit *B* de la Bibliotheque du Roi, & non point ſeulement en marge, comme on le dit dans les Variantes de l'édition de M. Weſſeling. Si on ſuit cette leçon, il faudra traduire: & qu'ayant laiſſé échapper quelques ſoupirs *après une grande défaillance*; ..... ou plutôt, en le rapportant à ἀνενειχάμενον: & qu'étant revenu à lui *après une longue défaillance* .... Ἀνενειχάμενον ſignifie auſſi *ſoupirant*. On trouve dans Héſychius ἀνενέγκατο, ἐστέναξεν ἐκ βάθους, *il pouſſa de profonds ſoupirs*. Il ſignifie ici, *étant revenu à ſoi*. Ce ſens ſe trouve auſſi dans le même Héſychius. Ἀνενεχθείς, ἀναβιώσας, *étant revenu à ſoi*. On lit auſſi dans Suidas ἀνενεγκών, ἀναπνεύσας. Hérodote l'emploie encore dans la même ſignification, plus bas,

(*a*) Herodot. Lib. I, §. LXXIV.

§. CXVI. Æmilius Portus s'y eſt trompé dans ſon Lexique Ionien, au mot ἀγενειήτεμενον.

(225) §. LXXXVI. *Dont je préférerois l'entretien* &c. M. l'Abbé Bellanger avoit traduit ce paſſage: *un homme pour lequel j'ai beaucoup de vénération, un Sage que je voudrois que tous les Rois puſſent avoir auprès d'eux, pour s'inſtruire par ſa converſation ; je préférerois cet avantage pour eux à de grandes ſommes d'argent.*

Indépendamment que cela eſt moins traduire que paraphraſer, je crois que M. l'Abbé Bellanger n'a pas ſaiſi le ſens d'Hérodote. Les Rois qui auroient converſé avec Solon, enivrés de leur puiſſance & de leurs richeſſes, n'auroient probablement pas fait plus de cas de ce Philoſophe que Créſus n'en fit dans le tems de ſa proſpérité. Mais ce Prince, qui ſe rappelloit ſur ſon bûcher la ſageſſe des diſcours de Solon, les préfere avec raiſon à toutes les richeſſes des Rois. Son entretien avec ce Philoſophe l'auroit ſans doute conſolé, & élevant ſon ame, il lui auroit donné la force de ſupporter avec conſtance le poids de ſon malheur.

Dans le ſens de M. Bellanger, il faut rapporter πᾶσι Τυράννοις avec ἐς λόγους ἐλθεῖν ; dans le mien, πᾶσι Τυράννοισι ſe rapporte à μεγάλων χρημάτων, en ſous-entendant ὀυσῶν.

(226) §. LXXXVI. *Que tout ce qu'il lui avoit dit ſe trouvoit confirmé par l'événement.* Le texte des éditions eſt prodigieuſement embrouillé. M. l'Abbé (*a*) Geinoz l'a corrigé d'après le manuſcrit (*b*) *A* de la Bibliotheque du Roi. M. Weſſeling n'a pas manqué d'adopter la leçon de ce manuſcrit, qui rend à Hérodote ſa clarté naturelle.

(*a*) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XVI, Hiſt. pag. 68.

(*b*) Ce manuſcrit eſt ſur vélin. J'ai vérifié la leçon que ce Savant en a tirée.

A l'égard de la conjecture de M. Geinoz qui, ne pouvant goûter ἀποδέδηκέ οἱ à cauſe du datif ἑαυτῷ qui précéde, vouloit qu'on lût ἀποδεδηκέοι, M. Weſſeling croit avec raiſon, qu'on peut s'en paſſer, & que ἑαυτῷ οἱ eſt une tmeſe pour ἑαυτῷ, comme il s'en trouve d'autres exemples.

(227) §. LXXXVII. *Si ſes offrandes lui ont été agréables.* Les meilleurs Auteurs ont pris plaiſir à imiter Homere. Hérodote avoit ſûrement en vue ce vers de ce Poëte:

Εἴ ποτέ τοι χαρίεντ' ἐπὶ νηὸν ἔρεψα.

Iliad. A. verſ. 39.

Ariſtophanes ſe l'eſt pareillement propoſé pour modele dans la comédie intitulée, la Paix, vers 385, où l'on peut conſulter la remarque d'Etienne Bergler.

(228) §. LXXXIX. *Je me crois obligé.* Δικαιῶ, *je trouve juſte.* Θάψαι δικαιῶ (a), *je trouve juſte qu'on leur rende les derniers devoirs.*

(229) §. XC. *En Roi.* Ἀνδρὸς βασιλέος, *en homme Roi.* Cette expreſſion eſt familiere aux Grecs. Ἀνὴρ (b) δὲ βασιλεὺς ἐχθρὸν ἡγεῖται τόδε, *un Roi les regarde comme ennemis.*

(230) §. XC. *Au ſeuil du Temple.* Tout le monde connoît le reſpect des Anciens pour les temples. Ils n'oſoient entrer dans le Temple proprement dit, dans ce qu'on appelloit *Cella.* Ils s'arrêtoient ſur le ſeuil de la porte, & de-là ils conſultoient le Dieu.

Dùm conſulta petis, noſtroque in limine pendes.

Virgil. Æneid. Lib. VI. verſ. 151.

Il eſt inutile d'accumuler les exemples.

(a) Euripid. Supplic. verſ. 526.

(b) Id. ibid. verſ. 444.

(231) §. XCI. *Eſt puni du crime de ſon cinquieme ancêtre. Dicitis eam (a) vim Deorum eſſe, ut etiam ſi quis morte pœnas ſceleris effugerit, expetantur eæ pœnæ à liberis, à nepotibus, à poſteris. O miram æquitatem Deorum ! ferretne civitas ulla latorem iſtiuſmodi legis, ut condemnaretur filius aut nepos, ſi pater aut avus deliquiſſet?* Cicéron parle, comme on le voit, en ſage, Hérodote en ſuperſtitieux. C'eſt, il eſt vrai, le Dieu qui parle; mais c'eſt l'Hiſtorien qui le fait parler, ou du moins il approuve ſa réponſe.

(232) §. XCI. *De ſon cinquieme ancêtre.* Créſus étoit le cinquieme deſcendant de Gygès, en comprenant dans ce nombre de cinq les deux extrêmes, le premier & le dernier de la race. Car voici la ſuite des Rois de Lydie de la Maiſon des Mermnades : Gygès, Ardys, Sadyattes, Alyattes, Créſus. Telle étoit la maniere de compter des anciens Grecs, en parlant des degrés généalogiques. Dans le nombre des aïeux & des deſcendans, ils comprenoient les deux extrêmes, le premier des aïeux & le dernier des deſcendans, dont ils vouloient faire connoître l'origine & le degré. Suivant cette maniere de compter, la Pythie avoit (*b*) prédit que les Héraclides, détrônés par Gygès, ſeroient vengés ſur le cinquieme deſcendant de ce Gygès, ἐς τὸν πέμπτον ἀπόγονον Γύγεω. Je doute néanmoins que cette façon de compter les degrés fût générale & bien connue des Anciens; car Hérodote remarque (*c*) que la prédiction de la Pythie n'ébranla pas beaucoup ni les Lydiens, ni leurs Rois, & qu'ils n'en comprirent bien le ſens qu'après qu'elle eût été confirmée par l'événement. Il paroît que Créſus lui-même ne l'avoit pas bien compriſe, & qu'il l'avoit peut-

---

(*a*) Cicer. de Naturâ Deorum, Lib. III, §. XXXVIII.
(*b*) Herodot. Lib. I, §. XIII.
(*c*) Id. ibid.

être crue accomplie par la mort prématurée d'Atys son fils, qui étoit le cinquieme descendant de Gygès, suivant une autre maniere de compter les degrés généalogiques, en n'y comprenant point Gygès, qui étoit la souche de cette race. Ceux qui prétendent à l'infaillibilité n'aiment point à parler clairement; ils ont soin de chercher des termes ambigus, & d'envelopper leurs réponses dans une sainte & respectable obscurité. Il n'étoit pas de l'intérêt de la Pythie de s'énoncer d'une maniere claire, nette & sans ambiguité. Aussi le Dieu dont elle étoit inspirée, Apollon, s'appelloit-il Λοξίας, à cause de ses réponses ambigues, quoiqu'il y ait des Auteurs qui prétendent que ce nom lui fût donné, pour marquer l'obliquité du cours (*a*) du soleil.

BELLANGER.

(233) §. XCI. *Et non celle du Dieu.* Καὶ οὐ τοῦ θεοῦ. Il y a dans les mssts *B* & *D* de la Bibliotheque du Roi: καὶ ἀχὶ τοῦ θεοῦ. Le paragraphe suivant est entiérement omis dans le mssts *B*.

(234) §. XCII. *Un trépied d'or.* Il ne faut point confondre les trépieds des Anciens avec l'ustensile connu aujourd'hui sous ce nom. Le trépied étoit un vase à trois pieds. Il y en avoit de deux sortes : les uns qui servoient aux festins, & dans lesquels on mélangeoit l'eau avec le vin. Les autres qui alloient sur le feu, & dans lesquels on faisoit chauffer de l'eau. Πῦρ ἀνέκαιε (*b*) πολλὸν ὑπὸ τρίποδι : » elle alluma un grand feu sous un trépied ». Homere appelle les premiers ἄπυροι (*c*), parce qu'ils n'alloient

---

(*a*) Suidas, voc. Λοξίας. Eutipid. Iphig. in Tauride, vers. 1013. Macrob. Saturnal. Lib. I, §. XVII, pag. 248.

(*b*) Homer. Odyss. Lib. X, vers. 358.

(*c*) Id. Iliad. Lib. IX, vers. 122.

pas sur le feu. Cela est confirmé par (a) Athénée. Ἦν γὰρ τὸ ἀρχαῖον δύο γένη τριπόδων..... ἔστοι δ' ἦσαν οἱ μὲν ἄπυροι εἰς οὓς τὸν οἶνον ἐξεκεράννυον· οἱ δὲ λοετροχόοι, ἐν οἷς τὸ ὕδωρ ἐθερμαίνον καὶ ἐμπυριβῆται. » Il y avoit anciennement » deux especes de trépieds..... Les uns n'alloient pas sur » le feu, & servoient au mélange du vin ; les autres alloient » sur le feu, & servoient à faire chauffer l'eau destinée » aux bains ». Les premiers étoient le prix de ceux qui avoient remporté la victoire aux différens jeux, comme on peut le voir dans les Auteurs Grecs & Latins. On les appendoit dans les Temples. Le trépied où s'asseyoit la Prêtresse de Delphes n'étoit pas si profond, & peut-être étoit-il applati pardevant. A cela près c'étoit une espece de chaudiere ; aussi l'appelloit-on *cortina*.

(*b*) Delphos adeunt oracula Phœbi :

. . . . . .

Et locus & laurus, &, quas habet illa, pharetræ,
Intremuêre simul : *cortina*que reddidit imo
Hanc adyto vocem.

(234*) §. XCI. *La plupart des colonnes.* Τῶν χιόνων αἱ πολλαί. Les Ioniens mettoient au féminin plusieurs mots qui dans la langue commune étoient masculins, tels que χίων. Χαίρεστι (*c*) γάρ οὗτοι (Ἴωνες) πόλλα τῶν ὀνομάτων ἀρσενικὰ ὄντα, θηλυκῶς ἐκφέρειν· οἷον τὴν χίονα, καὶ τὴν Μαραθῶνα. Voyez aussi la note 236.

(235) §. XCII. *A celui de Minerve Pronæa à Delphes.* Il y avoit à Delphes un temple de Minerve Pronæa, Προναία. Hésychius le dit positivement (*d*). Sa situation vis-

---

(*a*) Athen. Deipnosoph. Lib. II, cap. II, pag. 37. F. pag. 38.
(*b*) Ovid. Metamorphos. Lib. XV, vers. 631.
(*c*) Moschopul. περὶ Σχεδ. pag. 165.
(*d*) Hesych. voc. Προναίας.

à-vis celui d'Apollon l'avoit fait ainſi nommer. On trouve dans Suidas (*a*) ὠνομάζετό τις παρὰ Δελφοῖς Ἀθηνᾶ Πρόνοια, διὰ τὸ πρὸ τοῦ ναοῦ ἱδρύσθαι : » on donnoit à Delphes le » nom de Pronæa à une Minerve, à cauſe qu'elle étoit » placée devant le Temple ». On voit au premier coup d'œil, qu'il faut corriger Προναία. Pauſanias (*b*) dit que » le quatrieme temple de Minerve s'appelloit Pronæa. On » y voyoit le (*c*) bouclier d'or que Créſus, Roi de Lydie, » avoit offert à Minerve Pronæa, avant que Philomélus » l'eût pillé, comme le diſent les habitans de Delphes ». Il eſt clair qu'il faut lire en ces deux endroits de Pauſanias, Προναία & non Πρόνοια. Diodore de Sicile, en parlant des Perſes qui ſe rendirent à Delphes pour piller le temple d'Apollon, dit qu'ils s'avancerent juſqu'au temple de Minerve Pronæa (*d*) : προῆλθον μὲν μέχρι τοῦ ναοῦ τῆς Προναίας Ἀθηνᾶς ; & quelques lignes plus bas, il ajoute (*e*) que les Delphiens érigerent un trophée auprès du temple de Minerve Pronæa : Τρόπαιον ἔστησαν παρὰ τὸ τῆς Προναίας Ἀθηνᾶς ἱερὸν.

Il eſt vrai qu'on élevoit auſſi des temples en l'honneur de Minerve Pronœa. » Minerve (*f*) eſt l'intelligence de » Jupiter. Cette intelligence eſt la même choſe que ſa » providence ; ainſi l'on bâtit des temples à Minerve » Pronœa ». On croit communément que Démoſthenes en fait mention dans ſa Harangue (*g*) contre Ariſtogiton ; mais je crois le texte altéré.

(*a*) Suidas, voc. Πρόνοια, & Πρόνοια Ἀθηνᾶ.

(*b*) Pauſan. Phocic. ſive Lib. X, cap. VIII, pag. 816.

(*c*) Id. ibid. pag. 817.

(*d*) Diodor. Sicul. Lib. XI, §. XIV, tom. I, pag. 415, lin. 3.

(*e*) Id. ibid. lin. 13.

(*f*) Phurnut. de Naturâ Deorum, cap. XX, pag. 184.

(*g*) Demoſth. ex edit. Taylor. tom. III, pag. 476.

1°. Ce doit être un temple & non une chapelle, telle qu'il s'en voit dans les égliſes catholiques, comme le prétendoit M. Taylor ; autrement Démoſthenes n'auroit pu l'appeller *μέγιϛος νεὼς*, *un très-grand temple* (*a*).

2°. Il étoit à l'entrée de celui d'Apollon, *ἐυθὺς εἰσιόνϛι εἰς τὸ ἱερὸν* (*b*) ; ce qui me perſuade que c'étoit le même que celui dont il eſt fait mention dans Hérodote, Diodore de Sicile & Pauſanias, & qu'il faut par conſéquent lire ici *Προναίας Αθηνᾶς*.

Je ſais que M. Taylor trouvoit une (*c*) oppoſition élégante entre le déſeſpoir d'Ariſtogiton & la providence de Minerve ; mais je ne la crois pas plus réelle que celle que Démoſthenes paroît mettre quelques lignes plus bas entre la juſtice, l'équité, la pudeur, l'impudence, la calomnie, le parjure & l'ingratitude. Quoi qu'il en ſoit, voici le paſſage entier ; le Lecteur en jugera.

» On a (*d*) élevé dans toutes les villes des autels & » des temples à tous les Dieux ; & entr'autres, on voit » à Delphes le vaſte & magnifique temple de Minerve » Pronæa (& non Pronœa), Déeſſe puiſſante & bienfai- » ſante. Il eſt à l'entrée & tout contre celui d'Apollon, » qui étant Dieu & Devin, ſait en l'une & l'autre qua- » lité, ce qui eſt le plus avantageux. Mais on n'en éleve » point à la folle préſomption & à l'impudence. La nature » a dreſſé des autels dans le cœur d'un chacun à la juſtice, » à l'équité & à la pudeur ; les Loix (*e*) leur en ont élevé, » où tous les citoyens doivent leur rendre leurs hommages

---

(*a*) Demoſth. ex edit. Tayor. tom III, pag. 476 ; ex edit. Pariſ. pag. 487, 49.

(*b*) Ibid.

(*c*) Ibid. & pag. 517.

(*d*) Ibid pag. 476.

(*e*) J'ai ſuivi la correction de M. Taylor.

» en public. Mais on n'en a point élevé à l'impudence, » à la calomnie, au parjure & à l'ingratitude, vices qui » ſe trouvent réunis dans Ariſtogiton ».

Si la folle préſomption étoit ici en oppoſition avec la providence de Minerve, l'impudence devroit l'être avec Apollon. On n'en voit pas cependant la raiſon. La ſeconde oppoſition me paroît tout auſſi chimérique.

Il me paroît clair que Démoſthenes n'a voulu dire autre choſe, ſinon que les hommes ont dreſſé des autels aux Dieux, à la juſtice &c.; mais qu'Ariſtogiton ſacrifie dans ſon cœur à la folle préſomption, à l'impudence, à la calomnie, au parjure, à l'ingratitude.

Au reſte, je crois poſſible de concilier les deux opinions, en diſant que le temple de Minerve à Delphes s'appelloit de ſon vrai nom Minerve Pronœa, mais que ſa ſituation le fit auſſi nommer Minerve Pronæa.

(236) §. XCII. *Dans le pays des Miléſiens.* Il y a dans le grec : ἐν Βραγχίδησι τῇσι Μιλησίων. Cet article au féminin a fait de la peine aux anciens Critiques. Philémon (*a*) dans ſes Mélanges ἐν τοῖς Συμμίκτοις, remarque » qu'aucun » Grec n'auroit oſé mettre les Branchides au féminin, & » qu'Hérodote étant un Ecrivain exact & plus attentif que » les autres, il ne falloit point lui imputer cette faute, » mais aux copiſtes qui avoient ajouté σι & bien d'autres » fautes qu'on voit encore dans ſon hiſtoire, & dans celle » de Thucidydes & de Philiſte ».

D'après cette autorité, M. Gronovius ne balançoit pas à croire ce paſſage corrompu. Si cependant il ſe fût donné la peine de lire le reſte de la page, il auroit, je penſe, changé de ſentiment.

(*a*) Porphyr. Quæſtion. Homer. Quæſt. VIII, pag. XCI, lin. 9, à fine, & ultim. ex edit. Barneſii.

» En lisant (*a*) Hérodote, continue Philémon, j'étois » étonné de trouver cette faute dans un Ecrivain si exact ; » mais étant venu à la fin du Livre, concernant l'Egypte, » qui est le second, je trouvai de nouveau qu'Hérodote avoit » dit à l'accusatif ἀνέθηκεν εἰς Βραγχίδας τὰς Μιλησίων. Je » ne regardai plus alors ce féminin comme une faute des » copistes, mais comme une maniere de parler particuliere » aux Ioniens. Il y a en effet beaucoup de mots qu'ils se » plaisent à mettre au féminin, tels que λίθος, χίων, Μα- » ραθών ».

(237) §. XCII. *Pantaléon étoit fils d'Alyattes & frere de Crésus.* Il y a grande apparence que c'est de ce Pantaléon qu'à voulu parler Sérénus dans ses (*b*) Dits Mémorables.

» Lorsque Crésus fut parvenu au Trône de Lydie, il » fit part à son frere de la Royauté. Un Lydien lui dit : » le soleil procure aux hommes tous les biens qui sont » sur terre, & sans la chaleur de cet astre, elle ne pro- » duiroit rien. Mais s'il pouvoit y avoir deux soleils, il » y auroit à craindre que tout ne fût brûlé & détruit. » Les Lydiens admettent par cette raison un seul Roi, & » le regardent comme leur protecteur & conservateur ; » mais ils ne pourroient en supporter deux en même tems ».

(238) §. XCII. *Qu'il fit périr cruellement celui qui* &c. Jusqu'à présent l'on avoit lu ἐπὶ κναφηίῳ ἕλκων ἀπέφθειρε, *le tua chez un foulon où il l'avoit fait traîner.* Cela présente un sens dont Etienne Bergler (*c*) a fait sentir le ridicule. Ce Savant est le premier qui ait proposé de lire ἐπὶ κνάφῳ, qui paroît la leçon véritable, leçon qu'a adopté M. Wesseling. On trouve dans l'édition d'Alde,

(*a*) Porphyr. Quæst. Homer. pag. XCII, lin. 11, à fine.
(*b*) Stob. Sermon. XLV, pag. 323.
(*c*) Act. Eruditor. anno 1716, pag. 422.

ἐπὶ νάφυ, ce qui en approche beaucoup. Κνάφος, ſuivant l'explication de Suidas (*a*), d'Héſychius (*b*) & de (*c*) Timée, eſt un inſtrument armé de pointes, aſſez reſſemblant aux chardons dont ſe ſervent les foulons, ſur lequel on faiſoit mourir les criminels. On peut conſulter les notes de MM. Hemſterhuis ſur Héſychius, & Ruhnken ſur Timée. Varinus Phavorinus (*d*) s'exprime de même; peut-être avoit-il copié ces Lexiques.

(239) §. XCIII. *On y voit cependant un ouvrage.* Ce qui ſuit, juſqu'à ces mots du paragraphe ſuivant, *de tous les peuples que nous connoiſſions*, &c. πρώτοι δὲ ἀνθρώπων τῶν ἡμεῖς ἴδμεν κ. τ. λ. eſt omis dans le mſſt *B* de la Bibliotheque du Roi. Cléarque (*e*) rapporte au premier Livre de ſes Erotiques, que Gygès fit faire à une maîtreſſe qu'il avoit beaucoup aimée, un monument de terre amoncelée, ſi élevé, qu'on l'appercevoit de tout le pays que renferme le Tmolus, de quelque côté qu'on tournât ſes regards. Les Lydiens l'appelloient encore de ſon tems le monument de la Courtiſane.

(240) §. XCIII. *Toutes les filles, dans le pays des Lydiens, ſe livrent à la proſtitution.* Cléarque (*f*) raconte, au IV^e Liv. des Vies, que les Lydiens s'étant livrés à la molleſſe, en vinrent au point d'infamie de raſſembler dans un lieu auquel cette action avoit fait donner le nom d'Agon, *le lieu du Combat, la Lice*, les femmes & les filles des eſclaves, afin d'aſſouvir la brutalité de leurs paſſions. Amollis par les délices, ils

---

(*a*) Suidas, voc. Κνάφος.

(*b*) Heſych. voc. ἐπὶ Κνάφων ἔλκων.

(*c*) Lexicon vocum Platonicar. voc. Κνάφος.

(*d*) Varin. Phavorin. voc. Κνάφος, pag. 309, lin. 2.

(*e*) Athen. Deipnoſoph. Lib. XIII, cap. IV, pag. 575 A.

(*f*) Ibid. Lib. XII, cap. III, pag. 515. F. pag. 516. A.

prirent les mœurs des femmes. Omphale, l'une de celles qu'ils avoient outragées, profita de leur vie efféminée pour monter ſur le Trône, & fut la premiere qui les punit comme ils le méritoient. Obéir en effet à une femme qui gourmande ſes ſujets, eſt une preuve de violence. Comme elle étoit inſolente, & qu'elle vouloit venger les outrages qu'on lui avoit faits, elle abandonna aux eſclaves les filles des citoyens dans le lieu même qui avoit ſervi de ſcene à leurs plaiſirs. Elle les y fit raſſembler par force, & les enferma avec leurs eſclaves. Les Lydiens voulant adoucir par un terme honnête l'amertume de cette action, appellent ce lieu, le Combat des femmes, le tendre Combat.

Καὶ τέλος (Λυδοὶ) πόρρω προαγαγόντες ὕβρεος τὰς τῶν ἄλλων (lego δουλῶν) γυναῖκας καὶ παρθένους ἐι (legend. εἰς) τὸν τόπον τὸν διὰ τὴν πρᾶξιν Ἀγνεῶνα (legend. Ἀγῶνα) κληθέντα συνάγοντες ὕβριζον, καὶ τέλος τὰς ψυχὰς ἀποθηλυνθέντες, ἠλλάξαντο τὸν τῶν γυναικῶν βίον. Διόπερ καὶ γυναῖκα Τύραννον ὁ βίος ἔυρετο αὐτοῖς, μίαν τῶν ὑβρισθεισῶν Ὀμφάλην, ἥτις πρώτη κατῆρξε μὲν τῆς εἰς Λυδοὺς πρεπούσης τιμωρίας. Τὸ γὰρ ὑπὸ γυναικὸς ἄρχεισθαι ὑβριζομένους, σημεῖον ἐστὶ βίας. Οὖσα οὖν καὶ αὐτὴ ἀκόλαστος καὶ ἀμυνομένη τὰς γενομένας αὐτῇ πρότερον ὕβρεις, τοῖς ἐν τῇ πόλει δοῦλοις τὰς τῶν δεσποτῶν παρθένους ἐξέδωκεν, ἐν ᾧ τόπῳ πρὸς ἐκείνων ὑβρίσθη. Εἰς τοῦτον οὖν συναθροίσασα μετ' ἀνάγκης συγκατέκλεισε τοῖς δούλοις τὰς δεσποίνας, ὅθεν οἱ Λυδοὶ τὸ πικρὸν τῆς πράξεως ὑποχριζόμενοι (legend. ὑποκοριζόμενοι) τὸν τόπον καλοῦσι γυναικῶν ἀγῶνα, γλυκὺν ἀγκῶνα (legend. ἀγῶνα).

Cette proſtitution, qui étoit paſſée en uſage, étoit donc dans ſon origine une vengeance d'Omphale.

Je vais maintenant rendre raiſon de quelques changemens que j'ai faits au texte d'Athénée. 1°. J'ai mis τῶν δουλῶν en la place de τῶν ἄλλων. Que voudroit dire en effet Cléarque par les femmes des autres ? S'il entendoit les

femmes des autres citoyens, cela ſeroit abſurde. On ne peut non plus l'appliquer aux eſclaves, puiſqu'il n'avoit point parlé auparavant des maîtres & des eſclaves. Il n'eſt pas vraiſemblable qu'un peuple policé ait proſtitué habituellement ſes femmes & ſes filles, ſans y être engagé par un motif de ſuperſtition. J'ai donc ſubſtitué τῶν δουλῶν, *les femmes & les filles des eſclaves*. Qu'on ne m'objecte pas qu'il eſt dit enſuite qu'Omphale fut une des perſonnes outragées, & qu'elle étoit femme ou fille de Jardanus, ſuivant quelques Auteurs ; mais ces Auteurs peuvent avoir avancé ce fait aſſez légerement, ſur ce qu'elle devint Reine dans la ſuite. Si les Lydienes euſſent été alors, contre toute vraiſemblance, ſoumiſes à la proſtitution, il y a grande apparence que les femmes & les filles du Roi en auroient été exemptes. Omphale étoit donc elle-même une eſclave de Jardanus. Hérodote ſemble l'inſinuer, §. VII, ainſi que Dion Chryſoſtome, qui dit qu'Hercules ne dédaigna pas (*a*) la couche d'une eſclave de Jardanus, de laquelle ſont nés les Rois de Sardes. Je ſais que Diodore de Sicile diſtingue l'eſclave d'Omphale de cette Princeſſe, mais je penſe que d'une perſonne il en fait deux.

2°. Je lis εἰς au-lieu de εἰ. E'ι paroît une faute d'impreſſion.

3°. Ἀγνεῶνα n'eſt pas grec ; s'il l'étoit, il ne pourroit ſignifier qu'un *lieu chaſte*, ce qui ne convient nullement aux ſcenes qui s'y paſſoient, à moins qu'on ne veuille ſuppoſer qu'il avoit été ainſi nommé par antiphraſe. Il vaut mieux lire ἀγῶνα, comme on le voit à la fin du paſſage cité.

4°. Je ſubſtitue ὑποχοριζομένοι, qui eſt le terme propre en cette occaſion à ὑποχριζομένοι, qui ne fait pas un ſens convenable.

(*a*) Dio Chryſoſtom. Orat. XV, pag. 236. B.

4°. Ἀγχῶνα ne peut ſubſiſter ; le ſens ne le permet pas. Je lis ἀγῶνα, qui va très-bien, & où il n'y a qu'une lettre à retrancher.

Je me ſuis aviſé, lorſque j'étois ſur le point de faire imprimer, de comparer ce paſſage avec l'édition d'Alde, & j'y ai trouvé εἰς pour εἰ, ὑποχοριζομένοι pour ὑποχριζομένοι, & ἀγῶνα en la place d'ἀγχῶνα.

(241) §. XCIII. *Elles ont le droit de choiſir leurs époux.* Il y a dans le grec : ἐκδιδόᾶσι δὲ αὐταὶ ἑωυτάς, *elles ſe donnent elles-mêmes en mariage.* Ἐκδίδωμι ſe dit proprement du pere qui donne ſa fille en mariage, qui la remet entre les mains de ſon mari.

Or c'eſt ce dernier droit que les filles s'attribuoient.

(242) §. XCIV. *De monnoie d'or & d'argent.* Il n'eſt gueres poſſible de décider quel eſt le peuple qui a commencé à frapper des monnoies d'or. Ce fut Phidon, Roi d'Argos, ſuivant (*a*) quelques-uns, & ſelon d'autres, Démodice, femme du Roi Midas. Hérodote en attribue l'invention aux Lydiens ; Xénophanes de Colophon (*b*) eſt de même ſentiment, & Euſtathe (*c*) l'appuie de ſon ſuffrage.

(243) §. XCIV. *Le métier de Revendeur.* Κάπηλοι ἐγένοντο, que les Traducteurs latins ont rendu *Caupones extiterunt.* Cela n'eſt point exact. Le Capélos étoit proprement le Revendeur. » Le commerce, dit (*d*) Platon, » où l'on vend les ouvrages des autres, s'appelle Méta-

---

(*a*) Etymologic. Magn. pag. 388, lin. 54 ; pag. 613, lin. 12. Voyez auſſi ſur Phidon Hérodote, Livre VI, §. CXXVII, & notes 190 & 191.

(*b*) Julii Polluc. Onomaſt. Lib. IX, cap. VI, Segment. LXXXIII, pag. 1063.

(*c*) Commentar. ad Dionyſ. Perieget. pag. 149, col. 2, lin. ultim.

(*d*) Plat. Sophiſt. tom. I, pag. 223. D.

» blétique (commerce par échange). La vente qui se fait » dans la ville, & qui est presque la moitié de celle-là, » ne s'appelle-t-elle pas Capélique ? ». Aristophanes (*a*) appelle un marchand de boucliers κάπηλος ἀσπίδων, non qu'il fît lui-même les boucliers, comme dit le Scholiaste, mais parce que les recevant de l'ouvrier, il les vendoit. Cette classe d'hommes étoit fort méprisée. Voici la raison qu'en donne Cicéron (*b*) : *sordidi putantur qui mercantur à Mercatoribus, quod statim vendant carius ; nihil enim proficiunt, nisi admodùm mentiantur.*

(244) §. XCIV. *Les autres.* Il faut écrire τῶν ἀλλέων avec les mssts *A* & *B* de la Bibliotheque du Roi, & non τῶν ἄλλεων, comme M. Wesseling. Une ligne plus haut Hérodote dit que les Lydiens avoient inventé le jeu de balle. Cependant Anagallis, Grammairiene de Corcyre, en attribuoit (*c*) l'invention à Nausicaa. Il s'agit d'une balle ou d'un ballon dans ce passage de Suidas, & non de la sphere, comme le croyoit (*d*) le célebre Newton. Le passage de Suidas ne me paroît pas équivoque ; mais s'il le paroissoit, qu'on jette les yeux sur Athénée, Liv. I, chap. XII, pag. 14 E, & je suis persuadé que le doute disparoîtra.

(245) §. XCIV. *Excepté celui des jettons.* J'ai mieux aimé rendre le πεσσοὶ des Grecs, par le terme de *jeu des jettons*, quoiqu'il ne présente que des idées vagues, que par celui de *jeu de dames*, qui n'en donneroit que de fausses. On jouoit à ce jeu avec des dés & des jettons, & l'on pouvoit rectifier par son habileté les coups du hazard.

(*a*) Aristoph. Pac. vers. 447.

(*b*) Cicer. de Officiis, Lib. I, §. XLII.

(*c*) Suidas, voc. Ἀναγάλλις, tom. I, pag. 159.

(*d*) Chronologie des anciens Royaumes, page 89.

Je crois que Térence fait allusion à cette sorte de jeu, lorsqu'il dit :

(*a*) Ita vita 'st hominum, quasi cum ludas tesseris :
Si illud, quod maximè opus est jactu, non cadit;
Illud, quod cecidit fortè, id arte ut corrigas.

Il peut se faire que ce jeu approchât beaucoup d'une des sortes de jeu de trictrac en usage en Europe. M. Simon (*b*) paroît le confondre avec le jeu qu'on appelloit *duodecim Scriptorum ;* du moins M. Ernesti (*c*) prétend-il que le *Scriptorum ludus* ne se jouoit point avec des dés, que c'étoit le même que les Grecs modernes appellent Ζαρίκιος, & qu'il approchoit beaucoup du jeu des échecs ; mais Saumaise (*d*), du témoignage de qui il cherche à s'appuyer, dit positivement que le jeu que les Grecs appelloient Πεττεία se jouoit avec des dés & des jettons ; que les Romains lui donnoient nom *tesseræ*, *alea*, *tabula*, *duodecim scripta*. L'épigramme suivante favorise le sentiment de Saumaise :

(*e*) Discolor ancipiti sub jactu calculus adstat,
Decertantque simul candidus atque rubens.
Qui quamvis parili scriptorum tramite currant,
Is capiet palmam, quem bona fata juvant.

M. Simon la rapporte aussi (*f*), mais d'une maniere peu correcte. Gronovius (*g*) voudroit qu'on lût au dernier vers :

Is capiet palmam quem benè jacta juvant.

(*a*) Terent. Adelph. Act. IV, Scen. VII, vers. 21.
(*b*) Mem. de l'Acad. des Belles-Lettres, tom. I, Hist. pag. 123.
(*c*) Clavis Ciceroniana, voc. *Scriptorum ludus*.
(*d*) Histor. August. tom. II, pag. 740.
(*e*) Anthologia Latina, tom. I, pag. 519.
(*f*) Mémoires de l'Académie des Inscript. tom. I, Hist pag. 123.
(*g*) Gronovius de Sestertiis, pag. 234.

Le Traducteur latin a rendu le mot πεσσοὶ par *calculi*. Il eſt vrai qu'il le ſignifie proprement ; mais lorſqu'il s'agit d'une ſorte de jeu, on entend toujours un jeu qui ſe joue avec des dés & des jettons.

Athénée (*a*) reproche à Hérodote d'avoir dit que les jeux avoient été inventés ſous le regne d'Atys, dans un tems de famine, & pour détourner le peuple de réfléchir ſur ſa miſere, puiſqu'on voit dans l'Odyſſée (*b*), qu'Homere en fait un amuſement de ſes Héros. J'ai deux choſes à répondre : 1°. On trouve dans Homere le jeu de balle (*c*) & celui des oſſelets (*d*) ; mais à l'égard de celui des dés, il n'en eſt fait mention dans aucun endroit de ſes ouvrages. Ainſi il paroît que c'eſt une invention poſtérieure à ſon ſiecle, ou bien que les Héros de ſes poëmes n'avoient aucune connoiſſance d'un jeu inventé dans un pays éloigné du leur.

2°. Hérodote n'aſſure pas que les Lydiens aient inventé ces jeux ; il dit ſeulement qu'ils le prétendent. Faut-il donc attribuer à cet Hiſtorien ce qu'il ne prend point ſur ſon compte ?

(246) §. XCIV. *Dont ils ne s'attribuent pas la découverte.* Le reſte de ce paragraphe eſt omis dans le mſſt *B* de la Bibliotheque du Roi.

(247) §. XCIV. *Afin de ſe diſtraire du beſoin de manger.* Que les Lydiens aient été les inventeurs des jeux, cela peut être. Que ſe voyant preſſés par la famine, ils aient envoyé la moitié de la nation chercher fortune ailleurs, cela me paroît très-vraiſemblable ; mais que pour adoucir

---

(*a*) Athen. Deipnoſoph. Lib. I, cap. XV, pag. 19. A.

(*b*) Homer. Odyſſ. Lib. VI, verſ. 100, Lib. VIII, verſ. 372.

(*c*) Ibid.

(*d*) Id. Iliad. Lib. XXIII, verſ. 88. M. Pope a omis en cet endroit ſix vers dans ſa belle Traduction d'Homere en vers Anglois.

leur misere, & s'ôter le sentiment de la faim, ils aient passé un jour entier à jouer, & qu'ils n'aient mangé que de deux jours l'un, & cela pendant dix-huit ans, cela me paroît absurde. Hérodote se contente de rapporter les traditions des Lydiens. *Voici*, dit-il, *comment les Lydiens racontent ce fait.* Si M. de Voltaire (*a*) eût fait attention à cela, il auroit sans doute montré plus d'équité envers le pere de l'Histoire, qui, pour le dire en passant, ne parle point de (*b*) vingt-huit années de famine, mais de dix-huit ans. Hérodote ne peint pas non plus les Lydiens, comme plus riches (*c*) que les Péruviens, mais comme les premiers peuples qui aient frappé des monnoies d'or & d'argent. La plupart des petits Souverains d'Italie & d'Allemagne ont des monnoies d'or & d'argent; sont-ils pour cela aussi riches que les Péruviens?

Si les Lydiens s'attribuoient l'invention de ces jeux, les Grecs la revendiquoient de leur côté à leur nation, & Palamedes passoit chez eux pour en être l'inventeur. » Palamedes, dit (*d*) Eustathe, ayant imaginé le jeu des dés » & des jettons, afin d'adoucir la famine dont étoient » accablés les Grecs devant Troie, on montroit en ces » lieux, comme le raconte Polémon, une pierre sur laquelle » ils jouoient, & pour prouver que cette invention étoit » de Palamedes, & le tems où il la fit, on apportoit ces » vers de Sophocles, qui sont de la Piece intitulée *Palamedes*, du nom de l'inventeur de ces jeux: N'a-t-il » pas chassé la faim, avec le secours des Dieux? n'a-t-il » pas imaginé cet ingénieux moyen de passer le tems,

---

(*a*) Questions sur l'Encyclopédie, quatrieme partie, page 312.

(*b*) Ibid.

(*c*) Ibid.

(*d*) Eustathii Comment. ad Lib. II. Iliad. pag. 228, lin. 1 & seq.

» les jeux de dés & du Pettia, ce doux remede de l'oi-
» siveté après la fatigue de la mer ».

(243) §. XCIV. *Et prirent celui des Tyrrhéniens.* Indépendamment de l'Histoire, ces origines servent à entendre les Poëtes.

(*a*) Non, quia, Mæcenas, Lydorum quidquid Etruscos
Incoluit fines, nemo generosior est te.

(*b*) Et terram Hesperiam venies: ubi Lydius, arva
Inter opima virûm, leni fluit agmine Thybris.

Plusieurs Auteurs parlent de l'envoi de la colonie Lydiene. Strabon dit: » les (*c*) Romains appellent les Tyrrhéniens » Etrusques & Tusques. Les Grecs leur ont donné ce nom » de Tyrrhénus, fils d'Atys, qui a conduit, à ce qu'on » dit, en ce pays une colonie de Lydie. Car Atys, l'un » des descendans d'Hercules & d'Omphale, pressé par la » famine & la stérilité, fit tirer au sort ses deux fils. Il » retint auprès de lui Lydus, que le sort avoit favorisé, » & renvoya Tyrrhénus avec une grande partie du peuple » qu'il avoit rassemblée ».

L'extrémité de cette phrase n'est pas correcte dans le texte. Κλήρῳ Λυδὸν μὲν κατέσχε, τὸν δὲ Τυῤῥηνὸν, τὸν πλείω συστείλας λαὸν, ἐξέστειλεν. Eustathe nous a conservé la véritable leçon dans son Commentaire (*d*) sur Denys le Périégete: ᾧ πολὺν λαὸν ὁ πατὴρ συστήσας ἐν καιρῷ λιμῷ ἐξέστειλεν. Il est évident qu'il faut lire dans Strabon συσήσας λαὸν, & j'ai traduit en conséquence. Cette correction se trouve confirmée par un mss de la Bibliotheque du Roi.

(*a*) Horat. Satir. Lib. I, Sat. VI, vers. 1.
(*b*) Virgil. Æneid. Lib. II, vers. 781.
(*c*) Strab. Lib. V, pag. 335. C.
(*d*) Eustath. ad Dionys. Perieget. vers. 347. pag. 61, col. 2, lin. 4.

Velléius Paterculus (*a*) fait Tyrrhénus contemporain d'Oreſtes, & en rapportant l'émigration des Lydiens, il ſuit des Mémoires un peu différens de ceux d'Hérodote. *Per hæc tempora Lydus & Tyrrhenus fratres, cum regnarent in Lydiâ, ſterilitate frugum compulſi, ſortiti ſunt, uter cum parte multitudinis patriâ decederet. Sors Tyrrhenum contigit. Pervectus in Italiam, & loco, & incolis, & mari, nobile ac perpetuum à ſe nomen dedit.*

Cette émigration des Lydiens eſt ſujette à de grandes difficultés. M. Fréret s'eſt plû à les raſſembler en douze articles (*b*). Je ne prétends point les diſcuter toutes, cela me meneroit trop loin. Je me contenterai de préſenter quelques réflexions ſur les principales.

1°. Comment, dit-il, dans ce tems de famine a-t-on pu ramaſſer aſſez de vivres pour un auſſi grand nombre de perſonnes?

On ne fournit probablement cette flotte que de la quantité de vivres qu'on crut devoir ſuffire à ceux qui la montoient, juſqu'à ce qu'ils euſſent trouvé une nouvelle habitation; & l'on ſe flatta ſans doute qu'ils s'en procureroient enſuite à la pointe de l'épée, ou par un traité, juſqu'à ce que leurs terres leur euſſent rapporté. Si les Lydiens fuſſent tous reſtés chez eux, il auroit bien fallu leur trouver des vivres pendant toute l'année. Par cette émigration l'on n'en fournit probablement que pour deux mois, ou pour trois ou quatre, au plus, à la moitié de la nation. Les vivres qu'auroit conſommé cette moitié pendant les huit autres mois de l'année, furent répartis ſur ceux qui reſterent, & les ſoulagerent beaucoup.

(*a*) Velleius Patercul. Lib. I, cap. I, §. IV.

(*b*) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XVIII, Hiſt. page 95.

2°. Les Lydiens n'ont jamais eu ni vaiſſeaux ni marine, non pas même dans le tems de leur plus grande puiſſance ſous Alyattes & ſous Créſus.

Tout cela ſignifie que les Lydiens n'ont pas été une puiſſance maritime, & qu'en général cette nation ne s'eſt pas appliquée au commerce de mer. Mais qui a appris à M. Fréret qu'ils n'avoient point abſolument de vaiſſeaux? Il n'a trouvé cela nulle part. Il y a grande apparence qu'ils n'en avoient pas ſuffiſamment pour le tranſport d'un auſſi grand nombre de perſonnes. Auſſi Hérodote dit qu'ils conſtruiſirent des vaiſſeaux pour cette expédition. Mais, inſiſte M. Fréret, ces peuples n'avoient point de marine dans le tems de leur plus grande puiſſance ſous Alyattes & Créſus. Il eſt vrai que ce peuple n'avoit point de marine qu'il pût oppoſer aux Ioniens ; mais ce n'eſt point dire qu'il n'eût point du tout de vaiſſeaux. Il n'eſt point néceſſaire d'avoir l'empire de la mer & une marine formidable, pour former une entrepriſe pareille à celle des Lydiens. L'exemple des peuples du Nord qui vinrent ravager nos côtes ſous les Carlovingiens, en eſt une preuve ſans réplique.

3°. Mais, ajoute M. Fréret, Smyrne, où s'embarquerent les Lydiens, n'exiſtoit point encore alors, autrement Homere en auroit parlé, & ce Poete ne nomme nulle part ces peuples Lydiens, mais Méoniens.

Smyrne fut fondée dans les tems les plus reculés, par l'Amazone de ce nom. Elle fut ſans doute très-peu de choſe juſqu'au tems où les Smyrnéens d'Epheſe y paſſerent; & ce ſont ces derniers que j'ai regardés dans l'Index Géographique comme les premiers fondateurs de cette ville. Si elle étoit foible dans ſon origine, ſon port, l'ouvrage de la nature, pouvoit n'en être pas moins ſûr. Homere n'en parle point; mais peut-être n'a-t-il eu aucune occaſion

de le faire, & peut-être auſſi, parce que du tems de la guerre de Troie, cette ville étoit trop peu conſidérable.

L'autre objection tirée de ce que ce Poëte ne nomme nulle part ces peuples Lydiens, mais Méoniens, ne me paroît pas plus ſolide. Homere parle de ceux qui habitoient aux environs du mont Tmolus, & qui portoient le nom de Méoniens ; & il paroît que long-tems après, ſous Créſus, ces mêmes peuples conſervoient encore ce nom. Car l'on voit dans Hérodote (*a*), que Créſus ſubjugua les Lydiens. Or il me ſemble que cette expreſſion auroit été bien impropre, ſi le pays qu'il avoit hérité de ſes peres eût eu le nom de Lydie. On peut voir la note 67 ſur le paragraphe XXVIII du premier Livre.

Les Lydiens ne faiſoient autrefois qu'une ſeule & même (*b*) nation avec les Cariens & les Myſiens. Leur premier Roi s'appelloit Manès, fils de (*c*) Jupiter. Ses petits-fils, Car, Lydus & Myſus régnoient chacun ſur un tiers de la nation, à qui ils donnerent leur nom. Car eut la Carie, Lydus la Lydie proprement dite, ou Lydie inférieure, & Myſus la Myſie. Les Cariens s'étant (*d*) beaucoup multipliés, paſſerent dans les iſles voiſines du continent ; on les appella alors Léleges. Ils y reſterent juſqu'au tems où ils en furent chaſſés par les Doriens & les Ioniens. Les Cariens ne paſſerent peut-être dans les iſles que par les mêmes raiſons qui forcerent une partie des Lydiens à chercher de nouvelles demeures.

Je ne diſſimulerai pas cependant que Xanthus (*e*) de

(*a*) Herodot. Lib. I, §. XXVIII.

(*b*) Id. Lib. I, §. CLXXI.

(*c*) Dionyſ. Halicarn. Antiq. Roman. Lib. I, cap. XXVII, pag. 21.

(*d*) C'étoit une tradition des Crétois ; voyez Hérodote, Liv. I. §. CLXXI.

(*e*) Dionyſ. Halicarnaſſ. Antiq. Roman. Lib. I, cap. XXVIII, pag. 22.

Lydie, Hiſtorien qui paſſe pour habile, ſur-tout dans l'Hiſtoire de ſa patrie, ne parle point de cette émigration des Lydiens, & de l'envoi d'une colonie en Italie, quoiqu'il faſſe mention d'objets beaucoup moins importans.

On pourroit répondre cependant que ce n'eſt qu'un argument négatif, qui n'a aucune force contre un fait poſitivement énoncé par un Hiſtorien grave, & qui avoit conſulté les archives du pays. C'eſt ſur le témoignage des Lydiens même que s'appuie Hérodote, & le ſilence de Xanthus de Lydie eſt peut-être la raiſon qui l'a déterminé à rapporter ce fait. Il aura voulu ſuppléer à l'omiſſion de cet Hiſtorien ; car il connoiſſoit ſon Hiſtoire, & Ephore (*a*) raconte qu'elle lui avoit fourni de la matiere pour la ſienne.

Quelques Auteurs prétendent que les Tyrrhéniens (*b*) étoient originaires d'Italie, & que leur nom vient des lieux fortifiés qu'ils occupoient, parce qu'ils ont été les premiers peuples de ce pays qui aient fortifié leurs habitations ; Turſis (Τύρσεις) ſignifiant chez les Tyrrhéniens de même que chez les Grecs, un lieu fortifié.

Cette opinion eſt adoptée par M. Fréret. Je la crois d'autant moins fondée, que les arts fleuriſſoient en Etrurie dès les tems les plus reculés, comme on peut s'en convaincre par l'ouvrage intéreſſant de M. le Comte de Caylus ſur les Antiquités Etruſques. Or, les peuples dont M. Fréret fait deſcendre les Etruſques, ſont barbares, agreſtes & ſans la plus légere connoiſſance des arts, & nous ſavons au contraire que les Lydiens les cultivoient avec ſuccès. Eſt-il donc poſſible de balancer entre ces deux opinions ?

(*a*) Athen. Deipnoſoph. Lib. XII, cap. III. pag. 515. E.

(*b*) Dionyſ. Halicarnaſſ. Antiquit. Roman. Lib. I, cap. XXVI, pag. 21.

Indépendamment

Indépendamment de ces raiſons, j'ai rapporté au commencement de cette note les témoignages poſitifs de Strabon, de Velléius Paterculus, d'Horace & de Virgile. Si la qualité de Poëte étoit un titre ſuffiſant pour récuſer ces deux derniers Ecrivains, on ne peut du moins diſconvenir que c'étoit l'opinion dominante de leur ſiecle. Or une opinion générale eſt bien reſpectable, & exige que l'on ait des preuves convaincantes de ſa fauſſeté, pour ſe croire en droit de la contredire. Mais Strabon & Velléius Paterculus n'étoient pas Poëtes. Ils étoient des Hiſtoriens ſavans & éclairés ; ils ne s'aſtreignoient point aux opinions vulgaires ; ils ſe décidoient ſur des Pieces & des Ouvrages authentiques, & il y en avoit dans ce ſiecle une multitude que l'injure des tems nous a ravis.

Ce ſentiment eſt encore appuyé par Plutarque, dont l'autorité eſt d'autant plus reſpectable en cette occaſion, que cet Ecrivain ne laiſſe échapper aucune occaſion de contredire Hérodote. A propos de l'uſage où les Romains étoient aux Jeux Capitolins de conduire au Capitole par la Grande Place un vieillard revêtu d'une robe de pourpre, & de faire crier par un héraut : Sardiens à vendre, il ſe demande ſi c'eſt parce que les habitans de Veies, ville Etruſque, ayant été pris par Romulus, après une longue réſiſtance, ce Prince les fit vendre avec leur Roi, pour ſe moquer de leur ſottiſe. Il ajoute enſuite : les (*a*) Tyrrhéniens ſont Lydiens d'origine, & Sardes eſt la Métropole de la Lydie. Le même Plutarque eſt encore de même ſentiment dans la Vie (*b*) de Romulus.

Si l'on pouvoit encore avoir quelque doute ſur la colonie Lydiene en Etrurie, le Décret ſuivant des Etruſques ſuf-

(*a*) Plutarch. Quæſt. Roman. pag. 277. D.

(*b*) Id. in Romulo, pag. 33. F.

firoit pour le lever. Onze villes de l'Asie se disputoient l'honneur d'élever un temple à Tibere & au Sénat. Les habitans de Sardes réciterent le Décret des Etrusques, dans lequel il étoit clairement énoncé que les Etrusques étoient Lydiens d'origine, & qu'ils étoient venus en Italie sous la conduite de Tyrrhénus (*a*). *Sardiani Decretum Etruriæ recitavêre, ut consanguinei : nam Tyrrhenum Lydumque, Atye Rege genitos, ob multitudinem divisisse gentem : Lydum patriis in terris resedisse ; Tyrrheno datum, novas ut conderet sedes : & Ducum è nominibus indita vocabula, illis per Asiam, his in Italiâ : auctamque adhuc Lydorum opulentiam, missis in Græciam populis.*

(249) §. XCV. *A relever les actions de Cyrus.* Σεμνῦν τὰ περὶ Κῦρον est pour σεμνῦν τὸν Κῦρον, *relever Cyrus.* Tout le monde sait que οἱ ἀμφὶ & περί τινα se disent d'une personne seule. Cependant rien n'empêche qu'on ne puisse entendre ce passage de tout ce qui concerne ce Prince.

(250) §. XCV. *Quoique je n'ignore point qu'il y ait trois autres sentimens.* On racontoit en Orient d'une maniere différente, l'origine & les grandes actions de Cyrus. Ctésias suit une autre route qu'Hérodote, dans les fragmens que Photius nous a conservés de son Histoire de Perse. Tout le monde a connoissance de celle qu'a tenue Xénophon dans la Cyropédie. Æschyle, Auteur très-ancien, & qui avoit combattu à Marathon contre les troupes de Darius, & qui s'étoit trouvé aux batailles de Salamine & de Platées, paroît avoir suivi une autre tradition dans sa tragédie intitulée, les Perses (*b*). Selon ce Poëte très-instruit, il y a eu deux Rois de Perse avant Cyrus, & Darius, qu'on regarde comme le troisieme, est, suivant lui, le huitieme.

(*a*) Tacit. Annal. Lib. IV, §. LV.

(*b*) Æschyl. Pers. vers. 767.

On peut voir le Commentaire de Stanley ſur cet endroit des Perſes. Quant à moi, je crois le 775^e. vers ſuppoſé.

(251) §. XCV. *Il y avoit cinq cent vingt ans que les* &c. Pour faire accorder Hérodote, qui ne donne à l'empire d'Aſſyrie que cinq cent vingt ans avant la révolte des Medes, avec les autres Chronologiſtes & Hiſtoriens, qui, d'après Ctéſias, le font remonter beaucoup plus haut, ne pourroit-on pas dire que ce royaume fut d'abord établi dans une médiocre étendue entre le Tigre & l'Euphrates, ou un peu plus loin? qu'enſuite il ſubjugua tous les peuples de l'Aſie Supérieure; que Ctéſias & ceux qui le ſuivent, comptent ces deux différens Etats de l'empire d'Aſſyrie, la durée du petit royaume & celle du grand empire, double durée qui fait un peu plus de quatorze ſiecles: au lieu qu'Hérodote ne parle point du petit royaume des Aſſyriens, mais ſeulement de leur grand empire ſur la Haute Aſie, qu'il ne fait durer que cinq cent vingt ans juſqu'à la révolte des Medes. Diodore de Sicile (*a*) differe d'Hérodote ſur cette durée, quoiqu'il le cite. Mais l'on peut voir les notes de M. Weſſeling ſur cet Auteur.

(252) §. XCVI. *Que ceux qui ſont injuſtement opprimés.* Il y a dans le grec: *& qu'il ſavoit que l'injuſtice ne ceſſe de faire la guerre à l'équité.* Qu'on y faſſe attention, & l'on verra que ce n'eſt pas ce qu'a voulu dire Hérodote. C'eſt une maxime triviale qu'il n'a point deſſein d'établir, & ce ne peut être le motif qui ait fait redoubler à Déjocès ſon zele pour rendre la juſtice. Mais comme il aſpiroit au Trône, il vouloit ſe rendre agréable, & perſuadé de l'iniquité des Juges, & que ceux qui en ſont les victimes, ont l'injuſtice encore plus en horreur, il réſolut, pour ſe rendre agréable à la nation, de rendre la juſtice avec

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. II, §. XXXII, tom. I, pag. 145 & 146.

tout le zele & l'impartialité imaginables. Voilà, je crois, le raiſonnement d'Hérodote. M. Fontein, à qui appartient cette obſervation, corrige en conſéquence : ὅτι τῇ ἀδικίᾳ τὸ ἀδικεόμενον πολέμιον ἐστι. M. Weſſeling paroît approuver cette correction ; mais comme elle n'eſt appuyée d'aucun manuſcrit, il n'a pas voulu l'admettre dans le texte. Pour moi, qui ſuis perſuadé qu'elle fait un meilleur ſens, j'ai cru devoir paſſer par-deſſus cette raiſon, & qu'on ne pourroit m'en ſavoir mauvais gré, ſur-tout après en avoir averti.

(252*) §. XCVII. *Et renonça formellement à ſes fonctions.* Il y a dans le grec : *& dit qu'il ne jugeroit plus.* Δικᾷν eſt pour δικάσειν. Voyez Henri Etienne *de Dialectis*, page 140.

(253) §. XCVII. *Sur leur état actuel.* Τὰ καθήκοντα, & ioniquement τὰ κατήκοντα ſont *les affaires préſentes, l'état préſent des affaires.*

(254) §. XCVII. *Et nous pourrons cultiver en paix nos campagnes.* Peut-être ſuis-je le premier qui ait donné ce ſens à cette phraſe, qui non-ſeulement en eſt ſuſceptible, mais encore n'en peut, à ce que je crois, recevoir d'autre. Ἔργα ſignifie tous les travaux de la campagne, les terres labourées, les moiſſons, les arbres même, comme au vers 92 du cinquieme Livre de l'Iliade. De-là αὐτουργὸς eſt celui qui cultive ſon propre champ, ὁ τὴν ἰδίαν ἐργαζόμενος γῆν. Comme dans l'Oreſtes d'Euripides (*a*), qui a été mal expliqué par Joſué Barnes. Ce mot, dit Apollonius (*b*), ſignifie dans Homere l'agriculture, lorſque cet Auteur l'emploie ſimplement & ſans rien ajouter qui

(*a*) Oreſt. verſ. 218 ; 220 ex edit. Muſgrave ; 216 ex edit. Brunck.

(*b*) Apollonii Lexicon Homeri, voc. Ἔργον, pag. 314.

en détermine le ſens. Or, on ſait qu'Hérodote a imité le ſtyle du Prince des Poëtes. L'Abbé Bellanger avoit rendu cette phraſe : *& nous pourrons vaquer à nos occupations ordinaires.*

(255) §. XCVIII. *Qui s'eleve en colline.* Diodore de Sicile (*a*) aſſure qu'Agbatanes étoit bâtie dans une plaine. Les dernieres enceintes s'étendoient ſans doute dans la plaine.

(256) §. XCVIII. *Le palais du Roi.* Ce palais étoit (*b*) au-deſſous de la citadelle, & avoit ſept ſtades de tour. La charpente en étoit de cedre ou de cyprès. Les poutres, les plafonds, les colonnes des portiques & les périſtyles étoient revêtus de lames d'or & d'argent, & les toits couverts de tuiles d'argent. Le tout fut pillé vers l'arrivée d'Alexandre.

(257) §. XCVIII. *Athenes.* Agbatanes avoit deux cent cinquante ſtades de tour, ſelon Diodore de Sicile (*c*), & Athenes cent quatre-vingt-quinze, ſuivant Thucydides (*d*). Les murs de Phalere étoient de trente-cinq ſtades, la partie du mur de la ville où l'on montoit la garde, avoit quarante-trois ſtades, l'autre partie du même mur dix-ſept ſtades, comme nous l'apprend le Scholiaſte de cet Auteur. Le Long Mur, qui s'étendoit juſqu'au Pirée, étoit de quarante ſtades, le Pirée & Munychie de ſoixante. Dion Chryſoſtome (*e*) prétend qu'Athenes avoit deux cens ſtades de circonférence. Denys d'Halicarnaſſe (*f*) fait l'Aſty, ou ville proprement dite, auſſi grande que Rome, du

---

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. II, §. XIII, tom. I, pag. 127.

(*b*) Polyb. Lib. X, §. XXIV, tom. I, pag. 832, 833.

(*c*) Diodor. Sicul. Lib. XVII, §. CX, tom. II, pag. 247.

(*d*) Thucydid. Lib. II, §. XIII, pag. 107.

(*e*) Dio Chryſoſtom. Orat. VI, pag. 87. C.

(*f*) Dionyſ. Halicarnaſſ. Antiquit. Roman. Lib. IV, §. XIII, pag. 210, lin. XX; Lib. IX, §. LXVIII, pag. 595, lin. 35.

tems de Servilius, & Ariſtides ſuppoſe (*a*) la ville entiere d'un jour de chemin ; mais il y a grande apparence qu'un terrein auſſi immenſe n'étoit pas entiérement occupé par des maiſons.

(258) §. XCVIII. *Différentes couleurs.* Φάρμακα ſont des couleurs, comme en latin *venenum*. Φάρμακα ἢ τὰ χρώματα, dit le Lexique (*b*) manuſcrit de Philémon.

(259) §. XCIX. *Ne cracheroit en ſa préſence.* » Aux Indes » il n'eſt (*c*) pas permis de cracher dans le palais du Roi.

» Les Arabes (*d*) croient que quand on crache c'eſt par » mépris. Ils ne le font jamais devant leurs ſupérieurs ; » ils ne ſe mouchent point non plus que les Turcs, & » leurs mouchoirs ne ſervent qu'à eſſuyer les mains ou » le viſage ».

Les Arabes ont dérogé à cet uſage, depuis qu'ils ont pris l'habitude de fumer du tabac. M. Niebuhr a ſouvent (*e*) vu que le maître de la maiſon avoit près de lui un petit crachoir de porcelaine. Cependant il a remarqué qu'ils crachoient peu, même en fumant des heures entieres.

(260) §. CI. *Dejocès raſſembla tous les Medes en un ſeul corps.* Tous les interpretes avant M. Weſſeling avoient mal rendu ce paſſage. Τὸ Μηδικὸν ἔθνος συνέστρεψε, ſignifie *Medos in unam gentem contraxit*. Je lis enſuite avec M. Valckenaer μέγας τε τότε ἦρξε. Voyez la note de ce Savant.

(261) §. CIII. *En chaſſant d'Europe les Cimmériens.* L'Hiſtoire des Scythes eſt fort obſcure. Juſtin en parlant (*f*)

(*a*) Ariſtid. Panathen. pag. 20, in adverſ. parte, lin. 9 à fine

(*b*) In notis ad Apollonii Lexicon, voc. Φαρμάσσων, pag. 820.

(*c*) Voyage de Le Blanc, page 182.

(*d*) D'Arvieux, Voyage dans la Paleſtine, pag. 140.

(*e*) Deſcription de l'Arabie par Niebuhr, pag. 53.

(*f*) Juſtin. Lib. II, §. IV & V.

des excurſions de ce peuple en Aſie, s'accorde quelquefois avec Hérodote, & quelquefois auſſi il s'en éloigne. Strabon dit auſſi un mot (*a*) de l'expédition de Madyas ; mais je ne ſais ſur quelle autorité il le fait Roi des Cimmériens ; c'eſt ſans doute une mépriſe des copiſtes.

(262) §. CIV. *On paſſe des montagnes.* Ὑπερβαίνων ſe dit des montagnes qu'on traverſe. Le pays des Sapires étoit montagneux, comme on le verra §. CX. La traduction latine n'eſt pas exacte. Voyez auſſi ci-deſſus, note 3, page 166 & 167.

(263) §. CIV. *Laiſſant le mont Caucaſe ſur leur droite.* Hérodote dit la même choſe, mais d'une maniere plus claire, Liv. IV, §. XII ; Liv. VII, §. XX. Les Cimmériens côtoyerent le Pont & entrerent en Aſie par le mont Caucaſe. Les Scythes s'égarerent en les pourſuivant. Ils entrerent par les Portes Caſpienes. Voyez le ſavant Mémoire de M. Bayer (*b*) ſur les Scythes.

(264) §. CV. *Pſammitichus, Roi d'Egypte.* Cette expédition des Scythes ſe fit ſous le regne de Cyaxares, Roi des Medes, & ſous celui de Pſammitichus, Roi d'Egypte. St. Jérôme s'eſt donc trompé en la plaçant ſous le regne de Darius, Roi des Medes.

Ecce (*c*) *ſubitò diſcurrentibus nunciis, Oriens totus intremuit : ab ultimâ Mæotide, inter glacialem Tanaïn & Maſſagetarum immanes populos, ubi Caucaſi rupibus feras gentes Alexandri clauſtra cohibent, erupiſſe Hunnorum examina, quæ pernicibus equis, hùc illùcque volitantia, cædis pariter ac terroris cuncta complerent. Aberat tunc Romanus exercitus, & bellis civilibus in Italiâ tenebatur :*

(*a*) Strab. Lib. I, pag. 106. B.

(*b*) Commentar. Academiæ Petropolitanæ, tom. III, pag. 318.

(*c*) Sancti Hieronymi Opera, Epitaph. Fabiolæ, tom. IV, col. 661.

hanc gentem Herodotus refert ſub Dario Rege Medorum, viginti annis Orientem tenuiſſe captivum, & ab Ægyptiis & Æthiopibus annuum exegiſſe vectigal. Le même Saint Jérôme ſe trompe encore, lorſqu'il avance qu'ils tinrent l'Orient vingt ans ſous le joug. Il auroit dû dire avec Hérodote (*a*) vingt-huit ans. Hérodote ne parle pas non plus du tribut annuel qu'ils ſe firent payer par les Egyptiens & les Ethiopiens.

Jameſon (*b*) prétend que Pſammitichus étoit mort lorſque les Scythes vinrent ravager l'Aſie. De ſon aveu, Amaſis mourut l'an 4187 de la période Juliene, 527 ans avant notre ere ; il convient auſſi que de la mort de ce Prince au commencement du regne de Pſammitichus, il s'étoit écoulé environ 146 ans. Pſammitichus étoit donc monté ſur le Trône en 4042 de la période Juliene, 672 ans avant notre ere. Ce Prince ayant (*c*) régné 54 ans, ne mourut par conſéquent qu'en 4096 de la période Juliene, 618 ans avant Jéſus-Chriſt. Or l'irruption des Scythes ſe fit en 4081 de la période Juliene, 633 ans avant notre ere, un an après que Cyaxares fût monté ſur le Trône de Médie, comme je l'ai fait voir dans un Mémoire ſur les Aſſyriens, lu à l'Académie des Belles-Lettres, & dans mon Eſſai ſur la Chronologie d'Hérodote. Ainſi, ſelon Jameſon lui-même, Pſammitichus a vécu 15 ans depuis l'irruption des Scythes. Mais le fait eſt que Pſammitichus monta ſur le Trône en 4043, 671 ; qu'il mourut en 4097, 617, & que l'irruption des Scythes arriva 16 ans avant ſa mort.

(265) §. CV. *Eſt le plus ancien de tous les temples de cette Déeſſe.* Pauſanias (*d*) aſſure que les Aſſyriens furent les premiers

---

(*a*) Herodot. Lib I, §. CVI.
(*b*) Spicileg. Antiquit. Ægypt. cap. VI.
(*c*) Herodot. Lib. II, §. CLVII.
(*d*) Pauſan. Attic. ſive Lib. I, cap. XIV, pag. 36.

qui adorerent Vénus Uranie ; que les habitans de Paphos dans l'iſle de Cypre & les Phéniciens de Paleſtine reçurent d'eux ce culte, & qu'il paſſa de-là à Cythere. Les paragraphes CXXXI & CXCIX, de ce Livre, où Hérodote dit que les Aſſyriens adoroient Vénus Mylitta, l'auront ſans doute induit en erreur. Comment en effet les Aſſyriens, étant très-éloignés de la mer, auroient-ils pu communiquer aux habitans de l'iſle de Cypre le culte de cette Déeſſe? Vénus Uranie étoit appellée (*a*) Dercéto par les Syriens.

WESSELING.

On peut voir ce que j'en ai dit dans mon Mémoire ſur Vénus, depuis la page 8 juſqu'à la page 76.

(266) §. CV. *Une maladie de femme.* Il y a dans Hérodote peu d'endroits qui aient autant exercé les Savans que celui-ci. Feu M. le Préſident Bouhier (*b*) rapporte ſix ſentimens différens ſur ce paſſage ; il les examine, les diſcute, & après les avoir peſés, il ſe détermine pour celui de Caſaubon (*c*), qui eſt auſſi celui de Coſtar (*d*) & de Tollius (*e*). Il penſe qu'Hérodote a eu intention de déſigner à mots couverts ce vice infâme ſi commun dans les climats brûlés des ardeurs du ſoleil. Je ne diſconviendrai point que ce Savant, qui a fait tant d'honneur à ſa patrie par ſon érudition, n'ait apporté des raiſons aſſez plauſibles de ſon opinion. Je n'ignore point que le Docteur Pearce, depuis Evêque de Bangor, penſoit de même que lui dans ſes notes ſur (*f*) Longin, & qu'il ſe trouve quelques

---

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. II, §. IV, tom. I, pag. 116.

(*b*) Bouhier, Recherches & Diſſertat. ſur Hérodote, page 207.

(*c*) Caſaub. Epiſt. 572, edit. ultim.

(*d*) Coſtar, Défenſe des Œuvres de Voiture, page 194.

(*e*) Tollius in Notis ad Longinum, §. XXVIII, pag. 162, 163.

(*f*) In Notis ad Longinum, page 94.

Anciens (*a*) qui donnent à ce vice le même nom. Mais le paſſage de Clément d'Alexandrie, dont il cherche à s'appuyer, ne prouve point, à mon avis, que ce Pere ait entendu par θήλεια νῦσος, le vice en queſtion. Anacharſis, dit ce (*b*) Pere, étoit devenu efféminé par la fréquentation des Grecs ; le Roi des Scythes le tua à coups de fleches, parce qu'il enſeignoit aux autres Scythes la maladie féminine, ἡ τῆς θηλείας τοῖς ἄλλοις Σκυθῶν διδάσκαλον νόσε.

1°. Il eſt très-vraiſemblable qu'Anacharſis devenu Philoſophe, & voulant former des Philoſophes, ne parut aux yeux d'un peuple barbare, qui ne connoiſſoit que la vie active, un lâche, un efféminé, plus propre à ſe trouver parmi des femmes que parmi des hommes; mais ce doute, que le récit de Clément d'Alexandrie pourroit faire naître, n'en eſt plus un ; Hérodote le diſſipe entiérement. Cet Hiſtorien raconte (*c*) qu'Anacharſis ayant vu les habitans de Cyzique célébrer avec la derniere magnificence une fête en l'honneur de Cybele, avoit voué à cette Déeſſe, qu'au cas qu'il retournât chez lui ſain & ſauf, il lui offriroit des ſacrifices avec les mêmes cérémonies. Le même Hiſtorien ajoute que ce Philoſophe arrivé en Scythie, accomplit ſon vœu, & qu'un Scythe, témoin de ces cérémonies

---

(*a*) Il y en a des exemples dans Dion Chryſoſtome, Orat. IV, pag 76. D. Hérodien Liv. IV, § XXII, pag. 165. M. Weſſeling cite pareillement ces Auteurs, auxquels il ajoute Clément d'Alexandrie & quelques autres ; mais le paſſage de Clément, qu'il a en vue, ne me paroît point devoir ſe prendre dans le ſens qu'il lui donne. Je le rapporte un peu plus bas.

(*b*) Clem. Alexandr. in Protreptico, pag. 20. Clément d'Alexandrie ne dit point le nom de cet efféminé que tua le Roi des Scythes à coups de fleches. Hérodote raconte la même choſe d'Anacharſis, ce qui fait voir que le récit de Clément ne peut s'appliquer qu'à ce Philoſophe.

(*c*) Herodot. Lib. IV, §. LXXVI.

étrangeres, en donna avis au Roi Saulius, qui s'étant transporté ſur les lieux, & ayant vu par lui-même ce dont il s'agiſſoit, tua Anacharſis d'un coup de fleche.

Les (*a*) fêtes de Bacchus paroiſſant dangereuſes à Penthée, il fait chercher l'étranger efféminé qui veut initier les femmes aux myſteres de ce Dieu. Penthée appelle ces myſteres *une étrange maladie*, ὃς εἰσφέρει νόσον καινὴν γυναιξὶ. Les paſſages ſont à-peu-près paralleles. Mais pour en revenir à Hérodote, ſon récit doit ſervir d'explication à celui de Clément d'Alexandrie. Ils parlent tous les deux des cérémonies que pratiquoit ce Philoſophe en l'honneur (*b*) de la Mere des Dieux. Hérodote borne à cela ſon récit; mais Clément ajoute qu'il étoit un efféminé, & qu'il enſeignoit aux Scythes la maladie féminine, c'eſt-à-dire, à mener une vie efféminée, comme je crois qu'il faut l'entendre. Il eſt clair que ce n'eſt qu'une conſéquence des cérémonies qu'il vouloit apprendre à ſes compatriotes. Le tambourin & les petites ſtatues qu'on portoit en cette occaſion, devoient faire prendre de lui une idée d'autant plus déſavantageuſe, qu'il arrivoit de Grece, & que les Scythes, jaloux de leurs coutumes, avoient en horreur celles des autres peuples.

2°. Quand même j'accorderois qu'Anacharſis étoit adonné à ce vice infâme, & que Clément d'Alexandrie a déſigné ce vice par les mêmes termes qu'Hérodote, il ne s'enſuivroit pas que ces deux Auteurs aient entendu la même choſe.

Anacharſis voyagea en Grece vers la quarante-ſeptieme olympiade du tems de (*c*) Solon, & fut tué à ſon retour

---

(*a*) Euripid. Bacch. verſ. 349.

(*b*) La plupart des Philoſophes étoient alors ſuperſtitieux. La ſuperſtition étoit la maladie endémique des Grecs; ils ne purent jamais en guérir.

(*c*) Diogen. Laert. Lib. I, Segm. CI, pag. 64.

en Scythie. La mort de Pſammitichus, Roi d'Egypte, ſous le regne de qui une partie des Scythes fut frappée de la maladie des femmes, eſt antérieure de vingt-cinq ans au voyage d'Anacharſis en Grece; il monta ſur le Trône vers la ſeconde année de la vingt-ſeptieme olympiade (*a*), & régna environ cinquante-quatre ans. Ses ſucceſſeurs furent Nécos, Pſammis, Apriès, Amaſis, qui vivoit du tems d'Anacharſis & de Solon. Il y avoit donc bien des années que la maladie féminine étoit connue en Scythie, lorſqu'Anacharſis y retourna. Si cette maladie n'eût été autre choſe que l'amour antiphyſique, on y eût été accoutumé, & Anacharſis n'auroit couru aucun riſque, la corruption ayant déjà fait de grands progrès parmi ſes compatriotes.

D'ailleurs, dans le ſiecle d'Hérodote, dont la ſimplicité & la candeur faiſoient le plus bel ornement, on n'enveloppoit pas encore ſes penſées dans des circonlocutions & des tours recherchés. On a vu plus haut (*b*) la maniere dont il s'eſt exprimé en pareille occaſion : ἐμίσγετο οἱ οὐ κατὰ νόμον, *haud legitimè coibat cum eâ.* On peut voir la note ſur cet endroit. Plus bas (*c*) il ſe ſert de la même tournure : καὶ δὴ καὶ ἀπ' Ἑλλήνων μαθόντες παισὶ μίσγονται, *à Græcis edocti pueris miſcentur.* On voit par ces deux paſſages, qu'Hérodote n'y cherchoit pas tant de façon.

Une autre raiſon qui détruit l'opinion de M. le Préſident Bouhier, c'eſt que cette maladie étoit ſi remarquable

---

(*a*) Petav. Doctrin. Temp. tom. II, pag. 301. M. Bayer la place la premiere année de la vingt-ſeptieme olympiade. Il ſuit Hérodote qui lui donne cinquante-quatre ans de regne; Simſon le met la trentieme olympiade. Auſſi prend-il pour guide Euſebe, qui ne lui en donne que quarante-quatre.

(*b*) Herodot. Lib. I, §. LXI.

(*c*) Id. Lib. I, §. CXXXV.

& ſi viſible, que les voyageurs s'en appercevoient, ſuivant Hérodote, au premier coup d'œil.

Hippocrates explique cela très-bien dans un paſſage que nous allons rapporter en entier, & où nous verrons la cauſe & les effets de cette maladie. » L'exercice (*a*) » continuel du cheval, dit ce ſavant médecin, occaſionne » aux Scythes des douleurs dans les articulations ; ils » deviennent enſuite boîteux, & la hanche ſe retire, ſi » la maladie augmente. Ils ſe guériſſent en ſe coupant la » veine qui eſt derriere l'une & l'autre oreille. Lorſque » le ſang a ceſſé de couler, ils s'endorment de foibleſſe. » A leur réveil les uns ſont guéris, les autres ne le » ſont pas.

» Ce remede (*b*) me paroît la cauſe de la deſtruction » des Scythes. Si l'on coupe à quelqu'un les veines qui » ſont derriere les oreilles, il ne peut plus avoir d'enfans. » Les Scythes doivent donc éprouver cet effet. Lorſqu'ils » vont enſuite trouver leurs femmes, & qu'ils ne peuvent » en jouir, ils n'y font pas attention la premiere fois, & » ſe tiennent tranquilles ; mais lorſqu'après deux ou trois, » ou pluſieurs eſſais, ils ſe trouvent dans le même état, » ils s'imaginent avoir offenſé quelque Dieu, & rejettent » ſur lui leur maladie. Ils ſe revêtent alors d'une robe » de femme, avouant leur impuiſſance ; ils prennent les » goûts des femmes, & travaillent avec elles aux ouvrages » dont elles s'occupent. Les riches, les gens de qualité & » puiſſans éprouvent chez les Scythes ce mal qui leur vient » du fréquent exercice du cheval. Le peuple n'allant point » à cheval, y eſt moins ſujet. Si cette maladie étoit un » effet de la colere des Dieux, comme le croient quelques-

---

(*a*) Hippocrat. de aeribus, aquis & locis, §. L, tom. I, pag. 357.
(*b*) Ibid. §. LI.

» uns, les riches & les gens de qualité ne devroient pas » être les ſeuls qui en fuſſent attaqués ; la nation entiere » devroit l'être, & particuliérement ceux qui n'ayant point » de biens, ne peuvent rendre de grands honneurs aux » Dieux, puiſque les Dieux ſe plaiſent à être honorés par » les hommes, & qu'ils leur en témoignent de la recon- » noiſſance..... Chaque choſe arrive dans l'ordre de la » nature. Cette maladie vient aux Scythes de la cauſe que » j'ai dit ; le reſte des hommes y eſt pareillement ſujet.

Hippocrates a écrit à-peu-près dans le même tems qu'Hérodote. Il eſt donc vraiſemblable que ces deux Auteurs ont eu en vue la même choſe. Hérodote rapporte la maladie en Hiſtorien fidele, & l'attribue, d'après les récits qu'on lui en a faits, à la colere de Vénus. Le Prince des médecins a recours aux cauſes naturelles, & l'explique d'après les principes de ſon art.

Mercurialis (*a*) a interprété le premier ce paſſage d'Hérodote par celui d'Hippocrates que nous venons de rapporter, & M. Dacier a adopté ſon explication dans ſes Remarques ſur ce Traité d'Hippocrates. Je n'ai point vu leurs Ouvrages.

M. le Préſident Bouhier leur oppoſe (*b*) trois raiſons : 1°. La foibleſſe n'eſt point une maladie dans les femmes, c'eſt leur état naturel. Cela eſt vrai ; mais Hérodote dit *une maladie féminine*, c'eſt-à-dire un état qui leur donne du goût pour les occupations des femmes, & qui ne leur laiſſe de force que pour y vaquer ; car chez les Grecs, le terme de maladie s'applique à l'ame de même qu'au corps. Euripides, parlant de l'intempérance de la langue de Tantale (*c*), dit que c'eſt une maladie très-honteuſe,

(*a*) Mercurial. Var. Lect. III, verſ. 7.
(*b*) Bouhier, Recherches & Diſſertat. ſur Hérodote, page 208.
(*c*) Euripid. Oreſt. verſ. 10.

αἰσχίστη νόσος. Cet Auteur eſt plein de cette maniere de parler. 2°. Si les Scythes, ajoute M. le Préſident, étoient impuiſſans, Εὐνοχίᾳ, comme le dit Hippocrates, comment auroient-ils pu tranſmettre cette maladie à leur poſtérité, ſuivant la ſuppoſition d'Hérodote. Cette objection a quelque choſe de plus ſpécieux ; je ne la crois pas cependant plus ſolide. Hippocrates ne dit point que les Scythes, attaqués de cette maladie, l'euſſent été depuis leur enfance. Il en attribue la cauſe à quelques petits vaiſſeaux qu'ils ſe coupoient derriere les oreilles, croyant remédier par-là à la ſciatique occaſionnée par la rigueur des ſaiſons & l'exercice continuel du cheval. Auſſi cette maladie ne ſe manifeſtoit-elle qu'à un certain âge. Cela poſé, il eſt très-poſſible qu'ils aient pu perpétuer leur race. Mais dans le ſyſtême de M. le Préſident Bouhier, la difficulté reſte en ſon entier. Comment en effet des hommes adonnés à un vice auſſi infâme que celui qu'il ſuppoſe, auront-ils pu ſe perpétuer ? Ceux qui ſont nés avec ce malheureux penchant, ont pour les femmes une averſion étonnante. Ajoutez que cette averſion devoit être d'autant plus grande parmi ces Scythes, qu'on la regardoit comme l'effet d'une punition céleſte. Qu'on ne m'objecte pas ce qui ſe paſſe tous les jours en Italie & ailleurs. Pluſieurs perſonnes entichées de ce vilain goût, ont eu des enfans, j'en conviens ; mais ne peut-on pas répondre, 1°. qu'elles ne ſont pas forcées à le ſuivre, comme Hérodote le raconte des Scythes ; 2°. que l'ambition & l'envie de perpétuer leur nom peut leur faire paſſer ſur le dégoût que leur inſpire le beau ſexe ; raiſon que ne pouvoient avoir ces Scythes, peuple barbare chez qui il n'y avoit aucune ſorte de diſtinction.

3°. Continue M. le Préſident Bouhier, Hippocrates aſſure que ces Scythes étoient reſpectés de leurs concitoyens, au-lieu que ceux d'Hérodote étoient Ἐναγέες (car c'eſt

ainſi qu'il faut lire dans cet Hiſtorien, ſuivant le ſavant Préſident, au-lieu d'Εναρέες) & par conſéquent regardés en quelque maniere avec horreur. M. le Préſident croit trouver une oppoſition ſenſible entre les Scythes d'Hippocrates & ceux d'Hérodote. Les premiers étoient, ſuivant lui, reſpectés, & les ſeconds, en horreur; mais ces Scythes, ſi reſpectés, étoient pareillement appellés Enaries, ſuivant Hippocrates. Pourquoi M. le Préſident ne propoſe-t-il point ici le même changement qu'il faiſoit dans Hérodote? c'eſt ſans doute parce qu'il craignoit de mettre le Prince des médecins en contradiction avec lui-même. Au ſurplus, cette oppoſition eſt chimérique. M. le Préſident Bouhier ne l'établit qu'en changeant l'ancienne leçon Ε'ναρέες, leçon de tous les manuſcrits, de toutes les éditions, qu'Hérodote emploie encore, Liv. IV, §. LXVII, & qui ſe trouve dans le Lexique d'Hérodote de la Bibliotheque de Saint-Germain-des-Prés. Ajoutez à cela, qu'Hippocrates parlant de ces mêmes Scythes, les appelle Ε'ναρίες, comme je viens de le remarquer.

Mais, auroit pu dire M. le Préſident Bouhier, ce mot ne fait aucun ſens. Des Savans ont en pareil cas propoſé des corrections; ne me ſera-t-il donc point permis d'en faire autant? il eſt très-vrai que ce terme ne préſente aucune idée; mais ſuivant toutes les apparences, c'eſt un mot ſcythe, auquel Hérodote a tout au plus donné une terminaiſon grecque. Il le dit lui-même en cet endroit, τοὺς καλέουσι Ε'ναρέας οἱ Σκύθαι, *les Scythes les appellent Enarées.*

Un homme d'eſprit, mais peu inſtruit, croyoit que le ſentiment de M. le Préſident Bouhier ſe détruiſoit de lui-même. Peut-on ſuppoſer, diſoit-il, que Vénus, aveugle en ſa vengeance, ſe ſoit fait à elle-même l'affront le plus ſanglant, & qu'aux dépens de ſon culte, elle ait

procuré

procuré des adorateurs au Dieu de Lampſaque, qu'elle ne doit chérir que lorſqu'il vient ſacrifier ſur ſes autels.

Cette objection auroit paru frivole à M. le Préſident, & s'il eût daigné y répondre, il l'auroit fait ſans doute par ces vers de Martial :

(*a*) Mollis erat faciliſque viris Pœantius heros :
Vulnera ſic Paridis dicitur ulta Venus.

Il eſt vrai qu'Auſone apporte une autre raiſon du goût infâme de Philoctete, & qu'il ne le lui attribue que parce qu'il n'avoit point de femme (*b*) dans ſon iſle ; car c'eſt ainſi que j'interprete *Lemnia egeſtas*.

(*c*) Præter legitimi genitalia fœdera cœtûs,
Repperit obſcœnas veneres vitioſa libido.
Herculis hæredi quam Lemnia ſuaſit egeſtas.

Mais indépendamment que le Scholiaſte de Thucydides (*d*) en donne la même raiſon que Martial, cela prouve que l'on étoit dans l'opinion que ce vice, ſi oppoſé à la nature, étoit une punition de Vénus.

(267) §. CVI. *Vingt-huit ans.* Le P. Hardouin (*e*) & Schrœer (*f*) prétendent qu'il s'eſt gliſſé dans les copies

---

(*a*) Martial. Lib. II, Epigram. LXXXIV.

(*b*) S'il n'y avoit point de femmes alors dans l'iſle de Lemnos, il n'y avoit point non plus d'hommes, & Sophocles nous la repréſente comme déſerte. Le vice dont parle Auſone dans ce vers, eſt donc celui des jeunes gens qui ne peuvent ſe procurer des femmes. La teneur entiere de l'épigramme, & ſur-tout le ſeptieme vers le prouve manifeſtement.

(*c*) Auſon. Epigram. LXXI.

(*d*) Vide Scholiaſt. ad hæc verba : τὰς πόλεις ἔκτιζον, Lib. I, §. XII, pag. 11, lin. 17.

(*e*) Harduin. Oper. ſelect. pag. 549.

(*f*) Schrœer de Imperio Babylonis & Nini ſect. IV, §. XIII.

d'Hérodote une faute, & qu'au-lieu de vingt-huit il faut lire vingt-deux, afin de faire accorder Hérodote avec ce que cet Historien avance §. CXXX. Ces Savans n'avoient pas fait attention qu'Hérodote parloit, au paragraphe CXXX, de la durée entiere de l'Empire des Medes, à commencer du jour où ils secouerent le joug des Assyriens, sans y comprendre cependant le tems où les Scythes furent les maîtres. Voyez ci-dessous, note 293.

(268) §. CVI. *Dans un autre ouvrage.* Hérodote a-t-il donc écrit quelqu'autre histoire que celle qui nous reste de lui? Plusieurs passages de cet Auteur semblent le dire, & des Savans du premier ordre, Isaac Vossius, M. le Président Bouhier &c. sont de ce sentiment. On parle de son histoire d'Assyrie; j'aurai occasion de parler de celle de Libye sur le paragraphe CLXI du second Livre.

Hérodote dit (Liv. I, §. CLXXXIV): il y eut à Babylone un grand nombre d'autres Rois, j'en parlerai dans mon histoire d'Assyrie. §. CVI du même Livre il y a: les Medes prirent Ninive; je raconterai en d'autres écrits de quelle maniere ils la prirent.

Dans l'un & l'autre passage, Hérodote dit bien clairement qu'il parlera dans son histoire d'Assyrie des Rois de Babylone & de la prise de Ninive par les Medes. Cet engagement me paroît formel de la part de l'Historien; reste à savoir s'il l'aura tenu. Fabricius (*a*) pense qu'il ne l'a point rempli, parce qu'il n'est fait mention de cette histoire dans aucun Auteur ancien. Gérard Vossius (*b*) est de même sentiment. Cependant il cite un passage d'Aristote, qu'il croit tiré de l'histoire dont nous parlons. Ce Philosophe venant à rapporter (*c*) que les oiseaux dont les ongles sont

---

(*a*) Bibliothec. Græc. Lib. II, cap. XX, §. V, tom. I, pag. 664.

(*b*) Gerard Vossius, de Historicis Græcis, Lib. I, §. III.

(*c*) Aristot. Histor. Animal Lib. VIII, §. XVIII, pag. 913.

crochus, ne boivent jamais, ajoute tout de ſuite qu'Hérodote ignoroit cela, puiſqu'il dit dans ſa deſcription du ſiége de Ninive, qu'une aigle buvoit : or ce paſſage, qui ne ſe trouve point dans Hérodote, ne peut convenir qu'à ſon hiſtoire d'Aſſyrie, dont Ninive étoit la capitale.

Fabricius (*a*) ſoupçonne que la citation d'Ariſtote pouvoit ſe trouver dans quelque exemplaire d'Hérodote plus entier que ceux que nous avons. Mais ſur quel fondement s'appuie-t-il ? quelle choſe a pu donner lieu à ce ſoupçon ? c'eſt dans le Livre premier où il eſt parlé de Babylone & de l'Aſſyrie ; mais tout y eſt ſi bien lié, qu'on ne voit point d'endroit où placer ce paſſage. Il ne reſte plus d'autre reſſource que de dire que ce mot *Hérodote* eſt corrompu ; mais dans l'édition d'Alde, qui eſt la premiere de toutes, & que j'ai examinée moi-même, & dans toutes celles qu'a eu ſous les yeux Sylburge, on trouve le même mot *Hérodote*. Il eſt vrai qu'il y avoit dans le manuſcrit de Gaza, Ἡσίοδος ἠγνόει τοῦτο, *Héſiode ignoroit cela*. Mais un ſeul manuſcrit doit-il l'emporter ſur tous les autres, & ſur les premieres éditions d'un Auteur, qui repréſentent preſque toujours les manuſcrits d'après leſquels on les a données ? D'ailleurs, qui a jamais entendu dire qu'Héſiode ait parlé du ſiége de Ninive par les Medes ? Si, comme je le crois, le paſſage d'Ariſtote n'eſt point corrompu, & ſi ſa mémoire ne l'a point trompé, on ne peut nier qu'Hérodote, qui a eu ſûrement le deſſein d'écrire l'hiſtoire d'Aſſyrie, ne l'ait en effet écrite ; mais aucun Ancien, à l'exception d'Ariſtote, ne l'ayant citée, il paroît qu'elle n'a pas ſubſiſté long-tems. M. Deſvignoles (*b*) attribue la perte de cette hiſtoire à la négligence avec laquelle

---

(*a*) Fabricius, Bibliothec. Græc. loco ſuperiùs laudato.

(*b*) Deſvignoles, Chronologie, Liv. IV, chap. IV, §. V, page 176.

Hérodote l'avoit écrite, & entr'autres fautes qu'il lui reproche, il l'accuſe de n'avoir pas connu le fondateur de cet Empire. On ne peut diſconvenir que la Chronologie de M. Deſvignoles ne ſoit un ouvrage ſavant & même profond ; mais combien ne s'y trouve-t-il pas de déciſions haſardées, pour ne pas dire téméraires. M. Deſvignoles a-t-il donc vu l'ouvrage même d'Hérodote, ou du moins quelqu'extrait, pour en parler de la ſorte? Quelqu'Auteur ancien en porte-t-il un pareil jugement? pourquoi donc embraſſe-t-il un ſentiment qui ne ſe trouve appuyé d'aucune de ces deux raiſons?

M. le Préſident Bouhier a trouvé dans une ancienne (*a*) Chronique grecque un paſſage qu'il croit un fragment de l'hiſtoire d'Aſſyrie d'Hérodote. L'Auteur de cette Chronique dit que Séſoſtris, de la race de Cham, fils de Noé, ayant fait la guerre aux Aſſyriens, & les ayant mis ſous le joug, conquit la Chaldée, la Perſe & Babylone; qu'il ſoumit à ſon empire toute l'Aſie, l'Europe, la Scythie & la Myſie; que prêt à retourner en Egypte, il fit choix de quinze mille Scythes à qui il aſſigna des terres en Perſe; que ces Scythes y ſont reſtés juſques dans les tems les plus reculés, ſous le nom de Parthides, qui, en langue Perſe, ſignifie *Scythes*, & que ces peuples ont conſervé leur langage & leurs anciennes coutumes, comme le rapporte Hérodote.

M. le Préſident Bouhier (*b*) prétend que ce récit eſt tiré de l'hiſtoire d'Aſſyrie d'Hérodote. Si cette opinion eſt vraie, il faut que cette hiſtoire ait ſubſiſté juſqu'au quatrieme ſiecle, & même juſqu'au cinquieme, tems où cette Chronique a été compoſée. Mais à qui paroîtra-t-il vraiſemblable que pendant tant de ſiecles depuis Hérodote,

---

(*a*) Chronic, Paſchale, pag. 47.

(*b*) Bouhier, Recherches & Diſſert. ſur Hérodote, chap. I, page 7.

il ne ſe ſoit rencontré aucun Hiſtorien, aucun Géographe, aucun Grammairien qui ait cité cette hiſtoire, & qu'elle ſe ſoit trouvée entre les mains d'un Ecrivain obſcur & peu digne de foi. Remontons plutôt à la ſource. Il y a grande apparence que l'Auteur de la Chronique aura pris ce paſſage de la Chronographie de Jean Malalas. L'on y voit (*a*) la même choſe que dans la Chronique, excepté qu'on trouve Σῶστρις dans Malalas, qui eſt une abbréviation pour Σέσοστρις. Il y a tout de ſuite : ὅτινες ἐκλήθησαν ἀπὸ (legend. ὑπὸ) τῶν Περσῶν Πάρθοι ὅ ἐστιν ἑρμηνευόμενον Περσικῇ διαλέκτῳ, Σκύθαι : » Les Perſes leur » donnent le nom de Parthes, ce qui étant interprété » dans le dialecte des Perſes, ſignifie *Scythes* ». On ſait que Malalas eſt antérieur à la Chronique où on lit les Parthides. Suidas a copié Malalas aux mots Πάρθοι & Σῶστρις. Hérodote (*b*) ayant écrit que Séſoſtris avoit ſubjugué les Scythes, il n'en a pas fallu davantage à cet Ecrivain (*c*) fabuleux & de mauvaiſe foi pour imaginer ces rêveries. A qui pourra-t-on perſuader en effet, qu'Hérodote ait entendu parler de Cham & de Noé ? M. le Préſident Bouhier trouve un autre paſſage d'Hérodote dans Suidas, au mot Παννύσις, mais M. Weſſeling (*d*) fait voir que ce paſſage eſt corrompu, & il le rétablit de la maniere la plus heureuſe.

Je me crois obligé d'avertir que je n'ai preſque fait que traduire dans cette note le premier chapitre de la Diſſertation de ce Savant ſur Hérodote.

(269) §. CVII. *Qu'elle urinoit.* M. de Voltaire (*e*)

(*a*) Joann. Antioch. Malalæ Hiſtor. Chronic. pag. 28.

(*b*) Herodot Lib. II, §. CIII & CX.

(*c*) Richardi Bentleii Epiſtol. ad Joann. Millium, paſſim.

(*d*) Diſſert. Herodotea, cap. I, pag. 9.

(*e*) Voltaire, Philoſophie de l'Hiſtoire, page 59.

a fait quelques objections contre ce paſſage d'Hérodote ; on peut voir ma réponſe dans le Supplément à la Philoſophie de l'Hiſtoire, page 79 & ſuivantes de la premiere édition, page 104 & ſuivantes de la ſeconde.

(270) §. CVII. *Un homme de bonne Maiſon.* M. l'Abbé Fraguier (*a*) fait dire à Hérodote, qu'Aſtyages donna ſa fille Mandane à Cambyſes, Perſe *d'une naiſſance obſcure.* M. l'Abbé Banier avance que (*b*) dans Hérodote, un ſonge myſtérieux eſt la machine qu'on emprunte pour engager Aſtyages à marier ſa fille unique à *un inconnu.*

Avec un peu plus d'attention au texte d'Hérodote, ces Savans auroient pu s'épargner ces fautes.

(271) §. CVIII. *Son parent.* Οἰκήϊον a été mal rendu par *familiarem.* Harpage dit clairement, au paragraphe ſuivant, qu'il eſt parent de l'enfant, μοι συγγενής ἐστι ὁ παῖς. Or il ne pouvoit l'être que par la fille d'Aſtyages.

(272) §. CIX. *La Couronne paſſe.* Il y a dans le grec: εἰ δὲ θελήσει .... ἐς τὴν θυγατέρα ταύτην ἀναβῆναι ἡ τυραννὶς.... Il eſt bon de remarquer que dans Hérodote & ailleurs, θέλει & ἐθέλει ſont ſouvent rédondans, & qu'ils ſe joignent à des choſes inanimées. Εἰ ὧν ἐθελήσει ἐκτρέψαι τὸ ῥέεθρον. Hérodot. Liv. II, §. XI. Voyez Raphélius ſur les Actes des Apôtres, chap. II, ℣. 12, tom. II, page 19.

(273) §. CIX. *Que me reſte-t-il ?* Ἄλλο τι ἢ λείπεταί μοι τῶν κινδύνων ὁ μέγιστος ; la conſtruction eſt τί ἄλλο λείπεταί μοι, ἢ ὁ μέγιστος τῶν κινδύνων ; cet arrangement eſt ordinaire. Démoſthenes dit dans la Harangue contre Ariſtocrates (*c*) : ἄλλο τι, ἢ σιγῶντα δλεήσει Χαριδήμου ἐᾷν αὐτὸν ὑβρίζειν ; *que nous reſte-t-il que de ſouffrir en ſilence les inſultes de Charidémus ?*

(*a*) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. II, pag. 45.

(*b*) Ibid. tom. VI, page 407.

(*c*) Demoſthen. contrà Ariſtocrat.. pag. 411, 85.

(274) CIX. *Mais que ce ſoit.* Il y a dans l'édition de M. Weſſeling : ἀλεῖ μὲν τῶν τινα Ασπυάγεος, mais il faut écrire avec les mſſts du Roi & les meilleures éditions : ἀλεῖ μέντοι τῶν τινὰ Ασπυάγεος. Cela eſt néceſſaire pour le ſens.

(275) §. CX. *Les Medes appellent une chienne Spaco.* On ignore ſi le dialecte des Perſes & des Medes étoit le même. Guill. Burton & Hadr. Reland n'ont point trouvé dans ce qui nous reſte de la langue des Perſes (*a*), de terme qui approche de celui-là. Cependant Tannegui Lefevre aſſure que les Hyrcaniens, peuple ſoumis aux Perſes, appellent encore aujourd'hui en leur langue un chien *Spac* (*b*). Cyno vient de κύων, qui veut dire *chien* ou *chienne*, ſuivant l'article qu'on y joint.

(276) §. CX. *Au pied des montagnes, au nord d'Agbatanes.* On les appelle aujourd'hui monts Caragans, ou Meurtriers. Elles ſont au nord d'Amadan, qui eſt l'ancienne Agbatanes. Il eſt vrai, comme Hérodote le dit ici, que la partie de la Médie, qui eſt au nord de cette ville, eſt toute remplie de montagnes, au-lieu qu'au midi de la même ville, le pays eſt uni & découvert.

Note de M. de la Barre, trouvée dans les papiers de M. Bellanger.

(276*) §. CXI. *Couvert d'or & de langes ſi précieux.* Ce ſont des langes de drap d'or, & la figure que les Grammairiens appellent ἓν διὰ δυοῖν. J'en avertis, parce que ma traduction ne le fait pas ſentir.

(277) §. CXI. *Le voici cet enfant.* Je lis avec les manuſcrits *A* & *B* de la Bibliotheque du Roi, νῦν τὲ ὅδε

(*a*) Diſſertat. de vetere Linguâ Perſarum, pag. 245, & Λείψανα Linguæ Perſarum, pag. 97.

(*b*) Tannegui Lefevre, in Notis ad Juſtinnm, Lib. I, cap. IV, pag. 24.

ἐστὶ. Si on ſuit la leçon ordinaire, il faudra traduire : *les choſes ſont de la ſorte.* Ce ſera alors une de ces répétitions familieres à Hérodote à la fin d'une narration.

(278) §. CXII. *Charmée de ſa grandeur.* Cet enfant n'étoit grand que relativement à ſon âge.

(279) §. CXIII. *Un de ceux qui avoient ſoin des troupeaux ſous ſes ordres.* Il y a dans le grec ὑποβοσκος, qui eſt un paſteur en ſecond, en ſous-ordre, qui tient la place d'un autre paſteur, *ſubbubulcus*, comme l'a très-bien vu le ſavant M. Toup (*a*). Æmilius Portus l'avoit expliqué de même.

(280) §. CXIV. *L'Œil du Roi.* C'eſt ainſi qu'on appelloit dans les Cours Aſiatiques les Miniſtres des Rois. Le Chœur de Vieillards queſtionnant Xerxès ſur ſa défaite en Grece, lui demande : » Avez-vous (*b*) auſſi laiſſé en ces lieux » l'Œil fidele des Perſes, Alpiſtus, fils de Batanochus ». Ariſtophanes, dit auſſi dans les (*c*) Acharnes : » Nous » vous amenons Pſeudartabas l'Œil du Roi ». Et quelques vers plus bas (*d*) : » Le Sénat mande au Prytanée l'Œil » du Roi ».

(281) §. CXIX. *La tête.* Cette hiſtoire atroce eſt étrangement défigurée par Séneque. Il ſuppoſe qu'Harpage (*e*) fut traité de la ſorte pour avoir donné un bon conſeil au Roi de Perſe, & que ce Prince lui fit ſervir ſes enfans, quoiqu'il n'en eût qu'un.

(282) §. CXIX. *Un Roi.* Séneque a un peu (*f*) changé cela, lorſqu'il met dans la bouche d'Harpage : *apud Regem*

(*a*) Epiſtol. Critic. ad Gulielmum, Epiſcopum Gloceſtrienſem, pag. 81 & 82.

(*b*) Æſchyl. Perſ. verſ. 984 & ſeq.

(*c*) Ariſtophan. Acharn. verſ. 91.

(*d*) Id. ibid. verſ. 124.

(*e*) Seneca, de Irâ, Lib. III, cap. XV, tom. I, pag. 118.

(*f*) Id. ibid.

omnis cœna jucunda est. Il est bon de remarquer que, sans le passage d'Hérodote on seroit embarrassé pour rendre celui de Séneque, & l'on ne sauroit si cet Auteur a voulu dire *la table du Roi*, ou *la table d'un Roi*. L'article omis dans le grec prouve qu'il faut traduire : *à la table d'un Roi tous les mets sont agréables.*

Cette réponse d'Harpage, digne d'un lâche Courtisan, m'en rappelle une d'un Seigneur Anglois, qui n'est pas moins lâche. Edgar, Roi d'Angleterre, ayant tué Ethelwold dans la forêt de Harewood, le fils de ce Seigneur arriva immédiatement après. Le Roi lui montrant le corps de son pere, lui demanda comment il trouvoit le gibier ? le jeune homme répondit avec sang-froid, que tout ce qui plaisoit au Roi, ne pouvoit lui déplaire. Voyez *Willel. Malmesburiensis*, *Antiquitates Ecclesiæ Glastoniensis.*

(282*) §. CXX. *Des Officiers pour lui faire le rapport des affaires.* Il y a dans le texte : ἀγγελιηφόρους. Ce mot doit s'expliquer par ceux-ci du paragraphe XCIX : οἱ ἀγγέλων πάντα χρέεσθαι.

(283) §. CXX. *Il a créé.* Je lis avec le manuscrit de Sancroft & celui de la Bibliotheque Impériale à Vienne : διατάξας εἶχε au-lieu de διατάξας ἦρχε. M. Toup (*a*) est de même avis.

(284) §. CXXI. *D'un vain songe.* Dans le grec : *d'un songe imparfait*, c'est-à-dire, dont l'accomplissement ne devoit pas être entier.

(285) §. CXXIII. *Etoit dans la vigueur de l'âge.* Κῦρον δὲ ὁρέων ἐπιτρεφόμενον. M. Wesseling doutoit qu'ἐπιτρεφόμενον fût bien rendu par *adultum* ; il auroit mieux aimé traduire *increscentem*, *adaugescentem*. Mais il ne s'agit que de l'âge, que des forces de l'âge de Cyrus, & non point des

(*a*) Toup, Emendation. in Suidam, pars III, pag. 175.

forces de ſon Etat. Cyrus n'avoit encore tenté aucune entrepriſe. On ne pourroit donc dire que ſes forces alloient en augmentant. Ἐπιτρεφόμενος eſt la même choſe que ἐκτεθραμμένος, *adultus*. Voyez la note 17 ſur le Livre IV, §. IX.

(286) §. CXXV. *Qui ont le plus d'influence ſur tous les autres Perſes.* Ce paſſage, mal ponctué, a induit en erreur tous les interpretes d'Hérodote. M. l'Abbé Geinoz a établi le premier la vraie leçon. Il propoſe de ne plus prendre Ἀρτεάται & Πέρσαι pour des noms propres de tribus, mais de faire du premier de ces mots le verbe de la phraſe, qui ſans cela n'en auroit point; de regarder le mot Πέρσαι, comme le nom générique de la nation, & de le faire ſervir de nominatif maſculin, auquel les adjectifs ἄλλοι πάντες puiſſent ſe rapporter. Ἀρτεάται ſera la troiſieme perſonne du plurier du prétérit parfait paſſif d'ἀρτάομαι, ſuivant le dialecte Ionien au-lieu d'ἤρτηνται.

Ἤρτηνται ſignifie proprement *pendent*, dépendent; mais comme en notre langue ce mot emprunte une idée de ſujétion, de ſubordination, ſemblable à celle qui ſe trouve entre les ſujets & le Prince, & qu'Hérodote veut ſeulement dire que les tribus qu'il nomme en premier lieu, & que Cyrus gagna d'abord, étoient les plus conſidérables & les plus accréditées, celles dont le ſuffrage entraînoit celui de toute la nation, j'ai préféré une expreſſion plus éloignée, il eſt vrai, de celle de l'Auteur, mais qui en rend mieux le ſens.

Le ſentiment de M. l'Abbé Geinoz a été ſuivi par M. Weſſeling, & ſe trouve d'ailleurs appuyé des manuſcrits *A* & *B* de la Bibliotheque du Roi. Cette erreur eſt très-ancienne; elle ſe trouve dans Etienne de Byzance. Mais voyez à ce ſujet la remarque de M. Geinoz (*a*),

(*a*) Mém. de l'Acad. des Belles-Lett. tom. XVIII, Hiſt. page 120.

dont j'ai tiré la plus grande partie de cette note.

(287) §, CXXV. *Les Germaniens.* Ces peuples ſont les mêmes que les Caramaniens. Il y a des Auteurs qui en font deſcendre les anciens Germains. Cluvier leur a fait voir (*a*) avec politeſſe, qu'ils ſe trompoient. Mais, ajoute M. Weſſeling, il y a des perſonnes d'un goût bizarre, qui depuis la découverte du bled, aiment encore à ſe nourrir de gland.

(288) §. CXXVI. *Tout le bétail de ſon pere.* Il y a dans le grec : *tous les troupeaux, tant de chevres que de moutons & de bœufs.*

(289) §. CXXVI. *Une grande différence. Un grand intervalle entre, un grand milieu.....* C'eſt ce que ſignifie πολλὸν τὸ μέσον. Ὡς (*b*) γὰρ ἐλαύθετο τῆς ἡλικίας ἡ παῖς, καὶ τὰς ἄλλας ὁ πατὴρ ὰ πολλῷ τῷ μέσῳ παρενεγκοῦσαν ἑώρα. » Lorſqu'Hippodamie eût atteint l'âge nubile, ſon » pere voyant qu'elle ſurpaſſoit de beaucoup toutes les » jeunes perſonnes....». Ce paſſage de Lucien eſt altéré; il en faut ſupprimer la négation, ou lire ὰ ὀλίγῳ.

(290) §. CXXVIII. *En croix.* Aſtyages caſſa auſſi (*c*) tous les Officiers, & en mit d'autres en leur place. Recherchant enſuite ceux qui avoient été la cauſe de la déroute de ſon armée, il les fit égorger, croyant par ce ſupplice forcer les autres à ſe comporter courageuſement dans les dangers ; car il étoit naturellement cruel & inhumain. Non-ſeulement on fut étonné de cette ſévérité, mais encore un chacun vint à haïr une violence ſi contraire aux Loix, & à déſirer un changement. Les troupes tinrent par bataillons des aſſemblées, & s'exhor-

---

(*a*) Cluvier, German. Antiq. Lib. I, pag. 30.

(*b*) Lucian. in Charidemo, §. XIX, tom. III, pag. 629, lin. 85.

(*c*) Diodor. Sicul. de Virtutibus & Vitiis, tom II, pag. 553.

terent mutuellement à venger la mort de leurs compagnons.

(291) §. CXXVIII. *Leur livra bataille.* Xénophon prétend que Cyrus succéda tranquillement à la Couronne de Médie. Mais voyez ce que j'ai dit à ce sujet dans le Supplément à la Philosophie de l'Histoire, pages 82 & 83 de la premiere édition, & pages 107 & 108 de la seconde, où l'on trouvera aussi une réponse aux objections de M. de Voltaire.

Hérodote s'est contenté de parler du succès des deux batailles, sans en rapporter aucune circonstance. J'en trouve une dans Plutarque, qui me paroît curieuse, mais j'ignore si on doit l'appliquer à la premiere ou à la seconde bataille.

» Les Perses, dit-il (*a*), ayant eu du dessous dans la » bataille, s'enfuirent vers la ville, poursuivis par les » Medes. Les femmes allerent au-devant d'eux, & se » retroussant : où allez-vous, lâches, leur crierent-elles ? « vous ne pouvez pas rentrer dans le sein qui vous a » portés. Les fuyards, honteux de leur lâcheté, se rani- » mant à cette vue, retournerent à la charge, & mirent » les ennemis en fuite. Cyrus établit une loi, qu'à compter » de ce moment, toutes les fois que le Roi entreroit dans » la ville, il donneroit une piece d'or à chaque femme. » Ochus, Prince méchant & avare, aima mieux faire le » tour de la ville que de tenir l'engagement de Cyrus. » Alexandre y entra deux fois, & donna le double aux » femmes enceintes ».

La derniere bataille (*b*) contre Astyages se donna à Pasargades. Il y fut battu, & l'empire de l'Asie passa

(*a*) Plutarch. de Virtutib. Mulierum, pag. 246. A.

(*b*) Strab. Lib. XV, pag. 1062. C.

entre les mains de Cyrus. Ce Prince fit, en mémoire de cette action, bâtir en cet endroit une ville & un palais.

(292) §. CXXIX. *Quel goût il trouvoit.* J'ai ſuivi la correction de M. Weſſeling, qui lit ὅ, τι. Elle eſt autoriſée par le manuſcrit *A* de la Bibliotheque du Roi.

(293) §. CXXX. *Sans cependant y comprendre le tems &c.* Les regnes de Déjocès, de Phraortes, de Cyaxares & d'Aſtyages font enſemble 150 ans. Si l'on retranche avec Hérodote 28 ans, pour le tems où les Scythes tinrent l'Aſie dans leur dépendance, on aura 122 ans, contre le témoignage exprès d'Hérodote, qui dit que les Medes avoient eu l'Empire de la Haute Aſie 128 ans, ſans cependant y comprendre le tems qu'y régnerent les Scythes. Les Medes ont eu, ſuivant Hérodote, dit (*a*) Herm. Conringius, l'Empire de la Haute Aſie 128 ans, ſans y comprendre les 28 ans que les Scythes l'on tenue aſſervie. Cela fait 156 ans en tout; mais comme les regnes des quatre Rois ſont de 150 ans, les 6 ans de plus que donne Hérodote, doivent s'entendre des années d'anarchie dont a parlé cet Hiſtorien, & dont il n'a pas fixé le nombre.

Cette méthode, ſimple & naturelle, qui avoit été goûtée de feu M. Weſſeling, m'avoit d'abord ſéduit; mais après y avoir réfléchi, j'ai cru devoir la rejetter. La défection des Medes eſt de l'an 3966 de la période Juliene, 748 ans avant notre ere, & l'élection de Déjocès de l'an 4005 de la période Juliene, 709 ans avant notre ere, comme je l'ai prouvé dans un Mémoire lu à l'Académie, ſur quelques époques des Aſſyriens, & dans mon Eſſai ſur la Chronologie d'Hérodote, chapitre IV, pages 273 & 274. Il y a donc eu 39 ans d'anarchie. Je ſuis perſuadé qu'Hérodote ne compte point ce tems, mais ſeulement

---

(*a*) Herm. Conringii Adverſaria, pag. 148.

celui où les Medes furent gouvernés par des Rois. Il eſt vrai qu'il ſe trouvera ſix ans de moins ; je penſe qu'il faut les retrancher du texte, & attribuer cette erreur aux copiſtes, qui en ont commis bien d'autres. Car Philémon dit dans (*a*) ſes Mélanges, qu'il y a dans Hérodote pluſieurs erreurs, qui ne ſont point de cet Hiſtorien, mais de ſes copiſtes.

(294) §. CXXX. *Ils furent de nouveau ſubjugués.* Ils rentrerent dans leur devoir ſous le regne de Darius Nothus, la premiere année (*b*) de la quatre-vingt-treizieme olympiade, qui eſt la vingt-quatrieme de la guerre du Péloponneſe. Si Hérodote avoit cinquante-trois ans au commencement de cette guerre, comme le dit Aulu-Gelle (*c*) ſur le témoignage de Pamphila, il en avoit ſoixante-dix-ſept, lorſque les Medes furent remis ſous le joug. Ce paſſage eſt donc un de ceux qu'Hérodote a ajoutés à ſon Hiſtoire dans une extrême vieilleſſe.

(294*) §. CXXX. *Et ne lui fit point d'autre mal.* Iſocrates dit dans l'Oraiſon Funebre (*d*) d'Evagoras, Roi de Salamine en Cypre, que Cyrus fit mourir Aſtyages, ſon grand-pere maternel. Je ne crois pas que ce fait ait été avancé par aucun autre Auteur. Quoi qu'il en ſoit, Libanius fait alluſion à ce paſſage d'Iſocrates : » Que (*e*) » le Grand Cyrus, dit-il, cede à l'Empereur, au juge- » ment des Rois amis de Dieu. S'il a eu le bonheur » d'être ſauvé par un Berger ; du moins a-t-il fait la guerre » à ſon grand-pere & même il lui a fait quelque choſe de plus,

---

(*a*) Porphyrii Quæſtion. Homericæ, Quæſt. VIII.

(*b*) Xenophon. Hellenic. Lib. I, cap. II, §. XII, pag. 18. Confer. Dodwel, Annal Xenophont. pag. 238.

(*c*) A. Gell. Noct. Attic. Lib. XV, cap. XXIII, tom. II, pag. 297.

(*d*) Iſocrat. Evagoras, tom. II, pag. 87.

(*e*) Liban. Panegyr. in Julian. Conſul. tom. II, pag. 242. D.

» comme le dit Iſocrates. D'où il réſulte qu'en ſubjuguant » les Medes, il s'eſt couvert en même tems de honte ». Ὥσθ' ὁμοῦ Μήδους τε εἶχε καὶ συνεκαλύπτετο. Ce dernier membre a été mal rendu par le Traducteur latin : *quòd ſimul Medos teneret & contegeretur.*

(295) §. CXXXI. *D'élever ni ſtatues* &c. Voyez ſur ce paſſage entier Hyde, *de veterum Perſarum Religione, cap. III, pag. 93 & ſeq.*

Il eſt bon d'obſerver que les anciens peuples n'étoient pas idolâtres, ou adorateurs d'images, de ſtatues. Lucien remarque (*a*) que les anciens Egyptiens n'avoient point de ſtatues dans leurs temples.

Suivant Euſebe, les Grecs n'en eurent point non plus, juſqu'à Cécrops, qui le premier (*b*) éleva une ſtatue à Minerve, & Plutarque aſſure que Numa défendit aux Romains (*c*) de repréſenter Dieu ſous la forme d'un homme, ou d'un animal, & que pendant cent ſoixante-dix ans on ne vit dans leurs temples ni ſtatue, ni peinture de la divinité. Clément d'Alexandrie (*d*) copie ici Plutarque preſque mot pour mot; mais lorſqu'il ajoute que Numa tira du ſecours de Moïſe, on voit, ſans que j'en avertiſſe, que ſon zele le mene trop loin. Les Romains n'avoient en ce tems-là aucune connoiſſance ni des Juifs, ni de leur Légiſlateur; & les Grecs eux-mêmes, de qui les Romains ont beaucoup emprunté, ne les connoiſſoient pas mieux alors.

(296) §. CXXXI. *Soient nés des hommes.* C'eſt ainſi que j'ai cru devoir rendre ἀνθρωποφύεας avec Laurent Valla,

---

(*a*) Τὸ δὲ παλαιὸν, καὶ παρ' Αἰγυπτίοισι ἀξόανοι νηοὶ ἔσαν. Lucian. de Deâ Syriâ, §. III, tom. III, pag. 452.

(*b*) Euſebii Præparat. Evangelic. Lib. X, cap. IX, pag. 486. D.

(*c*) Plutarch. in Numâ, pag 65. B. C.

(*d*) Clement. Alexandrin. Stromat. Lib. I, pag. 359.

& généralement tous les Traducteurs les plus estimés. Le savant Evêque de Glocester approuve ce sens. » Les Perses, » (*a*) dit-il, ne croient pas que les Dieux aient la nature » humaine, c'est-à-dire, ils ne croient pas que les Dieux » soient des hommes déifiés ». C'est aussi le sentiment du célebre M. Wesseling. Je pense cependant qu'ἀνθρωποφυὴς signifie, *qui participe de la nature humaine.*

(297) §. CXXXI. *Jupiter.* Les Grecs & les Latins avoient pris la mauvaise habitude de donner aux Dieux des autres nations les noms des divinités en vogue parmi eux. Quelques attributs à-peu-près les mêmes chez les uns & chez les autres suffisoient pour leur faire croire qu'il y avoit identité. Comme on appelloit en Grece la divinité suprême Zeus, les Grecs donnerent ce nom à la divinité, qui, dans un autre pays passoit pour la suprême. Eschyle met dans la bouche d'Atosse Phébus (*b*) comme un Dieu des Perses. De peur qu'on ne trouve, dit Stanley sur ce passage, que cette expression ne convient point à une femme Perse, il faut avertir le Lecteur, que les Historiens, les Géographes & autres Auteurs qui ont écrit en prose, donnent aux Dieux des Perses les noms des Dieux des Grecs. Ainsi Hérodote, Livre I, & Strabon, Livre XV, comptent parmi les divinités des Perses Zeus, Uranie, Aphrodite & même Hélios & Sélene. Selon le témoignage d'Agathias, les Perses nommoient Zeus, *Bel*, & Aphrodite *Mitra*, si nous nous en rapportons à Hérodote, ou *Anaïtis*, si nous en croyons Strabon.

(298) §. CXXXI. *Les Perses l'appellent Mitra.* » Le » soleil, dit (*c*) le Docteur Hyde, étant toujours désigné

(*a*) Divine Legation of Moses, Book II, Sect. I, vol. I, pag. 95.

(*b*) Æschyl. Pers. vers. 204.

(*c*) Hyde de veter. Persarum Religione, cap. III, pag. 95, in Notis.

» sous

» ſous ce nom, je ne puis deviner ce qui a pu donner » occaſion à l'erreur d'Hérodote ». Cependant le même Auteur (*a*) avoue que les anciens Perſes connoiſſoient l'Amour ſous le nom de Mihr ou Mir. De-là vient le nom de Mitra pour déſigner la Déeſſe qui préſidoit aux chaſtes amours, ou autrement Vénus Céleſte. On trouve dans St. Ambroiſe : *Celeſtem* (*b*) *Afri*, *Mithram Perſæ*, *plerique Venerem colunt*, *pro diverſitate nominis*, *non pro numinis varietate*. Bien plus, Mitra & Mithras different, ſuivant la remarque de Gronovius : Mithras ſignifie le Soleil, & Mitra Vénus. Mais on peut conſulter ce qu'a dit là-deſſus M. Fréret dans les Mémoires de l'Académie des Inſcriptions, tom. XVI, Mém. page 270.

(299) §. CXXXII. *Tiare couronnée de myrte.* Suivant Strabon (*c*), c'étoit la victime qui étoit couronnée de myrte; mais il peut ſe faire que la victime & celui qui l'offroit, fuſſent couronnés. Strabon aura omis la circonſtance rapportée par Hérodote, & cet Hiſtorien aura oublié celle dont fait mention le Géographe.

(300) §. CXXXII. *Après qu'il a coupé la victime.* Dans Strabon (*d*), c'eſt le Mage qui s'acquitte de cette fonction.

(301) §. CXXXII. *Bouillir la chair.* M. de la Barre (*e*) prétendoit que le texte d'Hérodote étoit altéré, & qu'il falloit lire ἔψῃ τὰ κρέα, *carnes curavit*, ou ψήσῃ, *radendo deterſit.* Il croyoit ces changemens néceſſaires, parce qu'il penſoit que les Perſes n'allumoient point du tout de feu, & il en appelloit à Hérodote lui-même pour le prouver. Mais cet Auteur ne parle que du feu des autels. Il eſt

---

(*a*) Hyde de veter. Perſar. Religione, cap. IV, pag. 105.
(*b*) Ambroſ. contrà Symmachum, Lib. II, pag. 840.
(*c*) Strab. Lib. XV, pag. 1065. A.
(*d*) Id. ibid.
(*e*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. tom. XII, Hiſt. pag. 176.

hors de doute qu'on faiſoit cuire la chair des victimes. Le même Hiſtorien (*a*) en parlant des coutumes religieuſes des Scythes, qui reſſembloient beaucoup à celles des Perſes, dit : » Ils n'ont point coutume d'élever des ſtatues, des » autels & des temples.....Ils immolent les victimes ſans » allumer du feu, & ſans faire aucunes libations. Lorſ- » qu'ils ont étranglé les victimes, & qu'ils les ont dépouil- » lées, ils les font *cuire* ». Si Hérodote remarque qu'on n'allumoit point de feu, il veut parler du feu ſacré, deſtiné à conſumer une partie de la victime, tel que cela ſe pratiquoit en Grece ; mais cela n'empêchoit point qu'on ne ſe ſervît de feu pour faire cuire la chair des victimes.

(302) §. CXXXII. *Théogonie.* Le Docteur Hyde (*b*) critique Hérodote au ſujet de cette Théogonie, & le croit en contradiction avec ce qu'il a dit (*c*) un peu plus haut, que les Perſes ne penſent pas comme les Grecs, que les Dieux ſoient nés des hommes. Notre Hiſtorien ne ſe contredit point. La Théogonie des Perſes étoit bien différente de celle des Grecs. Quoique chez ceux-là les Dieux ne fuſſent point iſſus des hommes, ils n'en avoient pas moins une origine, témoins les Eones, & les Emanations que les Gnoſtiques avoient empruntés des Chaldéens & de la Théologie de Zoroaſtre.

WESSELING.

(303) §. CXXXII. *Comme une incantation.* C'eſt de cette Théogonie ou eſpece d'incantation qu'il faut entendre, à ce qu'il me ſemble, ces paſſages de Strabon (*d*) : Ἐπᾴδουσιν ἀποσπένδοντες ἔλαιον ὁμοῦ γάλακτι καὶ μέλιτι κεκραμένον,

---

(*a*) Herodot. Lib. IV, §. LIX & LX.

(*b*) Hyde, de veter. Perſar. Religione, cap. III, pag. 95. in Notis.

(*c*) Id. §. CXXXI.

(*d*) Strab. Lib. XV, pag. 1065. B.

» ils chantent leur Théogonie en faisant des libations avec » de l'huile mêlée avec du lait & du miel ». Τὰς (a) δ' ἐπῳδὰς ποιοῦνται πολὺν χρόνον ῥάβδων μυρικίνων λεπτῶν δέσμην κατέχοντες, » ils font de longues incantations (ou plutôt) » ils chantent long-tems leur Théogonie en tenant un » faisceau de baguettes minces de tamarin ».

(304) §. CXXXIII. *Les riches.* Il y a dans le grec : οἱ εὐδαίμονες, *les gens heureux.* Les richesses contribuent au bonheur, mais ne sont point le bonheur. Cette expression étoit cependant passée en usage chez les Grecs & les Romains. Εὐδαιμονία, dit Hésychius, πλοῦτος. Εὐδαιμονία signifie *richesse.* Julius Pollux met au nombre des synonymes de πλούσιος, *riche*, εἷς (b) ὢν τῶν εὐδαιμόνων, τῶν ὀλβίων, *celui qui est du nombre des fortunés, des heureux.* Μάκαρ.

Οἵ δ', ὥστ' ἀμητῆρες ἐναντίοι ἀλλήλοισιν
Ὀγμὸν ἐλαύνοσιν, ἀνδρὸς μάκαρος κατ' ἄρουραν.

Homer. Iliad. Lib. XI, vers. 67.

Stratumque (c) *haberet tale, ut terra tecta esset stramentis, neque hùc ampliùs quàm pellis esset injecta, eodemque comites omnes accubuissent, vestitu humili atque obsoleto, ut eorum ornatus non modò in his Regem neminem significaret, sed hominis non* beatissimi *suspicionem præberet.*

Bono (d) me ingenio esse ornatam, quàm auro multo mavolo:
Aurum in fortunâ invenitur, naturâ ingenium bonum.
Bonam ego quàm *beatam* me esse nimio dici mavolo.

(a) Strab. Lib. XV, pag. 1065. B.

(b) Julii Pollucis Onomast. Lib. III, cap. XXII, Segment. CIX, tom. I, pag. 326.

(c) Cornel. Nepos Agesil. cap. VIII, §. II, pag. 447 ex edit. Van Staveren.

(d) Plaut. Pœnul. Act. I, Scen. II, vers. 88, tom. II, pag. 226, ex edit. Variorum.

(305) §. CXXXIII. *De menu bétail.* Πρόβατα signifie *du bétail* chez les Anciens. Πάντα (*a*) τὰ τετράποδα ἐκάλων οἱ παλαιοὶ πρόβατα, διὰ τὸ πρὸ τῶν ὀπισθίων ἐάσεων ἑτέρας ἐμπροσθίους ἔχειν ; » les Anciens appelloient *probata* tous les animaux à quatre pieds, parce que les pieds de devant précédent ceux de derriere. Apollonius dit dans ſon Lexique: Τὰ λεπτὰ τῶν προβάτων, *c'eſt du menu bétail*, comme moutons, chevres &c. Pauſanias (*b*) donne le même nom au menu bétail, τὰ λεπτότερα τῶν προβάτων, que l'Abbé Gédoyn traduit : *des victimes de moindre prix.*

(306) §. CXXXIII. *De deſſert.* Il y a dans le grec: ἐπιφορήμασι πολλοῖσι. Ἐπιφορήματα c'eſt ce qu'on ſervoit après le repas, ce que nous appellons le deſſert. Les Grecs le nommoient auſſi ἐπιδορπίσματα, comme on voit dans Héſychius au mot ἐπιδορπίσματα, & τραγήματα, d'où vient ſans doute le mot françois *dragées.* Tryphon (*c*) dit qu'autrefois on ſervoit à chaque convive ſa portion avant qu'il ſe mît à table, & qu'enſuite on apportoit pluſieurs autres choſes variées qu'on appelloit ἐπιφορήματα. Philyllius nomme au ſujet du ſecond ſervice les amandes, les noix, ἐπιφορήματα. Ce mot ſignifie proprement des choſes qu'on ſert en ſus.

(307) §. CXXXIII. *Qu'on apporte en petite quantité à la fois.* Il y avoit dans les éditions précédentes ὑ καλοῖσι, ce qui ne faiſoit aucun ſens raiſonnable. Gronovius avoit trouvé dans le manuſcrit de Florence ὑ καλέσι, leçon manifeſtement corrompue, qu'il changeoit en οὐκ ἀλέσι, & qu'il expliquoit par ces mots : *iiſque non confertis.*

(*a*) Scholiaſt. Homeri ad Iliad. Lib. XIV, verſ. 124.

(*b*) Pauſan. Bœotic ſive Lib. IX, cap. III, pag. 717.

(*c*) Trypho apud Athen. Deipnoſoph. Lib. XIV, cap. X & XI, pag. 640. E. F.

M. l'Abbé Bellanger ſoupçonnoit Gronovius de ne s'être point entendu lui-même, & il s'en tenoit à la leçon ὀυ καλοῖσι, parce qu'Athénée cite de la ſorte ce paſſage: ce qui prouve, ajoute-t-il, que de ſon tems il y avoit dans les manuſcrits d'Hérodote ὲ καλοῖσι. M. Bellanger, ſe trompoit. 1°. Οὐκ ἀλέσι préſente un ſens très-bon. 2°. Ce Savant n'avoit conſulté que l'édition d'Athénée de 1612, comme il en convenoit lui-même. La premiere édition de cet Auteur imprimée à Veniſe en 1514, porte ὲκ ἄλεσι, Lib. IV, pag. 34, lin. 3. Faites attention que la page ſuivante 35 eſt auſſi chiffrée 34, & que les chiffres recommencent au Livre III. J'en avertis, afin que ceux qui auront recours à cette édition, ne prennent point cette page pour une autre.

On trouve dans le manuſcrit *A* de la Bibliotheque du Roi, ὲκ ἀλέσι. Il y a ici une lacune conſidérable dans le manuſcrit *B* de la même Bibliotheque. M. l'Abbé Geinoz (*a*) liſoit κὴ ποικίλοισι, *une grande variété* de plats d'entremets. Cette correction s'éloigne un peu trop de la leçon originale, & quand même on n'auroit pas la véritable, ſa hardieſſe empêcheroit de l'admettre.

(308) §. CXXXIII. *Ils ſont fort adonnés au vin.* Les Perſes étoient dans le commencement fort ſobres, comme on peut le voir dans la Cyropédie; mais du tems d'Hérodote, ils buvoient beaucoup, & cela nous eſt confirmé par Platon (*b*).

(309) §. CXXXV. *L'amour des garçons.* Pline vient en quelque ſorte à l'appui de notre Hiſtorien: *Græci vitiorum* (*c*) *omnium genitores.* Mais nous ſavons quelque choſe

---

(*a*) Mem. de l'Acad. des Inſcript. tom. XVIII. Hiſt. pag. 124.

(*b*) Plato de Legibus, Lib. I, tom. II, pag. 637. E.

(*c*) Plin. Hiſt. Natur. Lib. XV, cap. IV. tom. I, pag. 735.

de plus positif. Laius passoit pour le premier qui se fût livré en Grece à ce vice. Elien, parlant d'un dauphin qui mourut de douleur sur le cadavre d'un jeune homme qu'il aimoit, ajoute : » Laius (*a*) n'en agit pas de la sorte » dans votre Chrysippe, Euripides, lui qui le premier des » Grecs s'est adonné à l'amour des garçons, comme vous » le dites vous-même, & comme le publie la Renommée ». Il s'agit du Chrysippe d'Euripides, tragédie dont il ne reste que quelques fragmens qui ont été conservés par Sextus Empiricus, Plutarque, Stobée, Philon Juif, & Clément d'Alexandrie. Ces vers-ci sont certainement de cette Piece :

Αἰ, αἰ, τὸ δ' ἤδη θεῖον ἀνθρώποις κακὸν,
Ὅταν τις εἰδῇ τἀγαθὸν, χρῆται δὲ μή.

» Hélas ! hélas ! voir le bien & n'en point faire usage ; » c'est pour les hommes un mal divin ».

C'est bien plutôt, ajoute Plutarque (*b*), quelque chose de misérable, de déraisonnable, & qui tient de la bête féroce, de connoître le bien, & de se laisser entraîner au mal par son intempérance & sa mollesse.

C'est probablement à ces vers que fait allusion (*c*) Cicéron dans ses Tusculanes : *quis aut de Ganymedis raptu dubitat, quid Poetæ velint ? aut non intelligit quid apud Euripidem & loquatur & cupiat Laius ?*

Il paroît, dit Héraclides (*d*), que les Crétois se sont livrés les premiers à l'amour des garçons, & cet amour n'a rien chez eux de honteux. Quand un amant est parvenu

---

(*a*) Ælian. de Naturâ Animal. Lib. VI, cap. XV, tom. I, pag. 324.

(*b*) Plutarch. de Audiendis Poetis, tom. II, pag. 33. E.

(*c*) Cicer. Tuscul. IV, §. XXXIII.

(*d*) Heraclid. de Politiis, pag. 508.

à gagner ſon ami, il l'emmene ſur une montagne, ou à ſa campagne, l'y régale pendant ſoixante jours, & jamais davantage, cela n'étant point permis ; il lui donne enſuite un bœuf, un habit & d'autres préſens.

Tout le monde (*a*), ſuivant Platon, accuſe les Crétois d'avoir inventé la fable de Ganymedes. Comme ils ſont perſuadés que leurs Loix leur viennent de Jupiter, on leur impute d'avoir mis cette fable ſur le compte de ce Dieu, afin de pouvoir, à ſon exemple, goûter ce plaiſir. Ariſtote (*b*) prétend que Minos autoriſa ces amours infâmes, afin d'empêcher le trop grand nombre d'enfans.

» Timée raconte que ces (*c*) amours paſſerent de Crete » en Grece ; d'autres diſent que Laius, étant logé chez » Pélops, devint amoureux de Chryſippe ſon fils, & que » l'ayant fait monter ſur ſon char, il l'enleva, & s'enfuit » avec lui à Thebes. Mais Praxilla de Sicyone aſſure que » ce fut Œdipe qui enleva Chryſippe ». Je lis ὑπ' Οἰδίποδος au-lieu de ὑπὸ Διὸς, parce que nul Auteur n'a parlé de cet amour de Jupiter, & que le Scholiaſte d'Euripides nous apprend ſur le vers 66 des Phéniciennes, que ſelon quelques Ecrivains, Laius fut tué par Œdipe, parce qu'il étoit ſon rival, & parce qu'ils étoient amoureux tous les deux de Chryſippe. Ce jeune Prince ne voulant point ſurvivre à ſa honte, ſe tua de déſeſpoir, ſuivant le même Scholiaſte ſur le vers 1748 des Phéniciennes, qui nous dit auſſi au même endroit, que Junon envoya le Sphinx à Thebes pour ſe venger des Thébains qui avoient laiſſé le crime de Laius impuni. On ſait que cette Déeſſe préſidoit au mariage.

(*a*) Plat. de Legibus, Lib. I, tom. II, page 636. C. D.

(*b*) Ariſtot. Polit. Lib. II, cap. X, pag. 333. A.

(*c*) Athen. Deipnoſoph. Lib. XIII, cap. VIII, pag. 602. F. 603. A.

Agamemnon (*a*) devint amoureux d'Argynnus en le voyant nager dans le Céphiſſe. Ce jeune homme s'étant noyé, il lui éleva ſur les bords de ce fleuve un temple ſous le nom de Vénus Argynnis. Phanoclès en parle dans ſon Poëme ſur les Amours ou les Beaux (*b*).

Malgré ces autorités, Plutarque (*c*) prétend que les Perſes avoient connoiſſance de ce vice infâme long-tems avant que d'avoir approché de la mer des Grecs. Les Perſes & même les Medes ne faiſoient pas encore un Etat particulier du tems de Laius & d'Agamemnon. Il eſt vrai que ce vice n'étoit point inconnu aux Aſiatiques avant le regne de ces Princes. Ganymedes fut enlevé par (*d*) Minos, ſelon quelques Auteurs, ou par Tantale, ſi l'on (*e*) en croit quelques autres. Le lieu où il fut enlevé s'appella Harpagé. Ce jeune Prince, indigné de la violence qu'on lui avoit faite, ſe jetta dans un précipice. On alla enſuite faire à ſon pere le conte qu'il avoit été enlevé dans un nuage & un tourbillon pour ſervir d'Echanſon à Jupiter. Les habitans de Chalcis en Eubée (*f*) prétendent que Ganymedes fut enlevé dans leur iſle, & même ils nomment Harpagion cet endroit, où l'on voit de très-beaux myrtes. Il s'éleva une guerre au ſujet de ce rapt entre Tros, pere de Ganymedes, & Tantale, comme le dit le Poëte Phanoclès dans (*g*) ſes vers. Ce Phanoclès a fait un Poëme ſur les Amours ou les Beaux, où il n'eſt queſtion que de

---

(*a*) Clement. Alexandrin. Protreptic. pag. 32. Stephan. Byzant. voc. Ἄργυννος. Athen. Deipnoſoph. Lib. XIII, cap. VIII, pag. 603. D.

(*b*) Clement. Alexandrin. Protreptic. pag. 32.

(*c*) Plutarch. de Malignitate Herodoti, tom. II, pag. 857, B & C.

(*d*) Athen. Deipnoſoph. Lib. XIII, cap. VIII, pag. 601. F.

(*e*) Euſtath. in Iliad. pag. 1205, lin. 11, 12 & 13.

(*f*) Athen. loco laudato.

(*g*) Euſebii Chronic. Lib. poſter. pag. 84.

jeunes gens enlevés, & de ces sortes d'amours infâmes. Clément d'Alexandrie en rapporte des fragmens, & entre autres celui-ci :

(a) Αλλὰ τὸ Μοιράων νῆμ' ἄλυτον, οὐδὲ τιν' ἔστιν
Ἐκφυγέειν, ὁπόσοι γῆν ἐπιφερβόμεθα.

» Le fil des Parques ne peut se casser, & il n'est pas » possible à tous, tant que nous sommes sur la terre, » d'éviter sa destinée ».

Les petits-enfans de Tantale par Niobé (*b*), furent accusés du même vice. Leurs amours étoient décrits dans la Piece de Sophocles, intitulée *Niobé*, de même que ceux d'Achilles pour Patrocles l'étoient dans une Piece d'Eschyle ; ce qui avoit fait donner par quelques personnes à la tragédie le nom de Pédéraste. Plutarque (*c*) observe que dans Sophocles les fils de Niobé, se sentant frappés à coups de traits, appelloient à leur secours leurs amans.

On sait que les Perses s'arrogeoient l'empire sur toute l'Asie, on l'a vu plus haut §. IV. Ils poussoient la manie jusqu'à regarder comme leurs esclaves des Princes qui avoient régné dans quelque partie de l'Asie, long-tems avant qu'ils formassent un corps de nation. Par exemple (*d*), Xerxès dit que Pélops étoit esclave de ses ancêtres, quoique la Phrygie ne fût point sous la puissance des Medes, lorsque les Perses s'emparerent de la Médie, & que, même auparavant, elle n'y eût jamais été. Peut-être Plutarque (*e*) adoptoit-il

---

(*a*) Clement. Alexandrin. Stromat. Lib. VI, tom. II, pag. 750. Analecta Poetarum Græcorum, tom. I, pag. 415.

(*b*) Athen. Deipnosoph. Lib. XIII, cap. VIII. pag. 601. A. B.

(*c*) Plutarch. Amator. tom. II, pag. 760. D.

(*d*) Herodot. Lib. VII, §. XI.

(*e*) Les Perses étoient les successeurs des Medes, & les Medes des Assyriens. Ceux-ci avoient eu l'empire de toute l'Asie, & Troie étoit, suivant Platon (de Legibus, Lib. III, tom. II, pag. 685. D.)

les prétentions chimériques des Perſes ſur l'Aſie, & regardoit-il Tantale comme un ſujet de la Perſe. Si cet Auteur part d'un principe auſſi peu ſolide pour cenſurer Hérodote, il falloit que le déſir de venger ſa patrie, dont le Pere de l'Hiſtoire avoit dit quelques vérités qui ne faiſoient gueres d'honneur à ce pays, fût bien vif en lui.

Sextus Empiricus (*a*) ſoutient que la pédéraſtie étoit très-commune en Perſe, elle y étoit même paſſée en uſage; mais il ne dit point en quel tems elle commença. M. de Voltaire lui fait (*b*) dire que ce vice y étoit ordonné par une loi, quoique cet Auteur en parle comme d'une coutume qu'il oppoſe à la Loi. On peut conſulter ma réponſe dans le Supplément à la Philoſophie de l'Hiſtoire, page 99 & ſuiv. de la premiere édition, ou page 127 & ſuiv. de la ſeconde.

On trouve encore des exemples très-anciens de ce vice, & même en Europe. Orphée en donna les premieres connoiſſances aux Thraces. » Les Biſtonides (*c*), dit Phanoclès, » aiguiſant leurs épées, environnerent Orphée de toutes » parts & le tuerent, parce qu'il avoit fait voir le premier » parmi les Thraces les amours des garçons, & qu'il » déſapprouvoit ceux des femmes. Elles lui couperent par

---

de leur dépendance. De-là les idées chimériques des Perſes. Les Anciens avoient ſur l'Aſſyrie des Mémoires que nous n'avons plus; mais nous ne connoiſſons de ce pays que ce que nous en a rapporté Hérodote Or, ſuivant cet Hiſtorien, bien loin que Troie eût été ſoumiſe aux Aſſyriens, la Lydie ne l'avoit pas même été aux Medes, & Cyrus paroît être le premier Prince qui ait ſubjugué l'Aſie Mineure.

(*a*) Sext. Empiric. Pyrthonic. Hypotypoſ. Lib. I, cap. XIV, pag. 38.

(*b*) Voltaire, Philoſophie de l'Hiſtoire, page 64.

(*c*) Phanocl. apud Stobæum, de Vituperatione Veneris, Serm. LXII, pag. 399. Les femmes de Biſtonia, ville de Thrace, s'appelloient Biſtonides.

» cette raiſon la tête, & la jetterent dans la mer de Thrace » avec ſa lyre ».

Il ſeroit fort aiſé de groſſir cette liſte ; mais en voilà aſſez, & peut-être beaucoup trop ſur cette matiere.

(310) §. CXXXVI. *A monter à cheval.* Cela ne faiſoit point encore partie de l'éducation des Perſes du tems de Cyrus, parce qu'habitant (*a*) un pays montagneux & ſans pâturages, ils ne pouvoient élever des chevaux ; mais lorſqu'ils eurent conquis un pays propre à les nourrir, ils apprirent à monter à cheval, & Cyrus ordonna qu'il (*b*) ſeroit honteux à ceux à qui il avoit fait préſent de chevaux, d'aller à pied, quand même ils n'auroient que peu de chemin à faire.

Les Perſes formoient (*c*) les mœurs de leurs enfans, les inſtruiſoient dans la connoiſſance des Loix, & leur apprenoient à tirer de l'arc & à lancer le javelot. Telles étoient les occupations de la premiere claſſe, où l'on reſtoit, ſelon Xénophon, juſqu'à ſeize ou dix-ſept ans (*d*), & de-là on paſſoit à celle des adoleſcens. Ainſi cet Auteur n'eſt pas tout-à-fait d'accord avec Hérodote, qui fixe à vingt ans l'âge où l'on ceſſoit d'apprendre ces ſortes d'exercices.

(311) §. CXXXVIII. *Que de mentir.* » La premiere (*e*) » de toutes les fautes chez les Perſes, eſt de contracter » des dettes, & la ſeconde, de mentir, parce qu'il arrive » ſouvent à ceux qui doivent de mentir. Ceux qui prêtent » mentent encore plus ſouvent, en écrivant dans leurs

---

(*a*) Xenoph. Cyripæd. Lib. I, cap. III, §. III, pag. 19.

(*b*) Id. ibid. Lib. IV, cap. III, §. V, pag. 233.

(*c*) Id. ibid. Lib. I, cap. II, §. IV &c. pag. 7. &c.

(*d*) Id. ibid. §. VIII, pag. 11.

(*e*) Plutarch. de vitando Ære alieno, pag. 829. C.

» journaux par mauvaiſe foi qu'ils ont donné tant à un » tel, lorſqu'ils lui en ont donné moins ».

Les Perſes n'étoient pas toujours ſi ſcrupuleux ſur le menſonge. Voyez Hérodote, Liv. III, §. LXXII.

(312) §. CXXXVIII. *De l'eſpece de lepre appellée Leucé.* Il y a dans le grec: *quiconque a une lepre ou une leucé*; ... ce qui indique ſuffiſamment la lepre proprement dite, & une eſpece particuliere de cette maladie, que l'Auteur appelle Leucé, qui eſt le féminin de λευκὸς, *albus*. Ariſtote (*a*) caractériſe bien cette maladie. » Dans l'efflorescence de la » peau, dit-il, qu'on nomme Leucé, les cheveux deviennent » blancs ». M. Forskâl (*b*) a obſervé qu'il y avoit parmi les Arabes deux ſortes de lepre; que celle qui s'étendoit par tout le corps s'appelloit Barras, & qu'on la reconnoiſſoit ſans peine en Orient, où tout le monde a les cheveux noirs, parce que ce mal les faiſoit blanchir. Cependant on montra à M. Niebuhr un (*c*) Indien infecté de cette ſorte de lepre, dont les cheveux n'avoient point blanchi.

Héſychius définit cette maladie au mot Λευκὴ: ἄνθός τι τῶν περὶ τὸ σῶμα γινομένων. M. d'Arnaud & de Valois &c. ont eu tort, ce me ſemble, de vouloir corriger le texte de ce Grammairien, & de lire Πάθος τι avec Grégoire, Archevêque de Corinthe, dans ſon (*d*) Traité des Dialectes. Il eſt certain que la lepre nommée Leucé eſt une maladie, & Grégoire a raiſon de l'appeller πάθος τι. Mais cette maladie eſt une efflorescence de la peau, & c'eſt ce qu'a dit Héſychius. Ariſtote lui a donné, à l'endroit cité, le nom d'Ἐξάνθημα. Or ce nom convient très-bien à Ἄνθος

(*a*) Ariſtot. Hiſt. Animal. Lib. III. cap. XI pag. 805. C.

(*b*) Deſcription de l'Arabie par M. Niebuhr, pag. 120, note.

(*c*) Ibid. pages 121 & 122. note.

(*d*) Gregorius, de Dialectis, pag. 245.

d'Héſychius. Voyez *Foeſii Œconomia Hippocratis in voc. pag.* 382. *Lucian. Dialog. Meretric. tom. III, pag.* 309.

(313) §. CXXXVIII. *Ne peut entrer.* On tient les lépreux encore actuellement renfermés en pluſieurs endroits de l'Orient. Voyez la Deſcription de l'Arabie par M. Niebuhr, page 120.

(314) §. CXXXVIII. *Contre le ſoleil.* Lorſqu'Eſchines paſſa par Délos en ſe rendant à Rhodes, les habitans de cette iſle étoient fort incommodés de l'eſpece de lepre (*a*) appellée Leucé. Ils l'attribuoient à la colere d'Apollon, parce qu'on avoit enterré dans leur iſle, contre l'uſage, un homme de qualité.

Voyez le commencement de la premiere Lettre d'Eſchines à Philocrates, ſuppoſé que les Lettres, qui ſont ſous le nom de cet Orateur, ne ſoient pas l'ouvrage de quelque Sophiſte, comme il y a beaucoup d'apparence.

(315) §. CXXXVIII. *Eſt chaſſé du pays.* Je n'ai point exprimé πολλοὶ qui eſt dans l'original, parce qu'il eſt manifeſtement corrompu. Sylburge lit πολλὸν, *longè*; M. Reiske οἱ πολλοὶ, *vulgus*, & M. Ruhnken πομπόι, *des gens qui accompagnent*. La conjecture de M. Reiske n'eſt pas recevable; celle de M. Ruhnken eſt heureuſe & marquée au coin de ce Savant, & je l'admettrois volontiers, ſi elle ne s'éloignoit pas un peu trop de la leçon ordinaire. J'ai donné la préférence à celle de Sylburge, parce que le changement eſt très-léger.

(316) §. CXXXVIII. *Ils rendent un culte aux fleuves. Ridetis* (*b*) *temporibus priſcis Perſas fluvios coluiſſe.*

(*a*) C'étoit l'eſpece de lepre appellée Barras par les Arabes, dont j'ai parlé note 312.

(*b*) Arnob. Lib. VI, pag. 197.

. . ι . (a) Πέρσης εἰμὶ γὰρ ἐκ πατέρων·

. . . . . .

. . . . . σέβομαι, δέσποτα, καὶ ποταμούς.

» Je ſuis Perſe de naiſſance; . . . . je rends auſſi un culte » aux fleuves ».

In ſuperſtitionibus (*b*) *atque curâ Deorum, præcipua amnibus veneratio eſt.* Téridates, frere de Vologeſe, Roi des Parthes & de Pacorus, Roi des Medes, qui fut Roi d'Arménie par la conceſſion que Néron lui fit de ce pays, étoit Mage. C'eſt de lui que Pline (*c*) a dit : *navigare noluerat, quoniam exſpuere in maria aliiſque mortalium neceſſitatibus violare naturam eam fas non putant.*

Chryſippe (*d*) rapporte, au cinquieme Livre de la Nature, qu'Héſiode défendoit d'uriner dans les rivieres & les fontaines.

Le culte qu'on rendoit aux fleuves étoit très-ancien. On en trouve des exemples dans Homere, qui parle des (*e*) chevaux qu'on jettoit dans le Scamandre pour honorer le Dieu de ce fleuve.

(317) §. CXXXIX. *Que les noms des Perſes.* Scaliger (*f*), Hyde (*g*), Gataker (*h*) prétendent qu'Hérodote ſe trompe. *Sanè Cyrus*, dit Scaliger (*loco laudato*) *& Darius tam græcè quam perſicè eam litteram habent ultimam :*

(*a*) Analecta veterum Poetar. Græcor. tom. I, pag. 503.

(*b*) Juſtin. Lib. XLI, cap. III.

(*c*) Plin. Hiſtor. Natur. tom. II, Lib. XXX, cap. II, pag. 525.

(*d*) Plutarch. de Stoicorum Repugnantiis, pag. 1045. A.

(*e*) Homer. Iliad. Lib. XXI, verſ. 132.

(*f*) Scaliger de Emendat. Tempor. Lib. VI, pag. 586 ex edit. Genev.

(*g*) Hyde, de veter. Perſar. Religione.

(*h*) Gataker Adverſ. cap. XXII, pag. 661.

atque Mithridates, Oxydates, Tiridates, Artaxerxes, & similia, quæ Græci per ſigma terminant, perſicè deſinunt in A. Stanley (*a*) remarque que les noms que rapporte Scaliger pour appuyer ſon ſentiment, ſont empruntés du chaldéen, & qu'ils ne ſont point Perſes.

(318) §. CXL. *Ces uſages m'étant connus.* Une partie de ce paragraphe juſqu'au paragraphe CLXXVII inclusivement, eſt omiſe dans le mſſt *B* de la Bibliotheque du Roi.

(319) §. CXL. *Déchiré par un oiſeau ou par un chien.* On peut conſulter ſur cette coutume le Docteur Hyde *de veterum Perſarum Religione*, chap. XXXIV, pag. 414 & ſuiv. où l'on trouvera des choſes curieuſes ſur la ſépulture des Perſes.

(320) §. CXL. *Enduiſent de cire les corps morts, & qu'enſuite ils les mettent en terre.* Cicéron dit de même: *Perſæ* (*b*) *etiam cerâ circumlitos condunt, ut quàm maximè permaneant diuturna corpora.* Ce que feu M. l'Abbé d'Olivet a traduit ainſi: » les Perſes enduiſent de cire (les corps » morts) pour les conſerver le plus qu'ils peuvent ». On voit par cette traduction, qu'il a cru que Cicéron vouloit dire que les Perſes gardoient leurs morts de même que les Egyptiens; mais *condunt*, qui eſt une traduction de γύπτουσι, ſignifie *mettent en terre.*

Les corps qu'on enduiſoit de cire n'étoient donc pas déchirés, ou bien c'étoient les reſtes de ces cadavres qu'on enduiſoit de cire, ou qu'on ſaloit (*c*) avec du natrum, & qu'on enveloppoit enſuite avec des bandes de toile, comme le dit Sextus Empiricus. Ceux des Mages étoient entiérement abandonnés aux chiens & aux oiſeaux de proie.

(*a*) Stanley in Perſ. Æſchyl. verſ. 21.

(*b*) Cicer. Tuſculan. Lib. I, §. XLV.

(*c*) Sextus Empiricus Pyrrhon. Hypotypoſ. Lib. III, cap. XXIV, pag. 185.

» Les Perſes, dit Strabon (*a*), enterrent les corps morts » après les avoir enduits de cire ; les Mages au contraire » ne mettent pas les leurs en terre, & les abandonnent » aux oiſeaux dévorans ».

Les corps ainſi enduits ſe conſervent des ſiecles entiers. (*b*) Quelques Membres de la Société des Antiquaires, curieux de ſavoir en quel état ſe trouvoit le corps d'Edward I, qui avoit été enduit de cire, obtinrent la permiſſion de le voir. Ils le trouverent en très-bon état le 2 Mai 1774. La cire avoit été renouvellée ſous Edward III & ſous Henri IV, en vertu d'ordres adreſſés à la Tréſorerie, qui ſont dans les *Fœdera* de Rymer. Elle n'a point été renouvellée depuis. Ainſi il y a plus de trois ſiecles & demi que ce corps eſt dans l'état où on l'a trouvé. Mais comme Edward I mourut en 1307, à Burgh upon Sands, dans le Cumberland, en marchant contre les Ecoſſois, ce corps s'eſt conſervé entier 467 ans, à compter de cette époque juſqu'en 1774, qui eſt le tems où j'écris cette note.

Les Mages conſerverent long-tems le privilege excluſif de laiſſer leurs corps en proie aux bêtes carnacieres ; mais comme le remarque (*c*) Fabricius d'après Procope & Agathias, les Perſes abandonnerent dans la ſuite tous les corps indiſtinctement aux oiſeaux & aux animaux dévorans. Cet uſage ſubſiſte encore en partie. Le cimetiere des (*d*) Guebres, à une demi-lieue d'Iſpahan, eſt une tour ronde, de groſſes pierres de taille, qui a trente-cinq pieds de haut ſur quatre-vingt-dix de diametre, ſans porte & ſans entrée. On y monte avec une échelle. Au milieu de cette

---

(*a*) Strab. Lib. XV, pag. 1068. A.
(*b*) The Annual Regiſter for the year 1774, pag. [117.]
(*c*) Voyez ſa note ſur l'endroit cité de Sextus Empiricus.
(*d*) Voyages de Chardin, tom. II, pag. 186.

tour

tour eſt une eſpece de foſſé où l'on met les oſſemens. A l'égard des cadavres, on les range le long du mur, tout habillés, ſur un petit lit, avec des bouteilles de vin, des grenades &c. Les corbeaux qui rempliſſent le cimetiere, les dévorent.

Ils ne brûloient point les corps morts, & ne les lavoient pas; témoin cette épigramme de Dioſcorides, qui eſt plus correcte dans les Analectes des Poëtes Grecs donnés par M. Brunck, que dans les éditions précédentes. C'eſt un eſclave, Perſe de naiſſance, qui s'adreſſe à ſon maître:

(a) Εὐφράτην μὴ καῖε, Φιλώνυμε, μηδὲ μιήνῃς
Πῦρ ἐπ' ἐμοί· Πέρσης εἰμὶ γὰρ ἐκ πατέρων,
Πέρσης αὐθιγενὴς, ναὶ δέσποτα. Πῦρ δὲ μιῆναι
Ἡμῖν τοῦ χαλεποῦ πικρότερον θανάτου.
Ἀλλὰ περιστείλας με δίδυ κθονί· μηδ' ἐπὶ νεκρῷ
Λουτρὰ χέῃς· σέβομαι, δέσποτα, κὴ ποταμούς.

» Philonyme, ne brûlez point l'Euphrates, & ne ſouillez » point le feu à mon ſujet. Je ſuis Perſe naturel & né » de parens Perſes. La mort eſt moins amere pour nous » que de ſouiller le feu. Mais enveloppez mon corps, » & le couvrez de terre ſans le laver; car j'honore auſſi » les fleuves ».

(321) §. CXL. *Les fourmis* &c. C'eſt un précepte du Sad-der. *Diligentem* (b) *conatum adhibe enecando ſanguiſugas; & præſertim hæcce quinque interficito, ut merita invenias copioſa: horum primum eſt, Ranæ aquaticæ, (ſcil. earum genus) ſecundum eſt, Serpentes & Scorpiones: tertium eſt, Muſcæ, (ſcil. Culices & Pumices pungentes) quartum eſt, Formicæ: quintum Mures, fures illi errabundi.*

(a) Analecta veterum Poetar. Græcor. tom. I, pag. 503.

(b) Sad-der Port. XLVII, pag. 478.

Ranas si interfecerit aliquis, quicumque fortis eorum adversarius, ejus quidem merita propterea erunt mille & ducenta. Aquam eximat eamque removeat, & locum siccum faciat, & tùm eas necabit à capite ad calcem. Hinc diaboli, damnum percipientes maximum, flebunt & ploratum edent copiosissimum. Quandò Serpentes interficis, recitabis Vestâ (scilic. Zendavestâ) & indè merita copiosa reportabis: nam perindè se habet ac si tot dæmones interfeceras &c.

» Les (*a*) Guebres croient que non-seulement il est » permis de tuer les insectes & tous les autres animaux » inutiles; .... mais que c'est même une action agréable » à Dieu, & une œuvre méritoire, parce que ces mé- » chantes créatures ne pouvant avoir été produites que par » un mauvais principe & par un méchant auteur, c'est » témoigner de la complaisance pour lui, que de souffrir » ses productions : de sorte qu'il faut les étouffer & les » détruire, pour mieux témoigner l'aversion qu'on lui » porte ».

(322) §. CXLI. *Cet apologue.* Λόγος est *un apologue, une fable morale.* Εἶτα (*b*) οὐ λέγεις αὐταῖς τὸν τοῦ κυνὸς λόγον; *que ne leur dites-vous la fable du chien?* Hérodote appelle Esope λογοποιὸς, *fabuliste.* Voyez Liv. II, §. CXXXIV, note 430.

(323) §. CXLI. *Puisque vous n'avez pas voulu le faire.* Il y a dans le grec : *puisque vous n'avez pas voulu sortir en dansant au son de ma flûte.* Les Grecs donnent assez volontiers aux poissons l'épithete d'ὀρχηστῆρες, *danseurs.* Oppien (*c*) s'en sert dans son son poëme de la Chasse:

Τερπωλὴ δ', ὅτε . . . . . .
Εἰνάλιον φορέῃσι δι' ἠέρος ὀρχηστῆρα.—

(*a*) Voyages de Chardin en Perse, tom. II, page 185.
(*b*) Xenoph. Socratis Memorab. Lib. II, cap. VII, §. XIII, pag. 121.
(*c*) Oppiani Cynegetic. Lib. I, vers. 59, 61.

Mot-à-mot : *il a beaucoup de plaiſir lorſqu'il enleve un danſeur marin.*

(324) §. CXLII. *Soit pour la température des ſaiſons.* Il y avoit auparavant ὀρέων ou ὑρέων, *montium*, ce qui ne faiſoit point un ſens commode. M. l'Abbé Geinoz (*a*) a, je crois, vu le premier, qu'il falloit lire ὡρέων par un oméga, changement léger, qui nous procure un ſens très-beau. Auſſi cette correction a-t-elle été adoptée par MM. Valckenaer & Weſſeling. Mais je ſuis étonné que ce dernier ne l'ait point admiſe dans le texte. M. Borheck, n'a pas été ſi ſcrupuleux.

La ſuite autoriſe cette correction ; mais ce que rapporte notre Hiſtorien un peu plus bas, l'autoriſe encore davantage. Le pays, dit-il, où ils s'établirent eſt meilleur & plus fertile que celui des Ioniens, mais il n'eſt pas ſi beau ni ſi agréable, quant à la température des ſaiſons, ὡρέων δὲ ἦκεσαν οὐκ ὁμοίως.

(325) §. CXLII. *Quatre ſortes de terminaiſons.* Le texte porte : *quatre ſortes de paragoges*, & peut-être aurois-je mieux fait de traduire de la ſorte ; mais j'ai craint de parler grec en françois. » La paragoge, dit l'Auteur (*b*) » de l'*Etymologicum Magnum*, n'a lieu qu'au commen- » cement d'un mot ». Cela eſt d'autant plus faux, qu'elle ne ſe fait jamais au commencement d'un mot, & que, parmi tous les exemples de paragoges rapportés par cet Ecrivain, exemples qui ſont très-nombreux, il n'y en a pas un ſeul où la paragoge commence un mot.

La paragoge eſt l'addition d'une ſyllabe, ſoit au milieu, ſoit à la fin d'un mot. Par exemple, de Δαπάνη vient (*c*)

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. tom. XVIII, Hiſt. pag. 125.

(*b*) Etymolog. Magn. voc. Δίκαιος, pag. 275, lin. 39.

(*c*) Id. voc. Δαπάνη, pag. 248, lin. 8.

παπαγηρός par une paragoge. De ἀΐδης se forme (*a*) ἀϊδηλον, par une paragoge, de la même maniere que ἀλυκόν vient de ἁλός. Sophocles a dit (*b*) aussi εἰκάθειν pour εἶκειν : εἰκάθειν (ce sont les termes du Scholiaste) παραγώγως ἀντὶ τῦ εἶκειν. De γαμφή, nom (*c*) verbal qui vient de γνάμπτω, se fait, par une paragoge, γαμφηλή. De γῶ (*d*) signifiant λαμβάνω, vient γύω, par une paragoge.

Quoiqu'il y eût quatre principaux dialectes chez les Grecs, chacun de ces dialectes se subdivisoit encore. Le Dorien de Lacédémone étoit différent de celui de Sicile & de la Grande Grece, & même en Sicile, le langage n'étoit pas le même dans les différentes villes. Voyez Saumaise *de Hellenisticâ*, page 71 & suivantes. Il en étoit de même de l'Ionien. Cet idiome varioit dans les différentes villes Ioniennes, & l'une admettoit une paragoge qui étoit rejettée par l'autre.

(326) §. CXLIII. *Pour se mettre à couvert de tout danger.* Je ne vois pas ce qui a pu cacher aux interpretes le sens de ce passage. Laurent Valla dit, dans son interprétation latine, que les Milésiens traiterent avec Cyrus, *sous prétexte qu'ils avoient peur*, *metûs prætextu*. Ceux qui ont donné depuis des éditions d'Hérodote n'ont rien trouvé à redire à sa traduction, à la réserve de Gronovius, qui ne trouvant pas ce sens raisonnable, comme en effet il ne l'est pas, mais ne pouvant en substituer un meilleur, a cru se sauver en traduisant d'une maniere inintelligible, *in obtegendo metu fœdus pepigerant*. Il me semble que le

---

(*a*) Minora Scholia ad Sophoclis Ajacem, pag. 38, col. 2, ex edit. Brunckii.

(*b*) Sophoclis Œdip. Col. vers. 1178 & ibi Scholia ex edit. Brunckii.

(*c*) Orionis Etymol. Mſtum. Bibliothecæ Regiæ.

(*d*) Idem.

ſens d'Hérodote eſt clair & ſans ambiguité. Ἦσαν ἐν σκέπῃ τῇ φόβῳ, *ils étoient à couvert de la crainte.* Voyez la même expreſſion, Liv. VII, §. CLXXII & CCXV.

BELLANGER.

Feu M. Weſſeling étoit de même ſentiment : voyez ſa note, qui éclaircit parfaitement ce paſſage.

(327) §. CXLIII. *La plupart rougiſſent de le porter.* Plutarque (*a*) blâme à ce ſujet Hérodote : cependant il ne trouve point à redire, dans un autre endroit de ſes ouvrages (*b*), à Idatyrſe, qui prétendoit que les Ioniens étoient des lâches. On voit en cet Auteur un deſſein prémédité de reprendre notre Hiſtorien, ſoit qu'il ait tort, ſoit qu'il ait raiſon.

(328) §. CXLIV. *Au temple Triopique.* Triopium, ville de Carie, fondée pas Triopas (*c*), pere d'Eryſichthon. De-là le promontoire de même nom, où l'on voyoit un temple connu ſous le nom de temple Triopique, qui étoit conſacré à Apollon. Les Doriens y célébroient des jeux en l'honneur de ce Dieu, comme l'aſſure Hérodote, mais ſans y joindre Neptune & les Nymphes, avec le (*d*) Scholiaſte de Théocrite.

Il ſe tenoit en ce temple (*e*) une aſſemblée générale des Doriens de l'Aſie, ſur le modele de celle des Thermopyles ; mais elle avoit manqué ſon but. Tous les Grecs d'Aſie n'auroient dû faire qu'un corps, afin de s'oppoſer d'une maniere unanime à la puiſſance des Barbares, de même que les Grecs de la Grece n'en faiſoient qu'un,

---

(*a*) Plutarch. de Herodoti Malignitate, pag. 858. F.

(*b*) Id. Apopthegm. pag. 174. E.

(*c*) Stephanus Byzant. voc. Τριόπιον.

(*d*) Schol. Theocrit. ad Idyll. XVII, verſ. 69.

(*e*) Dionyſ. Halicarn. Antiquit. Roman. Lib. IV, Pag. 220.

dont les assemblées générales se tenoient tantôt aux Thermopyles & tantôt à Delphes. Ils n'auroient pas été alors si aisés à subjuguer.

(329) §. CXLIV. *En voici un exemple.* Il y a seulement dans le grec γὰρ ; mais j'ai cru que cela revenoit au même, & que cette transition auroit plus de grace en notre langue.

(330) §. CXLIV. *De les emporter du temple.* Dans les jeux en l'honneur d'Apollon ou de Bacchus, il n'étoit pas permis d'emporter le prix chez soi. Il restoit dans le temple du Dieu, avec une inscription qui indiquoit le nom du Chorege ou Edile qui avoit fait la dépense des jeux, & le nom de la tribu victorieuse. Cette dépense est toujours compriſe sous le nom de trépieds. Plutarque voulant prouver qu'Aristides étoit fort riche, dit (*a*) que pendant qu'il étoit Chorege, il a laissé dans le temple de Bacchus des trépieds, comme un monument de la victoire. La petite chapelle qu'on voit à Athenes, près de l'Hospice des Capucins, & qu'on appelle, je ne sais pourquoi, *to Phanari tou Demosthenes*, la *Lanterne de Démosthenes*, étoit probablement destinée à conserver ces trépieds, comme on peut le conjecturer d'après les inscriptions qu'on y a trouvées. Voyez *the Ruins of Athenes*, page 18.

(331) §. CXLV. *Les Ioniens se sont, je crois, partagés en douze cantons.* Hérodote touchant légérement ce point d'Histoire, j'ai cru devoir l'expliquer assez au long, de crainte qu'il ne parût obscur à la plupart des lecteurs.

Hellen, fils de Deucalion, régna (*b*) dans la Phthie, entre le Pénée & l'Asope. Ayant laissé ses Etats à l'aîné de ses fils, il envoya les autres chercher des établissemens ailleurs. Dorus s'établit aux environs du Parnasse, & donna

---

(*a*) Plutarch. in Aristide, pag. 318. E.

(*b*) Strab. Lib. VIII, pag. 587. C.

ſon nom aux peuples qu'il avoit raſſemblés. Xuthus paſſa dans l'Attique, où il épouſa une fille d'Erechthée. Pauſanias raconte avec quelque différence le ſujet qui obligea Xuthus de s'expatrier. Ce Prince, dit-il, ayant (*a*) voulu s'approprier l'argent de ſon pere, il fut chaſſé de la Theſſalie par ſes freres. Quoi qu'il en ſoit du motif qui le força de ſortir de la Theſſalie, ces deux Hiſtoriens conviennent qu'il ſe réfugia dans l'Attique, & que le Roi Erechthée lui donna ſa fille en mariage. Il en eut (*b*) deux fils, Achæus & Ion. Achæus ayant commis (*c*) un meurtre involontaire, paſſa en Laconie, & donna ſon nom aux habitans de ce pays. De-là vient le nom d'Achæens que porterent les Lacédémoniens & les Argiens avant le retour des Héraclides.

L'Attique ſe trouvant alors très-peuplée & ayant de la peine à nourrir ſes habitans, les (*d*) Athéniens envoyerent une colonie dans le Péloponneſe, dont Ion fut le chef. Il paſſa dans l'Ægiale. Ce (*e*) pays eſt ſitué le long de la mer, entre l'Elide & la Sicyonie. Il tiroit ſon nom, au rapport des Sicyoniens, d'Ægialus, Roi de Sicyonie, ou plutôt de ſa ſituation ſur le bord de la mer, Ægialos ſignifiant en grec *le rivage de la mer*.

Ion étant ſur le point de faire la guerre à Sélinunte, qui en étoit Roi, ce Prince (*f*) lui donna ſa fille Hélice en mariage, l'adopta pour ſon fils, & le déſigna ſon ſucceſſeur. Sélinunte étant mort, Ion monta ſur le Trône. Il donna le nom d'Hélice à la ville qu'il avoit bâtie, &

(*a*) Pauſan. Achaic. ſive Lib. VII, cap. I, pag. 521.
(*b*) Id. ibid.
(*c*) Strab. Lib. VIII, pag. 588. A.
(*d*) Id. ibid. B.
(*e*) Pauſanias, loco laudato.
(*f*) Id. ibid. pag. 522.

BIBLIOTHEQUE DE L'ARSENAL

à ſes ſujets, celui d'Ioniens, quoique ce fut moins un changement qu'une addition de nom, ces peuples étant appellés Ægialéens-Ioniens.

Tandis qu'il régnoit ſur les peuples d'Ægiale, les Athéniens le rappellerent (*a*) pour lui donner le commandement de leur armée. Ils étoient alors en guerre avec les Thraces, dont le général Eumolpus s'étoit emparé d'Eleuſis. L'Oracle avoit promis la victoire à Erechthée, s'il permettoit le ſacrifice de ſa fille. Ce Prince généreux, qui regardoit tous ſes ſujets comme ſes enfans, ne balança point à l'immoler. Euripides en a fait le ſujet d'une de ſes Pieces, intitulée *Erechthée*, dont Lycurgue, dans ſon Oraiſon contre Léocrates, Stobée & Plutarque, nous ont conſervé d'aſſez longs fragmens. Les Thraces (*b*) furent battus, & les Athéniens voulant reconnoître les ſervices d'Ion, lui donnerent la principale part dans le gouvernement, & s'appellerent de ſon nom (*c*) Ioniens.

Ce Prince étoit alors au comble de la gloire. Il partagea l'Attique en quatre tribus, les Géléontes, les Argades, les Ægicores & les (*d*) Hopletes, du nom de ſes quatre fils. Strabon (*e*) appelle ces tribus, les Laboureurs, les Artiſans, les Prêtres & les Gardes. Ces quatre premiers noms ſe rapportent à ceux que leur donne (*f*) Hérodote, ſi l'on excepte les Géléontes, que Caſaubon, s'appuyant d'un paſſage de (*g*) Plutarque, change en Téléontes. Les

---

(*a*) Pauſanias, loco ſuperiùs laudato.

(*b*) Strab. Lib. VIII, pag. 588. A. Euripides fait auſſi mention de cette guerre dans les Phénicienes, verſ. 865.

(*c*) Strab. ibid. B.

(*d*) Herodot. Lib. V, §. LXVI.

(*e*) Strab. loco laudato.

(*f*) Herodot. loco laudato.

(*g*) Plutarch. in Solone, pag. 91, C.

Commentateurs (*a*) de Pollux ſont de même ſentiment. Mais un Marbre de Cyzique, rapporté par feu (*b*) M. le Comte de Caylus, décide abſolument la queſtion. On y lit diſtinctement *les Géléontes*, ΓΕΛΕΟΝΤΕΣ ; *les Argades*, ΑΡΓΑΔΕΣ ; *les Ægicores*, ΑΙΓΙΚΟΡΕΙΣ ; *les Hopletes*, ΟΠΛΗΤΕΣ. On ſait que Cyzique étoit une colonie de Milet, & que cette derniere ville l'étoit elle-même d'Athenes, & perſonne n'ignore que les colonies conſervoient religieuſement les uſages de leurs métropoles. Il eſt très-vraiſemblable que Milet ſe partagea en quatre tribus, à l'imitation d'Athenes, & qu'elle leur donna le même nom qu'elles portoient dans la ville mere. Peut-être auſſi les Athéniens, qui la fonderent, avoient-ils été tirés de ces quatre tribus. Cyzique ſuivit l'exemple de Milet, & conſerva de cette maniere les noms des quatre anciennes tribus Athénienes.

Erechthée étant mort, il s'éleva entre ſes enfans une diſpute au ſujet de la (*c*) ſucceſſion à la Couronne. Xuthus fut pris pour arbitre. L'ayant adjugée à Cécrops l'aîné, les autres enfans d'Erechthée le chaſſerent de l'Attique, où il avoit bâti (*d*) quatre petites villes, Œnoë, Marathon, Probabilinthe & Tricorythe. Xuthus ſe réfugia (*e*) dans le pays d'Ægiale, où il mourut. On ignore ſi Ion retourna dans ſes Etats ; Pauſanias nous apprend (*f*) qu'il finit ſes jours dans l'Attique, & qu'il fut inhumé dans la bourgade de Potamos, qui eſt près de la mer qui regarde l'Eubée, & qu'il y avoit un monument.

(*a*) Pollucis Onomaſtic. Lib. VIII, Segm. 109, tom. II, pag. 931.

(*b*) Recueil d'Antiquités Etruſques, &c. tom. II, pag. 204 & ſuiv.

(*c*) Pauſan. Achaic. ſive Lib. VII, cap. I, pag. 521.

(*d*) Strab. Lib. VIII, pag. 588. A.

(*e*) Pauſan. Achaic. ſive Lib. VII, cap. I, pag. 521.

(*f*) Id. ibid. cap. I, pag. 522.

Achæus ne reſta pas long-tems en Laconie. Il paſſa en (*a*) Theſſalie avec des troupes qu'il tira de l'Ægiale & d'Athenes, & recouvra les Etats de ſes peres. Deux de (*b*) ſes enfans, Archandre (*c*) & Architélès, quitterent la Phthiotide, & ſe rendirent à Argos, où ils épouſerent deux filles de Danaus, Roi d'Argos. De-là les Lacédémoniens & les Argiens s'appellerent Achéens. Les Achéens reſterent dans ce pays juſqu'au retour des Héraclides, qui les en chaſſerent. Ils ſe retirerent alors (*d*) dans le pays d'Ægiale, où les Ioniens les reçurent volontiers, à cauſe de leur origine commune. Mais la diſſenſion ſe mit bientôt entre ces peuples, & ſur quelques ſoupçons qu'eurent les Ioniens, que les Achéens vouloient mettre ſur le Trône Tiſaménus, fils d'Oreſtes, leur Roi, ils prirent les armes; ayant été vaincus, ils furent obligés d'abandonner le pays aux Achéens, qui conſerverent la diviſion qu'y avoient introduit les Ioniens, & l'appellerent de leur nom Achaïe. Ils furent gouvernés par des Rois deſcendans de Tiſaménus, juſqu'aux enfans (*e*) d'Ogygus, qui s'étant conduits deſpotiquement, furent dépoſés, & en la place du gouvernement monarchique, on établit la démocratie. Ce pays devint très-célebre, & conſerva ſa liberté juſqu'à la troiſieme année de la cent cinquante-huitieme olympiade, qu'il fut réduit en province Romaine.

Les Ioniens retournerent dans (*f*) l'Attique, où ils

(*a*) Pauſan. Achaic. ſive Lib. VII, cap. I, pag. 521.

(*b*) Id. ibid. pag. 521.

(*c*) Ce paſſage eſt d'autant plus important, qu'il ſert à entendre un paſſage d'Hérodote, Liv. II, §. XCVIII, qui avoit paru inintelligible à Gronovius.

(*d*) Pauſan. ibid. pag. 523.

(*e*) Polyb. tom. I, Lib. II, §. XLI, pag. 178, Lib. IV, §. I, pag. 375.

(*f*) Pauſan. Achaic. ſive Lib. VII, cap. I, pag. 523.

furent accueillis par Mélanthus, qui régnoit alors en la place de Thymœtès, que ſa lâcheté avoit fait dépoſer. Ils reſterent dans le pays ſous ſon regne & ſous celui de Codrus ſon ſucceſſeur. La Royauté ayant été abolie après la mort de Codrus, Nélée, le plus jeune de ſes enfans, paſſa en Aſie, & mena avec lui les Ioniens. On peut voir ſur cette colonie ce que j'en ai dit dans mon Eſſai de Chronologie, chapitre XIV des Colonies Grecques, ſection II, §. III.

(332) §. CXLV. *Du côté de Sicyone.* Il y a dans la plupart des éditions, ϖρὸ, *vis-à-vis*, *devant.* Caſaubon & Voſſius, qui ont bien vu que cela ne pouvoit aller, ont changé cette prépoſition en ϖρὸς, & ils ont été ſuivis par Gronovius & feu M. Weſſeling. Mais ils ont traduit *propè Sicyonem*, près de Sicyone, ce qui ne me paroît point le ſens de notre Auteur. Πρὸς avec le génitif, ſignifie ordinairement *vers*, *du côté de* &c. Πρὸς μεσαμβρίης, *du côté du midi*, Liv. II, §. VIII. Il eſt inutile d'accumuler les exemples dans une choſe auſſi claire. Ceux qui pourroient être curieux d'en voir quelques autres, n'ont qu'à conſulter le Livre IV, §. XXXVIII & LII; Liv. VI, §. LXXIV &c.

(333) §. CXLV. *Ægium.* Les habitans (*a*) de cette ville ayant vaincu les Etoliens dans un combat naval, & leur ayant pris un vaiſſeau à cinquante rames, ils en offrirent la dixme au temple de Delphes, & demanderent au Dieu quels étoient les plus braves des Grecs. La Pythie leur répondit : » La meilleure cavalerie eſt la Theſſaliene, » les plus belles femmes ſont celles de Lacédémone ; » ceux qui boivent de l'eau de la belle fontaine d'Aré-

---

(*a*) Suidas, voc. Ὑμεῖς ὦ Μεγαρεῖς, tom III, pag. 529. Tzetz. Chiliad. IX, cap. CCLXXXXI. Euſtath. ad Homeri Iliad. pag. 292, lin. 8.

» thuſe, ſont braves, mais les Argiens, qui habitent entre » Tirynthe & l'Arcadie abondante en troupeaux de mou- » tons, le ſont encore davantage. Pour vous, Ægiens, » vous n'êtes ni les troiſiemes, ni les quatriemes, ni les » douziemes; on ne fait aucun cas de vous, on n'en tient » aucun compte ». D'autres Ecrivains aſſurent que cet oracle fut rendu aux Mégariens. Voyez ci-deſſous, Liv. IX, §. XIV, note 17.

(334) §. CXLVI. *Ou d'une naiſſance plus illuſtre.* Il faut écrire avec les mſſts & les meilleures éditions, *κάλλιόν τι γεγόνασι.* Voyez les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XVIII, Hiſt. pag. 126.

(335) §. CXLVI. *Les Abantes.* Ces peuples ſe coupoient les cheveux par devant, & les laiſſoient croître par derriere, *ὄπιθεν* (a) *κομόωντες.* Ils ne tenoient point, dit (b) Plutarque, cette coutume des Arabes, comme ſe l'imaginent quelques-uns, & ils ne cherchoient point en cela à imiter les Myſiens; mais étant braves & joignant toujours l'ennemi dans les combats, ils ſe raſoient le devant de la tête, afin qu'il ne pût les prendre par les cheveux.

Alexandre, Roi de Macédoine, ordonna par la même raiſon à ſes généraux de faire raſer ſes troupes. Voyez ſur ce peuple notre Index Géographique.

(336) §. CXLVI. *De Minyens-Orchoméniens.* Il y a dans le grec : *Μινύας δὲ Ορχομενίοισι ἀναμεμίχατας.* Ce paſſage eſt altéré. Hérodote combat ici l'idée trop avantageuſe que les Ioniens d'Aſie avoient d'eux-mêmes. Pour le faire avec ſuccès, il prouve que leur origine n'eſt point pure, qu'ils ſont un mélange de divers peuples. Qu'étoit-il donc néceſſaire de dire que les Minyens s'étoient mêlés

---

(a) Homer. Iliad. Lib. II, verſ. 542.

(b) Plutarch. in Theſeo, pag. 2, F. pag. 3. A.

avec les Orchoméniens ? il étoit seulement question du mélange des Ioniens avec les Orchoméniens. Paulmier de Grentemesnil (*a*) a très-bien vu qu'il falloit lire Μινύαι δὲ Ὀρχομένιοι ἀναμεμίχαται, & faire rapporter ce verbe aux Ioniens. Cette correction n'a pas eu le bonheur de plaire à Gronovius ; elle n'en est pas moins certaine. Pausanias (*b*), en parlant de l'établissement des colonies Ioniennes dans l'Asie Mineure, rapporte que les Minyens-Orchoméniens fonderent la ville de Téos sous la conduite d'Athamas, & que lorsqu'Apœcus y conduisit les Ioniens, il ne fit aucun mauvais traitement aux Orchoméniens. Le même Auteur dit encore (*c*) ailleurs, que les Orchoméniens eurent part aux colonies que les fils de Codrus menerent en Ionie. Il rend aussi raison des deux noms qu'on donnoit à ce peuple. » Orchomene, dit-il (*d*), » étoit fils de Minyas ; sous son regne, la ville prit le » nom d'Orchomene, & les habitans celui d'Orchoméniens ; » mais ils n'en continuerent pas moins à prendre le surnom » de Minyens, pour se distinguer des Orchoméniens » d'Arcadie ». M. l'Abbé Geinoz est de même sentiment, ainsi que M. Wesseling. Voyez les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XVIII, Hist. pag. 126.

(337) §. CXLVI. *D'une portion de Phocidiens.* Pausanias (*e*) assure que les Phocidiens eurent part à ces colonies, excepté ceux de Delphes ; & c'est par cette raison qu'Hérodote les appelle Φωκέες ἀποδάσμιοι, *Phocenses à reliquis divulsi.* L'on a donc eu tort de traduire *Phocenses immunes*, comme l'ont très-bien vu MM. Geinoz & Wes-

---

(*a*) Palmerii Exercitationes in optimos Auctores Græcos, pag. 10.
(*b*) Pausan. Achaic. sive Lib. VII, cap. III, pag. 528.
(*c*) Id. Bœotic. sive Lib. IX, cap. XXXVII, pag. 786.
(*d*) Id. Bœotic. sive Lib. IX, cap. XXXVI, pag. 783.
(*e*) Pausan. Achaic. sive Lib. VII, cap. II, pag. 524.

seling. Hérodote se sert toujours d'ἀτελέες pour signifier *exempts de tributs*, & ἀτελείη pour exprimer l'*exemption de tributs*. Ἀποδασμός signifie toujours *une portion*, *une division*. Aux exemples rapportés par feu M. Wesseling dans sa note, j'ajoute ceux-ci. Thucydides en parlant de l'établissement des Béotiens dans la Cadméide, remarque qu'il y avoit eu *un détachement* du même peuple, qui s'y étoit établi autrefois, & que les descendans de cette colonie avoient été à l'expédition contre Troie. (*a*) Ἦν δὲ αὐτῶν καὶ ἀποδασμὸς πρότερον ἐν τῇ γῇ ταύτῃ ἀφ' ὧν καὶ ἐς Ἴλιον ἐστράτευσαν. Dans Oppien, θήρης ἀποδάσμιον αἶσαν (*b*), *une portion de la chasse*.

Faute d'avoir su la signification de ce mot, les Traducteurs Latins en ont fait un certain *Apodasmus* dans Conon. » Philonomus (*c*) de Sparte, dit cet Auteur, ayant » livré Lacédémone aux Doriens, eut pour sa récompense » la ville d'Amycles, où il conduisit une colonie tirée des » isles d'Imbros & de Lemnos. Mais dans la troisieme » génération, les habitans de cette ville ayant excité des » troubles contre les Doriens, ils en furent chassés. Ils » prirent avec eux quelques Spartiates, & s'étant mis sous » la conduite de Polis & de Delphus, ils firent voile vers » la Crete ; mais en passant près de l'isle Mélos, *un* » *détachement de la flotte* fonda cette isle ». Ἐν τῷ παραπλῷ δὲ τῆς στόλου Μῆλον ἀποδασμὸς ᾠκίζετο. Feu M. l'Abbé Gédoyn, toujours fidele aux traductions latines, a rendu cet endroit: » Apodasmus (*d*) se trouvant à la hauteur de Mélos,

---

(*a*) Thucydid. Lib. I, §. XII.

(*b*) Oppian. Halieutic. Lib. IV, vers. 444.

(*c*) Conon Narrat. XXXVI, pag. 278, ex edit. Galei ; & apud Photium, cod. CLXXXVI, pag. 444.

(*d*) Memoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XIV, Mém. page 214.

» prit le parti d'y débarquer une partie de ces aventuriers » qui s'y établirent ».

Ἀπόδασμιος vient d'ἀποδασμὸς.

(338) §. CXLVI. *Du Prytanée.* Le Prytanée ſervoit à Athenes à pluſieurs uſages. Le Sénat des cinq Cents (*a*) s'y aſſembloit. Près de la ſalle où il tenoit ſes ſéances (*b*), on voyoit le Tholus, où prenoient leur repas ceux qui avoient rendu des (*c*) ſervices importans à l'Etat, & où les Prytanes offroient des ſacrifices, comme on le verra dans la ſuite de cette note. On y entretenoit auſſi le feu ſacré, & l'on y conſervoit du bled & des armes. Quand on envoyoit une colonie quelque part, on tiroit du Prytanée des armes (*d*), des vivres & du feu (*e*). Car la colonie ne pouvoit s'en pourvoir ailleurs, & ſi par haſard le feu venoit à s'éteindre, il falloit en renvoyer chercher de nouveau au Prytanée de la métropole.

Ce feu ſacré n'étoit rien autre choſe qu'une lampe qui brûloit perpétuellement. Quelques-uns prétendent que le Prytanée fut ainſi nommé de ce feu perpétuel, comme

---

(*a*) Lorſque le peuple d'Athenes étoit partagé en quatre tribus, on tiroit au ſort cent citoyens de chaque tribu, qui compoſoient alors le Sénat. (Plutarch. in Solone, pag. 88. D.) mais lorſque Cliſthenes eut, la troiſieme année de la ſoixante-ſeptieme olympiade, porté le nombre de ces tribus à dix, on n'élut plus que cinquante hommes par tribu, & le Sénat fut alors de cinq cents hommes, comme on le voit en cent endroits des Orateurs Grecs. On ajouta enſuite deux autres tribus la troiſieme année de la cent dix huitieme olympiade. Le Sénat fut alors compoſé de ſix cens hommes. Plutarch. in Demetrio, pag. 843. D. E.

(*b*) Pauſan. Attic. ſive Lib. I, cap. V, pag. 12.

(*c*) Demoſthen. Æſchin. paſſim. Scholiaſt. Thucydidis ad Lib. II §. XV, pag. 107.

(*d*) Pauſan. loco laudato.

(*e*) Libanius, in Argumento Oration. Demoſthen. de Cherſoneſo, pag. 75.

s'il venoit de πυρὸς ταμεῖον, *magasin de feu.* D'autres assurent qu'il vient de πυρὸς, *froment*, à cause des magasins de bled qu'on faisoit en cet édifice, & qu'on y nourrissoit aux dépens du public ceux qui avoient bien mérité de l'Etat. Périzonius (*a*) dérive πρυτανεῖον de πρυτάνεις; mais d'où viendra πρυτάνεις? Cet Auteur a recours aux langues orientales, tandis qu'il me paroît bien plus simple de faire venir ce mot de πρυτανεῖον, & d'assigner à celui-ci quelqu'une des étymologies que lui ont attribué les anciens Grammairiens.

On avoit grand soin de remplir d'huile la lampe qui brûloit dans le Prytanée, de crainte qu'elle ne vînt à s'éteindre. De-là étoit venu le proverbe (*b*) Λύχνιον ἐν Πρυτανείῳ, quand on vouloit parler d'une chose abondante & qui ne cessoit point.

Le Prytanée étoit consacré à Vesta. Ce n'étoient point des Prêtres qui y offroient les sacrifices, mais le principal Magistrat. » La fonction (*c*), dit Aristote, qui touche » celle-là, est celle qui est attribuée à ceux des sacrifices » publics que la Loi ne réserve point aux Prêtres, mais » à ceux qui tirent leur honneur du foyer commun à toute » la ville, soit qu'on les appelle Archontes, Rois, ou » Prytanes ». Le Sénat des cinq Cents s'assembloit en ce lieu, comme nous l'avons déjá remarqué. Thucydides dit en effet (*d*) que depuis Cécrops jusqu'à Thésée, les Athéniens avoient été dispersés dans de petites bourgades, qui avoient chacune son Prytanée & ses Archontes; mais que Thésée détruisit ces Sénats & ces Magistrats, & les

---

(*a*) Perizonius, in Notis ad Æliani Varias Hist. Lib. IX, cap. XXXIX, pag. 634.

(*b*) Theocrit. Idyll. XXI, vers. 36.

(*c*) Aristot. Politic. Lib. VI, cap. XVIII.

(*d*) Thucydid. Lib. II, §. XV.

transféra

transféra à Athenes, où il n'établit qu'un seul Sénat & Prytanée. Cet Auteur ne pouvoit point exprimer d'une maniere plus claire, que le Sénat & le Prytanée n'étoient qu'une seule & même chose.

L'éclat du Prytanée d'Athenes avoit éclipsé celui des autres pays. Quelques Savans ont cru par cette raison, qu'il n'y en avoit point ailleurs. On ne peut cependant douter qu'il n'y en eût dans toutes les villes de la Grece. Le culte de Vesta étoit en effet répandu dans toute cette belle partie de l'Europe. Or, cette Déesse n'étoit honorée que dans les Prytanées. Aussi Pindare dit au commencement de l'Ode II des Némées (*a*) : Παῖ Ῥέας, ἄ γε Πρυτανεῖα λέλογχας, Ἑστία. » Vesta, fille de Rhée, qui avez » eu en partage les Prytanées ». Le Scholiaste explique très-bien cet endroit : » Pindare (*b*) dit que Vesta a eu en » partage les Prytanées, parce qu'on plaçoit dans les Pry- » tanées les foyers des villes, & qu'on y tenoit en réserve » le feu appellé sacré ».

Mais indépendamment de cette preuve générale, on connoît beaucoup de villes particulieres, où il y avoit des Prytanées. Hérodote parle de celui de (*c*) Siphnos, qui étoit de marbre de Paros, & de celui de la ville d'Alos (*d*), que les Achéens appelloient Leïtus. Diodore de Sicile fait mention du Prytanée (*e*) de Lipara, Tite-Live de celui (*f*) de Cyzique, & Cicéron de celui (*g*) de Syracuses. *Altera autem urbs Syracusis, cui nomen Achradina est, in quâ*

(*a*) Pindari Nem. Od. XI, vers. 1.

(*b*) Scholiast. Pindari ad hunc loc. pag. 422.

(*c*) Herodot. Lib. III, §. LVII.

(*d*) Id. Lib. VII, §. CXCVII.

(*e*) Diodor. Sicul. Lib. XX, §. CI, tom. II, pag. 479.

(*f*) Tit. Liv. Lib. XLI, §. XX.

(*g*) Cicero in Verrem, de Signis, §. LIII.

forum maximum, *pulcherrimæ porticus*, *ornatissimum Prytaneum.* Pausanias parle des Prytanes (*a*) de Corinthe, & Tite-Live (*b*) de ceux de Rhodes; d'où l'on peut inférer qu'il y avoit un Prytanée dans ces villes. Il y en avoit un pareillement à Tarente. Euphorion raconte (*c*) dans ses Mémoires, que Denys le jeune, Tyran de Sicile, consacra dans le Prytanée de cette ville un lustre qui contenoit autant de lampes qu'il y avoit de jours dans l'année. Il y avoit aussi un Prytanée à Naucratis, duquel Hermeias rapporte (*d*) les particularités suivantes au second Livre de son ouvrage touchant Apollon Grynéen. » A Naucratis, » dit-il, ceux qui mangent dans le Prytanée le jour de » la naissance de Vesta Prytanitis, aux (*e*) Dionysiaques, » & à la fête d'Apollon Coméen, sont tous revêtus d'une » robe blanche, qu'on appelle encore à présent l'habit » Prytanique. Lorsqu'ils se sont couchés sur les lits, ils » se levent sur les genoux, & tandis que le Héraut sacré » prononce les prieres accoutumées, ils font avec lui les » libations. Ils se couchent de nouveau sur les lits, & » reçoivent chacun deux cotyles de vin, excepté les Prêtres » d'Apollon Pythien & de Bacchus, à qui on en donne » le double, aussi-bien que de toutes les autres portions. » On sert ensuite un pain blanc & large, sur lequel est » un autre pain qu'on appelle cribanites, du porc frais, » un plat d'orge ou d'herbage suivant la saison, deux » œufs, un morceau de fromage, des figues séches, un » gâteau & une couronne. Si un Sacrificateur prépare

---

(*a*) Pausan. Corinthiac. sive Lib. II, cap. IV, pag. 120.

(*b*) Tit. Liv. Lib. XLII, §. XLV.

(*c*) Athen. Deipnosoph. Lib. XV, cap. XIX, pag. 700. D.

(*d*) Athen. Deipnosoph. Lib. IV, cap. XII, pag. 149. D. &c. & pag. 150. A.

(*e*) Aux Bacchanales.

» quelqu'autre choſe, il eſt mis à l'amende par les Ma-
» giſtrats (*a*). Bien plus, il n'eſt pas même permis à ceux
» qui mangent dans le Prytanée, de s'y faire apporter des
» vivres du dehors. On n'y mange que ce que je viens
» de dire. On abandonne le reſte aux valets. Les autres
» jours de l'année, ceux qui ſont nourris dans le Prytanée
» peuvent y aller toutes les fois qu'ils le jugent à propos,
» & y faire porter des légumes, des herbages, de la
» ſaline, du poiſſon, ou un peu de porc frais qu'ils auront
» fait apprêter chez eux, & ils reçoivent de celui qui
» préſide au Prytanée un cotyle de vin. Il n'eſt point
» permis aux femmes d'entrer dans le Prytanée, excepté
» à la Joueuſe de flûte. Il eſt défendu pareillement d'y
» porter un pot-de-chambre ».

(339) §. CXLVI. *Après une telle action.* On lit dans le mſſt *A* de la Bibliotheque du Roi, & dans toutes les éditions que j'ai conſultées, ἐπεί τε τᾶυτα ποιήσαντες. Cette leçon ne peut ſubſiſter, ἐπεί τε ſignifiant *nam* ou *poſtquam*. Il faut néceſſairement écrire ἔπειτεν, qui eſt un ioniſme pour ἔπειτα, dont ſe ſert Hérodote, comme l'a remarqué Euſtathe (*b*) d'après le Grammairien Ælius Dionyſius. » Εἶτα & ἔπειτα ſont des termes Attiques ; mais εἴτεν » & ἔπειτεν ſont Ioniens ; auſſi ſe trouvent-ils dans » Hérodote ».

(340) §. CXLVII. *Iſſus de Glaucus, fils d'Hippolochus.* Ce Glaucus étoit Général des Lyciens, au ſiége de Troie. Homere en parle en pluſieurs endroits de l'Iliade, & principalement au Livre VI, où ce Prince expoſe à Diomedes ſa généalogie, & lui raconte l'hiſtoire de Bellérophon, depuis le vers 150 juſqu'au 212.

(*a*) *Les Timouques* dans le grec.

(*b*) Euſtath. Comment. in Iliadis Lib. XVIII, pag. 1158, lin. 39.

Ces Rois avoient tous une origine commune, & descendoient d'Æolus, fils d'Hellen.

HELLEN . . . . . HELLEN.
|
ÆOLUS . . . . . ÆOLUS.
|
SISYPHE . . . . SALMONÉE. Sa fille Tyro eut de Neptune Nélée.
|
GLAUCUS . . . . . TYRO.
|
BELLEROPHON . . . . NÉLÉE.
|
HIPPOLOCHUS . . PÉRICLYMÉNUS—NESTOR.
|
GLAUCUS qui se trouva au siége de Troie. } PENTHILUS.
|
BORUS.
|
ANDROPOMPUS.
|
MÉLANTHUS.
|
CODRUS
|
NILÉE.

Je parlerai de Codrus, Livre IX, §. XCVI, note 122.

(341) §. CXLVII. *La fête des Apaturies.* L'institution de cette fête à Athenes doit avoir précédé l'envoi de la colonie Ioniene, puisque tous les Ioniens (*a*) originaires

---

(*a*) Hérodote [*loco laudato*] & un Lexique mss. de la Bibliotheque de Coislin *in Bibliothecâ Coisliniânâ*, *pag.* 605, *lin.* 5 *à fine*, où on lit: ᾗ διὰ τοῦτο τὴν ἑορτὴν ἐνομοθέτησεν ἄγεσθαι, ἣν κατιωνίαν συντελοῦσιν, *quod etiam Cationiam vocant*, ainsi que traduit ce passage Dom de Monfaucon. Ce Savant n'a pas pris garde que le texte étoit corrompu, & qu'il falloit lire en deux mots κατ' Ἰωνίαν, *laquelle fête se célebre en Ionie.* Cette correction est de feu M. Wesseling.

d'Athenes la célébroient. Il y a deux ſentimens ſur l'inſtitution de cette fête. Voici celui qui m'a paru le plus vraiſemblable :

Les Athéniens & les Béotiens étant en guerre pour le pays d'Œnoë & de (*a*) Mélænes, il fut convenu qu'il y auroit un combat particulier entre les deux Rois, & que le pays conteſté appartiendroit au victorieux. Thymœtès, dernier Roi d'Athenes de la race de Théſée, refuſa le combat. Mélanthus, que les Héraclides venoient de chaſſer de la Meſſénie, & qui cherchoit un aſyle à Athenes, accepta le défi. Il tua par ruſe Xanthus (*b*), Roi de Béotie. Ce Prince s'etant préſenté ſur le champ de bataille, Mélanthus lui dit qu'il n'auroit pas dû amener avec lui un ſecond, que cela étoit contre les conditions du combat. Xanthus, ſurpris de ce propos, regarda derriere lui, pour voir ſi en effet il étoit ſuivi. Mélanthus profita de ce moment pour le tuer. Cette action lâche, qui auroit dû faire chaſſer ce Prince, lui valut la Couronne, & bien loin de la regarder comme une action infâme, on inſtitua une fête à l'honneur de Jupiter Trompeur, ἀπατήνωρ, afin d'en perpétuer la mémoire, & l'on appella cette fête Apaturies. On la célébroit pendant trois jours au mois de Pyanepſion, c'eſt-à-dire, de Novembre. Le premier jour s'appelloit Dorpia, Δόρπεια, parce que ceux d'une même

---

(*a*) Suidas dit Célænes & oublie Œnoë. Le Lexique mſſt de la Bibliotheque de Coiſlin met diſtinctement ces deux endroits. Michel Apoſtol. & Eſtienne de Byzance parlent de Mélænes. Conon [apud Photium, Narrat. XXXIX, Cod. CLXXXVI, pag. 445 & 447] nomme ſeulement Œnoë.

(*b*) Suidas le nomme Xanthius au mot Ἀπατυρία, & le Traducteur latin Xanthius au mot Μέλανθος. Mais le Lexique mſſt de Coiſlin & Pauſanias [Bœotic. ſive Lib. IX, pag. 723] l'appellent Xanthus.

Phratrie (*a*) s'aſſembloient & ſoupoient enſemble. Le ſecond, Anarrhyſis, Ἀναῤῥύσις, à cauſe des ſacrifices qu'on offroit, & le troiſieme, Curéotis, Κυρεῶτις, parce qu'en ce jour on inſcrivoit dans la Phratrie le nom des enfans, κύρων. Simplicius (*b*) & Héſychius (*c*) en comptent un quatrieme qu'ils nomment Ἐπίῤῥα. Mais le même Héſychius, au mot Ἐπίῤῥαγ, dit que l'on appelloit ainſi les jours qui ſuivoient les fêtes, quoiqu'ils n'en fiſſent pas proprement partie. Les Tribunaux Athéniens vaquoient non-ſeulement ces trois jours, mais encore les deux jours ſuivans, comme on le voit par le Décret que propoſa (*d*) Phocus, ſous l'Archontat de Céphiſodore, la troiſieme année de la cent troiſieme olympiade. Il étoit ordonné au Sénat des cinq Cents, de vaquer pendant cinq jours, conformément à l'uſage des autres Tribunaux.

(342) §. CXLVIII. *A Neptune Héliconien.* Les Ioniens avoient beaucoup de vénération pour Neptune. Ils lui avoient élevé un temple (*e*) à Hélice, ville d'Achaie, dans le tems que ce pays leur appartenoit. Ce Dieu prit de cette ville le ſurnom d'Héliconien. Homere l'appelle le Roi (*f*) Héliconien. Ces peuples ayant fait place aux Achéens, ils en porterent le culte à Athenes où ils ſe réfugierent. S'étant enſuite fixés en Aſie, ils y bâtirent en

---

(*a*) La Phratrie étoit la troiſieme partie d'une tribu.

(*b*) Simplicii Commentar. in Ariſtotelis Phyſic. Lib. IV.

(*c*) Heſych. voc. Ἀπατυρία.

(*d*) Athen. Deipnoſoph. Lib. IV, cap. XX, pag. 171. D. Faites attention que la page 171 eſt chiffrée par erreur 165. Voyez auſſi Sam. Petit. Leg. Attic. Lib. III, Tit. I, III, pag. 274, où il s'eſt gliſſé une faute aſſez conſidérable. Au-lieu de μεθέωρος, qui ne fait point de ſens, il faut lire μεθέορτος.

(*e*) Pauſan. Achaic. ſive Lib. VII, cap. XXIV, pag. 585.

(*f*) Homeri Iliad. Lib. XX, verſ. 404.

l'honneur de cette Divinité un temple ſur le (*a*) modele de celui d'Hélice. Ce temple (*b*) étoit dans le territoire de Priene, & le Roi des ſacrifices devoit être de cette ville, parce que ſes habitans prétendoient être iſſus de la ville d'Hélice.

Il paroît d'abord plus naturel de faire venir avec Ariſtarque, le mot Ἑλικώνιος, du mont Hélicon, que d'Hélice, ville d'Achaïe. Cet habile Critique (*c*) nous apprend en effet que la Béotie entiere étoit conſacrée à Neptune, & nous trouvons dans un (*d*) Hymne d'Homere, en l'honneur de cette Divinité, que le mont Hélicon l'étoit pareillement à ce Dieu.

Εὐρυχόρῳ μεδέων ἠδὲ ξανθῇ Ἑλικῶνος.

» Vous qui régnez ſur le vaſte Hélicon ».

Mais ce ſavant Critique n'a pas fait attention que les Eoliens formoient leurs noms (*e*) poſſeſſifs du génitif plurier. Ainſi de Ἑλικῶν, génitif du mot Ἑλίκαι, ils ont fait Ἑλικώνιος.

(343) §. CXLVIII. *Panionies.* Les Panionies étoient une (*f*) aſſemblée, ou eſpece d'Etats-Généraux de l'Ionie, ſemblable à celle que tenoient les Grecs de la Grece aux Thermopyles, & qui auroit été beaucoup plus utile, ſi, au-lieu d'exclure ceux qui n'étoient pas Ioniens, elle eût admis les Doriens & les Eoliens établis en Aſie. Ces peuples animés par l'amour de la patrie, & brûlant du

---

(*a*) Strab. Lib. VIII, pag. 590. C.

(*b*) Id. ibid. pag. 589, C. 590. A.

(*c*) Vide Scholiaſt. ad Homeri Iliad. Lib. V, verſ. 422, pag. 205, col. 2, ex edit. Barneſii.

(*d*) XL. verſ. 2.

(*e*) Euſtath. ad Homeri Iliad. Lib. XX, pag. 1214, lin. 27 & ſeq.

(*f*) Dionyſ. Halicarn. Antiq. Roman. Lib. IV, §. XXV, pag. 220.

beau feu de la liberté, auroient pu avec leurs forces réunies, réſiſter aux Barbares qui les environnoient.

(344) §. CL. *Et s'en emparerent.* Pauſanias rapporte la même choſe, Liv. VII, chap. V, pag. 532. Strabon raconte (*a*) que Smyrne étoit un quartier d'Epheſe, dont les habitans ſe retirerent à un peu plus de (*b*) quatre cens ſtades de cette ville, dans un lieu occupé par les Léleges qu'ils en chaſſerent. Ils bâtirent en cet endroit une ville qu'ils appellerent Smyrne, du nom du quartier qu'ils avoient occupé à Epheſe. Les Eoliens s'emparerent dans la ſuite de cette ville, mais les Smyrnéens, qui s'étoient réfugiés à Colophon, revinrent avec les Colophoniens, & la recouvrerent. Conſultez notre Index Géographique, article *Smyrne.*

(345) §. CLII. *D'une robe de pourpre.* Cet habillement étoit d'autant plus propre à ſe faire remarquer, qu'il étoit particuliérement affecté aux femmes. L'Empereur Julien dit, en parlant de Silvanus : τὴν (*c*) γυναικείαν ἀλυσγίδα περιτιθέμενον, *revêtu de la pourpre feminine, qui ne convient qu'aux femmes.*

(346) §. CLIII. *L'on ne voit point chez eux de marché.* Je doute fort qu'Hérodote fût bien inſtruit de cette particularité. Xénophon diſtingue très-bien la place publique qui étoit occupée par les maiſons des Magiſtrats, & celles où l'on élevoit la jeuneſſe, des places ou marchés où ſe vendoient les (*d*) denrées.

(347) §. CLIII. *De tranſporter.* Ἐπετρέψας Παχτύῃ .... κομίζειν. Je crois qu'on a fait un contre-ſens en traduiſant:

(*a*) Strab. Lib. XIV, pag. 940. B & C.
(*b*) De dix au mille.
(*c*) Iulian. Orat. I, pag. 48. C.
(*d*) Xenoph. Cyri Inſtit. Lib. I, cap. II, §. III, pag. 7.

tradidit curandum. Les tréſors des vaincus ſe tranſportoient dans la Capitale. Hérodote s'eſt ſervi ſoixante-quinze fois du verbe κομίζω, & neuf fois du ſubſtantif κομιδή, & jamais il ne les a employés que dans le ſens que je lui donne, & non pour ſignifier *curo* & *cura*. J'en dis autant des différens compoſés de ce verbe, qui ſe trouvent vingt-neuf fois dans cet Hiſtorien.

(348) §. CLIII. *Ne faiſant point aſſez de cas.* J'ai ſuivi la correction de M. Valckenaer, qui lit : ἢ ἐπὶ Ἴωνας ἐν ὀλίγῳ λόγῳ ποιησάμενος τὴν πρώτην ἰέναι.

(349) §. CLV. *J'en ai agi, à ce qu'il me ſemble.* Clément d'Alexandrie attribue cela (*a*) à Xénophon. C'eſt une mépriſe que le dernier Editeur a remarquée.

(350) §. CLV. *J'en porte la peine.* Ἐγὼ ἐμῇ κεφαλῇ ἀναμάξας φέρω. M. Weſſeling a expliqué très-bien ce paſſage par le vers 92 du XIXe Livre de l'Odyſſée d'Homere. On peut joindre le vers 445 de l'Electre de Sophocles avec l'explication des Scholiaſtes.

(351) §. CLV. *Pactyas a offenſé celui à qui vous avez confié le gouvernement.* Le texte paroît ſignifier : *Pactyas, à qui vous avez confié Sardes ;* & c'eſt le ſens qu'a ſuivi le Traducteur latin ; mais comme c'étoit Tabalus que Cyrus avoit établi Gouverneur de cette ville, & que Pactyas n'avoit que la garde des tréſors, comme on l'a vu dans le paragraphe précédent, M. Weſſeling ſous-entend τοῦτον, ou ἐκεῖνον. Il faut par conſéquent ſupprimer la virgule après ἀδικέων avec le mſſt *A* de la Bibliotheque du Roi. On pourroit auſſi faire la conſtruction de cette maniere-ci : οὗτος (*nempè* Πακτύης) δότω τοι δίκην τῷ (*nempè* Ταβάλῳ) σὺ ἐπέτρεψας Σάρδις ; *que ce Pactyas ſoit puni par celui*

(*a*) Clement. Alexandr. Stromat. Lib. VI, tom. II, pag. 747, lin. 27.

à qui vous avez confié le gouvernement de Sardes. Τε n'eſt point un datif, mais une particule enclitique.

(352) §. CLV. *Des tuniques ſous leurs manteaux.* Créſus avoit deſſein de les accoutumer par-là aux aiſances de la vie, au luxe, & de les rendre, par une vie molle & efféminée, incapables de la profeſſion des armes.

(353) §. CLV. *Et les arts propres à les rendre efféminés.* Il y a dans le grec, καπηλεύειν. Ce verbe ſignifie proprement *revendre*, & c'étoit un état vil. Κάπηλος dans l'*Etymologicum Magnum* ὁ μεταβόλος, *celui qui revend.* 2°. *Exercer le métier de cabaretier.* Comme tout homme qui a aſſez de front pour braver les mépris du public, n'eſt point ſuſceptible de ſentimens d'honneur, le Capélos eſt venu à ſe prendre pour un de ces hommes infâmes qui tenoit des lieux où la jeuneſſe débauchée alloit ſe divertir. Nous l'avons vu dans le premier ſens, plus haut, §. XCIV. Je crois qu'il eſt ici dans le dernier. Cependant j'ai préféré une expreſſion générale à une autre qui auroit été plus exacte, mais qui n'auroit pas manqué de révolter les honnêtes gens. Juſtin (*a*) a rendu cet endroit: *juſſique Cauponias & Ludicras artes, & Lenocinia exercere.* Ces peuples devinrent ſi efféminés, qu'on diſoit Λυδίζειν (*b*) pour *danſer*, & les Romains appelloient les Danſeurs, les Pantomimes, *Ludiones*, *Ludii*, nom qui vient des Lydiens & non de *Ludus*; car les Latins diſoient *Ludus*, *Surus*, *Suria*, pour *Lydus*, *Syrus*, *Syria*.

Xerxès ordonna la même choſe aux Babyloniens qui s'étoient révoltés. Il leur (*c*) défendit de porter les armes, & voulut qu'ils appriſſent à jouer de la guittare & de la

---

(*a*) Juſtin. Lib. I, cap. VII, pag. 35.

(*b*) Heſych. voc. Λυδίζειν.

(*c*) Plutarch. Apophthegm. pag. 173. C.

flûte, qu'ils euſſent dans leurs villes des lieux de débauche, & qu'ils portaſſent de longues tuniques. Les termes grecs ſont paralleles dans Hérodote & dans Plutarque.

Du Ryer a rendu ce mot *à boire ;* mais je n'ai point deſſein de critiquer tous les endroits répréhenſibles de cette traduction ; cela me meneroit un peu trop loin. Il peut ſe faire cependant que καπηλεύειν ſe prît dans le premier ſens. Une nation qui s'eſt avilie ceſſe d'être dangereuſe.

Les Lydiens devinrent efféminés, & le peuple le plus lâche de l'Aſie, du plus brave qu'il avoit été auparavant, ſuivant la remarque de Polyæn (*a*).

On voit, ſans que j'en avertiſſe, la marche des Deſpotes. Ils commencent par introduire le luxe & par corrompre les mœurs de la nation qu'ils veulent rendre eſclave. » Ce ſont en effet les voluptés, comme le dit (*b*) » très-bien Eſchines, & l'inſatiable (*c*) cupidité qui engagent les jeunes gens à ſervir les Tyrans, & à renverſer » le gouvernement populaire ».

(354) §. CLIX. *De deſſein prémédité.* Ἐκ προνοίας, *de deſſein prémédité, apres s'être bien conſulté.* Νυν (*d*) δ' ἤδη καταπέπλυται τὸ πρᾶγμα, καὶ τὸ στεφανοῦν ἐξ ἔθους, ἀλλ' οὐκ ἐκ προνοίας ποιεῖσθε ; » Ces honneurs ſe répandent » maintenant avec profuſion, & vous accordez des couronnes plutôt par habitude qu'après un examen réfléchi ». Τραύματος (*e*) ἐκ προνοίας γραφὰς γραφόμενος, » ayant » intenté une action au ſujet d'une bleſſure faite de deſſein » prémédité ». Il y a un Plaidoyer attribué à Lyſias, qui

---

(*a*) Polyæni Strategem. Lib. VII, cap. VI, §. IV, pag. 613.

(*b*) Æſchin. in Timarchum, pag. 290. A.

(*c*) Dans le grec : *& la penſée qu'on n'a jamais ſuffiſamment.*

(*d*) Æſchin. contrà Cteſiphont. pag. 457. B.

(*e*) Id. ibid. pag. 462. F.

eſt intitulé, περὶ τραύματος ἐκ προνοίας, » ſur une bleſ-» ſure faite de deſſein prémédité ».

(355) §. CLIX. *Vos ſupplians.* Je lis avec M. Reiske: τεοῖσι ἱκέτῃσι. Voyez la note de M. Weſſeling.

(356) §. CLX. *S'expoſer à périr en le livrant.* Cela a rapport à ce qui précede. *Oui, je vous ordonne de livrer votre ſuppliant, afin qu'après avoir commis une telle impiété, vous en périſſiez plutôt.* Ainſi les Cyméens, de crainte de s'expoſer à la colere du Dieu & de périr, ne veulent plus rendre Pactyas; mais comme d'un autre côté ils ont peur d'être aſſiégés, ils l'envoient à Mytilene. Cette phraſe eſt très-claire. Gronovius l'a bien rendue, & je n'inſiſte deſſus que parce que M. Bellanger s'y eſt trompé, & qu'il a fait rapporter ἀπολέσθαι à Pactyas. Dans ce ſens il faudroit néceſſairement ſous-entendre ὥστε, mais alors βουλόμενοι n'aura plus d'autre régime que πολιορκέεσθαι, ce qui ſeroit abſurde.

(357) §. CLX. *L'arracherent du temple.* Plutarque (*a*) reproche à Hérodote d'avoir, par un effet de ſa malignité, attribué cette action infâme à une ville grecque, & cela ſur ce que Charon de Lampſaque, plus ancien que cet Auteur, ſe contente de dire que Pactyas ſe ſauva d'abord à Mytilene, & enſuite à Chios, où Cyrus le prit.

J'ai deux choſes à répondre. Premierement, Hérodote ne ſe propoſoit d'autre prix de ſes travaux, que l'eſtime de ſa nation. Il n'eſt donc point vraiſemblable que, de gaieté de cœur, il ait calomnié les peuples à qui

---

(*a*) Plutarch. de Herodoti Malignitate, pag. 859, A & B. Ce paſſage de Plutarque a beaucoup ſouffert des Copiſtes. Par exemple, au-lieu de καὶ ταῦτα πονῆσαι τοὺς Χίους, il faut lire, καὶ ταῦτα ποιῆσαι τοὺς Χίους. Mais ce n'eſt point ici le lieu de relever leurs fautes.

il vouloit plaire, & que la malignité l'ait aveuglé au point de ſacrifier ſa gloire & ſes plus chers intérêts au plaiſir de médire. Cette réflexion ſeule ſuffit pour détruire toutes les objections de cet Auteur.

2°. Ce que rapporte Plutarque ſur l'autorité de Charon de Lampſaque, prouve qu'Hérodote ne mérite pas les reproches qu'il lui fait. Pactyas, dit Charon, ſe ſauva d'abord à Mytilene, enſuite à Chios, où Cyrus le prit. Je réponds que les Perſes n'ayant point alors de marine, ne pouvoient par conſéquent forcer les Lesbiens à leur remettre Pactyas. Ce fugitif ſeroit donc reſté chez les Mytiléniens, s'il ne ſe fût apperçu du complot de ces perfides Inſulaires. Il ſe ſauva à Chios, & s'y crut d'autant plus en ſûreté, que Cyrus n'étant point encore maître des villes d'Ionie, cette iſle étoit éloignée des pays occupés par les Perſes, & que ce Prince n'avoit pas encore, ſuivant la remarque d'Hérodote (*a*), un ſeul vaiſſeau à lui. Quelqu'envie qu'eût donc eu Cyrus d'avoir Pactyas entre les mains, il n'auroit jamais pu, avec toute ſa puiſſance, le forcer dans ſon aſyle, ni obliger les habitans de Chios à le lui remettre.

(358) §. CLX. *De Minerve Poliouchos.* Minerve Poliouchos, c'eſt-à-dire, Patrone ou Protectrice de la citadelle. A Athenes, la ville s'appelloit ἄστυ, & la citadelle πόλις. Οἰκίαν μὲν (*b*) γὰρ ὄπισθεν τῆς πόλεως; » une » maiſon derriere la citadelle ». Un Scholiaſte de la Bibliotheque Bodléiene dit très-bien ſur cet endroit d'Eſchines: la citadelle d'Athenes s'appelloit autrefois πόλις. Wolf a mal rendu ce paſſage, ainſi que M. l'Abbé Auger, qui a traduit (page 547): *une maiſon dans la partie ſeptentrio-*

(*a*) Herodot. Lib. I, §. CXLIII.

(*b*) Æſchin. in Timarch. pag. 275. A.

nale de la ville. Le ſavant P. Petau s'eſt également trompé dans la véritable ſignification de ce mot, lorſque dans Thémiſtius (*a*) il traduit ces mots τὴν Αθηνᾶν ἐν τῇ πόλει, *Minervæ ſimulachrum quod* IN URBE EST, il falloit IN ARCE, *qui eſt dans la citadelle.* Τὸ ἄστυ τὴν τε πόλιν Αθήνας προσηγόρευσε (*b*). Xylander a traduit ce paſſage de Plutarque : *Aſtu & urbem Athenas appellavit ;* il falloit : *Aſty ſive urbi & ARCI unum Athenarum nomen impoſuit.* » Il donna le nom d'Athenes à la ville & à la citadelle ». Feu M. Reiske a laiſſé ſubſiſter cette faute dans ſon édition. Amyot a traduit comme le latin, & M. Dacier (*c*) ne s'étant pas contenté de faire le même contre-ſens, l'appuie encore d'une note ridicule.

(*d*) Καὶ μοι δόκει ἡ Θεὸς αὐτὴ
Ἐκ πόλεως ἐλθεῖν.

» Et la Déeſſe elle-même (Minerve) me paroiſſoit deſ-» cendre de la citadelle ».

Car cette Déeſſe avoit ſon temple dans la citadelle.

(*e*) Ἀλλ' οὐ δύναμαι γ' οὐδὲ κοιμᾶσθ' ἐν πόλει,
Ἐξ οὗ τὸν ὄφιν ἴδον τὸν οἰκουρόν ποτε.

» Mais je ne puis dormir dans la citadelle depuis qu'un » jour je vis le ſerpent qui en eſt le gardien ».

Cette interprétation eſt confirmée par un paſſage d'Hérodote (*f*). Λέγουσι οἱ Αθηναῖοι ὄφιν μέγαν φύλακα τῆς

(*a*) Themiſt. Orat. XXV, pag. 310. A.

(*b*) Plutarch. in Theſeo, pag. 11. A.

(*c*) Plutarque traduit par Dacier, tome I, pag. 68 de l'édition d'Amſterdam, in-12, 1724.

(*d*) Ariſtophan. Equit. verſ. 1060, ex edit. Brunckii 1092.

(*e*) Id. Lyſiſtrat. verſ. 759, ex editione vero Brunckii 758.

(*f*) Herodot. Lib. VIII, §. XLI.

ἀκροπόλιος ἐνδιαιτᾶσθαι ἐν τῷ ἱρῷ. » Les Athéniens disent » qu'un grand ſerpent, gardien de leur citadelle, habite » dans le temple de Minerve ».

Ce qu'Ariſtophanes appelle πόλις, Hérodote le nomme ἀκρόπολις.

Dans la Piece d'Ariſtophanes, intitulée *Lyſiſtrata*, les femmes s'étoient emparées de la citadelle. Le Chœur des Vieillards s'exhorte à les en chaſſer, & veut les brûler. Le demi-Chœur (*a*) dit : ἀλλ' ὡς τάχιστα πρὸς πόλιν σπεύσωμεν ; » hâtons le pas vers la citadelle ». L'Auteur de l'*Etymologicum Magnum* (*b*) s'exprime de la maniere la plus claire : » les Diipolies ſont une fête qu'on célebre en » l'honneur de Jupiter Poliæus, c'eſt-à-dire, honoré » dans la citadelle, car on diſoit la ville, πόλις, pour » la citadelle, ἀκρόπολις ». On pourroit accumuler une infinité d'autres exemples ; mais ceux-là ſuffiſent.

Ce n'étoit pas ſeulement à Athenes que πόλις ſignifioit la citadelle, mais encore dans beaucoup d'autres villes de la Grece.

Les Thébains donnoient à la cohorte ſacrée en garniſon dans la citadelle, le nom de cohorte de la citadelle (*c*) τὸν ἐκ τῆς πόλεως λόχον. Et de crainte qu'on ne vînt à s'y tromper, Plutarque ajoute tout de ſuite : car on appelloit alors abſolument πόλις les citadelles. Euripides dans un fragment de ſon Archelaüs, qui nous a été conſervé par Strabon (*d*), dit que Danaüs bâtit la citadelle d'Inachus, & non la ville d'Inachus, comme le lui fait dire la verſion latine : ᾤκισεν Ἰνάχου πόλιν ; ce qui prouve que cela doit

---

(*a*) Ariſtoph. Lyſiſtr. 266.

(*b*) Etymologic. Magn. voc. Διϊπολία.

(*c*) Plutarch. in Pelopid. pag. 287, B.

(*d*) Strab. Lib. V, pag. 339, A.

s'entendre de cette maniere, c'eſt que le même Strabon dit, Livre VIII, page 570, B, que ce fut Danaüs qui bâtit la citadelle d'Argos. Or, en cet endroit il ſe ſert du terme ἀκρόπολις.

Les Latins ont quelquefois employé le mot *civitas* en ce ſens. *In templo* (*a*) *ejuſdem* (*Minervæ*) *quod in arce Lariſſæ eſt, conditus ſcribitur, atque indicatur Acriſius: Erichthonius Poliadis in fano: Dairas & Iſmarus fratres in Eleuſinis conſepto, quod* civitati *ſubjectum eſt.* Le paſſage ſuivant d'Euſebe prouve clairement que *civitas* a ici cette ſignification. (*b*) Ἐν τῷ ναῷ τῆς Ἀθηνᾶς ἐν Λαρίσσῃ ἐν τῇ ἀκροπόλει τάφος ἐστὶν Ακρισίε. Ἀθήνῃσι δὲ ἐν τῇ ἀκροπόλει, Κέκροπος, ὥς φησιν Αντίοχος ἐν τῷ ἐννάτῳ τῶν ἱστοριῶν. Τί δὲ Εριχθόνιος; ἐχὶ ἐν τῷ ναῷ τῆς Πολιάδος κεκήδευται; Ισμᾶρος δὲ Ευμόλπε καὶ Δαείρας ἐχὶ ἐν τῷ περιβόλῳ κεκήδευται τῷ Ελευσινίε, τῷ ὑπὸ ἀκροπόλει; » Le tombeau d'Acriſius » eſt dans le temple de Minerve, dans la citadelle de » Lariſſe; celui de Cécrops, dans celle d'Athenes, comme » le dit Antiochus, au neuvieme Livre de ſon hiſtoire. » Que dirai-je d'Erichtonius? n'eſt-il point enterré dans » le temple de Minerve Polias? Iſmarus, fils d'Eumolpe » & de Daira (*c*), n'eſt-il point enterré dans l'enceinte » de l'Eleuſinium ou temple de Cérès, qui eſt au pied » de la citadelle? » Ce qu'Arnobe nomme *civitas*, Euſebe l'appelle ἀκρόπολις.

Les citadelles étoient non-ſeulement ſous la protection de cette Déeſſe, mais même elle avoit un temple dans la plupart. On voit dans Homere, qu'elle en avoit un dans

---

(*a*) Arnob. adverſ. Gentes, Lib. VI, pag. 193.

(*b*) Euſebii Præparat. Evangelic. Lib. II, §. VI, pag. 71. B. C. Clement. Alexandr. in Protreptico, pag. 39.

(*c*) Arnobe [loco laudato] fait de Daira un frere d'Iſmarus, qu'il nomme Dairas.

la

la citadelle de Troie : » Lorſque (*a*) les Dames Troyenes » furent arrivées au temple de Minerve, qui eſt dans la » citadelle ..... »

(359) §. CLX. *Répandre ſur la tête de la victime.* J'ai ajouté ces mots, *ſur la tête de la victime*, afin de me rendre plus clair. On répandoit ſur la tête de la victime de l'orge mêlée avec du ſel. C'eſt ce que les Latins appelloient *mola ſalſa*, d'où vient le terme d'immoler ; *immolare eſt molâ, id eſt, farre molito & ſale hoſtiam perſperſam ſacrare*, dit Feſtus, au mot *immolare*. Cependant il y a une légere différence entre l'uſage des Grecs & celui des Latins. Les premiers jettoient l'orge entiere en grains, ſur le front de la victime. Ils appelloient cette orge en grains, οὐλαὶ, & attiquement ὀλαὶ.

Τὸ κανοῦν πάρεστιν, ὀλάς ἔχον, καὶ στέμμα, καὶ μάχαιραν,
Καὶ πῦρ γε τετὶ, κοὐδὲν ἴσχει, πλὴν τὸ πρόβατον, ἡμᾶς.

» Voici (*b*) la corbeille avec l'orge, la couronne, le » couteau ; voici auſſi le feu, & rien ne nous arrête que » la brebis ».

Les autres, après l'avoir fait rôtir & l'avoir réduite en farine, la mêloient avec du ſel, & la jettoient ſur la victime. Auſſi, lorſque les Grecs parlent de leurs uſages, ils ſe ſervent de ces expreſſions οὐλαὶ, οὐλοχύται, qu'on rencontre en cent endroits de l'Iliade & de l'Odyſſée, & lorſqu'ils font mention de ceux des Latins, ils emploient le mot ἄλφιτον, *qui eſt de la farine d'orge.* Θυσίαι ἀναίμακτοι ἦσαν, ἅτε πολλαὶ δι' ἀλφίτου καὶ σπονδῆς καὶ τῶν εὐτελεστάτων πεποιημέναι. » Les ſacrifices n'étoient point

(*a*) Homeri Iliad. Lib. VI, verſ. 297.

(*b*) Ariſtoph. Pac. verſ. 948.

» ſanglans. La plupart ſe faiſoient avec de la farine d'orge, » des libations (*a*) & les choſes les plus communes ». Feſtus dit très-bien (*b*) : *Mola vocatur far toſtum & ſale ſparſum, quod eo molito hoſtiæ aſpergebantur.* Pour rendre cet uſage plus vénérable chez les Romains, les Veſtales avoient ſeules le droit de préparer cette farine. Voici la maniere dont elles s'y prenoient : » Les (*c*) trois plus âgées » d'entre les Veſtales mettoient de deux jours l'un, depuis » les Nones de Mai juſqu'à la veille des Ides du même » mois, des épis de froment dans des corbeilles de » moiſſonneurs. Elles faiſoient enſuite rôtir elles-mêmes » ces épis, les broyoient & les mouloient. Elles ſerroient » cette mouture, & en faiſoient trois fois l'année, c'eſt-» à-dire, aux Lupercales, aux fêtes de Veſta, & aux » Ides de Septembre, ce que l'on appelloit *Mola*, en » y ajoutant du ſel cuit & du ſel dur ». On peut voir dans Feſtus la préparation de ce ſel (*d*).

Cela poſé, je ne vois pas ce qui a pu engager le P. De la Rue à dire ſur (*e*) Virgile, que *Mola* étoit une eſpece de gâteau. Desfontaines traduit toujours de la pâte, & dans ſa note ſur le 133^e. vers du ſecond Livre de l'Enéide, il dit qu'on frottoit le front de la victime

---

(*a*) Plutarch. in Numâ, pag. 65. C. Les Traducteurs Latins mettent des libations de vin ; Amyot, un peu d'effuſion de vin & de lait. Dacier a mieux rencontré, mais il a mal rendu ἄλφιτον. Il y a ſeulement dans le grec *des libations*, & je crois que dans les tems anciens dont parle Plutarque, elles ne ſe faiſoient qu'avec du lait. *Verum & Diis lacte ruſtici multæque gentes ſupplicant, & molâ tantùm ſalſâ litant, qui non habent thura.* Plin. Hiſt. Natur. Præf. ad Lib. I.

(*b*) Sextus Pompeius Feſtus, voc. *Mola*, pag. 244.

(*c*) Servius ad Virgilii Eclog. VIII, verſ. 82.

(*d*) Feſtus, voc. *Muries*, pag. 253 & 254.

(*e*) P. De la Rue, ſur le vers 82 de la huitieme Eclogue.

d'une pâte conſacrée. Cette pâte, ajoute-t-il, s'appelloit *Mola*. Il fait dire à Nieuport (*a*) la même choſe dans la traduction qu'il a donnée des Coutumes & des Cérémonies obſervées chez les Romains. Le P. Sanadon (*b*) ſe trompe pareillement, lorſqu'il dit que *Mola* ſignifie une eſpece de gâteau d'orge aſſaiſonné de ſel qu'on émioit ſur le front de la victime. Ces Auteurs auroient bien dû nous apporter quelqu'autorité pour prouver ce ſentiment. Comment auroient-ils expliqué ces vers d'Horace (*c*).

Immunis aram ſi tetigit manus,
Non ſumptuoſa blandior hoſtia
Mollivit averſos Penates
Farre pio & ſaliente micâ.

Et ceux-ci d'Ovide (*d*) :

Antè, Deos homini quod conciliare valeret
Far erat, & puri lucida mica ſalis.

Cet endroit ne méritoit gueres d'être expliqué ; j'ai cru cependant devoir le faire, de crainte que les jeunes gens, éblouis par la ſorte de célébrité de ces Traducteurs, ne ſe laiſſaſſent induire en erreur.

(360) §. CLX. *Et qu'on excluoit des temples.* Il y a dans le grec : ἀπείχετό τε τῶν πάντων ἱρῶν τὰ πάντα ἐκ τῆς &c. Je ſouhaiterois trouver un exemple où ἀπέχεσθαι ſe prît paſſivement en ce ſens. En attendant, je crois qu'il faut lire ἀπέργετό τε τῶν &c. ioniquement. Car ſuivant

---

(*a*) Nieuport, Explication abrégée des Coutumes & Cérémonies obſervées chez les Romains, page 223 & 224.

(*b*) Sanadon. Voyez ſa note ſur les Satires d'Horace, Liv. II, Sat. III, verſ. 199.

(*c*) Horat. Od. Lib. III, Od. XXIII, verſ. 17.

(*d*) Ovid. Faſtor. Lib. I, verſ. 337.

la remarque de George, Archevêque de Corinthe, les Ioniens retranchent l'iota en beaucoup de mots. Ils écrivent δείξω au-lieu de δείξω, & nous avons vu au commencement de ce Livre ἱστορίης ἀπόδεξις ἥδε pour ἀπόδειξις. On trouve Ἐξέργομαι passivement, Liv. VII, §. XCVI, & au commencement du paragraphe CXXXIX. Mais ἔργεσθαι est au moyen, Liv. IV, §. CLXIV, & doit se rendre par *s'abstenir*, comme l'a très-bien vu M. Valckenaer dans sa note sur cet endroit.

Je crois qu'il faut rendre aussi ce verbe à Xénophon, & lire εἴρξει au-lieu de ἄρξει dans ce passage de la Cyropédie (*a*) : ὦ παῖ, ἢν μένῃς παρ' ἐμοὶ, πρῶτον τῆς παρ' ἐμὲ εἰσόδου σοὶ οὐ Σακας ἄρξει ; *fortè legendum* εἴρξει. » Mon fils, » si vous restez auprès de moi, premierement Sacas ne » vous interdira pas l'entrée de mon appartement ».

(361) §. CLXIII. *De la mer Adriatique.* Il y a dans le grec : τὸν Ἀδρίην ioniquement, pour τὸν Ἀδρίαν, dont le nominatif est ὁ Ἀδρίας & le génitif τοῦ Ἀδρίου, & ne peut signifier que la mer Adriatique (*b*). Καὶ (*c*) ἀποπέμψας εἰς τὸν Ἀδρίαν ὁλκάδα ζυοῖν ταλάντοιν, » & ayant envoyé » dans la mer Adriatique un vaisseau de charge de la » valeur de deux talens ». Ἀδρία πόλις, ᾗ παρ' αὐτὴν κόλπος Ἀδρίας, » Adrias, ville près de laquelle est le golfe Adriatique ». *Stephan. Byzant. de Urbibus, voc.* Ἀδρία. *Adria* au masculin, désigne en latin *la mer Adriatique* ; l'Auteur de l'Index latin d'Hérodote s'y est trompé.

(362) §. CLXIII. *De vaisseaux à cinquante rames.* Ces vaisseaux étoient longs. Hérodote le fait remarquer, parce

---

(*a*) Xenoph. Cyripæd. Lib. I, cap. III, §. XII, pag. 25.

(*b*) Strab. Lib. VII, pag. 488. A, où l'on trouve en quelques lignes ὁ Ἀδρίας, τοῦ Ἀδρίου & τὸν Ἀδρίαν.

(*c*) Lysias contrà Diogitonem, pag. 211, lin. 21.

que de ſon tems les vaiſſeaux longs étoient des vaiſſeaux de guerre, & les ronds, des vaiſſeaux marchands. Les vaiſſeaux longs n'étoient pas deſtinés à la guerre du tems de Liparus, qui s'en ſervit (a) pour paſſer d'Italie dans l'iſle de Lipara. Ils ne l'étoient pas encore lors du voyage des Argonautes en Colchide, qui en firent uſage pour la premiere fois, ſi l'on en croit Philoſtéphanus; mais il paroît par le témoignage de Diodore de Sicile, qu'il y avoit là-deſſus d'autres ſentimens. *Longâ nave* (b) *Jaſonem primum navigaſſe Philoſtephanus auctor eſt.* L'expédition des Argonautes ne ſe fit que dans la vue du commerce. M. l'Abbé Banier (c) prétend que ce vaiſſeau étoit un vaiſſeau de guerre, & par conſéquent, que l'expédition des Argonautes n'étoit point une entrepriſe de Marchands. Il prouve très-bien par l'autorité d'Ulpien & du Scholiaſte d'Ariſtophanes, que les vaiſſeaux longs étoient deſtinés à la guerre; mais ces Auteurs parloient de ce qui ſe pratiquoit de leur tems, & non de ce qui avoit été en uſage dans les tems anciens. Or il eſt certain qu'on ſe ſervit encore de vaiſſeaux longs pour le commerce long-tems après cette expédition. Les voyages des Phocéens à Tarteſſus, &c. qui n'avoient pas d'autre objet que le commerce, ne ſe faiſoient du tems de Créſus que ſur des vaiſſeaux longs. Voyez ci-deſſus, §. II, note 11.

(363) §. CLXIII. *Arganthonius.* Ce Roi vécut 120 ans, dont il en régna 80. Pline (d) regarde cela comme un fait certain. *Sed ut ad confeſſa tranſeamus, Argantho-*

(a) Diodor. Sicul. Lib. V, §. VII, tom. I, pag. 336.

(b) Plin. Hiſtor. Natur. Lib. VII, cap. LVI, tom. I, pag. 417, lin. 16.

(c) Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres, tom. IX, Mém. pag. 69.

(d) Plin. Hiſt. Natur. Lib. VII, cap. XLVIII, tom. I, pag. 403, lin. 7.

nium Gaditanum octoginta annis regnasse, indubitatum est. Putant quadragesimo cœpisse. Cicéron (*a*) est aussi de même sentiment. Mais Anacréon (*b*) attribue à ce Prince 150 ans de regne ; ce qui choque toute vraisemblance. Voyez la note du P. Hardouin sur l'endroit de Pline ci-dessus cité, celle de Jos. Barnes sur Anacréon, & celle de feu M. Wesseling sur ce passage d'Hérodote.

On place communément la mort de ce Prince à l'an 211 de la fondation de Rome, parce qu'Hérodote semble la joindre à la conquête de l'Ionie par Harpage (*c*). Cependant il est clair, par le témoignage de cet Historien (*d*), que vingt ans avant la prise de Phocée, les Phocéens avoient fondé la ville d'Alalie, dans l'isle de Cyrne (Corse), & que ce fut dans cet intervalle que mourut Arganthonius.

(364) §. CLXIII. *Que les forces de Crésus* &c. Il a dans le grec : *que le Mede croissoit toujours en forces.* Cela peut s'entendre d'Harpage, de Mazarès, ou même de Cyrus, quoique ce Prince fût Perse. Car dans Hérodote, ces deux mots *Perses* & *Medes* signifient presque toujours la même chose. Par exemple, Sperthiès (*e*) & Boulis parlant à Xerxès, l'appellent Roi des Medes, & ceux à qui cet Historien (*f*) a donné trois fois le nom de Perses, il les appelle Medes à la fin du même paragraphe.

L'on ne peut cependant entendre cela de l'arrivée des Perses dans la Lydie, 1°. Parce qu'Hérodote dit que le Mede croissoit en forces. Or, il est certain que les forces

---

(*a*) Cato Major, sive de Senectute, cap. XIX.
(*b*) Anacréon, pag. 239 & 240.
(*c*) Herodot. Lib. I, §. CLXV.
(*d*) Id. ibid.
(*e*) Id. Lib. VII, §. CXXXVI.
(*f*) Id. Lib. V, §. CIX.

de Cyrus ne s'accrurent pas depuis qu'il eût mis le pied en Lydie, & qu'il ne laiſſa qu'une petite partie de ſes troupes à Mazarès pour ſoumettre l'Ionie.

2°. Les Ioniens n'eurent proprement rien à craindre, tant que Sardes ne fut point priſe. Or comment, depuis le peu de tems qui s'écoula entre la priſe de cette ville & le ſiége de Phocée, les Phocéens auroient-ils pu aller à Tarteſſus, voyage qui devoit être très-long, dans un tems ſur-tout où la navigation étoit encore en ſon enfance, & où l'on n'oſoit pas encore s'éloigner des côtes; comment, dis-je, auroient-ils pu aller à Tarteſſus, faire leur rapport à Arganthonius, en revenir avec une ſomme conſidérable, tirer des pierres des carrieres, les tailler, en un mot, élever tranquillement leurs murs, ſans en être empêchés ni par Mazarès, ni par Harpage, qui devoient cependant ſe trouver dans leur voiſinage.

3°. Cela ne peut s'accorder avec la mort du Roi de Tarteſſus. Hérodote raconte que les (*a*) Phocéens avoient fondé dans l'iſle de Cyrne (Corſe) la ville d'Alalie vingt ans avant la priſe de Phocée, & qu'Arganthonius mourut dans cet intervalle. Il ne détermine point, il eſt vrai, l'année de la mort de ce Prince, mais on ne pourroit la fixer un an ou deux avant le ſiége de Phocée, ſans être en droit de le taxer d'inexactitude. Il faut donc placer cette mort, au moins quatre ou cinq ans avant la priſe de Phocée.

4°. L'ambition de Créſus n'avoit pas dû moins effrayer les Ioniens que celle de Cyrus ne les allarma dans la ſuite, & il y a grande apparence qu'Arganthonius, qui aimoit les Phocéens, fut touché des malheurs dont ils étoient menacés, & que ce fut alors que ce Prince leur donna de l'argent pour mettre leur ville hors d'inſulte.

(*a*) Herodot. Lib. I, §. CLXV.

Il ſuit de-là qu'il faut lire τὸν Λυδὸν, & entendre Créſus, qui dans les commencemens de ſon regne ſe rendit redoutable aux Ioniens, & même en ſubjugua une partie, comme on l'a vu plus haut, §. XXVI, &c.

C'eſt le ſentiment de M. Weſſeling, & il paroît par une note de M. Bellanger, que ç'avoit été auſſi celui de M. de la Barre. M. Bellanger étoit d'un avis contraire; mais ſes raiſons ne m'ont point paru aſſez ſolides.

(365) §. CLXIV. *Abattre une tour de la ville.* Il y a dans le grec, προμαχεῶνα, qu'on interprete *propugnaculum*, ce qui eſt bien général. Suidas le rend au mot προμαχῶνος par ἐπάλξεως, que les Lexiques traduiſent, *minæ*, des crénaux. Mais Héſychius explique ἔπαλξις par le mot πύργος, *une tour*, & προμαχεών, également par πύρϛος, *une tour*. Il paroît que Julius Pollux (*a*) regarde comme ſynonymes ces trois termes: πύργος, ἔπαλξις & προμαχών. Voici le paſſage entier, le Lecteur en jugera. Τείχους δὲ μέρη, κύκλος, περίκυκλος, περίβολος, προμαχῶνες, ἐπάλξεις, πύργοι, μεσοτείχια, τὰ μεσοπύργια, μεταπύργια. Les trois premiers termes étant certainement ſynonymes, & les trois derniers l'étant pareillement, il s'enſuit que les trois du milieu le doivent être auſſi.

(366) §. CLXIV. *Conſacrer une maiſon.* L'éloignement des tems a rendu ce paſſage obſcur. Des Commentateurs entendent par οἴκημα, *une chapelle*, & M. Reiske veut (*b*) qu'on ajoute τῷ Μίθρῃ après ἐν. Mais les Perſes (*c*) ne renfermoient point la divinité entre des murailles. Peut-

---

(*a*) Pollucis Onomaſtic. Lib. I, cap. X, Segment. CLXX, tom. I, pag. 110.

(*b*) Voyez l'Hérodote de MM. Weſſeling & Valckenaer, page 78, note 96.

(*c*) Herodot. Lib. I, §. CXXXI.

être, ajoute M. Weſſeling, Harpage ſe contente-t-il qu'on conſacre une ſeule maiſon, en ſigne d'aſſujettiſſement.

Pour moi, je penſe que le Roi ayant un palais dans toutes les grandes villes de ſa domination, la maiſon que demandoit Harpage étoit probablement deſtinée à le loger, en cas qu'il vînt à Phocée, ou le Gouverneur qu'il y enverroit à ſa place.

(367) §. CLXIV. *Ils ne pouvoient ſouffrir* &c. Suidas (*a*) rapporte cela avec quelque différence, quant à l'expreſſion ſeulement ; mais ſans doute qu'il citoit de mémoire.

(368) §. CLXV. *Une maſſe de fer ardente.* C'eſt la véritable ſignification du mot μύδρος, comme on le voit dans Héſychius & Suidas. (*b*) Ἑστηότας περὶ μύδρον, *ſtantes circà ferrum candens.* De-là le terme de μυδροκτυπεῖν, *forger des maſſes de fer ardent*, dont ſe ſert Æſchyle (*c*) en parlant de Vulcain.

Ce mot ſignifia dans la ſuite une maſſe de pierre, & on le trouve ſouvent en ce ſens dans Strabon. C'eſt auſſi celui dans lequel l'a pris Horace, quoiqu'Hérodote, qu'il avoit en vue, eût ajouté l'épithete de σιδήρεος à μύδρος.

(*d*) Sed juremus in hæc : ſimul imis ſaxa renarint
Vadis levata, ne redire ſit nefas.

(369) §. CLXV. *Et firent ſerment.* Suidas rapporte ce ſerment au mot Φωκαέων ἀρά.

(370) §. CLXVI. *Les uns & les autres.* Les Tyrrhéniens & les Carthaginois équipperent enſemble ſoixante vaiſſeaux, comme il paroît par la phraſe ſuivante : *les Phocéens ayant auſſi équippé de leur côté ſoixante vaiſſeaux.*

(*a*) Suid. voc. Περιημάκτων, pag. 87.
(*b*) Callimach. Hymn in Dianam, verſ. 49.
(*c*) Æſchyl. in Prometheo vincto, verſ. 366.
(*d*) Horat. Epod. XVI, verſ. 25.

(371) §. CLXVI. *Ils remporterent la victoire.* Cette victoire ne peut être celle qu'ils remporterent contre les Carthaginois, & dont parlent (*a*) Thucydides & (*b*) Pausanias ; car dans celle dont il est question dans Hérodote, ils furent très-maltraités, & allerent fonder la ville d'Hyele ; mais selon les deux Historiens que je viens de citer, ils fonderent la ville de Marseille après avoir battu sur mer les Carthaginois. Mais voyez la note 373.

(372) §. CLXVI. *Leur fut pernicieuse.* Il y a dans le grec : *les Phocéens remporterent une victoire Cadméiene.* Cette expression (*c*) étoit passée en proverbe pour dire une victoire funeste au vainqueur. Platon se sert de παιδεία Καδμεία, *éducation Cadméiene*, pour une éducation funeste à ceux qui l'avoient reçue. (*d*) Παιδεία μὲν οὐδὲ πώποτε γέγονε Καδμεία · νῖκαι δὲ ἀνθρώποις πολλαὶ δὴ τοιαῦται γέγονασί τε καὶ ἔσονται ; » Une bonne éducation n'a jamais » été funeste à personne, au-lieu qu'il y a beaucoup de » victoires qui ont été & qui seront funestes à bien des » nations ». Voyez Hésychius au mot Κάδμιοι, & Suidas, à Καδμεία νίκη, & à Καδμείαν νίκην. Ces deux Auteurs donnent plusieurs raisons de ce proverbe. On peut les consulter. Plutarque (*e*) dit que, par *victoire Cadméiene*, les Anciens n'en ont point entendu d'autre que celle des deux freres Etéocles & Polynices, comme étant très-honteuse & très-pernicieuse.

On peut aussi consulter Diodore de Sicile, Liv. XI ;

(*a*) Thucydid. Lib. I, §. XIII, pag. 13.

(*b*) Pausan. Phocic. sive Lib. X, cap. VIII, pag. 817.

(*c*) Moschopul. περὶ Σχεδ. pag. 112. Suidas, au mot Καδμείαν νίκην.

(*d*) Plato de Legibus, Lib. I, tom. II, pag. 641, C.

(*e*) Plutarch. de Fraterno Amore, pag. 488, A.

§. XII, tom. I, pag. 413, & les Extraits du vingt-deuxieme Livre, tome II, page 495.

(373) §. CLXVI. *Vers Rhégium.* Il eſt bien étonnant qu'Hérodote ait paſſé ſous ſilence la fondation de la ville de Marſeille. Euſebe dit que les Phocéens la fonderent la troiſieme année (*a*) de la quarante-cinquieme olympiade. Solin place cette époque la premiere année de cette olympiade : *Ligurum* (*b*) *ora, in quâ Phocenſes quondam fugati Perſarum adventu Maſſiliam urbem olympiade quadrageſimâ quintâ condiderunt.* Il ſe trompe cependant en nommant ces peuples *Phocenſes ;* mais cette erreur lui eſt commune avec beaucoup d'autres Auteurs latins, qui confondent les Phocéens avec les habitans de la Phocide. Il ſe trompe encore lorſqu'il dit que ce fut dans le tems que les Perſes vinrent en Ionie. La quarante-cinquieme olympiade eſt de beaucoup antérieure au regne de Cyrus. Je ſuis perſuadé qu'elle fut fondée la premiere année de la quarante-cinquieme olympiade, qui répond à l'an 4114 de la période Juliene, ſix cens ans avant notre ere, & qu'elle fut aggrandie par les mêmes Phocéens, la ſeconde année de la ſoixante-unieme olympiade, l'an 4179 de la période Juliene, cinq cens trente-cinq ans avant notre ere. Voyez mon Eſſai de Chronologie, chap. XIV, ſect. II, §. IV. Ariſtote fait (*c*) mention dans ſa République des Marſeillois, de quelques particularités qu'on ne ſera peut-être pas fâché de voir.

» Des Commerçans de Phocée, ville Ioniene, fonderent » Marſeille. Euxénus de Phocée étoit hôte de Nannus, » Roi du pays. Ce Prince ſe diſpoſant à marier ſa fille,

---

(*a*) Euſebii Chronic. Libr. poſterior. pag. 124.

(*b*) Solini Polyhiſtor. cap. II, pag. 12, E.

(*c*) Athen. Deipnoſoph. Lib. XIII, cap. V, pag. 576, A.

» invita au feſtin Euxénus qui venoit d'arriver. Les nôces » ſe faiſoient de cette maniere : il étoit d'uſage que la » perſonne à marier entrât après le repas, & qu'elle pré- » ſentât à celui de ſes amans qu'elle aimoit le mieux, la » coupe pleine de vin, & que celui à qui elle la préſentoit » devînt ſon époux. Cette jeune perſonne, qui s'appelloit » Petta, donna la coupe à Euxénus, qui, l'ayant épouſée » avec la permiſſion du pere, changea ſon nom en celui » d'Ariſtoxéna. Il en eut un fils, qu'il appella Protis, de » qui deſcend l'illuſtre famille des Protiades ». Son beau-pere lui donna un lieu pour y bâtir une ville. On trouve la même choſe dans Juſtin (*a*), à quelque légere différence près, & cet Auteur place la fondation de cette ville dans le même tems.

Les Grecs appelloient Marſeille en leur langue Μασσαλία. Ce nom lui venoit, au rapport de l'Hiſtorien Timée (*b*), de ce que le pilote ayant jetté un cable à un pêcheur qui étoit ſur la côte, lui cria : Μᾶσαι ἁλιεῦ, *attachez* (le cable) *pêcheur*. Cette étymologie n'appartient point, comme on le voit, à M. Carri, ainſi que le penſoit M. Guys dans ſes Lettres ſur la Grece, tom. I, pag. 400. Je ne la trouve pas pour cela mieux fondée, & je crois plus certaine celle de M. l'Evêque d'Agde. Ce Prélat prétend avec raiſon, que ce nom (*c*) vient du mot celtique *mas*, qui ſignifie *demeure, habitation*, & des Saliens, peuples qui habitoient anciennement ce pays. Ce terme ſe trouve fréquemment en Bourgogne avec quelque légere différence.

Lorſque les Phocéens voulurent ſe ſouſtraire au joug des Perſes, une (*d*) partie ſe rendit à Marſeille, ſous la

---

(*a*) Juſtin. Lib. XLIII, cap. III, tom. II, pag. 712.

(*b*) Stephan. Byzantin. voc. Μασσαλία.

(*c*) Lettres ſur la Grece par M. Guys, tome I, page 429.

(*d*) Strab. Lib. VI, pag. 388, A.

conduite de Créontiadès ; mais en ayant été repoussés, ils allerent fonder la ville d'Elée. Les Phocéens, dit Isocrates, (*a*) fuyant la domination du Grand Roi, abandonnerent l'Asie, & allerent demeurer à Marseille. Thucydides & (*b*) Pausanias placent aussi la fondation de Marseille dans le même tems. Il paroît donc certain qu'il y eut deux colonies de Phocéens en cet endroit ; la premiere fonda la ville, la seconde l'aggrandit. Je crois cependant qu'Agathias est le seul Auteur qui dise que les (*c*) Phocéens, chassés sous Darius, fils d'Hystaspes, fonderent Marseille, qui, de ville Grecque, est, ajoute-t-il, actuellement Barbare.

(374) §. CLXVII. *Ceux-ci en eurent un beaucoup plus grand nombre.* Ἔλαχον se rapporte à Τυρσηνοὶ, & κατέλευσαν à Καρχηδόνιοι & à Τυρσηνοὶ. Voyez la note de M. Wesseling.

(375) §. CLXVII. *Bâtirent dans les* &c. Il y a dans le grec : ἐκτήσαντο πόλιν γῆς &c. Il faut entendre cela du terrein propre à se bâtir une ville, dont ils firent l'acquisition ; mais j'aimerois mieux ἐκτίσαντο πόλιν, *ils se bâtirent une ville* ; d'autant plus qu'une ligne plus bas il y a, ἔκτισαν δὲ ταύτην &c.

(376) §. CLXVII. *Au héros Cyrnus.* Cyrnus (*d*), fils d'Hercules, donna son nom à l'isle de Cyrne. Il fut sans doute honoré comme un héros, & c'est probablement de lui dont veut parler Hérodote. Soit vanité, soit paresse, les Grecs avoient recours à leurs fables toutes les fois qu'ils se trouvoient embarrassés sur l'origine d'un peuple. Diodore de Sicile (*e*) fait mention d'un autre

---

(*a*) Isocrat. in Archidamo, tom. II, pag. 54.

(*b*) Thucydid. Lib. I, §. XIII, pag. 13. Pausanias Phocic. sive Lib. X, cap. VIII, pag. 817.

(*c*) Agathias, Lib. I, pag. 12, D.

(*d*) Servius, ad Virgilii Eclog. IX, vers. 30.

(*e*) Diodor. Sicul. Lib. V, §. LX, tom. I, pag. 379.

Cyrnus. Inachus l'envoya avec une flotte considérable, pour chercher sa fille Io, & lui défendit de revenir sans elle. Ne l'ayant pu trouver, il s'établit dans la Chersonnese de Carie, & y bâtit une ville de son nom.

Si tant est qu'Hérodote parle d'un de ces deux Cyrnus, il est vraisemblable que c'est du premier. Il est bien étonnant que ce fils d'Hercules ait été inconnu à tous les Poëtes & à tous les Historiens, & que le Grammairien Servius soit le seul qui en fasse mention.

(376*) §. CLXVIII. *Timésias de Clazomenes.* On lit dans tous les mssts & dans toutes les éditions d'Hérodote, *Timésius ;* je n'ai point balancé cependant à mettre *Timésias*, d'après l'autorité de Plutarque, qui lit en deux endroits différens, *Timésias*, & d'après celle d'Ælien.

Timésias de Clazomenes (*a*) étoit un homme de bien, qui avoit gouverné sagement cette ville. L'envie, qui a coutume de s'attacher aux gens de cette trempe, s'acharna contre lui. Il en mépriſa d'abord les traits ; mais enfin voici, dit-on, ce qui fut cause qu'il s'éloigna de sa patrie. Timésias passoit devant une école : les enfans, que le maître venoit de congédier, jouoient ensemble. Il s'éleva une dispute entre deux de ces enfans, au sujet de la ligne du jeu. L'un dit en jurant : que ne puis-je faire sauter ainsi la cervelle de Timésias, comme il est vrai que j'ai raison. Ce mot lui ayant fait comprendre la violence de l'envie, & à quel point il étoit haï de ses concitoyens, puisque non-seulement il étoit détesté des hommes faits, mais des enfans mêmes, il s'exila volontairement de sa patrie.

Plutarque, qui parle aussi des excellentes qualités de Timésias, remarque (*b*) qu'il devint odieux à ses conci-

---

(*a*) Æliani Var. Hist. Lib. XII, cap. IX, pag. 731 & 732.

(*b*) Plutarch. Reipubl. gerendæ Præcep. pag. 812, A.

toyens, parce qu'il vouloit tout faire par lui-même, & qu'il ne ſut combien il étoit haï que par une choſe qui lui arriva. Il raconte enſuite ce trait, qui eſt à-peu-près le même que celui qui eſt rapporté par Ælien. Timéſias retourna chez lui, raconta à ſa femme ce qui venoit de lui arriver, lui ordonna d'emballer tous ſes effets, & ſortit avec elle de la ville.

Il raſſembla enſuite des gens de bonne volonté, & ſe rendit à Delphes (*a*) pour conſulter l'Oracle, au ſujet d'une colonie qu'il avoit deſſein d'établir. Le Dieu lui répondit: tu menes un eſſaim d'abeilles, que des guêpes ſuivront bientôt.

L'oracle fut vérifié. Il fonda la ville d'Abderes; mais bien peu de tems après il fut chaſſé par les Thraces, comme le dit Hérodote. On ignore le tems de cette fondation. Les Téiens fonderent certainement Abderes l'an 4173 de la période Juliene, 541 ans avant notre ere. Mais comme (*b*) Euſebe dit qu'elle fut fondée la ſeconde année de la trente-unieme olympiade, je ſuis perſuadé que cet Auteur a eu en vue la fondation de Timéſias.

(377) §. CLXX. *Dont les ancêtres étoient originaires de Phénicie.* Voyez le commencement de la note 194.

(378) §. CLXX. *Ils habitoient les iſles.* Thucydides dit au contraire, que Minos chaſſa les Cariens des Cyclades, & qu'il donna à ſes enfans le gouvernement de ces iſles. Si le récit de Thucydides eſt véritable, il faut, d'après les Marbres d'Arondel, placer cette conquête de Minos environ (*c*) cent ans avant le ſiege de Troie. Mais pluſieurs

---

(*a*) Plutarch. de Amicor. Multitudine, pag. 96, B.

(*b*) Euſeb. Chronic. Can. pag. 157.

(*c*) Minos eſt de beaucoup plus ancien, Voyez mon Eſſai ſur la Chronologie d'Hérodote, chap. XI.

raiſons ſemblent faire pancher la balance en faveur d'Hérodote. 1°. Il étoit d'Halicarnaſſe, ville de Carie, & dès-lors plus à portée que Thucydides, de s'inſtruire à fond des antiquités de cette nation. 2°. Il dit lui-même qu'il a porté ſes recherches ſur les plus anciennes traditions des Cariens auſſi loin qu'il lui a été poſſible. 3°. Ce n'eſt pas dans ce ſeul point que Thucydides, jaloux d'Hérodote juſqu'à répandre des larmes, affecte de le contredire. 4°. Pauſanias inſinue que les Cariens traiterent avec Minos d'égal à égal, ce qui doit faire donner la préférence à la narration d'Hérodote.

Ce qu'Hérodote dit ici des Cariens & de leur origine, dit M. De la Barre, Strabon avoue, Liv. XIV, pag. 661, (*a*) que c'étoit ce qu'on en croyoit communément. Cependant il avoit obſervé, Liv. XIII, pag. 611 (*b*), que cette opinion eſt contraire au ſentiment d'Homere, qui a diſtingué les Cariens des Léleges dans le ſeptieme Livre de l'Iliade. Ce Géographe dit enſuite que les Léleges étoient bornés d'un côté par les Sujets d'Enée; de l'autre, par ceux que le Poëte appelle Ciliciens, qui occupoient le territoire d'Adramyttium, d'Atarnée, de Pitane, juſqu'à l'embouchure du Caïque, & que les Léleges qui purent échapper à la fureur d'Achilles, lorſqu'il ravagea leur pays, en ſortirent pour s'établir dans cette partie de la Carie, où l'on a bâti depuis la ville d'Halicarnaſſe. Il dit encore qu'ils bâtirent la ville de Pédaſes, & qu'ils devinrent ſi puiſſans, qu'ils ſe rendirent maîtres d'une grande partie de la Carie & de la Piſidie. Il me ſemble qu'après cela Strabon étoit obligé de reconnoître que les Cariens avoient raiſon de ne pas vouloir qu'on les confondît avec les

---

(*a*) Cela revient à la page 976 de l'édition d'Amſterdam, 1707.

(*b*) Strab. pag. 909, edition. Amſtelod.

Léleges;

Léleges ; quoiqu'ils n'en euſſent peut-être pas autant de nier qu'ils avoient demeuré anciennement dans les iſles d'où Minos les avoit fait paſſer dans la terre ferme. Quoi qu'il en ſoit, Strabon prouve au premier endroit que j'ai cité, que les Cariens ont effectivement inventé ce qu'Hérodote aſſure dans ce paragraphe qu'ils ont inventé.

BELLANGER.

Tout cela peut, à ce qu'il me ſemble, ſe concilier. Minos fut le maître de toutes les Cyclades ; mais il ne chaſſa les Cariens que de celles de ces iſles où il envoya des colonies, comme le dit Thucydides (*a*), & les laiſſa ſans doute dans les autres, à condition qu'ils le reconnoîtroient pour leur Souverain, & qu'ils lui fourniroient des gens de mer, comme l'aſſure Hérodote.

Quant à la remarque de M. De la Barre, elle n'eſt pas tout-à-fait juſte. Les Cariens étoient un peuple particulier ; mais les Léleges n'étoient que des gens raſſemblés de différentes nations. Ils étoient ſans doute en grand nombre dans les iſles occupées par les Cariens. De-là vient le nom qu'on donnoit à ces Cariens inſulaires. Les Cariens du continent furent d'abord très-diſtingués des Léleges, & Strabon, dans le paſſage ci-deſſus rapporté par M. De la Barre, dit tout de ſuite : » Les Cariens (*b*) inſulaires » étant paſſés ſur le continent, s'emparerent d'une grande » partie de la côte & du milieu des terres qu'ils enleverent » aux anciens poſſeſſeurs, & ceux-ci étoient pour la plupart » des Léleges & des Pélaſges ». Ainſi ces Léleges n'étoient pas les mêmes que ceux des iſles ; mais s'étant dans la ſuite incorporés avec les Cariens venus des iſles, & qu'on appelloit eux-mêmes Léleges, on vint à les confondre au

(*a*) Thucydid. Lib. I, §. IV, pag. 5.

(*b*) Strab. Lib. XIV, pag. 976, A, B.

point que la Métropole de la Carie (*a*) s'appella la ville des Léleges ; cependant le nom de Cariens prévalut dans la ſuite.

(379) §. CLXXI. *Des panaches ſur les caſques.* Cela eſt auſſi confirmé par ce fragment (*b*) d'Alcée :

Λόφον τε σείων Καρικόν.

» Agitant le panache Carien ».

Cette aigrette ou panache donna lieu à un Oracle Egyptien de déſigner les Cariens ſous le nom de Coqs. Voyez Liv. II, §. CLII, note 491.

(380) §. CLXXI. *Une anſe de cuir.* Il paroît cependant par Homere (*c*), que du tems de la guerre de Troie, le bouclier avoit deux anſes de bois, l'une, à travers laquelle on paſſoit le bras, l'autre, qu'on tenoit à la main, afin de le gouverner facilement. Il y a grande apparence qu'on leur ſubſtitua depuis les courroies ou baudriers de cuir dont parle Hérodote. L'anſe (*d*) de cuir n'étoit point encore connue, & ce furent les Cariens qui l'inventerent. Elle s'appelloit ὄχανον ou πόρπαξ. Anacréon l'appelle Καρικοεργὲς ὄχανον.

(*e*) Διὰ δεῦτε Καρικοεργέος ὀχάνοιο
Χεῖρα τιθέμεναι.

» Allons, paſſez le bras dans l'anſe du bouclier, ouvrage » des Cariens ».

Une partie de ce vers citée par Euſtathe (*loco laudato*) m'a ſervi à corriger Strabon.

(*a*) Euſtath. in Homerum, Iliad. K, pag. 816, lin. 32.

(*b*) Strab. Lib. XIV, pag. 976, B.

(*c*) Homer. Iliad. Lib. VIII. verſ. 193.

(*d*) Euſtath. Comment. ad Homer. Iliad. Lib. VIII, pag. 707, lin 59 & ſeq.

(*e*) Strab. Lib. XIV, pag. 976, B.

Sophocles n'a donc point observé le costume, lorsqu'il a donné au bouclier d'Ajax une anse de cuir (*a*).

(381) §. CLXXI. *Les Doriens* &c. Toutes les éditions précédentes, sans en excepter celle de Gronovius, sont mal ponctuées; ce qui a donné occasion à un contre-sens. Portus a bien expliqué ce passage dans son Lexique Ionien, au mot Ἐξαναστῆσαι, & M. Geinoz (*b*) après lui. M. Wesseling n'a pas manqué de rectifier cette ponctuation. Le mſſt *A* de la Bibliotheque du Roi est bien ponctué.

(381*) §. CLXXI. *Ils n'ont jamais porté d'autre nom.* Ces peuples ne se donnoient probablement que le nom de Cariens; mais les étrangers les appelloient sans doute Léleges, parce que des gens de toutes nations s'étoient incorporés avec eux.

(382) §. CLXXI. *Jupiter Carien.* Elien (*c*) confond le temple de Jupiter Carien avec celui de Jupiter Stratien (Guerrier). » Ce temple, dit-il, est à soixante-dix stades » de la ville des Mylasiens. Une épée est suspendue à la » statue de ce Dieu, & on l'honore sous le nom de Carien » & de Stratien ». Hérodote (*d*) avoit bien distingué ces deux temples, & après lui Strabon. » Labranda, dit ce » dernier (*e*), est une bourgade sur une montagne, près » de l'endroit le plus élevé en allant d'Alabandes à My- » lases, loin de cette derniere ville. Il y a en ce lieu » un temple ancien, & une statue de Jupiter Stratien » (Guerrier). Il est honoré par les peuples des environs,

---

(*a*) Ajax Mastigophor. vers. 576.

(*b*) Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. XVIII, Hist. pag. 130 &c.

(*c*) Ælian. de Naturâ Animal. Lib. XII, cap. XXX, tom. II, pag. 695.

(*d*) Herodot. Lib. I, §. CLXXI; Lib. V, §. CXIX.

(*e*) Strab. Lib. XIV. pag. 973, C. 974, A.

» & les habitans de Mylaſes. Il y a environ ſoixante-huit » ſtades de là à la ville..... Le troiſieme temple eſt celui » de Jupiter Carien. Il eſt commun à tous les Cariens ; » les Lydiens & les Myſiens étant leurs freres, y ſont » pareillement admis ».

(383) §. CLXXII. *Toute la jeuneſſe Cauniene.* Il y a dans le grec : ἅπαντες Κάυνιοι ἡβηδὸν. M. Bellanger a traduit cela : *tous les Cauniens, depuis les plus jeunes juſqu'aux plus âgés.* Du Ryer a donné le même ſens, & Gronovius, *Caunii omnis ætatis.* Mais Suidas rend (*a*) ἡβηδὸν par ces mots : σὺν πάσῃ ἡλικίᾳ, ce qui ne veut pas dire : *avec des gens de tout âge ;* mais, *avec toute la jeuneſſe qui a atteint l'âge de puberté.* Car le même Suidas (*b*) expliquant ἡλικία τῆς πόλεως, dit : οἱ ἐν ἡλικίᾳ, οἱ νέοι. Ἀτρόμητος (*c*) γὰρ ὁ πατὴρ ὁ ἡμέτερος οὗ σὺ λοιδορεῖς, οὔτ' εἰδὼς, οὔτ' ἐπιδὼν τῆς ἑαυτοῦ ἡλικίας ὅστις ἦν.... » Vous outragez » mon pere Atromete, vous qui ne l'avez ni connu, ni » vu comme il étoit dans ſa jeuneſſe ». De-là ἡλικία ſe prend pour la virginité. Ἀνὴρ (*d*) εἷς τῶν πολιτῶν εὑρὼν τὴν ἑαυτοῦ θυγατέρα διεφθαρμένην, καὶ τὴν ἡλικίαν οὐ καλῶς διαφυλάξασαν μέχρι γάμου..... » Un citoyen trouvant ſa » fille corrompue, & qu'elle n'avoit pas conſervé ſa vir- » ginité juſqu'à ſes nôces ».

J'ai traduit d'après ces autorités, *toute la jeuneſſe Cauniene.* Il ne me paroît pas vraiſemblable que des vieillards aient été d'une expédition qui devoit être fatiguante.

Ce mot avoit été bien rendu par M. Bellanger, Liv. VI, §. XXI.

(*a*) Suidas, voc. Ἡβηδὸν.

(*b*) Id. voc. Ἡλικία τῆς πόλεως.

(*c*) Æſchin. περὶ Παραπρεσβείας, pag. 38, lin. 18, ex edit. Stephan.

(*d*) Id. contrà Timarchum, pag. 26, lin. 6, ex eâdem edit.

(384) §. CLXXIII. *Des Barbares.* Dans les tems les plus reculés, l'isle de Crete étoit habitée par des Barbares. Hérodot. Liv. I, §. CLXXIII. Ces anciens habitans sont appellés Etéocretes (*a*) (véritables Crétois). On croit qu'ils étoient Autochtones, c'est-à-dire, originaires de l'isle. Leur Roi s'appelloit Crès (*b*). Après plusieurs générations, les Pélasges occuperent (*c*) une partie de l'isle. La troisieme nation étoit des Doriens, qui la plupart vinrent des pays voisins du mont Olympe, sous la conduite de Tectamus, fils de Dorus, & des Achéens de la Laconie. Ce Tectamus devint (*d*) Roi de l'isle. Ayant épousé la fille de Créthée, il en eut Astérius. Pendant que cet Astérius étoit Roi de Crete, Jupiter enleva, dit-on, Europe de Phénicie, & en eut Minos, Rhadamanthys & Sarpédon. Astérius épousa Europe, mais n'en ayant point eu d'enfans, il adopta les fils de Jupiter, & leur laissa son royaume. Minos fut pere de Lycastus, & celui-ci de Minos second, lequel ayant équippé une flotte, se rendit maître de la mer. Il épousa Pasiphaé, & en eut Androgée, Ariadne &c. En quatrieme lieu, il passa en Crete un mélange de nations (*e*) Barbares, qui, avec le tems, apprirent la langue des Grecs qu'ils y avoient trouvés établis ; enfin, après (*f*) le retour des Héraclides, les Argiens & les Lacédémoniens y envoyerent des colonies. Voyez Hérodote ci-dessous, Liv. VII, §. CLXIX, CLXX, CLXXI.

Cette note est de M. Bellanger ; mais je l'ai corrigée, & j'y ai ajouté les citations.

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. V, §. LXIV, tom. I, pag. 381 ; & §. LXXX, pag. 395.

(*b*) Id. ibid. pag. 381.

(*c*) Id. ibid. pag. 395.

(*d*) Id. Lib. IV, §. LX, tom. I, pag. 304.

(*e*) Id. Lib. V, §. LXXX, tom. I, pag. 396.

(*f*) Id. ibid.

(385) §. CLXXIII. *De leurs meres.* Les Xanthiens avoient un uſage pareil, dont Nymphis rapporte l'origine (*a*) au quatrieme Livre de ſon Hiſtoire d'Héraclée. Un ſanglier faiſoit de grands ravages dans leur pays ; Bellérophon le tua, mais les Xanthiens ne lui en témoignerent aucune reconnoiſſance. Ce Prince les maudit, & obtint de Neptune qu'il ſortiroit de leur terre un ſel qui en gâteroit les fruits. Cela dura juſqu'à ce que ce Prince s'étant laiſſé vaincre par les prieres des femmes, ſupplia Neptune de ceſſer ſa colere ; de-là vient la loi des Xanthiens de ne s'appeller que du nom de leurs meres.

La Xanthie étoit un petit pays de la Lycie. Si cette coutume commença chez les Xanthiens, les Lyciens l'adopterent ſans doute. Chez ces peuples, les héritages paſſoient aux filles, & les garçons en étoient exclus (*b*).

(386) §. CLXXIV. *La Bybaſſie.* Il y avoit auparavant dans le texte *la Byblésie.* Quoique cette leçon ſe trouve dans tous les manuſcrits, & que Byblis, qui parcourut ce pays (*c*), ſuivant Ovide, puiſſe très-bien lui avoir donné ſon nom, je n'ai point balancé cependant à ſubſtituer dans ma traduction la Bybaſſie, fondé ſur une conjecture de Voſſius (*d*), adoptée par Gronovius & feu M. Weſſeling, & confirmée (*e*) par Diodore de Sicile & Pline (*f*) le Naturaliſte. Les vers ſuivans d'Ovide n'ont pas peu contribué à me déterminer :

(*a*) Plutarch. de Virtutibus Mulierum, pag. 248, C, D.

(*b*) Stob. pag. 292, 23. J'ai emprunté cette citation de M. Valckenaer.

(*c*) Ovid. Metamorph. Lib. IX, verſ. 642.

(*d*) Voſſius ad Pompon. Melam. Lib. I, cap. XVI, pag. 637.

(*e*) Diodor. Sicul. Lib. V, §. LXII, pag. 380.

(*f*) Plin. Hiſtor. Natur. Lib. V, cap. XXVIII, tom. I, pag. 274.

(*a*) Byblida non aliter latos ululaſſe per agros
Bubaſides vidêre nurus.

Il reſte une autre difficulté bien plus conſidérable. Il s'agit de fixer la poſition de la Bybaſſie. Ce pays étoit-il dans la péninſule, ou hors de la péninſule? Si l'on ſuit le Traducteur latin, il ſera dans la péninſule, ou pour parler plus juſte, la Bybaſſie ſera la péninſule elle-même, dont la Cnidie ſera une partie. Il faudra donc traduire: *la Cnidie commence à la péninſule de Bybaſſie*; ce qui me ſemble auſſi ridicule que ſi l'on diſoit que le Côtentin commence à la Normandie.

Ce ſens ne me paroiſſant pas ſoutenable, je fais la conſtruction de cette manniere: τῆς Βυβασσίης ἀρχμένης ἐκ τῆς χερσονήσου, *la Bybaſſie commençant à la cherſoneſe.* Dans ce cas la péninſule entiere s'appellera Cnidie, & la Bybaſſie ſera hors de la péninſule. Ce ſens eſt, je penſe, plus juſte, & c'eſt celui que j'ai ſuivi. Il me ſemble cependant qu'il ſeroit plus clair en mettant la prépoſition après χερσονήσου, ce qui fait un changement très-léger: ἀρχμένης τῆς χερσονήσου ἐκ τῆς Βυβασσίης.

Je ſais que Voſſius ſuppoſe dans ſes notes ſur Pomponius Méla, page 637, que la Bybaſſie eſt une péninſule, mais il ne l'a pas prouvé. M. Valckenaer paroît penſer que la péninſule eſt la petite iſle dont parle Pauſanias, Liv. V, chap. XXIV, pag. 440. Mais comment cette iſle, qui, au rapport (*b*) de Strabon, n'avoit que ſept ſtades de tour, pouvoit-elle tenir au continent par un eſpace de cinq ſtades. Remarquez que la ville elle-même étoit en partie dans l'iſle. D'ailleurs la ſuperſtition s'étant une fois oppoſée à

(*a*) Ovid. Metamorph. Lib. IX, verſ. 642.

(*b*) Strab. Lib. XIV, pag. 969, B.

ce qu'on creuſât l'iſthme, la même cauſe devoit l'empêcher dans la ſuite. Il eſt vraiſemblable que l'iſthme dont parle Hérodote, ne put être coupé, à cauſe que c'étoit un rocher. Avant l'invention de la poudre à canon, une entrepriſe de cette nature n'étoit gueres praticable.

Quoi qu'il en ſoit, je ſoumets mon ſentiment à celui des perſonnes éclairées.

(387) §. CLXXIV. *En-dedans de l'iſthme.* Ἐντὸς δὲ πᾶσά σφι ἐγένετο. Ce paſſage paroît altéré à M. Toup. Il corrige (*a*) ἀνένδοτος δὲ πᾶσά σφι ἐγένετο. » Ce terrein, » (qu'ils creuſoient) ne cédoit point, étoit trop dur pour » pouvoir être creuſé». Cette correction ſeroit très-juſte, s'il étoit impoſſible de donner un ſens raiſonnable au texte. Mais il me ſemble que feu M. Weſſeling l'a très-bien expliqué.

(388) §. CLXXIV. *Jupiter auroit fait une iſle de votre pays.* La réponſe de l'Oracle me rappelle un trait d'hiſtoire qu'on ne ſera pas fâché de trouver ici. » Des (*b*) » Hollandois offrirent à Charles II, Roi d'Eſpagne, de » rendre à leurs frais le Tage navigable juſqu'à Lisbonne, » pourvu qu'on leur permît de lever pendant un certain » nombre d'années quelques droits ſur les marchandiſes » qu'on y embarqueroit : ils avoient intention de rendre le » Mançanarez navigable depuis Madrid juſqu'à l'endroit où » il ſe jette dans le Tage. Le Conſeil de Caſtille fit, » après une mûre délibération, cette réponſe remarquable : » S'il eût plu à Dieu de rendre ces deux rivieres navi- » gables, il n'auroit pas eu beſoin pour cet effet du » ſecours de l'homme. Puiſqu'il ne l'a point fait, il eſt » clair qu'il n'a pas jugé qu'il fût à propos de les rendre

---

(*a*) Epiſtola Critica ad celeberr. virum Epiſcopum Gloceſtr. pag. 76.

(*b*) Letters concerning the Spanish Nation ; by the Reverend Edward Clarke. London, 1763, in-4°., Letter XV, page 284.

» navigables. Une telle entrepriſe paroîtroit violer les décrets » de ſa providence, & vouloir corriger les imperfections » qu'il a laiſſées exprès dans ſes ouvrages ».

(389) §. CLXXV. *Une longue barbe pouſſe.* Ariſtote (*a*) dit que les femmes n'ont point de barbe au menton, excepté quelques-unes à qui il en vient quelque peu, quand leurs regles ceſſent, & les Prêtreſſes de Carie, ce qui paroît un pronoſtic de l'avenir.

En liſant de pareils traits, on eſt preſque tenté de plaindre les ſiecles & les pays où l'on a vu de pareilles ſuperſtitions. Celles-là ont fait place à d'autres, peut-être encore plus abſurdes. Nous ſommes ſurpris de l'aveugle crédulité des Anciens; la poſtérité s'étonnera à ſon tour de la nôtre, & probablement n'en ſera pas pour cela plus ſage.

(390) §. CLXXVI. *Avec tout ce qui étoit dedans.* Le même déſeſpoir (*b*) s'empara des Xanthiens, lorſque Brutus forma le ſiége de leur ville. En voulant mettre le feu aux machines des Romains, le vent porta contre leurs murs, & le feu gagna les maiſons voiſines. Les Romains coururent l'éteindre par ordre de Brutus; mais les Xanthiens, hommes, femmes, enfans, les eſclaves comme les gens libres, les repouſſerent, & porterent eux-mêmes par-tout des roſeaux, du bois & tout ce qui pouvoit ſervir d'aliment à la flamme. Les hommes, les femmes périſſoient les uns d'une maniere, les autres d'une autre. Les petits enfans même ſe jettoient dans le feu; d'autres ſe précipitoient du haut du mur, d'autres tendoient la gorge à leurs peres & les prioient de les tuer. On vit même une femme, un petit enfant mort à ſon cou, une torche allumée à la main, mettre le feu à une maiſon. Brutus, ému de compaſſion, promit une récompenſe à

(*a*) Ariſtot. Hiſt. Animal. Lib. III, cap. XI, pag. 805, E.

(*b*) Plutarch. in Bruto, pag. 998, D. &c.

ceux de ſes ſoldats qui pourroient ſauver un Lycien. On dit qu'il y en eut cent cinquante qui ne refuſerent pas la vie qu'on leur accordoit.

(391) §. CLXXVIII. *A ſix vingts ſtades de long.* Pline (*a*) donne à Babylone ſoixante milles de circonférence ; mais il compte toujours huit ſtades pour le mille romain, ſans s'inquiéter ſi l'Auteur qu'il copie veut parler du grand, du moyen ou du petit ſtade. Ici il ne fait que traduire Hérodote à la lettre, ſans s'attacher à en rendre le ſens.

Diodore de Sicile, qui copie Ctéſias, ſuppoſe que (*b*) Babylone n'avoit que 360 ſtades de tour. Ce calcul paroît d'abord bien différent de celui d'Hérodote. M. D'Anville a eſſayé de rapprocher ces deux calculs, & de les faire cadrer enſemble. Sa méthode eſt très-ingénieuſe, comme tout ce qui part de cet habile Géographe. En voici le réſultat (*c*). Le temple de Bélus avoit, dit-il, ſuivant Hérodote, huit ſtades de tour. Pietro Della Valle a compté 1134 pas communs. M. D'Anville évalue le pas commun à 21 pouces. Sur ce principe, les 1134 pas du circuit de ce temple doivent s'évaluer à 330 toiſes 4 pieds, & ſi cette ſomme de toiſes repréſente les huit ſtades qu'Hérodote attribue au même circuit, ce qu'il appelle ſtade ſe borne à 41 toiſes 2 pieds. Suivant cette évaluation, on aura 19840 toiſes pour l'enceinte de Babylone. Mais comme Diodore de Sicile ne donne ſouvent au ſtade que 54 toiſes 2 pieds, les 360 ſtades qu'avoit ſelon lui Babylone, feront 19560 toiſes ; ce qui revient, à peu de choſe près, au compte d'Hérodote. Babylone, quoiqu'immenſe, ceſſe alors de

---

(*a*) Plin. Hiſt. Natural. Lib. VI, cap. XXVI, tom. I, pag. 331.

(*b*) Diodor. Sicul. Lib. II, §. VII, tom. I, pag. 120.

(*c*) Voyez le Mémoire entier ſur la poſition de Babylone. Mémoires de l'Acad. des Inſcript. tom. XXVIII, Mém. pag. 246.

nous effrayer par ſa grandeur, & ſon enceinte ſe réduit à près de huit de nos lieues.

M. Fréret ſuit une autre méthode (*a*) qui donne à Babylone plus d'étendue que ne lui en aſſigne M. D'Anville. On peut conſulter ſon Mémoire.

Suivant Strabon (*b*), Babylone avoit 385 ſtades de circonférence. L'épaiſſeur de ſes murailles étoit de 32 pieds, leur hauteur de 50 coudées, & celle des tours de 10. Strabon avoit-il été à Babylone, ou bien avoit-il ſur cette ville de bons Mémoires ? c'eſt ce qu'on ignore, & par conſéquent on ne ſait ſi ſon récit eſt plus exact que celui des autres Hiſtoriens.

Euſtathe (*c*) ſuit à-peu-près Strabon, mais il place les tours au-deſſus des portes ; ce qui n'en feroit que 100. Le récit d'Hérodote en ſuppoſe un plus grand nombre, & Diodore de Sicile en compte (*d*) 250.

La coudée moyene eſt probablement la même que celle qui étoit en uſage parmi les Grecs de l'Aſie Mineure, & qui devoit être la plus connue d'Hérodote. Celle de Samos étoit égale à celle (*e*) d'Egypte. M. D'Anville évalue la (*f*) coudée d'Egypte a 1 pied 8 pouces 6 lignes ; la coudée royale doit être par conſéquent de 1 pied 9 pouces 10 lignes. Ainſi les murs de Babylone devoient avoir environ 360 pieds de hauteur ſur 90 d'épaiſſeur.

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. tom. XXIV, Mém. pag. 522.

(*b*) Strab. Lib. XVI, pag. 1072, B.

(*c*) Euſtath. ſur le vers 1005 de Denys le Périegete, pag. 175, ligne derniere, col. 2.

(*d*) Diodor. Sicul. Lib. II, §. VII, tom. I, pag. 120.

(*e*) Herod. Lib. II, §. CLXVIII.

(*f*) D'Anville, Traité des Meſures itinéraires, page 26.

Il n'eſt pas inutile d'obſerver que preſque tout ce que l'on peut dire ſur les meſures des Anciens eſt problématique. J'ai préféré les calculs de M. D'Anville, ſans cependant blâmer ceux de M. Gibert, qu'on peut voir dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XXVIII, page 212.

(392) §. CLXXVIII. *Deux cens coudées en hauteur.* Les différens Ecrivains qui ont parlé des murs de cette ville ne paroiſſent pas d'accord entr'eux ſur leur hauteur. Hérodote, comme on vient de le voir, leur aſſigne 200 coudées de roi, Ctéſias (*a*) 50 orgyies, quelques autres (*b*) Auteurs, ainſi que Strabon (*c*) & Quinte-Curce (*d*) 50 coudées, & Pline (*e*), qui a été ſuivi par Solin (*f*), 200 pieds.

Ces Auteurs avoient en vue Hérodote, & la différence qu'on remarque dans leurs récits ne vient que d'une lecture peu attentive de cet Hiſtorien, comme il eſt aiſé de s'en convaincre. Mais avant que de le prouver, préſentons ſous un même point de vue ces meſures avec leur évaluation à côté en pieds grecs. Comme la coudée de roi avoit trois doigts de plus que la moyene, les 200 coudées font 337 pieds & 8 pouces, à 16 pouces ou doigts par pied.

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. II, §. VII, tom. I, pag. 120.

(*b*) Id. ibid.

(*c*) Strab. Lib. XVI, pag. 1072, B.

(*d*) Quint. Curt. Lib. V, cap. I, §. XXVI. Dans les dernieres éditions on a ſubſtitué, ſans y être autoriſé par les manuſcrits, *cent* en la place de *cinquante*, afin de rapprocher cet Auteur d'Hérodote.

(*e*) Plin. Hiſt. Natur. Lib. VI, cap. XXVI, tom. I, pag. 331, lin. 18.

(*f*) Solin. cap. LVI, pag. 62. G.

Hérodote	200 coudées de roi . .	337 pieds . .	8 pouc.
Ctéſias	50 orgyies	300.	
Un Anonyme dans Strabon.	50 coudées.	75.	
Quinte-Curce .			
Pline	200 pieds	200.	
Oroſe	200 coudées	300.	

Ctéſias copie manifeſtement Hérodote. Cinquante orgyies font juſte 200 coudées. Seulement il n'a pas fait attention que notre Auteur parloit de coudées de roi.

Il eſt clair que l'Anonyme dont fait mention Diodore de Sicile, avoit les yeux ſur Ctéſias, ainſi que Strabon & Quinte-Curce, mais qu'effrayés du nombre de cinquante orgyies, ils l'ont réduit à cinquante coudées. Le nombre de deux cens, employé par Pline, prouve qu'il n'avoit conſulté que notre Hiſtorien; mais des coudées il en a fait des pieds par inadvertance, ou peut-être faut-il attribuer cette faute à ſes copiſtes. La preuve en eſt qu'il remarque que ces pieds ſont plus grands de trois pouces que le pied romain. Or c'eſt préciſément ce qu'avoit dit Hérodote de la coudée royale, & jamais il n'y a eu de pied qui ait eu trois pouces de plus que le romain.

Oroſe (*a*) ſuit Hérodote; mais oubliant que notre Hiſtorien parle de coudées royales qui ont trois pouces de plus que l'ordinaire, il ſe contente de deux cens coudées juſtes.

Les 337 pieds 8 pouces d'Hérodote reviennent, ſelon l'évaluation de M. D'Anville, à 320 pieds de roi, ou environ. Je ſuppoſe ici que notre Hiſtorien a eu en vue la coudée ordinaire en Grece; mais s'il a voulu parler de

(*a*) Oroſ. Hiſtor. Lib. II, cap. VI, pag. 102.

celle de Samos, comme cela eſt vraiſemblable, le total ſera plus fort. Voyez la note précédente.

(393) §. CLXXIX. *On ſe ſervit de bitume.* L'aſphalte ou bitume tenoit lieu de chaux. *Calcis* (a) *quoque uſum præbuit ita ferruminatis Babylonis muris.*

(294) §. CLXXIX. *De trente couches en trente couches de briques.* Euſtathe (*b*) y ajoute des pierres de taille de ſix coudées de long, ſur trois de large.

(395) §. CLXXIX. *Des tours.* Οἴκημα ſe prend dans un ſens très-étendu, & ſignifie en général *une habitation*; mais ſuivant les occaſions, *une maiſon*, *un temple*, *un lieu de proſtitution*, *une priſon*, *une tour* &c. Ce mot eſt ici déterminé au dernier ſens par les circonſtances & par Strabon, qui, en parlant de ces bâtimens, ſe ſert de πύργος, *tour*. Ce Géographe donne à ces tours dix coudées de hauteur, ce qui s'accorde aſſez avec ce que dit Hérodote qu'elles n'avoient qu'un étage. Car c'eſt ainſi que j'ai traduit le μονόχωλα de cet Hiſtorien, quoiqu'il me ſemble plutôt ſignifier le peu de largeur de ces tours que leur hauteur, & qu'elles n'avoient qu'une ſeule chambre, une ſeule diviſion.

(396) §. CLXXIX. *Cent portes d'airain maſſif.* C'eſt ce qui a fait dire à Iſaïe (*c*): » Je marcherai devant vous, » & je briſerai les portes d'airain ». Euſtathe remarque auſſi que (*d*) Babylone avoit cent portes.

(*a*) Plin. Hiſt. Natur. Lib. XXXV, cap. XV, tom. II, pag. 716, lin. 10.

(*b*) Euſtathe, ſur le vers 1005 de Denys le Périégete, pag. 175, col. 2, lin. 7, à fine.

(*c*) Iſaïas, cap. XLV, ℣. 2.

(*d*) Euſtath. ad Dionyſ. Perieget. verſ. 1005, pag. 176, col. 1, lin. 11 à fine. Conf. eumdem ad Homeri Iliad. IX, pag. 758, lin. 18.

(397) §. CLXXIX. *Comme les jambages.* Σταθμοὶ ſont les jambages d'une porte & non les gonds. Voyez *Pollucis Onomaſticon, Lib. I, cap. VIII, Segm. LXXVI, pag. 49*; & Héſychius, au mot Σταθμοὶ.

(398) §. CLXXX. *Il vient de l'Arménie.* Denys le Périégete dit qu'il (*a*) coule d'abord d'une montagne d'Arménie très-élevée, à l'eſt de la Syrie. Procope eſt plus précis. » Il y a, dit (*b*) cet Hiſtorien, chez les Arméniens » une montagne, qui n'eſt pas fort eſcarpée. Elle eſt » éloignée de vingt-quatre ſtades de Théodoſiopolis, & au » nord de cette ville. Il ſort de cette montagne deux ſources, » qui deviennent auſſi-tôt deux fleuves. Celle qui eſt à » droite forme l'Euphrates ».

(399) §. CLXXX. *L'une & l'autre muraille.* L'Euphrates traverſoit Babylone par le milieu; il diviſoit donc ſes murailles en deux. Voilà ce qu'Hérodote appelle l'une & l'autre muraille.

BELLANGER.

(400) §. CLXXX. *Forme un coude.* Hérodote veut dire que le mur qui environnoit la ville par dehors, formoit à chacune de ſes extrêmités ſur le fleuve un angle avec le mur intérieur, dont étoit bordé l'un & l'autre côté de l'Euphrates. Le texte paroît altéré. Corneille de Paw lit τὰς ἐπικαμπὰς παρὰ κ. τ. λ. M. Reiske met τῇ avant αἱ ἐπικαμπαὶ. M. Weſſeling ne paroît point éloigné de cette correction. On pourroit auſſi lire ὅπου au lieu de τῇ; mais on ne doit point inſérer dans le texte d'un Auteur de pareilles conjectures, ſans y être autoriſé par quelque manuſcrit.

(401) §. CLXXX. *A trois & quatre étages.* » Héro-

(*a*) Dionyſ. Perieget. verſ. 976 & 978.

(*b*) Procop. Bell. Perſic. Lib. I, cap. XVII, pag. 47. C.

» dote (*a*) dit quelque part, qu'à Babylone les maisons » ont cinq à six étages ». Denys d'Halicarnasse citoit sans doute de mémoire, ou son texte est altéré.

(401*) §. CLXXXI. *Le mur extérieur.* J'ai ajouté ce mot, afin de faire entendre qu'il s'agissoit ici du mur dont Hérodote a parlé, §. CLXXIX.

(402) §. CLXXXI. *Sert de défense.* Il y a dans le grec : *ce mur est une cuirasse.*

(403) §. CLXXXI. *Le lieu consacré à Jupiter Bélus.* Arrien (*b*) prétend que Xerxès le détruisit à son retour de Grece. Strabon (*c*), qui assure la même chose, appelle ce temple le tombeau de Bélus. C'étoit, selon ce Géographe, une pyramide quarrée, d'un stade de haut, & dont chaque côté avoit un stade de long, c'est-à-dire, un peu plus de trois cens pieds. Je suppose qu'il s'agit ici du petit stade d'environ cinquante toises. Il y en avoit, il est vrai, un autre plus grand du tems de Strabon, mais cet Auteur n'a point réduit les mesures dont il parle à celles qui étoient en usage dans le siecle où il vivoit. Il paroît au contraire qu'en parlant d'un lieu, il se sert toujours du stade qui y étoit connu. Ces deux Auteurs ne parlent de la destruction de ce temple que sur le rapport d'autrui. Hérodote, qui l'avoit vu, ne me permet pas de les croire. Pline les contredit pareillement. *Durat* (*d*) *adhùc ibi Jovis Beli templum.*

Il faut faire attention que les temples des Anciens étoient très-différens de nos églises. C'étoit une vaste enceinte

---

(*a*) Dionys. Halicarnass. de Arte Rhetoricâ, cap. I, §. III, tom. II, pag. 62, lin. 16.

(*b*) Arrian. de Expedit. Alexandr. Lib. VII, cap. XVII, pag. 517.

(*c*) Strab. Lib. XVI, pag. 1073, B.

(*d*) Plin. Histor. Natur. Lib. VI, cap. XXVI, tom. I, pag. 331, lin. 20.

fermée

fermée de murs, dans laquelle il y avoit des cours, un bocage, des pieces d'eau, quelquefois des logemens pour les Prêtres, & enfin le temple proprement dit, & où le plus ſouvent il n'étoit permis qu'aux Prêtres d'entrer. L'enceinte entiere s'appelloit τὸ ἱερὸν, ou en dialecte Ionien, τὸ ἰρὸν. Le temple proprement dit, ou demeure du Dieu, le ſanctuaire ſe nommoit ναὸς, & en Ionien νηὸς, *cella*. Il eſt aiſé de voir qu'il ne s'agit ici que de l'enceinte ſacrée. S'il eût été queſtion du temple proprement dit, cette tour d'un ſtade en tout ſens, qui en occupoit le milieu, auroit fait un effet bien déſagréable. Mais en ſuppoſant cette tour, qui eſt le temple même, au centre de l'enceinte ſacrée, il n'y a plus rien de choquant.

Hérodote diſtingue en cent occaſions le ναὸς du τὸ ἱερόν. Ἱρὸν (*a*) δὲ τὸ ἐν Διδύμοισι, καὶ ὁ νηός τε, καὶ τὸ χρηστήριον συληθέντα ἐνεπίμπρατο ; » L'enceinte ſacrée, le temple & » l'Oracle de Didymes furent pillés & brûlés ».

(404) §. CLXXXI. *Les Chaldéens, qui ſont les Prêtres.* Bélus étoit originaire (*b*) d'Egypte. Il alla à Babylone, accompagné d'autres Egyptiens, & les y établit Prêtres ; ce ſont ceux que les Babyloniens appellent Chaldéens. Les Chaldéens porterent à Babylone la ſcience de l'Aſtrologie (*c*); ils la tenoient des Prêtres d'Egypte.

M. de Voltaire (*d*) donne à ces Prêtres le nom de Mages. On voit qu'il les confond avec les Mages qui étoient les Prêtres des Perſes. On peut conſulter ma réponſe dans le Supplément à la Philoſophie de l'Hiſtoire (*e*),

---

(*a*) Herodot. Lib. VI, §. XIX.

(*b*) Diodor. Sicul. Lib. I, §. XXVIII, pag. 32.

(*c*) Id. ibid. §. LXXXI, pag 92, & Lib. II, §. XXIX, pag. 142.

(*d*) Philoſophie de l'Hiſtoire, pag. 117.

(*e*) Supplément à la Philoſophie de l'Hiſtoire, pages 184 & 185 de la premiete édition, & pag. 246 &c. de la ſeconde.

à laquelle on peut joindre ce paſſage de Diogenes Laerce : » Quelques-uns prétendent (*a*) que la Philoſophie a commencé chez les Barbares, qu'il y a chez les Perſes des Mages, chez les Babyloniens des Chaldéens, & des Gymnoſophiſtes chez les Indiens &c. ».

(405) §. CLXXXII. *Cela ne me paroît pas croyable.* Malgré la crédulité du ſiecle où vivoit Hérodote, on trouve dans ſes écrits des preuves d'un jugement ſain & éclairé.

(406) §. CLXXXII. *A Thebes en Egypte.* Si l'on en croit Strabon, cet uſage étoit un peu différent. » On conſacre, dit-il (*b*), à Jupiter une jeune fille d'une » naiſſance illuſtre & d'une grande beauté. Elle accorde » ſes faveurs à qui bon lui ſemble, juſqu'à ce qu'elle ſoit » réglée. Lorſque ſes regles commencent à paroître, on » la marie ; mais après le tems de ſon concubinage, & » avant de la marier, on en porte le deuil ».

Il y a grande apparence que le vice n'oſa d'abord paroître à découvert, mais que dans la ſuite les Prêtres, ſe fiant à la ſotte & ſuperſtitieuſe crédulité du vulgaire de tous les rangs, leverent le maſque, & ſe montrerent tels qu'ils étoient.

Au reſte on voit par cet exemple combien M. de Voltaire a eu tort de révoquer en doute dans la Philoſophie de l'Hiſtoire, page 63, ce qu'Hérodote raconte de la coutume infâme des femmes de Babylone.

(407) §. CLXXXII. *Car il ne rend point en ce lieu d'oracle en tout tems.* Apollon rendoit des oracles à Patares les ſix mois d'hiver, & à Délos les ſix mois d'été, comme nous l'apprend Servius. *Nam* (*c*) *conſtat Apollinem ſex*

(*a*) Diogen. Laert. Lib. I, Prœm. pag. 1.
(*b*) Strab. Lib. XVII, pag. 1171, C.
(*c*) Servius ad Æneid. IV, 143. tom. II, pag. 492.

mensibus hiemalibus, apud Patara, civitatem Lyciæ, dare responsa, undè Pataræus Apollo dicitur, & sex æstivis apud Delum.

(408) §. CLXXXIII. *S'en empara.* Ce fut, suivant toutes les apparences, à son retour de Grece. Arrien ne parle point de (*a*) la statue de Jupiter Bélus, mais du temple de ce Dieu, que, suivant cet Auteur, Xerxès détruisit à son retour de Grece, ainsi que les autres temples de Babylone. Le récit d'Hérodote paroît plus vraisemblable. Voyez la note 403.

Diodore de Sicile (*b*) assure que toutes les richesses de ce temple furent enlevées par les Rois de Perse.

(409) §. CLXXXIV. *Mon Histoire d'Assyrie.* Voyez ci-dessus, §. CVI, note 268.

(410) §. CLXXXIV. *Elle s'appelloit Sémiramis.* Il y a eu plusieurs Princesses de ce nom. Hérodote désigne d'une maniere très-claire celle dont il s'agit ici. Elle précéda Nitocris de cinq générations. Il ne s'agit donc que de déterminer le tems où cette derniere Princesse régna, ou gouverna le royaume de Babylone pendant la maladie de son mari. Elle étoit femme de Nabopolassar II, ou Nabuchodonosor, qui régna 43 ans. Or, comme ce Prince mourut, selon le Canon de Ptolémée, l'an 4134 de la période Juliene, 580 avant notre ere, elle dût gouverner pendant la maladie de son mari, vers l'an 4110 de la période Juliene, 604 ans avant notre ere, & conserver son autorité jusqu'à la mort de Nabuchodonosor, c'est-à-dire, jusqu'en 4134 de la période Juliene, 580 ans avant notre ere. Si l'on compte de cette époque 166 ans

---

(*a*) Arrian. de Expedit. Alexandri, Lib. VII, cap. XVII, pag. 517.

(*b*) Diodor. Sicul. Lib. II, §. IX, pag. 123.

pour les (*a*) cinq générations, Sémiramis remontera à la ſeconde année de l'ere de Nabonaſſar.

On pourra m'objecter qu'Hérodote ne compte que cinq générations entre ces deux Princeſſes, & qu'il y a dans le Canon de Ptolémée (*b*) quatorze générations ou ſucceſſions, ſans compter deux interregnes entre Nabonaſſar & Nabopolaſſar. Je réponds qu'Hérodote évalue lui-même chaque génération à plus de 33 ans, car il aſſure (Liv. II, §. CXLIII) que trois générations font 100 ans. Ainſi, ſelon cet Hiſtorien, le terme de génération n'eſt ici qu'une meſure de tems, qui n'a aucun rapport avec les ſucceſſions. Hérodote a ſeulement voulu dire qu'il s'étoit écoulé 166 ans & quelques mois entre Nabonaſſar & la mort de Nabopolaſſar, quoiqu'il ait pu y avoir quatorze ſucceſſions entre ces deux Princes.

J'ai avancé que Labynete étoit le même que Nabuchodonoſor. Ce dernier nom me paroît un titre honorifique commun (*c*) à tous les Rois de Babylone, comme celui de Pharaon l'étoit au Roi d'Egypte, & celui de Syennéſis à ceux de Cilicie.

Pluſieurs Savans penſant qu'il s'agiſſoit ici de Sémiramis, épouſe de Ninus, ont ſubſtitué, les uns, quinze générations; les autres cinquante, en la place des cinq dont parle Hérodote. Mais cet Hiſtorien ne fait mention dans ſon hiſtoire, ni de Ninus, ni de ſa femme, mais ſeulement de la Sémiramis dont le regne précéda celui de Nitocris de cinq générations. Etienne de Byzance (*d*) ſe trompe

---

(*a*) Voyez Hérodote, Liv. II, §. CXLIII.

(*b*) Petavius, de Doctrinâ temporum, Lib. IX, cap. LVIII, vol. II, pag. 70.

(*c*) Harduinus, Chronolog. veteris Teſtament. ad annum antè Chriſtum 536.

(*d*) Stephan. Byzantin. voc. Βαβυλὼν.

groſſierement en faiſant dire à Hérodote que cette Reine fonda la ville de Babylone. On voit que cet Hiſtorien ne parle que des digues que fit faire cette Princeſſe, pour empêcher les inondations de l'Euphrates.

(411) §. CLXXXV. *Reſter en repos.* Ἀτρεμίζω & ἀτρεμέω ſe prennent ſouvent en ce ſens. Je n'en citerai que cet exemple que me fournit Hippocrates (*a*) : ϗ γὰρ δύναντας μένειν ἐν τῷ αὐτέῳ, ϗδὲ ἀτρεμέειν · ἐπεὶ δὲ ϗκ ἀτρεμέουσιν, &c. *ils ne peuvent reſter ni dans le même état, ni dans un état ſtable, puiſqu'ils ne peuvent reſter dans un état ſtable, ils* &c.

(412) §. CLXXXV. *Ils s'étoient rendus maîtres.* Feu M. le Préſident Bouhier inféroit (*b*) de-là que Ninive avoit été priſe deux fois par les Medes ; la premiere, par Cyaxares ; la ſeconde, par Aſtyages, ſon ſucceſſeur. Il ne s'agit en cet endroit que des ſuccès des Medes ſous Cyaxares, comme je l'ai fait voir (*c*) ailleurs. J'ai réfuté auſſi ce Savant dans un Mémoire lu à l'Académie des Belles-Lettres ſur quelques époques des Aſſyriens.

(413) §. CLXXXV. *Il paſſe trois fois par Ardérica.* Ce paſſage eſt aſſez embarraſſant. Les Traducteurs en langue vulgaire l'ont mal rendu. Les derniers Editeurs d'Hérodote l'ont certainement entendu ; mais il méritoit quelques éclairciſſemens. Je vais tâcher de les donner ; heureux ſi je réuſſis !

1°. Il y a ſeulement dans le grec : *Nitocris fit creuſer des canaux au-deſſus*, ſans rien ſpécifier de plus ; mais

---

(*a*) Hippocrat. Aphoriſ. pag. 68.

(*b*) Recherches & Diſſertations ſur Hérodote, page 239 & ſuiv.

(*c*) Supplément à la Philoſophie de l'Hiſtoire, pag. 61 de la premiere édition ; & page 69 &c. de la ſeconde. Voyez auſſi mon Mémoire ſur quelques époques des Aſſyriens, lu à l'Académie des Belles-Lettres.

comme ce mot *au-deſſus* a rapport à quelque choſe dont Hérodote a parlé auparavant, ce ne peut être qu'à la ville de Babylone, πόλιος, dont il eſt fait mention un peu plus haut dans le texte grec & dans le paragraphe précédent. Je dis le texte grec, parce que la tournure que j'ai priſe m'a forcé à mettre Πόλιος après dans la traduction. Cette raiſon m'a engagé à traduire Πόλιος par *Babylone*, afin de me rendre plus clair.

2°. Comment concevoir que l'Euphrates, quelque tortueux qu'il fût, conduisît trois fois à Ardérica. La figure ci-jointe, ou quelqu'autre ſemblable, le fera comprendre.

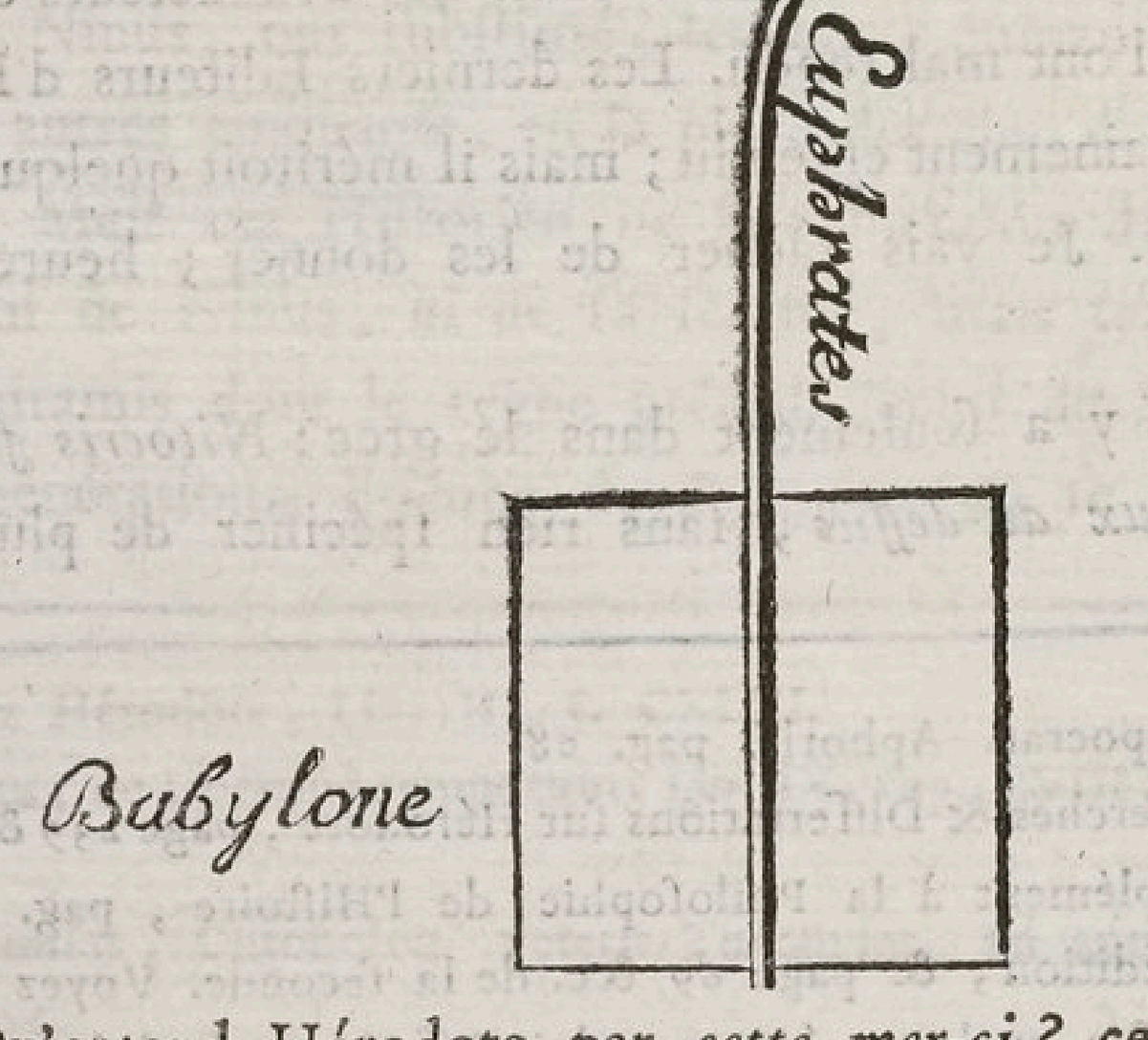

3°. Qu'entend Hérodote par *cette mer-ci?* ce ne peut être la mer Erythrée ou golfe Perſique. Il auroit fallu

remonter l'Euphrates, au-lieu que notre Hiſtorien dit expreſſément qu'en ſe tranſportant de *cette mer-ci* à Babylone, on deſcend καταπλέοντες. Il eſt même fort douteux qu'on pût remonter ce fleuve depuis le golfe Perſique juſqu'à Babylone. Sa rapidité a dû en empêcher; du moins eſt-il certain qu'au-deſſus de Babylone juſqu'en Arménie, ce fleuve étoit très-rapide, & qu'il n'étoit pas poſſible de le remonter. Hérodote (*a*) le dit poſitivement.

Ces termes *cette mer-ci* devroient ſe rapporter à une mer dont cet Hiſtorien vient de faire mention. Cependant il ne parle d'aucune mer depuis le paragraphe CLXXX, où il eſt queſtion de la mer Erythrée; mais je viens de prouver que ce ne pouvoit être celle-là.

Il faut ſe rappeller qu'Hérodote écrivoit pour les Grecs. Il ne peut entendre par conſéquent par ces termes *cette mer-ci*, que la partie de la Méditerrannée, près de laquelle habitoient les Grecs. Il s'eſt ſervi de la même expreſſion Liv. I, paragraphe I. *Cette mer-ci* dans Hérodote eſt donc la mer dont les Grecs étoient voiſins, la mer dont ils habitoient les côtes, l'Ἑλληνικὴ θάλασσα du Liv. V, §. LIV; L'Ἑλλησὶς θάλασσα du Liv. VII, §. XXVIII; cette mer où étoit l'iſle de (*b*) Cypre, c'eſt-à-dire la Méditerrannée, ou quelque partie de la mer Méditerrannée. Diodore de Sicile appelle de même la mer Méditerrannée (*c*) notre mer. C'eſt ainſi que dans Horace, *hoc mare*, ſignifie la mer voiſine de Rome:

(*d*) Non me Lucrina juverint Conchylia,
Magiſve Rhombus, aut Scari,

(*a*) Herodot. Lib. I, §. CXCIV, ſub finem.

(*b*) Id. Lib. V, §. XLIX.

(*c*) Diodor. Sicul. Lib. IV, §. XVIII, pag. 264, Lib. V, §. XXV, pag. 349.

(*d*) Horat. Epod. II, verſ. 49 & ſeq.

Si quos Eois intonata fluctibus
Hiems ad hoc vertat mare.

4°. Le texte ſemble dire qu'en partant de la Méditerrannée, & deſcendant l'Euphrates, on rencontre &c.; & c'eſt ce qui fait la difficulté, parce qu'on ne peut entrer de la Méditerrannée dans l'Euphrates. Mais voici, ſi je ne me trompe, le ſens de ce paſſage : ceux qui veulent paſſer de la Méditerrannée à Babylone, ſe rendent par terre à la partie de l'Euphrates la plus proche, s'embarquent ſur ce fleuve, & deſcendent juſqu'à Babylone.

Je n'ai point trouvé de remarque ſur ce paſſage parmi les notes de M. Bellanger ; mais je me ſuis apperçu pluſieurs années après avoir fait la mienne, qu'il y en avoit une dans ſes Eſſais de Critique, page 460 &c. dont le fond eſt le même que celle qu'on vient de lire.

(414) §. CLXXXV. *Elle fit creuſer un lac deſtiné à recevoir les eaux du fleuve, quand il viendroit à ſe déborder.* Il y a ſeulement dans le grec : *elle fit creuſer un égout au marais*, ὤρυσσε ἕλυτρον λίμνῃ. M. l'Abbé Bellanger avoit traduit : *elle fit faire un égout en forme d'étang*. Indépendamment que ce n'eſt pas la penſée d'Hérodote, cette phraſe a de la peine à s'entendre.

Notre Hiſtorien ne veut rien dire autre choſe, ſinon que l'inondation, cauſée par le débordement de l'Euphrates, formoit une eſpece de marais, & que Nitocris, voulant remédier à cet inconvénient, fit creuſer un grand lac qui égoutta les eaux de ce marais, & reçut dans la ſuite les eaux du fleuve quand il venoit à ſe déborder ; c'eſt ce qu'il appelle l'*égout du marais*.

(415) §. CLXXXV. *Il avoit quatre cent vingt ſtades de tour.* Si l'on évalue ces ſtades à 41 toiſes 2 pieds, comme l'a fait M. D'Anville (*a*), en meſurant le temple

(*a*) Voyez ci-deſſus, §. CLXXVIII, note 391.

de Bélus, ces 420 ſtades feront 17360 toiſes, ou près de 7 lieues, de 2500 toiſes chacune. Mais ſi l'on ſe ſert du (*a*) petit ſtade, du ſtade dont fait uſage le plus ſouvent Hérodote, & qui eſt évalué 57 toiſes, les 420 ſtades donneront 21420 toiſes, ou un peu plus de 8 lieues & demie.

M. Rollin (*b*) compte vingt ſtades pour une lieue; auſſi donne-t-il à ce lac vingt-une lieues de tour; ce qui peche contre la vraiſemblance, & il l'a fort bien ſenti; mais il ignoroit ſans doute qu'il y eût des ſtades de différentes grandeurs.

(416) §. CLXXXV. *Au ſortir de ces détours.* Tel eſt le ſens que préſente naturellement ce paſſage. M. Weſſeling en convient; cependant il ne peut le goûter, parce que le lac ne paroît deſtiné qu'à recevoir le ſuperflu du fleuve, & à l'empêcher d'inonder les campagnes dans le tems de ſa crue. J'étois d'abord de cet avis, & j'avois ſuivi la correction de Corneille de Paw qui liſoit ἐκ τε τῶν πλέονων, *ex nimietate fluvii;* mais comme cette ſignification ne me paroiſſoit pas contenue dans l'expreſſion grecque, je conſultai M. Toup, un des plus habiles Critiques qu'il y ait en Europe. Voici la réponſe de ce Savant, du 17 Juin 1771 : » Le mot σκολιῶν (*c*) paroît avoir été omis dans » le paſſage dont vous me parlez. Il faut lire ἐκ τε τῶν » πλόων σκολιῶν ἐκδέκηται περίοδος τῆς λίμνης. L'Hiſtorien » veut dire qu'après avoir paſſé les *anfractus*, ou détours » de la riviere, on entroit dans le lac. Il venoit d'ap- » peller ces détours οἱ πλόοι σκολιοὶ ».

(*a*) Supplément à la Philoſophie de l'Hiſtoire, page 168 de la premiere édition, & pages 225 & 226 de la ſeconde.

(*b*) Hiſtoire Ancienne, tom. I, page 337.

(*c*) Σκολιῶν n'a point été omis; il faut le ſous-entendre.

Cette explication eſt la même que celle que j'avois rejettée avec M. Weſſeling; mais après y avoir mûrement réfléchi, j'ai cru devoir l'adopter. Ce lac ne me paroît pas ſeulement deſtiné à recevoir le ſuperflu du fleuve, mais encore à retarder, ou peut-être même à intercepter ſa navigation, en cas que le pays vînt à être attaqué. 1°. Ce lac devoit être au-deſſous des ſinuoſités du fleuve. 2°. Il devoit y avoir à l'extrêmité ſupérieure du lac un canal qui conduiſoit les eaux du fleuve dans le lac. 3°. Il devoit y avoir un autre canal à l'extrêmité inférieure du lac, qui facilitoit l'écoulement des eaux du lac dans la riviere. Sur l'un & l'autre canal étoient probablement des écluſes. Les ſinuoſités du fleuve, en ralentiſſant la navigation de l'ennemi, donnoient le tems de ſe précautionner. On faiſoit entrer dans le lac les eaux du fleuve, qui, par ce moyen, ceſſoit d'être navigable. Les ennemis auroient donc été obligés d'entrer dans ce lac & d'en ſortir par le canal qui étoit à l'autre extrêmité; ce qui auroit encore retardé de beaucoup leur navigation, & cela d'autant plus qu'on avoit peut-être fortifié l'entrée du canal.

(417) §. CLXXXVI. *Fortifia ſon pays.* Le grec ajoute ἐκ βάθεος, *ſur la profondeur, par des ouvrages profonds.* Hérodote veut parler du lac & des canaux que fit faire Nitocris. Περιεβάλετο emporte l'idée de fortification. Ἐξ αὐτῶν a été mal rendu par les Traducteurs latins *ex eis.* Du Ryer a paſſé la phraſe entiere, & M. l'Abbé Bellanger a traduit: *elle ajouta aux précédens, qui en étoient, pour ainſi dire, les préparatifs*, ou comme on lit dans une autre copie de ſa traduction, *elle ajouta... comme par ſurcroît.* Ἐξ αὐτῶν ſignifie *poſt ea opera* nempè *perfecta.* Il y a dix mille exemples où la prépoſition ἐξ ſignifie *poſt.* Voyez le P. Vigier *de Idiotiſmis Linguæ Græcæ, cap. IX, ſect. III, regul. II.*

(418) §. CLXXXVI. *Pour obvier aux débordemens du fleuve.* Il y a dans le grec : l'*égout du marais* ; mais ce marais n'étoit occaſionné que par le débordement des eaux.

(419) §. CLXXXVI. *Dans ce lac.* Les traductions latines ne ſont point aſſez claires. Les françoiſes de Du Ryer & de M. Bellanger ſuppoſent que Nitocris fit creuſer un nouveau lac ou égout ; je n'en trouve aucune trace dans le texte d'Hérodote. Il y a ſeulement : *quand les pierres furent prêtes, & que l'endroit eût été creuſé,* καὶ τὸ χωρίον ὠρώρυκτο. Cela ſignifie certainement *l'endroit* dont il vient de parler, le lac dont il a fait mention un peu plus haut, à moins qu'on n'entende par τὸ χωρίον, le canal de communication entre le fleuve & le lac ; mais je préfere le premier ſens. Quoi qu'il en ſoit, on ne peut interpréter ce paſſage de même que les Traducteurs, ſans faire une extrême violence au texte.

Je ſuis bien aiſe d'avertir que dorénavant je ne releverai plus les contre-ſens de Du Ryer & de M. Bellanger.

(420) §. CLXXXVI. *On en revêtit.* Ἀνοικοδόμησε πλίνθοισι ὀπτῇσι, *lateritio opere muniit.* C'eſt le véritable ſens de ce paſſage, & M. Weſſeling s'en eſt bien apperçu. Ἀνοικοδομεῖν ſignifie auſſi *boucher avec un ouvrage de maçonnerie*, mais non en cet endroit, puiſqu'on voit par le paragraphe CXCI, qu'on pouvoit paſſer par les portes. Il ſe prend en ce dernier ſens dans l'Oraiſon de Lycurgue contre Léocrates, τὴν (*a*) θύραν ἀνοικοδομήσαντες, *ayant maçonné la porte* ; & il eſt inutile d'y faire aucun changement, comme le vouloit feu (*b*) M. Taylor. Je me ſuis apperçu

---

(*a*) Orationes duæ, una Demoſthenis contrà Midiam, altera Lycurgi contrà Leocratem ; Cantabrigiæ, in-8°., pag. 242.

(*b*) Ibid. pag. 341.

depuis que feu M. Reiske étoit de même avis que moi. Voyez *Orator. Græc.* vol. IV, pag. 227.

(421) §. CLXXXVI. *Un pont.* Diodore de Sicile (*a*) prétend que ce pont avoit cinq ſtades de long. Mais comme Strabon (*b*) aſſure que l'Euphrates n'avoit qu'un ſtade de large, M. Rollin (*c*) en conclud que le pont ne pouvoit avoir cinq ſtades. Il peut ſe faire que l'Euphrates n'eût ordinairement qu'un ſtade de large, mais dans les tems de crue, il devoit en avoir davantage. La longueur du pont répondoit ſans doute à la largeur du fleuve dans le tems de ſon débordement. C'eſt à quoi n'a pas fait attention M. Rollin. Le Mançanarès, qui baigne une des extrêmités de Madrid, n'eſt qu'un ruiſſeau; mais comme dans les crues d'eau, il ſe déborde & couvre toutes les campagnes, Philippe II fit bâtir deſſus un pont qui a 1160 pas de longueur. En évaluant les ſtades ſur le pied de 51 toiſes, on aura 255 toiſes. Le pont de Weſtminſter en a 205, ſur un peu plus de 7 de large. Au reſte, ce pont étoit bien éloigné de la perfection des nôtres. Il ne conſiſtoit qu'en pluſieurs gros piliers de pierre, bâtis de diſtance en diſtance & ſans arches, puiſqu'on y mettoit des pieces de bois pour paſſer d'un pilier à l'autre.

(422) §. CLXXXVI. *Lorſqu'on eût fait paſſer dans le lac.* Corneille de Paw lit : ὡς δὲ τὸ, τε ὀρυχθὲν λίμνῃ πλῆρες ἐγεγόνεε, au-lieu de ὡς δὲ τὸ, τε ὀρυχθὲν λίμνης πλήρης ἐγεγόνεε qui ſe trouve dans toutes les éditions. » Lorſque ce qui fut creuſé pour le marais, lorſque l'égout » du marais, c'eſt-à-dire, le lac deſtiné à recevoir les eaux » de l'Euphrates dans le tems de ſes crues ». Cette correction me paroît certaine, ainſi qu'à M. Weſſeling.

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. II, §. VIII, tom. I, pag. 121.
(*b*) Strab. Lib. XVI, pag. 1073, A.
(*c*) Hiſtoire Ancienne, tom. I, pag. 336, note.

(423) §. CLXXXVII. *Vient à manquer d'argent.* Il y a dans le grec : ἢν σπανίσῃ. Le verbe σπανίζω eſt fort uſité chez les Attiques dans le ſens d'ἀπορέω, *indigeo*. On en trouve mille exemples parmi les Poëtes & les Auteurs de proſe.

(424) §. CLXXXVII. *Cette infraction lui ſeroit pernicieuſe.* Οὐ γὰρ ἄμεινον, *non enim id melius*. Cette expreſſion eſt une formule comminatoire fort uſitée chez les Anciens, par laquelle ils annonçoient que les Dieux vengeroient telle ou telle infraction. Ils diſoient auſſi en pareil cas, τῷ Θεῷ μελήσει, *Deo curæ erit*. Voyez la Retraite des Dix-Mille, Liv. V, chap. III, §. XIII, pag. 272.

(425) §. CLXXXVII. *Les tombeaux des morts.* Ce paragraphe finit par ces mots : *telle fut, à ce qu'on dit, cette Reine.* J'ai cru devoir les retrancher, pour ne point faire languir la narration.

(426) §. CLXXXVIII. *Le Grand Roi.* C'étoit le nom que les Grecs donnoient aux Rois de Perſe. Les Auteurs ſont pleins de cette expreſſion. Nous appellons encore aujourd'hui l'Empereur de Conſtantinople le Grand Seigneur.

(427) §. CLXXXVIII. *Le Roi n'en boit point d'autre.* Euſtathe en fait la remarque dans ſes (*a*) Commentaires ſur Denys le Périegete, & ſur l'Odyſſée d'Homere (*b*), auſſi bien qu'Athénée (*c*) & pluſieurs autres Auteurs.

Strabon (*d*) nomme l'Eulée au-lieu du Choaſpes. Il a raiſon, parce que cette riviere eſt la même que le Choaſpes. Il ſe trompe cependant, parce qu'il avoit diſtingué un peu plus (*e*)

(*a*) Dionyſ. Perieget. verſ. 1073, pag. 184.

(*b*) Euſtath. in Odyſſ. IV, pag. 1499, lin. 62.

(*c*) Athen. Deipnoſoph. Lib. II, cap. VI, pag 45, B.

(*d*) Strab. Lib. XV, ſub finem, pag. 1068, C.

(*e*) Id. Lib. XV, pag. 1059, C.

haut l'Eulée de cette riviere. Mais voyez l'Index Géographique, où je prouve que le Choaſpes n'eſt point différent de l'Eulée.

Denys le Périegete (*a*) s'eſt mépris en faiſant venir cette riviere des Indes, ἔλκων Ἰνδὸν ὕδωρ. Il eſt clair qu'il la confond avec le Choes ou Choaſpes, qui ſe jette dans le Sinde.

(428) §. CLXXXIX. *Sur les bords du Gyndes.* M. de Voltaire (*b*) fait dire à Hérodote que Cyrus partagea le fleuve de l'Inde en trois cent ſoixante canaux, qui tous ont leur embouchure dans la mer Caſpiene. Il ajoute enſuite : » que diriez-vous de Mézerai, s'il nous avoit raconté » que Charlemagne partagea le Rhin en trois cent ſoixante » canaux qui tombent dans la Méditerrannée ». Réflexion ſenſée ; mais heureuſement elle ne porte point ſur notre Hiſtorien, qui dit bien clairement que ce fleuve va ſe perdre dans le Tigre, lequel ſe jette dans la mer Erythrée. Le golfe Perſique portoit ce nom. Il y a loin de là à la mer Caſpiene. On ne fera point à l'Auteur de cette critique l'injuſtice de lui reprocher d'avoir écrit l'I*nde* pour le *Gyndes*. Ce peut être une faute d'impreſſion. Le paragraphe CCII de notre Auteur a donné occaſion à la méprise de M. de Voltaire. Hérodote y dit que l'Araxes coule des monts Matiéniens, de même que le Gyndes, que Cyrus partagea en trois cent ſoixante canaux, & que de-là il ſe jette dans la mer Caſpiene. M. de Voltaire a appliqué au Gyndes ce qu'Hérodote avoit dit de l'Araxes.

Voyez ſur l'Araxes le paragraphe CCII, note 467 ; & ſur-tout notre Index Géographique.

(*a*) Dionyſ. Perieget. verſ. 1074.

(*b*) Queſtions ſur l'Encyclopédie, troiſieme partie, page 5, art. BABEL.

(429) §. CLXXXIX. *Le pays des Darnéens.* J'ai ſuivi la correction de Chytræus, d'Henri Etienne, & de Cellarius. Un manuſcrit du Docteur Askew lui eſt quelque peu favorable. Voyez la note de M. Weſſeling.

(430) §. CLXXXIX. *Le fit entiérement diſparoître.* Il y a dans le grec, συμψήσας, que Suidas (*a*) traduit συντρίψας, *vexans*, *conterens*. Cet Auteur a tranſcrit en cet endroit le paſſage entier d'Hérodote. Henri Etienne me paroît l'avoir très-bien rendu dans ſon Tréſor de la Langue Grecque, lorſqu'il dit : *fluvius aliquem vel aliquid* συμψᾶν *dicitur, cum ipſum abſorbens ex conſpectu hominum ſubducit : ita ut non magis appareat quàm aliquod* ἐκμαγεῖον ἐν ψάμμῳ συμψηθείσῃ καὶ συγχυθείσῃ, » de façon qu'il ne paroît pas » plus qu'une empreinte tracée ſur le ſable, après qu'on » l'a mêlé & applani ».

(430*) §. CLXXXIX. *Indigné de l'inſulte.* Je crois ce portrait de Cyrus un peu chargé. On connoît la haine que portoient les Grecs aux Perſes, depuis que ceux-ci étoient venus envahir leur pays. Je penſe que Cyrus étoit trop raiſonnable pour faire couper le Gyndes par un pareil motif. Mais ce qui étoit arrivé au cheval ſacré lui fit craindre un pareil ſort pour ſon armée, & l'obligea à partager ce fleuve en un grand nombre de bras, afin de le rendre guéable. C'étoit l'uſage de ce ſiecle. On en a vu un exemple plus haut, §. LXXV, ſur lequel on peut conſulter la note 195.

(431) §. CLXXXIX. *De chaque côté de la riviere.* Dans toutes les éditions que j'ai vues, une virgule placée après ἑκατὸν change le ſens de la phraſe, qui ſignifie alors que Cyrus ne fit creuſer en tout que cent quatre-vingts canaux ; mais comme Hérodote en compte trois cent ſoixante

---

(*c*) Suidas, voc. Συμψήσας.

quelques lignes plus bas, de même qu'au paragraphe CCII, & Livre V, §. LII, il eſt clair qu'il faut effacer cette virgule, & la mettre après τῷ Γύνδῳ.

(432) §. CXCI. *Ses plus mauvaiſes troupes.* Hérodote dit, *la partie inutile de ſon armée.* Je crois qu'il entend par cette expreſſion, les troupes les moins bonnes, les moins courageuſes, les moins expérimentées. Il ſe ſert plus bas, §. CCXI du même terme : λειφθέντος δὲ τῷ ἀχρήϊϊ, *ayant laiſſé dans le camp les troupes inutiles*, & l'explique, §. CCVII, *la partie la plus mauvaiſe de l'armée*, τῆς στρατιῆς τὸ φλαυρότατον. Il peut ſe faire cependant que ce fuſſent les vivandiers, les eſclaves. Le paſſage ſuivant de Xénophon me porte à le croire. Τὸν (a) ἀγοραῖον ὄχλον ἰδόντες καὶ τὸν τῶν θεραπόντων, καὶ τὸν τῶν ἀνδραπόδων, οἰηθέντες ὄφελός τι αὐτῶν εἶναι, ἀπεστρέφοντο ; » S'étant » imaginé que les vivandiers, les ſerviteurs & les eſclaves » qu'ils voyoient dans le camp étoient de bonnes troupes » (quelque choſe d'utile) ils ſe retirerent ».

(433) §. CXCI. *S'étoient tellement retirées* Il y avoit dans le grec : ὑπονενοστηκότος ἀνδρειώς, ce qui ne faiſoit aucun ſens. Gronovius & M. Weſſeling ont parfaitement corrigé d'après un manuſcrit de Florence, un autre du Docteur Askew, du troiſieme ſiecle ; & un troiſieme, de la Bibliotheque des Bénédictins de St. Remi de Rheims, du quatorzieme ſiecle, ὑπονενοστηκότος ἀνδρὶ ὡς, ce qui fait un ſens très-raiſonnable. Il eſt vrai qu'auparavant on faiſoit rapporter ἀνδρειώς à ἐσήεσαν, mais cela étoit contre toutes les regles. M. Borheck a adopté cette correction dans ſon édition.

(434 §. CXCI. *Dans un filet.* Julius Pollux (b) donne

(a) Xenoph. Hellenic. Lib. VI, cap. II, § XII, pag. 373.

(b) Julius Pollux, Onomaſtic. Lib. X, cap. XXXVI, ſegm. CLX, tom. II, pag. 1346.

au

au mot κύρτη la ſignification de *cage*, & même il cite Hérodote. Héſychius lui donne la même ſignification ; mais comme ce dernier Auteur explique κυρτεὺς par ἁλιεὺς, *pêcheur*, il s'enſuit que κύρτη peut très-bien ſignifier *une naſſe, un filet*.

(435) §. CXCI. *N'en avoient aucune connoiſſance.* Ceux qui (*a*) occupoient la citadelle n'apprirent qu'au point du jour la priſe de la ville, & cela eſt vraiſemblable. Mais on ne peut croire, comme le rapporte Ariſtote, que le troiſieme jour (*b*) on ignoroit encore dans quelques quartiers, que la ville étoit priſe.

(436) §. CXCI. *Célébroient.... une fête.* Xénophon (*c*) dit la même choſe qu'Hérodote, & tous deux s'accordent parfaitement avec l'Ecriture. M. Rollin s'eſt attaché à faire ſentir cette conformité de l'Hiſtoire ſacrée avec la profane. On peut le conſulter (*d*).

(437) §. CXCI. *Pour la premiere fois.* Cette ville fut priſe une ſeconde fois par Darius. Voyez Liv. III, §. CLIX.

(438) §. CXCII. *La Babylonie fait* &c. Euſtathe fait la même remarque dans ſes Commentaires ſur Denys le Périegete (*e*).

(439) §. CXCII. *Tritantæchmès.* On trouve ce nom écrit de la même maniere, Liv. VII, §. LXXXII, auſſi-bien que par Euſtathe dans ſes Commentaires ſur Homere (*f*).

(*a*) Xenophont. Cyripæd. Lib. VII, cap. V, §. XII, pag. 441.

(*b*) Ariſtot. Politic. Lib. III, cap. III, pag. 341, A.

(*c*) Xenophont. Cyripæd. Lib. VII, cap. V, §. VII. &c. pag. 436 &c.

(*d*) Hiſtoire Ancienne, tom. I, pag. 444 & ſuiv.

(*e*) Euſtath. ad Dionyſ. Perieg. verſ. 1095, pag. 175, col. 1, lin. 17.

(*f*) Euſtath. ad Homeri Iliad. Y. pag. 1206, lin 17.

(440) §. CXCII. *L'artabe eſt une meſure.* La médimne attique contenoit 24 chénices attiques, ou 96 ſeptiers, la chénice 4 ſeptiers, le ſeptier 2 cotyles, ainſi l'artabe étoit de 27 chénices ou 108 ſeptiers.

(441) §. CXCII. *Chiens Indiens.* Les chiens Indiens étoient très-renommés. La plupart des Anciens (*a*) les croyoient engendrés d'une chienne & d'un tigre. Les Indiens prétendent, dit (*b*) Pline, que les chiennes conçoivent des tigres, & par cette raiſon, ils les attachent dans les forêts, lorſqu'elles ſont en chaleur. Ils penſent que la premiere & la ſeconde race ſont très-féroces ; enfin ils élevent la troiſieme.

Je croirois plutôt que le tigre dévoreroit la chienne ; auſſi Ariſtote (*c*) remarque-t-il que le tigre les dévore, à moins qu'il ne ſoit fort enflammé.

(442) §. CXCIII. *Non pas comme le Nil.* L'Euphrates ſe déborde, mais ſes inondations ne répandent pas la fertilité comme celles du Nil. *Limum autem* (*d*) *non invehunt Euphrates Tigriſque, ſicut in Ægypto Nilus.* Auſſi la Reine Nitocris avoit elle fait creuſer un lac d'une vaſte étendue pour empêcher le dégat qu'auroient pu faire les trop grandes crues de ce fleuve. La machine dont on ſe ſervoit pour répandre les eaux du fleuve dans les campagnes s'appelloit κηλώνειον, en latin *tolleno.* C'eſt, je crois, cette eſpece de baſcule dont on ſe ſert encore en quelques-unes de nos provinces pour puiſer l'eau des puits & la

---

(*a*) Ariſtot. Hiſtor. Animal. Lib. VIII, cap. XXVIII, pag. 920, B. Ælian. Hiſt. Animal. Lib. VIII, cap. I, pag. 445.

(*b*) Plin. Hiſt. Natur. Lib. VIII, cap. XL, tom I, pag. 464, lin. 21.

(*c*) Ariſtot. loco ſuperiùs laudato.

(*d*) Plin. Hiſt. Natural. Lib. XVIII, cap. XVII, tom. II, pag. 122, lin. 11.

répandre enſuite dans des auges immenſes où l'on abreuve le bétail.

(443) §. CXCIII. *Deux cens fois autant.* Hérodote aſſure que les terres de la Babylonie portent deux cens fois pour un, & trois cens pour un dans les années de fertilité. Strabon (*a*) remarque qu'il n'y a point de pays plus fertile en orge, qu'il y rapporte juſqu'à trois cens pour un. Un boiſſeau de froment a produit à M. Duhamel, dans des terres qui ne ſont pas de la premiere bonté, juſqu'à quatre-vingts boiſſeaux. On ſait encore qu'un grain de froment a produit quelquefois quatre-vingts épis, ce qui fait beaucoup plus que trois cens pour un. Qu'étoit-il donc néceſſaire (*b*) de blâmer Hérodote d'avoir avancé un fait qui ſe vérifie dans des terres qui ne ſont pas auſſi bonnes que celles de la Babylonie ? Hérodote n'étoit certainement ni un de Juſſieu, ni un Von Linné, mais il ne falloit que des obſervations très-légeres pour s'aſſurer de ce fait, & il avoit été dans le pays.

Dans la Babylonie, dit Pline (*c*), on coupe deux fois le bled en herbe, & la troiſieme fois on y met le bétail, autrement il ne viendroit qu'en herbe. Dans les endroits où le terrein eſt le plus maigre, il rapporte cinquante fois pour un, & cent fois, lorſqu'on ſe donne des ſoins. Ils ne ſont pas conſidérables, & ne conſiſtent qu'à arroſer copieuſement les terres. M. Niebuhr aſſure que le durra rend en quelques cantons de l'Arabie juſqu'à cinquante pour un (*d*), & que pluſieurs perſonnes lui ont dit que dans les montagnes ce grain produiſoit cent cinquante, & même

---

(*a*) Strab. Lib. XVI, pag. 1077, D.

(*b*) Queſtions ſur l'Encyclopédie, quatrieme partie, pag. 313.

(*c*) Plin. loco ſuperiùs laudato, pag. 122, lin. 8.

(*d*) Deſcription de l'Arabie par M. Niebuhr, pag. 135.

deux cens, & dans le Téhama quelquefois juſqu'à quatre cens ; que dans ce dernier pays le durra, après avoir été coupé, repouſſe, mûrit, & donne une ſeconde & même une troiſieme récolte.

(444) §. CXCIII. *Et de ſéſame.* Le ſéſame eſt ce que nous appellons la jugéoline ou jugioline. C'eſt une herbe ou plante qui vient de graine. Sa tige eſt ſemblable à celle du millet, mais plus haute & plus groſſe ; ſes feuilles ſont rouges, & ſa fleur verte & couleur d'herbe ; ſa graine eſt renfermée dans de petites capſules, comme celle du pavot. Il amaigrit la terre, parce qu'il a beaucoup plus de racines que le millet. Cette graine vient des Indes. On en tire une huile viſqueuſe (*a*), bonne à brûler & à manger. Dioſcorides dit (*b*) que les Egyptiens ſe ſervent de cette huile.

BELLANGER.

(445) §. CXCIII. *De la même maniere.* Il y a dans le grec : *ils les cultivent dans le reſte de même que les figuiers.* Hérodote ayant dit plus haut qu'il ne croiſſoit point de figuiers dans la Babylonie, il eſt évident qu'il ne faut point entendre, *de même que les Babyloniens cultivent les figuiers*, mais *de même que nous cultivons les figuiers.* J'ai cru devoir l'exprimer pour me rendre plus clair. Saumaiſe (*c*) a fort bien vu qu'il falloit joindre τά τε ἄλλα avec θεραπεύσι. M. Weſſeling a ſuivi ſon exemple. Je li enſuite avec le même : τούτων τὸν καρπὸν περιδέσι τῇσι βαλανηφόροισι τῶν φοινίκων, ἵνα περαίνῃ τέ σφι ὁ ψὴν κ. τ. λ. On trouve auſſi τούτων τὸν καρπὸν dans le manuſcrit *A* de la Bibliotheque du Roi. Le ſavant M. Valckenaer a fait auſſi la même correction, qui eſt certaine. Je doute qu'on en puiſſe dire

---

(*a*) Plin. tom. II, Lib. XVIII, cap. X, pag. 111, lin. 24.

(*b*) Dioſcor. Lib. II, cap. CXXI.

(*c*) Salmaſ. in Solini Polyhiſtor. pag. 938, col. 1, G.

autant de celle qu'il a faite ſur Zénobius : ἐνδυόμενον εἰς τὰς σφῆνας; τὸ θηρίδιον στερεῖ τὰς κῆπους : il corrige εἰς τὰς ὀλύνθους. Cela me paroît trop éloigné. Je lis avec beaucoup moins de changement : εἰς τὰς φήλικας avec l'Auteur de l'*Etymologicum Magnum*, au mot Ανηρίναστος.

(446) §. CXCIII. *Car il ſe forme.* Théophraſte dit le contraire, & le ſavant Saumaiſe (*a*) s'appuyant de ſon ténoignage, prétend que les fleurs ſeules du palmier mâle font ſur le fruit du palmier femelle le même effet que le moucheron du figuier ſauvage opere à l'égard du figuier, c'eſt-à-dire, qu'il fait mûrir le fruit & l'empêche de tomber. Ils ſe trompent tous les deux.

On n'a pas beſoin en (*b*) Arabie d'avoir recours à l'art, pour que les dattes parviennent à maturité ; on y voit des forêts entieres de palmiers qui portent de très-bons fruits. Proſper Alpin en attribuoit, il eſt vrai, la cauſe aux pouſſieres des ſommets des palmiers mâles, qui étant pouſſées par les vents ſur les fleurs des palmiers femelles, portent avec elles, non-ſeulement la fécondité, mais encore font mûrir le fruit déjà formé. Mais pourquoi les pouſſieres des palmiers mâles n'operent-elles point le même effet, ni en Egypte, ni en pluſieurs endroits de l'Orient ? Il y a grande apparence que cela vient plutôt du ſol, qui contient en Arabie des ſucs moins groſſiers, & plus propres au palmier. Ce que le ſol de l'Egypte ne peut donner au palmier, l'art le lui procure. Comme cet arbre eſt d'une très-grande utilité, les cultivateurs ont dû rechercher dans ce pays & dans l'Orient toutes les voies poſſibles pour empêcher le fruit de tomber. Soit donc que le haſard, ou des obſervations

(*a*) Id. ibid. col. 2, A & B.

(*b*) Pontedera Anthologia, ſive de floris Naturâ, Patavii 1720, in-quarto. Ceci eſt extrait des chapitres XXXI & XXXII du ſecond Livre.

ſuivies, leur aient appris que les branches fleuries du palmier ſtérile, inſérées dans l'œil du fruit, empêchoient le fruit de tomber, cet uſage s'eſt perpétué en Egypte, & a toujours parfaitement bien réuſſi. Le ſuc, raſſemblé dans les vaiſſeaux qui lui ſont propres, étant ou plus épais qu'il ne devroit être, ou compoſé de certaines parties qui peuvent bien développer le fruit & le faire croître, mais jamais le faire parvenir à maturité, on déchire tout-à-l'entour cet œil, en y inſérant la branche fleurie du palmier ſtérile. Par ce moyen, une partie du ſuc groſſier ſe diſſipe; l'embryon jouit plus librement du ſoleil & de (*a*) l'air, & parvient à maturité.

On atteint le même but aux environs de Babylone, par le moyen d'un moucheron qui s'introduit dans le fruit du palmier femelle; ce moucheron, en perçant l'œil, fait que les ſucs inutiles ſe diſſipent, l'air & le ſoleil pénétrent plus aiſément, atténuent les ſucs des utricules, & les perfectionnent : alors le fruit reſte ſur l'arbre, ſe nourrit, & parvient à maturité.

En Arabie, le ſol étant moins gras, & les ſucs moins viſqueux & moins épais, la nature ſeule ſuffit pour mûrir ce fruit; mais en Egypte & à Babylone, la terre étant graſſe, il faut avoir recours à l'art pour atténuer les ſucs trop épais qu'elle doit faire paſſer dans le palmier.

C'eſt ainſi que M. Pontédéra, qui a profeſſé avec diſtinction la botanique à Padoue, explique ce que dit Hérodote. On peut auſſi conſulter le chapitre 35 du ſecond livre de ſon Anthologie, où il prouve très-bien que la caprification du palmier & du figuier n'eſt point néceſſaire par la nature

---

(*a*) Théophraſte dit la même choſe : »ils donnent [les moucherons] »un libre accès à l'air extérieur». Τῷ ἐξωθεν ἀέρι ὁδὸν διδόασι. Hiſtor. Plantar. Lib. II, cap. XII.

de ces arbres, mais à cauſe de quelques particularités des pays où ils croiſſent.

Malgré ce que je viens de dire, l'autorité de Théophraſte ſera pour beaucoup de perſonnes d'un plus grand poids que celle d'Hérodote; mais ſi l'on fait attention que le premier ne parle que ſur le rapport d'autrui, & l'autre en témoin oculaire, je penſe qu'on ajoutera moins de foi au Naturaliſte qu'à l'Hiſtorien; le témoignage de celui-ci étant d'ailleurs appuyé par celui de feu M. Pontédéra, l'un des plus ſavans botaniſtes de l'Europe.

(447) §. CXCIII. *Un moucheron.* Ce nom eſt bien général en françois; celui d'Hérodote paroît déſigner une eſpece particuliere. Si cet Hiſtorien nous eût donné une deſcription de cet inſecte, nous ſaurions probablement à quoi nous en tenir; ceux qui nous ont parlé de cette eſpece de caprification du palmier, ſi j'oſe ainſi m'exprimer, ne nous ont pas inſtruit davantage ſur ce moucheron. Héſychius & Julius Pollux ſe ſont trompés, même au point de le prendre pour le fruit du palmier.

Cet inſecte eſt-il le même que celui qui fait mûrir les figues en Grece? Ariſtote & Théophraſte lui donnent le même nom; mais il y auroit de la témérité à l'aſſurer, & cela d'autant plus qu'on eſt dépourvu d'obſervations.

Quand même on ſauroit, à n'en pouvoir douter, que l'inſecte du palmier eſt le même que celui du figuier, on n'en ſeroit, à ce qu'il me ſemble, gueres plus inſtruit. Voici ce qu'en dit Ariſtote. » On (*a*) trouve dans les figues des » figuiers ſauvages un inſecte qu'on appelle pſen; ce n'eſt » d'abord qu'un ver, qui, après avoir briſé ſa peau, s'en- » vole : lors donc qu'il l'a laiſſée, il s'inſinue dans les figues » par l'œil qu'il ouvre, & les empêche de tomber ».

(*a*) Ariſtot. Hiſtor. Animal. Lib. V, cap. XXXII, pag. 857, D.

Théophraſte n'en dit pas davantage. « Les moucherons (*a*) » (pſenes) ſortent, comme on l'a dit, (*b*) de la figue ſau- » vage; ils naiſſent des petits grains de la figue : la preuve » en eſt, dit-on, que lorſque ces inſectes ſont ſortis, on ne » trouve plus de grains dans les figues. La plupart de ces » moucherons laiſſent en ſortant une aîle ou un pied. Il y a » une autre eſpece de moucherons qu'on appelle (*c*) cen- » trines : ceux-ci ſont pareſſeux comme les bourdons, & » tuent les autres lorſqu'ils entrent dans les figues ; mais en » les tuant ils perdent auſſi la vie ».

L'auteur de l'*Etymologicum Magnum* dit (*d*) que ce moucheron reſſemble à une eſpece de couſin, qu'on appelle empis. Pline ſe contente (*e*) de copier Théophraſte ici comme par-tout ailleurs. M. de Tournefort, qui a vu en Grece la caprification, s'eſt borné à nous inſtruire de cette opération, & ne nous apprend rien au ſujet de cet inſecte.

M. Pontédéra a remarqué en Italie une eſpece particuliere de mouches ſur les figuiers ſauvages ; mais eſt-elle la même que celle qui opere la caprification en Grece ; on n'oſeroit l'aſſurer : quoi qu'il en ſoit, en voici la deſcription ; quelque voyageur curieux pourra la comparer avec l'inſecte que l'on remarque en Grece ſur le figuier.

» Ces inſectes (*f*) approchent pour la figure de la petite

(*a*) Theophraſt. Hiſtor. Plantar. Lib. II, fol. 23, in averſâ parte, lin. 23.

(*b*) Id. ibid. lin. 11 ; mais en cet endroit il appelle ces moucherons Σῆτες.

(*c*) Je lis κεντρινάς au-lieu de κεντινάς, & c'eſt ainſi que les appelle Pline.

(*d*) Etymologic. Magn. voc. Ανηρίναστος.

(*e*) Plin. Hiſt. Natural. Lib. XVII, cap. XXVII, tom. II, pag. 89, lin. 16.

(*f*) Pontedera, Anthologia, ſive de floris Naturâ, Lib. II, cap. XXXIV, pag. 174 & 175.

» mouche du vin ; mais ils ſont noirs & un peu plus grands ;
» ils ont la tête plus petite que les mouches, à proportion
» du reſte du corps, d'un noir tirant ſur le jaune, avec deux
» antennes articulées, noires & très-longues ; leur bouche
» eſt comme celle de la guêpe, ſans trompe ; la tête tient
» au corps par un col étroit, comme parmi les guêpes ;
» leur dos eſt d'un noir brillant, aux côtés ſont quatre aîles,
» dont les deux plus grandes ſont étroites à leur naiſſance,
» & s'élargiſſent peu-à-peu vers leur ſommet ; cet inſecte
» les tient droites lorſqu'il marche ou qu'il s'arrête ; les deux
» autres commencent un peu plus loin que les grandes, &
» couvrent le bas du dos ; ils ont ſous la poitrine ſix pieds
» compoſés de pluſieurs articulations, plus longs que ceux
» des mouches ; le thorax ſe rétrécit enſuite ; la partie
» inférieure du tronc commence où il ſe rétrécit ; il s'élargit
» enſuite, & va après cela en diminuant juſqu'à l'extrémité
» d'où ſort, dans les femelles, le tuyau de l'utérus. Le
» ventre eſt compoſé de pluſieurs anneaux, tels qu'on en
» voit dans les guêpes ; auſſi ces inſectes me paroiſſent-ils
» approcher beaucoup par la figure des guêpes & autres
» animalcules de cette eſpece, & des mouches, par la
» maniere de naître & de ſe nourrir ; mais ils ſont fort
» éloignés des moucherons. Auſſi-tôt que les figues ſont
» voir leur œil entr'ouvert, les femelles s'y inſinuent, &
» allongeant le tuyau de l'utérus, elles dépoſent leurs œufs
» dans les grains ; il y nait un vermiſſeau qui, devenu
» nymphe, eſt immobile & dur, a le corps oblong, la tête
» & le dos jaunes, & le reſte blanc d'abord, & enſuite noir ;
» l'inſecte ſort après avoir percé ſon nid ; ſes aîles ne ſont
» pas encore la plupart du tems développées ; il change
» auſſitôt de peau, en commençant par la tête ; il paroît
» alors blond ; mais bientôt après il devient noir en ſéchant :
» il ſe tourne de côté & d'autre en ſe dépouillant, &
» comme il eſt mouillé, il s'emplit de la pouſſiere des

» ſommets dont tout l'intérieur de la figue eſt plein. Lorſ-
» qu'il eſt ſorti de la figue, & qu'il a ſéché cette pouſ-
» ſiere au ſoleil, il s'en débarraſſe de cette maniere-ci :
» Il s'appuie ſur les quatre pieds de devant, & avec les
» deux de derriere, il ſe nettoie l'abdomen, le bas du
» dos & les aîles, en frottant à pluſieurs repriſes ces
» parties avec les pieds ; ſe tenant enſuite en équilibre ſur
» les quatre pieds de derriere, il ſe nettoie avec les deux
» de devant la tête, le dos & les antennes. »

(448) §. CXCIII. *Des figuiers ſauvages.* Cette maniere de faire mûrir les figues s'appelle caprification. Pline la (*a*) décrit très-bien d'après Théophraſte. *Caprificus vocatur è ſilveſtri genere ficus nunquàm matureſcens, ſed quod ipſa non habet, aliis tribuens : quoniam eſt naturalis cauſarum tranſitus, atque è putreſcentibus identidem generatur aliquid. Ergo culices parit : hi fraudati alimento in matre, putri ejus tabe, ad cognatam volant : morſuque ficorum crebro, hoc eſt, avidiore paſtu aperientes ora earum, atque ita penetrantes, intùs ſolem primo ſecum inducunt, cerealeſque auras immittunt foribus adapertis. Mox lacteum humorem, hoc eſt, infantiam pomi, abſumunt : quod fit & ſponte. Ideòque ficetis caprificus præmittitur ad rationem venti, ut flatus evolantes in ficus ferat. Indè repertum, ut illatæ quoque aliundè, & inter ſe colligatæ injicerentur fico : quod in macro ſolo & aquilonio non deſideratur : quoniam ſponte areſcunt loci ſitu, rimiſque eadem, quæ culicum opera, cauſa perficit : (necnon ubi multus pulvis : quod evenit maximè frequenti via appoſita ; namque & pulveri vis ſiccandi, ſuccumque lactis abſorbendi :) quæ ratio, pulvere & caprificatione hoc quoque præſtat, ne decidant, abſumpto humore tenero, & cum quadam fragilitate ponderoſo.*

(*a*) Plin. Hiſt. Natur. Lib. XV, cap. XIX, tom. I, pag. 747, lin. 2.

Comme la caprification n'eſt connue que d'un très-petit nombre de perſonnes, on ne ſera peut-être pas fâché de trouver ici ce qu'en dit M. de Tournefort, qui en parle en témoin oculaire, & qui entre encore dans de plus grands détails que Pline.

» On (*a*) cultive, dit-il, dans la plupart des iſles de » l'Archipel deux ſortes de figuiers : la premiere eſpece » s'appelle *ornos*, du grec littéral *erinos*, figuier ſauvage, » ou le *caprificus* des latins ; la ſeconde eſpece eſt le figuier » domeſtique : le ſauvage porte trois ſortes de fruits, » *fornites*, *cratitires*, *orni*, abſolument néceſſaires pour faire » mûrir ceux des figuiers domeſtiques.

» Ceux qu'on appelle *fornites* paroiſſent dans le mois » d'août, & durent juſqu'en novembre ſans mûrir ; il s'y » engendre de petits vers, d'où ſortent certains mouche- » rons que l'on ne voit voltiger qu'autour de ces arbres : » dans les mois d'octobre & de novembre, ces moucherons » piquent d'eux-mêmes les ſeconds fruits des mêmes pieds » de figuiers ; ces fruits, que l'on nomme *cratitires*, ne ſe » montrent qu'à la fin de ſeptembre, & les *fornites* tombent » peu après la ſortie de leurs moucherons. Les cratitires, » au contraire, reſtent ſur l'arbre juſqu'au mois de mai, » & renferment les œufs que les moucherons des fornites » y ont dépoſés en les piquant. Dans le mois de mai, la » troiſieme eſpece de fruit commence à pouſſer ſur les » mêmes pieds de figuiers ſauvages, qui ont produit les » deux autres : ce fruit eſt beaucoup plus gros, & ſe » nomme *orni* ; lorſqu'il eſt parvenu à une certaine groſ- » ſeur, & que ſon œil commence à s'entr'ouvrir, il eſt » piqué dans cette partie par les moucherons des *cratitires*, » qui ſe trouvent en état de paſſer d'un fruit à l'autre » pour y dépoſer leurs œufs.

(*a*) Tournefort, Voyage du Levant, Lettre VIII, pag. 338.

» Il arrive quelquefois que les moucherons des *cratitires* » tardent à ſortir dans certains quartiers, tandis que les » *orni* de ces mêmes quartiers ſont diſpoſés à les recevoir : » on eſt obligé dans ce cas-là d'aller chercher les *cratitires* » dans un autre quartier, & de les ficher à l'extrémité des » branches des figuiers dont les orni ſont en bonne diſpo- » ſition, afin que les moucherons les piquent : ſi l'on manque » ce tems, les *orni* tombent, & les moucherons des *crati-* » *tires* s'envolent. Il n'y a que les payſans appliqués à la » culture des figuiers, qui connoiſſent les momens, pour » ainſi dire, auxquels il faut y pourvoir, & pour cela ils » obſervent avec ſoin l'œil de la figue. Non-ſeulement cette » partie marque le tems où les piqueurs doivent ſortir, » mais auſſi celui où la figue doit être piquée avec ſuccès ; » ſi l'œil eſt trop dur & trop ſerré, le moucheron n'y ſau- » roit dépoſer ſes œufs, & la figue tombe quand cet œil » eſt trop ouvert.

» Ces trois ſortes de fruits ne ſont pas bons à manger ; » ils ſont deſtinés à faire mûrir les fruits des figuiers do- » meſtiques ; voici l'uſage qu'on en fait : pendant les mois » de juin & de juillet, les payſans prennent les *orni* dans » le tems que leurs moucherons ſont prêts à ſortir, & les » vont porter tous enfilés dans des fétus ſur les figuiers » domeſtiques ; ſi l'on manque ce tems favorable, les *orni* » tombent, & les fruits du figuier domeſtique ne mûriſſant » pas, tombent auſſi dans peu de tems. Les payſans con- » noiſſent ſi bien ces précieux momens, que tous les matins, » en faiſant leur revue, ils ne tranſportent ſur les figuiers » domeſtiques que les *orni* bien conditionnés, autrement » ils perdroient leur récolte. Il eſt vrai qu'ils ont encore une » reſſource, quoique légere, c'eſt de répandre ſur les » figuiers domeſtiques l'aſcolimbros, (*a*) plante très-com-

(*a*) C'eſt ſans doute le nom que donnent à cette plante les Grecs

» mune dans les iſles, & dans les fruits de laquelle il ſe » trouve des moucherons propres à piquer; peut-être que » ce ſont les moucherons des *orni* qui vont picorer ſur les » fleurs de cette plante : enfin les payſans ménagent ſi bien » les *orni*, que leurs moucherons font mûrir les fruits du » figuier domeſtique dans l'eſpace de quarante jours ».

(449) §. CXCIV. *De peaux.* La plupart des anciens peuples ſe ſervoient de bateaux d'oſier ou de ſaules revêtus de peaux. *Timæus* (*a*) *hiſtoricus à Britannia introrſus, ſex dierum navigatione abeſſe dicit inſulam Mictim, in quæ candidum plumbum proveniat : ad eam Britannus vitilibus navigiis corio circumſutis navigare.*

Primum (*b*) cana ſalix, madefacto vimine, parvam
Texitur in puppim; cæſoque inducta juvenco,
Vectoris patiens, tumidum ſupernatat amnem.
Sic Venetus ſtagnante Pado, fuſoque Britannus
Navigat Oceano : ſic cum tenet omnia Nilus,
Conſeritur bibula memphitis cymba papyro.

Mais je ne vois pas que les bateaux de ces nations fuſſent arrondis comme ceux des Arméniens.

(450) CXCIV. *De vin de palmier.* Je lis avec Valla, φοινικήϊος οἶνος. En effet mille auteurs & Hérodote lui-même parlent du vin de palmier, & il n'eſt fait mention nulle part de tonneaux de bois de palmier. M. Weſſeling eſt auſſi de cet avis. Voyez ſur le vin de palmier, liv. III. §. 20, note 30.

(451) §. CXCV. *Ils s'enveloppent.* Je lis περιβαλλόμενοι .... ἔχουσι, qui eſt la leçon de toutes les éditions &

Modernes; les Anciens l'appelloient Σκόλυμος. C'eſt le Scolymus Chryſanthemos Caſpar. Bauhin, Pin.

(*a*) Plin. Hiſt. Natur. Lib. IV, cap. XVI, tom. I, pag. 223, lin. 9.

(*b*) Lucani Pharſal. Lib. IV. verſ. 131.

de tous les manuſcrits, ſi l'on excepte celui du Docteur Askew, & celui de Florence, auquel Gronovius a donné la préférence; mais M. Weſſeling a rétabli avec raiſon l'ancienne leçon.

(452) §. CXCV. *A celle des Béotiens.* La chauſſure (*a*) des Béotiens étoit de bois & une eſpece de cothurne; on l'appelloit τὰ κρεπέζια, ce qui leur avoit fait donner le nom de croupézophores.

(453) §. CXCV. *Ils laiſſent croître leurs cheveux.* Il eſt fort peu important de ſavoir ſi les Babyloniens portoient leurs cheveux courts, ou s'ils les laiſſoient croître; mais il eſt ſingulier que Strabon (*b*) contrediſe formellement Hérodote en cet endroit, quoiqu'il ne faſſe que le copier.

(453*) CXCV. *Ou un aigle.* Les rois en Grece portoient au haut de leur ſceptre la figure d'un oiſeau & ſouvent celle d'un aigle.

Ἦρχον (*c*) (ὄρνιθες) δ' ὕτω σφόδρα τὴν ἀρχὴν, ὥστ' εἴ τις καὶ βασιλεύοι
Ἐν τοῖς πόλεσιν τῶν Ἑλλήνων, Ἀγαμέμνων, ἢ Μενέλαος,
Ἐπὶ τῶν σκήπτρων ἐκάθητ' ὄρνις, μετέχων ὅ τι εἰσφοδοκοίη.

» Les oiſeaux obtinrent un ſi grand empire, que ſi dans » les villes des Grecs, un Agamemnon ou un Ménélas ré- » gnoit, un oiſeau, perché au haut de ſon ſceptre, avoit » part aux préſens qu'il recevoit ».

Les rois de l'Aſie avoient auſſi cet uſage, comme on peut l'inférer d'un vers de la même piece d'Ariſtophanes. (*d*). Lorſque Priam paroiſſoit ſur la ſcene dans une tragédie, on voyoit ſur ſon ſceptre un oiſeau; l'aigle repoſoit tou-

---

(*a*) Jul. Pollux, Lib. VII, cap. XXII, Segment. 87, pag. 749.
(*b*) Strab. Lib. XVI, pag. 1082, A.
(*c*) Ariſtoph. Aveſ. verſ. 508.
(*d*) Id. ibid. verſ. 512.

jours ſur le ſceptre de Jupiter, ſuivant la remarque du même (*a*) Ariſtophanes, qui s'accorde en cela avec tous les autres auteurs, & principalement avec (*b*) Pindare :

Εὖ-
δει δ' ἀνὰ σκάπτῳ Διὸς αἰετὸς, ὠ-
κεῖαν πτέρυγ' ἀμφοτέρω-
θεν χαλάξας,
Ἀρχὸς οἰωνῶν.

» L'aigle, le roi des oiſeaux, abaiſſe ſes aîles rapides, & » s'endort ſur le ſceptre de Jupiter ».

(454) §. CXCVI. *Ceux qui avoient*, &c. Je lis avec M. Valckenaer ὧν ἂν au lieu de ὡς ἄν. Voyez la note de ce Savant.

(455) CXCVI. *Un crieur public.* Hérodote omet une circonſtance qui me paroît importante, pour faire voir que ces ventes ſe paſſoient avec décence : elles ſe faiſoient ſous les yeux du magiſtrat, & le tribunal chargé (*c*) de la connoiſſance de l'adultere, prenoit ſoin de marier les filles. Trois (*d*) hommes reſpectables par leur vertu, & qu'on avoit mis à la tête de leurs tribus, conduiſoient les filles nubiles au lieu de l'aſſemblée, & les vendoient par la voix du crieur public.

(456) CXCVI. *Une femme qui leur*, &c. J'ai ſuivi la correction de M. Reiske. Voyez la note de M. Weſſeling.

(457) §. CXCVI. *Cette loi ſi ſagement établie.* Si la coutume de marier les belles au plus offrant, étoit particuliere aux Babyloniens, celle d'acheter la perſonne qu'on vouloit épouſer, & de donner une ſomme à ſon pere pour

---

(*a*) Id. ibid. verſ. 514.
(*a*) Pindar. Pyth. Od. I, verſ. 10.
(*c*) Strab. Lib. XVI, pag. 1081, C ; & 1082, A.
(*d*) Id. ibid.

l'obtenir de lui, étoit plus générale. Elle ſe pratiquoit & chez les Grecs & chez les Troyens & leurs alliés, & même parmi les Dieux, car les Grecs, particuliérement les Poëtes, ſuppoſoient que ce qui ſe pratiquoit chez eux étoit auſſi en uſage parmi les (*a*) Dieux. Agamemnon avoit eu de Clytemneſtre ſa femme un fils nommé Oreſtes, & quatre filles, Laodicé, Chryſothémis, Iphigénie & Electre; voyez le Scholiaſte d'Homere ſur le vers 7 du Livre I de l'Iliade. Il offre de donner en mariage à Achilles une de ſes filles, ἀναίδηνον, *gratis* & ſans exiger de lui aucune ſomme: Liv. IX, vers 145, Iphidamas avoit donné beaucoup pour épouſer ſa femme: Liv. XIII, vers 366, Othryonée étoit venu au ſecours de Troie, & promettoit de repouſſer & de chaſſer les aſſiégeans, à condition que Priam lui donneroit en mariage, *gratis*, ἀναίδηνον, Caſſandre ſa fille: Liv. XVI, vers 178 & 190, Boros avoit donné à Pélée une groſſe ſomme pour obtenir de lui Polydora ſa fille, ποίρων ἀπερείσια ἔδνα: Liv. XXII, vers 472, Hector, pour avoir Andromaque, avoit donné beaucoup à Eétion, pere de cette belle. Odyſſée, Liv. VII, vers 318, &c. Vulcain avoit donné beaucoup à Jupiter pour épouſer Vénus ſa fille; elle lui devint infidele, il la ſurprit avec Mars, l'enveloppa avec ſon amant dans des filets, & ne voulut point les lâcher que Jupiter ne lui eût rendu tout ce qu'il avoit donné pour l'obtenir de lui.

BELLANGER.

Si l'on veut avoir de plus juſtes idées de cet uſage, on fera bien de conſulter ma note ſur le ſeptieme Livre de la Retraite des Dix-Mille, tom. II, pag. 200.

(458) §. CXCVI. *Ne ſubſiſte plus.* Strabon parle du même uſage, ſans obſerver qu'il ne ſubſiſtoit plus de ſon tems. Voyez Liv. XVI, pag. 1082, A.

(*a*) Iliad. Lib. IX, verſ. 146 & 288.

(459) §. CXCVI. *Ne proſtitue ſes filles.* Henri Etienne prétendoit qu'il y avoit ici un dérangement dans le texte, & qu'il falloit lire : *cette coutume étoit ſagement établie, pour prévenir les inſultes qu'on auroit pu faire à leurs filles, & pour empêcher qu'on ne les emmenât dans une autre ville ; mais elle n'a point ſubſiſté juſqu'à nous.*

Je penſe avec M. Weſſeling, que le texte eſt bien tel qu'il eſt : ſi on le réformoit, comme le ſouhaitoit Henri Etienne, cela contrediroit manifeſtement ce que venoit de dire un peu plus haut notre Hiſtorien, qu'il étoit auſſi permis à ceux d'un autre bourg d'acheter des filles s'ils le vouloient. Les pauvres, à Babylone, aimoient mieux proſtituer leurs filles, de même que les Lydiens (*a*), & en retirer du profit, que de les vendre dans un autre pays, & peut-être à un ennemi qui auroit pu les maltraiter.

(460) §. CXCVII. *Ils tranſportent les malades.* Strabon (*b*) dit de même : » ils expoſent les malades dans les carrefours, & s'informent des paſſans s'ils ſavent quelque » remede à la maladie. Il ne ſe trouve perſonne aſſez » méchant pour refuſer ſes avis, s'il en a de ſalutaires à » donner ».

On peut remarquer ici les commencemens encore groſſiers de la médecine.

Syrianus prétend que la médecine (*c*) a commencé en Egypte, par ceux qui ayant eu quelque partie du corps affectée d'un mal, avoient écrit les remedes qui les avoient ſoulagés.

(461) §. CXCVIII. *Pour ſe purifier.* Si l'on a pu perſuader aux hommes qu'ils contractoient une ſouillure

---

(*a*) Herodot. Lib. I, §. XCIV.

(*b*) Strab. Lib. XVI, pag. 1082, A.

(*c*) Syrian. in Commentariis ad Hermogenem, pag. 17.

en voyant leurs femmes, il n'a pas été difficile de leur faire croire que leurs enfans étoient des enfans de colere. J'aime bien la réponſe de Théano, femme de Pythagore, à quelqu'un qui lui demandoit combien (*a*) il falloit de tems à une femme qui ſe levoit d'auprès d'un homme pour être pure ; elle l'eſt ſur le champ, répondit-elle, ſi c'eſt ſon mari, & jamais ſi c'eſt un autre homme.

(462) §. CXCIX. *Les Babyloniens* &c. Si cette coutume choque les mœurs, elle heurte encore plus nos uſages. Ce n'eſt point cependant une raiſon d'accuſer Hérodote de n'avoir débité qu'un conte. Cet Auteur, qui avoit été à Babylone, en avoit été témoin oculaire. Un ſiecle & demi auparavant, Jérémie en avoit parlé, & depuis, Strabon, Géographe exact & Hiſtorien fidele, en fait mention. Eſt-on en droit après cela de venir, plus de deux mille ans après, révoquer en doute un fait qui paroît ſi bien atteſté? Mais entrons dans quelques détails.

J'ai fait obſerver (*b*) dans le cours de ces notes, que les temples des Anciens n'étoient pas comme les nôtres. On y voyoit des cours, des bocages, des pieces d'eau, quelquefois des terreins cultivés & deſtinés à l'entretien des Prêtres, & enfin le temple proprement dit, où les Prêtres ſeuls avoient le droit d'entrer. Le tout étoit fermé d'une muraille, & s'appelloit τὸ ἱερὸν, *le lieu ſacré*. Le bocage ſe nommoit ἄλσος ; la piece de terre, τέμενος ; & le temple proprement dit, ναὸς. C'étoit dans ce terrein près du temple, dans le τέμενος, que les femmes attendoient à Babylone qu'on vînt les ſolliciter. Les Prêtres, qui n'admettoient point les hommes dans le temple proprement dit, n'y auroient pas ſouffert les femmes. Hérodote dit qu'elles ſe tenoient aſſiſes, ἐν τεμένει Ἀφροδίτης,

(*a*) Diogen. Laert. in Pythagor. Lib. VIII, Segment. XLIII, pag. 523.

(*b*) Voyez ci-deſſus note 403 & ailleurs.

dans la piece de terre qui faiſoit partie du lieu conſacré à Venus. Strabon s'exprime (*a*) de même, τῆ τεμένους ἀπαγαγών, *l'ayant emmenée hors de la piece de terre.*

Cela me conduit à une objection de M. de Voltaire. » Certes (*b*), dit-il, ce devoit être une belle fête & une » belle dévotion, que de voir accourir dans une égliſe, » des marchands de chameaux, de chevaux &c. & les voir » deſcendre de leurs montures pour coucher devant l'autel » avec les principales Dames de la ville ».

1°. J'ai prouvé par Hérodote, que les femmes n'attendoient pas dans le temple proprement dit. 2°. Notre Hiſtorien avoit prévenu l'objection de M. de Voltaire, en aſſurant que les étrangers emmenoient hors du lieu ſacré, ἔξω τῆ ἱρῆ, les femmes qui leur plaiſoient. Strabon (*c*) aſſure la même choſe : συγγίνεται ἄπωθεν τῆ τεμένους ἀπαγαγῶν. » Il a commerce avec elle après l'avoir emmenée » loin de la piece de terre conſacrée ».

» Mais, continue (*d*) M. de Voltaire, une telle infâmie » peut-elle être dans le caractere d'un peuple policé ? eſt-il » poſſible que les Magiſtrats d'une des plus grandes villes » du monde aient établi une telle police ? que les maris » aient conſenti à proſtituer leurs femmes ? ce qui n'eſt » pas dans la nature n'eſt jamais vrai ».

Cette coutume honteuſe s'établit, ſuivant toutes les apparences, dans un ſiecle où les Babyloniens n'étoient pas encore policés. Elle devint dans la ſuite un point de religion. Les Magiſtrats, ſuperſtitieux alors comme le ſimple peuple, auroient cru faire un crime en voulant l'abolir,

---

(*a*) Strab. Lib. XVI, pag. 1081, C.

(*b*) Voltaire, Philoſophie de l'Hiſtoire, page 63.

(*c*) Strab. Lib. XVI, pag. 1081, C.

(*d*) Voltaire, Philoſophie de l'Hiſtoire, page 63.

& les moins crédules d'entr'eux étoient ſans doute retenus par la crainte de la multitude.

D'ailleurs on peut répondre avec le judicieux & ſavant Auteur qui a écrit, en Philoſophe, l'Hiſtoire des Etabliſſemens & du Commerce des Européens dans les deux Indes, » qu'il n'y a (*a*) aucun crime que l'intervention des Dieux » ne conſacre, aucune vertu qu'elle n'aviliſſe. La notion » d'un être abſolu eſt entre les mains des Prêtres qui en » abuſent, une deſtruction de toute morale. Une choſe » ne plaît pas aux Dieux parce qu'elle eſt bonne; mais » elle eſt bonne parce qu'elle plaît aux Dieux ».

M. de Voltaire inſiſte enſuite (*b*) ſur la jalouſie des Orientaux; mais je lui répondrai ce qu'il dit lui-même dans ſes Queſtions ſur l'Encyclopédie, article *Brachmane*, que la ſuperſtition allie tous les contraires.

Jérémie parle clairement de cet uſage dans la Lettre qu'il écrit aux Juifs qui devoient être emmenés captifs à Babylone. *Mulieres* (*c*) *autem circumdatæ funibus in viis ſedent ſuccendentes oſſa olivarum. Cum autem aliqua ex ipſis attracta ab aliquo tranſeunte dormierit cum eo, proximæ ſuæ exprobrat quod ea non ſit digna habita, ſicut ipſa, neque funis ejus diruptus ſit.*

Par ces femmes environnées de cordes, on peut entendre celles qui, comme le raconte Hérodote, ſe tenoient aſſiſes dans les allées du lieu ſacré fermées par des cordages; ou peut-être le Prophete vouloit-il dire que ces femmes avoient la tête ceinte de cordes, comme l'aſſurent Hérodote & Strabon (*d*).

(*a*) Hiſtoire philoſophique & politique des Etabliſſemens des Européens &c. tom. II, pag. 35.

(*b*) Queſtions ſur l'Encyclopédie, art. BABEL.

(*c*) Baruch. cap. VI, ℣. 42 & 43.

(*d*) Strab. Lib. XVI, pag. 1081, C.

Quoi qu'il en ſoit, je ne vois pas de fait mieux établi, & dont on ait moins ſujet de douter. Faiſons abſtraction que Jérémie fut un Prophete. Ne l'enviſageons que comme un Auteur profane. Son témoignage ne peut paroître ſuſpect. Il parle d'un uſage connu de ſon tems ; il en parle à des gens qui alloient en être témoins, & qui, s'il eût été faux, auroient pu lui donner un démenti formel, & perdre toute la confiance qu'ils avoient en lui, confiance qu'il avoit un ſi grand intérêt de conſerver.

Jérémie a écrit un ſiecle & demi avant Hérodote ; ils ont habité tous deux des pays fort éloignés l'un de l'autre ; ils ont été élevés dans des principes différens ; ils ont eu une maniere de penſer & une religion bien oppoſées. Jérémie a écrit en hébreu, Hérodote en grec : ce dernier n'a pu avoir connoiſſance des écrits de l'autre : 1°. Parce qu'il ignoroit la langue dans laquelle Jérémie a écrit. 2°. Parce que, ſi tant eſt qu'il ait eu connoiſſance de la nation Juive, il ne préſumoit pas qu'un petit peuple eſclave eût quelque choſe qui pût piquer ſa curioſité. 3°. Parce que cette Lettre, écrite uniquement pour les captifs, n'étoit pas de nature à tranſpirer ; & cependant le Prophete & l'Hiſtorien s'accordent tous deux ſur cette coutume infâme.

Si ces preuves ne paroiſſent pas ſuffiſantes, à quel autre fait pourra-t-on donner ſa croyance, à moins qu'on n'en ait été ſoi-même témoin.

On peut ajouter à ce que je viens de dire, qu'il y avoit des coutumes à-peu-près ſemblables dans d'autres villes. Les femmes (*a*) mariées & les filles ſe proſtituoient à Héliopolis en Phénicie, en l'honneur de Vénus. Conſtantin abolit cet uſage qui ſubſiſtoit encore de ſon tems. Socrates entre dans de plus grands détails. » Je ne ſais (*b*),

---

(*a*) Euſeb. Vitâ Conſtantini. Lib. III, cap. LVIII, pag. 613.

(*b*) Socrat. Hiſtor. Eccleſiaſt. Lib. I, cap. XVIII, tom. II, pag. 48.

» dit-il, quel Légiſlateur ont eu dès le commencement » les Héliopolitains, ni quelles étoient ſes mœurs ; mais » on peut les connoître par celles de la ville. Une loi » du pays ordonne la communauté des femmes, ce qui » rend le ſort des enfans douteux, & empêche de diſtin- » guer les peres & à qui ces enfans appartiennent. Ils » proſtituoient leurs filles aux étrangers qui paſſoient dans » leur pays. Conſtantin abolit cette coutume qui ſubſiſtoit » depuis les tems les plus reculés.....Il détruiſit pareille- » ment le temple de Vénus qu'on voyoit à Aphaques, » près du Liban, où ſe commettoient de pareils déſordres ».

On peut auſſi conſulter la note ſuivante, où l'on trouvera un autre exemple de cette coutume, tiré de Valere Maxime.

Cette note étoit faite depuis très-long-tems, lorſqu'il m'eſt tombé entre les mains une Diſſertation ſur les Attributs de Vénus, par M. l'Abbé de la Chau. Cet Auteur, voulant ſans doute faire ſa cour à M. de Voltaire, n'a pas manqué d'attaquer le récit d'Hérodote, d'une maniere malhonnête pour ceux qui ſont de l'avis de cet Hiſtorien. On lui paſſeroit volontiers le ton impoſant & préſomptueux avec lequel il décide, s'il donnoit du moins quelque raiſon plauſible de ſon opinion On oſe avancer qu'il n'en apporte aucune ; à moins qu'on ne veuille mettre de ce nombre la fable des Propœtides, qui ſe proſtituerent les premieres, dit Ovide, par un effet de la colere de Vénus. J'admire la ſagacité de M. de la Chau, qui oppoſe judicieuſement la Fable à l'Hiſtoire, & qui donne ſérieuſement à un Poëte qui a écrit de propos délibéré ſur la Mythologie de ſon pays, la préférence ſur des Hiſtoriens graves & ſenſés, qui ont fait mille recherches pour s'inſtruire de la vérité.

(462*) §. CXCIX. *La Déeſſe Mylitta.* Mylitta ou Mylidath eſt un terme chaldaïque, que Scaliger interprete

par *genitrix*, qui eſt une épithete de Vénus. Héſychius l'avoit en vue en rendant Μυλήτων par ces mots : τὴν Οὐρανίαν Ασσύριοι. » Les Aſſyriens donnent le nom de Muleta à Vénus » Céleſte». Son temple s'appelloit Succoth Bénoth, le temple de Vénus, ou plutôt les tentes des filles (*a*), à cauſe de l'uſage qui s'y obſervoit. Succoth ſignifie *tente*, *maiſon*. Euchérius de Lyon, ſur le quatrieme Livre des Rois, chapitre XXVI : *viri Babylonii fecerunt Succoth, id eſt, tabernacula Benoth. Et melius, ni fallor, faceret interpres, ſi Succoth latinè in tabernacula verteret, & nomen idoli Benoth abſolutè poneret.*

Sicca Vénéria, éloignée de cent vingt milles, ou environ, de Carthage, étoit une colonie Phéniciene. Or, il eſt très-vraiſemblable que les Phéniciens avoient reçu le culte de cette Vénus des Babyloniens. Non-ſeulement on diſoit Succoth, mais encore Siccoth, terme fort approchant de Sicca. Ainſi Sicca Vénéria ſignifioit les tentes de Vénus. Il y avoit dans cette ville un temple de cette Déeſſe, dans lequel on obſervoit les mêmes uſages que dans celui de Mylitta à Babylone. *Sicca* (*b*) *enim fanum eſt Veneris in quod ſe matronæ conferebant, atque indè procedentes ad quæſtum, dotes corporis injuriâ contrahebant, honeſta nimirùm tam in honeſto vinculo conjugia junctura.*

C'eſt probablement ce temple qui avoit donné le nom à la ville.

(463) §. CXCIX. *Quelque modique que ſoit la ſomme.* Τὸ δὲ ἀργύριον, μέγαθός ἐστι ὅσον ὦν. On lit dans un mſſt de la Bibliotheque du Roi, τὸ ἀργύριον μέγαθός ἐστι ὁσονῶν, qui eſt un ioniſme pour ὁσονδῆν, *quantulùmcumque*. Hérodote s'eſt exprimé de même, Liv. II, §. XXII : εἰ τοίνυν ἐχιόνιζε

(*a*) Selden, de Dis Syris, Syntagm. II, cap. VII, pag. 234.

(*b*) Valer. Maxim. Lib. II, cap. VI, §. XV, pag. 181.

εἰ χὴ ὀσονῶν ταύτην τὴν χώρην ; s'il neigeoit même un tant soit peu dans ce pays &c.

(464) §. CXCIX. *En quelques endroits de l'isle de Cypre.* Athénée (*a*) dit que les habitans de l'isle de Cypre consacroient leurs filles au métier de courtisanes. On peut aussi consulter ce que Meursius (*b*) a rapporté des habitans d'Amathonte & de Paphos.

(465) §. CC. *Les font sécher au soleil* &c. Arrien (*c*) parle de certains peuples d'Asie appellés Ichthyophages, qui mangeoient cruds les poissons les plus tendres, & qui de même que ces tribus de Babyloniens, faisoient sécher au soleil les plus durs, les réduisoient en farine, & en faisoient du pain ou des gâteaux.

(466) §. CCI. *Qu'ils sont Scythes.* Arrien (*d*) prétend que les Massagetes étoient Scythes de nation. Diodore de » Sicile avance la même chose. Cyrus, dit-il (*e*), fit une » expédition en Scythie. La Reine des Scythes le battit, le » fit prisonnier, & le fit attacher & élever à un pieu ».

(467) §. CCII. *Il a quarante embouchures.* Ce que notre Historien rapporte de l'Araxes convient en grande partie au Volga, qui se jette dans la mer Caspiene par plusieurs embouchures qui renferment des isles considérables. Mais ce fleuve ne vient point & ne peut venir des monts Matiéniens, ce qui l'a fait confondre par quelques Auteurs avec le Cyrus.

Voyez notre Index Géographique.

(*a*) Athen. Deipnosop. Lib. XII, pag. 516, B.

(*b*) Cypr. Lib. I, cap. VIII & XV.

(*c*) Arrian. Indic. cap. XXIX, pag. 609, sect. XI & XII.

(*d*) Id. de Expeditione Alexandri, Lib. IV, cap. XVI, pag. 299. sect. VI, pag. 300, sect. XI & XII, cap. XVII, sect. II, VII. & passim.

(*e*) Diodor. Sicul. Lib. II, §. XLIV, tom. I, pag. 156.

(468) §. CCII. *Par un canal propre.* La propreté de ce canal eſt par oppoſition aux trente-neuf autres qui paſſent par des lieux marécageux pour ſe rendre à la mer.

(469) §. CCII. *Avec l'autre.* Hérodote ne diſtinguoit que deux mers, la Caſpiene & l'Atlantide ou Océan, dont la Méditerrannée faiſoit partie. La mer Caſpiene n'a aucune communication avec l'Océan ſeptentrional, comme l'avoient cru Strabon (*a*), Pomponius Méla (*b*) Pline (*c*), Denys le Périegete (*d*) &c. Nos voyageurs modernes ont mis hors de doute la remarque d'Hérodote. Ptolémée (*e*) aſſure, au rapport d'Euſtathe, qu'on peut en faire le tour à pied, ce qui s'accorde, ajoute cet Archevêque, avec ce qu'en dit Hérodote. Ariſtote (*f*) & Diodore de Sicile (*g*) ſont de même ſentiment. Voyez ſur-tout la Diſſertation de M. Bonamy dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres (*h*).

(470) §. CCIII. *A autant de longueur* &c. Suivant les cartes inſérées dans la Géographie de Ptolémée, la longueur de la mer Caſpiene eſt d'occident en orient. Iſaac Voſſius (*i*)

(*a*) Strab. Lib. XI, pag. 773. A.

(*b*) Pompon. Mela, Lib. III, cap. V, tom. I, pag, 266.

(*c*) Plin. Hiſtor. Natur. Lib. VI, cap. XIII, tom. I, pag. 310, lin. 9.

(*d*) Dionyſ. Perieget. Orbis Deſcriptio, verſ. 48 & ſeq. pag. 10; & verſ. 719 & ſeq. pag. 128.

(*e*) Euſtath. ad Dionyſ. Perieget. verſ. 48, pag. 11, col. 2, Confer. pag. 128, col. 1.

(*f*) Ariſtot. Meteorologic. Lib. II, cap. 1, pag. 550, C.

(*g*) Diodor. Sicul. Lib. XVIII, §. V, tom. II, pag. 261.

(*h*) Mémoires de l'Academie des Belles-Lettres, tom. XXV, Hiſt. pag. 43 & ſuiv.

(*i*) Iſaaci Voſſii Obſervationes ad Pomponium Melam, Lib. III, cap. V, pag. 799, lin. ultimâ.

& Cellarius (*a*) ont été de ce ſentiment. Ce dernier aſſure qu'Hérodote a déterminé ſa longueur d'orient en occident, & ſa largeur, du midi au nord ; mais on ne trouve rien de pareil dans cet Auteur. Les découvertes faites par les ordres du Czar Pierre le Grand, nous ont appris que la plus grande longueur de cette mer va du midi au nord. On peut voir la carte détaillée qu'en a donnée M. Deliſle en 1724.

(471) §. CCVI. *Regarde nous tranquillement régner ſur les nôtres.* Tous les Traducteurs en langue vulgaire ont ſuivi la traduction latine qui eſt vicieuſe. *Et nos ſine* finium *quorum ſumus principes eſſe* : καὶ ἡμέας ἀνέχευ ὁρέων ἄρχοντας τῶν περ ἄρχομεν. Ils ont cru que ὁρέων étoit pour ὅρων, *finium.* Ils ſe ſont trompés ; ὁρέων eſt un participe Ionien. Ce tour de phraſe ὁρέων ἀνέχευ eſt fort commun dans Hérodote & ailleurs. Dans le même Livre, §. LXXX : ἐκ ἀνέχεται τὴν ἰδέην αὐτῆς ὁρέων ; *il ne peut en ſupporter la vue*, en parlant du cheval, qui eſt effrayé à la vue du chameau. Liv. II, §. XXXVII, κυάμους οἱ ἱρέες οὐδὲ ὁρέοντες ἀνέχονται ; *les Prêtres n'oſent pas même regarder les féves.* George, Archevêque de Corinthe, avoit averti que les Ioniens diſoient ὁρέω pour ὁράω.

(472) §. CCVIII. *De ces deux avis oppoſés* &c. J'ai ſuivi le ſentiment de M. Weſſeling, qui m'a paru très-vraiſemblable. Voyez ſa note.

(473) §. CCVIII. *Suivant la convention.* Il y a dans le grec : *comme elle l'avoit d'abord promis.* Κατὰ ſe prend chez les Ioniens pour καθά. Nous en verrons dans la ſuite pluſieurs autres exemples.

(474) §. CCVIII. *Cyrus déclara ſon fils* &c. Quand

(*a*) Notitia Orbis antiqui, tom. II, pag. 674, §. III.

les (*a*) Rois de Perſe partoient pour quelque expédition, ils avoient coutume de nommer leur ſucceſſeur, afin de prévenir les troubles qui n'auroient pas manqué d'arriver, s'ils fuſſent venus à mourir ſans l'avoir fait.

(475) §. CCXI. *Les Perſes ſurvinrent.* Strabon (*b*) prétend que Cyrus ſe ſervit contre les Saces de la ruſe qu'il employa contre les Maſſagetes.

(476) §. CCXII. *Par l'appas.* Il y a dans le grec, δολώσας. Gale ayant trouvé dans un manuſcrit du College d'Eaton δηλώσας, voudroit qu'on lût δηλήσας ; mais dans ce verbe, le moyen eſt ſeul en uſage.

VALCKENAER.

(477) §. CCXII. *Le tiers de mon armée.* Il y a dans le grec : τριτημορίδι τῷ στρατῷ καθυβρίσας. Ὑβρίζω ſe trouve ſouvent avec le datif, mais καθυβρίζω eſt extrêmement rare avec ce régime. En voici cependant un exemple que me fournit Sophocles (*c*) : τοῖς σοῖς ἄχεσιν καθυβρίζων, *inſultant à votre douleur.*

(478) §. CCXII. *Souverain maître.* Δεσπότης. Le titre de deſpote ſe donnoit indiſtinctement à tous les Dieux. Voyez Liv. VII, §. V, note 11, où j'ai relevé une méprise du P. Brumoi. Cependant il étoit particulier au Soleil, qui étoit le Dieu par excellence, ὁ Θεός. Les Egyptiens l'invoquoient ſous (*d*) ce nom dans leurs prieres : ὦ δέσποτα Ἥλιε, καὶ Θεοὶ πάντες, οἱ τὴν ζωὴν τοῖς ἀνθρώποις δόντες : » ô Soleil, ſouverain Maître, & vous Dieux, qui avez » donné la vie aux hommes ». Voyez la Diſſertation de Gisbert Cuper ſur Harpocrate, pag. 113.

(*a*) Scaliger. Prolegomen. de Emendat. Tempor. Briſſon, de Rege Perſ. l. 9.

(*b*) Strab. Lib. XI, pag. 780, A, B.

(*c*) Sophocl. Ajax Maſtigophoros, verſ. 153.

(*d*) Porphyr. de Abſtinentia ab eſu Animal. Lib. IV, §. X pag. 329

(479) §. CCXIV. *On raconte aiverſement.* Xénophon (*a*) fait mourir ce Prince tranquillement dans ſon lit. Il paroît que c'étoit auſſi le ſentiment de Strabon, qui aſſure qu'on montroit ſon (*b*) tombeau à Paſargades. Lucien (*c*) dit qu'il mourut âgé de plus de cent ans, de chagrin de ce que ſon fils Cambyſes avoit fait mourir la plupart de ſes amis.

M. Rollin a adopté le récit de Xénophon. » Quelle (*d*) » apparence, dit-il, qu'un Prince ſi expérimenté dans la » guerre, & plus recommandable encore par ſa prudence que » par ſon courage, eût donné ainſi dans des embûches » qu'une femme lui auroit préparées ? »

Ce reproche eſt fondé ſur le récit de Juſtin. Hérodote ne parle point d'embûches, & il paroît par ſa narration, que la victoire fut bien diſputée, & que ce ne fut qu'après un combat opiniâtre qu'elle ſe déclara pour les Maſſagetes. Mais voici une autre raiſon aſſez plauſible que j'oppoſe à M. Rollin :

Ce qu'Hérodote raconte de Cyrus, il le tenoit des plus ſavans d'entre les Perſes. Il ſeroit bien étonnant que peu de tems après la mort de ce Prince, ils euſſent dit à Hérodote qu'il avoit été tué dans le pays des Maſſagetes, & que ſon corps étoit demeuré au pouvoir des ennemis, ſi cela n'eût pas été vrai, & s'ils euſſent eu ſon corps dans leur pays. On ne ſeroit pas ſurpris qu'ils euſſent exagéré les exploits du fondateur de leur monarchie, pour qui ils avoient une ſinguliere vénération. Mais comment ſe perſuader qu'ils euſſent débité un conte, peu avantageux à ſa mémoire. A l'égard de la conſéquence qu'on pourroit

---

(*a*) Xenoph. Cyripæd. Lib. VIII, cap. VII, pag. 551.
(*b*) Strab. Lib. XV, pag. 1061, B.
(*c*) Lucian. de Macrob. §. XIV, tom. III, pag. 217 & 218.
(*d*) Hiſtoire Ancienne, tome I, page 486, ligne derniere.

tirer de ce qu'on montroit le tombeau de ce Prince à Paſargades, comme le dit Strabon, on peut faire la même réponſe que fait Denys d'Halicarnaſſe à ceux qui objectoient les tombeaux d'Enée qu'on voyoit en différens pays. Cet habile Hiſtorien (*a*) remarque que, quoique les corps des Héros ne ſoient qu'en un endroit, pluſieurs peuples leur ont érigé des tombeaux en reconnoiſſance des bienfaits qu'ils en avoient reçus, ſur-tout s'il reſtoit encore quelques-uns de leurs deſcendans.

(480) §. CCXV. *S'habillent comme les Scythes.* Strabon raconte (*b*) qu'ils s'habillent d'écorces d'arbres, parce qu'ils n'ont point de bétail. C'étoit ſans doute la pellicule qui eſt ſous l'écorce, dont ils faiſoient un tiſſu. Caſaubon fait une note ſur cet endroit, où il rapporte le paſſage d'Hérodote, mais pour y faire un changement. Au lieu de ὁμοίην τῇ Σκυθικῇ, il voudroit qu'on lût τῇ Σηρικῇ, *ſemblable aux habits des Seres*, au lieu de *ſemblable aux habits des Scythes*. Il n'apporte aucune raiſon de ce changement. Mais indépendamment que cette leçon n'eſt autoriſée d'aucun manuſcrit, peut-on s'imaginer qu'Hérodote eût entrepris de faire connoître aux Grecs l'habillement des Maſſagetes qu'ils connoiſſoient peu, par ſa conformité avec celui des Seres qu'ils connoiſſoient encore moins.

Les Maſſagetes paſſoient auſſi pour Scythes. Diodore de Sicile dit, en parlant des Scythes : » cette nation (*c*) » s'accrut beaucoup, & a eu de grands hommes pour Rois». Les Saces, les Maſſagetes & les Arimaſpes en font partie, & au paragraphe ſuivant, le même Auteur nomme la Reine qui battit Cyrus, la Reine des Scythes.

(481) §. CCXV. *Des ſagares.* La ſagare eſt une hache à

(*a*) Dionyſ. Halicarn. Antiq. Roman. Lib. I, cap. LIV, pag. 43.

(*b*) Strab. Lib. XI, pag. 781, B.

(*c*) Diodor. Sicul. Lib. II, §. XLIII, tom. I, pag. 155.

à deux tranchans. Les Amazones ſe ſervoient de cette ſorte d'arme (*a*).

(482) §. CCXVI. *Elles ſont communes entr'eux.* Ἐπὶ κοινὰ χρέωνται. Il faut lire χρέονται avec le mſſt *A* de la Bibliotheque du Roi. George, Archevêque de Corinthe, remarque dans ſon Traité des Dialectes, que les Ioniens diſoient ἐχρέοντο pour ἐχρώντο. Si les femmes ſont communes parmi ces peuples, pourquoi ſe marient-ils, & pourquoi chaque Maſſagete n'épouſe-t-il qu'une ſeule femme? l'abſurdité de cette coutume m'avoit d'abord fait imaginer que ces mots τούτῃσι δὲ ἐπὶ κοινὰ χρέονται devoient s'interpréter, *mais ils les voient en public*, & je m'autoriſois du paſſage ſuivant de Synéſius, où εἰς κοινὰ ſignifie *en public*. Γέγονεν (*b*) ἀνάγκη καὶ τὸ γραμματεῖον τὸ λοίδορον εἰς κοινὸν ἅπασιν ἀναγνωσθῆναι. » Ce fut » une néceſſité de lire en public & devant tout le monde » ce libelle diffamatoire ». Mais quelque abſurde que paroiſſe cette coutume, Hérodote n'a pas dit autre choſe, comme le fait voir ce qui ſuit : τῆς γὰρ ἐπιθυμήσας γυναικὸς Μασσαγέτης ἀνὴρ,....μίσγεται ἀδεῶς ; » le Maſſagete voit ſans crainte » la femme qu'il déſire ». Strabon l'entend de la même maniere. » Chacun, dit-il (*c*), épouſe une ſeule femme ; » mais ils font publiquement uſage de celles des autres. » Celui qui veut ſatisfaire ſes déſirs avec une autre femme, » ſuſpend ſon carquois à ſon chariot, & la voit ſans ſe » cacher ». D'ailleurs ἐπὶ κοινὰ, ou plutôt ἐπίκοινα en un ſeul mot, comme on le trouve écrit dans le manuſcrit *A* de la Bibliotheque du Roi, ſe prend toujours en ce ſens dans Hérodote. Voyez Liv. IV, §. CIV, CLXXVI, CLXXX &c. Théopompe (*d*) raconte dans le XLIII^e^ Livre de ſon Hiſtoire, que les femmes étoient communes chez les Tyrrhéniens.

(*a*) Xenoph. Ἀναβασ. Lib. IV, cap. IV, § X. pag, 215.
(*b*) Syneſii Epiſt. LXVII, pag. 244. Voyez auſſi page 227.
(*c*) Strab. Lib. XI, pag. 780, D. pag. 781, A.
(*d*) Athen. Lib. XII, pag. 517, D.

(433) §. CCXVI. *Et l'immolent.* Hellanicus (*a*) dit, en parlant des Hyperboréens, qu'ils habitent au-delà des monts Rhipées, qu'ils s'inſtruiſent (*b*) de la juſtice, qu'ils ne mangent point de viandes, mais des fruits. Ils menent les ſexagénaires hors de la ville, & les tuent. Timée (*c*) raconte qu'en Sardaigne, lorſqu'un homme a paſſé ſoixante & dix ans, ſes enfans l'aſſomment en riant, à coups de bâtons, en l'honneur de Saturne, & le pouſſent enſuite dans des précipices affreux. Les habitans d'Iulis (*d*) dans l'iſle de Céos, avoient une loi qui ordonnoit à ceux qui paſſeroient ſoixante ans, de boire de la ciguë, afin que le reſte eût de quoi vivre. Strabon (*e*) aſſure la même choſe de ce peuple, & rapporte à ce ſujet deux vers de Ménandre, tirés d'une piece dont on ignore le ſujet. » Phanias, je » trouve fort belle la loi des habitans de Céos, qui défend à » ceux qui ne peuvent vivre heureuſement, de mourir malheureuſement ». Héraclides de Pont (*f*) remarque en effet que les vieillards des deux ſexes prévenoient les incommodités de la vieilleſſe en buvant de la ciguë ou de l'opium.

Cet uſage, ſi contraire à nos mœurs, paroîtra ſans doute fabuleux aux détracteurs de l'antiquité, qui n'ont d'autre regle de leurs jugemens que ce qui ſe pratique de nos jours. Mais il ſe retrouve encore aujourd'hui au royaume d'Aracan. Les habitans de ce pays (*g*) » accélerent la mort de leurs

---

(*a*) Clement. Alexandr. Stromat. Lib. I, pag. 359, ſub finem; & pag. 360.

(*b*) Théodoret, qui rapporte le même paſſage d'Hellanicus, dit qu'ils s'exercent à la juſtice.

(*c*) Tzetzes ad Lycophronis Alexandram, verſ. 796, pag. 86, col. 2, lin. ult.

(*d*) Stephan. Byzantin. voc. Ἰουλίς.

(*e*) Strab. Lib. X, pag. 745, A.

(*f*) Heraclides de Politiis, pag. 516 & 518.

(*g*) Hiſt. naturelle & civile du royaume de Siam, tom. II, pag. 371.

» amis & de leurs parens, lorſqu'ils les voient accablés » d'une vieilleſſe douloureuſe, ou d'une maladie incurable... » c'eſt chez eux un acte de piété ».

(484) §. CCXVI. *Ils l'enterrent.* Strabon, qui copie Hérodote ici & ailleurs, differe de lui dans cette circonſtance. » Ils jettent dehors, dit-il (*a*), ceux qui ſont morts » de maladies, comme s'ils étoient des impies, & comme » s'ils méritoient d'être dévorés par les bêtes ».

(485) §. CCXVI. *Ils lui ſacrifient des chevaux.* Cette coutume étoit très-ancienne. Elle ſe pratiquoit chez les Perſes dès le ſiecle de Cyrus (*b*), & peut-être étoit-elle antérieure à ce Prince. On immoloit auſſi des chevaux à Neptune & aux Dieux des fleuves, en les précipitant dans la mer ou dans les fleuves. Du tems de la guerre de Troie (*c*), les Troyens jettoient dans les gouffres du Scamandre des chevaux en vie, afin de ſe rendre propice le Dieu de ce fleuve. Cet uſage ſubſiſta long-tems. Les Argiens (*d*) jettoient anciennement en l'honneur de Neptune des chevaux avec leurs harnois dans le lac de Diné; & Sextus Pompée fit jetter dans la mer des chevaux (*e*) & des hommes en vie, en l'honneur de Neptune, dont il ſe diſoit le fils.

(*a*) Strab. Lib. XI, pag. 781, A.
(*b*) Cyripæd. Lib. VIII, cap. III, §. V, pag. 495.
(*c*) Homeri Iliad. Lib. XXI, verſ. 132.
(*d*) Pauſan. Arcad. ſive Lib. VIII, cap. VII, pag. 611.
(*e*) Dio Caſſius, Lib. XLVIII, §. XLVIII, tom. I, pag. 564.

FIN des Notes ſur le premier Livre d'Hérodote.

De l'Imprimerie de CL. SIMON, rue S. Jacques, N°. 27. 1786.

Addition pour la page 247, ligne 3.

(107*) §. L. *Dont les plus longues avoient ſix palmes &c.* Ce paſſage me paroiſſant facile & l'Auteur de la Verſion latine l'ayant, à mon avis, bien rendu, je ne crus pas devoir m'y arrêter. Cependant un Savant du premier mérite m'a fait depuis peu une difficulté. Je vais préſenter le texte, afin de mettre le Lecteur à portée de ſentir ſur quoi elle porte. ἐπὶ μὲν τὰ μακρότερα, ποιέων ἑξαπάλαιστα· ἐπὶ δὲ τὰ βραχύτερα, τριπάλαιστα· ὕψος δὲ, παλαισταῖα. Ce Savant penſe qu'Hérodote a voulu parler des trois dimenſions de ces demi-plinthes; de la longueur ἐπὶ μὲν τὰ μακρότερα, de la largeur ἐπὶ δὲ τὰ βραχύτερα, de l'épaiſſeur ὕψος δε. Si l'on admet cette explication, il faudra traduire: *Créſus fit faire cent dix-ſept demi-plinthes d'or, qui avoient ſix palmes de longueur & trois de largeur, ſur une d'épaiſſeur.*

Ces cent dix-ſept demi-plinthes étant égales en longueur, en largeur & en épaiſſeur, il eſt évident que celles d'un or affiné doivent peſer plus que celles qui ſont d'un or pâle, c'eſt-à-dire, d'un or, où il y a de l'alliage. C'eſt cependant le contraire; car Hérodote ajoute: *il y en avoit quatre d'or affiné & du poids d'un talent & demi; les autres étoient d'un or pâle & peſoient deux talens.* En adoptant l'explication, propoſée par ce Savant, il s'enſuivroit qu'Hérodote auroit cru que les demi-plinthes d'or affiné peſoient moins que celles d'un or, où il y avoit de l'alliage, quoiqu'elles euſſent toutes les mêmes dimenſions. Il eſt difficile d'imaginer qu'Hérodote ait ignoré que l'or fût le plus peſant de tous les métaux. Il faut donc s'en tenir à l'explication ordinaire, qui eſt auſſi celle de Portus dans ſon Lexique Ionien. Voici comment il s'exprime: ἐπὶ μὲν τὰ μακρότερα, ἐπὶ δὲ τὰ βραχύτερα. *De lateribus aureis a Cræſo conflatis, ibi verba fiunt. Majores quidem, minores vero. Vel, longiores quidem, breviores vero.*

On conçoit aiſément, ſur cette ſeule expoſition, que les quatre demi-plinthes d'or affiné & qui ne peſoient qu'un talent & demi étoient les moins grandes & n'avoient que trois palmes de longueur. Les plus grandes, qui étoient au nombre de cent treize & qui avoient ſix palmes de long, étant le double des autres, auroient dû peſer trois talents, ſi elles euſſent été d'or affiné; mais comme elles ne peſoient que deux talents, il eſt évident qu'il y avoit dans cet or beaucoup d'alliage. Il eſt fâcheux qu'Hérodote n'ait pas exprimé la largeur de ces demi-plinthes. S'il l'eût fait, un Chymiſte auroit pu calculer la quantité d'alliage, qui étoit entrée dans les plus longues.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL

ERRATA

DU TOME PREMIER.

PAGE 2, *ligne* 6, de Grece, *lisez* de (6) Grece.
Page 4, *ligne* 17, ils s'arrogent, *lisez* ils (17) s'arrogent.
Page 62, *ligne* 1, Malées, *lisez* Malée.
Page 69, *ligne derniere*, au seuil du temple, *lisez* au seuil (230) du temple.
Page 77, *ligne* 1, & renonça, *lisez* & (252*) renonça.
Page 87, *ligne* 1, fréquentées, *lisez* fréquentée.
Page 173, *ligne antépénultieme*, Lib. §. IV, XII. *lisez* Lib. IV. §. XII.
Page 234, *ligne* 25, ἐν τῇ, *lisez* ἐν τῇ.
Page 273, *ligne* 22, Stymon, *lisez* Strymon.
Page 335, *ligne* 20, §. XCI, *lisez* §. XCII.
Page 378, *ligne* 8, établi, *lisez* rétabli.

EXTRAIT des Regiſtres de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, du 9 Janvier 1781.

MM. DACIER & CHOISEUL-GOUFFIER, Commiſſaires nommés par l'Académie, pour l'examen d'un Ouvrage de M. LARCHER, intitulé; *TRADUCTION D'HÉRODOTE, avec des Remarques*, en ont fait leur rapport, & ont dit que l'ayant examiné, ils l'ont jugé digne d'être imprimé. En conſéquence de ce rapport, & de leur Approbation par écrit, l'Académie a cédé à M. LARCHER ſon droit de Privilége pour l'impreſſion dudit Ouvrage; en foi de quoi j'ai ſigné le préſent Certificat, ledit jour 9 Janvier 1781,

DUPUY,

Secrétaire perpétuel de l'Académie des Belles-Lettres.

JE ſouſſigné, reconnois avoir cédé à MM. MUSIER & NYON l'aîné, Libraires à Paris, mes droits au préſent Privilége, ſuivant les Conventions faites entre nous.

A PARIS, ce 4 Février 1781.

LARCHER.

8° H
2,463
1

HISTOIRE
D'HERODOTE

I

D. Bl.
1939
H